MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

COULOMMIERS. — TYPOG. P. BRODARD ET GALLOIS.

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTHENTIQUE APPARTENANT A M. LE DUC DES CARS

PAR LE COMTE DE COSNAC

(GABRIEL-JULES)

ET

EDOUARD PONTAL

Archiviste-paléographe

TOME HUITIÈME

Janvier 1703 — Juin 1704

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1888

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

JANVIER 1703

1er janvier. — Le premier jour de janvier, le Roi tint le chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit, où l'on reçut les preuves de deux des quatre seigneurs espagnols qui avoient été déclarés à la Pentecôte dernière, et le Roi y proposa le comte de Marsin [1] et le cardinal Portocarrero, pour remplir la place de commandeur [2] qui viendroit à vaquer, avec dispense pour porter en attendant le cordon bleu. Ensuite le Roi marcha processionnellement avec les commandeurs et chevaliers jusqu'à sa chapelle, où il entendit la grand'messe chantée par l'archevêque de Reims [3], et revint en procession à son appartement, suivant la coutume.

On sut, ce jour-là, que Traversonne, major du régiment des gardes, avoit demandé à se retirer, étant malade depuis plus d'un an [4]. On apprit aussi que c'étoit très véritablement qu'on avoit dit que le roi de Suède s'étoit cassé la cuisse à trois doigts au-dessus du genou, mais qu'il étoit parfaitement guéri, et qu'il marchoit actuellement à la tête de son armée. On disoit encore

1. Lieutenant général des armées du Roi, revenant de l'ambassade d'Espagne.
2. On appelle commandeurs les chevaliers ecclésiastiques.
3. Il étoit commandeur de l'Ordre, et c'étoit toujours un commandeur qui officioit aux jours de cérémonies de l'Ordre.
4. Peut-être aussi étant chagrin de n'être pas maréchal de camp.

que le roi de Pologne avoit envoyé à l'Empereur six régiments d'infanterie[1] et quatre de cavalerie, qui étoient actuellement arrivés à Égra, sur la frontière de la Franconie et de la Bohême.

2 janvier. — Le 2, on assuroit que le prince Eugène avoit envoyé un détachement de sa cavalerie en Tyrol, mais qu'il avoit gardé auprès de lui les corps avec les étendards[2], et que cependant la garnison de Guastalla n'observoit pas exactement sa capitulation, puisqu'à la vérité elle ne portoit pas les armes contre les deux couronnes, mais qu'elle servoit actuellement contre leurs alliés[3]. On ajoutoit que le duc de Vendôme avoit mandé au Roi par le chevalier de Maulevrier[4], qui étoit revenu en France pour ses affaires particulières, que les ennemis ne faisoient plus que tirailler dans Governolo; qu'on voyoit de grands mouvements dans tous leurs quartiers, et qu'on croyoit qu'ils se retiroient tous à Ostiglia. On disoit aussi que le duc de Bavière s'étoit encore emparé d'une ville considérable; que son député avoit enfin été reçu à la diète de Ratisbonne, et qu'il lui venoit des soldats de toutes parts.

3 janvier. — Le 3, on sut que la marquise de Maintenon avoit eu la fièvre toute la nuit, et le Roi donna à Cambray, l'un de ses maîtres d'hôtel, la survivance de sa charge pour son fils, ayant donné quelques jours auparavant à Langlois, aussi son maître d'hôtel, un brevet de retenue de cinquante mille livres sur sa charge. On disoit ce jour-là, et il étoit vrai, que les ennemis, ayant eu avis qu'il marchoit quelques troupes à eux, s'étoient retirés de Hombourg et de Bitche, et même qu'ils avoient abandonné un poste qu'ils avoient pris sur la Moselle pour couper la communication avec Traërbach.

4 janvier. — Le 4, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit que le Pô s'étoit terriblement débordé, qu'il avoit refoulé dans la Secchia et dans plusieurs autres rivières, dont il avoit rompu les digues, qu'il avoit inondé tout le pays de la Mirandole, et jusqu'à Finale, qui est sur la Chiesa[5]; qu'il avoit fort incommodé Ostiglia, et qu'on croyoit qu'il avoit séparé

1. De huit cents hommes chacun.
2. Ce qui faisoit dire qu'il n'avoit envoyé en Tyrol que les cavaliers démontés pour se remonter.
3. Contre le duc de Bavière.
4. Brigadier d'infanterie.
5. [Finale est sur le Panaro. — *E. Pontal.*]

divers quartiers des ennemis d'avec les autres; de sorte que le duc de Vendôme marchoit pour aller essayer d'en enlever quelques-uns, et de profiter de l'occasion; que cependant les ennemis avoient abandonné tous les postes qu'ils avoient au delà du Mincio, et qu'ils s'étoient tous retirés à Ostiglia.

5 janvier. — Le 5, la duchesse de Montfort[1] accoucha d'un fils, après avoir été quelques années sans avoir d'enfants, et on sut que le Roi avoit fait, le soir précédent, une promotion de quarante chevaliers de l'ordre de Saint-Louis pour la marine; il en reçut même quatorze dès ce matin-là, du nombre desquels furent le marquis d'O et le chevalier de Sainte-Maure[2].

On disoit, ce jour-là, que les Hollandois pressoient vivement la reine Anne de demander au Parlement une augmentation de troupes, parce qu'il n'en avoit réglé l'état que sur le même pied de l'année dernière, mais qu'on doutoit qu'elle pût l'obtenir, parce que le Parlement n'ajoutoit pas ordinairement aux choses qu'il avoit arrêtées. Cependant on pressoit, en Hollande et en Angleterre, l'armement pour l'Amérique, où on devoit envoyer encore dix régiments, outre les sept qui y étoient déjà.

6 janvier. — Le 6, Dezeddes[3], colonel de dragons réformé, présenta au Roi des lettres du roi d'Espagne, qu'il avoit laissé au Montferrat, continuant sa route vers Madrid; ce qui faisoit connoître que tous les troubles de Catalogne étoient apaisés, puisque Sa Majesté Catholique avoit traversé paisiblement tout ce pays-là, et même qu'elle avoit été longtemps à Barcelone.

On sut aussi que le marquis de Givry[4], capitaine de cavalerie, avoit acheté le régiment de Limousin soixante-six mille livres du marquis de Bouligneux, maréchal de camp.

Le soir, on disoit qu'il y avoit eu une prodigieuse tempête au Texel, qui avoit fait périr trois gros vaisseaux de guerre et cinq vaisseaux marchands chargés pour la mer Baltique, et que cinquante autres avoient coulé sur leurs ancres, dont on ne savoit point de nouvelles.

7 janvier. — Le 7, on apprit que le comte de Grammont

1. Fille du marquis de Dangeau et belle-fille du duc de Chevreuse.
2. Frère du comte de Sainte-Maure, menin de Monseigneur.
3. Gentilhomme de Languedoc.
4. Frère du marquis de Leuville et du chevalier de Givry, colonels d'infanterie.

étoit fort malade d'un grand dévoiement, qui lui étoit survenu quand il croyoit être guéri. Le soir, on apprit que le comte de Guiscard avoit demandé au Roi l'agrément pour le mariage de sa fille unique avec le duc de Mortemart, et on eut la confirmation que quatre-vingts vaisseaux hollandois avoient péri au Texel; mais on ne l'eut pas encore du naufrage de neuf vaisseaux anglois, qu'on disoit aussi être péris dans la Manche.

8 janvier. — Le 8, on sut que, le soir précédent, on avoit forcé le cabinet de Moreau, premier valet de chambre du duc de Bourgogne, et qu'on y avoit volé douze mille cinq cents livres, dont huit mille cinq cents appartenoient à ce prince, et quatre mille à Moreau.

L'après-dînée, le Roi donna une assez longue audience dans son cabinet au maréchal de Villars, qui prit congé de lui pour s'en retourner en Alsace. On sut que Sa Majesté avoit envoyé au comte de Tessé [1] son congé pour venir à la cour, et elle alla s'établir à Marly pour cinq jours.

9 janvier. — Le 9, on apprit que la marquise de Villacerf avoit eu une attaque d'esquinancie, mais elle s'en tira heureusement.

10 janvier. — Le 10, le Roi eut nouvelle que le chevalier de Sanzay [2], capitaine de frégate légère, avoit péri par le gros temps avec sa frégate, dans laquelle il y avoit quatre-vingts hommes, dont il ne s'en étoit sauvé que dix-neuf.

11 janvier. — Le lendemain, on sut que le duc de Bourgogne en avoit usé très généreusement à l'égard de Moreau, son premier valet de chambre, auquel il avoit rendu l'argent qui lui avoit été volé avec le sien.

Ce jour-là, les lettres de Hollande portoient que la reine Anne paroissoit avoir beaucoup à cœur de faire réussir l'affaire de l'union entre l'Angleterre et l'Écosse, et qu'elle pressoit vivement les commissaires d'y travailler, mais qu'elle étoit accrochée par diverses difficultés au sujet du commerce et des taxes, et qu'on y prévoyoit tant d'obstacles qu'on ne croyoit pas qu'elle pût avoir un heureux succès. Ces mêmes lettres ajoutoient que la reine ne

1. Cela faisoit dire aux courtisans que le Roi avoit envie de lui donner la charge de capitaine des gardes du défunt maréchal de Lorge.

2. Frère du marquis de Sanzay, colonel d'infanterie, et de Mlle de Sanzay, fille d'honneur de la princesse douairière de Conti.

paroissoit pas avoir envie de proposer une seconde fois au Parlement une nouvelle levée de troupes, la première proposition qu'elle en avoit faite n'ayant pas été trop bien reçue; qu'elle témoignoit vouloir employer l'argent et le prix des marchandises prises à Vigo pour faire la levée des douze mille hommes que les Hollandois demandoient, pourvu que le Parlement y consentît; mais qu'ayant fait vider un des trois vaisseaux espagnols qui avoient été pris, on n'y avoit trouvé aucun argent, et que les marchandises qu'on en avoit tirées étoient de peu de valeur; de sorte que si les autres vaisseaux étoient chargés de même, on n'y trouveroit pas de quoi faire ce que l'on souhaitoit. On voyoit encore dans les mêmes lettres une confirmation des naufrages effroyables des vaisseaux marchands hollandois, et elles parloient même des prises faites par les armateurs françois.

On sut aussi que la comtesse de Grammont n'étoit guère mieux que le comte, son époux, et que le cardinal Cantelmi, archevêque de Naples et frère du duc Popoli, étoit mort, aussi bien que le premier président du parlement de Besançon [1].

Les lettres d'Ulm portoient encore que le duc de Bavière descendoit toujours le Danube, et qu'on ne savoit pas quel étoit son dessein. Cependant la guerre se faisoit toujours de tous côtés pendant l'hiver; le comte d'Usson avoit fait brûler cent quatre-vingts meules de foin sur les deux Geetes, en visitant tous les postes; les houssards faisoient du pis qu'ils pouvoient en Alsace, mais leurs courses étoient arrêtées par les troupes françoises qui étoient à Bischwiller, à Saverne, à Wasselonne et à Molsheim. Du côté de Languedoc, on apprenoit que les religionnaires, faisant semblant d'être des milices qui marchoient par ordre du Roi, s'étoient emparés de la petite ville de Sauve, où ils avoient d'abord mis le feu à l'église et brûlé trois prêtres; qu'ensuite ils étoient allés au couvent des Capucins, où ils n'avoient trouvé qu'un religieux fort âgé, qu'ils avoient massacré, les autres ayant trouvé moyen de se sauver; qu'on envoyoit contre ces rebelles le régiment d'infanterie de Hainaut [2] et celui de dragons de Fimarcon, avec mille deux cents hommes tirés des vaisseaux et des galères, trois cents miquelets, les régiments qu'on

1. C'étoit un Franc-Comtois qui s'appeloit............. [Jobelot, d'après Dangeau. — *E. Pontal.*]
2. Le colonel s'appeloit d'Hérouville.

levoit dans la province et les milices du pays. Tout cela devoit être commandé par Jullien [1], nouveau maréchal de camp, qui avoit pris congé du Roi la veille de son départ pour Marly.

On eut aussi nouvelle de la Rochelle qu'il y étoit arrivé une frégate chargée de mâts venant du Canada, par laquelle on avoit appris qu'on avoit fait la paix avec les sauvages, et que la la colonie françoise y étoit en meilleur état que jamais. D'ailleurs il s'élevoit des bruits sourds touchant la paix; on assuroit que le Pape avoit entretenu le cardinal de Janson pendant deux heures; qu'ensuite il avoit entretenu aussi le cardinal de Grimani, lequel avoit aussitôt pris la poste pour se rendre à Vienne; et on savoit en même temps que le nonce ordinaire du Pape en France avoit secrètement dépêché un courrier en Espagne.

12 janvier. — Le 12, on sut que le Roi avoit disposé de la sous-lieutenance qui étoit vacante dans son régiment des gardes en faveur de Guerrosse [2], enseigne des grenadiers, qu'il avoit donné l'enseigne de grenadiers à la Monneraye [3], et l'enseigne de la Monneraye à Baradas [4], l'un des mousquetaires de la seconde compagnie.

13 janvier. — Le 13, le Roi revint à Versailles, et on apprit que Bérulle avoit vendu le régiment de Beaujolois cinquante-cinq mille livres à des Granges [5], sous-lieutenant au régiment des gardes: que le comte de Montignac avoit vendu celui du Vexin à du Metz [6], enseigne au même régiment, pour le même prix, et que le marquis de Vibraye avoit vendu celui de Boulonois sur le même pied à Crécy [7], capitaine de cavalerie. On sut aussi que le

1. C'étoit un Provençal qui avoit autrefois été huguenot, et qui s'étoit retiré parmi les barbets à cause de la religion : il avoit longtemps été leur général, et ensuite, s'étant converti, il étoit revenu au service de France, où, en peu d'années, il étoit devenu maréchal de camp.

2. C'étoit un gentilhomme de Béarn fort estimé pour sa valeur.

3. Gentilhomme de Bretagne.

4. Gentilhomme de Béarn.

5. C'étoit le fils d'un partisan nommé Menestrel; son frère s'appeloit Saint-Germain, et étoit capitaine aux gardes.

6. Son père étoit président de la Chambre des comptes de Paris. Il avoit autrefois été garde du trésor royal, et avoit encore la direction du garde-meuble du Roi. Il avoit commencé par être commis du contrôleur général Colbert. Cependant on assuroit qu'il étoit gentilhomme, et il avoit eu un frère qui, par le chemin de l'artillerie, étoit parvenu à être lieutenant général des armées du Roi, où il étoit mort les armes à la main.

7. C'étoit un jeune homme qui étoit fils du comte de Crécy, secrétaire

marquis de Vassé avoit acheté le régiment de dragons de Gévaudan, et que son beau-père, le marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi, avoit fait en cela une action bien digne de lui. Le marquis d'Huxelles [1] avoit traité avec le comte de Gévaudan de son régiment pour le marquis de Vassé, sur le pied de soixante-dix mille livres, parce que le comte de Gévaudan ne savoit pas la valeur des régiments de dragons, et sur ce pied-là il avoit envoyé sa démission à un de ses amis, pour la remettre au marquis de Beringhen; mais celui-ci, qui étoit averti par le marquis d'Huxelles, dit d'abord à celui qui étoit porteur de la démission qu'il voyoit bien que le comte de Gévaudan ne savoit pas le prix des régiments de dragons, et qu'il étoit raisonnable que le marquis de Vassé lui en donnât davantage; l'ami du comte de Gévaudan lui dit qu'il s'étoit bien aperçu de cela, que cependant, puisqu'il avoit ordre de lui remettre la démission pour soixante-dix mille livres, qu'il étoit prêt de le faire, mais que, s'il étoit assez généreux pour en donner davantage, il étoit en état d'agir pour les intérêts de son ami. Le marquis de Beringhen envoya en même temps quérir le comte du Bourg, et le pria de vouloir traiter cette affaire avec l'ami du comte de Gévaudan, lesquels étant convenus qu'il falloit que le marquis de Vassé payât soixante-dix-huit mille livres, c'est-à-dire au-dessus de soixante-dix mille livres la moitié de seize mille livres que le chevalier de la Vrillière avoit payées de plus pour le dernier régiment vendu, le marquis de Beringhen dit qu'il vouloit que son gendre en donnât quatre-vingt mille livres, et la chose fut ainsi conclue.

On apprit encore que le comte d'Harcourt [2] épousoit Mlle de Coigny, et que le marquis de Marillac [3] épousoit Mlle de Saint-Aignan [4], sœur de père du duc de Beauvillier. Le Roi étoit entré dans ce second mariage pour le faire réussir; car, outre qu'il

du cabinet du Roi, ci-devant employé par Sa Majesté dans les affaires étrangères, et plénipotentiaire pour la dernière paix.

1. Il étoit cousin germain du marquis de Beringhen, et commandoit alors en Alsace, où étoit le comte de Gévaudan.

2. Gentilhomme de Normandie qui étoit officier dans la gendarmerie. Il étoit de la même maison que le duc d'Harcourt.

3. Fils unique de Marillac, conseiller d'État; il avoit été fait brigadier d'infanterie après le siège de Kairserswert.

4. Le feu duc de Saint-Aignan, père du duc de Beauvillier, après la mort de sa femme, épousa une petite damoiselle qui la servoit, nommée Mlle de Lucé, dont il eut quatre garçons et une fille, qui est celle-ci.

donnoit six mille livres de pension à la damoiselle, il consentoit que Champigny [1], son oncle maternel, gouverneur de Béthune, donnât la démission de son gouvernement en faveur du futur époux, moyennant quarante mille livres que le duc de Beauvillier donnoit à sa sœur, qui tourneroient au profit de Champigny, et huit mille livres de pension qu'on lui feroit pendant sa vie. On sut aussi ce jour-là que Montholon, premier président du parlement de Rouen, étoit extrêmement malade et demandoit à se retirer, et que le Roi avoit accordé six mille livres de pension à la Faluère, ci-devant premier président du parlement de Bretagne.

14 janvier. — Le 14, après son dîner, le Roi déclara la promotion qu'il avoit faite de dix maréchaux de France, qui étoient le marquis de Chamilly, Rosen, le marquis d'Huxelles, le comte de Tallard, le marquis de Montrevel, le duc d'Harcourt, le comte de Tessé, Vauban [2], le comte de Châteaurenaud et le comte d'Estrées, qu'on appela maréchal de Cœuvres, pour le distinguer du maréchal son père [3].

Sur les dix heures du soir, la duchesse de Bourbon accoucha d'une fille, et le Roi, qui étoit chez la marquise de Maintenon, s'en alla voir cette princesse, et demeura chez elle pendant trois quarts d'heure. Le soir, au souper du Roi, on apprit que Sa Majesté avoit accordé la préférence du régiment de dragons de Sainte-Hermine au chevalier de Rohan, qui en payoit quatre-vingt-dix mille livres.

15 janvier. — Le 15, on apprit que la Ferronnays [4], mestre de camp de cavalerie, qu'une attaque d'apoplexie avoit rendu impotent, avoit obtenu la permission de se démettre de son régiment entre les mains de son frère, Petitbourg, capitaine de cavalerie dans le régiment du Maine; et on eut des nouvelles certaines que le prince Eugène étoit passé à Vienne pour concerter avec l'Empereur sur la continuation de la guerre.

1. D'une famille de Paris qui s'appelle Bochard; celui-ci avoit été longtemps capitaine au régiment des gardes, et avoit acheté le gouvernement de Béthune.

2. Il n'y eut que celui-là de la promotion que les courtisans n'eussent point deviné.

3. [Dans une addition au *Journal de Dangeau*, t. IX, p. 92-98, Saint-Simon donne une longue note sur les dix nouveaux maréchaux. — *E. Pontal.*]

4. Gentilhomme de Bretagne; c'était un grand dommage qu'il fût hors d'état de servir, étant un des hommes du monde de la meilleure mine, brave et bon officier.

16 janvier. — Le 16, le Roi dit à son dîner à l'ambassadeur d'Espagne que, le même jour, le roi d'Espagne arrivoit à Madrid, et que la reine étoit venue au-devant de lui.

17 janvier. — Le 17, le bruit couroit que Bercelle capituloit, mais que le gouverneur vouloit sortir avec capitulation honorable, et que le duc de Vendôme vouloit le prendre prisonnier de guerre. On disoit aussi que ce prince marchoit avec trente bataillons pour une grosse expédition, et qu'Albergotti étoit entré dans le Boulonois avec un gros corps pour empêcher les ennemis d'y prendre des quartiers. On assuroit que la perte des Hollandois étoit beaucoup plus grande qu'on ne l'avoit dit, et qu'il leur en coûtoit huit mille hommes et cent vingt-cinq bâtiments, mais cela ne les empêchoit pas de préparer un terrible armement pour la campagne prochaine.

18 janvier. — Le 18, on sut que le comte de Melun [1] avoit demandé à se retirer, et que son frère, le vicomte de Gand, avoit obtenu l'agrément de son régiment de cavalerie; comme aussi que la Chétardie [2] avoit eu la permission de vendre son régiment d'infanterie.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le duc de Vendôme avoit envoyé mille cinq cents hommes dans des barques sur le lac de Garde, pour s'emparer de quelques postes et faire contribuer quelques villages dans le Trentin; mais que les Vénitiens, qui avoient prêté les barques, avoient en même temps averti les ennemis de se tenir sur leurs gardes, et qu'ensuite ils s'étoient excusés sur ce qu'ils auroient violé la neutralité, si, ayant prêté les barques pour marcher contre eux, ils ne les avoient pas avertis, et cela fut cause que l'entreprise manqua.

19 janvier. — Le 19, on sut que Marcillac [3], capitaine dans le régiment de cuirassiers du Roi et aide de camp du duc de Vendôme, avoit eu un bâton d'exempt dans la compagnie de Villeroy, vacant par la mort de Curly, au fils duquel le Roi avoit donné

1. C'étoit un cadet de la branche d'Espinoy, des Pays-Bas, qui étoit fort honnête homme, et il quittoit par chagrin de n'avoir pas été fait brigadier.

2. Gentilhomme de Limousin qui avoit été assez malheureux pour laisser surprendre la Mirandole, quoique, selon les gens qui étoient revenus d'Italie, il n'y eût point de sa faute; il quittoit pour n'avoir pas été fait brigadier, étant un très ancien officier.

3. Gentilhomme du côté de Toulouse.

cinq cents écus de pension. Le soir, on apprit que Sa Majesté avoit agréé que Vandeuil, lieutenant général, se retirât du service, et qu'elle avoit donné à son fils, encore très jeune, et depuis peu dans sa première compagnie de mousquetaires, le gouvernement de Peccais, en Languedoc, dont le père étoit revêtu ; tout le monde en fut ravi, car le Roi ne pouvoit pas trop récompenser les bons services que Vandeuil lui avoit rendus.

20 janvier. — Le lendemain, on sut que Sa Majesté avoit donné la lieutenance de ses gardes de la compagnie de Duras, que quittoit Vandeuil, au comte de Marnays, qui en étoit premier enseigne, l'enseigne de Marnays au chevalier de la Villeneuve [1], aide-major de la compagnie, l'aide-majorité à Vernassal [2], exempt. On apprit encore que le comte de Pertuis ayant demandé au Roi l'agrément d'un régiment de dragons, et le comte d'Armentières [3] ayant demandé celui de lever un régiment d'infanterie à ses dépens, ils avoient été tous deux refusés ; peut-être parce qu'ils venoient tous deux de sortir d'une prison de sept années, où le Roi les avoit retenus, parce qu'ils avoient été accusés de s'être battus en duel l'un contre l'autre.

Le bruit couroit alors que Rhinberg s'étoit rendu par faute de vivres, mais cette nouvelle n'étoit pas encore bien certaine ; ce qu'on savoit certainement étoit que le Roi avoit mandé au marquis de Grammont, qui commandoit dans la place, de la rendre quand il le jugeroit à propos. Du côté d'Italie, on mandoit que le duc de Vendôme avoit eu des avis que les ennemis avoient dessein de secourir Bercelle ; qu'ils y avoient fait entrer plusieurs paysans, et qu'un d'eux, en sortant de la place, avoit été pris, et avoit dit qu'une bombe avoit consumé un magasin des assiégés et en avoit beaucoup endommagé un autre, ce qui leur avoit fait grand tort ; qu'on ne croyoit pas néanmoins qu'il fût praticable que les ennemis entreprissent de secourir Bercelle, parce qu'il auroit fallu qu'ils eussent passé par-dessus

1. Gentilhomme de Beauce qui étoit neveu du marquis de Denonville ; il n'étoit pas le premier exempt, ayant devant lui Pignan et le comte de Loches.

2. Gentilhomme d'Auvergne, qui étoit neveu du célèbre abbé de Rancé, réformateur de la Trappe.

3. Ci-devant le vicomte d'Auchy ; mais il venoit de prendre le nom d'Armentières, parce que Mlle d'Armentières, sa tante, lui avoit fait donation de tout son bien ; c'étoit un gentilhomme de Picardie.

tous les quartiers du duc de Vendôme, et que cependant ce prince tenoit des troupes en corps pour s'opposer à leurs desseins.

21 janvier. — Le 21, le Roi parla d'un assassinat bien hardi qui avoit été fait à Rome. Mgr Zeccadoro, secrétaire des brefs, qui étoit dans les intérêts de la France, marchant le long de la galerie du Vatican qui tient à l'appartement du Pape, suivi de quatre laquais, un homme vint, et lui tira un coup de carabine, qui le frappa au haut du bras et le perça de part en part; il tomba du coup, ses quatre laquais s'enfuirent. Au bruit, on ferma toutes les portes, à la réserve d'une, par laquelle l'assassin se sauva, sans que personne s'y opposât.

Ce jour-là, le prince de Condé fut attaqué de la fièvre, qu'il eut trois jours, mais elle se termina par un grand rhume. On sut aussi que le chevalier de Rohan avoit la petite vérole à Paris.

La saison convenoit à faire des mariages. On sut que le marquis de Morangies [1], colonel d'infanterie, épousoit Mlle de Châteauneuf, fille du dernier ambassadeur de Constantinople [2], et que celui du duc de Mortemart étail entièrement rompu; mais on apprit avec étonnement que le duc de Gesvres épousoit Mlle de la Chesnelaye [3], qui n'avoit que vingt ans, et que le Roi n'avoit pu venir à bout de l'en dissuader.

Le soir, le Roi fit une promotion de cinq cent quarante chevaliers de l'ordre de Saint-Louis, et il y en eut encore plus de quatorze cents mécontents; mais il n'étoit pas possible qu'il contentât tout le monde.

22 janvier. — Le 22, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et on apprit que les ennemis avoient assemblé un corps et avoient marché avec quatre pièces de canon pour attaquer un château qui est entre Luxembourg, Limbourg et Bonn; mais que Lacroix [4], s'étant trouvé auprès, y avoit jeté trente hommes, et que les ennemis s'étoient retirés; que le même Lacroix avoit jeté des canonniers, des bombardiers, des mineurs, des munitions et de l'argent dans Bonn.

On sut aussi que les fanatiques continuoient leurs violences

1. Gentilhomme de Languedoc.
2. Il étoit Savoyard de nation, et s'étoit venu établir de Paris.
3. Damoiselle de Bretagne.
4. Célèbre partisan, qui, de soldat, étoit devenu colonel.

en Languedoc; qu'il y avoit quatre diocèses où l'on ne faisoit presque plus d'exercice de la religion; que le comte de Broglie [1] et son fils avoient pensé être pris, et que le célèbre partisan Poulle [2] avoit été tué.

Le soir, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel il mandoit au Roi que le marquis de Vaubecourt ayant marché à Bondanello, sur le bord de la Secchia, où les ennemis avoient quatre cents hommes retranchés à la tête de leur pont, il avoit forcé leur retranchement, et en avoit fait quarante prisonniers, et que tout le reste avoit été tué ou noyé.

On sut encore, ce jour-là, que le marquis de Courtenvaux, après avoir eu trois jours un très grand mal de gorge, avoit enfin jeté un abcès par la bouche, et c'étoit le troisième qu'il jetoit de cette manière depuis quelques années.

23 janvier. — Le 23, on sut que le Roi avoit donné au fils de Cabanac, écuyer de sa petite écurie, la survivance de la charge d'écuyer par quartier, dont le père étoit revêtu, et que le maréchal de Villeroy avoit pris le bâton à la place du maréchal de Noailles, qui étoit malade d'une grosse fluxion par tout le corps. On vit aussi le Roi signer le contrat de mariage du duc de Gesvres, qui fut le sujet de la conversation de toute la cour. On apprit encore que le Roi avoit donné au marquis de Chasteaugnay [3], capitaine de cavalerie, le bâton d'exempt dans la compagnie de Duras, qui vaquoit par la promotion du chevalier de la Villeneuve.

L'après-dînée, le Roi alla s'établir pour quatre jours à Marly, et comme il faisoit travailler le soir dans ses jardins, on apprit tout d'un coup qu'il avoit choisi pour major de son régiment des gardes, à la place de Traversonne, auquel il donnoit huit mille livres de pension, Bernières [4], qui n'en étoit que le quinzième capitaine, et qui arriva sur-le-champ, et vint rendre grâces à Sa Majesté.

24-25 janvier. — Le 24, on sut que la marquise de Main-

1. Lieutenant général des armées du Roi qui commandoit en Languedoc.

2. Il étoit natif de Pignerol, où il avoit servi utilement pendant les guerres contre le duc de Savoie.

3. Gentilhomme d'Auvergne.

4. Il étoit le fils d'un conseiller du parlement de Rouen, et l'on ne démêloit pas bien, étant aussi jeune qu'il l'étoit, par où il avoit trouvé moyen de s'élever à la majorité des gardes au préjudice de treize de ses anciens.

tenon avoit eu la fièvre toute la nuit, et, le lendemain, elle se réveilla encore avec la fièvre.

Ce matin-là, on apprit que la marquise de Torcy étoit accouchée d'un fils; grande joie pour son mari, parce qu'elle avoit eu trois filles de suite. On sut aussi ce jour-là que le maréchal de Noailles étoit plus mal, et qu'il lui paroissoit une grosse enflure à la gorge, qui pouvoit dégénérer en abcès ou en anthrax.

26 janvier. — Le 26, on sut que ce maréchal n'étoit pas mieux, et que sa tumeur étoit toujours très grosse et très douloureuse.

On apprit aussi que le Bailleul, lieutenant du régiment des gardes, avoit eu l'agrément d'acheter la compagnie de Bernières.

27 janvier. — Le 27, le Roi revint de Marly à Versailles, et on sut que Zeccadoro étoit mort de sa blessure.

On disoit aussi que le mariage du marquis de Lavardin avec Mlle de Noailles étoit conclu, et qu'on avoit dépêché à Rome pour avoir la dispense, parce qu'ils étoient cousins germains [1].

28 janvier. — Le 28, on eut nouvelle qu'enfin le parlement d'Angleterre avoit accordé aux Hollandois la levée de dix mille hommes d'augmentation qu'ils lui demandoient depuis longtemps; mais que la reine Anne y avoit mis une condition qui intriguoit beaucoup tous les marchands de Hollande, c'est-à-dire que tout commerce, même celui des lettres, seroit aboli avec les deux couronnes. Cela causoit de terribles rumeurs dans les Provinces-Unies, et cependant la nécessité les forçoit d'accepter toutes sortes de conditions, même à leur préjudice. Ce fut ce jour-là que le duc de Bourgogne reçut du Roi l'ordre de Saint-Louis à la tête d'une quarantaine d'officiers vieux ou estropiés. Quelques jours auparavant, ce prince avoit dit au Roi que, puisqu'il lui faisoit l'honneur de lui donner les armées à commander, il se regardoit comme maréchal de France, et que, comme Sa Majesté donnoit aux maréchaux de France l'ordre de Saint-Louis, il la supplioit de le lui vouloir aussi donner. D'abord le Roi n'avoit pas compris qu'il le lui demandât pour lui, mais le prince s'étant expliqué

1. Le défunt marquis de Lavardin avoit épousé en premières noces la sœur du duc de Chevreuse, dont il avoit eu la marquise de la Chastre et une autre fille qui s'étoit faite religieuse, et en secondes noces la sœur du duc de Noailles, dont il avoit eu ce garçon-ci et deux filles.

plus clairement, le Roi lui avoit dit que cette affaire ne seroit pas difficile à faire pour lui, et lui ayant demandé quel jour il vouloit qu'il lui donnât cet ordre, le prince lui avoit répondu qu'il seroit bien aise d'être reçu avec les autres chevaliers ; et effectivement, c'étoit là le moyen de s'attirer l'amitié de tous les officiers des armées.

Le même jour, le maréchal de Villeroy, qui avoit pris le bâton à cause de la maladie du maréchal de Noailles, se trouva tellement incommodé de la goutte, qu'il fut obligé de se faire transporter à Paris. En son absence, Brissac, major des gardes du corps, comme plus ancien lieutenant de la compagnie de Noailles [1], porta le bâton tout le jour auprès du Roi, et, le soir, le maréchal de Duras arriva et s'en mit en possession.

29 janvier. — Le 29, les députés des États d'Artois vinrent complimenter le Roi, et l'abbé de Blangy porta la parole pour eux. Le maréchal de Tallard avoit eu de fréquentes audiences du Roi pendant les derniers jours, et on sut, ce jour-là, qu'il partoit incessamment pour aller à Metz, pour aller secourir Traërbach et mettre Sarrelouis hors d'état d'être attaqué par les Allemands, qui le menaçoient.

On apprit encore, le même jour, que le maréchal de Montrevel avoit aussi ordre de partir incessamment pour aller commander en Languedoc, et on croyoit même qu'il pourroit aller plus loin après qu'il auroit exterminé les fanatiques. En effet, on voyoit en Espagne près de trente mille hommes de troupes réglées, et on n'y voyoit point de chef pour les commander.

30 janvier. — Le 30, on sut que la gendarmerie revenoit en France pour se remonter, le Roi la destinant pour aller servir dans l'armée d'Allemagne; qu'il revenoit encore d'Italie trois régiments de cavalerie, et que, pour les carabiniers, ils restoient au delà des monts. On disoit alors hautement que le prince Eugène commanderoit sous le Roi des Romains contre le duc de Bavière, que l'Empereur et son conseil menaçoient d'une sanglante tragédie, mais il étoit en état de se bien défendre. On eut aussi nouvelle qu'un parti de quatre cents hommes, sorti de Nancy, avoit été battu par un parti des en-

1. Le major et les deux autres aides-majors sont censés être de la compagnie de Noailles, et Brissac étoit infiniment plus ancien que tous les autres officiers du corps.

nemis qui étoit embusqué au delà de cette place; que le comte d'Avéjan, qui y commandoit, étoit sorti avec une partie de sa garnison, mais qu'il avoit trouvé les ennemis retirés.

31 janvier. — Le 31, on eut nouvelle que Saint-Paul [1], capitaine de vaisseau du Roi, croisant entre Dunkerque et l'Angleterre avec un vaisseau de trente-cinq pièces de canon et une frégate de vingt-deux, avoit rencontré un vaisseau de guerre anglois de quarante pièces de canon, avec lequel un vaisseau marchand percé pour cinquante pièces, et qui néanmoins n'en avoit que dix-huit, marchoit de conserve; que Saint-Paul ayant détaché sa frégate pour aller attaquer le vaisseau marchand, qu'elle n'avoit pas eu de peine à prendre, étoit allé tout d'un coup à l'abordage du vaisseau de guerre, lequel l'avoit évité la première fois; mais que Saint-Paul, étant revenu une seconde fois, l'avoit accroché, étoit sauté dedans, avoit tué tout ce qui s'étoit rencontré sur le pont, et s'étoit rendu maître du vaisseau, dans lequel il y avoit quatre cents hommes, officiers, soldats ou matelots; que Saint-Paul avoit ensuite ramené sa prise à Dunkerque, où l'on avoit trouvé que le vaisseau marchand étoit tout chargé de blé, ce qui devoit faire un extrême tort en Hollande, où il étoit très rare en ce temps-là.

Mais la nouvelle qui faisoit le plus de bruit à la cour étoit que le comte d'Évreux [2] avoit l'agrément d'acheter du comte d'Auvergne, son oncle, la charge de colonel général de la cavalerie; qu'il lui en devoit payer six cent mille livres; que sa famille lui fournissoit quatre cent cinquante mille livres, et que le comte de Toulouse lui prêtoit cent cinquante mille livres sans aucun intérêt, et qu'il ne lui devoit rendre que quand il seroit en état de le faire.

On disoit encore que les ennemis démolissoient la citadelle, la Chartreuse [3] et toutes les autres fortifications de Liège.

1. Il étoit d'une famille de Paris.
2. Quatrième fils du duc de Bouillon.
3. Cette nouvelle n'étoit pas trop certaine.

FÉVRIER 1702

1er février. — Le premier de février, on apprit que le jeune marquis d'Alègre [1] avoit acheté du comte de Tillières le régiment de Cravates du Roi cent cinq mille livres, et que le Roi avoit donné au marquis de Rannes le régiment de dragons de Saint-Sernin, dont il y avoit déjà neuf compagnies sur pied, le colonel n'ayant pas eu la force de faire la compagnie colonelle et les deux autres qui restoient à lever.

2 février. — Le 2 au matin, le Roi tint le chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit, où les preuves du comte de Marsin furent admises; ensuite Sa Majesté marcha à la chapelle avec les chevaliers, et le comte de Marsin y fut reçu avec les cérémonies ordinaires.

Le même matin, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel il mandoit au Roi que les ennemis s'assembloient dans la vallée de Kintzig, et qu'il avoit détaché cinquante hommes par bataillon, et tous les grenadiers pour les aller observer. En même temps, il arriva un autre courrier du marquis de Puysieulx, qui mandoit que les ennemis s'assembloient vers les villes forestières, et qu'ils avoient de gros canons.

On sut aussi que le marquis d'Illiers [2] avoit eu l'agrément de la compagnie des chevau-légers de Berry, qu'il achetoit quarante-deux mille écus du marquis de Keroüart [3].

L'après-dînée, le Roi entendit le premier sermon du P. Lombart, Jésuite, qui devoit prêcher le carême, et ensuite les vêpres chantées par sa musique.

3 février. — Le 3, on apprit que le baron de Busca [4] avoit donné la démission de sa charge de lieutenant des gardes du corps dans la compagnie de Lorge; que Longuerue [5], premier enseigne, avoit monté à sa place, et que le second fils du baron

1. Fils aîné du marquis d'Alègre, lieutenant général des armées du Roi; ce n'étoit encore qu'un enfant, qui n'avoit été qu'un an dans les mousquetaires.
2. De la maison d'Entragues, fils du défunt marquis d'Illiers, sous-lieutenant des chevau-légers de la garde, qui fut tué au combat de Seneb.
3. Gentilhomme de Basse-Bretagne, qui se retiroit pour n'avoir pas été fait brigadier aux deux dernières promotions.
4. Lieutenant général des armées du Roi.
5. Gentilhomme de Normandie.

de Busca[1], qui n'étoit que le troisième exempt de la compagnie, avoit eu l'enseigne de Longuerue.

Il arriva ce jour-là un courrier du maréchal de Villars, par lequel on sut que les ennemis avoient attaqué la tête du pont d'Huningue, et qu'ils avoient été repoussés.

Le soir, on commença à voir la liste des officiers généraux destinés pour les trois armées, laquelle on a jugé à propos d'insérer ici

Armée de Flandre.

Généralissime.

Le duc de Bourgogne.

Généraux.

Le maréchal de Villeroy.
Le maréchal de Boufflers.

Lieutenants généraux.

De Ximénès.
Le baron de Busca.
Le comte de Gacé.
Le comte de Coigny.
Le comte de Guiscard.
Le duc de Berwick.
Le comte d'Usson.
Le comte d'Artagnan.
Le duc de Roquelaure.
Le chevalier de Gassion.
Le comte de la Mothe.
Le comte de Solre.
Le comte de Pracomtal.
Le marquis d'Alègre.
Le duc de Luxembourg.
Le marquis de Blainville.
Le duc de Villeroy.
Le comte de Caylus.

1. L'aîné étoit guidon de gendarmerie après avoir quitté le petit collet.

Reynold.
Le marquis de Courtebonne.
Le comte de Rigauville.
Le comte d'Artagnan, des mousquetaires.
Caraman.
Le marquis de Surville.
Le duc de Charost.
Le marquis d'Antin.
Le marquis de Liancourt.

MARÉCHAUX DE CAMP.

De Thouy.
Surbeck.
Le marquis de la Chastre.
De l'Estrade.
Le marquis d'Imécourt.
Le chevalier de Saillant.
Le comte de Montesson.
Le comte de Sousternon.
De l'Abadie.
Le duc de Guiche.
Le marquis de Biron.
Le marquis de Mornay.
Le prince de Rohan.
Le chevalier du Rozel.
Le prince d'Espinoy.
Le chevalier de Courcelles.
Le duc de Montfort.
Puységur.
Le duc de la Feuillade.
Hessy.
Le chevalier d'Asfeld.
Le marquis de Vibraye.
Le comte de Horn.
Le comte de Geoffreville.
Le prince de Birckenfeld.

Armée d'Allemagne.

GÉNÉRAL.

Le maréchal de Villars.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

Le comte de Marsin.
Le marquis de Lannion.
Le marquis de Locmaria.
Le comte du Bourg.
Le marquis de Clérembault.
Le marquis de Grammont.
De Magnac.
Le marquis du Rozel.
Le comte de Saint-Mauris.
Le comte d'Hautefort.
Le comte de Druy.
Le comte de Roucy.

MARÉCHAUX DE CAMP.

De Saint-Laurent.
Le comte de Grammont.
Le marquis de Sailly.
Le comte de Marivault.
Le comte de Flamanville.
Le marquis de Blanzac.
Le comte de Chamarande.
Legall.
Le marquis de Thiange.
Le comte d'Estaing.
De Chéladet.
Le duc d'Humières.
Le prince Camille.
Le comte de Chamilly.
Le commandeur de Forsat.
Lée.
D'Orington.
Le chevalier de Sainte-Hermine.
Le comte de Nogent.
Le comte de Manderscheidt.
Le comte de Vaillac.
Le marquis de Valsemé.
Le comte de Gévaudan.
Le marquis de Vivans.
Le marquis du Châtelet.

Armée d'Italie.

Général.

Le duc de Vendôme.

Lieutenants généraux.

Le marquis de Vaubecourt.
Le marquis de Barbezières.
Le comte de Bezons.
Le comte de Médavy.
Le comte de Saint-Fremond.
Albergotti.
Le marquis de Praslin.
Zurlauben.
Le marquis de Montgon.
Le marquis de Chémerault.

Maréchaux de camp.

Le marquis de Langalerie.
Le marquis de Bouligneux.
Chartoigne.
Le comte de Mursay.
Le comte de Narbonne.
Le marquis d'Aubeterre.
D'Arennes.
Galmoy.
Le chevalier de Vaudrey.
Le marquis de Guébriant.
Bérulle.

4 février. — Le 4, le bruit couroit que les ennemis avoient levé le siège de Traërbach; mais, dans la suite, cette nouvelle ne se trouva pas véritable. On disoit encore que les troupes de l'Empereur s'étoient emparées d'un poste nommé Neubourg, sur les frontières de Bavière, et que l'électeur y marchoit pour les attaquer. On assuroit aussi que le roi de Pologne redemandoit avec des instances extraordinaires les dix régiments qu'il avoit envoyés à l'Empereur, lesquels, étant diminués de moitié dans la marche qu'ils avoient faite de Pologne à Egra,

devoient encore s'affoiblir davantage dans la marche qu'ils feroient pour s'en retourner en Pologne.

5 février. — Le 5, on eut nouvelle que Streff[1], brigadier de cavalerie de la garnison de Bonn, étant venu pour enlever à Licknick, qui est sur la Roer, un quartier de cinq cents chevaux des ennemis, y étoit entré la nuit, avoit tout tué ou fait prisonnier, et avoit emporté les timbales et les étendards. On sut ce jour-là que Vallée[2], premier commis des finances, avoit été dépossédé de son emploi, et le contrôleur général de Chamillart avoit mis à sa place un des parents de sa femme nommé le Rebours[3], qui sembloit devoir prétendre à quelque emploi plus considérable.

On faisoit alors grand bruit des nouvelles brouilleries de la cour d'Espagne, et on disoit que le cardinal d'Estrées s'y étoit brouillé avec le cardinal Portocarrero, lequel demandoit à se retirer; que le cardinal d'Estrées avoit voulu, suivant l'usage de France, entrer à toutes sortes d'heures chez la reine d'Espagne quand le roi y étoit, et que les Espagnols l'avoient trouvé très mauvais.

6 février. — Le 6, le maréchal de Tessé arriva à la cour; il fut reçu du Roi très agréablement; il fut enfermé deux heures avec la duchesse de Bourgogne, et l'on disoit tout haut qu'il alloit être nommé capitaine des gardes du corps.

Ce jour-là, le bruit couroit que les ennemis marchoient pour assiéger Neubourg, et que, pendant ce temps-là, le maréchal de Villars feroit le siège du fort de Kehl. Ce fut encore le même jour que le maréchal de Tallard partit pour Metz.

7 février. — Le 7, le marquis d'Espinac[4], sous-lieutenant de gendarmerie, eut l'agrément de vendre sa charge, se retirant à cause de ses incommodités, et le marquis de Dauvet[5], enseigne dans le même corps, eut la permission de l'acheter.

8 février. — Le 8, le marquis de Dromesnil[6], capitaine

1. Il étoit de la Lorraine allemande.
2. Il fut regretté de tout le monde, à cause de son honnêteté.
3. Son père avoit été ancien président de son semestre au Grand Conseil, avant qu'il y eût un premier président.
4. Gentilhomme de Bourgogne.
5. Gentilhomme de Normandie de la même maison que le grand fauconnier.
6. Gentilhomme de Picardie, parent du maréchal de Boufflers; il étoit encore tout jeune, mais mécontent de n'être pas brigadier.

lieutenant des gendarmes Dauphin, et le comte de Beaujeu [1], capitaine lieutenant des gendarmes d'Anjou, demandèrent au Roi l'agrément de vendre leurs charges, ce que le Roi leur accorda avec regret, principalement à l'égard de Beaujeu, qui étoit brigadier de cavalerie, et avoit commandé la gendarmerie toute la campagne.

Le soir, la nouvelle duchesse de Gesvres fut présentée au Roi par la duchesse du Lude chez la marquise de Maintenon, et prit au souper possession du tabouret.

On disoit alors que le maréchal de Villars passeroit le Rhin avec son armée entre le 10 et le 11, et que le duc de Bavière faisoit le siège de Neubourg.

9 février. — Le 9, le duc de Berry étant à la chasse se trouva fort mal et s'évanouit tout d'un coup; on le ramena à Versailles dans son carrosse, aussitôt qu'il fut revenu de son évanouissement : on le fit mettre au lit, et comme on lui trouva tout le corps couvert de grosses ébullitions, on lui tira sur-le-champ quatre grandes poëlettes de sang, ce qui le tira d'affaire tout d'un coup, car tout son mal ne venoit que de trop de réplétion, étant beaucoup plus gros qu'il ne convenoit à son âge, et mangeant avec un appétit démesuré.

10 février. — Le 10, les courtisans furent bien étonnés quand ils apprirent que le Roi avoit choisi le maréchal d'Harcourt pour remplir la place du maréchal de Lorge en qualité de capitaine des gardes du corps, et cela leur fit connoître que très souvent leurs conjectures se trouvent fausses, et que quelquefois le moyen d'empêcher qu'un homme obtienne l'emploi qu'il souhaite, c'est de publier qu'il est assuré de l'obtenir.

11 février. — Le 11, on apprit que le prince de Neufchâtel [2] étoit mort à Paris de maladie, et on disoit que Maupeou, capitaine au régiment des gardes, vendoit sa compagnie, ne pouvant se consoler que la faveur du chancelier n'eût pu lui procurer la majorité qu'il souhaitoit passionnément.

12 février. — Le 12, le bruit couroit que le grand prieur de Hautefeuille étoit mort de la chute qu'il avoit faite ; mais s'il

1. Gentilhomme de Champagne.
2. Fils naturel du comte de Soissons, prince du sang, auquel sa tante, la duchesse de Nemours, avoit fait prendre ce nom en lui faisant épouser la fille du feu maréchal duc de Luxembourg.

n'en étoit pas mort, au moins en étoit-il extrêmement malade, un semblable accident étant bien dangereux pour un homme de quatre-vingts ans.

Le bruit couroit aussi que le maréchal de camp Jullien avoit défait sept ou huit cents fanatiques, mais cette nouvelle ne se trouva pas bien fondée.

Le soir, on en eut une plus certaine et plus considérable, qui étoit que le duc de Bavière avoit pris Neubourg, sur le Danube, où il avoit fait trois mille cinq cents prisonniers de guerre, et où l'électrice palatine douairière [1] s'étoit trouvée enfermée, n'ayant pas voulu en sortir, quoique le duc de Bavière lui en eût offert la permission; que ce prince lui avoit offert ensuite de se retirer où il lui plairoit, mais qu'elle n'avoit encore pu se résoudre à quitter Neubourg.

13 février. — Le 13, on eut de plus grands éclaircissements des brouilleries de la cour d'Espagne, et on sut qu'effectivement le cardinal, et même l'abbé d'Estrées avoient voulu entrer chez la reine avec le roi à Alcala, où cette princesse étoit venue au-devant du roi son époux; que les grands, qui attendoient tout le jour dans une antichambre, l'avoient trouvé fort mauvais, et que la princesse des Ursins [2], dame d'honneur, avoit fait refuser la porte de la chambre au cardinal, quoique d'ailleurs son ami intime de tout temps; que le cardinal Portocarrero, qui avoit été nommé colonel du régiment des gardes du roi d'Espagne, n'avoit eu aucun démêlé avec le cardinal d'Estrées, mais qu'il en avoit eu de très grands avec San-Estevan, sa créature, à cause de diverses grâces, comme des grandesses, des pensions et des emplois que le cardinal avoit fait faire à diverses personnes sous le nom de la reine, pendant l'absence du roi, qu'on le vouloit obliger de révoquer, mais que ce prince n'y avoit jamais voulu consentir.

Le même jour, on sut que le prince de Saxe-Gotha étoit allé servir avec le roi de Suède à la tête de toutes ses troupes, et qu'en même temps il redemandoit au roi de Pologne l'électorat de Saxe, prétendant qu'il lui appartenoit par le droit de la nature, l'électeur Jean-Frédéric, son auteur, en ayant été dépouillé par l'empereur Charles-Quint.

1. Femme du père de l'électeur palatin du Rhin alors régnant.
2. Ci-devant la duchesse de Bracciano.

On eut le même jour la nouvelle de la reddition de Rheinberg, et que le marquis de Grammont, qui y commandoit, ne s'étant rendu que faute de vivres, avoit obtenu une capitulation honorable, étant sorti avec quatre pièces de canon, et ayant été conduit à Louvain.

Du côté d'Italie, on apprit que le duc de Vendôme avoit pris les tours de Serravalle, poste très considérable auprès d'Ostiglia, et qu'il faisoit avancer toutes les troupes d'Espagne au blocus de Bercelle, pour pouvoir envoyer un corps au-devant de huit mille hommes de recrue qui venoient d'Allemagne aux ennemis par le Tyrol.

14 février. — Le 14, le Roi alla s'établir à Marly pour y passer son carnaval, et pour y rester jusqu'au premier samedi de carême.

15 février. — Le 15, le bruit couroit que le duc de Bavière ayant eu avis que le comte de Styrum s'avançoit avec un corps de dix mille hommes pour secourir Neubourg, ce prince, qui avoit déjà pris cette place, avoit marché au-devant du comte, l'avoit combattu, l'avoit défait, et lui avoit tué six mille hommes sur la place; mais cette nouvelle étoit trop grande pour ne mériter pas confirmation.

On disoit encore qu'enfin la ville d'Amsterdam avoit consenti à l'interdiction du commerce avec les deux couronnes pour un an seulement; que le projet pour l'Amérique étoit changé en celui d'aller en Portugal avec dix mille hommes de débarquement, pour en faire déclarer le roi, et ensuite entrer en Espagne. Les lettres des marchands portoient ce jour-là que le roi de Pologne y avoit été assassiné [1] ou qu'on lui avoit coupé la tête.

On sut encore que la marquise douairière de Pomponne [2] étoit extrêmement malade à Paris, et que l'abbé de Pomponne, son fils, aumônier du Roi, qui étoit en quartier, et le marquis de Torcy, son gendre, secrétaire d'État et ministre, avoient eu permission de se rendre auprès d'elle.

16 février. — Le 16, on apprit, par les lettres d'Espagne, que toute la cour étoit tombée sur l'abbé d'Estrées, qui s'étoit avisé d'entrer sept ou huit fois par jour chez la reine, passant sur le ventre à tous les grands qui demeuroient avec respect

1. Cela se trouva faux dans la suite.
2. Veuve du ministre d'État.

dans les antichambres, et se moquant des remontrances de la princesse des Ursins, qui disoit hautement qu'elle aimoit mieux se retirer que de s'exposer aux reproches de toute une nation, qui lui avoit témoigné de la confiance, et qui étoit capable de se porter aux dernières extrémités, si on ne la contentoit sur ce point-là. Cependant, à la cour de France, on n'y voyoit pas d'autre remède que de rappeler l'abbé d'Estrées, et les gens qui prenoient intérêt à lui étoient persuadés qu'on lui en devoit bientôt envoyer les ordres, s'il ne les avoit déjà reçus[1]. D'ailleurs le conseil d'Espagne étoit rétabli dans sa situation ordinaire, dès le premièr jour que le Roi étoit arrivé à Madrid, la Junte ayant cessé par l'arrivée de Sa Majesté, avec laquelle le secrétaire *del despacho général* travailloit tout seul, et venoit ensuite lui rapporter les résultats du conseil. D'un autre côté, il y avoit des gens éclairés qui prétendoient savoir certainement que le Roi avoit résolu de soutenir fortement le cardinal d'Estrées contre le conseil d'Espagne, et qu'il avoit fait savoir aux ministres de cette cour que les affaires d'Espagne étant devenues les siennes, et contribuant de toutes ses forces pour les maintenir, il étoit juste qu'il y eût un homme à lui qui lui en rendît bon compte, auquel il pût se confier, et qui l'avertît du véritable état de toutes choses, afin de prendre des mesures justes. On disoit aussi qu'on avoit découvert que le duc de Medina-Celi, qui avoit passé en France l'été dernier à son retour de Naples, où il avoit été vice-roi, étoit l'auteur de toute la brouillerie qui étoit dans le conseil, et que Sa Majesté, qui avoit dépêché un courrier à Madrid, en attendoit le retour, voulant absolument que le démêlé du cardinal d'Estrées avec la princesse des Ursins s'accommodât au plus tôt.

D'un autre côté, on apprenoit de Londres qu'on y faisoit plus de cas de la neutralité du Portugal qu'on n'y auroit fait de sa déclaration, parce qu'il n'en coûteroit rien à la nation pour la neutralité; et que si Sa Majesté portugaise avoit pris parti dans la ligue, il auroit fallu faire de grandes dépenses pour la con-

1. [Ces premiers démêlés entre la princesse des Ursins et l'abbé d'Estrées s'accentuèrent chaque jour davantage et aboutirent à la première disgrâce de Mme des Ursins, dont l'ambition était de se substituer à l'ambassadeur de France pour les rapports entre la France et l'Espagne. — Voy. les *Mémoires du duc de Saint-Simon* et ceux de *Daniel de Cosnac*, avec la *Notice* dont nous les avons fait précéder. — *Comte de Cosnac.*]

server; mais il falloit bien que les Anglois cherchassent à se consoler de n'avoir pu engager le roi de Portugal à se déclarer pour eux.

17 février. — Le 17, on étoit persuadé à la cour que le maréchal de Villars avoit ordre de faire tous ses efforts pour joindre le duc de Bavière, et que c'étoit le véritable motif de sa marche et de son passage du Rhin, et que, si cette jonction ne se faisoit pas, c'étoit qu'il y auroit de l'impossibilité. Cependant Traërbach étoit toujours assiégé, mais le siège alloit fort lentement, et le maréchal de Tallard se disposoit, non seulement à le secourir, mais à s'avancer jusqu'à Bonn, où l'on prétendoit qu'il devoit jeter des troupes nouvelles et toutes sortes de munitions.

Du côté du Portugal, on assuroit que les ministres de l'Empereur, de l'Angleterre et de la Hollande avoient si peu avancé en leur négociation que le chancelier Méthuin en étoit parti enflammé de colère, et avoit protesté hautement que lorsque les deux couronnes dépouilleroient le roi de Portugal de ses États, il ne trouveroit aucun secours, ni en Angleterre, ni en Hollande. On mandoit aussi de Toulon qu'on en faisoit partir deux vaisseaux de guerre de soixante pièces de canon, pour aller prendre à Cagliari un bâtiment de neuf cent mille livres appartenant à la compagnie de Marseille, auquel les Flessinguois avoient donné chasse; que les négociants avoient armé deux frégates de quarante pièces de canon pour le Levant, et qu'un vaisseau de soixante pièces de canon, avec quatre barques armées, alloit passer dans le golfe de Venise pour joindre des Chiens, pendant que deux frégates de quarante pièces de canon étoient destinées pour transporter les recrues en Italie, dont les premières devoient être arrivées dès le 7 à Final.

On apprit, ce jour-là, que le comte d'Harcourt avoit épousé Mlle de Coigny.

18 février. — Le 18, on apprit que le maréchal de camp Jullien avoit acculé huit ou neuf cents fanatiques au bord d'une rivière, mais que, pendant la nuit, ils avoient eu le temps de la passer sur des bateaux, et qu'ainsi on avoit manqué un beau coup. On assuroit aussi qu'ils attendoient quatre cent mille livres ou deux cent mille écus, qui leur venoient de Hollande par Genève, et qu'on étoit attentif à suivre de fort près leurs correspondants.

On écrivoit aussi de Final que le prince de Vaudemont y envoyoit le régiment espagnol de Lisbonne, sur les bruits qui couroient des desseins que les Anglois et les Hollandois avoient sur les places de la Méditerranée; qu'on avoit fait à Finale de grandes provisions de vivres, tant pour la garnison que pour les recrues françoises qu'on y attendoit, et qu'on préparoit à Milan un très gros équipage d'artillerie, qu'on devoit faire marcher au premier mai vers Mantoue.

Le même jour, les lettres de Hollande du 12 contenoient un extrait de celles d'Angleterre du 6, dont le principal article regardoit le Portugal, que les Anglois se flattoient toujours de faire entrer dans leur alliance; et cependant cet extrait marquoit qu'encore que le public eût nommé le comte de Schonberg et quelques autres généraux, et que peut-être quelques-uns d'eux s'en flattassent, néanmoins il n'y avoit encore rien d'assuré; qu'au surplus, comme le Parlement tendoit à sa fin, on parloit, suivant la coutume, de quelque changement à la cour, que l'auteur de la lettre ne vouloit pas encore mander, jusqu'à ce qu'il en fût plus assuré; mais que ce qu'il y avoit de plus certain étoit que la reine feroit une promotion d'officiers généraux, que milord Catz et le major général Ramsay seroient faits lieutenants généraux avec quelques autres.

Les mêmes lettres de Hollande portoient que l'affaire de l'interdiction de tout commerce avec la France et l'Espagne avoit été entièrement terminée à la Haye le 10 au matin; mais qu'il y avoit été résolu que ce ne seroit que pour un an, à commencer du mois de mai prochain; et pour faire voir comme toutes les provinces ne s'y étoient résolues que par force, et qu'elles connoissoient parfaitement que cela tendoit à détruire entièrement leur commerce, les mêmes lettres marquoient le détail des avis de toutes les provinces et des villes principales : qu'Amsterdam avoit consenti à la défense du commerce et des courriers sans restriction pour une année seulement; que Harlem y avoit consenti, à condition qu'on n'empêcheroit pas le transport du sel blanc en Flandre; Leyde, pourvu qu'il y eût assez d'huile pour la manufacture de ses draps; que Rotterdam avoit protesté contre, mais que néanmoins on assuroit que toute la province de Hollande suivroit la résolution d'Amsterdam, parce que, si l'on accordoit aux autres villes les restrictions qu'elles deman-

doient, il ne leur seroit pas possible de faire leur commerce sans passeports des États-Généraux, qui certainement ne leur en donneroient point; qu'à l'égard des provinces de Frise et d'Over-Yssel, elles n'y avoient consenti qu'à condition qu'on mettroit de gros droits sur l'entrée des grains étrangers, mais qu'on n'avoit pas fait d'attention à cette restriction, et qu'en un mot les États-Généraux étoient résolus à l'interdiction de tout commerce, et à la faire observer avec toute la sévérité possible; et que, pour rompre toutes les mesures de ceux qui voudroient traverser leurs desseins, ils avoient proposé aux États de Hollande d'interrompre les courriers qui alloient à Brême, à Hambourg, à Lubeck et autres places du Nord; que les ministres du Nord s'en étoient plaints, mais qu'on leur avoit répondu que, toutes les semaines, il partiroit des courriers qui seroient uniquement pour les lettres des affaires d'État et pour celles des ministres. A la fin des mêmes lettres, il y avoit une apostille, qui portoit que les députés de la province d'Utrecht et de Frise avoient reçu pouvoir de consentir à l'interdiction de tout commerce, et sans restriction; que, pour ce qui regardoit l'Angleterre, le commerce étoit entièrement rompu entre elle et la Hollande, n'y ayant pas eu moyen de les accorder sur les conditions; et qu'on avoit ordonné que tous les vaisseaux que l'on rencontreroit à la mer portant pavillon blanc et des marchandises de contrebande, seroient amenés dans les ports de Hollande, à quelque puissance qu'ils pussent appartenir. On sut aussi par les mêmes lettres que le comte d'Athlone étoit mort de maladie à Utrecht, fort regretté de tout le monde, et qu'il y avoit un gros démêlé entre la généralité et les amirautés, les uns et les autres prétendant que les effets pris à Vigo devoient leur appartenir.

Du côté d'Allemagne, on disoit que l'Empereur n'avoit ni argent ni munitions de guerre, ce qui l'embarrassoit beaucoup; que Palti n'ayant pu résister dans Neubourg avec une si grosse garnison au duc de Bavière, il ne trouveroit plus aucune place qui pût tenir contre lui; que Son Altesse Electorale avoit fait proposer une neutralité à la diète de Ratisbonne, laquelle avoit été refusée; mais que les députés des cercles de Souabe et de Franconie, qui n'avoient pas voulu écouter le premier trompette, avoient été bien consternés quand ils en avoient vu arriver

un second, par lequel le duc de Bavière leur demandoit cent mille écus dans trois jours, menaçant de procéder par exécution militaire, s'il n'étoit pas payé dans ce temps-là; qu'il n'y avoit point de troupes dans Nuremberg pour lui résister; qu'à la vérité, le comte de Styrum n'avoit point été défait, comme on l'avoit dit, parce qu'il s'étoit retiré en diligence sur le premier avis qu'il avoit eu de la marche du duc de Bavière, mais que tout le monde convenoit que ce prince pouvoit accabler les cercles de Souabe et de Franconie avant que le secours leur fût arrivé. Le soir, le marquis de la Vrillière, secrétaire d'État, vint donner avis au Roi qu'il s'étoit passé une petite action en Languedoc, où les fanatiques[1] avoient été battus par le maréchal de camp Jullien, et nous allons mettre ci-après une copie de la relation qui lui en avoit été envoyée.

Relation de la première action du maréchal de camp Jullien contre les fanatiques.

« Il y avoit huit cents fanatiques entre Barjac et Vagnas, et le « comte de Roure, qui étoit à Barjac, se trouvoit un peu pressé. « Jouillac, commandant deux cents hommes de fusiliers et « milices, vint de ce côté-là le 10 de février, et y trouva la troupe « de fanatiques bien plus forte que la sienne. Cependant il les « attaqua et combattit en brave homme, aussi bien que les offi- « ciers qu'il avoit avec lui. Mais les soldats, voyant plusieurs de « leurs camarades par terre, s'ébranlèrent un peu; Jouillac les « rallia et maintint le combat, jusqu'à ce que le maréchal de « camp Jullien, qui venoit avec quatre cents hommes de bonnes « troupes, l'eût pu joindre. Alors il chargea les fanatiques, qui « étoient déjà un peu éclaircis, le premier combat ne s'étant pas « passé sans qu'on en eût tué plusieurs; ils ne purent résister, « et il y en eut plus de trois cents de tués, sans que le maréchal « de camp Jullien perdît plus de sept ou huit hommes. Il y en « eut aussi beaucoup de blessés, et le reste prit la fuite, les uns « se jetant dans des bois très épais, les autres passant une « rivière, ayant de l'eau jusqu'au col, et d'autres ayant trouvé

1. [Les fauteurs de l'insurrection des Cévennes étaient généralement appelés les *Fanatiques;* la dénomination de *Camisards,* qui a prévalu depuis, était alors rarement employée. — *Comte de Cosnac.*]

« des passages plus faciles. On trouva dans leur camp plus de « deux cents fusils qu'ils avoient jetés, tout le butin qu'ils avoient « fait par leurs pilleries, les chevaux et les vivres qu'ils avoient. »

19 février. — Le 19, le Roi dit qu'un lieutenant de cavalerie du régiment de Livry avoit fait une belle action; qu'ayant été commandé avec soixante maîtres pour aller de l'autre côté du Rhin soutenir un autre lieutenant qui n'avoit que vingt maîtres, et qui, ayant été poussé par des houssards, avoit été pris, il avoit été attaqué par trois cents houssards, auxquels il avoit longtemps fait tête de tous côtés avec sa petite troupe, et avoit enfin été dégagé par deux cents grenadiers, n'ayant perdu que deux ou trois hommes. On disoit aussi que le général Cohorn étoit extrêmement malade, et ç'auroit été une très grande perte pour les Hollandois, après celle du comte d'Athlone. On ajoutoit que milord Marlborough revenoit d'Angleterre, et que ce seroit le duc d'Ormond qui commanderoit la cavalerie en Flandre; que les États-Généraux n'avoient consenti à l'interdiction du commerce avec les deux couronnes qu'à condition que l'Empire et les villes hanséatiques romproient aussi tout commerce avec les mêmes couronnes; que la ville d'Amsterdam auroit été ravie de fournir à ses dépens les dix mille hommes que l'on demandoit à l'Angleterre, si elle n'avoit eu peur de déplaire aux Anglois, et de leur faire retirer par boutade les quarante mille hommes qu'ils avoient en Hollande.

20 février. — Le 20, on apprit que, la nuit précédente, le marquis de Lavardin avoit épousé Mlle de Noailles, et qu'ils avoient été mariés dans la chapelle de Versailles par l'évêque de Rennes [1], parent du marié.

Le même jour, on sut que le comte de Styrum s'étoit trouvé à la diète de Ratisbonne, quand le second trompette du duc de Bavière, par lequel il demandoit cent mille écus à la ville de Nuremberg, y étoit arrivé; que cela l'avoit obligé de presser la diète de fournir au plus tôt des troupes pour aller reprendre Neubourg; mais que, peu de jours après, il y avoit eu avis que le duc de Bavière, après avoir donné de bons ordres pour la conservation de ses États, étoit entré dans le duché de Wurtemberg, et avoit passé le Danube.

1. Il étoit de la maison de Beaumanoir comme lui, et l'un de ses tuteurs.

On apprit encore que le maréchal de Villars, ayant passé le Rhin, s'avançoit en Allemagne, ayant laissé vingt bataillons et vingt-cinq escadrons dans un bon poste, où ils pouvoient empêcher le prince de Bade de venir au fort de Kehl, à Neubourg et Huningue. Cependant le maréchal de Tallard ne demeuroit pas les bras croisés; il devoit avoir assemblé, le 15, vingt-cinq mille hommes à Thionville, pour aller secourir Traërbach, dont les ennemis avoient voulu abandonner le siège, mais qu'ils pressoient alors plus vivement depuis qu'il leur étoit venu des bombes de Coblentz. On croyoit néanmoins qu'on pourroit arriver assez à temps pour leur faire recevoir un affront.

Le même jour, les lettres d'Italie portoient que le duc de Vendôme faisoit ses préparatifs pour quelque entreprise avant le commencement de la campagne; que le comte de Bezons commandoit à Mantoue, et avoit prêté serment à la duchesse; et que le Pape avoit donné l'archevêché de Milan à Cantelmi, nonce en Pologne, qui étoit parent du défunt pape, et qu'il prétendoit élever à la pourpre. Mais la plus importante des nouvelles, si elle avoit été véritable[1], étoit que quarante mille Tartares s'avançoient en Transylvanie sous la conduite du prince Ragotzki, et que les Turcs armoient puissamment.

On apprit encore, le même jour, que le maréchal de Montrevel étoit arrivé le 12 au Pont-Saint-Esprit; que, le 11, les fanatiques, qui s'étoient retirés après avoir été battus par Jullien, avoient été arrêtés au passage d'une rivière par six cents paysans armés; que, le 12, Jullien les avoit rejoints, et en avoit tué une grande partie; qu'il s'en étoit noyé plus de cent; que les paysans avoient assommé ceux qui avoient passé la rivière à la nage, et qu'on en avoit pris fort peu; qu'il n'y avoit ni Anglois, ni Hollandois parmi eux, et que leur chef étoit le fils d'un cabaretier de Montpellier, qui avoit été dragon, et que, s'ils avoient reçu quelque petit secours, ce n'avoit été que de la ville de Genève.

On eut, ce jour-là, des lettres de Hollande du 15, qui confirmoient que la résolution de l'entière interdiction du commerce avoit été prise et notifiée à l'envoyé d'Angleterre, les États-Généraux s'étant crus obligés d'en user ainsi, afin d'obliger les Anglois à l'entretien des dix mille hommes d'augmentation,

1. Mais elle se trouva fausse.

qu'ils n'avoient accordés qu'à cette condition; qu'on auroit pu les refuser, et lever le même nombre de troupes aux frais des États-Généraux, mais que ce refus auroit irrité les Anglois, et les auroit peut-être portés à retirer le grand corps de troupes qu'ils avoient en Hollande, ce qui auroit fort affoibli et déconcerté les États-Généraux; mais que cependant, afin qu'ils ne fussent pas les seules victimes de cette interdiction, il avoit été résolu qu'on ne la feroit qu'aux conditions suivantes : c'est-à-dire que l'Empereur, les princes d'Allemagne et toutes les villes hanséatiques et impériales consentiroient à faire chez eux une pareille interdiction; qu'elle seroit pour cet effet concertée entre l'Empereur, toutes les puissances de l'Empire, l'Angleterre et les États-Généraux, afin que d'un consentement la publication s'en pût faire à Londres, à la Haye et dans tous les États de l'Empire en un même jour; qu'en un mot, toutes les mêmes puissances conviendroient ensemble des moyens les plus convenables à leurs intérêts et au commerce de leurs États, des temps que la publication en pourroit être faite, et du délai qui devroit être accordé aux négociants de ces différentes nations, afin qu'ils pussent donner ordre à leurs affaires, avant que cette interdiction générale pût être mise à exécution; que toutes ces conditions, si difficiles à exécuter, étoient un effet de la politique raffinée des États-Généraux, lesquels ayant déjà fait proposer à l'Angleterre de rendre le commerce égal pour toutes choses entre les deux nations, que les Anglois, selon les apparences, ne devoient pas accorder, espéroient que le duc de Marlborough, qui devoit bientôt arriver en Hollande, ne manqueroit pas de proposer quelques expédients pour accommoder cette affaire à l'amiable, et qu'enfin ce vaste projet d'une interdiction générale se dissiperoit de lui-même et se trouveroit réduit à la simple défense du commerce avec la France, comme dans la dernière guerre. Mais ce qui paroissoit de plus extraordinaire étoit que les lettres d'Angleterre n'avoient pas dit un mot de cette importante affaire de l'interdiction.

Tous les soirs précédents, il y avoit eu à Marly des bals sérieux, quelquefois avant, et quelquefois après le souper du Roi. Mais ce jour-là, qui étoit celui du mardi gras, le Roi ayant soupé à neuf heures et demie, la mascarade commença à onze heures, le Roi ayant défendu que personne n'entrât dans le château sans

être masqué. Il vint lui-même au bal masqué comme les autres; Monseigneur y parut en vieux gentilhomme françois du temps de la reine, mère du Roi, et y dansa plusieurs fois; d'ailleurs la mascarade n'eut rien de fort extraordinaire; le bal dura jusqu'à cinq heures du matin; le Roi se retira à minuit et demi, et ce qu'il y eut de plus nouveau fut que la plupart des officiers de sa chambre et de sa garde-robe qui le servirent à son coucher, étoient en habit de masque.

21 février. — Le 21, on apprit que l'Empereur avoit enfin envoyé au duc de Lorraine son consentement pour la neutralité, et que le Roi avoit choisi Châteauneuf [1], ci-devant son ambassadeur à la Porte, pour aller occuper l'ambassade de Portugal à la place du président Rouillé, des Alleurs, qui avoit été nommé pour cet emploi, ayant supplié Sa Majesté de vouloir l'en dispenser.

22 février. — Le 22, le chevalier de la Vrillière arriva à Marly, apportant au Roi la nouvelle que le maréchal de Villars, après avoir fait passer le Rhin à son armée sur les ponts de Neubourg et d'Huningue, et avoir pris quelque canon dans cette dernière place, avoit descendu le Rhin par le Brisgau, et passé la Queich entre Fribourg et Brisach, au pied de la montagne; qu'il l'avoit passée à gué, n'ayant qu'un seul dragon devant lui pour la sonder; que les ennemis surpris, et ne s'attendant point du tout à cette marche, avoient pris la fuite et abandonné leurs retranchements, sans gâter ni les vivres ni les fourrages, jusque-là même que les régiments de Fougs et de Bibrach n'avoient quitté leur quartier, qui devoit être le quartier général du maréchal de Villars, que deux heures avant l'arrivée de l'armée; que le colonel Bibrach, qui commandoit dans tous ces quartiers, avoit obligé ses gens le premier à prendre la fuite; qu'on avoit fait plusieurs prisonniers en les poursuivant pendant trois heures; qu'ils avoient abandonné plus de trente forts, qu'ils avoient construits le long du Rhin et de la Queich, dans la plupart desquels on avoit trouvé du canon, et principalement un dans lequel on en avoit trouvé douze pièces; qu'on étoit maître de tout le Brisgau, dans lequel on établiroit grassement des quar-

1. Autrement Castagnier, Savoyard de nation, qui étoit conseiller en la quatrième chambre du Parlement.

tiers pour toutes les troupes françoises, quand on auroit achevé le siège du fort de Kehl, que le maréchal de Villars avoit investi le 19, et d'où le prince de Bade n'étoit sorti que le matin; que ce général n'avoit laissé le long du Rhin que des troupes des Cercles, ayant fait marcher celles de l'Empereur dans tous les passages par où il croyoit que le maréchal de Villars iroit joindre le duc de Bavière, et que l'on avoit trouvé tant de vivres et de fourrages dans ce pays-là qu'il y en avoit assez pour faire subsister l'armée du Roi jusqu'à la campagne. On ajoutoit qu'il y avoit quatre mille hommes dans le fort de Kehl, à cause d'une partie des troupes des retranchements qui s'y étoient sauvées; et que, sur cette nouvelle, le Roi avoit envoyé ordre à Lapara de partir en diligence pour aller conduire le siège.

23 février. — Le 23, le bruit couroit que le siège de Traërbach étoit levé, mais on n'en avoit pas encore de nouvelles certaines. On disoit aussi que le secrétaire d'État de Chamillart avoit dit au maréchal de Tessé de faire revenir son équipage d'Italie, sans lui rien dire davantage, et que le bruit de Paris étoit qu'on envoyoit ce maréchal en Espagne, mais qu'il se défendoit fort qu'on le lui eût jamais proposé.

Les lettres de Hollande portoient, le même jour, qu'il falloit s'en tenir à ce qui avoit été mandé par les lettres précédentes à l'égard de l'interdiction du commerce; que ce n'étoit plus l'affaire de la Hollande, mais seulement celle de l'Empereur et de l'Empire; qu'on étoit persuadé en Hollande que Sa Majesté Impériale n'en pourroit venir à bout, ou que, pour y parvenir, il faudroit un temps infini, et que, quand elle obtiendroit le consentement de tous les membres et villes de l'Empire, on ne seroit pas encore venu à la fin que l'on se proposoit, à moins que l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande ne fissent une pareille interdiction avec toutes les puissances d'Italie; étant certain que tant que les bourses de Venise, de Gênes, de Florence, etc., auroient un commerce ouvert avec tous les autres peuples de l'Europe, les deux couronnes pourroient toujours s'en servir pour tirer et remettre de l'argent partout où bon leur sembleroit; qu'il sembloit que les Anglois, qui n'avoient pas d'abord prévu toutes ces difficultés, commençoient alors à les sentir, puisque les lettres du 13 portoient que le conseil avoit trouvé un tempérament dans l'affaire de l'augmentation de

troupes que la Hollande demandoit; qu'on devoit les lever incessamment, quand même on ne devoit pas avoir assez tôt la résolution des États-Généraux touchant l'interdiction.

On apprit encore, par les lettres de Douvres du 9, que cinquante François prisonniers, s'étant jetés dans une grosse barque, avoient fait voile en France, et qu'ayant rencontré sur leur route un vaisseau appartenant à des Juifs, qui venoit de Portugal, ils l'avoient attaqué, en avoient tué le capitaine, l'avoient pris et amené en France.

Les mêmes lettres ajoutoient que l'on avoit porté à la Tour de Londres deux grandes caisses, une barrique et un sac pleins d'argenterie venant de Vigo, parmi laquelle, entre autres pièces, on avoit trouvé l'effigie de saint Luc en grand, d'argent massif, et que, par l'examen qui avoit été fait le 9, on avoit trouvé qu'il avoit été porté jusqu'alors à la Tour environ huit mille marcs d'argenterie, la plupart de vermeil doré artistement travaillé, et que beaucoup de gens étoient persuadés que des pièces de cette nature avoient été plutôt enlevées des églises que trouvées dans les vaisseaux du Mexique; que le brigadier Colombine, qui étoit déjà parti pour l'Amérique, avoit eu ordre de revenir, apparemment pour recevoir de nouvelles instructions; mais, quoi qu'il en pût être, l'escadre hollandoise étoit encore à Spithead, et qu'on ne savoit pas encore sa destination.

Les mêmes lettres de Hollande portoient encore que les États-Généraux avoient pris en très mauvaise part la manière dont les troupes du roi de Prusse s'étoient emparées de Rheinberg, et que certainement ils n'auroient pas souffert cela si tranquillement dans une autre conjoncture; qu'on avoit, les derniers jours, examiné à qui devroit tomber la charge de feld-maréchal des armées de l'État vacante par la mort du comte d'Athlone, et qu'encore qu'Opdam eût plusieurs voix pour lui, on n'avoit pas laissé de proposer Owerkerque, tant comme le plus ancien lieutenant général que pour les bons continuels services qu'il avoit rendus à l'État; mais qu'il n'y avoit eu rien de décidé pour eux; que l'on avoit seulement accordé au premier le gouvernement de Bois-le-Duc, avec les appointements de lieutenant général de la cavalerie, dont il n'avoit que le brevet et le titre honoraire; que la province de Frise avoit proposé pour cette dignité son jeune stathouder, et que la princesse sa mère avoit fait à cette

fin plusieurs démarches auprès des États-Généraux, qui paroissoient jusqu'alors inutiles, mais qui pourroient avoir un plus heureux succès à l'avenir dans une conjoncture plus favorable.

24 février. — Le 24, comme le Roi alloit se mettre à table pour dîner, il reçut un paquet du secrétaire d'État de Chamillart, par lequel il lui mandoit qu'il venoit d'avoir avis par le maréchal de Villars que les ennemis avoient abandonné Offenbourg, Wilstett, Rastadt et Gengenbach, et que le prince de Bade avoit écrit une lettre très honnête à ce maréchal, par laquelle il le prioit, en vertu de leur ancienne connoissance, de ménager un peu ses terres, et surtout d'épargner un peu son château de Rastadt.

On sut, le même jour, qu'on avoit arrêté en Normandie un Cordelier, ou soi-disant tel, lequel avoit des correspondances avec les Anglois, et qu'on lui avoit trouvé sur lui le plan des ports et places de toute la Normandie où ils pouvoient faire quelque descente. L'après-dînée, le Roi alla à Saint-Germain voir le roi et la reine d'Angleterre, et en revint le soir à Versailles.

26 février. — Le 26, le Roi prit médecine à son ordinaire, et le maréchal de Boufflers arriva à la cour, revenant de Bruxelles, pour se trouver à la revue du régiment des gardes.

27 février. — Le 27, l'ambassadeur de Venise vint prendre son audience de congé du Roi, qui lui donna, selon la coutume, l'ordre de Saint-Michel, l'épée et le baudrier brodé d'or. Le nonce du Pape eut aussi, le même jour, une audience secrète du Roi dans son cabinet, aussi bien que le Barrois, envoyé du duc de Lorraine.

On apprit encore que le vieux la Chétardie [1], gouverneur de Landrecies, épousoit Mlle de Villebreuil [2], une des plus belles filles de Paris, à laquelle il faisoit des avantages considérables.

Les nouvelles de Strasbourg du 22 étoient que le grand et petit pont du Rhin étoient achevés; que le maréchal de Villars avoit passé dessus, et que toute son armée avoit de toutes choses en abondance et à vil prix.

28 février. — Le 28, le maréchal d'Harcourt prêta au Roi

1. Gentilhomme originaire de Périgord, mais dont les terres étoient en Poitou et en Touraine.

2. Damoiselle de Languedoc, dont le père étoit attaché au comte de Toulouse.

le serment de fidélité pour la charge de capitaine des gardes; le maréchal de Duras le mena dans la salle pour le faire reconnoître aux officiers et aux gardes, et lui céda le bâton, qu'il porta jusqu'au soir. On vit aussi à la cour le maréchal de Vauban, qui demanda au Roi d'aller faire le siège de Kehl, mais le Roi ne voulut pas le lui permettre.

Le soir, on apprit, par un courrier du maréchal de Tallard, qu'il n'avoit pas plus tôt paru avec son armée sur les hauteurs voisines de Traërbach, que les ennemis s'étoient retirés en désordre, abandonnant dans la ville leurs malades et leurs blessés, avec ce qu'ils avoient de munitions, mais laissant le château en pitoyable état, à cause de la quantité de bombes et de pots à feu qu'ils y avoient jetés. On ajoutoit que ce maréchal pourroit bien aller jeter un convoi dans Bonn, ou aller déposter les ennemis de Hombourg, dont cinq mille pionniers travailloient à nettoyer les fossés.

MARS 1703

1er mars. — Le premier de mars, on apprit, par la *Gazette* même de Hollande, que la province d'Utrecht avoit refusé les contributions auxquelles elle étoit imposée pour sa quote-part, et que les États-Généraux y avoient fait marcher des troupes pour la contraindre au payement.

Le même jour, le Roi reçut des nouvelles du maréchal de Villars, qui étoient qu'il avoit visité toutes les gorges des environs de son camp, et qu'il n'y avoit paru personne; comme aussi que l'on devoit ouvrir la tranchée la nuit du 25 au 26 de février, devant le fort de Kehl; qu'il y avoit trois batteries élevées dans les îles du Rhin, mais qu'on appréhendoit qu'elles ne fissent du désordre à la tranchée, où les boulets pourroient tomber par ricochet.

Quelques particuliers eurent aussi, ce jour-là, des lettres de Hollande, qui portoient qu'il y avoit eu une action entre le duc de Bavière et le prince de Wurtemberg; que le duc de Bavière y avoit eu l'avantage, et que le prince y avoit été fort blessé; mais le Roi n'en avoit point encore eu avis.

2 mars. — Le 2, on sut, par les lettres d'Italie, que le marquis de Barbezières n'étoit point allé à Turin, comme on l'avoit dit quelques jours auparavant, mais qu'ayant voulu hasarder, avec huit officiers, de passer par les Grisons en Bavière, où il devoit aller commander la cavalerie de l'électeur, il avoit été arrêté et conduit à Inspruck; que le duc de Vendôme, ayant appris sa détention, avoit dépêché un courrier à Vienne, pour faire entendre à l'Empereur que la garnison de Bercelle seroit traitée de la même manière dont il traiteroit le marquis de Barbezières.

On apprit aussi que le feu avoit pris à quelques magasins de Limbourg, mais que le gouverneur y avoit donné ordre promptement, et que, ne doutant pas que cet incendie ne fût arrivé par quelque intelligence des ennemis, et s'imaginant qu'ils ne manqueroient pas de s'approcher de la place pour profiter du désordre, il avoit fait sortir une partie de sa garnison, qu'il avoit fait mettre en embuscade; que les ennemis étoient venus, comme il avoit prévu, et qu'ils avoient été bien battus. On disoit encore que le comte de Caylus, qui commandoit à Diest, ayant, par permission du Roi, levé une compagnie de cent hommes toute composée de partisans, qui devoit être entretenue sur les contributions qu'elle feroit payer, un des principaux de la troupe, avec vingt de ses camarades, avoit pénétré jusqu'à quarante lieues au delà du Rhin, d'où il avoit ramené des otages pour les contributions, et des prisonniers assez considérables, parmi lesquels il y avoit des lieutenants-colonels.

3 mars. — Le 3 au matin, le maréchal de Noailles reprit le bâton auprès du Roi, quoique sa plaie ne fût pas encore entièrement refermée. L'après-dînée, le chevalier de Coëtlogon, lieutenant général des armées navales du Roi, eut une longue audience du Roi dans son cabinet, et l'on sut qu'il alloit prendre à Brest cinq vaisseaux, soit pour aller en Portugal avec la Harteloire, qui en devoit aussi prendre quatre à Rochefort, soit pour aller sur les côtes d'Italie mettre en sûreté les places que le roi d'Espagne y avoit, et qui étoient menacées par les ennemis.

On disoit aussi, ce jour-là, que les deux couronnes avoient tout sujet d'être contentes du roi de Portugal, dont toute l'étude étoit de se maintenir en bonne union avec elles, sans néanmoins vouloir se brouiller avec l'Angleterre et la Hollande.

4 mars. — Le 4, le marquis de Grammont, revenant de rendre Rheinberg, arriva à la cour, et fut reçu du Roi aussi agréablement qu'il l'eût pu souhaiter. On disoit, ce jour-là, que le roi d'Espagne envoyoit au Roi six millions de livres de l'argent apporté par la flotte du Mexique.

On eut aussi, le même jour, la confirmation de l'avantage remporté par le duc de Bavière sur le prince de Wurtemberg, dont on ne pouvoit douter, puisque la *Gazette de Hollande* en demeuroit d'accord.

5 mars. — Le 5, on apprit que le Roi ayant su les mauvois offices qu'on avoit rendus au comte de Saint-Sernin, qui avoient obligé Sa Majesté de lui ôter son régiment de dragons, elle lui avoit rendu le même régiment, à condition de rembourser au marquis de Rannes les dépenses qu'il pouvoit avoir faites.

On assuroit ce jour-là que le cercle de Souabe avoit demandé la neutralité au duc de Bavière, qui la lui avoit refusée, et que, depuis, le cercle de Franconie s'étant joint avec celui de Souabe pour obtenir ensemble la même neutralité, le duc de Bavière leur avoit répondu que, comme c'étoient eux qui avoient enlevé Landau à la France, c'étoit aussi à elle à qui ils devoient s'adresser pour savoir si elle auroit agréable qu'on leur accordât la neutralité.

Cependant le siège du fort de Kehl alloit son train, et on mandoit de la seconde nuit de tranchée, c'est-à-dire du 27, que la tête du travail étoit à vingt toises d'une flaque d'eau qui touchoit au pied du glacis; que les ennemis avoient abandonné une petite redoute de terre qu'ils avoient faite; que le canon n'avoit encore tiré ni de part ni d'autre; mais que les assiégeants en avoient fait une batterie dans l'île qui est entre Strasbourg et le fort, de laquelle on ne croyoit pas pouvoir tirer grand usage, parce qu'elle étoit trop éloignée; que le maréchal de Villars avoit marché avec deux mille chevaux, deux mille grenadiers et mille dragons, et qu'on croyoit qu'il étoit allé s'assurer des passages du Necker; que le prince de Bade assembloit son armée vers le Palatinat, et qu'il avoit envoyé un trompette au maréchal de Villars le prier, au nom de leur ancienne connoissance, d'épargner son pays, et particulièrement son château de Rastadt.

On sut encore, le même jour, que Maillebois [1], lieutenant au

1. Fils aîné de Desmaretz-Colbert.

régiment du Roi, avoit acheté le régiment de Touraine soixante-dix mille livres et deux mille livres de pot-de-vin pour la femme de Digny [1], qui le vendoit. L'après-dînée, le Roi ordonna au prince de Condé de commander les équipages de guerre du duc de Bourgogne pour le 15 d'avril, et ensuite Sa Majesté vint s'établir à Marly pour le reste de la semaine.

6 mars. — Le 6, le Roi alla faire dans la plaine du Vésinet, sous Saint-Germain, la revue de ses deux régiments des gardes, qu'il trouva plus beaux que jamais, et ils eurent ordre de marcher au premier jour aux Pays-Bas.

7 mars. — Le 7, on eut la confirmation de la nouvelle qu'on avoit eue depuis quelques jours par des lettres de particuliers, d'une petite action qui s'étoit passée en Languedoc contre les fanatiques. Huit cents de ces malheureux étoient au bourg de Genouillac, où ils avoient un temple bien paré et bien tapissé; la moitié de la troupe faisoit la garde hors du bourg, pendant que l'autre moitié se reposoit et préparoit à manger pour ceux qui étoient de garde. Le comte de Marsilly, colonel d'un nouveau régiment, y ayant marché avec six cents hommes de son régiment ou des milices de la province, tomba sur ceux qui étoient hors du bourg, dont il y en eut cent cinquante de tués, et le reste se dissipa. Ensuite il entra dans le bourg, où il y en eut encore une cinquantaine de tués, et le reste se sauva. Mais on assuroit que cette troupe auroit bien de la peine à se tirer d'affaire, parce qu'il marchoit quatre corps différents par quatre endroits pour l'envelopper; et qu'ensuite on marcheroit aux autres troupes de révoltés, qu'on croyoit être au nombre de six ou sept, chacune de sept à huit cents hommes, et qu'on alloit raser le bourg de Genouillac.

L'après-dînée, le maréchal de Boufflers eut une très longue audience du Roi dans son cabinet, dont les pensions que Sa Majesté devoit accorder aux officiers de son régiment des gardes occupèrent apparemment une bonne partie, parce que le maréchal devoit partir le lendemain. On eut, le soir, des lettres du camp de devant le fort de Kehl, du quatrième jour de la tranchée, qui portoient que les assiégeants avoient emporté sans résistance

1. Fils d'un fermier général nommé Courchamp, et qui étoit maître d'hôtel du Roi; il avoit juste raison de se plaindre de n'avoir pas été fait brigadier.

les retranchements et la demi-lune de l'île; qu'ils avoient une batterie qui battoit en brèche la face du demi-bastion de la droite de l'ouvrage à cornes; mais qu'il y avoit un flanc bas qui protégeoit la branche de ce même ouvrage, dont le canon seroit peut-être très difficile à démonter, parce qu'il étoit très rasant.

On eut, ce soir-là, des nouvelles d'Espagne, qui étoient que, bien loin que toutes les brouilleries de cette cour eussent été apaisées, comme on l'avoit dit quelques jours auparavant, elles avoient recommencé plus fortement que jamais.

8 mars. — Le 8, le Roi fit au Champ de Mars, dans son parc de Marly, la revue des deux dernières compagnies de ses gardes, c'est-à-dire de celle de Villeroy et de celle d'Harcourt; il les trouva plus foibles qu'à l'ordinaire, à cause des pertes qu'elles avoient faites et de la quantité de gardes qui avoient demandé leur congé [1], et les chevaux ne lui parurent pas encore bien remis des fatigues excessives de la campagne précédente.

Le soir, on apprit que les ennemis faisoient marcher dix-huit mille hommes du bas Rhin pour aller au secours du prince de Bade.

9 mars. — Le 9, le Roi fit au même endroit la revue des compagnies de Noailles et de Duras, qu'il trouva un peu en meilleur état que les deux autres, peut-être parce qu'ils avoient eu des quartiers où le fourrage s'étoit trouvé meilleur.

L'après-dînée, à sa promenade, le Roi dit qu'il venoit de recevoir une lettre du maréchal de Tallard, datée de Trèves, par laquelle il lui mandoit qu'il avoit sur la Sarre, auprès de Sarreguemines, les dix escadrons et les six bataillons qui lui étoient venus de l'armée du maréchal de Villars; qu'il marchoit avec ses troupes, et qu'il assuroit Sa Majesté qu'il seroit posté entre le fort de Kehl et les troupes des ennemis qui venoient du bas Rhin, avant qu'elles y pussent arriver.

10-11 mars. — Le 10, le Roi revint de Marly à Versailles, et, le lendemain au matin, le nonce du Pape eut une audience extraordinaire du Roi, dans laquelle il présenta un bref que Sa Sainteté lui écrivoit, pour lui donner avis qu'elle avoit condamné les propositions que quarante-huit docteurs avoient signées, ten-

1. Quelques-uns pour avoir des emplois dans la cavalerie, mais la plupart outrés des fatigues de la campagne dernière.

dant toutes à favoriser l'hérésie de Jansénius, exhortant Sa Majesté à employer toute son autorité pour réprimer l'audace de ces esprits brouillons; et comme le Pape étoit l'homme du monde qui parloit le mieux latin, et que ce bref étoit d'une beauté extraordinaire, on a jugé à propos de le transcrire ici, avec celui qu'il avoit fait pour toute la chrétienté [1].

Le même jour, le Roi reçut un paquet du maréchal de Villars, dans lequel il lui envoyoit le plan de toutes les attaques du fort de Kehl, qu'on disoit qu'il avoit conduites lui-même [2]. On ajoutoit qu'il avoit pris un drapeau du régiment de Navarre, et qu'il l'avoit été planter sur le rempart de l'ouvrage à cornes; que les officiers de grenadiers l'avoient été arracher de cet endroit, lui disant qu'il faisoit leur métier et non pas le sien; que l'ouvrage à cornes avoit été emporté sans beaucoup de perte; que les travaux traversoient presque tout cet ouvrage, et qu'ils s'approchoient de la demi-lune qui défendoit le bastion de la droite, dans lequel il y avoit une brèche à passer vingt hommes. On disoit aussi que le maréchal de Tallard étoit arrivé à Saverne, et que le marquis de Varennes étoit occupé à ruiner les postes que les ennemis avoient occupés à Hombourg, et que peut-être il pourroit aller attaquer Kaiserslautern.

Le soir, le Roi donna au maréchal de Villeroy cent mille livres pour lui aider à refaire son équipage.

Du côté de Pologne, on sut que la diète de Varsovie s'étoit rompue; qu'il s'y étoit élevé deux partis différents, dont chacun favorisoit un des deux rois; que le roi de Pologne étoit bien fâché de n'avoir plus les troupes saxonnes qu'il avoit envoyées à l'Empereur; que la Pologne alloit être plongée dans une cruelle guerre civile, et que cependant le roi de Suède alloit agir puissamment contre son ennemi et contre ses adhérents.

12 mars. — Le 12 au matin, Monseigneur se fit saigner par précaution, et on eut nouvelle qu'un bataillon des troupes de la marine étoit tombé sur une troupe des fanatiques de sept cents

1. [V. à l'appendice n° I le texte de ces deux brefs. Les éditeurs de Dangeau ont reproduit, t. IX, p. 144, note 1, la traduction française du bref au Roi. — *E. Pontal.*]

2. Lapara étant tombé malade de la goutte en y allant, et n'y ayant d'ingénieur que Terrade, qui avoit, à la vérité, fortifié la place, mais qui étoit plus capable pour le bâtiment que pour le génie.

hommes, mais qu'il n'en avoit tué que soixante ou quatre-vingts, parce que la nuit étant survenue leur avoit donné la facilité de se sauver. On disoit aussi qu'il revenoit sept bataillons d'Italie pour cette guerre des fanatiques.

On sut encore que le comte de Poitiers[1] avoit l'agrément de vendre son régiment, et que le maréchal Rosen avoit traité, par permission du Roi, de sa charge de mestre de camp général de la cavalerie avec le marquis de Montpeyroux. Il y eut dans cette affaire quelque chose d'assez particulier pour être remarqué ici. Le marquis de Montpeyroux avoit traité avec le maréchal Rosen de cette charge moyennant deux cent mille livres d'argent et son régiment de cavalerie, mais il y avoit une clause particulière dans leur marché, qui étoit que le Roi auroit la bonté d'accorder un brevet de retenue de vingt mille écus au marquis de Montpeyroux. Le maréchal, qui mouroit d'envie de faire tomber le régiment de Montpeyroux au chevalier de Grammont[2], frère de sa belle-fille, et qui, par cette raison, avoit peur que le marquis de Montpeyroux ne le fît tomber au comte d'Anlezy[3], qui étoit frère de son beau-frère, se dépêcha d'aller parler au Roi de cette affaire, lui demanda l'agrément pour le marquis de Montpeyroux et oublia de lui parler du brevet de retenue. Quelques heures après, un des amis du marquis de Montpeyroux rendit au Roi une de ses lettres, par laquelle il lui demandoit l'agrément de la charge de mestre de camp général, à condition du brevet de retenue ; le Roi répondit qu'il avoit déjà donné l'agrément, mais qu'il ne vouloit point donner de brevet de retenue sur les charges de la guerre. Sur cette nouvelle, le comte de Pracomtal, qui s'étoit mêlé du traité entre le maréchal Rosen et le marquis de Montpeyroux, vint trouver le maréchal, et lui parla avec chaleur de ce qu'ayant parlé au Roi il avoit oublié une condition si essentielle. Le maréchal alla trouver le secrétaire d'État Chamillart, lui dit qu'il avoit fait une faute ; qu'il étoit raisonnable qu'il la réparât, et que, puisqu'il étoit cause que le Roi ne vouloit point

1. Gentilhomme liégeois, qui n'avoit pas raison de se plaindre, mais qui avoit une mauvaise santé.

2. Gentilhomme de Franche-Comté, qui étoit de même maison que les autres Grammont de ce pays-là ; il étoit capitaine de cavalerie.

3. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit frère du marquis d'Anlezy, mestre de camp.

donner de brevet de retenue au marquis de Montpeyroux, il étoit résolu de lui donner sa charge pour cinquante mille écus. Le secrétaire d'État de Chamillart lui représenta plusieurs fois qu'il ne falloit pas tant se presser; que son pis-aller étoit de n'avoir que cinquante mille écus, et que peut-être il trouveroit le moyen d'engager le Roi à contenter le marquis de Montpeyroux. Tout cela ne persuada point le maréchal, qui s'en vint de Versailles à Paris trouver le marquis de Montpeyroux, et lui dit qu'il lui donnoit sa charge pour cinquante mille écus, puisqu'il étoit cause qu'il n'avoit pu obtenir le brevet de retenue. Le marquis de Montpeyroux, voyant la générosité du maréchal, ne voulut point accepter sa proposition; il lui dit qu'il ne lui convenoit pas d'être moins généreux que lui, et enfin ils convinrent ensemble qu'il en coûteroit vingt-sept mille livres au maréchal, et qu'il auroit l'entière disposition du régiment de Montpeyroux, lequel il donna comme paire de gants au chevalier de Grammont.

13 mars. — Le 13, le comte de Sainte-Hermine, maréchal de camp, arriva à Versailles à trois heures après midi, et alla faire sortir le secrétaire d'État de Chamillart de la grande direction où il étoit comme contrôleur général; et ce ministre, l'ayant écouté un moment, envoya quérir son carrosse, dans lequel il le mena à Marly, où le Roi s'étoit allé promener cette après-dînée. Il apprit à Sa Majesté que, le 9, Spilgberg, gouverneur du fort de Kehl, voyant deux de ses demi-lunes et un bastion hors de défense, avoit battu la chamade, et avoit peu de temps après signé la capitulation et donné une porte; qu'on lui avoit accordé la capitulation ordinaire, hormis qu'il n'avoit emmené aucune pièce de canon; qu'il avoit été conduit à Philipsbourg avec deux mille cinq cents hommes, après en avoir perdu quatre à cinq cents pendant le siège, où le maréchal de Villars n'avoit eu que cinquante hommes tués et quatre-vingts de blessés, et qu'on avoit donné à ce gouverneur des bateaux pour porter ses équipages et ceux de sa garnison à Philipsbourg.

On sut aussi par le marquis d'Anlezy, qui apporta ce jour-là les lances de huit drapeaux pris à Saint-Vanden, que le maréchal de Tallard marchoit vers l'Alsace pour aller donner la main au maréchal de Villars. On eut aussi nouvelle que le duc de Bavière marchoit vers Passau, avec dix à douze mille hommes, et faisoit

descendre du gros canon sur le Danube, disant qu'il vouloit voir de près ces gens qui le menaçoient depuis si longtemps, appréhendant peu le général Schlick, qui s'étoit approché de sa frontière.

Du côté d'Italie, on disoit que les houssards de Mantoue avoient bien battu dans le Véronois un parti de houssards des ennemis, et que les carabiniers donnoient la chasse à un autre parti de houssards qui avoit eu l'effronterie de venir jusque sur les bords de l'Adda; que la disette étoit grande dans le camp des Impériaux, et que le secours qu'ils attendoient d'Allemagne n'étoit pas encore arrivé; que les troupes qui avoient paru au bas des montagnes avoient rebroussé pour aller faire la guerre au duc de Bavière, sous les ordres du général Schlick, et qu'on recommençoit tout de nouveau à bombarder Bercelle.

14 mars. — Le 14, le duc de Bourgogne eut permission de choisir des aides de camp, et on dit en même temps qu'il reprendroit tous ceux qu'il avoit eus l'année précédente. Le même jour, on sut que le Roi avoit donné au comte de Marsin le gouvernement d'Aire [1], avec permission de le vendre pour payer ses dettes. On disoit encore que le mariage du duc d'Estrées avec sa cousine, Mlle de Tourpes [2], étoit presque certain. Ce fut encore le même jour que Palmquist, envoyé de Suède, eut son audience de congé dans le cabinet du Roi, et que le vieux Charpentier, premier commis du secrétaire d'État de Chamillart, mourut à Versailles d'une rétention d'urine, étant extraordinairement âgé; il fut regretté de tout le monde, et, en effet, c'étoit une perte pour l'État et pour les particuliers.

On eut encore nouvelle que la Bretesche, lieutenant général, avoit nettoyé une bonne partie de la Lorraine allemande de tous les petits corps séparés que les ennemis y avoient fait avancer, dans les quartiers desquels il n'avoit plus trouvé de troupes, mais seulement des munitions de guerre et de bouche.

15 mars. — Le 15, on sut que le Roi avoit fait donner le bureau du vieux Charpentier à son neveu de Jossigny, et la charge de trésorier de l'ordre de Saint-Louis à Tourmont, autre premier commis, en cédant les deux mille livres de pension à

1. Vacant par la mort du commandeur de Tilladet.
2. Seconde fille du maréchal d'Estrées.

un autre commis nommé Gardien. Le même jour, Boizot, que le Roi avoit choisi pour premier président du parlement de Besançon, en prêta le serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté, comme Brillac, premier président du parlement de Bretagne, l'avoit fait deux jours auparavant.

Ce jour-là, le bruit couroit que le maréchal de Villars marchoit avec quatre lieutenants généraux, huit maréchaux de camp, quarante bataillons et cinquante escadrons, pour aller joindre le duc de Bavière, lequel avançoit au-devant de lui avec pareil nombre de troupes, n'étant pas allé à Passau, comme on l'avoit dit, et s'étant contenté de garnir avec des milices les passages par lesquels on pouvoit entrer dans son pays. On sut aussi que le régiment de Sainsandoux, dont le colonel étoit mort de la petite vérole, avoit été donné à des Marais, neveu de l'évêque de Chartres, ci-devant exempt des gardes du corps, et depuis aide de camp du maréchal de Villeroy.

16 mars. — Le 16, on sut que le bruit qui avoit couru à Paris que Bercelle s'étoit rendu ne s'étoit pas trouvé véritable, et que le Roi avoit nommé Baravy [1], qui avoit défendu Traërbach, pour aller commander dans le fort de Kehl. Ce jour-là, le marquis de la Vrillière, secrétaire d'État, vint apporter au Roi la nouvelle d'un nouvel avantage remporté par le maréchal de Montrevel sur les fanatiques. Ce général ayant eu avis qu'ils étoient au nombre de mille cinq cents au village de Sainte-Hélène, dans le dessein de venir piller le village de Saint-Hippolyte, sépara en deux corps ce qu'il se trouva avoir de forces en cet endroit, composées de troupes et de milices, et les fit attaquer si vigoureusement par deux endroits, qu'il y en eut trois cents tués d'un côté, et trois cent cinquante de l'autre, du nombre desquels se trouva leur commandant, le prétendu comte Roland; le reste fut mis en déroute et poursuivi vivement par les miquelets, qui en tuèrent encore un assez grand nombre.

On sut encore que le duc de Bourgogne, en s'en allant à l'armée, iroit visiter les places de Flandre, et que les ennemis y faisoient de grands mouvements, peut-être à cause qu'une partie des troupes des Couronnes en avoient fait de leur côté à l'occasion du secours de Traërbach.

1. Il étoit lieutenant-colonel du régiment d'Orléans.

17 mars. — Le 17, on disoit que le comte de Styrum étoit entré dans les États du duc de Bavière au delà de Ratisbonne, et qu'il faisoit un pont sur le Danube, ce qui obligeoit Son Altesse Électorale à marcher à lui avec dix-huit mille hommes. D'ailleurs on assuroit que le maréchal de Villars devoit bientôt marcher pour aller joindre ce prince, n'ayant rien à craindre du côté du prince de Bade, qui ne pouvoit pas être sitôt joint par les troupes qui venoient du bas Rhin.

18 mars. — Le 18, on sut que le Roi avoit accordé à Bachelier [1] la survivance de sa charge de premier valet de garde-robe pour son fils ; que du Pille [2] avoit obtenu une charge d'inspecteur des vivres de terre fixée à cent mille livres, qui iroit en déduction de ce que le Roi pouvoit lui devoir, avec un présent de vingt mille livres que Sa Majesté lui faisoit. Il y avoit eu six de ces charges créées depuis peu à six mille livres de gages chacune, et douze mille livres pour chaque année d'exercice. On apprit aussi que le chevalier le Jay [3], capitaine au régiment des gardes, avoit eu l'agrément d'acheter le gouvernement d'Aire, mais la question étoit de payer, car le comte de Marsin vouloit tout argent comptant.

On faisoit alors beaucoup de bruit, dans le monde, du testament de la dame de Toizy [4], qui avoit fait la maréchale de Noailles sa légataire universelle, et avoit fait divers legs au cardinal de Noailles, au maréchal de Cœuvres, et entre autres trente mille livres à Lamoignon, président à mortier, son exécuteur testamentaire, sans compter quantité d'autres petits legs qu'elle avoit faits à différentes personnes.

19 mars. — Le 19, on sut que le duc de Vendôme devoit marcher le 10, mais on n'en disoit pas davantage. On sut aussi que la maréchale de la Mothe avoit obtenu deux mille livres de gratification pour son neveu le marquis de Prie, aide de camp

1. Créature du duc de la Rochefoucauld.
2. Homme d'affaires, qui avoit été longtemps dans le traité des vivres.
3. Il étoit d'une famille de robe de Paris, dont il y avoit eu un premier président.
4. Elle étoit veuve d'un maître des comptes de Paris, et s'appeloit en son nom Jappin ; mais elle avoit trouvé moyen d'attirer chez elle tout ce qu'il y avoit en France de meilleur, et avoit enfin, je ne sais comment, attrapé le titre de marquise. D'ailleurs elle étoit parente, par les femmes, de la maréchale de Noailles.

du duc de Bourgogne, et on eut confirmation que l'affaire contre les fanatiques avoit été complète, et qu'ils y avoient eu sept à huit cents hommes tués.

20 mars. — Le 20, on sut que, la nuit précédente, il étoit arrivé un courrier d'Espagne, par lequel on avoit appris que le duc d'Albe avoit été nommé pour l'ambassade de France; que l'almirante avoit été jugé seulement comme désobéissant, qu'il avoit été dégradé de ses dignités, charges, etc., qu'il avoit été banni à perpétuité des terres du roi d'Espagne, mais que ses biens avoient été seulement confisqués pour sa vie, et que le roi de Portugal demandoit sa grâce.

On sut encore, le même jour, que le duc de Guiche avoit l'agrément de traiter avec le maréchal de Tessé de sa charge de colonel général des dragons, et que les députés des Suisses qui étoient à la diète de Baden étoient persécutés par les Hollandois de leur donner six mille hommes, ou, sous leurs cautions, deux mille hommes à l'Empereur, deux mille hommes à l'Angleterre et deux mille hommes à eux, pour mettre dans les villes forestières. On disoit aussi que l'évêque de Saint-Omer vouloit vendre sa charge de maître de la chapelle du Roi à son cousin l'abbé de Valbelle, qui, à cet effet, auroit vendu sa charge à l'abbé de Fourcy, qui en avoit l'agrément; que l'abbé de Valbelle en avoit parlé au Roi, mais que Sa Majesté y avoit fait quelques difficultés, parce que cette charge étoit depuis longtemps possédée par des évêques.

21 mars. — Le 21, on sut que le Roi avoit donné quatre mille livres de pension au chevalier de Pons [1], colonel réformé, lequel se retiroit dans sa province avec son frère, le marquis de Thore, qui y avoit fait un mariage très avantageux. On disoit que sa mauvaise santé l'avoit obligé à quitter le service, et le duc de la Rochefoucauld, son parent, lui avoit procuré cette pension.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le maréchal de Villars avoit repassé le Rhin. Le Roi en parut chagrin, parce qu'il sembloit que ce pouvoit être un contretemps à l'égard du duc de Bavière, et il lui dépêcha sur-le-champ un courrier, avec ordre de repasser en diligence pour faire la jonction.

1. De l'illustre maison de Pons, de Saintonge.

On apprit encore que le Roi avoit fait au comte de Béthune-Chabry[1] une remise de soixante mille livres sur cent vingt mille qu'il devoit à défunt la Touanne, trésorier de l'extraordinaire des guerres; que le grand prieur de France alloit servir en Italie; que le Roi avoit augmenté de deux mille écus la pension du prince de Talmond[2], qui étoit parti pour l'Allemagne, et que Sa Majesté avoit donné au cardinal de Médicis[3] l'abbaye régulière de Marchiennes, en Flandre, qui valoit vingt mille écus de rente, voulant de toutes manières témoigner au grand-duc de Toscane, son frère, combien il étoit satisfait de sa conduite.

Ce fut aussi le même jour qu'on eut nouvelle que le duc de Vendôme s'étoit avancé à San-Benedetto, où les ennemis ne l'avoient pas attendu; qu'il y étoit actuellement comme dans son quartier général; qu'il faisoit fortifier un autre poste à Buon-Martino, où il faisoit élever une batterie qui devoit voir à revers le quartier que les ennemis avoient à Quistello; qu'Albergotti avoit marché pour aller attaquer celui de San-Felice, mais qu'il n'avoit pu exécuter cette entreprise, parce qu'il lui falloit du canon, et que les mauvais chemins l'avoient empêché d'y en pouvoir mener; mais que, pour le dédommager, il étoit tombé sur deux quartiers du régiment de dragons d'Herbeviller; que les ennemis ne l'y avoient pas attendu, mais qu'il n'avoit pas laissé de leur tuer quarante ou cinquante dragons, et de leur prendre soixante chevaux. Les lettres d'Allemagne portoient aussi, ce jour-là, que le duc de Bavière marchoit au général Schlick avec dix-huit mille hommes, et qu'il ne manqueroit pas de le combattre, s'il avoit la hardiesse de l'attendre.

22 mars. — Le 22, le Roi donna deux mille deux cents livres d'augmentation de pension au chevalier de Montaland, brigadier d'infanterie et lieutenant-colonel de son régiment royal. Le soir, on eut, par un courrier du maréchal de Villars, et par une lettre de Ricous, envoyé du Roi en Bavière, la nouvelle de l'avantage remporté par le duc de Bavière sur le général Schlick. On disoit donc que ce prince, ayant passé la rivière de l'Inn[4], étoit tombé la

1. Le dernier des enfants du défunt comte de Béthune, chevalier des Ordres du Roi et chevalier d'honneur de la Reine; il avoit été mestre de camp de cavalerie.
2. Frère cadet du duc de la Trémoïlle.
3. Il étoit cardinal protecteur de France.
4. Sur laquelle est Inspruck, qui en tire son nom.

nuit sur deux régiments ennemis, dont l'un étoit celui de Schlick, et l'autre des troupes de Hanovre, lesquels il avoit totalement défaits et enlevés; qu'ensuite il avoit marché à un autre quartier, qui étoit à deux lieues de là, dans lequel il y avoit seize escadrons et cinq cents hommes de pied qui gardoient l'artillerie; qu'il avoit trouvé la cavalerie à cheval, qu'elle avoit fait quelque résistance, mais qu'elle avoit été enfoncée et mise en déroute; que cinq cents hommes de pied avoient mis les armes bas, et avoient été faits prisonniers de guerre; qu'on avoit pris quinze étendards ou drapeaux, quatre pièces de canon, quatre mortiers et tous les équipages; que celui qui commandoit ce corps, qui étoit un officier général des troupes de Saxe, avoit été fort blessé et fait prisonnier, et que le général Schlick, qui étoit dans un autre quartier, s'étoit retiré précipitamment et s'étoit jeté dans Passau, où l'on assuroit que le duc de Bavière l'alloit investir.

Les lettres du maréchal de Villars portoient que, comme il marchoit avec son armée pour revenir en deçà du Rhin, deux moines étoient venus pour lui offrir les contributions de la ville d'Eterheim, qui étoit ce même poste que Laubanie avoit manqué deux fois pendant le dernier hiver; que cette proposition lui avoit fait deviner la peur qu'avoit la garnison de cette ville, composée de deux mille hommes, quoique ce poste, qui étoit la résidence du grand prieur de Malte en Allemagne, eût de bons bastions de terre et un château à l'épreuve du canon. Le maréchal de Villars répondit donc qu'il ne vouloit point de contributions, mais qu'il falloit qu'Eterheim se rendît, et qu'il alloit le faire attaquer. Les deux moines entrèrent en négociations avec lui, et il fut arrêté qu'il donneroit un sauf-conduit aux deux mille hommes pour se retirer à Philipsbourg, et que les habitants d'Eterheim raseroient eux-mêmes leurs bastions, ce qui fut exécuté sur-le-champ, et on trouva dans ce poste vingt pièces de canon, cinquante milliers de poudre et une quantité infinie de fourrages et de munitions de bouche.

23 mars. — Le 23, on sut certainement que le maréchal de Villars avoit ordre précis de repasser le Rhin [1] et de marcher pour s'aller joindre au duc de Bavière, puisque le duc de Bade n'étoit pas assez fort pour l'en empêcher.

1. Mais ses troupes n'étoient nullement en état de marcher.

Le soir, le comte de Monasterol, qui, n'ayant pu trouver moyen de passer en Bavière, ni par la Suisse, ni par ailleurs, étoit revenu en France, vint au souper du Roi, et fit connoître à Sa Majesté que les lettres qu'il avoit reçues portoient un bien plus grand détail de la victoire de son maître sur le général Schlick que celle de Ricous, qui avoit été écrite un moment après l'action, et qu'effectivement les ennemis y avoient eu quatre mille hommes tués sur la place, et qu'on leur avoit fait mille trois cents prisonniers et pris mille huit cents chevaux, avec tout le reste qui étoit marqué dans la lettre de Ricous.

24 mars. — Le 24, on disoit à la cour que quelques-uns des officiers généraux qui avoient été nommés pour aller servir auprès du duc de Bavière s'en étoient excusés ; que le Roi en avoit paru mécontent, et que le comte d'Armagnac, voyant cela, avoit pris le parti de prier Sa Majesté d'y envoyer son fils, le prince Camille, quand même il ne l'y auroit pas destiné, ce qui avoit été très agréable au Roi.

25 mars. — Le 25, on sut que le Roi avoit donné au chevalier de Fauvel [1], brigadier dans la compagnie de Noailles, le bâton d'exempt que du Vinet [2] quittoit à cause de ses incommodités, et que le marché pour la charge de colonel général des dragons étoit conclu à quatre cent quatre-vingt mille livres entre le maréchal de Tessé et le duc de Guiche, dont le duc payoit deux cent mille livres en argent comptant ou en bons effets, pour lesquels le Roi lui accordoit un brevet de retenue de cent mille livres sur la charge de colonel général, et le maréchal prenoit la charge de mestre de camp général, dont le duc étoit revêtu, pour deux cent quatre-vingt mille livres, que le comte de Hautefeuille [3] lui donnoit pour cette charge.

On apprit, ce jour-là, que le comte de Chavigny [4], brigadier et inspecteur général d'infanterie, étoit mort de maladie en Italie, fort regretté de tout le monde, et que le Roi avoit donné

1. Gentilhomme d'Auvergne, qui avoit eu son père, et qui avoit encore son frère exempt dans la même compagnie.

2. Gentilhomme de Champagne, qui avoit aussi été brigadier.

3. Brigadier de dragons, qui étoit neveu du grand prieur de Hautefeuille.

4. Petit-fils de Chavigny, surintendant et ministre d'État sous le règne de Louis XIII.

son inspection à d'Arenne[1], maréchal de camp et major général de cette armée. On sut encore que le Roi avoit accordé une commission de mestre de camp au marquis de Béthune, capitaine de cavalerie, et qu'il avoit donné l'agrément de la sous-lieutenance de la compagnie des chevau-légers de Berry que le marquis d'Illiers vendoit pour acheter la même compagnie, au marquis d'Estrehan[2], capitaine de chevau-légers, et l'agrément de la sous-lieutenance des gendarmes Dauphin, que le marquis d'Espinac vendoit pour se retirer, au comte de Carmaing[3], enseigne dans la gendarmerie.

26 mars. — Le 26, on disoit que le maréchal de Villars attendoit les recrues, dont les dernières devoient arriver au plus tard le 7 d'avril, et qu'aussitôt qu'elles l'auroient joint, il marcheroit pour aller joindre le duc de Bavière.

On assuroit, le même jour, que la princesse des Ursins[4] s'étoit retirée de la cour d'Espagne, et que le prince Eugène étoit de retour à Venise, revenant pour commander encore les armées de l'Empereur en Italie, quoiqu'on eût dit longtemps le contraire.

On sut encore, ce jour-là, que la dame Guyon[5] avoit enfin obtenu sa liberté, par les pressantes sollicitations de sa famille et de ses amis, qui s'étoient engagés auprès du Roi d'être caution pour elle qu'elle étoit désabusée de ses erreurs, et qu'elle ne feroit plus de trouble dans l'Église.

Les lettres de Hollande portoient, ce jour-là, qu'on avoit découvert une trame très dangereuse, qui se conduisoit en Zélande, pour faire le roi de Prusse stathouder; qu'on y travailloit avec soin à démêler tous ceux qui étoient engagés dans ce parti, comme aussi à concilier l'affaire de la province de Gueldre,

1. Il étoit de Languedoc, et avoit été lieutenant-colonel du régiment de Sourches.

2. Gentilhomme de Normandie.

3. Gentilhomme de Languedoc, qui avoit épousé la veuve de Lagny, fermier général.

4. Elle avoit dépêché un courrier de son chef au Roi, par lequel elle lui avoit mandé qu'elle aimoit mieux se retirer d'Espagne que de souffrir les traitements du cardinal d'Estrées, et le Roi lui avoit fait réponse qu'elle pouvoit se retirer quand bon lui sembleroit. — [Le cardinal d'Estrées soutenait contre la princesse des Ursins son neveu, l'abbé d'Estrées, ambassadeur en Espagne. — *Comte de Cosnac.*]

5. Qui s'étoit rendue fameuse en soutenant les sentiments de l'archevêque de Cambrai qui avoient été condamnés, et en les poussant jusqu'au fanatisme.

causée parce que l'Empereur avoit envoyé des commissaires dans toutes les places de cette province conquise l'année dernière par les Hollandois, pour y gouverner tout despotiquement de sa part, ce qui intriguoit beaucoup les États-Généraux; que le duc de Marlborough, depuis son retour à la Haye, avoit tous les jours de longues conférences avec les généraux, et qu'on ne se vantoit pas moins en Hollande que d'ouvrir la campagne par le siège d'Anvers.

Le soir, le Roi vint s'établir à Marly pour le reste de la semaine.

27 mars. — Le 27, l'évêque de Dol [1] prêta le serment de fidélité à la messe du Roi, suivant la coutume, et le chevalier de Tressemane, major général de l'armée du maréchal de Villars, arriva à la cour, où on savoit depuis trois jours qu'il devoit arriver. Il n'apportoit aucune nouvelle de la marche de l'armée, mais il venoit plutôt pour en faire connoître l'état au vrai, de sorte qu'on disoit hautement que l'infanterie en étoit presque toute désarmée. Il débita seulement une nouvelle qui auroit été bien grande si elle avoit été véritable [2], qui étoit que, le jour qu'il étoit parti de Strasbourg, le bruit y étoit commun, par les nouvelles venues de Francfort, que le roi de Suède avoit encore battu le roi de Pologne.

28 mars. — Le 28, on eut, par les lettres de Ratisbonne, une confirmation indubitable que la victoire du duc de Bavière étoit aussi complète qu'on l'avoit dit, malgré les mauvais artifices du général Schlick, qui avoit écrit à la diète pour diminuer de beaucoup sa défaite. Les mêmes lettres ajoutoient que le duc de Bavière, au lieu d'aller à Passau, comme on l'avoit dit, avoit remonté le Danube et s'étoit approché de Ratisbonne, où il avoit obligé la diète de l'Empire de lui donner des assurances par écrit qu'on ne donneroit passage à aucun des deux partis sur le pont de Ratisbonne, et que le cardinal de Lamberg y avoit souscrit au nom de l'Empereur.

1. Frère de d'Argenson, lieutenant général de police de Paris.

2. Elle étoit fausse, mais quand elle auroit été véritable, elle n'auroit pas été avantageuse à la France, car il étoit bon que le roi de Suède eût longtemps de l'occupation, de peur que, s'il n'avoit plus rien à faire, il n'entrât peut-être dans les intérêts de la Hollande et de l'Angleterre par la ressemblance de la religion.

Le soir, on sut que le Roi avoit donné le régiment d'Auvergne, qui vaquoit par la mort du comte de Chavigny, au chevalier d'Imécourt [1], brigadier et colonel du régiment de Constantin, et ce petit régiment à des Touches, colonel réformé [2].

29 mars. — Le 29, le Roi fit au Champ de Mars la revue de ses deux compagnies de mousquetaires, qui parurent fort foibles, parce que, depuis la campagne dernière, il en étoit sorti un grand nombre, ou pour entrer dans des emplois, ou pour se retirer chez eux. D'Arifat [3], premier maréchal des logis de la première compagnie, y fut reçu cornette à la place de des Aubrières [4], qui quittoit parce qu'il étoit tout perclus depuis longtemps, et auquel le Roi donnoit quatre mille livres de pension pendant sa vie, et mille cinq cents livres pour sa famille après sa mort. On y reçut aussi plusieurs maréchaux des logis, brigadiers et sous-brigadiers dans les deux compagnies, de chacune desquelles on fit le détachement de cent cinquante maîtres pour aller servir en Flandre, parmi lesquels il se trouva plusieurs jeunes gens de qualité.

Le soir, on sut que Barzun [5], lieutenant des gardes du corps de la compagnie d'Harcourt, quittoit le service à cause de ses grandes incommodités ; que le Roi lui donnoit six mille livres de pension en attendant un gouvernement; que des Fourneaux [6], premier enseigne de la compagnie, montoit à la lieutenance; que Garagnoles, premier exempt, montoit à l'enseigne, et que Maisonneuve, sous-brigadier, devenoit exempt à la place de Garagnoles. Il y avoit encore deux bâtons d'exempt à donner dans la même compagnie, qui étoient ceux de défunt la Grève [7] et du jeune Busca, qui étoit devenu enseigne; mais, comme le Roi examinoit le mémoire des capitaines de chevau-légers qui y prétendoient, et que le maréchal d'Harcourt lui avoit présenté,

1. Frère cadet de tous les autres Imécourt, qui, avec du mérite, avoient certainement une étoile bien heureuse.

2. Fils de des Touches, autrefois commissaire ordonnateur, et depuis intendant entre Sambre et Meuse.

3. Gentilhomme de Béarn.

4. Gentilhomme de Bretagne.

5. Gentilhomme de Gascogne; c'étoit grand dommage qu'il quittât, car c'étoit un bon officier.

6. Il étoit de Touraine.

7. Gentilhomme de Picardie.

il arriva un courrier du secrétaire d'État de Chamillart, qui étoit à sa maison de l'Estang, lequel apportoit un paquet au Roi; ainsi Sa Majesté, étant occupée à la lecture des lettres d'Allemagne qu'il lui avoit envoyées, et à y faire réponse, remit le maréchal d'Harcourt au lendemain.

30 mars. — Le 30, on disoit que la reine d'Espagne avoit eu quelques accès de fièvre tierce, mais qu'on ne croyoit pas qu'elle fût dangereuse.

Le Roi courut, ce matin-là, le cerf dans son parc de Marly, en calèche à son ordinaire, et la chasse ayant fini de bonne heure, il travailla avec le maréchal d'Harcourt, et donna les deux bâtons d'exempt qui vaquoient dans sa compagnie au chevalier d'Illiers [1] et au chevalier de Langeay [2], capitaines de chevau-légers.

Le soir, le roi et la reine d'Angleterre vinrent à Marly; ils furent enfermés quelque temps avec le Roi dans son cabinet, d'où le roi d'Angleterre sortit de bonne heure pour aller au lansquenet dans le salon, avec Monseigneur, les princes et les princesses, et, peu de temps après, le Roi, laissant la reine d'Angleterre dans son cabinet avec la marquise de Maintenon, alla dans l'appartement de cette marquise, où il donna une assez longue audience au maréchal de Villeroy.

31 mars. — Le 31 au matin, le Roi courut encore le cerf dans son parc, y ayant eu un extrême plaisir le jour précédent.

Le soir, lorsqu'il arriva à Versailles, on sut que la comtesse de Châtillon [3] étoit morte à Paris, après une maladie de plusieurs années; que la princesse des Ursins ne s'étoit point retirée de la cour d'Espagne, parce que le roi et la reine ne l'avoient pas voulu souffrir, quoiqu'elle eût déjà fait tous ses adieux.

1. Frère du marquis d'Illiers, qui avoit quitté le petit collet; il étoit honnête gentilhomme, et il avoit bien de l'obligation au marquis de la Vrillière, lequel, après lui avoir donné de quoi acheter une compagnie de cavalerie, s'étoit encore fait une affaire de lui procurer ce bâton d'exempt.

2. Gentilhomme du Maine et d'Anjou, dont le père, qui étoit encore huguenot, s'étoit retiré en Hollande.

3. Fille d'un nommé Moret, autrefois fermier général; elle avoit un frère nommé Bourneville, qui avoit été colonel du régiment Colonel Général de dragons, et un autre capitaine au régiment des gardes.

AVRIL 1703

1er avril. — Le premier d'avril, le bruit couroit qu'il y avoit eu une révolte en Sardaigne, et que cinq grands d'Espagne s'étoient aussi révoltés en Espagne, dont le duc de Medina-Cœli étoit le principal; mais il couroit souvent de ces sortes de bruits, qui se trouvoient dans la suite n'avoir aucun fondement.

On disoit, le même jour, qu'il y avoit eu un grand combat entre le duc de Bavière et le comte de Styrum, dont les lettres de Bruxelles attribuoient l'avantage au duc, et celles de Bâle le donnoient au comte. On assuroit encore que le roi de Suède avoit remporté une nouvelle victoire sur le roi de Pologne, mais toutes ces nouvelles méritoient confirmation.

2 avril. — Le 2, le Roi prit médecine à son ordinaire, et les gens qui se mêloient de parler des affaires étrangères soutenoient par de bonnes raisons que ces deux dernières nouvelles ne pouvoient être véritables. A l'égard de celle du duc de Bavière, ils disoient que la lettre de Bâle qui parloit de ce combat étoit du 20, et que l'envoyé de Bavière qui étoit à Paris avoit eu une lettre de son maître du 21, par laquelle il ne lui disoit pas un mot de cette action; à l'égard du roi de Suède, ils assuroient qu'il étoit à plus de deux cents lieues du roi de Pologne, mais que le général Ogenseki, assiégeant une ville qui appartenoit au Sapiha avec quelques troupes moscovites et un corps de quatre mille Saxons, et le roi de Suède ayant envoyé un détachement pour secourir cette place, il pouvoit bien être qu'il y eût eu un combat entre ces deux corps, qui eût fait courir le bruit d'une bataille générale entre les deux rois.

On disoit, le même jour, que le comte d'Évreux avoit vendu son régiment quarante-quatre mille livres au marquis de Sauvebœuf[1], et qu'il avoit terminé son affaire pour la charge de colonel général de la cavalerie.

3 avril. — Le 3, les lettres de Hollande portoient que le duc de Marlborough, le général Cohorn et plusieurs autres avoient opiné fortement pour commencer la campagne par le siège d'Anvers, malgré toutes les difficultés qui se présentoient, mais que

1. Gentilhomme de Limousin.

Owerkerque et Topp les avoient combattus si opiniâtrément par de bonnes raisons, qu'ils avoient entraîné dans leur parti les États-Généraux, et qu'il avoit été résolu d'ouvrir la campagne par le siège de Bonn, pendant lequel il y auroit un corps qui couvrirait Maëstricht, et un autre qui empêcheroit les passages de la Meuse.

4 avril. — Le 4, on eut nouvelle que mille cinq cents Anglois ayant assiégé le fort de Saint-Augustin, situé dans le golfe de la Floride, deux cent cinquante hommes, tant Espagnols qu'Indiens, commandés par huit officiers françois, avoient marché au secours de cette place, et que les Anglois n'avoient pas plus tôt eu avis de leur marche qu'ils avoient levé le siège et s'étoient sauvés dans les bois, abandonnant les bâtiments sur lesquels ils étoient venus, auxquels les Espagnols avoient mis le feu, après en avoir transporté toutes les munitions dans le fort.

On sut aussi, le même jour, qu'il n'y avoit eu aucune révolte en Sardaigne, ni en Espagne, où tous les démêlés de la cour étoient terminés par l'accommodement de la princesse des Ursins avec le cardinal d'Estrées. Ce fut encore le même jour que le Roi donna l'agrément de la compagnie des gendarmes d'Anjou au comte de Montiers[1], le plus ancien enseigne de la gendarmerie, parce qu'il ne se présentoit aucun sous-lieutenant pour acheter cette charge.

5 avril. — Le 5, on apprit par les lettres d'Italie que le duc de Vendôme, après avoir fait avancer diverses troupes à San-Benedetto, y avoit laissé le marquis de Vaubecourt pour y commander, et s'en étoit retourné à Guastalla.

6 avril. — Le 6, on apprit que l'archevêque d'Aix[2] étoit extrêmement malade à son diocèse, et l'on croyoit qu'il auroit peine à se tirer d'affaire, parce qu'il étoit extrêmement vieux.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, qui apporta au Roi une lettre du duc de Bavière, par laquelle il mandoit à Sa Majesté que tout étoit en bon état dans le Haut-

1. Gentilhomme de Champagne, qui trouvoit des accommodements avec Beaujeu, en lui donnant, avec l'agrément du Roi, en payement son gouvernement de Saint-Dizier. Son père avoit été toute sa vie écuyer du duc de Guise, qui fit l'entreprise de Naples.

2. Gentilhomme de Gascogne, qui s'appeloit de Cosnac, et étoit oncle de la comtesse d'Egmont. — [L'archevêque d'Aix était du Limousin; il se tira de cette maladie et ne mourut qu'en 1708. — *Comte de Cosnac.*]

Palatinat; qu'il n'étoit point pressé, et qu'il marcheroit pour se joindre au maréchal de Villars aussitôt qu'il auroit nouvelle qu'il se seroit mis en marche pour venir de son côté. D'ailleurs le maréchal de Villars mandoit au Roi que les recrues arrivoient tous les jours; qu'elles étoient beaucoup plus belles qu'on n'avoit espéré, et que son infanterie seroit encore extrêmement belle.

7 avril. — Le 7, le Roi alla faire ses pâques à la paroisse de Versailles; il toucha ensuite les malades des écrouelles, et, le soir, il fit la distribution des bénéfices vacants, donnant l'abbaye de Goille à l'abbé Duroz [1]; celle de Saint-Sauve à Mme de Rochebonne [2], celle de Marmoutier à Mme de Rechenstein [3], la prévôté de Nîmes à l'abbé Robert [4], celle de Mâcon à l'abbé de Chavigny [5], et celle de Barême au P. Bérard, de l'Oratoire; outre plusieurs canonicats qui furent donnés à divers ecclésiastiques.

On sut, ce jour-là, que la plupart des quarante docteurs de Sorbonne qui avoient signé en faveur des propositions de Jansénius s'étoient rétractés après avoir vu le bref du Pape, et que les abbés Dupin [6] et Petitpied avoient été exilés à cause de leur opiniâtreté, le premier à Châtellerault, et le second à Beaune.

Le même jour encore, on sut que l'archevêque de Paris, comme supérieur immédiat de l'abbaye de Saint-Victor [7], avoit fait assembler la communauté, dont tous les membres s'étoient soumis à la décision du Pape, à la réserve d'un docteur de Sorbonne, qui avoit opiniâtrément refusé de se soumettre, et contre lequel on ne doutoit pas que le Roi ne prît un parti de rigueur, comme il le méritoit.

8 avril. — Le 8, qui étoit le jour de Pâques, le Roi entendit le dernier sermon du P. Lombard, qui lui fit un assez beau compliment.

On apprit, ce jour-là, que le régiment d'infanterie du Roi, qui

1. [Fils du procureur général de Besançon, d'après Dangeau. — *E. Pontal.*]

2. Damoiselle de Lyonnois.

3. Damoiselle allemande, cette abbaye étant en Alsace.

4. Frère de Robert, procureur du Roi.

5. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit parent du comte du Bourg, lieutenant général.

6. Ce Dupin avoit déjà été obligé de rétracter, une autre fois, diverses erreurs.

7. Qui est dans un faubourg de Paris.

avoit été destiné pour la Flandre, marchoit en Allemagne, et qu'il étoit déjà arrivé à Metz.

On disoit aussi que les Hollandois avoient envoyé marquer un camp autour d'Anvers; mais si cela étoit véritable, ce n'étoit pas une marque qu'ils eussent envie de l'assiéger. Cependant le marquis d'Alègre mandoit que tous les quartiers des ennemis se rapprochoient de Bonn; mais d'autres soutenoient que ces mêmes troupes s'ébranloient pour aller joindre le prince de Bade.

D'autre côté, les Hollandois avoient fait avancer toute leur infanterie de Flandre, et celle des Couronnes avoit fait un semblable mouvement. On disoit encore que le duc de Bavière étoit aux portes de Ratisbonne, pour obliger la diète à rectifier l'écrit qu'elle lui avoit donné, dans lequel il y avoit des clauses qui paroissoient captieuses; et ce prince, qui croyoit que le maréchal de Villars ne devoit marcher que le 7 de mai, comme il le lui avoit mandé, pressoit pour qu'on marchât plus tôt à son secours. Le comte de Styrum avoit pris Neumarck et Neustadt, dans le Haut-Palatinat, et le général Schlick étoit encore à Passau.

9 avril. — Le 9, il vint un courrier d'Espagne, par lequel on apprit le duel du comte d'Oñate. Ce comte, revenant de la campagne dans sa chaise roulante, qu'il menoit lui-même, et voulant rentrer dans sa maison, trouva devant sa porte quatre mousquetaires flamands du roi d'Espagne, qui ne voulurent point se ranger pour le laisser entrer chez lui, quoiqu'il les en eût priés plusieurs fois très honnêtement : et comme ils lui dirent quelques impertinences, il donna un coup de fouet à un des plus insolents; les mousquetaires mirent l'épée à la main, mais les domestiques du comte sortirent en foule du logis, et les recognèrent. Le lendemain matin, on vint apporter un cartel de défi au comte de la part de celui qui avoit reçu le coup de fouet, et il convint de s'aller battre avec lui; il se rendit sur le lieu, où il trouva celui qui avait reçu le coup de fouet avec un autre mousquetaire et un valet. D'abord le comte leur dit que cela étoit contre la bonne foi de venir trois quand on étoit convenu de se battre seul à seul, et le mousquetaire offensé ayant répondu qu'il se battroit seul, et ayant mis l'épée à la main, le comte la mit aussi. Mais, dans l'instant, le duc de Medina-Cœli, qui revenoit de la campagne avec

quelques autres, les sépara, et un alcade [1] de Corsé, qui les cherchoit, se saisit du comte, qu'il renvoya en son palais pour lui servir de prison, et des deux mouquetaires, qu'il conduisit dans une prison publique. La chose ayant été rapportée au roi, et renvoyée par-devant les juges, ils renvoyèrent le comte absous [2], et condamnèrent le mousquetaire qui avoit fait le défi à aller servir le roi en Flandre à ses dépens pendant trois années, et l'autre à l'aller servir pendant deux ans à Oran.

On apprit encore, par le même courrier, que le marquis de Leganez avoit eu ordre de poster toutes les troupes qui étoient en Espagne aux endroits où elles étoient le plus nécessaires, et qu'il avoit posté en divers lieux vingt-quatre mille hommes de pied et dix mille chevaux, tous en état de servir. On disoit cependant que le maréchal de Boufflers demandoit la Connelaye [3] pour major général de son armée, le chevalier d'Entragues [4] pour aide-major général, et Marescot [5] ou du Resset [6] pour maréchal des logis de la cavalerie.

Ce jour-là, le comte de Monasterol prit congé du Roi pour aller joindre le maréchal de Villars, espérant pouvoir avec lui pénétrer les défilés qui le séparoient d'avec le duc de Bavière.

10 avril. — Le 10 au matin, Pisani, ambassadeur de Venise, qui partoit au premier jour, pour aller faire à la reine Anne les compliments de sa république sur son avènement à la couronne d'Angleterre, présenta au Roi dans son cabinet Tiepolo, qui étoit nommé pour lui succéder en qualité d'ambassadeur auprès de Sa Majesté.

Le même jour, on sut que le duc de Bourgogne devoit faire le 14 ou le 15 la revue de sa maison, laquelle partiroit le 19 pour Valenciennes, où elle devoit recevoir ses ordres; que ce prince n'iroit plus en Flandre par Calais, Dunkerque, etc., comme on

1. C'est comme qui diroit un exempt ou un lieutenant du grand prévôt.

2. Parce que les duels n'étoient pas défendus en Espagne comme en France.

3. Gentilhomme de Bretagne qui étoit capitaine au régiment des gardes, et que le maréchal en avoit voulu faire major.

4. Frère du capitaine aux gardes et de celui qui avoit été tué à l'affaire de Crémone étant brigadier.

5. Il étoit d'une famille de Paris qui disoit tirer son origine de Florence, et il avoit en titre la charge de maréchal des logis de la cavalerie.

6. Gentilhomme du Perche, qui avoit aussi une semblable charge, mais subordonnée à la première.

l'avoit dit peu de temps auparavant, et que le maréchal de Villeroy prendroit congé du Roi le 18, pour partir le lendemain.

On apprit aussi que le Roi avoit redemandé à Puységur la lieutenance-colonelle de son régiment, lui promettant de le récompenser d'ailleurs, et qu'il l'avoit donnée à du Barail [1], capitaine de grenadiers, et la majorité à Vidampierre, qui avoit le même emploi, donnant à Peyrac, qui étoit premier capitaine du régiment, le commandement de la citadelle de Metz, à la place de la Lande [2], qui avoit été cassé; à Dufey, major, ses appointements, jusqu'à ce qu'il pût trouver à le placer, et à d'Osmont [3], premier aide-major, une commission de colonel réformé de dragons.

11 avril. — Le 11, les lettres d'Allemagne portoient que, le 10 et le 11, le maréchal de Villars devoit avoir fait achever de passer le Rhin à son armée, sur les ponts de Strasbourg, de Rheinau, de Neubourg et d'Huningue; que les recrues, habits et autres choses suivoient les régiments qui n'étoient pas encore équipés; que cette armée étoit composée de soixante et un bataillons et de quatre-vingt-trois escadrons, dont on devoit laisser onze bataillons et dix-huit escadrons dans les défilés, et que le maréchal de Tallard avoit pris la place du maréchal de Villars pour faire tête au prince de Bade. On voyoit bien que le Roi, ayant donné sa parole pour la jonction, vouloit absolument la tenir, et Monseigneur dit que, par le chemin où marchoit le maréchal de Villars, qui étoit celui des villes forestières, lequel étoit fort éloigné du prince de Bade, il n'y avoit que le château de la Maison-Rouge à forcer pour entrer facilement en Bavière.

D'autre côté, le duc de Vendôme mandoit qu'il attendoit le beau temps pour pouvoir faire quelque grand coup, auquel il se disposoit en attendant, la grande conférence qu'il avoit eue à Casal-Maggior avec le duc de Mantoue et le prince de Vaudemont [4] ayant servi à régler toutes les opérations de la campagne.

1. Gentilhomme de Lorraine.

2. Ingénieur qui avoit été placé.

3. Gentilhomme de Normandie, qui avoit perdu une cuisse depuis longtemps, et qui n'avoit pas laissé pour cela de servir dans le régiment du Roi avec une valeur et une application extraordinaires.

4. Après une grande vapeur il s'étoit tout d'un coup trouvé fortifié dans ses jambes et dans ses bras, dont il étoit perclus depuis longtemps; en sorte qu'il marchoit et montoit à cheval.

Ce fut encore le même jour qu'on apprit que le Roi avoit permis au marquis de Rothelin de vendre le régiment d'Artois, à la tête duquel ses grandes incommodités ne lui permettoient plus de servir, quoiqu'il fût extrêmement jeune. On sut aussi que le comte de Broglie avoit vendu trente-quatre mille livres au marquis de Bandeville le nouveau régiment qu'il avoit levé depuis peu.

Cependant, quoique la diète des Suisses fût finie, les émissaires de l'Empereur, d'Angleterre et de Hollande, ne laissoient pas de persécuter les Cantons de leur fournir les six mille hommes qu'ils avoient demandés pour mettre dans les villes forestières. Les cantons protestants n'accordoient pas, à la vérité, mais ils écoutoient sans se fâcher, au lieu que les cantons catholiques refusoient opiniâtrément, disant qu'on ne vouloit point se servir de ces six mille hommes pour garder les villes forestières, mais pour d'autres usages, et qu'ils étoient caution que la France n'en vouloit aucunement aux villes forestières, comme on le vouloit faire croire.

On eut encore des nouvelles assez considérables de l'armée du duc de Bavière, qui furent que le prince d'Anspach étant allé à la guerre avec six cents chevaux, le duc de Bavière avoit envoyé contre lui un gros détachement de l'élite de son armée, avec ordre de n'épargner personne; que le prince d'Anspach avoit été battu, et son cheval tué, et avoit lui-même reçu un coup de mousquet au travers du corps en remontant sur un autre cheval; qu'il n'avoit duré que six heures, et qu'il avoit, en mourant, recommandé au prince son frère de quitter la guerre et de s'aller marier, parce qu'il étoit le seul qui restoit de sa branche; qu'il y avoit eu plusieurs escarmouches entre les troupes du duc de Bavière et celles du comte de Styrum, lequel s'étoit enfin retiré sous le canon de Nuremberg.

On se disoit alors à l'oreille que le chancelier et le secrétaire d'État de Chamillart, qui étoient brouillés [1] de longue main, s'étoient raccommodés, et que le secrétaire d'État de Chamillart avoit fait honnêtement tous les premiers pas à l'égard du chancelier et de son fils, le comte de Pontchartrain.

1. Même dès le temps que le chancelier étoit contrôleur général, et que Chamillart étoit intendant des finances.

13 avril. — Le 13, on apprit que le Roi avoit accordé au président du Metz, pour son fils aîné, la survivance de sa charge de garde des meubles et pierreries de la couronne. Le même jour, on disoit que le duc de Bourgogne ne partiroit pour l'armée que quand on auroit eu la nouvelle de la jonction du maréchal de Villars avec le duc de Bavière, ce qui donnoit lieu à beaucoup de raisonnements, les uns disant que ce prince ne marcheroit point du tout, les autres qu'il pourroit bien aller en Allemagne. Cependant on assuroit que le prince de Bade étendoit ses troupes dans la montagne.

Le Roi fit, ce jour-là, un nouveau maréchal de camp, qui fut Vallière [1], brigadier d'infanterie, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Piémont, et le nomma pour aller servir en Bretagne.

On assuroit alors que les Portugais étoient très contents de tout ce que la France faisoit du côté de l'Allemagne, et qu'ils avoient donné parole de maintenir une exacte neutralité, malgré la *Gazette de Hollande*, qui disoit que le Portugal avoit fait un traité avec l'Angleterre et les États Généraux, et qui en marquoit même toutes les conditions.

Les lettres d'Espagne portoient aussi, ce jour-là, que tous les troubles y étoient apaisés; que le seul duc de Medina-Cœli faisoit encore le revêche, et qu'il avoit donné au roi la démission de sa charge de président des Indes, mais que le marquis de Leganez l'étoit allé trouver, et lui avoit demandé pourquoi il vouloit être le seul qui chagrinât le roi, pendant que tous les autres lui témoignoient leur respect et leur obéissance en se tenant en repos; que, pendant leur conférence, les cardinaux Portocarrero et d'Estrées étoient arrivés, et que, s'étant joints au marquis de Leganez, ils avoient poussé le duc jusqu'à leur dire qu'il vouloit satisfaire le roi en toutes choses, et qu'il prendroit tel emploi qu'il plairoit à Sa Majesté de lui donner; mais que, lui ayant donné la démission de la charge de président des Indes, il ne pouvoit plus la lui redemander, et qu'il falloit que cela vînt de la bonne volonté et du mouvement du roi.

On apprit, ce jour-là, que le maréchal de Villars avoit demandé le marquis de Blainville pour aller servir de lieutenant général dans son armée; qu'il étoit parti de Namur, où il commandoit,

1. Soldat de fortune, natif d'Anjou.

pour l'aller joindre, et qu'il avoit laissé le chevalier de Croissy à Namur, malade de la petite vérole.

14 avril. — Le 14, on assuroit que le chevalier le Jay, capitaine au régiment des gardes, avoit traité avec le comte de Marsin du gouvernement d'Aire pour quarante-cinq mille écus, et on reçut des lettres de l'armée du duc de Bavière, qui parloient de l'affaire du prince d'Anspach tout autrement que celles de Bruxelles, sur lesquelles le premier bruit avoit couru. Voici comment étoit conçue une de ces lettres :

« A Leip, en Bavière, ce 29 mars 1703.

« Le 28, le comte de Styrum ayant su l'endroit où S. A. E. « M. le duc de Bavière s'étoit avancé pour couvrir Amberg, qui « étoit menacé d'être attaqué, voulut ôter à S. A. E. la commu- « nication avec cette ville-là. Il s'empara, pour cet effet, d'un pont « sur la rivière de Wiltz, près d'un village appelé Ensdorf, et « y envoya huit cents cuirassiers ou dragons et trois cents gre- « nadiers. Le marquis d'Anspach commandoit le détachement, et « le régiment d'Erfa, qui se posta dans Ensdorf, le soutenoit, « et étoit lui-même soutenu par le comte de Styrum. S. A. E. « en ayant eu avis, marcha pour chasser les Impériaux de ce « poste, et détacha le général Nagel, colonel des cuirassiers, « pour les aller attaquer, le soutenant elle-même en personne. « L'attaque fut vigoureuse et faite avec tant de conduite par ce « général, qui étoit fort expérimenté, que les ennemis furent « obligés d'abandonner le pont. Ils y eurent quatre à cinq cents « hommes tués sur la place, beaucoup de blessés; tout le reste « fut mis en fuite, et le régiment d'Erfa fut entièrement ruiné « de cette affaire. Le prince d'Anspach y fut fort blessé et mou- « rut le lendemain à huit heures du matin, de ses blessures, à « Nuremberg[1]. La mort de ce prince, qui promettoit beaucoup « pour la guerre, jette la Franconie dans une grande conster- « nation, et il est fort regretté de tous ceux qui le connoissoient. « Nous ne doutons pas que cette affaire ne soit suivie d'une

1. Le Roi avoit témoigné à la première nouvelle regretter le prince d'Anspach, qu'il avoit vu longtemps à sa cour, et qui étoit parfaitement bien fait; mais ce jour-là on disoit que ce n'étoit pas lui qui avoit été tué, mais un autre prince de sa maison, qui portoit le même nom que lui.

« action plus générale, et nous admirons la conduite de S. A. E. « qui, par sa présence, encourage tellement ses troupes, qu'il « n'y a personne qui ne hasarde sa vie de bon cœur pour un « prince si généreux. »

15 avril. — Le 15, on sut que le Roi avoit donné l'abbaye de Lucelles en Alsace à un religieux qui étoit frère de Reynold, colonel de son régiment des gardes suisses, lequel avoit été élu par les religieux, et qu'il avoit dit au P. de la Chaise, quand il le lui avoit proposé : « *Oh! pour cette famille, nous sommes bien assurés de sa fidélité.* »

On apprit encore que le Roi avoit donné à Mauroy la place d'inspecteur de sa cavalerie en Italie qui vaquoit par la démission du comte de Villepion, et que le départ des équipages du duc de Bourgogne étoit différé de huit jours.

On eut encore nouvelle que le prince de Wurtemberg n'avoit pas plus tôt su que le duc de Bavière marchoit au comte de Styrum, qu'il s'étoit retiré avec ses troupes, et avoit pris le chemin de son pays.

On sut encore que le Roi avoit donné au jeune d'Auvillars [1] l'agrément de l'enseigne des gendarmes de Monseigneur que Montiers vendoit pour acheter une compagnie, et que les officiers généraux avoient ordre de se rendre à leur devoir le premier jour de mai.

Les lettres de Flandre portoient, ce jour-là, que l'on avoit manqué de faire une conquête très importante, et qui auroit été très facile à faire. Un capitaine de la garnison du fort de Lillo, que le gouverneur envoyoit souvent en parti, étoit venu trouver le comte de Gacé et lui avoit dit que, s'il le vouloit, il lui livreroit cette place. Le comte de Gacé lui ayant demandé comment il s'y prendroit, il lui avoit répondu qu'un certain jour il s'embusqueroit avec cinquante hommes, dans un certain endroit où le comte de Gacé n'auroit qu'à venir avec huit cents hommes; qu'il ne feroit point de résistance et qu'il se laisseroit prendre prisonnier de guerre avec tout son parti; qu'ensuite il donneroit les habits de ses cinquante hommes à cinquante François, avec

1. Son père, qui étoit de Normandie, étoit frère aîné du marquis Dauvet, dont on a parlé ci-devant.

lesquels il marcheroit à la tête, et entreroit dans la place par une porte qu'on tenoit toujours ouverte; que le reste des François, suivant de fort près, entreroit avec les gens déguisés, et que, s'étant rendu maître de cette porte, on viendroit aisément à bout de la garnison, qui n'étoit que de quatre cents hommes. Le comte de Gacé, ne voulant rien entreprendre de lui-même, en écrivit à Bruxelles au marquis de Bedmar et aux autres généraux, lesquels, après bien des délibérations, ne jugèrent pas à propos de hasarder cette entreprise; ainsi on se contenta d'envoyer un parti à l'endroit que ce capitaine avoit marqué; on l'y trouva, comme il l'avoit promis, et il fut pris prisonnier avec ses cinquante hommes, et mené à Anvers.

16 avril. — Le 16 au matin, le Roi tint le chapitre de son Ordre pour la réception des preuves du cardinal Portocarrero et du duc de Benavente, lesquelles furent admises. Le même jour, le Roi reçut deux lettres de l'électeur de Cologne, par la première desquelles il lui mandoit que l'Empereur étoit à l'extrémité, et par la seconde qu'il étoit mort, ce qui fit un grand fracas à la cour, et avec raison.

On murmuroit alors que le maréchal de Villars ne vouloit point faire la jonction, mais qu'il alloit assiéger Fribourg, qu'on disoit même être investi, et que cela étoit vrai qu'on avoit fait passer du gros canon au delà du Rhin, qui ne pouvoit servir que pour faire un siège.

17 avril. — Le 17, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit qu'il marchoit aux ennemis, dans le dessein de les combattre; que ses troupes ne manquoient plus de rien, qu'elles étoient belles et en état de bien servir; que la marche que le comte du Rozel avoit faite avec une des colonnes de l'armée du côté de Fribourg, avoit fait courir le bruit qu'il l'alloit investir, mais qu'il avoit rejoint l'armée dans sa marche, et que le prince de Bade, étant actuellement dans le grand remède, ne seroit pas en état de se trouver à une action, s'il en arrivoit quelqu'une. Le soir, on sut que le roi d'Angleterre avoit la fièvre assez violente.

18 avril. — Le lendemain, on disoit qu'il avoit eu des redoublements. Le Roi vint s'établir à Marly pour dix jours; la princesse de Monaco fit une fausse couche, et la marquise de Maintenon revint de Saint-Cyr avec la fièvre.

19 avril. — Le 19, le Roi alla à Saint-Germain voir le roi d'Angleterre, et comme il monta dans son carrosse, le maréchal de Villeroy lui embrassa les genoux pour prendre congé de lui; le Roi lui souhaita une heureuse campagne et lui recommanda très fortement de rétablir la discipline militaire dans son armée de Flandre, où elle avoit été totalement détruite pendant la dernière campagne, lui disant qu'il recommanderoit la même chose au duc de Bourgogne [1].

On sut encore, ce jour-là, que le procès du prince d'Auvergne avoit été jugé au Parlement, où il avoit été condamné à la mort, comme coupable de désertion, de félonie, etc.; que le comte de Pontchartrain étoit venu le matin en rendre compte au Roi, et lui avoit demandé si son intention étoit que ce malheureux fût exécuté en effigie; que le Roi lui avoit d'abord répondu qu'il le falloit faire exécuter; que, sur cela, le comte avoit représenté à Sa Majesté le cruel chagrin que cela causeroit à sa famille, qui en seroit déshonorée, et beaucoup d'autres choses semblables, auxquelles le Roi n'ayant aucun égard, avoit toujours persisté dans son sentiment; mais que, comme le comte de Pontchartrain sortoit de son cabinet, le Roi l'avoit rappelé et lui avoit dit de faire suspendre l'exécution jusqu'à ce qu'il en eût conféré avec le chancelier.

20 avril. — Le 20, on sut que le marquis de Souvré, qui servoit auprès du Roi pour son camarade le marquis de la Salle, lequel avoit eu permission d'aller passer quelques jours à sa terre de Renancourt, proche de Dreux, avoit eu toute la nuit une violente fièvre. On disoit aussi que la marquise de Maintenon n'étoit pas trop bien; mais, l'après-dînée, elle parut en chaise à la promenade du Roi, qui lui fit voir les carpes [2], et plusieurs choses qu'il avoit depuis peu changées dans son jardin.

1. Cela fut suspect à quelques courtisans, qui s'imaginoient que ce prince ne marcheroit pas en Flandre.

2. Depuis un an, le Roi prenoit grand plaisir à voir de belles carpes, de diverses couleurs rares, dans un bassin qu'il leur avoit fait faire exprès, et ces carpes lui avoient été données par le marquis de Beringhen, son premier écuyer, par le secrétaire d'État de Chamillart, qui les avoit trouvées dans les réservoirs de l'Estang, où le marquis de Barbezieux les avoit curieusement assemblées; par Monseigneur, qui en avoit aussi trouvé dans ses étangs de Meudon; par le duc de la Rochefoucauld, qui en avoit trouvé quelques-unes dans ses fossés de Liancourt, sans compter celles qu'il avoit trouvées à Fontainebleau.

Le soir, on apprit que le duc de Bavière, voyant que les députés de la diète de l'Empire lui manquoient de parole en n'exécutant point l'écrit qu'ils lui avoient donné, et qu'ils avoient juré d'exécuter, avoit fait avancer son armée aux portes de Ratisbonne, avoit pris la ville, y avoit fait entrer une garnison, et avoit fait mettre une sentinelle à la porte de chaque député.

21 avril. — Le 21, on eut nouvelle que les ennemis faisoient de grands mouvements du côté de Hulst, d'Axel, et diverses autres places des Pays-Bas, mais qu'on ne voyoit pas encore quel pouvoit être leur dessein.

22 avril. — Le 22, on apprit que le maréchal de Tallard étoit à Saverne, où il observoit les mouvements d'un corps de dix mille hommes des ennemis qui étoient venus du bas Rhin aux environs de Landau, bien résolu de marcher à eux, s'ils entreprenoient quelque chose du côté de l'Alsace, ou de passer le Rhin, s'ils le passoient pour s'aller joindre au prince de Bade.

Le même jour, le Roi déclara qu'il avoit encore remis le départ des équipages du duc de Bourgogne de huit jours, et il ajouta que tout le monde ne manqueroit pas de dire que ce prince ne marcheroit pas, mais que cela ne l'empêcheroit pas de marcher.

Il arriva aussi un courrier du maréchal de Villars, par lequel on sut que les armées étoient en présence et se canonnoient; que le quartier général du prince de Bade étoit à Biel; que le maréchal de Villars devoit attaquer par Schwartzbach, et le maréchal de Tallard par Liechtenau.

23 avril. — Le 23, on eut nouvelle que, le 20, les ennemis avoient investi Bonn pour en faire le siège. On disoit aussi que le prince Eugène étoit enfin revenu en Italie, et qu'il y avoit seulement amené deux mille hommes avec lui.

24 avril. — Le 24, à midi, il arriva un garde du maréchal de Villars, par lequel on eut nouvelle que ce général, ayant reconnu les postes des ennemis, avoit détaché le marquis de Blainville avec vingt-cinq bataillons pour les aller attaquer par certain endroit, mais qu'il avoit trouvé la chose impraticable; que le quartier général du prince de Bade étoit au milieu de sa ligne; que sa droite étoit couverte par la rivière de Stolhoffen, qui étoit fort grosse, et sa gauche appuyée à un marais qui régnoit jusqu'à la montagne; que tout son front étoit parfaitement bien retranché; que le maréchal de Tallard avoit joint le maréchal de

Villars, et que leur canon n'étoit qu'à une portée de fusil des retranchements. Cette nouvelle causa beaucoup de chagrin, par l'impossibilité de la jonction avec le duc de Bavière qu'elle faisoit connoître, et on n'écouta que froidement celle que le comte de Pontchartrain apporta le soir, qui lui étoit venue par le fils du défunt chevalier Bart, lieutenant de vaisseau. Il rapporta que Saint-Paul croisant dans la Manche avec son vaisseau, auquel s'étoit jointe une frégate, quelques autres petits vaisseaux de guerre et quelques armateurs ostendois, il avoit rencontré un convoi de vaisseaux marchands qui alloient en Angleterre, sous l'escorte d'un vaisseau de cinquante-deux pièces de canon, nommé *le Salisbury*, qui étoit le meilleur voilier d'Angleterre, de deux autres vaisseaux chacun de quarante pièces, et d'un vaisseau marchand armé en guerre, qui en portoit trente-deux; que d'abord il étoit allé attaquer le gros vaisseau, qu'il l'avoit pris, aussi bien que le vaisseau marchand armé en guerre; que les deux vaisseaux de quarante canons avoient fait force de voiles pour gagner l'Angleterre; que cependant les armateurs s'étoient jetés sur le convoi de vaisseaux marchands; qu'ils en avoient pris dix ou douze, que cette prise étoit fort riche, et qu'elle étoit toute dans le port de Dunkerque, quand Bart en étoit parti.

25 avril. — Le 25 au matin, on apprit que la comtesse de Pontchartrain étoit accouchée d'un garçon, et que le maréchal de Duras s'étoit trouvé assez mal, et qu'il crachoit le sang. Le soir, on eut une très bonne nouvelle, qui fut que le roi de Portugal, malgré son conseil et son confesseur, avoit promis authentiquement qu'il garderoit une exacte neutralité[1].

26 avril. — Le 26, on apprit que le prince d'Harcourt avoit accepté la charge de capitaine des gardes du duc de Lorraine, ce qui donna matière de discourir aux courtisans, lesquels ne doutoient point que ce ne fût un sujet de mortification pour les princes de sa maison qui étoient en France[2].

1. Dans le même temps, les gazettes de Hollande et les lettres d'Angleterre portoient expressément que leur traité étoit fait avec le Portugal, et qu'il entroit dans leur ligue. [Un traité d'alliance offensive et défensive fut signé le 16 mai 1703 entre l'Empereur, la reine d'Angleterre et les États-Généraux d'une part, et le roi de Portugal d'autre part. On en trouve le texte dans *Dumont, tome VIII, 1re partie, p. 127 et suiv. — E. Pontal.*]
2. Le comte d'Armagnac et le comte de Marsan principalement, qui ne purent se tenir de fronder contre le prince d'Harcourt.

On disoit aussi que le comte de Verrue[1] avoit acheté du maréchal de Villars la charge de commissaire général de la cavalerie cent quatre-vingt mille livres, et on murmuroit que le duc de Bourgogne pourroit bien aller en Allemagne, et y faire le siège de Brisach.

Le soir, le roi et la reine d'Angleterre vinrent à Marly, où ils soupèrent avec le Roi; ce fut la première fois que le jeune roi d'Angleterre mangea avec Sa Majesté; il eut un fauteuil à la droite, la reine d'Angleterre un fauteuil au milieu, et le Roi un fauteuil à main gauche, suivant ce qui s'étoit pratiqué du temps du défunt roi Jacques. Pendant que la cour d'Angleterre étoit à Marly, le secrétaire d'État de Chamillart envoya un paquet au Roi, dans lequel il y avoit des lettres du maréchal de Villars; mais il ne put les ouvrir qu'après que le roi et la reine d'Angleterre furent partis, c'est-à-dire entre son souper et son coucher. Il le fit en présence de Monseigneur, qui sortit un moment après de son cabinet, et dans l'instant le marquis de Torcy arriva, et le Roi fit aussitôt rappeler Monseigneur, et quelque temps après le duc de Bourgogne; ce qui fit croire qu'il y avoit quelque autre importante nouvelle que celles que pouvoit avoir mandées le secrétaire d'État de Chamillart. Le Roi, à son coucher, déclara que le maréchal de Villars lui mandoit qu'il avoit remarqué un endroit par où il étoit plus facile d'aller aux ennemis que par les autres; qu'il alloit faire attaquer ce poste par vingt-cinq bataillons; qu'il espéroit de là découvrir plus à clair la situation du grand retranchement des ennemis, et que, vingt-quatre heures après le départ de son courrier, il en feroit repartir un autre pour donner avis à Sa Majesté du succès de l'action.

27 avril. — Le 27, on dit au Roi que le grand prieur de Hautefeuille étoit à l'extrémité; qu'il avoit envoyé chercher les principaux de son ordre, auxquels il avoit remis deux cent mille livres d'argent comptant, sa vaisselle d'argent, ses meubles et ses tableaux, et que, de quarante mille livres qu'il avoit fait porter chez un notaire pour achever de payer la charge que son neveu

1. Gentilhomme piémontois, qui, dans les guerres précédentes, avoit quitté le service du duc de Savoie par des raisons indispensables, et qui avoit raison de se plaindre de n'avoir pas été fait brigadier aux dernières promotions. La charge qu'il achetoit le faisoit de droit commandant de la cavalerie après le colonel et le mestre de camp général, et, par conséquent, le mettoit au-dessus de tous les brigadiers.

avoit achetée [1], il en avoit envoyé retirer seize mille livres pour les donner aux pauvres; le Roi témoigna le regretter, et fit l'éloge de sa valeur. On sut, le soir, que la comtesse de Brionne étoit extrêmement malade à Versailles [2].

28 avril. — Le 28, on assuroit que les ennemis avoient levé le siège de Bonn; mais il y avoit des gens qui assuroient qu'ils avoient seulement éloigné leurs quartiers pour être plus à leur aise, et qu'ils reviendroient au premier jour.

Le même jour, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel il mandoit au Roi qu'il avoit attaqué un petit poste qui étoit devant le retranchement des ennemis, et qu'il l'avoit emporté sans peine; mais qu'entre ce poste et le retranchement, il avoit trouvé une si grande quantité d'eau retenue par des écluses qui étoient sous le feu des ennemis, qu'il avoit jugé l'entreprise d'attaquer leur retranchement impraticable, et qu'il marchoit pour essayer de passer par le val de Saint-Pierre.

Ce soir-là, le Roi revint de Marly s'établir à Versailles.

29 avril. — Le 29, le bruit couroit que le maréchal de Villars avoit passé les gorges des montagnes avec vingt bataillons et trente escadrons seulement, le duc de Bavière n'en demandant pas davantage; que ce prince venoit au-devant de lui pour lui faciliter les passages; qu'il lui avoit mandé de ne s'embarrasser de rien, et qu'il trouveroit au delà des défilés toutes les choses nécessaires en grande abondance, et que le maréchal de Tallard avoit repassé le Rhin; mais, dans la suite, on connut que tout cela étoit également faux.

On disoit aussi que l'on avoit fait un gros détachement de l'armée de Flandre pour l'Allemagne; on croyoit que les Hollandois en avoient fait autant de leur côté, et on assuroit qu'il y avoit une grande division entre les généraux des ennemis, ce qui pouvoit être véritable, à cause des intérêts opposés de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Empereur, qu'il étoit très difficile de concilier, quoiqu'ils fussent tous confédérés.

30 avril. — Le 30, le Roi se fit saigner par précaution, et l'on apprit que la reine Anne continuoit à presser sans relâche les

1. La charge de mestre de camp général des dragons.

2. De son mal ordinaire, qui étoit que la gorge lui enfloit, et qu'elle étoit plusieurs jours sans pouvoir rien prendre; elle en avoit déjà été à la mort diverses fois.

Hollandois d'attaquer une place qui fût à sa bienséance, leur reprochant que jusqu'alors ils n'avoient songé qu'à attaquer des places qui leur convenoient, et les menaçant de retirer ses troupes, s'ils ne la contentoient sur ce point. Et cependant l'Empereur envoyoit courriers sur courriers au comte de Sintzendorf et à l'évêque de Raab, qui étoient à Cologne, pour presser les Hollandois d'envoyer incessamment du secours au prince de Bade, et on disoit qu'il leur étoit arrivé huit courriers en un jour.

MAI 1703

1er mai. — Le premier de mai, on sut que l'on avoit fait un détachement de cent gardes du corps pour venir servir auprès du duc de Bourgogne, ce qui fit encore renouveler les bruits qui avoient couru que ce prince n'iroit pas commander en Flandre. On eut aussi nouvelle que l'Empereur se portoit fort bien, malgré les bruits qui avoient couru qu'il s'étoit fait tailler et qu'il en étoit mort deux jours après.

Ce jour-là, le Roi donna au marquis Dauvet [1], enseigne de gendarmerie, l'agrément de la compagnie des chevau-légers de Monseigneur, et à Bruslart [2], capitaine de cavalerie, celui de traiter de la compagnie de gendarmes de Berry avec le marquis de Champrond, son beau-frère.

Le même jour, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit que ce général passoit par la vallée de la Kintzig; que le marquis de Blainville, qui marchoit à l'avant-garde, avoit emporté le premier fort, où il y avoit cent quatre vingts hommes, et qu'il en avoit encore trois autres à prendre.

2 mai. — Le 2, les députés des États de Bretagne, présentés par le comte de Toulouse, leur gouverneur, vinrent complimenter le Roi, et l'évêque de Nantes [3] porta la parole avec succès.

3 mai. — Le 3, on sut que Hoüel [4], capitaine au régiment

1. De même maison que le marquis Desmaretz, grand fauconnier de France.
2. Fils du défunt premier président du parlement de Dijon; sa mère avoit épousé en secondes noces le duc de Choiseul.
3. Frère du marquis de Beauvau, qui étoit un très bon évêque.
4. Son père avoit gagné son bien à la Martinique; on disoit cependant qu'il étoit gentilhomme, et d'ailleurs fort honnête garçon.

des gardes, épousoit Mlle de Langeay [1], et qu'en faveur du mariage, le Roi lui augmentoit sa pension de cinq cents écus jusqu'à trois mille livres.

4 mai. — Le 4, on apprit la mort du grand prieur de Hautefeuille, et on croyoit que le bailli de Noailles lui succéderoit dans l'ambassade de son ordre auprès du Roi. On sut aussi que le Roi avoit écrit au grand maître, pour obtenir de lui, en faveur du chevalier de la Roche-Guyon [2], la belle commanderie de Pézenas, qui vaquoit par la mort du grand prieur de Hautefeuille, et que le Roi ayant choisi le commandeur de Lusignan [3] pour son agent auprès du grand maître à la place du chevalier d'Escrainville, qui étoit mort, cette préférence avoit obligé ce commandeur à quitter la charge de secrétaire d'État du grand maître.

On sut, ce jour-là, que le Roi n'avoit pas déclaré tout ce qu'il avoit appris par le dernier courrier du maréchal de Villars, parce qu'il n'avoit pas pris garde que, dans son paquet, il y avoit un billet du marquis de Blainville qu'il écrivoit à ce maréchal, lequel avoit jugé à propos de l'envoyer au Roi en original. Ce billet portoit qu'il avoit pris facilement Eusembach, où il y avoit cent cinquante hommes, qui avoient tous pris parti dans ses troupes, et particulièrement dans le régiment Royal-artillerie, parce qu'ils étoient de cette profession ; que Biberach avoit été pris avec résistance, et que les cent hommes qui étoient dedans avoient été passés au fil de l'épée ; qu'on avoit encore pris Hasslach, qui ne s'étoit que mal défendu par cent cinquante hommes qui étoient dedans, lesquels avoient été faits prisonniers de guerre, et qu'il restoit encore à prendre Wolfach, qui étoit à l'extrémité de la gorge. Cependant le duc du Maine avoit reçu des lettres qui portoient que le duc de Bavière étoit à Rothweil, à quatre lieues de Wolfach, prêt à se joindre, dès que l'armée du maréchal de Villars auroit débouché, et on disoit que les ennemis avoient recommencé le siège de Bonn, ayant cent vingt pièces

1. Fille du marquis de Langeay, huguenot qui s'étoit retiré en Hollande ; elle étoit très jolie, et avoit été fille d'honneur de la duchesse de Guise.

2. Fils du duc de la Roche-Guyon, qui étoit fils du duc de la Rochefoucauld et son survivancier des charges de grand maître de la garde-robe du Roi et de grand veneur.

3. Frère du marquis de Lusignan, autrefois sous-lieutenant des gendarmes écossois, et depuis envoyé extraordinaire du Roi auprès de l'Empereur.

de batterie, cent vingt gros mortiers et quatre-vingts petits.

Ce fut encore le même jour que du Croys, aide-major de la marine, apporta la nouvelle de l'arrivée de du Casse à la Rochelle avec deux vaisseaux, le troisième qu'il avoit, et qui s'appeloit *le Bon*, ayant échoué auprès de la Havane. Ce n'étoit pas une perte considérable, car on avoit sauvé tout ce qui étoit dedans, et tout étoit heureusement arrivé au port, y compris ce qu'avoit apporté sur son bord le chevalier de Roucy[1], qui étoit arrivé quelques jours auparavant. On comptoit que, de la charge de ces vaisseaux, il en reviendroit au Roi un million huit cent mille livres, que le roi d'Espagne lui avoit donnés pour les frais de l'armement, et environ trois millions pour les négociants françois et espagnols, qui devoient être employés pour le stable établissement de l'*asiente*[2]. On sut aussi que le comte de Méan, grand doyen de Liége, qui, six mois auparavant, avoit été conduit par un exempt de la prévôté de l'hôtel à Avignon, avoit été reconduit à Namur par le même exempt et par un officier du Pape[3], pour y être échangé comme prisonnier de guerre, et qu'on l'y avoit laissé à la garde de cet officier de Sa Sainteté, et sous sa parole et celle de l'évêque de Namur, parce que le cartel n'étoit pas encore réglé avec les Hollandois[4].

5 mai. — Le 5, on disoit qu'on avoit pris à Brest quatre matelots françois venant de Dunkerque, qu'on accusoit d'avoir encloué six pièces de canon sur le Camaret[5], dont il y en avoit quatre qui étoient entièrement hors d'état de pouvoir servir.

6 mai. — Le 6, le comte de Villars arriva à Versailles, sur les deux heures après midi, apportant, de la part du maréchal, son frère, une très importante nouvelle; le secrétaire d'État de Chamillart l'amena à la porte du cabinet du Roi, qui alloit tenir

1. Troisième fils du comte de Roye.

2. C'est-à-dire l'achat et le commerce des nègres.

3. Comme on avoit remis le comte de Méan entre les mains du Pape à Avignon, il étoit raisonnable que ce fût un officier de Sa Sainteté qui en eût la conduite, et qui donnât l'ordre en apparence; mais, en effet, c'étoit l'officier de la prévôté de l'hôtel qui faisoit tout.

4. Il étoit surprenant que les Hollandois fissent encore des difficultés sur ce cartel, principalement au sujet de Méan, qu'ils avoient eux-mêmes soutenu devoir être traité en prisonnier de guerre, quoique, dans le fond, il fût un véritable rebelle à son souverain, l'électeur de Cologne, comme évêque et prince de Liége.

5. C'est une roche proche de Brest, où, pendant la dernière guerre, les Anglois avoient fait une descente.

conseil, et où le duc de Bourgogne le fit entrer. Il apprit au Roi que, le 2, il avoit quitté le maréchal son frère à Hornberg; que l'armée, engagée dans les gorges, après avoir pris les trois forts dont il a été parlé ci-devant, avoit continué sa route par Wolfach, qui n'avoit point fait de résistance; qu'en chemin elle avoit trouvé divers postes, où six cents hommes auroient pu arrêter l'armée pendant trois semaines, mais que les ennemis avoient négligé d'occuper; que le marquis de Blainville, s'étant avancé vers Hornberg, avoit, sans s'arrêter, fait filer la tête de ses troupes vers les montagnes; et que, dans le même moment, il avoit fait semblant de vouloir attaquer la place et un corps de quatre mille hommes, dont une partie étoit dedans, et l'autre en dehors des remparts; mais que les ennemis, craignant d'être enveloppés, s'étoient dissipés de toutes parts pour chercher leur salut dans les montagnes, et qu'il y en avoit seulement eu cinq cents qui, en s'enfuyant, étoient tombés sur la brigade du régiment Dauphin, qui les avoit tous tués ou faits prisonniers; que le marquis de Blainville s'étoit rendu maître du poste et des hauteurs; en sorte que, le 2, il devoit y avoir une partie de l'avant-garde auprès d'Ettlingen, qui est à l'entrée de la plaine; qu'on n'avoit perdu dans cette expédition que trois lieutenants d'infanterie, et qu'on n'y avoit eu que trente ou quarante soldats tués ou blessés; que le marquis de Chamarande, colonel du régiment de la Reine, y avoit reçu une contusion qui n'étoit pas dangereuse, mais que son père avoit eu tout son équipage brûlé. Le comte de Villars avoit passé toute la gorge à la faveur des postes que le maréchal y avoit laissés, et le maréchal de Tallard l'avoit reçu à Offenbourg, à la sortie des montagnes, d'où il l'avoit fait passer à Strasbourg avec une bonne escorte.

Il couroit alors un grand bruit d'une entreprise qu'on vouloit faire en Flandre, qu'on croyoit que les armées des deux maréchaux de Villeroy et de Boufflers s'assembleroient sous Namur et sous Diest; qu'il y avoit une furieuse quantité de canons et de toutes sortes de munitions embarqués sur la Meuse, et qu'on croyoit qu'on vouloit attaquer Liége; mais qu'on disoit que les ennemis, en ayant ruiné la Chartreuse, en avoient aussi miné toute la citadelle, dans le dessein de la faire sauter, dès qu'ils verroient les armées des Couronnes s'en approcher, et de se retirer à Maëstricht. On s'imaginoit aussi qu'après cela on pour-

roit aller faire le siège de Juliers, pendant que les ennemis attaqueroient Bonn, afin de profiter au moins d'une place, si l'on en perdoit une autre.

7 mai. — Le 7, on disoit que sept cents chariots de munitions, que le marquis du Châtelet escortoit avec mille cinq cents hommes, devoient avoir joint le maréchal de Villars, et qu'il devoit avoir relevé tous les postes qu'il avoit établis dans la gorge de la Kintzig, aussitôt que ce convoi auroit été arrivé à son armée.

8 mai. — Le 8, on sut que le voyage que le Roi devoit faire à Marly pour dix jours, étoit rompu, parce que la duchesse de Bourgogne s'étoit blessée, étant grosse de cinq semaines.

On eut nouvelle, ce jour-là, que Planque, brigadier d'infanterie, ayant eu avis qu'une troupe de huit cents fanatiques devoit venir piller un village considérable de catholiques, il y avoit marché et avoit chargé les fanatiques, dont il y en avoit eu plus de quatre cents de tués sur la place, sans compter les blessés, mais qu'il y avoit perdu seize officiers. On ajoutoit qu'on avoit enlevé plusieurs particuliers, qui, faisant semblant d'être catholiques, se levoient les nuits, alloient brûler des églises, et puis se trouvoient le matin dans leurs lits, quand on faisoit l'appel dans leur village [1], lesquels on assuroit qu'on enverroit aux galères avec justice.

Il arriva, ce jour-là, un capitaine des gardes du prince de Vaudemont [2], apportant au Roi des lettres d'actions de grâces de la part de ce prince, pour le magnifique présent que Sa Majesté lui avoit fait de son portrait enrichi de diamants, et d'une épée toute pareille.

On sut, le même jour, que le grand prévôt avoit encore eu une attaque de fièvre tierce, et l'ambassadeur d'Espagne présenta au Roi le jeune marquis de los Balbaces [3], qui prit en même temps congé de Sa Majesté pour se rendre à Milan, où il devoit séjourner quelque temps, jusqu'à ce qu'il passât à Rome, pour y prendre la qualité d'ambassadeur de Sa Majesté Catholique auprès du Pape.

1. On avoit la précaution de faire dans tous les villages, tous les matins, l'appel et la revue de tous les habitants, pour connoître ceux qui manqueroient, et discerner par là les véritables catholiques d'avec les fanatiques.

2. C'étoit un gentilhomme espagnol, né pourtant en Amérique.

3. Fils de l'ancien marquis de Los Balbaces, ambassadeur d'Espagne, qui étoit venu en France pour le mariage de..... d'Orléans avec le défunt roi d'Espagne, Charles II. [Charles II avait épousé Louise d'Orléans, fille de Monsieur, frère de Louis XIV. — *E. Pontal.*]

Le même matin, le nouvel ambassadeur de Venise, Tiepolo, eut une longue audience du Roi dans son cabinet, peut-être parce qu'il avoit découvert que le duc de Vendôme avoit la carte blanche pour traiter la république comme il le jugeroit à propos. On sut encore que le prince de Bozzolo étant mort, le duc de Mantoue en héritoit cent mille écus de rente :

9 mai. — Le 9, la duchesse de Bourgogne accoucha d'un fœtus, et on sut le détail de l'affaire des fanatiques par la relation qui en avoit été envoyée au marquis de la Vrillière, laquelle étoit en ces termes :

« Le maréchal de Montrevel, étant à Alais, eut avis qu'une bande de onze cents fanatiques, qui avoient dessein de surprendre cette ville par le moyen des intelligences qu'ils y avoient, en étoient à demi-lieue dans une certaine maison. En même temps, il y fit marcher Planque, brigadier d'infanterie, et Tarnaud, mestre de camp de cavalerie, avec six cents hommes. Il trouva une garde avancée qu'il poussa, et qui se retira dans la maison, dont les portes furent en même temps fermées et barricadées; il fit investir la maison et la cour, qui étoit entourée d'une assez bonne muraille. D'ailleurs il y avoit une espèce de tour, que les fanatiques défendirent longtemps. On enfonça une porte, et on fit une brèche à la muraille; on entra par ces deux endroits tout à la fois, et on passa au fil de l'épée trois cents hommes qui y étoient, lesquels étoient l'élite de tous ces révoltés, dont on n'en réserva que quatre pour essayer de tirer d'eux quelque lumière, et qu'on fit pendre quelque temps après. Ensuite Planque poursuivit le reste de la troupe, qui s'étoit tenue à portée de voir ce qui se passeroit dans la maison, sans oser s'en approcher, et cette troupe se dissipa dans les montagnes, mais il en tomba plus de cent entre les mains des dragons qui battoient la campagne, et qui les tuèrent tous; au reste, on perdit en cette occasion trois capitaines et six officiers subalternes françois, outre sept officiers irlandois, deux sergents et vingt soldats. »

Le même jour, on parloit fort d'une ordonnance que les évêques d'Apt [1] et de Clermont [2] avoient donnée pour la publication

1. C'étoit un gentilhomme de Provence, nommé......... [Joseph-Ignace de Foresta, évêque d'Apt de 1695 à 1722. — *E. Pontal.*]

2. Il s'appeloit en son nom Bochart de Saron, et étoit d'une famille de robe de Paris.

du bref du Pape contre les quarante docteurs, dans laquelle ils avoient mêlé quelque chose qui alloit contre les libertés de l'Église gallicane, ce qui avoit offensé le Parlement, qui en avoit porté ses plaintes au Roi.

Il arriva, ce jour-là, un courrier de Flandre, qui apporta la nouvelle que l'armée s'assembloit entre Louvain et Namur. On apprit aussi que, le 4, le siège de Bonn n'étoit pas commencé, mais que les ennemis attaquoient vivement le fort de Bourgogne [1], qui étoit de l'autre côté du Rhin, couvrant la tête du pont. Il arriva aussi un courrier d'Italie, mais qui n'apportoit que des projets prêts à exécuter.

Il en arriva encore un du duc de Bavière, qui assuroit qu'il venoit à Villingen joindre le maréchal de Villars avec neuf mille hommes, après avoir barré dans ses États contre les ennemis qui pouvoient venir du côté de Passau; qu'il n'étoit éloigné de l'armée françoise que de quinze lieues, et qu'il envoyoit devant lui le comte Maffei, avec quatre mille hommes et un grand convoi de toutes sortes de munitions. On assuroit aussi que le maréchal de Villars avoit pris Villingen, et qu'il avoit mis sa cavalerie dans les quartiers de rafraichissement.

Les lettres de Flandre portoient que, dès le 7, l'armée des Couronnes devoit aller cantonner autour de Tirlemont, et que tout le monde y croyoit le siège de Liége [prochain], et que Marlborough étoit campé, ayant sa droite au Demert et sa gauche à Munster-Bilsen.

10 mai. — Le 10, les lettres d'Italie portoient que le duc de Vendôme devoit, le 10 ou le 11, se mettre en action avec quatre-vingt-six bataillons et quatre-vingt-treize escadrons françois, six bataillons et onze escadrons espagnols, ayant laissé le reste de son armée, avec six bataillons et douze escadrons du duc de Savoie, pour le blocus de Bercelle. On espéroit de grands progrès de ce côté-là, parce que toutes les troupes qui marchoient étoient complètes et choisies, et les Vénitiens trembloient, jugeant bien qu'on ne vouloit plus être leur dupe.

On sut aussi que Mlle de Langeay, étant sur le point d'épouser Hoüel, s'étoit éclipsée et retirée dans un couvent pour des rai-

1. C'étoit un fort qu'on avoit construit depuis peu au delà du Rhin, vis-à-vis de Bonn, auquel on avoit donné ce nom.

sons particulières; mais depuis elle se rapprocha, et le mariage se fit.

Ce jour-là, le roi et la reine d'Angleterre vinrent rendre visite à la duchesse de Bourgogne, où le Roi les reçut, et s'enferma quelque temps avec la reine dans le cabinet.

11 mai. — Le 11, on apprit que, depuis la prise de Villingen [1], la jonction du comte de Maffei avec les quatre mille hommes et son convoi et celle des sept cents chariots qui étoient sous la conduite du marquis du Châtelet, le maréchal de Villars avoit fait relever tous les postes qui étoient dans la gorge de la Kintzig, et qu'ainsi il avoit renoncé à toute communication avec l'Alsace, hormis au commerce de lettres par la Suisse, par où le comte de Villars s'en retournoit. On disoit encore que le maréchal de Villars étoit campé près de Rothweil, et que le duc de Bavière s'approchoit de lui par Pfullendorf et par Fring, qui sont sur le Danube, à dix lieues de Tuttlingen, où le maréchal marchoit. Les mêmes lettres portoient encore que le maréchal de Tallard devoit recevoir dans peu un renfort de dix-huit bataillons et de cinq régiments de cavalerie, qui marchoient sous les ordres de Saint-Laurent, maréchal de camp, et qu'on ne doutoit pas qu'au mois de juin on ne grossît beaucoup son armée. Mais on disoit en même temps que le duc de Bourgogne ne partiroit que le dernier de mai par la route de Dijon et de Besançon, et qu'il iroit jusqu'à Belfort, où sa maison s'achemineroit par la route de Langres. On ajoutoit que trois princes d'Allemagne des plus échauffés contre les Couronnes avoient envoyé demander l'amitié du duc de Bavière, et qu'on parloit d'un accommodement, mais qu'on ne l'accorderoit qu'à des conditions très avantageuses.

On assuroit cependant, par la voie de Luxembourg, que les ennemis ne faisoient plus le siège de Bonn; qu'ils faisoient courir le bruit qu'ils ne l'avoient différé que de dix jours, c'est-à-dire jusqu'au 18 de ce mois-là, mais qu'on étoit bien informé que les mouvements du maréchal de Villars les avoient jetés dans de terribles embarras; que le prince de Bade leur mandoit qu'il étoit perdu; qu'à la vérité, ils prendroient Bonn, mais qu'en même

1. Laquelle prise n'étoit pas véritable, non plus que la jonction du comte Maffei, mais le Roi avoit dit lui-même que Villingen étoit pris, et cela sur les avis qu'il en avoit eus.

temps l'Empire étant abîmé, toutes les forces des Couronnes et du duc de Bavière retomberoient sur la Hollande et la détruiroient entièrement; et que, sur cette remontrance, ils avoient pris la résolution de lui envoyer un secours de quinze ou vingt mille hommes.

D'un autre côté, le maréchal de Villeroy assembloit son armée avec grand bruit, l'infanterie sous Louvain, la cavalerie sous Namur, et on voyoit marcher de toutes parts des troupes, des caissons et de l'artillerie, et tout se préparoit pour mettre en campagne.

On sut alors que le Roi avoit envoyé le comte d'Artagnan servir de lieutenant général dans cette armée, l'y jugeant plus nécessaire qu'auprès de la personne du duc de Bourgogne. On assuroit, d'ailleurs, qu'on cachoit au peuple de Hollande le passage du maréchal de Villars, mais cela ne pouvoit se dissimuler longtemps, et cependant l'électeur de Brandebourg n'osoit envoyer des troupes à l'Empereur, de peur de dégarnir les États qu'il avoit le long du Rhin.

D'un autre côté, le roi de Suède vouloit agir et se plaignoit de la lenteur des Polonois de son parti, et on avoit nouvelle qu'il avoit évité un effroyable danger, tant par une chute de cheval, que parce qu'un jeune Polonois qui le suivoit de trop près, et qui n'avoit pu retenir son cheval, lui avoit passé sur le corps sans le blesser.

On ajoutoit que le Grand Seigneur faisoit la guerre aux Moscovites, et qu'il assiégeoit Azof, dans les bouches du Tanaïs; ce qui ne laissoit pas de faire une diversion et d'aider le roi de Suède.

On sut encore qu'on avoit publié à Paris un arrêt du Parlement du 9, qui recevoit le procureur général du Roi appelant comme d'abus du mandement de l'évêque de Clermont donné le 15 d'avril dernier, qui faisoit défense de l'exécuter, et défendoit en même temps de recevoir, faire lire, publier et exécuter aucuns brefs, bulles et constitutions du Pape sans que le Roi eût ordonné la publication de ces brefs par des lettres patentes vérifiées en la cour. Dans cet arrêt étoit inséré le plaidoyer de l'avocat général Joly de Fleury, dans lequel il avoit dit que les gens du Roi étoient bien éloignés de blâmer la conduite des prélats qui vouloient étouffer dans leur naissance ces libelles téméraires,

qui tendoient à renouveler des contestations que la sagesse du Roi avoit si sagement et si heureusement terminées; qu'étant juges de la doctrine, dépositaires de l'autorité de l'Église, ils ne pouvoient avoir trop d'attention ni de vigilance pour réprimer les efforts de ces esprits inquiets, qui vouloient agiter des questions dangereuses sur une condamnation justement prononcée, rompant ainsi le silence dans le temps où ils protestoient de le garder, et troublant la paix de l'Église, sous prétexte de l'affermir. Ainsi le Parlement n'avoit donné cet arrêt que pour la conservation des libertés de l'Église gallicane, qui consistent à ne point recevoir ces sortes de brefs sans qu'ils soient acceptés, et que la publication en soit ordonnée par des lettres patentes. Aussi le Parlement, dans cet arrêt, marquoit qu'ayant eu l'évêque de Clermont pour un de ses membres, il étoit bien fâché d'avoir à prononcer cet arrêt contre un de ses enfants, mais que l'étendue de la sollicitude pastorale et l'application que l'évêque de Clermont avoit depuis longtemps pour la conduite de son diocèse, avoit apparemment fait qu'il ne s'étoit pas souvenu en faisant son mandement des maximes anciennes du Parlement, qu'il avoit si bien sues autrefois. Les agents généraux du clergé ne manquèrent pas d'envoyer en diligence des copies de cet arrêt à tous les évêques.

12 mai. — Le 12 au soir, le secrétaire d'État de Chamillart se releva de son lit, pour venir dire au Roi que, le 9, le maréchal de Villeroy, étant parti avant le jour du camp de Barchoven, avoit fait une marche forcée vers Tongres, et avoit détaché devant lui le duc de Berwick pour attaquer cette place, dans laquelle il prétendoit envelopper quatre ou cinq mille hommes; mais qu'en ayant eu avis, ils s'étoient retirés précipitamment à Maëstricht; qu'il les avoit fait poursuivre, qu'on avoit poussé jusque sur les hauteurs de Maëstricht, qu'on avoit pris quelques traîneurs et quelques équipages, et qu'on avoit eu le temps de voir de là la contenance de la garnison hollandoise, qui avoit paru dans un grand mouvement; que, le 10, sur les cinq heures du soir, on avoit attaqué Tongres, dans lequel deux bataillons s'étoient rejetés, n'ayant pas eu le temps de se retirer, et ayant trouvé dans leur marche le comte de Pracomtal qui marchoit à la tête de l'avant-garde. On commença à faire tirer cinq pièces de canon contre la place, dans laquelle il n'y avoit qu'une méchante pièce

de fer, mais elles ne tirent pas grand effet. On fut donc obligé d'ouvrir la tranchée, et on fit en même temps sommer plusieurs fois les assiégés de se rendre, mais ils refusèrent toujours opiniâtrément. Enfin comme, le lendemain, à la pointe du jour, on se préparoit à les emporter l'épée à la main, ils eurent peur, et ayant battu la chamade, ils demandèrent à capituler, et on leur refusa la capitulation, de sorte qu'ils furent obligés de se rendre à discrétion. On trouva dans la ville un bataillon hollandois de cinq cents hommes, un bataillon allemand de quatre cent quatre-vingts, quarante et un officiers, quantité d'équipages, et entre autres celui du prince de Wurtemberg, qui n'étoit sorti de Tongres que le matin : il envoya le répéter, aussi bien que ses domestiques, mais on lui répondit que son équipage, dans lequel il y avoit de beaux chevaux de carrosse, et tous les autres avoient été vendus au profit des soldats, et qu'à l'égard de ses domestiques, on les lui renverroit. On trouva dans Tongres assez considérablement de munitions, et on y disoit que les ennemis avoient retiré de Liége beaucoup de troupes pour les jeter dans Maëstricht, et que Liége étoit alors assez mal gardé, ce qui faisoit souhaiter de rendre aux ennemis ce qu'ils avoient fait à la fin de la dernière campagne, mais on ne savoit pas encore ce qu'entreprendroit le maréchal de Villeroy.

13 mai. — Le 13, on disoit que le maréchal de Villeroy en avoit usé très honnêtement avec le prince de Wurtemberg, lui ayant renvoyé son équipage; qu'il faisoit raser Tongres; qu'il pouvoit aisément prendre Liége, les ennemis ayant ruiné la Chartreuse, et n'y ayant que trois méchants bataillons dans la citadelle; et qu'on avoit su qu'il n'y avoit que mille cinq cents hommes dans Maëstricht, quand on s'en étoit approché. On disoit encore que le comte d'Hostel [1] mandoit que les ennemis battoient le fort de Bourgogne avec soixante-deux pièces de canon, ayant résolu de prendre ce poste et de rompre le pont de Bonn, mais que, pour la place, ils n'osoient s'y attacher.

Le soir, sur les six heures, il arriva un aide de camp du maréchal de Villars, qui rapporta que, le 8, ce général étoit campé à Donaueschingen, à la source du Danube; que, le 6, il avoit envoyé six cents chevaux à la découverte jusqu'à Duttelein; qu'ils y

1. Gouverneur de Luxembourg pour le roi d'Espagne.

avoient rencontré quatre cents chevaux des troupes du duc de Bavière, commandés par Montigny-Languet [1], qui étoient venus avec eux au qui-vive; que, s'étant reconnus, la joie avoit été extrême dans les deux partis, qui avoient si longtemps fait la débauche ensemble, que leurs armées les avoient crus perdus; que le comte Maffei n'en étoit qu'à quatre lieues avec quatre à cinq mille hommes; que Son Altesse Électorale en étoit à dix-huit ou vingt lieues, observant le comte de Styrum, qui étoit passé en Bohême pour se joindre au baron de Schlick; que Son Altesse Électorale devoit, le 9, faire dix lieues, et le maréchal de Villars autant pour s'aboucher; qu'ils étoient convenus par lettres qu'ils laisseroient reposer leur cavalerie, et qu'ensuite ils agiroient puissamment. L'aide de camp ajoutoit qu'étant venu jusqu'à Schaffhouse avec cinq cents chevaux d'escorte, il n'avoit pas trouvé dans le pays un seul habitant, tous les lieux, grands et petits, étant également abandonnés, mais tous remplis de vivres; que l'armée en avoit en abondance; qu'elle avoit laissé Villingen à sa gauche, après avoir tiré quelques coups de canon de part et d'autre, parce qu'on n'avoit dessein que de faire la jonction; que, la voyant faite, on étoit satisfait, et que le comte Maffei devoit être venu camper le 8 auprès du maréchal de Villars.

On sut encore que le Roi avoit donné ordre que la gendarmerie marchât le 25, et qu'elle se rendît à Belfort le 29, pour escorter le duc de Bourgogne jusqu'à Strasbourg; et que le prince de Bade avoit fait brûler en Alsace trois villages et une commanderie de l'ordre de Saint-Louis appartenant à Chamlay, par représailles de ce que quelques maraudeurs françois lui en avoient brûlé trois, quoique ces maraudeurs eussent été décimés et pendus, ce qui avoit donné sujet au Roi de s'en plaindre, et de déclarer qu'il ne vouloit plus rien épargner.

On eut encore nouvelle que la troisième archiduchesse, fille de l'Empereur, qui étoit la plus jeune de toutes, étoit morte de la petite vérole.

14 mai. — Le 14, les lettres de Hollande du 10 portoient que, le 8, il étoit arrivé deux courriers coup sur coup, l'un aux États-Généraux, l'autre au comte de Goez, pour leur donner avis que

1. Il étoit capitaine dans le régiment royal, et d'ailleurs aide de camp du duc de Bavière.

les François ayant forcé le passage de la vallée de la Kintzig, rien ne pouvoit plus les empêcher de se joindre avec le duc de Bavière, et qu'un détachement des troupes de ce prince s'avançoit vers le Wurtemberg et venoit au-devant d'eux; que cette nouvelle si peu attendue avoit jeté tout le monde en de grandes inquiétudes; que les États et le public paroissoient fort consternés, et que l'on convenoit que cette jonction alloit arrêter tous les progrès qu'on avoit prétendu faire cette campagne; que l'on commençoit à crier contre l'Empereur et son conseil, et que l'on rejetoit la faute de cet événement sur ce prince, sans considérer que quand on s'étoit attaché à son sort, on ne savoit pas moins qu'alors l'étendue de ses forces, ses besoins continuels, et le peu de fonds qu'il y avoit à faire sur ses amples promesses. D'ailleurs les nouvelles d'Angleterre étoient qu'immédiatement après l'arrivée du chancelier Méthuin à Londres, le bruit s'étoit répandu qu'il n'y avoit plus lieu d'espérer que le roi de Portugal entrât dans la grande alliance, et que c'étoit le sentiment de tous ceux qui en étoient le mieux informés: qu'il y avoit encore néanmoins des gens qui s'imaginoient que le traité se feroit, et qu'aussitôt que la flotte destinée pour le détroit paroîtroit devant la rivière de Lisbonne avec les troupes de débarquement, leur présence lèveroit toutes les difficultés, et obligeroit les Portugais à conclure ce traité aux conditions dont on étoit déjà convenu avec eux.

15 mai. — Le 15, le comte de Villars eut une longue audience du Roi dans son cabinet, à la fin de laquelle il prit congé de Sa Majesté pour aller retrouver son frère le maréchal par la voie de Schaffhouse, où il devoit trouver six cents chevaux d'escorte, lesquels avoient conduit à l'armée deux mille chariots d'Alsace, chargés de vivres et de munitions. On sut en même temps que les députés du canton de Schaffhouse étoient revenus chez eux, fort satisfaits du maréchal de Villars qu'ils étoient allés trouver, promettant bien d'entretenir la liberté du commerce [1], et de rejeter toutes les propositions du comte de Trautmansdorf. D'ailleurs on assuroit que le duc de Bavière demandoit de grandes sûretés au cercle de Souabe, pour le rétablir promptement dans sa liberté, et pour y faire revenir tous les habitants; et que

1. Parce qu'ils espéroient que tout le commerce se faisant par eux, ils y gagneroient des sommes immenses.

Son Altesse Électorale vouloit être maîtresse des troupes de ce cercle; qu'il y avoit de grandes richesses retirées dans Villingen; qu'on pourroit en faire le siège pour en profiter, et pour ne pas laisser une place derrière soi; que le cercle de Franconie avoit abandonné le comte de Styrum et retiré ses troupes pour se défendre de lui-même, ou pour tirer une meilleure composition du duc de Bavière; que, pendant le repos que les troupes prenoient, les négociations étoient vives, et que le duc de Bavière vouloit établir ses affaires auparavant que d'entrer en action, ce qu'il devoit faire incessamment. Cependant on avoit nouvelle que le maréchal de Tallard avoit envoyé des partis après les houssards qui étoient venus en trois ou quatre troupes piller dans la Basse-Alsace; que le chevalier du Rozel [1], passant en Flandre escorté de deux escadrons du régiment de Vienne, en ayant eu avis, et sachant le chemin que tenoient les houssards pour emmener leur butin, les étoit allé chercher, les avoit attaqués brusquement, et les avoit poussés dans un lieu où il avoit mis six compagnies du régiment de Surbeck en embuscade; qu'ils y avoient donné, et qu'ils y avoient été bien battus; qu'il en étoit demeuré un grand nombre sur la place, qu'on en avoit fait plusieurs prisonniers, entre lesquels se trouvoient quelques officiers blessés; que le reste avoit été mis en fuite, et que le chevalier du Rozel avoit ramené tout le butin à Saverne. Cette action fit plaisir au Roi, qui la loua hautement.

Sa Majesté avoit des assurances de plusieurs endroits que Bonn n'étoit point encore assiégé; que, le 9, la tranchée n'étoit pas encore ouverte, et l'incertitude des ennemis donnoit de grandes espérances pour le succès de cette campagne. Elle attendoit à tous moments des nouvelles favorables du côté de Flandre, le maréchal de Villeroy s'étant saisi des postes qui pouvoient lui faciliter la prise de Liége, dont la seule citadelle étoit en état de défense, dans laquelle il n'y avoit que trois mauvais bataillons, ou cinq tout au plus. On savoit d'ailleurs qu'il s'en étoit trouvé trois dans Tongres, faisant mille quatre cents hommes effectifs avec cinquante officiers, peu de munitions de guerre, mais une assez grande quantité de munitions de bouche. Du côté d'Italie, il n'y

1. Maréchal de camp.

avoit encore rien de nouveau, quoiqu'on en dît des choses merveilleuses, que les gens sages croyoient toutes apocryphes.

Ce jour-là, le nonce du Pape présenta au Roi une lettre de la main de l'Empereur, par laquelle il lui donnoit part de la mort de l'archiduchesse; ainsi il n'y avoit plus à douter que Sa Majesté n'en prît le deuil; l'Empereur avoit donné cette lettre au nonce de Sa Sainteté qui étoit auprès de lui, pour la faire tenir à celui de France. Le Roi avoit cependant résolu d'aller le lendemain s'établir à Marly, et comme la duchesse de Bourgogne vouloit absolument l'y accompagner, on avoit d'abord résolu de l'y faire porter en chaise, mais on jugea plus à propos de l'y faire conduire en litière.

On travailloit en même temps aux lettres patentes pour l'enregistrement du bref du Pape contre les quarante docteurs, et cela n'étoit pas trop aisé à concilier, car les évêques de Poitiers et de Coutances l'avoient aussi fait publier sur les lettres qu'ils avoient reçues par la voie des secrétaires d'État [1], sans y mêler rien du civil avec le spirituel, comme avoit fait l'évêque d'Apt, contre lequel on procédoit. L'évêque de Langres essayoit en même temps d'étouffer dans son diocèse le guillotisme, qui étoit une branche du quiétisme; ainsi on avoit la guerre au dedans et au dehors du royaume. On disoit pourtant que quelques fanatiques, pressés par les troupes, demandoient amnistie.

16 mai. — Le 16, le bruit couroit que le duc de Bavière avoit fait une réponse bien fière aux députés des cercles de Souabe et de Franconie qui lui étoient venus demander la neutralité, leur disant qu'ils avoient reçu de l'argent pour la garder et avoient manqué de parole, et qu'il falloit commencer par le rendre; que, puisqu'ils avoient contribué de leur argent et de leurs troupes à prendre Landau et d'autres places, il étoit juste qu'ils contribuassent aux frais de la guerre contre l'Empereur; que d'ailleurs ce n'étoit point avec lui qu'ils devoient traiter, mais avec le Roi, auquel seul ils avoient affaire; que, pour lui, il n'en étoit plus le maître depuis la jonction des troupes du Roi, et qu'ainsi c'étoit à Sa Majesté qu'ils devoient proposer la neutralité, et à elle de voir si elle jugeroit à propos de l'accorder.

1. Le Roi avoit ordonné aux secrétaires d'État de mander à tous les évêques de faire publier le bref du Pape; mais, pour conserver les privilèges de l'Église gallicane, il falloit que le parlement de Paris y eût passé.

On disoit, ce jour-là, que le duc de Bourgogne avoit changé sa route, qu'il n'iroit plus par Dijon, mais directement par Troyes; que le marquis de Villacerf faisoit tous ses efforts, et employoit même le crédit de la duchesse de Bourgogne, sa maîtresse, pour obliger ce prince à lui faire l'honneur d'aller coucher chez lui; mais que, n'ayant d'autre objet que la gloire, il refusoit tout ce qui pouvoit le retarder un moment en chemin. Il devoit aller de Troyes à Langres, de Langres à Vesoul, et de là à Belfort, où la gendarmerie devoit commencer à l'escorter, et continuer en quatre jours jusqu'à Strasbourg.

On disoit encore que le Roi, pour témoigner la parfaite estime et l'intime confiance qu'il avoit pour le duc de Bavière, envoyoit au maréchal de Villars plusieurs commissions de lieutenant général et plusieurs brevets de maréchal de camp et de brigadier, le nom en blanc, afin que Son Altesse Électorale pût faire entrer dans ses intérêts tous les officiers qui lui conviendroient, soit qu'elle augmentât ses troupes par celles des Cercles, qui, selon les apparences, alloient bientôt désarmer, soit que le maréchal fît de nouveaux régiments des déserteurs qui viendroient le joindre de tous côtés : de cette sorte, Sa Majesté faisoit connoître qu'elle ne vouloit pas qu'il manquât la moindre chose promise par les projets qui avoient été arrêtés, lesquels étonnoient toute l'Europe. Et ce n'étoit pas sans quelque raison, puisque, par la profonde sagesse du Roi, l'Italie se trouvoit en quelque manière soumise aux grandes forces du duc de Vendôme; que le roi de Suède étoit engagé d'honneur dans les intérêts des deux couronnes, à cause que les alliés avoient violé le traité de Ryswick, dont il étoit garant; que l'Empire étoit exposé aux entreprises d'une formidable armée, et que les Hollandois étoient intrigués par les forces du maréchal de Villeroy. On voyoit que l'Empereur avoit ému la querelle pour dépouiller le roi d'Espagne, mais qu'en même temps le duc de Bavière vouloit rentrer dans le royaume de Bohême, qui étoit l'héritage de ses pères, en le rendant électif, comme il l'avoit toujours été. On pouvoit ajouter à cela que l'Impératrice écrivoit au Roi de sa main sur la mort de sa fille l'archiduchesse, qu'elle avoit tendrement aimée, et il sembloit que cette princesse s'humanisoit, contre son ordinaire, pour pouvoir entrer en quelque commerce. Sur cela, le Roi lui faisoit une réponse fort honnête, mais il ne changeoit rien à ses desseins. D'ailleurs, dans les plaintes que le

Roi avoit faites de l'incendie de la commanderie de Chamlay, le prince de Bade devoit trouver un petit trait assez touchant pour lui, lequel faisoit connoître que la puissance du Roi s'étendoit assez loin pour faire réduire en cendres toutes ses terres, et les ministres étrangers qui étoient alors à la cour de France avouoient que le Roi n'avoit, depuis son règne, rien fait de si grand que ce qu'il faisoit cette campagne.

Le soir du même jour, on disoit que l'armée du maréchal de Tallard étoit considérablement grossie par la jonction de Saint-Laurent, qui lui avoit amené dix-huit bataillons et dix escadrons, et qu'outre les houssards que le chevalier du Rozel avoit battus, un parti envoyé par le maréchal de Tallard, en ayant manqué une autre troupe la première fois, l'avoit rejointe dans la suite, l'avoit battue, et lui avoit enlevé tout ce qu'elle emmenoit. Ce jour-là, le Roi dit à Chamlay qu'il avoit fait déclarer au prince de Bade qu'il eût à faire réparer sa commanderie et ses villages, et que, s'il y manquoit, il feroit payer au double le dommage par les sujets du marquisat de Bade, et que, s'ils n'y satisfaisoient pas, il ordonneroit au maréchal de Tallard de faire raser ras pied, ras terre, tous les villages, villes et châteaux du pays. On eut encore nouvelle, le même jour, que le marquis d'Alègre, voyant le fort de Bourgogne rasé par le canon des ennemis, l'avoit fait abandonner, et qu'ainsi il n'avoit plus que la ville à défendre.

17 mai. — Le 17, le maréchal de Cœuvres prit congé du Roi pour s'en aller à Toulon, pour y préparer l'armement que devoit commander le comte de Toulouse, et le Roi déclara qu'il prendroit le deuil de l'archiduchesse à son retour de Marly.

18 mai. — Le 18, on sut que le chancelier avoit eu quelques accès de fièvre tierce, mais qu'il s'opiniâtroit à ne point prendre de quinquina, prétendant qu'il lui avoit fait mal à la poitrine.

Ce jour-là, le Roi dit à son lever que le marquis d'Alègre mandoit qu'on avoit pris un ingénieur des ennemis qui traçoit la tranchée devant Bonn, et qui l'avoit menacé d'une artillerie qui seroit au-dessus de tout ce qu'on avoit vu jusqu'alors, parmi laquelle il y avoit même des machines d'une invention toute nouvelle.

On apprit aussi que le maréchal de Villeroy étoit parti de son camp de Bomershoven le soir du 14, à onze heures, qu'il avoit

marché toute la nuit, et qu'à dix heures du matin, il étoit arrivé en présence des ennemis, et acheva de mettre son armée en bataille à midi ; qu'ensuite il étoit allé reconnoître, avec le maréchal de Boufflers, si on pourroit les attaquer, mais que tout le monde avoit conclu que cela étoit impossible, à moins que de vouloir perdre une bonne partie de l'armée du Roi. En effet, ils avoient leur droite appuyée à Lonacken, et le village de Petershem devant eux, et devant ce village une ravine très profonde, défendue par un grand nombre de bataillons anglois, et par diverses batteries de canon chargé à cartouches, qui se croisoient. Il y avoit derrière ce village un marais, et derrière le marais la Meuse, sur laquelle ils avoient plusieurs ponts. Leur centre n'étoit pas, à la vérité, si bien couvert, mais aussitôt qu'ils aperçurent l'armée des Couronnes, en deux heures de temps, ils se retranchèrent si bien qu'ils se trouvèrent à couvert et eurent plusieurs batteries en état de tirer. Leur gauche étoit appuyée à Maëstricht, et il n'y avoit pas d'apparence de les attaquer par là. D'ailleurs le gain de cette bataille n'auroit pas pu produire la conquête de Maëstricht, dans laquelle le débris de l'armée des ennemis se seroit jeté, et n'auroit peut-être que causé une grande perte d'hommes à l'armée des Couronnes, de la conservation de laquelle dépendoit le salut des Pays-Bas espagnols, et, outre cela, on n'étoit pas encore assuré de vaincre. Ainsi les généraux, ayant bien examiné tout cela, jugèrent à propos de se retirer et de s'en retourner à leur camp.

Le soir, la duchesse de Bourgogne se fit porter en chaise à Marly, où le Roi étoit allé s'établir pour dix jours, et il ne parut pas qu'elle eût été incommodée.

19 mai. — Le 19, le Roi dit qu'il avoit reçu nouvelle que, depuis vingt-quatre heures, on n'entendoit plus tirer à Bonn, ce qui faisoit présumer aux courtisans que cette place avoit capitulé ; d'autant plus que le Roi s'étoit expliqué peu de jours auparavant qu'il avoit mandé au marquis d'Alègre de ne pas exposer sa garnison, qui étoit nombreuse, à être emportée, ni à être faite prisonnière de guerre. On disoit encore que l'Empereur avoit demandé au grand-duc de Toscane son chirurgien [1], et qu'il le lui avoit envoyé.

1. On disoit que l'Empereur avoit demandé Collo pour aller le tailler, mais que sous main le Roi lui avoit fait dire de s'en excuser, Sa Majesté

Ce jour-là, les lettres de Hollande du 14 portoient que la prise du fort de Bonn y avoit causé beaucoup de joie, et que l'avantage qu'elle donnoit aux assiégeants de pouvoir battre cette place de tous côtés augmentoit considérablement l'espérance où l'on étoit toujours de s'en rendre maître en douze jours de tranchée ouverte; mais que cette bonne nouvelle avoit été traversée deux heures après par l'arrivée d'un courrier dépêché aux États-Généraux par Opdam, qui rapportoit que quinze escadrons des troupes des alliés s'étant avancés sous Tongres, pour prendre possession du camp que les généraux y avoient fait marquer, ils avoient trouvé l'armée des maréchaux de Villeroy et de Boufflers qui y arrivoit, ce qui les avoit obligés de se retirer en diligence et d'abandonner Tongres, dont l'armée des Couronnes s'étoit emparée, ayant fait prisonniers de guerre deux régiments d'infanterie et un de cavalerie, qui, se voyant coupés, avoient été obligés de se retirer dans la place. Les mêmes lettres ajoutoient que l'armée des alliés étoit tout assemblée; qu'elle étoit de quarante-cinq mille hommes effectifs: que le duc de Marlborough devoit s'y être rendu le 15, et que l'on croyoit qu'ayant manqué le camp de Tongres, elle seroit obligée de prendre celui de Sutendal, qu'elle avoit occupé l'année dernière; que d'ailleurs cette armée seroit bientôt renforcée par une bonne partie de celle qui assiégeoit Bonn, afin de pouvoir exécuter les autres entreprises qu'on avoit projetées; mais qu'on apprenoit d'un autre côté que l'Empereur faisoit de grandes instances pour obliger les États-Généraux de faire de leur armée un détachement de quinze mille hommes pour l'envoyer en Allemagne; que cependant il n'y avoit rien de résolu à cet égard, parce qu'il étoit question de savoir si un détachement si considérable n'affoibliroit pas trop l'armée des alliés du côté des Pays-Bas. D'ailleurs, à l'égard de l'interdiction du commerce et des lettres, il étoit certain que les villes impériales persistoient à refuser leur consentement, et les ministres des princes neutres à s'y opposer. Pour les États-Généraux, ils persistoient aussi dans la résolution qu'ils avoient prise de faire seulement cette défense pour un an, quoique la reine Anne eût fait faire toutes les instances possibles

ne voulant pas qu'on le pût soupçonner de rien, si la taille n'avoit pas un heureux succès.

pour qu'elle fût faite et qu'elle subsistât aussi longtemps que la guerre dureroit. On prétendoit aussi que les États-Généraux avoient écrit à cette princesse depuis peu de jours qu'ils feroient publier cette défense dans la semaine courante pour le premier de juin, suivant leur résolution. Cependant il n'y avoit nulle apparence qu'ils fissent faire cette publication avant que d'être d'accord avec les Anglois sur ce différend, aussi bien qu'avec les couronnes du Nord et celle de Portugal sur les moyens et les voies nécessaires pour l'envoi et la réception de leurs lettres; et il y avoit encore moins d'apparence qu'on dût remettre à résoudre ce dernier point avec les puissances neutres après qu'on auroit fait la publication de cette défense.

On apprenoit encore, par les mêmes lettres, que le vent se tournant du côté de l'est, on espéroit, pour peu qu'il y restât, que l'escadre de vaisseaux de guerre hollandois qui étoit à Euversluys en partiroit aussitôt pour aller joindre l'escadre d'Angleterre à Spithead, mais que, quoi qu'en eussent pu dire les lettres d'Angleterre depuis cinq ou six mois, on avoit de la peine à s'imaginer que cette flotte pût aller dans la Méditerranée, tant qu'elle ne seroit pas assurée d'y avoir des postes de retraite. Il y avoit assez longtemps qu'on ne recevoit point en Hollande de lettres d'Angleterre, mais c'étoit peut-être à cause des vents contraires. D'ailleurs on savoit que le jeune stathouder de Frise n'avoit point été fort malade, comme on l'avoit dit, mais qu'il s'étoit seulement un peu blessé en tombant de cheval, et qu'il se portoit fort bien.

20 mai. — Le 20, on voyoit par le monde l'état de l'armée de Flandre, qui étoit de soixante et un bataillons et de quatre-vingt-dix-neuf escadrons, mais on n'y voyoit guère de troupes françoises.

Du côté d'Italie, les lettres de San-Benedetto portoient qu'il venoit d'y arriver par le Pô deux prodigieux équipages d'artillerie; que les deux armées devoient être assemblées le 4; que celle du duc de Vendôme, de quatre-vingt-huit bataillons et de soixante-dix-neuf escadrons, s'assembloit sous Mantoue, et celle du prince de Vaudemont, de vingt-huit bataillons et de trente-neuf escadrons, se trouveroit assemblée à San-Benedetto, et qu'on avoit laissé vingt et un bataillons et trois escadrons pour la garde des places, sans compter les troupes employées au

blocus de Bercelle, ni celles qui gardoient l'État de Milan. On reçut aussi des lettres du fort de Kehl, qui portoient que le maréchal de Tallard avoit fait un fourrage général à la vue des ennemis, qui s'étoient avancés à Freystadt; que ce général avoit reçu ses patentes pour commander depuis Huningue jusqu'à la Moselle; que le prince de Bade avoit jeté dans Landau trois bataillons et un régiment de cavalerie, témoignant par là craindre uniquement pour cette place; que le comte de Styrum n'étoit pas encore passé en Bohême; qu'il avoit levé le siège de Rottenberg: qu'il couvroit Nordlingen, et qu'il se voyoit abandonner tous les jours par soixante-dix ou quatre-vingts hommes des troupes du cercle de Franconie; qu'il étoit campé à Heidenheim, où il n'avoit pas encore eu nouvelle du passage du maréchal de Villars. D'ailleurs le maréchal de Villars, par ses lettres, faisoit espérer qu'il pourroit faire subsister encore quelque temps son armée dans le camp de Suntheim au delà du Rhin, et qu'il achèveroit de manger ce pays-là.

On sut encore, ce jour-là, que le chancelier, ayant eu un quatrième accès de fièvre, avoit été obligé de contremander le sceau et le conseil des parties, et le Roi dit qu'il avoit des nouvelles que Bonn n'étoit pas encore pressé; que le feu avoit pris à un magasin des assiégeants, qui leur avoit tué beaucoup de monde; qu'ils ne suivoient pas le projet de Marlborough, qui vouloit réduire la place en poudre, et que les plaintes du prince de Bade et des autres Allemands, qui craignoient la représaille, les arrêtoient. On attendoit cependant avec impatience des lettres du duc de Bavière à droiture, parce qu'on avoit reçu des lettres des trésoriers de l'armée, par lesquelles ils mandoient qu'on avoit pris Villingen à composition, et Rothweil par force, où on avoit passé bien du monde au fil de l'épée.

Le soir, le Roi dit à son coucher que Bonn n'étoit pas encore pris; que cependant il y avoit d'un côté une brèche de douze pieds, et que, de l'autre, une batterie de vingt-cinq pièces de canon avoit commencé de faire une brèche de quatre pieds; que les assiégeants avoient grand soin de conserver la ville, et de n'y jeter guère de bombes; et que le feu y ayant pris, ils avoient cessé de tirer pendant quelque temps, pour donner loisir aux assiégés de le pouvoir éteindre; que cette place devoit être prise le 20, et qu'il avoit envoyé ordre au marquis d'Alègre de ne pas

laisser affoiblir davantage la garnison. En effet, sur les neuf heures et demie du soir, le chevalier de Villelouvet, aide de camp du marquis d'Alègre, arriva à Marly, apportant la nouvelle de la reddition de Bonn, et l'on sut par lui que, le 14, les assiégés avoient battu la chamade, et qu'on avoit disputé jusqu'au 16 pour les conditions de la capitulation, parce que les assiégeants vouloient qu'il restât dans la place trois régiments allemands qui y étoient, et qu'enfin la capitulation avoit été que la garnison sortiroit tambour battant, etc., avec six pièces de canon, et qu'elle seroit conduite à Luxembourg, à la réserve d'un régiment qui avoit prêté serment au chapitre de Cologne; qu'il n'en étoit sorti que deux mille deux cents hommes, restant des trois mille huit cents qui y étoient au commencement; qu'on y avoit perdu huit cents hommes, et qu'il y avoit quatre-vingts officiers tués ou blessés, ce qui n'étoit pas surprenant, puisque la ville avoit été battue par cent vingt pièces de canon, soixante-trois gros mortiers et trois cents petits.

21 mai. — Le 21, on disoit qu'il n'y avoit rien de changé au voyage du duc de Bourgogne, malgré les bruits qui avoient couru; qu'il devoit toujours partir le 27, et aller par la route de Langres à Belfort, et de là à Strasbourg. Cependant on écrivoit de Metz qu'on y travailloit de grande force à la réparation des chemins et qu'on espéroit y posséder ce prince; qu'on y voyoit passer tous les jours des troupes, et qu'on disoit que le maréchal de Tallard avoit six mille hommes sous ses ordres. D'ailleurs personne ne pénétroit encore dans les projets de la campagne, et on apprenoit par Strasbourg que le maréchal de Villars avoit effectivement pris Villingen par capitulation, et Rothweil l'épée à la main, où il y avoit eu bien du sang répandu; que son armée se fortifioit par le restant des déserteurs françois, et par l'arrivée des Allemands qui venoient prendre parti; qu'elle s'étendoit le long du Danube jusqu'à Ulm; qu'elle avoit des vivres et des fourrages en abondance, et qu'elle alloit entrer en action.

Ce jour-là, Monseigneur se fit saigner par précaution.

22 mai. — Le 22, il arriva un courrier du maréchal de Villars, qui apporta la nouvelle de la jonction avec le duc de Bavière. On sut, par la lettre qu'il apporta, que la joie avoit été sans égale de part et d'autre; que les deux armées s'étoient campées ensemble,

et que le prince de Wurtemberg avoit pensé surprendre Ulm par des intelligences qu'il y avoit.

Ce jour-là, le duc de Bourbon ayant eu un accès de fièvre avec frisson, quitta Marly et s'en alla à Saint-Maur, pour se mettre en état d'aller tenir les États de Bourgogne.

23 mai. — Le 23, on apprit une nouvelle victoire du roi de Suède, qu'il devoit encore tout entière à sa hardiesse, comme les précédentes. Steinau, général de Pologne, étoit campé à quelques lieues de lui, avec quatre mille Saxons et deux mille Polonois, ayant une rivière devant lui et un marais derrière lui. Ayant eu nouvelle de l'approche du roi de Suède, il décampa et s'alla poster derrière le marais, qu'il croyoit impraticable; mais le roi de Suède, à force d'argent, trouva des gens qui firent passer ses troupes par des endroits que Steinau n'avoit pas bien reconnus. Le roi de Suède passa à la tête, et il fallut faire défiler ses troupes presque partout deux à deux. Steinau s'en aperçut un peu tard, il se mit en bataille, et auroit eu le temps d'accabler le roi de Suède, s'il avoit marché contre lui sur-le-champ; mais lui ayant donné le loisir de former quelques escadrons, ce prince vint le charger, pendant que le reste de ses troupes se formèrent derrière lui, et battit ainsi Steinau, lui tua quatre mille hommes, presque tous Saxons, et fit beaucoup de prisonniers.

Le soir, on sut que Félix, premier chirurgien du Roi, s'étant fait transporter pour se rendre à sa maison des Moulineaux, dans le grand parc de Versailles, dont le Roi lui avoit donné la jouissance, s'y étoit trouvé si extrêmement mal qu'on espéroit peu de chose de sa vie.

24 mai. — Le 24, on sut que le chancelier, qui avoit eu quatre ou cinq accès de fièvre tierce, ne l'avoit plus ce jour-là, par le secours du quinquina, et on disoit que le comte de Chamarande avoit été détaché avec quatre mille François et deux mille Bavarois, pour aller occuper un poste sur le lac de Constance, pour assurer le commerce de ce côté-là, suivant le sentiment de quelques-uns, et, suivant d'autres, pour prêter la main aux troupes que le duc de Vendôme devoit faire passer d'Italie par le Trentin. On ajoutoit que les cantons de Bâle et de Schaffhouse s'étoient rendus garants de la sûreté des courriers qui porteroient les lettres de l'ordinaire.

25 mai. — Le 25, le comte de Pontchartrain revint de Marly avec une fièvre violente, dont il avoit déjà caché deux accès.

L'après-dînée, on sut que le vieux comte d'Acigné [1] étoit mort en son château de la Motte en Touraine, et que Félix étoit mort aussi à sa maison des Moulineaux, universellement regretté de tout le monde.

Le soir, le Roi revint de Marly s'établir à Versailles, et on disoit que l'armée des ennemis qui avoit fait le siège de Bonn, laquelle pouvoit être de vingt mille hommes, s'étoit séparée en trois corps égaux, dont l'un avoit marché pour aller joindre Marlborough en Flandre, l'autre étoit allé assiéger Traërbach, et le troisième avoit marché au secours du prince de Bade.

26 mai. — Le 26, qui étoit la veille de la Pentecôte, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle et toucha ensuite les malades. L'après-dînée, après avoir entendu vêpres, il fit la distribution des bénéfices vacants, qui étoient en grand nombre, mais dont il n'y en avoit que deux qui valussent le peine d'être nommés, c'est-à-dire l'abbaye de Saint-Michel, qui fut donnée au baron de Karck, chancelier de l'électeur de Cologne, et celle de Bois-Grosland, qui fut donnée à l'abbé Boutard [2], de l'Académie françoise.

On disoit, ce jour-là, deux nouvelles qui se trouvèrent, dans la suite, également fausses : la première, que le duc de Vendôme avoit passé la Secchia ; et la seconde, que le prince de Bade étoit allé joindre le comte de Styrum.

27 mai. — Le 27, le Roi prit le deuil de l'archiduchesse, et on vit arriver à son lever Blécourt [3], qui revenoit d'Espagne, et qui fut reçu très agréablement de Sa Majesté.

Le même matin, le Roi tint le chapitre de son Ordre, et ensuite il fit la marche à la chapelle, suivant la coutume, dans laquelle le comte de Revel parut en habit de novice, et ensuite il fut reçu dans la chapelle, après la grand'messe, qui avoit été célébrée par l'évêque de Metz [4].

1. D'une illustre naissance, car il prétendoit être de la maison de Bretagne; il avoit plus de quatre-vingt-six ans.

2. Pour avoir fait bien des vers latins à la gloire du Roi, et les avoir fort bien faits. [Il était membre, non de l'Académie française, mais de l'Académie des inscriptions. — *E. Pontal.*]

3. Gentilhomme de Picardie, qui étoit brigadier d'infanterie, et que le duc d'Harcourt avoit fait venir en Espagne peu de temps après lui, parce qu'il avoit du bon sens, et que d'ailleurs il étoit parent de la maison de Genlis, dont la duchessse d'Harcourt étoit.

4. Parce qu'il étoit le seul des prélats de l'Ordre qui fût en état de chanter une messe.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le comte d'Aubigné[1] étoit mort à Vichy, et on disoit que le duc de Vendôme ne pouvoit avoir marché tout au plus tôt que le 20, tant à cause des grandes pluies qu'il avoit fait en ce pays-là qu'à cause de la maladie du prince de Vaudemont.

28 mai. — Le 28, le duc de Bourgogne partit de Versailles en poste pour aller coucher à Villacerf, et de là en trois jours à Belfort, où il devoit trouver la gendarmerie pour l'escorter à Strasbourg.

On sut, le même matin, que le chancelier étoit retombé malade le soir d'auparavant, la fièvre lui ayant repris, accompagnée d'une certaine barre sur l'estomac qui lui causoit une grande difficulté de respiration.

On apprit aussi que son fils avoit eu, ce jour-là, un accès de dix-huit heures, et que la marquise de Nogaret avoit déjà eu trois accès de fièvre tierce.

On disoit encore, ce jour-là, que le maréchal de Villars avoit marché à une ville nommée Mœskirch, qui appartenoit au comte de Furstenberg, en tirant sur le lac de Constance, et que les Suisses avoient accordé passage aux troupes françoises sur leurs terres, à condition qu'ils ne passeroient que huit hommes à la fois, que les cavaliers n'auroient que leurs pistolets, et les fantassins leurs épées; ce qui devoit suffire pour faire passer toutes les recrues qui n'avoient pas encore rejoint leurs régiments, et plus de deux cents officiers, qui étoient arrivés trop tard.

On apprit alors que le vieux la Tresne, premier président du parlement de Bordeaux, y étoit mort de maladie.

Le soir, le Roi, revenant de la chasse, dit que les maladies recommençoient en Italie, et que c'étoit grand dommage, parce que ses troupes y étoient belles et complètes. On eut aussi nouvelle que le duc de Vendôme ne pouvoit avoir marché que le 22; qu'il devoit aller par Sanguinetto, où il devoit établir ses fours; que de là il iroit passer le Canal-Blanc, et ensuite le repasser pour aller prendre un poste vers le bas Pô, afin d'en ôter la commodité aux ennemis; que le comte de Médavy avoit déjà passé à Goïto avec un corps pour s'assurer de tous les passages; que le prince de Vaudemont, qui avoit été assez mal, et

1. Frère de la marquise de Maintenon.

qui se portoit mieux alors, commanderoit l'autre armée à San-Benedetto, et qu'en attendant, c'étoit le grand prieur de France qui la commandoit, comme le plus ancien lieutenant général.

On sut aussi que le maréchal de Villeroy avoit mandé au Roi que, depuis qu'il avoit l'honneur de commander dans ses armées, il n'avoit jamais vu sa cavalerie si belle qu'elle étoit en cette campagne, ce qui étoit surprenant, après le pitoyable état où on l'avoit vue entrer en quartier d'hiver.

On apprit encore que le Roi avoit trouvé bon que le marquis de Boissière se démît du régiment qu'il avoit levé depuis peu entre les mains de son fils, et que le comte de Gévaudan et le marquis de Marsilly étant tombés sur une troupe de six à sept cents fanatiques, il y en avoit eu deux cents de tués, et que le reste, ayant pris la fuite, s'étoit retiré dans des endroits inaccessibles. On ajoutoit que deux insignes scélérats de leur parti, qui avoient été roués à Nîmes, étoient morts en bons catholiques, et que cela avoit fait un très bon effet parmi le peuple.

29 mai. — Le 29, on sut que le chancelier avoit eu, le soir d'auparavant, à peu près les mêmes accidents, mais avec moins de violence, et que le comte de Pontchartrain n'avoit pas eu son accès ordinaire.

Ce matin-là, Kroonstrom, nouvel envoyé de Suède, eut sa première audience du Roi dans son cabinet, et le marquis de Ségur prêta le serment de gouverneur du pays de Foix.

On disoit, ce jour-là, que le comte de Chamarande, avec ses six mille hommes, marchoit à la suite du duc de Bavière à Passau, ou pour combattre le baron de Schlick, pendant que le maréchal de Villars, avec ses troupes, qui s'étoient fort grossies, et qui se montoient à trente mille hommes, se tenoit vers Ulm, observant le comte de Styrum, pour l'empêcher de s'aller joindre à Schlick.

Le même matin, le chancelier vint au conseil, quoique étant encore très faible, et le marquis de la Vrillière [1] y rapporta l'affaire qui étoit entre l'ancien évêque d'Autun [2] et l'évêque de Chalon-sur-Saône [3] pour sa présidence des États de Bourgogne;

1. Comme secrétaire d'État de la province de Bourgogne, mais il devoit rapporter cette affaire au conseil de dépêches, et non au conseil d'État, où le Roi lui ordonna de la rapporter pour en avancer le jugement.

2. Jadis l'abbé Roquette, qui s'étoit depuis peu démis de son évêché en faveur de l'abbé Senault, son neveu, lequel n'avoit pas encore de bulles.

3. Frère de défunt Félix, premier chirurgien du Roi.

l'évêque de Chalon y gagna son procès, et partit le même jour pour se rendre aux États[1]. Le soir, le Roi donna à la comtesse de Grammont l'usufruit de la maison des Moulineaux, comme l'avoit eu défunt Félix; et l'on sut que la duchesse de Ventadour, dame d'honneur de Madame, se retiroit, pour ne songer plus qu'à sa santé et à son salut.

30 mai. — Le 30, on apprit que Zurlauben s'en alloit aux eaux de Bourbonne, pour un rhumatisme qui lui étoit tombé sur le bras droit, et qu'ensuite il iroit servir en Allemagne, et non Italie, où il avoit été destiné.

On sut aussi que Blouin, premier valet de chambre du Roi de quartier, avoit la fièvre, ce qui l'avoit empêché de suivre le Roi à Meudon, où il alla ce soir-là s'établir pour trois jours. Le marquis de Villequier, qui servoit de premier gentilhomme de la chambre auprès du Roi pour l'absence du marquis de Gesvres, qui faisoit des remèdes, fut aussi attaqué d'une violente fièvre tierce.

31 mai. — Le 31, on disoit que, dès le 21, le duc de Vendôme étoit à Nogara, qui n'est qu'à une lieue de Sanguinetto, lequel est des terres des Vénitiens, et qu'il devoit marcher le lendemain; et effectivement il arriva ce jour-là un courrier de ce prince, par lequel on sut qu'il étoit campé à Sanguinetto le 25, qu'il n'en devoit marcher que le 27, que le prince de Vaudemont étoit avec son armée sur la Secchia, et qu'Albergotti étoit avec un petit corps séparé à Carpi du Modenois.

Les lettres de Flandre portoient, le même jour, que le maréchal de Villeroy étoit campé à Waremme, qui est à la source du Geer, et que les ennemis étoient campés entre Tongres et Liége, ayant plusieurs ponts sur le Geer; qu'ils menaçoient toujours d'assiéger Anvers, et que Cohorn avoit promis aux États-Généraux de le prendre en vingt jours de tranchée ouverte.

JUIN 1703

1er juin. — Le premier de juin, on vit à Meudon des lettres d'Italie, qui portoient que le duc de Vendôme devoit bientôt aller

1. Car c'étoit cela qui en avoit différé l'ouverture.

attaquer certain château des Vénitiens où il y avoit garnison, et qui étoit situé sur le bord d'un marais, à l'autre bord duquel étoit Ponte-Molino, espérant par là ôter toute communication aux ennemis avec Vérone et le Trentin; que le prince de Vaudemont agiroit de son côté, dès qu'il sauroit que le duc de Vendôme seroit en action, et qu'il n'y avoit guère d'apparence que les ennemis, qui n'avoient que vingt-deux mille hommes, et dont la cavalerie étoit encore presque toute démontée, pussent soutenir en même temps le poste d'Ostiglia, et tous ceux qu'ils avoient sur la Secchia.

2 juin. — Le 2, on disoit que la duchesse de Bourgogne avoit eu mal au cœur, ce qui faisoit soupçonner qu'elle pouvoit être grosse, et le Roi vint se rétablir à Versailles.

3 juin. — Le 3, la *Gazette de Hollande* marquoit que les Saxons avoient défait cinq cents Suédois : mais le marquis de Torcy assuroit qu'il avoit des lettres de bon endroit qui portoient tout le contraire; que le roi de Suède poursuivoit toujours les Polonois, qui fuyoient devant lui, ou venoient se rendre à lui; que le roi de Pologne ne pourroit se retirer que par Wilna, mais que, pour y aller, il seroit obligé de passer par la Prusse ducale, et que peut-être les officiers de l'électeur de Brandebourg ne voudroient pas lui donner passage par ses États, de peur d'y attirer la guerre. Il arriva le soir un courrier du duc de Bourgogne apportant la nouvelle de son arrivée à Belfort, et on sut que le commerce étoit entièrement rompu avec la Hollande, et même qu'on n'en auroit plus ni lettres ni gazettes.

5 juin. — Le 5, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par les lettres duquel on apprit que le comte de Chamarande l'avoit rejoint, après avoir tiré des contributions très considérables, et ramenant ses troupes comblées de toutes sortes de biens; qu'il n'avoit pris ni Bregenz, ni aucune autre place le long du lac de Constance, les Suisses s'y étant opposés, parce qu'elles sont sous la protection des Cantons; qu'ils avoient pour cet effet envoyé des députés au maréchal de Villars, mais que le député qui lui portoit la parole, lui ayant d'abord parlé en allemand, et ensuite en françois de beaucoup d'affaires, avoit oublié dans sa harangue françoise de lui parler de l'article de ces villes, de sorte que le maréchal n'y ayant point fait de réponse, les Cantons avoient été obligés de lui en écrire, le priant de ne point faire

prendre ces villes, et lui promettant de les conserver neutres, et que, depuis, le maréchal avoit marché à Mœskirch.

Ce jour-là, le marquis d'Alègre arriva à la cour, et fut reçu très agréablement.

6 juin. — Le 6, Sainte-Marthe, courrier du cabinet, revenant d'Italie, arriva à Versailles, et on sut que le duc de Vendôme avoit eu, le 29 et le 30 de mai, une violente attaque de colique néphrétique; que, le 31, il étoit mieux, et qu'il espéroit marcher le lendemain pour suivre le duc d'Aguilar [1] et le comte de Saint-Frémond, lieutenants généraux, lesquels, avec tous les grenadiers de l'armée, commandés par le comte de Montsoreau comme brigadier, s'étoient avancés jusque sur le Tartaro, sur lequel ils avoient fait un pont à Zelo, et travailloient encore à y en faire un second, pour faciliter le passage de l'armée; qu'il laisseroit à Sanguinetto le marquis de Vaubecourt et le comte d'Estaing, avec deux brigades pour conserver ce poste où étoient les fours, Nogara où étoient les munitions, et la redoute qu'il avoit fait faire à la tête de la chaussée de Ponte-Molino, qui ôtoit toute communication aux ennemis du côté de Vérone. On disoit encore que le général Vaubonne avoit passé l'Adige avec quatre cents chevaux et huit cents cavaliers à pied, et qu'on croyoit qu'il alloit au-devant des remontes qui venoient d'Allemagne.

7 juin. — Le 7, on apprit, par les lettres de l'ordinaire, qu'Albergotti avoit prit Finale de Modenois, où il y avoit deux cents chevaux des ennemis et beaucoup de munitions. Il arriva aussi, le même jour, un courrier du maréchal de Villars, et le bruit couroit qu'il observoit le comte de Styrum, pendant que le duc de Bavière faisoit le siège de Passau.

8 juin. — Le 8, on apprit que le cartel avoit été rompu en Italie, à l'occasion du marquis de Barbezières, que les ennemis n'avoient jamais voulu rendre.

Le soir, la duchesse d'Orléans eut de grandes douleurs, et comme elle étoit au moins grosse de sept mois, on crut qu'elle alloit accoucher, mais la chose se termina à une simple colique.

9 juin. — Le 9, on sut que le cardinal de Coislin étoit tombé

1. Seigneur espagnol qui étoit très jeune, et par conséquent lieutenant général pour l'honneur plutôt que pour commander effectivement; on lui avoit donné le comte de Saint-Frémond pour l'aider ou plutôt pour faire tout.

malade d'un gros rhume, qui tenoit beaucoup de la fluxion de poitrine.

On disoit aussi que trente-quatre vaisseaux de guerre des ennemis étoient depuis quelques jours devant Belle-Isle; qu'ils avoient tenté de faire une descente dans la terre ferme de Bretagne, mais qu'il y avoit plus de sujet de les appréhender dans le pays d'Annis, où néanmoins le maréchal de Chamilly avoit mis de très bons ordres, y ayant quatre mille hommes de troupes réglées, plus de vingt mille hommes de milices, et de la noblesse fort bien intentionnée.

10 juin. — Le 10, on se fortifioit dans l'espérance que la duchesse de Bourgogne pouvoit être grosse, et on eut nouvelle de l'avantage remporté par le chevalier de Coëtlogon, lieutenant général des armées navales du Roi, laquelle nouvelle ayant été envoyée au roi d'Espagne par le marquis de Villadarias, qui lui avoit dépêché son fils, fut ensuite apportée au comte de Pontchartrain par un de ses courriers, qui se trouva justement prêt à partir de Madrid pour revenir en France. Sur les avis que le président Rouillé, ambassadeur pour le Roi en Portugal, avoit donnés à la cour, qu'une flotte de vaisseaux marchands hollandois devoit partir, le 15, de Lisbonne, le comte de Pontchartrain avoit dépêché un courrier au chevalier de Coëtlogon, pour le presser de mettre à la mer avec les cinq vaisseaux du Roi qu'il menoit dans la Méditerranée. En même temps, il avoit mis à la voile le 15, et avoit trouvé le convoi de cent vaisseaux marchands entre le cap Finistère et la rivière de Lisbonne, escorté par cinq vaisseaux de guerre, dont le moindre étoit monté de cinquante pièces de canon. D'abord il étoit allé attaquer les vaisseaux de guerre, et, après un combat de deux heures, il en avoit coulé un à fond, et pris les quatre autres, sur lesquels s'étoit trouvé le comte de Walstein [1], ci-devant ambassadeur de l'Empereur en Portugal, toute la vaisselle d'argent, l'argent et les pierreries de l'almirante de Castille, et beaucoup d'autres effets que les mar-

1. C'étoit un homme très emporté et très passionné contre la France, qui avoit même dit beaucoup de sottises contre la personne du Roi, et ainsi on ne croyoit pas qu'il sortît sitôt de prison, d'autant plus qu'il n'y avoit pas même à la mer de cartel pour un ambassadeur réformé, quoiqu'il y en eût pour toutes sortes de gens de guerre, même entre les nations entre lesquelles il n'y en avoit point pour la terre.

chands avoient mieux aimé mettre sur les vaisseaux de guerre, les y croyant plus en sûreté que sur les vaisseaux marchands, lesquels néanmoins s'étoient sauvés pendant le combat, si bien que, par les lettres de Lisbonne apportées par le même courrier, on apprenoit qu'il en étoit déjà rentré plusieurs dans le port. Cette nouvelle ne pouvoit pas être douteuse, car le chevalier de Coëtlogon étoit arrivé à Cadix avec sa prise, avant que le fils du marquis de Villadarias en fût parti. Le même jour, on apprit que Montholon, premier président du parlement de Rouen, étoit mort, et que le Roi avoit nommé en sa place le jeune Pontcarré, maître des requêtes.

11 juin. — Le 11, le Roi prit médecine à son ordinaire, et on apprit une petite affaire qui étoit arrivée en Flandre au marquis de Coëtenfao, brigadier des armées du Roi et sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de sa garde. Il étoit resté à Bruges, où il avoit commandé la cavalerie tout l'hiver; mais, ayant reçu ordre du maréchal de Villeroy de venir joindre l'armée, il passoit de Bruxelles à Louvain sous l'escorte de vingt-huit hommes d'un nouveau régiment commandés par un capitaine, lequel, outre cela, escortoit une voiture de douze mille louis d'or, qu'on envoyoit à l'armée. En chemin faisant, ils furent attaqués par soixante houssards, à la sortie d'un village; mais le marquis de Coëtenfao, ayant trouvé de la fermeté dans le capitaine et dans les nouveaux soldats, leur fit gagner une maison, dans laquelle il se barricada, et fit sortir adroitement un de ses gens pour aller avertir à Bruxelles qu'on lui envoyât du secours. En même temps, les houssards environnèrent la maison de tous côtés; mais, n'osant l'attaquer à force ouverte, ils furent ensuite chassés par cinquante hommes qui arrivèrent quelque temps après de Bruxelles, et avec lesquels le marquis Coëtenfao rejoignit l'armée heureusement.

Le même jour, le Roi reçut une lettre du duc de Bourgogne, datée du 7, de Strasbourg, par laquelle il lui mandoit que les ennemis avoient retiré leur canon, leurs munitions et leurs troupes de Lauterbourg, de Wissembourg, et de tous les autres postes de la Lauter, n'y laissant que quelques houssards pour courir le pays; qu'ils avoient jeté en se retirant douze cents hommes dans Landau; qu'ils avoient rompu le pont qu'ils avoient sur le Rhin vis-à-vis de Lauterbourg, et que le bruit couroit que

le prince de Bade avoit quitté ses retranchements de Stolhoffen, pour aller joindre le comte de Styrum.

On apprit aussi, le même jour, que le duc de Brissac, revenant des eaux de Bourbon, où il étoit allé pour une espèce d'apoplexie qu'il avoit eue, avoit eu une seconde attaque du même mal à Essonnes.

On parloit aussi, en ce temps-là, des nouveaux mouvements que les Jansénistes se donnoient de tous côtés. Le Pape avoit été forcé de faire cesser une thèse qu'un Minime soutenoit à Rome, et d'en faire enlever tous les exemplaires; à Louvain, on avoit soutenu une thèse toute pareille, qu'on avoit aussi été obligé de faire cesser, et dont on avoit enlevé sept cents exemplaires qu'on vouloit envoyer de tous côtés. Mais ce qui faisoit le plus de bruit étoit qu'on avoit fait arrêter à Bruxelles un nommé Quesnel [1], prêtre de l'Oratoire, et un Bénédictin réformé nommé Gerberon [2], lequel avoit même été pris revenant de Hollande en habit de séculier, et chez lequel on avoit trouvé plus d'une charretée d'écrits contre la religion et contre l'État, parmi lesquels on assuroit qu'il y avoit un grand nombre de lettres qui découvroient toute la suite de la cabale, et divers projets de guerre, par lesquels il paroissoit qu'aussitôt que les ennemis se seroient emparés de Bruxelles et de Louvain, on établiroit en ce pays-là pour patriarche un certain évêque de .... [3], lequel avoit gouverné longtemps les catholiques de Hollande, et qui, depuis peu, venoit d'être déposé par le Pape. L'archevêque de Malines, qui avoit pris connoissance de cette affaire, comme étant arrivée dans un lieu de sa juridiction, avoit en même temps établi des gens fidèles pour copier tous ces dangereux écrits, afin d'en envoyer une copie au Pape, une au Roi et une au roi d'Espagne.

12 juin. — Le 12, on apprit, par les lettres de l'ordinaire,

1. Il avoit quitté sa congrégation depuis plusieurs années, étant fortement engagé dans le parti des Jansénistes, et s'étoit retiré à Bruxelles, avant que le duc d'Anjou devînt roi d'Espagne, où il entretenoit un commerce prodigieux avec toute la cabale.

2. Il avoit aussi quitté son ordre, quoiqu'il en portât l'habit, et s'étoit retiré à Bruxelles avec Quesnel, son associé dans toute la cabale des Jansénistes.

3. C'étoit un évêque *in partibus infidelium*, qu'on avoit établi à Utrecht pour gouverner les catholiques de Hollande, et qui avoit donné fortement dans la cabale du jansénisme.

que le duc de Vendôme avoit marché pour aller attaquer Ostiglia, et que le maréchal de Tallard, ne pouvant plus faire subsister son armée au delà du Rhin, et ne voulant pas que le duc de Bourgogne eût le chagrin de faire une semblable démarche à son arrivée, l'avoit fait repasser sur le pont de Strasbourg.

13 juin. — Le 13, on eut nouvelle que des armateurs de Cherbourg y avoient amené deux prises de la flotte hollandoise valant cinquante mille écus, et qu'un autre armateur de Saint-Malo y en avoit aussi amené une, après avoir été obligé d'en lâcher une autre à un vaisseau ennemi qui l'avoit attaqué en route. Les mêmes armateurs disoient que le chevalier de Coëtlogon, après avoir pris les vaisseaux de guerre, avoit donné chasse aux vaisseaux marchands, et qu'il en avoit pris quelques uns [1].

Il couroit alors un bruit assez grand que le duc de Bourgogne alloit faire le siège de Landau, mais ce n'étoit pas une médiocre entreprise, parce qu'il y avoit dix mille hommes dans cette place.

On sut ce jour-là certainement que le Roi avoit fait le marquis de Blainville directeur général de son infanterie d'Allemagne [2].

14 juin. — Le 14, on apprit que le Roi avoit donné sa charge de premier chirurgien à Maréchal [3], le plus fameux des chirurgiens de Paris.

Ce jour-là, qui étoit le jour de la petite fête de Dieu, le Roi n'alla pas à la procession du Saint-Sacrement, à cause d'un petit ressentiment de goutte qui l'incommodoit en marchant; mais il y envoya Monseigneur dans son carrosse, avec les princes et princesses de la famille royale, et voulut qu'il marchât en cérémonie, comme lui-même, avec les gardes de la prévôté et les Cent-Suisses devant, et les gardes du corps tout autour et derrière son carrosse, à la réserve néanmoins que les Cent-Suisses y marchèrent sans tambours.

On sut, ce matin-là, que la duchesse de Bourgogne n'étoit point grosse, et le Roi alla s'établir pour cinq jours à Trianon.

1. Il ne se trouva pas vrai qu'il eût pris des vaisseaux marchands, car ils se sauvèrent pendant le combat.

2. C'étoit proprement la place qui vaquoit par la promotion du marquis d'Huxelles au bâton de maréchal de France.

3. Il passoit pour le plus habile homme de Paris, et d'ailleurs étoit fort honnête homme, mais c'étoit là un terrible coup pour Gervais, qui étoit chirurgien ordinaire.

où il venoit de faire achever un nouvel appartement pour lui, beaucoup moins beau que celui qu'il occupoit ordinairement, mais qu'il trouvoit plus sain et plus commode.

On disoit, ce jour-là, que le prince de Bade avoit fait un grand détachement pour l'envoyer au comte de Styrum, et que, pour lui, il restoit dans ses retranchements de Stolhoffen avec plus de vingt bataillons.

Du côté de Flandre, on avoit avis que les deux armées étoient en présence, sans ruisseau ni rivière entre eux; mais que celle des Couronnes avoit sa droite couverte par un grand ravin, et son centre couvert par un village qu'on travailloit en diligence à fortifier : de sorte qu'il falloit que les ennemis la vinssent attaquer dans ce poste avantageux s'ils vouloient la combattre. D'ailleurs on assuroit que le comte de Sintzendorf étoit venu de la part de l'Empereur à leur armée, les solliciter fortement de lui envoyer un gros détachement, dont le départ devoit rendre leurs forces à peu près égales à celles du maréchal de Villeroy.

Cependant la reine Anne ne devoit pas être contente si on faisoit ce détachement, puisqu'elle vouloit absolument qu'on fît le siège d'Ostende.

On disoit alors hautement à Paris que la flotte des ennemis étoit devant la Rochelle; mais le comte de Pontchartrain avoit des lettres du maréchal de Chamilly qui portoient le contraire.

15 juin. — Le 15, les lettres d'Italie portoient que le duc de Vendôme, ayant passé le Tartaro, étoit venu camper à Melara sur le Pô; qu'il étoit sur le bord d'un *naviglio* nommé *l'Argine*, à une lieue d'Ostiglia, et qu'ayant été reconnoître le poste des ennemis, il l'avoit jugé attaquable.

Le bruit couroit, ce jour-là, que le duc de Bavière avoit remporté une nouvelle victoire sur le baron de Schlick; mais quoiqu'on eût cette nouvelle par le Sas de Gand, elle méritoit confirmation.

On sut aussi que Gourville [1] étoit mort d'apoplexie, et que le marquis de Nangis [2] avoit la petite vérole à l'armée du maréchal de Villars.

1. Homme d'affaires célèbre par son esprit, qui avoit trouvé le moyen, après avoir été proscrit à la chambre de justice, de revenir sur l'eau, et s'étoit attaché au grand prince de Condé, dont il avoit fait les affaires et celles du prince son fils jusqu'à la mort.

2. Petit-fils de la maréchale de Rochefort, qui étoit très jeune et très bien fait, et qui étoit colonel du régiment de Bourbonnois.

Le soir, on vit le comte de Louville arriver d'Espagne [1], ayant été précédé de quelques jours par Orry [2], et on disoit qu'ils devoient bientôt s'en retourner l'un et l'autre.

16 juin. — Le 16, on apprit que la marquise de Maintenon avoit eu la fièvre toute la nuit assez considérablement.

L'après-dînée, il arriva deux courriers du duc du Vendôme tout à la fois, lesquels néanmoins étoient partis à un jour l'un de l'autre, et par lesquels on apprit que, comme il faisoit faire les approches d'Ostiglia, et qu'on alloit ouvrir la tranchée, les ennemis avoient coupé les digues du Tartaro et du Pô, lesquels, étant extrêmement enflés et prêts à déborder, avoient inondé six lieues de pays, de sorte que le duc de Vendôme étoit obligé de s'en revenir à San-Benedetto par le même chemin qu'il étoit allé dans le dessein de chasser les ennemis des postes qu'ils avoient sur la Secchia [3], pour pouvoir ensuite aller attaquer Revere, qui est au bout du pont d'Ostiglia. On sut encore que le général Vaubonne avoit été joint par douze cents heiduques [4] de recrue, et que le duc de Vendôme avoit envoyé ordre au comte d'Estaing, qui commandoit à Sanguinetto, de le poursuivre partout où il iroit, et de le combattre, lui envoyant pour cet effet une brigade de cavalerie et un régiment de dragons d'augmentation. Du côté d'Allemagne, on apprit que les ennemis n'avoient plus aucun poste entre Strasbourg et Landau, et qu'un parti de l'armée du duc de Bourgogne en avoit poussé un des leurs jusque sur la contrescarpe de cette dernière place. On assuroit encore que l'Empereur avoit voulu retirer ses troupes d'Italie, mais que les Hollandois n'y avoient pas voulu consentir, parce que la meilleure partie de soixante mille hommes que le Roi avoit en ce

1. Il y avoit des gens qui croyoient qu'il n'y retourneroit pas, mais ils se trompèrent; il étoit venu pour plaider la cause du cardinal d'Estrées contre la princesse des Ursins.

2. Il étoit venu pour plaider la cause de la princesse des Ursins contre le cardinal d'Estrées.

3. Ce n'étoit pas une chose si facile qu'on croyoit, car ils avoient eu tout le temps nécessaire pour s'y bien établir.

4. [Le dictionnaire de l'Académie définit ainsi ce mot : « *Heiduque*, nom des fantassins croates ou esclavons qui défendaient les frontières de la Hongrie. On donnait autrefois ce nom, en France, à certains domestiques qui étaient vêtus à la hongroise et qui portaient la livrée de leurs maîtres. » C'est dans le premier sens, naturellement, qu'il faut entendre ici ce mot. — *E. Pontal.*]

pays-là seroit retombée en Flandre, et que l'Empereur, ayant eu cette complaisance pour eux, les pressoit d'ailleurs sans relâche de lui envoyer du secours, parce qu'il ne pouvoit pas tout seul soutenir cette guerre.

17 juin. — Le 17, on sut que la marquise de Maintenon avoit encore eu un accès de fièvre, mais plus violent que le premier, lui ayant commencé par deux heures de frisson, et lui ayant causé une très grande sueur; il lui dura même près de vingt-quatre heures, et elle s'en trouva extrêmement affoiblie. On eut, ce jour-là, une confirmation certaine de la prise que le chevalier de Coëtlogon avoit faite dans sa route, car on apprit qu'il étoit arrivé à Toulon, et qu'en chemin faisant il avoit encore pris un vaisseau de guerre anglois.

Les lettres de Flandre portoient ce jour-là que les armées étoient toujours dans la même situation; que celle des Couronnes achevoit de perfectionner ses postes; que les ennemis avoient fait un grand fourrage à sa vue, mais qu'y ayant mené quinze mille hommes d'escorte et vingt pièces de canon, on n'avoit pas jugé à propos de les inquiéter.

18 juin. — Le 18, on sut que le Roi avoit donné une pension de trois mille livres à la veuve de Félix, et une pareille à son fils, lesquels en avoient un extrême besoin.

Il arriva, ce jour-là, dans Paris, vingt-cinq charrettes chargées de lingots d'argent venant d'Espagne, dont l'arrivée réjouit beaucoup la ville, d'autant plus qu'on savoit qu'il devoit encore en arriver autant le lendemain [1].

19 juin. — Le 19, on apprit, par les lettres de Flandre, que les déserteurs des ennemis assuroient que leur armée grossissoit tous les jours; que le marquis de Coigny, étant allé à la guerre avec quatre cents chevaux, et s'étant embusqué, étoit tombé sur un gros parti des ennemis, dont il en avoit tué trente et pris autant, du nombre desquels étoient un lieutenant-colonel, un capitaine et deux lieutenants; que le chevalier de Vignaux [2] et

1. L'argent étoit si rare à Paris qu'on vit avec joie ce petit convoi, qui servit à faire ouvrir les bourses des richards, qui se tenoient serrées par des craintes mal fondées.

2. Fils du défunt comte de Vignaux, maréchal de camp et lieutenant des gardes du corps; son frère aîné y étoit exempt dans la compagnie de Noailles.

le chevalier de la Motte [1], mousquetaires du Roi, y avoient été blessés, outre quelques gardes du corps blessés ou tués en petit nombre; que cinq officiers anglois étant venus reconnoître le camp, on avoit couru après, on les avoit pris, on les avoit amenés au maréchal de Villeroy, avec trois cavaliers anglois qui s'étoient venus rendre.

On mandoit encore que Huy étoit investi, et qu'on commençoit à y entendre beaucoup tirer.

20 juin. — Le 20, il arriva un courrier du maréchal de Villars, mais on dit seulement que les lettres qu'il avoit apportées étoient vieilles, ayant été retrouvées par un paysan qui les avoient apportées à Schaffhouse, parce que le courrier qui en avoit été chargé avoit été tué en chemin; que d'ailleurs le maréchal de Villars ayant mis des troupes françoises dans Ulm et dans les autres principales villes de conquête, avoit marché à Nuremberg, pendant que le duc de Bavière marchoit à Passau.

D'autre côté, les lettres de l'armée du duc de Bourgogne du 14 portoient que ce prince faisoit raser les retranchements que les ennemis avoient faits le long de la Lauter, et qu'on assuroit en ce pays-là que le prince de Bade étoit allé trouver l'Empereur, laissant le comte de Thungen pour commandant dans les retranchements de Stolhoffen.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit donné la charge de premier président du parlement de Bordeaux à d'Alon, qui en avoit autrefois été avocat général, et qui, depuis quelques années, étoit premier président du parlement de Pau, lui accordant trente mille écus de brevet de retenue sur les cinquante mille qu'il étoit obligé de payer à la famille du défunt premier président de la Tresne.

21 juin. — Le 21, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, qui apporta un grand nombre de lettres à diverses personnes de la cour, et, le soir, le secrétaire d'État de Chamillart vint apporter au Roi les lettres déchiffrées, mais on n'en sut pas pour cela plus de nouvelles, quoique la basse cour assurât que le duc de Bourgogne alloit faire un siège; que tout trembloit dans Landau, où il y avoit peu d'artillerie et de munitions, et d'où tous les

1. Fils de défunt la Motte, brigadier des armées du Roi, aussi lieutenant des gardes du corps.

François qui y étoient établis avoient eu ordre de sortir; que les quinze bataillons hollandois étoient encore dans les retranchements de Stolhoffen, et qu'il y en avoit six autres et quelques dragons de l'électeur palatin dans le défilé de Kandel pour couvrir le Palatinat.

On sut, ce jour-là, que le Roi demeureroit dix-huit jours à Marly, au lieu de douze qu'il y devoit demeurer, et on disoit que le duc de Bavière, ayant fait débarquer à Donauwert son artillerie et ses munitions, marchoit à Nuremberg pour en faire le siège, pendant que le maréchal de Villars feroit celui de Nordlingen, sur l'Eger, qui se jette dans le Danube à Donauwert, et que ce prince avoit envoyé ordre à l'évêque d'Eischstœdt de lui fournir, le 6, mille chevaux pour traîner son gros canon, et cent chariots pour porter les munitions; que le commandant de la ville de Constance avoit demandé aux cantons des Suisses un passeport pour le comte de Styrum, qui vouloit passer avec ses équipages sur le pont du Rhin qui est à Cestein, ce qui lui avoit été accordé, à condition qu'il ne passeroit que six chariots et quatre hommes à la fois.

Les lettres d'Espagne portoient, ce jour-là, que le roi et la reine avoient été dîner à leur belle maison d'Aranjuez, qui est à six lieues de Madrid, qu'ils avoient voulu que le cardinal d'Estrées fût de la partie, et que la reine douairière, qui faisoit sa résidence à Tolède, lequel est à six lieues d'Aranjuez, s'y étoit aussi trouvée, avoit dîné avec eux, et s'en étoit retournée à Tolède, lorsqu'ils étoient revenus à Madrid.

Du côté de Languedoc, on disoit que le maréchal de Montrevel avoit fait une recherche exacte dans tous les environs d'Alais et de Nîmes, et qu'il avoit donné rendez-vous à toutes ses troupes pour investir le bois de Lins, qui a deux lieues de tour, retraite ordinaire des fanatiques, dont on disoit qu'il y trouveroit actuellement une bande; qu'on en avoit pris auparavant vingt-cinq et une prophétesse, et que quelques-uns de leurs chefs demandoient amnistie.

22 juin. — Le 22, le comte de Pontchartrain apprit au Roi que le mât et la coque ou carcasse d'un vaisseau anglois de soixante pièces de canon étoient venus échouer aux îles de Geslan, sur la côte de Bretagne, lequel vaisseau étoit apparemment péri par le gros temps, mais on ne savoit ni comment, ni en quel endroit.

23 juin. — Le 23, on sut que la marquise de Maintenon avoit eu toute la nuit la fièvre assez violente, et le Roi dit à son lever que le général Cohorn étoit mort, ayant été empoisonné par son cuisinier. C'étoit une perte considérable pour les Hollandois, et qui alloit mettre Top [1] en grand crédit, parce que Cohorn l'obscurcissoit encore.

On dit aussi que la flotte des ennemis qui avoit paru aux environs de Belle-Isle, et depuis à la hauteur de la Rochelle, s'étoit mise en route, mais qu'on ignoroit de quel côté elle avoit dessein d'aller, et que d'ailleurs la grande flotte des ennemis étoit encore toute dispersée dans les ports d'Angleterre. L'après-dînée, le Roi donna au comte de Louville une longue audience dans son cabinet, et on ne douta pas qu'après il ne repartît bientôt.

24 juin. — Le 24, on eut nouvelle que le maréchal de Villeroy, ayant voulu faire enlever deux gardes des ennemis, en avoit chargé le duc de Guiche d'un côté, et le baron de Baye, lieutenant général des troupes d'Espagne, de l'autre; que le duc de Guiche avoit enlevé la garde tout entière, mais que de Baye, étant arrivé un peu trop tard, n'avoit enlevé que dix-sept hommes de celle qu'il avoit attaquée, et que du Plantis [2], exempt des gardes du corps, y avoit eu le coude cassé d'un coup de pistolet.

On craignoit beaucoup alors que le roi de Portugal n'eût fait son traité avec les confédérés, et le cardinal d'Estrées mandoit de Madrid que ce traité n'étoit pas encore signé, mais qu'il ne vouloit pas répondre de l'avenir [3].

Du côté d'Allemagne, on disoit qu'on avoit embarqué cinq bataillons françois comme pour aller au siège de Passau, mais qu'ils avoient eu un contre-ordre à Ingolstadt, et qu'on croyoit que le cardinal de Lamberg et la ville de Passau s'étoient accommodés avec le duc de Bavière [4]. On ajoutoit que le comte Maffei, marchant au secours de Rottenberg avec huit cents hommes, en avoit perdu cent dans un village où il avoit été surpris; mais que, depuis ce temps-là, on avoit eu nouvelle que le comte de

1. Ce Top étoit un soldat de fortune, qui étoit, par son mérite, devenu officier général.

2. Gentilhomme d'Anjou, qui avoit été d'abord capitaine de dragons et écuyer du Roi; il étoit plaint de tout le monde.

3. [A cette date le traité était signé. Voir ci-dessus, p. 69, note 1.—*E. Pontal.*]

4. Ce bruit étoit totalement faux.

Styrum avoit levé le siège de Rottenberg. Ce qui étoit certain étoit que le duc de Bavière se trouvoit maître du Danube, depuis sa source jusqu'à Passau; que ses terres étoient à couvert des courses du côté de l'Autriche par la rivière d'Inn; que partie de l'Autriche, de la Bohême, de la Franconie et toute la Souabe lui payoient contribution, et qu'il disposoit à son gré d'Augsbourg et de Ratisbonne; enfin que la Bohême étoit presque toute révoltée, et que son Son Altesse Electorale pourroit bien profiter avantageusement de cette révolte pour ses intérêts [1]; et que le prince d'Isenghien avoit été fait brigadier à l'armée du maréchal de Villars avec le marquis de Tourouvre, le comte de Mailly la Houssaye, et . . . .

On disoit aussi que, le 13, le marquis de Vaubecourt étoit encore à Zelo avec vingt bataillons, le duc de Vendôme s'étant avancé à deux lieues plus loin avec deux brigades d'infanterie et toute sa cavalerie.

On assuroit encore que le duc de Lorraine avoit permis au Roi de lever huit mille hommes sur ses terres, à condition que les officiers en seroient moitié françois et moitié lorrains, comme aussi d'y prendre deux mille chariots pour le service de l'armée du duc de Bourgogne; que ce prince pouvoit, quand il lui plairoit, faire le siège de Landau ou celui de Fribourg, étant au milieu de ces deux places, dans le même poste où étoient les ennemis quand ils avoient assiégé Landau.

On ne disoit plus alors que le prince de Bade fût allé joindre le comte de Styrum, mais qu'il avoit seulement envoyé un gros détachement à ce général, et que, pour lui, il étoit resté dans les retranchements de Stolhoffen. On mandoit aussi que la maréchale de Villars n'avoit pas reçu un passeport de ce prince pour aller trouver son mari, comme on l'avoit dit, et qu'au contraire il lui avoit renvoyé sa lettre tout ouverte, sans lui faire de réponse.

On parloit alors d'un démêlé assez considérable qui étoit entre la cour de Rome et la cour d'Espagne, lequel venoit de deux causes différentes, mais qui n'avoient qu'une même source, c'est-à-dire l'entêtement des Napolitains pour l'Empereur. L'évêque

1. Pour s'en faire déclarer roi, car il avoit des prétentions assez légitimes sur ce royaume, dont la maison d'Autriche avoit chassé un prince de la maison palatine.

de Tarente étoit de tout temps attaché à son parti, et comme il continuoit toujours dans ses intrigues, le vice-roi de Naples jugea à propos de lui envoyer un officier pour l'arrêter. L'officier, voulant faire la chose sans scandale, laissa sa troupe à quelques pas de l'évêché, alla trouver l'évêque en particulier, et lui exposa son ordre. L'évêque ne voulut point obéir; il répondit qu'il ne reconnoissoit que le Pape, et, descendant à l'église, il tira le Saint-Sacrement, excommunia tous ceux qui attenteroient à sa personne et ses adhérents. L'officier alla retrouver sa troupe, laissa rentrer l'évêque dans sa maison, l'y vint enlever, et l'emmena prisonnier à Naples. Un prêtre du même royaume avoit de continuelles intelligences à Vienne et en recevoit des lettres, principalement du prince de Caserte; il fut arrêté comme il en retiroit à la poste, on alla chez lui, et on en trouva encore plusieurs autres, et on le mit en prison. Le Pape, en ayant été informé, prit la protection de l'évêque et du prêtre, apparemment parce qu'en Italie tous les ecclésiastiques prétendent ne reconnoître que le Pape.

On apprit encore, le même jour, que la comtesse de Gouville, sœur du défunt maréchal de Tourville, avoit eu une attaque d'apoplexie; et on sut qu'Albergotti s'étant avancé dans le pays avec quatre mille hommes, parce qu'il croyoit que le duc de Vendôme feroit son expédition d'Ostiglia, dix mille hommes des ennemis lui étoient tombés sur les bras; qu'il avoit fait marcher son infanterie devant lui et fait sa retraite avec sa cavalerie; qu'ayant trouvé une fourche de chemin, il avoit ordonné au comte de Mursay, maréchal de camp, de prendre par un chemin, pendant qu'il prendroit par l'autre; que le comte de Mursay étoit revenu huit fois à la charge, et avoit perdu fort peu de monde, mais qu'on avoit été obligé d'abandonner Finale, où les ennemis étoient rentrés, et qu'on avoit perdu environ trois cents hommes, du nombre desquels se trouvoit le comte d'Espinchal[1], mestre de camp de cavalerie, qui étoit fort regretté. On disoit aussi que le comte de Vaubonne[2] avoit surpris une garde du

1. Gentilhomme d'Auvergne.

2. Il y avoit des gens qui disoient qu'il étoit du Comtat d'Avignon; d'autres prétendoient qu'il étoit de Paris, de la lie du peuple; en tout cas, il étoit devenu officier général parmi les Impériaux et fort estimé parmi eux.

comte d'Estaing étant endormie, et avoit enlevé un grand nombre de bœufs des environs de Mantoue, mais que le comte d'Estaing avoit couru après lui, et l'avoit poussé jusqu'à Rivoli.

On parloit aussi d'un corps de dix mille hommes que les ennemis avoient en Flandre, du côté d'Anvers, commandé par Cohorn, qui n'étoit point mort, et on croyoit qu'ils en vouloient à San-Vliet, petite place de peu de conséquence, proche de Lillo [1].

25 juin. — Le 25, la duchesse de Bourgogne se fit saigner pour se préparer à se baigner et à prendre des eaux; la marquise de Maintenon en fit autant pour sa fièvre, et on sut que le Roi avoit donné le régiment d'Espinchal au prince d'Elbeuf [2].

26 juin. — Le 26, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit que ce maréchal étoit campé à Gundelfingen, sur le Danube, et qu'il mandoit au Roi qu'il n'appréhendoit point le duc de Bade, lequel marchoit à lui pour le combattre, ayant joint le comte de Styrum, menant avec lui tout ce qui étoit nécessaire pour construire des ponts sur les plus grandes rivières, et n'ayant laissé dans les retranchements de Stolhoffen que quinze bataillons hollandois avec quelques troupes de l'électeur palatin. Les mêmes lettres portoient que le duc de Bavière avoit pris un petit château, et qu'il marchoit à celui de Kuffstein, après la prise duquel il se rendroit facilement maître d'Inspruck, afin de pouvoir donner moyen au duc de Vendôme de se joindre avec lui.

On apprit encore par les mêmes lettres que le prince Charles de Lorraine [3] avoit la petite vérole à l'armée du maréchal de Villars, laquelle il avoit, selon les apparences, gagnée auprès de son ami, le marquis de Nangis.

27 juin. — Le 27, on disoit que le roi de Suède assiégeoit Thorn, sur la Vistule; qu'il n'avoit avec lui que six mille Suédois quand il l'avoit investi, et qu'il y avoit dans la place un égal nombre de Saxons, mais que cela ne l'avoit pas empêché de

1. Parce qu'elle servoit à envelopper Anvers.

2. Fils unique du duc d'Elbeuf, qui servoit de capitaine de cavalerie en Italie auprès de son oncle, le prince de Vaudemont; car la princesse de Vaudemont étoit sœur d'un premier lit du duc d'Elbeuf.

3. Dernier des enfants du comte d'Armagnac, grand écuyer de France; il étoit mestre de camp de cavalerie.

se rendre d'abord maître d'un faubourg et de plusieurs petits postes avancés aux environs de la ville, et que depuis il avoit été joint par un autre corps de ses troupes.

28 juin. — Le 28, le bruit couroit que les ennemis avoient fait un grand détachement de leur armée de Flandre pour envoyer en Allemagne, mais cela méritoit confirmation [1].

29 juin. — Le 29, un officier venant exprès de la Cayenne pour les affaires de ce pays-là, et ayant passé par la Rochelle, rapporta au comte de Pontchartrain que le maréchal de Chamilly lui avoit ordonné de lui dire qu'il y étoit arrivé un vaisseau, par lequel on avoit eu avis que les Anglois, ayant fait une descente à la Guadeloupe, en avoient été chassés avec perte de huit cents hommes.

Le Roi reçut, ce jour-là, une lettre du maréchal de Villeroy, par laquelle il lui mandoit que les ennemis avoient fait un mouvement, et qu'ils étoient allés mettre leur droite vers Maëstricht, et leur gauche au Geer; que, pour lui, il alloit aussi marcher de son côté et camper à Landenfermé, proche Nerwinde, et qu'il promettoit de les observer de si près, qu'il se mettroit toujours devant eux, quelque chose qu'ils voulussent entreprendre.

30 juin. — Le 30, on apprit que le comte de Tavannes [2] étoit mort à Paris de la pierre, n'ayant pu se résoudre à se faire tailler.

On eut aussi nouvelle que le duc de Bourbon, qui tenoit les États de Bourgogne, ayant eu avis par Vauvré, intendant de la marine à Toulon, que certaines gens qui avoient pris des passeports pour aller en Espagne s'étoient acheminés vers Paris, et qu'ils avoient sur eux des pierreries de l'almirante de Castille, il avoit fait courir après eux et en avoit fait arrêter plusieurs, qui avoient des pierreries cachées dans leurs cordons de chapeau couverts de crêpe, dans les boutons de leurs chausses et dans ceux de leurs habits, et même on en poursuivit quelques-uns jusqu'à Paris, qui furent arrêtés au bureau de la diligence de Lyon.

1. Elle (*sic*) étoit toute fausse.

2. Gentilhomme de Bourgogne de bonne maison et très galant homme; il avoit été longtemps mestre de camp de cavalerie, et avoit épousé la fille de d'Aguesseau, conseiller du conseil royal de finances; son père avoit été lieutenant général sous le grand prince de Condé, en Flandre, contre le Roi.

JUILLET 1703

1er juillet. — Le premier jour de juillet, le comte de Pontchartrain reçut, par un courrier exprès, la confirmation et le détail du siège de la Guadeloupe, qui n'avoit pas été, comme on l'avoit cru, une affaire de peu de jours, mais un siège de deux mois et demi. Les Anglois, y étant arrivés avec huit vaisseaux de guerre et soixante bâtiments de charge, y avoient mis à terre les six régiments qu'ils avoient embarqués en partant d'Espagne pour cet effet, sans compter les équipages de leurs vaisseaux. Quelques jours après, Gabaret, gouverneur de la Martinique, étoit venu au secours d'Auger, gouverneur de la Guadeloupe, avec mille cinq cents hommes, et ainsi les Anglois avoient été obligés de faire un siège dans les formes, pendant lequel il y avoit eu tous les jours plusieurs actions de vigueur. Dans la suite, le fort se trouvant si ruiné qu'il n'étoit plus en état de défense, les assiégés firent derrière les remparts une bonne retirade, et prirent eux-mêmes le parti de faire sauter le fort. Les mines ayant été chargées, et ne faisant pas un aussi prompt effet que Gabaret l'avoit souhaité, il y envoya deux jeunes gentilshommes du Maine, nommés Vipart, avec quatre soldats, pour connoître la cause de ce retardement; ils trouvèrent que la mèche d'une des deux mines étoit éteinte, et que celle de la seconde n'avoit plus que deux doigts à brûler. Ils remirent les deux mines en état de faire au plus tôt leur effet, et, en se retirant, un de ces deux gentilshommes reçut un coup de mousquet, qui n'étoit pas mortel. Les deux mines sautèrent et firent l'effet que les assiégés avoient souhaité; et quelques jours après, les assiégeants, pressés par les maladies et par la famine, furent obligés de lever le siège, laissant huit cents morts dans l'île, et emmenant plus de mille deux cents blessés.

On eut, le même jour, nouvelle que le corps des ennemis commandé par Cohorn et par Opdam, qui étoit du côté d'Anvers, avoit forcé les lignes du pays de Waës en deux endroits; que Hessy [1], maréchal de camp, qui commandoit à un de ces postes, avoit fait une longue et vigoureuse résistance, mais qu'enfin il avoit été obligé de céder aux efforts du baron de Sparre [2]; que

1. Colonel suisse qui étoit un très brave homme.
2. Gentilhomme suédois qui étoit de la même maison que celui qui servoit en France sous le même nom.

Marlborough avoit dérobé une marche au maréchal de Villeroy, mais que ce maréchal marchoit avec une extrême diligence pour gagner les devants.

2 juillet. — Le 2, on eut nouvelle que le duc de Bavière avoit pris en un jour de temps le château de Kuffstein, qui naturellement en auroit duré plus de quinze; les assiégés ayant mis le feu à un de leurs faubourgs pour mieux voir les travaux des assiégeants, le feu avoit gagné une des tours du château, et l'avoit tellement ruinée, que les grenadiers de la brigade de Condé, donnant tout d'un coup l'épée à la main, avoient emporté le château par cet endroit. On disoit aussi que le duc de Bourgogne faisoit un pont sur le Rhin à Hagenbach [1], mais cette nouvelle étoit peut-être moins fondée sur la vérité que sur l'extrême désir que tout le monde avoit que ce prince passât le Rhin, n'y ayant rien qui fût plus capable de déconcerter les affaires de l'Empereur.

3 juillet. — Le 3, on eut une importante nouvelle, et qui devoit bien déconcerter les desseins des Hollandois sur les Pays-Bas espagnols. Le marquis de Bedmar ayant dépêché un courrier au maréchal de Villeroy pour le prier de lui envoyer du secours contre les entreprises de Cohorn et d'Opdam, qu'il ne falloit pas laisser établir en dedans des lignes qu'ils avoient forcées, le maréchal de Villeroy prit résolution [2] d'y envoyer sur-le-champ un gros détachement de quinze escadrons de cavalerie, de quinze escadrons de dragons et de mille cinq cents grenadiers, mais tint l'affaire si secrète, que le détachement étoit marché sous les ordres du comte de Gassion et du duc de Villeroy, lieutenants généraux, avec plusieurs maréchaux de camp et brigadiers, sans qu'on sût dans l'armée de quel côté il marchoit, ni pour quel dessein. Ensuite le maréchal de Villeroy et le maréchal de Boufflers allèrent ensemble visiter les postes autour de leur camp de Diest, et, en un certain endroit, s'étant séparés comme pour aller chacun de son côté visiter différents postes, et le maréchal de Boufflers ayant pour cet effet pris avec lui un détachement de

1. Faux.

2. D'abord le maréchal de Villeroy n'avoit détaché que son fils pour aller sous les ordres du maréchal de Boufflers à cette expédition, mais le comte de Gassion représenta avec vigueur que c'étoit à lui à marcher, et le maréchal les envoya tous deux, Gassion étant le plus ancien de beaucoup.

soixante maîtres de la maison du Roi, ces deux généraux, en se disant adieu, s'étoient donné rendez-vous pour se retrouver le même jour, à un certain endroit et une certaine heure. Mais le maréchal de Boufflers, qui avoit un guide tout prêt avec lui, fit une prodigieuse diligence avec sa petite escorte, pour aller regagner la tête du détachement, avec lequel il alla joindre le marquis de Bedmar, qui avoit avec lui le comte de Guiscard, et, sans s'arrêter, ils marchèrent droit au corps commandé par Opdam, Cohorn s'étant séparé d'avec lui avec une partie des troupes pour entrer plus avant dans le pays de Waës et y faire le siège de quelque petit fort, après avoir été obligé de faire deux ou trois lieues de détour, à cause des canaux. Quand le maréchal de Boufflers eut aperçu le camp des ennemis, il fit marcher le comte de Guiscard sur la droite avec une partie des troupes, et lui, avec le marquis de Bedmar, passa du côté de la gauche, de sorte que les ennemis se trouvèrent entièrement enveloppés. Le combat fut grand et opiniâtre, parce qu'il fallut déposter les ennemis de derrière les canaux où ils étoient, et en passer trois devant eux; mais enfin ils furent battus. Ils eurent quatre mille hommes tués sur la place; on leur fit huit cents prisonniers, on prit six pièces de canon, quarante petits mortiers, tous leurs équipages; leur quartier général, qui étoit à Eckeren, fut pillé, et la comtesse de Tilly, qui étoit venue y voir son mari, y fut prise avec plusieurs autres dames. On perdit en cette occasion sept à huit cents hommes, du nombre desquels se trouva le marquis de Siguerand, colonel du régiment d'infanterie du Maine, et il y eut environ mille deux cents blessés, parmi lesquels les principaux étoient le duc de Mortemart, colonel d'infanterie, qui, y ayant été blessé au pied au commencement de l'action, ne voulut pas se retirer qu'elle n'eût été finie ; le comte de Courville, colonel réformé à la suite du régiment du Maine, qui étoit aussi prisonnier, Erlach [1], capitaine au régiment des gardes suisses, qui en commandoit les grenadiers, Brizart et Duret [2], sous-lieutenants des grenadiers du régiment des gardes françoises, le chevalier de Montsoreau [3], enseigne des mêmes grenadiers, et

1. Homme de la meilleure maison qu'il y eût en Suisse, et dont le père étoit lieutenant général des armées du Roi.
2. Tous deux de familles de Paris, et braves gens.
3. Dernier des fils du grand prévôt de Sourches.

Vigier[1], enseigne des grenadiers du régiment des gardes suisses. Les régiments qui y souffrirent le plus furent celui de Mortemart, celui du Maine et celui de Curten suisse[2].

4 juillet. — Le 4, la marquise de Maintenon étant allée de très bonne heure de Marly à Saint-Cyr, la fièvre l'y prit très violemment; elle eut un frisson de plus de deux heures, et étant revenue sur-le-champ à Marly, cet accès lui dura vingt-quatre heures avec de grands vomissements et des sueurs.

5 juillet. — Le 5 au matin, il arriva un courrier du maréchal de Villeroy, par les lettres duquel le Roi apprit que les ennemis avoient leur tête vers Bréda; que le maréchal, après une longue marche, n'ayant pu passer Lierre à cause de la pluie continuelle, avoit marché le lendemain, et étoit sorti des lignes pour entrer sur le pays des ennemis, et qu'ainsi il leur ôtoit toute espérance de pouvoir faire le siège d'Anvers, s'ils en avoient encore le dessein. Par le même paquet, le maréchal envoyoit au Roi deux lettres qu'on avoit trouvées entre les mains d'un courrier des ennemis, qui alloit trouver le duc Marlborough; l'une étoit de Cohorn, et l'autre de d'Opdam; elles étoient conçues en ces termes, car le Roi voulut bien faire voir principalement celle d'Opdam, parce que c'étoit un témoin irréprochable de sa défaite, quoiqu'il parût évidemment qu'il s'étoit retiré de bonne heure du combat[3].

Lettre de Cohorn.

« Monsieur le duc, je viens de recevoir l'honneur de la vôtre, « par laquelle V. E. me mande le mouvement qu'elle a fait, et « l'apparence que les ennemis pourroient faire un détachement: « c'est pourquoi, Milord, je marcherai demain avec sept batail- « lons et un régiment de dragons, pour me joindre au corps du « baron de Sparre; et comme je vois, par tous les manèges que les « ennemis font, qu'ils se précautionnent pour le grand dessein, je

1. Frère de Vigier, capitaine au régiment des gardes suisses.

2. [Cette victoire est racontée en détail dans une lettre de Boufflers au Roi, citée au t. III (p. 65) des *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*. — *E. Pontal.*]

3. [Ces lettres sont reproduites avec d'autres documents sur la même affaire au tome III (p. 765 et sq.) des *Mémoires* indiqués ci-dessus. — *E. Pontal.*]

« verrai si je pourrai aller au petit, que V. E. connoît. Cependant « l'ombrage qu'on témoigne dans l'armée de Brabant m'inquiète, « puisque je crains que ce corps ne recule ; cela feroit un méchant « effet. Je suis d'opinion que, dans le poste où ils sont, il est « impossible, s'ils veulent prendre leurs précautions, d'y être « forcés, quand même les ennemis seroient beaucoup supé-« rieurs. Aussi est-on d'opinion que l'ennemi se mettroit derrière « eux, ce que je ne pourrois comprendre à quoi cela serviroit, « puisque par là il ne pourra leur couper les vivres ni les four-« rages, et qu'en tout cas ils pourront se retirer du côté de Lillo « par les digues. Je laisse à part que vous pourriez venir en temps « à le dégager. En écrivant ceci, arrive M. Troinje, qui m'a dit de « votre part que vous souhaitiez qu'on songeât au projet. Vous « voyez, Milord, que j'y avois déjà songé. Je vais écrire à la Haye, « afin que je puisse avoir toutes choses qu'une telle affaire requiert. « Je demeure très passionnément et avec respect, Milord, de Votre « Excellence, très humble et très obéissant serviteur.

« M.-L. Cohorn. »

« Au camp de Calooshore, le 30 juin, à dix heures du matin, 1703. »

Lettre d'Opdam.

« Milord, c'est avec le dernier chagrin que je dois vous « informer que j'ai eu le malheur d'être la victime de l'ambition « et peut-être de l'esprit intéressé d'une personne qu'il n'est pas « nécessaire que je vous nomme. Hier, les ennemis, ayant sans « doute reçu un renfort très considérable de leur grande armée, « sortirent de leurs lignes au nombre de vingt mille hommes (et, « si on en croit leurs déserteurs et leurs prisonniers, ils étoient « jusqu'à trente mille) et firent tant de diligence qu'ils nous ont « coupés, avant que nous pussions être informés ni de leurs « forces, ni de leur marche. Nous n'avions que deux chemins « par où nous retirer sur Lillo, celui de Oevenen et d'Oorderen. « Ils étoient si bien occupés par l'ennemi, qu'il a été impos-« sible au peu d'infanterie qu'on nous a laissée de l'en chasser. « Mais au contraire, après quelques heures de combat, il l'a « poussée et renversée par les deux bouts de la digue, et l'a « encore prise en flanc par la digue qui continue jusqu'au fort

« de Saint-Phillippe, sans qu'il ait été possible à notre cavalerie « de la soutenir, dans un terrain si coupé où elle ne pouvoit se « former, et même à peine avancer ou reculer. Enfin les choses « en sont venues à une telle extrémité que nos troupes étant en « confusion, et ne faisant plus de résistance pour ainsi dire, je « n'ai eu qu'un moment pour me sauver avec une trentaine de « chevaux. Une minute de plus, j'étois prisonnier. Encore n'ai-je « pu trouver d'autre avenue que du côté d'Anvers, où j'ai trouvé « par bonheur un chemin qui me menoit au village d'Eckeren. Il « étoit plein d'ennemis, qui, occupés du pillage, et nous voyant « du blanc au chapeau, nous ont pris pour des François. Voilà en « gros, Milord, comment s'est passée cette malheureuse journée « d'hier. Vous verrez, par les deux lettres de M. de Cohorn que « j'ai reçues pendant l'action, qu'il avoit déjà changé de dessein, « et qu'il ne pensoit plus à Anvers, mais à la Flandre ; dessein « qu'il faudra sans doute changer pour jeter des troupes dans « Berg-op-Zoom. Je ne doute pas, Milord, que vous ne pre- « niez les mesures les plus justes et les plus convenables sur « cette triste nouvelle que je vous prie de communiquer à « M. d'Owerkerque, à qui je ne puis me donner l'honneur « d'écrire, dans l'accablement et la fatigue où je me trouve. Je « suis avec une très sincère passion, Milord, votre très humble et « très obéissant serviteur. »

« Wassenaër, le 1er juillet 1703.

« J'ai résolu, depuis ma lettre écrite, d'attendre à Bréda les ordres de l'État. »

« P.-S. — Je m'en vais à la Haye, n'y ayant point d'armée à ras- « sembler ici. Je ne sais ce que M. Hop est devenu, je l'avois prié « de me suivre, comme il a fait quelque temps, mais enfin je « l'ai perdu ; il y a peu d'apparence qu'il soit échappé. »

Ce jour-là, la fièvre reprit sur les dix heures du soir à la marquise de Maintenon, et cet accès dura près de quatorze heures.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit donné plusieurs commissions de mestre de camp à tous les exempts de ses gardes du corps qui avoient été capitaines de cavalerie, à tous les sous-lieutenants de gendarmerie, à plusieurs enseignes, et même à

trois guidons et à quelques officiers de ses deux compagnies de mousquetaires.

6-7 juillet. — Le 6, sur les cinq heures du soir, la marquise de Maintenon s'étant levée pour faire son lit, elle sentit un léger frisson, auquel on ne voulut pas donner le nom de fièvre; cependant cela se termina le lendemain matin par une sueur, et, sur les neuf heures du matin, la fièvre lui reprit fortement par un frisson, lequel l'empêcha de se faire porter alors à Versailles, comme elle l'avoit résolu; mais, sur les trois heures après midi, quoiqu'elle eût encore la fièvre, elle monta en carrosse et s'en vint à Versailles, où le Roi revint le même soir s'établir, après avoir demeuré dix-huit jours à Marly.

On apprit, ce jour-là, par des lettres de Genève, que le duc de Bavière s'étoit rendu maître d'Inspruck. On eut aussi des nouvelles du maréchal de Villeroy, lequel étoit campé à Santhoven, à deux petites lieues de l'armée des ennemis, qui étoient campés à Herenthals; et, dans la vérité, il ne tenoit qu'à eux de combattre s'ils l'avoient voulu, n'y ayant rien entre les deux armées qui les en pût empêcher; mais on ne croyoit pas que ce fût leur dessein, et on étoit persuadé qu'ils pensoient plutôt à donner de la jalousie du côté des places de la mer, étant certains que l'armée du maréchal de Villeroy, jointe à celle du marquis de Bedmar, étoit plus forte que la leur.

Les lettres d'Italie portoient, ce jour-là, que le duc de Vendôme devoit arriver le 2 à San-Benedetto, où son armée le devoit joindre le 5 [1], après quoi il devoit agir de toutes ses forces de ce côté-là, c'est-à-dire du côté de la Secchia, de la Mirandole et du Panaro, à l'endroit où il se jette dans le Pô, tâchant de pénétrer où il se trouveroit les ennemis les plus foibles; que tant qu'ils tiendroient les deux bords du Pô, les événements seroient toujours douteux, mais que néanmoins, s'ils attendoient aux endroits où ils étoient, ils pourroient courir beaucoup de risque.

On eut encore nouvelle, ce jour-là, que Saint-Paul [2], capitaine de vaisseau, ayant attaqué quatre vaisseaux hollandois qui étoient au nord de l'Écosse à l'escorte des pêcheurs de morue,

1. Faux.
2. C'étoit un gentilhomme d'auprès de Basville, maison du président de Lamoignon, à huit lieues de Paris, qui avoit été page du comte de Broglie.

il en avoit pris trois, mais qu'un des siens avoit péri dans le combat.

8 juillet. — Le 8, on apprit, par un courrier du duc de Vendôme, qu'avec trente escadrons et un corps de grenadiers, il avoit poussé le baron de Vaubonne jusqu'au delà de Vérone; que ce qui l'avoit empêché de le joindre étoit un orage prodigieux qui avoit duré pendant vingt-quatre heures; qu'on disoit que ce baron s'étoit retiré dans les montagnes du Trentin, et que le duc de Vendôme, en revenant, avoit fait voiturer à Mantoue deux mille sacs de farine, qui avoient été achetés depuis plus d'un an à Vérone, sans qu'on les pût transporter; que le duc de Bavière lui avoit mandé qu'il étoit maître d'Inspruck, et qu'il souhaitoit fort qu'il lui envoyât un gros détachement, mais qu'il croyoit cette jonction très difficile à faire. Cependant il y avoit des gens à la cour qui vouloient parier qu'elle seroit faite le 22 de juillet, ce qui ne paroissoit guère plausible.

9 juillet. — Le 9, on sut que la marquise de Maintenon n'avoit plus la fièvre, et même qu'elle étoit allée à Saint-Cyr.

Les lettres de Flandre portoient aussi que le gouverneur du petit fort Saint-Philippe pour les Espagnols, voyant, la nuit, les ennemis qui se retiroient du combat d'Eckeren, étoit sorti de son fort avec tout son monde, faisant faire de tous côtés grand bruit de tambours pour faire croire qu'il marchoit un grand corps, et qu'effectivement il avoit fait trois cents prisonniers, et qu'il avoit pris cent cinquante chariots chargés de munitions de bouche, dont il avoit auparavant un extrême besoin. Les mêmes lettres marquoient encore une assez jolie action du marquis de Sainsant[1], capitaine de carabiniers. Un assez gros parti de cavalerie étant sorti de l'armée du maréchal de Villeroy, et s'étant embusqué, le marquis de Sainsant en fut détaché pour aller aux nouvelles, et s'embusqua lui-même dans un endroit qu'il trouva propre pour cela. Peu de temps après, il vit passer un parti de trente maîtres des ennemis, sur lequel il ne voulut pas débusquer; mais, dans la suite, ayant curiosité d'en savoir davantage, il sortit de son embuscade, et marcha plus avant. Il n'eut pas avancé fort loin qu'il tomba dans la marche d'un parti de cent vingt maîtres des

1. Gentilhomme de Normandie dont le père étoit frère aîné du comte de Renneville, lieutenant des gardes du corps, et du chevalier de Sinsant, qui étoit capitaine de gendarmerie.

ennemis, dont les coureurs vinrent à lui au *Qui vive!* Il répondit effrontément : *Vive Hollande!* et les ennemis furent assez bonnes gens pour l'en croire sur sa parole. Étant sorti d'un si grand danger, il alla faire un grand tour et rejoignit sa troupe, au commandant de laquelle il demanda encore vingt maîtres, lui promettant de lui en amener trente des ennemis. Et en effet, comme il avoit bien remarqué le pays où étoient allés les trente maîtres des ennemis, il marcha avec ses quarante maîtres, les coupa par les derrières, et, les ayant chargés, en tua huit sur la place, et ramena le commandant du parti avec vingt-deux cavaliers.

Le soir, le Roi donna au secrétaire d'État de Chamillart un brevet de retenue de trois cent mille livres sur sa charge en faveur de son fils, outre et par-dessus celui de pareille somme qu'il lui avoit accordé lorsqu'il la lui donna, parce qu'il l'avoit obligé de payer cette somme à la famille du défunt marquis de Barbezieux.

10 juillet. — Le 10, on apprit que la duchesse douairière de Modène étoit morte, et que le duc de Gesvres avoit cédé tous ses biens et sa duché à son fils, moyennant qu'il ne prendroit point le nom de duc de Gesvres, mais celui de duc de Tresmes, se conservant d'ailleurs tous les appointements et pensions qu'il retiroit du Roi [1].

On disoit, ce jour-là, que l'affaire de Portugal alloit très mal, et qu'on l'avoit appris par un courrier arrivé d'Espagne le soir précédent. L'après-dînée, l'abbé de la Rochefoucauld étant monté à cheval à Saint-Germain-en-Laye, pour aller courre le cerf avec son nèveu, le duc de la Rochefoucauld, se sentit tout d'un coup attaqué d'une forte vapeur pareille à celles qu'il avoit eues autrefois. On le descendit de son cheval, on le mit en carrosse, et on le ramena à Versailles; on le fit saigner sur-le-champ, et, les jours suivants, on lui fit prendre de l'émétique.

11 juillet. — Le 11, on apprit que le duc de Gesvres avoit changé de sentiments à l'égard de son fils, auquel il ne vouloit plus céder sa duché; mais il n'étoit plus temps, car il avoit signé un acte par-devant notaire, par lequel il avoit cédé à son fils toutes ses terres, du nombre desquelles étoit celle de

1. C'est-à-dire les appointements de toutes ses charges et gouvernements, et ses pensions, le tout montant à plus de quatre-vingt mille livres de rente.

Tresmes, à laquelle la duché se trouvoit attachée, et sans laquelle par conséquent il ne pouvoit plus être duc.

On sut ce jour-là certainement que le roi de Portugal avoit signé le traité avec les confédérés, et même quelques gens en virent les articles; mais on assuroit que ce traité seroit bien difficile à exécuter, puisque le premier article [1] portoit que le roi de Portugal ne seroit obligé de se déclarer que quand l'archiduc seroit descendu en Espagne avec trente mille hommes que les confédérés avoient promis de lui fournir, et que d'ailleurs l'Empereur ne vouloit point envoyer l'archiduc que l'Espagne ne se fût déclarée en sa faveur, l'Impératrice disant aussi qu'elle ne consentiroit point qu'il y passât jusqu'à ce que le Roi des Romains eût un fils.

On sut encore, le même jour, que Madame avoit nommé la duchesse de Brancas [2] pour sa dame d'honneur, à la place de la duchesse de Ventadour, et que le comte de Walstein étoit arrivé à Vincennes, d'où il avoit envoyé au Roi toutes les pierreries qu'il avoit sur lui, lesquelles le Roi lui avoit renvoyées, quoiqu'il le regardât comme son ennemi personnel [3].

Les lettres de Flandre portoient, ce jour-là, que Marlborough n'étoit plus campé à Herenthals, mais qu'il s'approchoit de Rozendal, et que le maréchal de Villeroy étoit venu camper à Massenhoven; qu'à la vérité, le bruit avoit couru que Cohorn avoit quitté le pays de Waës, mais que cette nouvelle n'étoit pas véritable, et qu'au contraire, il s'y étoit retranché plus fortement; qu'il avoit fait une fausse marche pour obliger le comte de la Mothe à tirer une partie de ses troupes de Bruges et de Damme, afin d'aller investir cette dernière place, mais qu'il n'avoit pas donné dans le panneau, et s'étoit contenté de l'aller reconnoître avec soixante maîtres.

On assuroit aussi que le duc de Vendôme avoit reçu un ordre positif de détacher de son armée vingt bataillons et trente escadrons pour les envoyer joindre le duc de Bavière, qui devoit s'avancer dans le Trentin pour les recevoir.

1. Ce premier article n'étoit pas tout à fait comme cela, mais qu'il reconnoitroit l'archiduc pour roi d'Espagne dès qu'il seroit arrivé en Portugal.

2. Sœur de la princesse d'Harcourt.

3. Parce que ce comte s'étoit emporté en toutes occasions à parler insolemment de sa personne.

12 juillet. — Le 12, on eut nouvelle que le prince de Bade étoit allé quatre fois reconnoître le camp du maréchal de Villars, et qu'il avoit même tenté de faire passer le Danube à un corps de ses troupes, lequel avoit été repoussé avec perte par un détachement du maréchal de Villars, qui d'ailleurs n'étoit pas à beaucoup près si fort que le prince de Bade, mais qui, en récompense, étoit fort bien retranché.

On sut aussi que le duc de Bourgogne avoit fait un mouvement vers Strasbourg.

Du côté de Flandre, on apprit que les ennemis étoient campés à Casterlé et à Thielen, d'où ils pourroient encore s'avancer davantage vers Rozendal; qu'on leur avoit encore enlevé une garde ordinaire; que le corps qui avoit été battu à Eckeren étoit toujours sous Lillo, où il avoit fait une réjouissance pour sa prétendue victoire; que celui que commandoit Cohorn étoit toujours campé auprès des lignes de Stecken, dont il avoit rasé une demi-lieue, et que le maréchal de Villeroy avoit étendu sa gauche du côté d'Anvers.

On disoit alors que le Roi avoit donné le régiment d'infanterie du Maine au comte de Courville.

13 juillet. — Le 13, on sut qu'enfin le duc de Gesvres s'étoit ravisé, et qu'il avoit envoyé au Roi la démission de sa duché en faveur de son fils.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le maréchal de Villeroy étoit campé à Saint-Job, proche d'Anvers, et que les ennemis étoient campés à Ryckworsel et à Beerse, où il sembloit qu'ils vouloient faire un détachement pour l'embarquer et le faire passer dans la Flandre hollandoise, afin d'entreprendre quelque chose contre les places de la mer, et que leurs officiers généraux étoient tous à Berg-Op-Zoom, où ils devoient tenir un grand conseil de guerre.

Le même jour, on reçut la confirmation de l'avantage que le chevalier de Saint-Paul avoit remporté sur les Hollandois, et voici comme on en faisoit le détail. Huit vaisseaux hollandois lui ayant donné chasse très vigoureusement, il fit force de voiles et se sauva de vitesse devant eux. Ayant évité un si grand danger, et continuant sa route, il eut avis que cent quatre-vingts grosses barques de pêcheurs, escortées par quatre vaisseaux de guerre, s'étoient retirées dans un port voisin de l'île d'Hithland; aussitôt il alla les y attaquer. Chacun de ses vaisseaux en aborda un des

ennemis; il emporta celui qu'il attaquoit, et il y en eut encore un autre de pris; mais celui que le chevalier de Sève avoit abordé, ayant sauté pendant le combat, endommagea tellement son vaisseau, qu'il commença à couler à fond, et même le chevalier, son lieutenant et la plupart de l'équipage y furent noyés. Saint-Paul, l'ayant remarqué, fit signal au capitaine qui avoit accroché le quatrième vaisseau ennemi d'aller au secours du chevalier de Sève, ce qui l'obligea d'abandonner ce vaisseau, qu'il alloit prendre certainement, et qui se sauva sur-le-champ pour aller secourir ceux qui se perdoient, dont il ne put sauver que le lieutenant en second et environ quarante hommes. Ensuite Saint-Paul tomba sur les bâtiments des pêcheurs, dont il en brûla cent soixante-deux; après en avoir transporté sur ses vaisseaux tout ce qu'il y trouva de bon, le reste se sauva; et à l'égard de tous les hommes qui étoient sur cette quantité de barques, et qui étoient près de deux mille hommes, comme ils étoient trop forts pour les mettre sur ses vaisseaux, il leur permit de descendre dans l'île d'Hithland, où il y avoit un méchant petit fort qui ne tira pas même sur les vaisseaux françois, et où il leur laissa quelques pains et quelques moutons pour subsister, en attendant qu'ils pussent avoir des nouvelles de Hollande, où il dépêcha exprès une barque, sur laquelle il renvoya la plupart des prisonniers sur leur parole, afin qu'on fît plus de diligence pour envoyer secourir cette multitude d'hommes, laquelle sans cela seroit morte de faim. Et comme il avoit perdu un vaisseau, il se servit, pour rendre son escadre complète, du meilleur de ceux qu'il avoit pris aux ennemis, et fit sur-le-champ partir un capitaine dans l'autre vaisseau de prise, pour venir apporter en France la nouvelle de cet avantage. Il avoit eu dessein d'aller encore attaquer les pêcheurs de l'amirauté de Rotterdam, qui n'en étoient pas éloignés; mais comme ses vaisseaux avoient beaucoup souffert dans le combat, il prit le parti d'aller chercher un endroit où les radouber, se réservant de faire ensuite quelque autre entreprise.

14 juillet. — Le 14, le bruit couroit que l'archiduc étoit arrivé en Hollande, mais on sut bientôt que cette nouvelle étoit absolument fausse.

15 juillet. — Le 15, la marquise de Maintenon eut encore un très long et très violent accès de fièvre. Il arrivoit alors cour-

rier sur courrier de tous côtés, mais on n'en savoit guère plus de nouvelles pour cela. Cependant, du côté d'Italie, on disoit que le duc de Vendôme demandoit avec instance qu'on ne fît pas encore sitôt le détachement pour l'Allemagne, parce que le comte de Staremberg avoit envoyé d'Ostiglia neuf bataillons au baron de Vaubonne, et que, moyennant cela, il se trouvoit en état de forcer les ennemis. Mais on assuroit que le Roi avoit envoyé un ordre précis à ce prince de faire partir au plus tôt le détachement, et qu'il devoit marcher par l'État de Venise, laissant le lac de Garde à sa main droite. On disoit encore que les ennemis s'étoient emparés de la Stellata, qui appartenoit au Pape, et qu'ils la fortifioient, moins scrupuleux en cela que les rois de France et d'Espagne, qui n'avoient osé le faire.

Du côté de Flandre, on disoit que tous les déserteurs et rendus des ennemis assuroient qu'on entendroit bientôt parler d'une chose qui surprendroit tout le monde, ce qu'on croyoit qu'ils entendoient d'un soulèvement général des Pays-Bas espagnols en faveur de l'archiduc. Le bruit couroit aussi que le maréchal de Villeroy avoit demandé permission au Roi de combattre les ennemis, et qu'il devoit les attaquer par trois endroits, ayant eu des avis certains que les États-Généraux avoient envoyé aux troupes de leur nation une défense positive de combattre, avec ordre de songer plutôt à se jeter dans leurs places.

Du côté d'Allemagne, on disoit que le duc de Bourgogne marchoit à Strasbourg pour y passer le Rhin, et on croyoit qu'il alloit faire le siège de Fribourg, et que le maréchal de Vauban partiroit bientôt pour s'y rendre.

Le soir, comme le Roi rentra chez la marquise de Maintenon, la marquise de Croissy lui présenta sa troisième fille, et, peu d'heures après, le marquis de Silly [1] arriva de l'armée du duc de Bourgogne, qui l'avoit dépêché, apparemment pour venir recevoir de Sa Majesté des ordres qu'on ne vouloit pas confier au papier.

16-17 juillet. — Le 16, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et, le lendemain, on apprit la mort du cardinal de Bonsy.

1. Brigadier de cavalerie et mestre de camp du régiment d'Orléans; il faisoit la charge de maréchal des logis de l'armée.

On sut, ce jour-là, que le duc de la Roche-Guyon avoit consenti de payer trois cent mille livres aux créanciers du duc de la Rochefoucauld, son père, pour la sûreté de laquelle somme le Roi lui avoit accordé un brevet de retenue de la même somme sur ses charges de grand maître de la garde-robe et de grand veneur [1].

Le bruit couroit alors que les Turcs faisoient le siège de Kaminieck sur les Polonois, et celui d'Azof sur les Moscovites; mais pourvu qu'une de ces deux nouvelles fût véritable, elle étoit toujours très avantageuse pour le roi de Suède, puisqu'elle amusoit un de ses deux plus puissants ennemis.

On eut aussi, le même jour, des avis certains que deux vaisseaux de la compagnie des Indes Orientales étoient arrivés à la Coruña; que l'*Amphitrite*, qui étoit le troisième, les suivoit de près, et qu'on croyoit que le quatrième avoit été pris.

Le bruit couroit aussi qu'outre le détachement d'Allemagne, on en faisoit encore un de huit mille hommes de l'armée d'Italie pour envoyer en Espagne, mais cette nouvelle méritoit confirmation. Le soir, Mlle de Noailles, fille du défunt marquis du même nom [2], laquelle étoit destinée au petit duc de Fronsac, fils unique du duc de Richelieu, mourut à Paris d'une maladie de langueur, âgée seulement de douze ans.

18 juillet. — Le 18, on sut que, le soir précédent, il étoit [arrivé] un courrier de Portugal, lequel assuroit qu'il n'y avoit point encore de traité signé avec les confédérés [3], et que d'ailleurs il avoit laissé à Madrid et à Lisbonne toutes choses aussi tranquilles que s'il n'y avoit point eu de guerre dans toute l'Europe.

On disoit aussi que Bercelle étoit enfin aux abois; qu'on avoit intercepté une lettre du gouverneur au baron de Vaubonne, par laquelle il lui mandoit que pour lui il pouvoit être persuadé qu'il mourroit plutôt de faim que de se rendre, mais qu'à l'égard de sa garnison, qui manquoit de toutes choses depuis longtemps, il ne pouvoit plus en être le maître, et qu'il le prioit de prendre au plus tôt de bonnes mesures pour la secourir.

19 juillet. — Le 19, on disoit que le comte de Toulouse

1. Dont il étoit survivancier.
2. Lequel étoit le dernier des frères du maréchal de Noailles.
3. C'étoit un avis bien faux que celui-là.

partiroit certainement le 25, et que le Roi avoit nommé le marquis de Refuge[1] pour aller commander en Franche-Comté, apparemment au refus du marquis de Renty[2], qui en étoit lieutenant général en titre. On eut encore, le même jour, la nouvelle de la mort de Callières[3], vice-roi de Canada.

20 juillet. — Le 20, les lettres d'Italie portoient que le baron de Vaubonne étoit rentré à Ostiglia, ayant seulement laissé le comte Nigrelli dans les montagnes avec trois bataillons de troupes réglées et un gros corps de paysans; elles ajoutoient que les ennemis avoient fait dans ces montagnes cinq forts revêtus de pierre, auxquels ils travailloient depuis trois mois.

On disoit alors que la grande flotte des ennemis étoit rentrée dans ses ports, y ayant été forcée par les vents contraires, qui l'avoient refusée partout où elle avoit voulu aller, et que l'amiral Rooke devoit croiser dans la Manche pendant tout le reste de la campagne.

On assuroit aussi que le prince de Bade et le maréchal de Villars se canonnoient depuis longtemps.

Le soir, on apprit que la marquise de Torcy avoit fait une fausse couche, dont elle avoit été tellement malade qu'on avoit désespéré de sa vie pendant quelques moments.

21 juillet. — Le 21, on apprit que le duc de Bourgogne avoit passé le Rhin à Kehl, et les uns disoient qu'il alloit faire le siège de Fribourg, d'autres assuroient qu'il marchoit aux retranchements de Stolhoffen, où il n'y avoit que cinq ou six mille hommes, avant que six autres mille hommes, qui venoient de Franconie, y fussent arrivés; et que, pour venir plus sûrement à bout de cette entreprise, ce prince avoit laissé quinze bataillons au Fort-Louis du Rhin, lesquels devoient être joints par d'autres qui étoient dans les derrières, et qui devoient jeter un pont dans cet endroit, pour aller prendre les ennemis à revers.

Le même jour, les lettres d'Italie portoient que le duc de Vendôme, étant venu à Mantoue, y avoit eu deux accès de fièvre tierce, dont le premier avoit été de trente-six heures; qu'il avoit nommé les vingt bataillons et les vingt-sept escadrons qui devoient

1. Lieutenant général et gouverneur de Charlemont.
2. Il avoit raison, car naturellement il auroit dû être maréchal de France.
3. Frère de Callières, plénipotentiaire à la dernière paix.

passer dans le Tyrol, et qu'il devoit aller lui-même les escorter avec son armée, jusqu'à ce qu'ils fussent en lieu de sûreté, mais que cela dépendroit de l'état où sa santé se trouveroit; que le duc de Bavière s'étoit avancé jusqu'à Bolzano, auprès de Trente, et que le bruit couroit que les ennemis avoient fait entrer trois bataillons dans Peschiera, place forte des Vénitiens sur le bord du lac de Garde.

22 juillet. — Le 22, on disoit que le prince Ragotzki[1], qui avoit pris en Hongrie les armes contre l'Empereur, s'étoit posté dans un lieu avantageux avec un gros corps de troupes, et que l'Empereur n'avoit aucunes forces à lui opposer.

Ce jour-là, les lettres de Flandre portoient que les deux armées étoient toujours au même état; que celle des Couronnes avoit des corps considérables entre l'Escaut et la mer, pour observer les démarches des ennemis; que le comte de Sintzendorf étoit arrivé à leur armée, apparemment pour concerter avec eux un gros détachement pour l'Allemagne, ou plutôt pour le Portugal; que néanmoins il étoit arrivé depuis peu de Hollande un certain homme qui assuroit que le traité de Portugal n'étoit point encore consommé, à cause que les clauses en étoient trop excessives, entre autres une que les Hollandois ne vouloient point passer, qui étoit que les uns ni les autres ne feroient point de paix que le roi d'Espagne ne fût détrôné.

23 juillet. — Le 23, on apprit que Brunet, président en la Chambre des comptes, ci-devant garde du trésor royal, étoit mort à Paris, et que le grand maître de Malte avoit accordé au chevalier de la Roche-Guyon la commanderie de Pézenas, et celle de Brie au bailli de Noailles, avec la qualité d'ambassadeur de l'ordre auprès de Sa Majesté.

24 juillet. — Le 24, on disoit que le duc de Bavière, appréhendant que le maréchal de Villars ne fût pas assez fort pour résister au duc de Bade, lui avoit envoyé un corps de sept mille chevaux de ses troupes, mais que, sachant qu'il étoit dans un poste inattaquable, il l'avoit fait revenir, et l'avoit fait marcher du côté de Bregenz.

Le même jour, on apprit, par les lettres de Flandre, que le

1. Son père avoit été prince de Transylvanie; il avoit toujours des prétentions sur cet État, et il s'étoit sauvé de Vienne parce que l'Empereur lui avoit suscité un procès criminel.

duc de Marlborough avoit dérobé une marche au maréchal de Villeroy, et qu'il s'étoit allé mettre sous Bréda; qu'on croyoit que c'étoit pour y faire sans risque son détachement pour l'Allemagne, mais que d'autres soutenoient que ce n'étoit que pour amuser le maréchal de Villeroy, et que, quand il l'auroit attiré plus avant dans le pays, il feroit défiler ses troupes par derrière Lillo, et se jetteroit sur quelqu'une des places de Flandre. Cependant le corps que commandoit Cohorn avoit rejoint l'armée de Marlborough, et comme les ennemis n'avoient plus personne en Flandre, le maréchal de Villeroy faisoit aussi repasser l'Escaut au corps que commandoit le comte de Guiscard, pour venir occuper le poste de Merckem, qu'il occupoit avant le combat d'Eckeren.

25 juillet. — Le 25 au matin, on sut que la marquise de Maintenon avoit encore eu la fièvre la nuit précédente, et que le comte de Toulouse étoit parti en poste avec le marquis d'O pour se rendre à Toulon.

Le soir, le Roi vint s'établir à Marly pour dix-huit jours.

26 juillet. — Le 26, Sa Majesté alla à Saint-Germain voir le roi et la reine d'Angleterre, et on disoit que l'Empereur se trouvoit bien embarrassé pour l'exécution du traité de Portugal, et pour satisfaire ses alliés. Il ne pouvoit se résoudre, comme ils l'en pressoient fortement, de renoncer et de faire renoncer le Roi des Romains en faveur de l'archiduc à tous leurs droits sur la couronne d'Espagne, et à proclamer ce jeune prince Roi Catholique avant son départ de Vienne. Il connoissoit parfaitement de combien de difficultés ce projet étoit accompagné; que s'il faisoit proclamer l'archiduc roi d'Espagne, c'étoit le condamner à périr ou à en venir à bout, et que, s'il manquoit son entreprise, il auroit sur les bras un roi d'Espagne en peinture. Il consentoit que l'archiduc passât en Espagne, et qu'avec les forces que la ligue lui donneroit, il en entreprît la conquête, même que les princes confédérés le fissent déclarer roi d'Espagne quand il seroit arrivé en Portugal, et qu'il auroit commencé à faire quelque conquête; mais, pour le proclamer roi d'Espagne avant que de partir de Vienne, il soutenoit que cela étoit de tout point prématuré.

D'un autre côté, la reine Anne soutenoit qu'il n'y avoit que ce seul moyen pour faire réussir leurs projets; qu'on n'en viendroit jamais à bout à moins que d'avoir un grand parti en Espagne;

que les mécontents de ce royaume-là, ayant eu le vent que le Pape avoit fait quelques propositions de démembrer quelques terres de la couronne d'Espagne pour les donner à l'archiduc en faveur de la paix, s'étoient élevés contre cette proposition, et disoient hautement que jamais ils ne se déclareroient pour la maison d'Autriche qu'à condition qu'on ne démembreroit pas la moindre chose de leur monarchie. D'ailleurs cette princesse ajoutoit que, comme elle avoit juré d'être une bonne alliée de l'Empereur, et que, pour l'amour de lui, elle s'étoit engagée en une guerre irréconciliable contre la France et l'Espagne, elle prétendoit qu'il fût aussi pour elle un allié très fidèle, et que cependant elle ne pourroit s'assurer sur son entière fidélité qu'à la condition qu'elle exigeoit de lui.

Le soir, on eut nouvelle que le prince de Bade avoit pris le parti de se retrancher de son côté, comme avoit fait le maréchal de Villars, apparemment pour l'empêcher de pouvoir entrer en Franconie, lorsque le duc de Bavière l'auroit joint, plutôt que pour arrêter la désertion de ses troupes, qu'on disoit être fort grande.

27 juillet. — Le 27, on sut qu'il étoit arrivé, le soir précédent, un courrier du maréchal de Villeroy, par lequel il mandoit que les ennemis avoient marché le 24; qu'ils sembloient avoir la tête tournée vers Lillo, mais qu'ils faisoient un grand détour pour ne s'approcher pas trop près de lui; que c'étoit peut-être pour joindre le corps commandé par Cohorn, lequel, en sortant du pays de Waës, avoit jeté cinq bataillons dans Hulst, et celui que commandoit Opdam, qui étoient tous deux de ce côté-là, et pour s'approcher ensuite tous ensemble de Bréda, afin d'y faire leur gros détachement pour l'Allemagne; mais que, comme ils pouvoient avoir quelque autre dessein, il avoit pris le parti de rentrer dans les lignes, afin d'être à portée de s'opposer à eux, soit qu'ils voulussent marcher du côté de la Flandre, ou qu'ils se portassent du côté de la Meuse; qu'il ne connoissoit pas encore bien leurs desseins, mais que, dans vingt-quatre heures, il dépêcheroit un second courrier; et en effet, ce second courrier arriva sur les dix heures du matin, et le secrétaire d'État de Chamillart envoya les lettres au Roi, mais les courtisans n'en purent rien savoir.

Le soir, ce ministre, qui ne devoit revenir que le lendemain de sa maison de l'Estang, arriva à Marly sur les neuf heures, et vint trouver le Roi chez la marquise de Maintenon; mais quand il

en sortit, ses meilleurs amis [1] ne purent tirer autre chose de lui, sinon qu'il étoit arrivé un courrier du prince de Vaudemont, par lequel il mandoit que Bercelle capituloit.

On apprit, ce jour-là, que la princesse de Conti étoit accouchée d'un prince.

28 juillet. — Le 28, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, qui l'avoit encore laissé à Wilstett [2], et on disoit que ce prince ne feroit encore aucune entreprise de plus de dix ou douze jours. Il arriva encore un autre courrier du maréchal de Villeroy, par lequel on n'apprit autre chose, sinon que les ennemis n'avoient point marché, et que le maréchal, étant rentré dans les lignes [3], avoit envoyé sa cavalerie entre les deux Geettes, sous les ordres du duc de Berwick, pour y pouvoir subsister plus commodément.

29 juillet. — Le 29, il arriva un courrier du duc de Vendôme, qui étoit parti le 22, et qui avoit séjourné un jour à San-Benedetto auprès du prince de Vaudemont pour attendre des nouvelles de la capitulation de Bercelle, laquelle il apprit en chemin n'être pas arrêtée, parce que les assiégés la demandoient trop avantageuse. On sut par lui que, quand il étoit parti de l'armée du duc de Vendôme, ce prince avoit déjà marché trois jours avec le détachement pour l'Allemagne, et qu'il étoit à Rivoli, où il devoit séjourner un jour; que, le lendemain, il devoit entrer dans les vallées du Trentin; que ce prince marchoit à la droite du lac de Garde, droit à un château nommé Torbole, qui étoit situé au bout du lac, sur la droite, et très fort, pendant que le comte de Médavy marchoit à la gauche du même lac, avec quelques régiments de cavalerie, d'infanterie et de dragons, droit à Riva, qui n'est pas si forte que Torbole, et qui est située au bout du même lac sur la gauche; que le duc de Vendôme devoit ensuite marcher à la Ferrara [4], où il devoit trouver les ennemis dans les montagnes, au nombre de trois bataillons du régiment de Solari, de trois cents hommes détachés et de deux cents chevaux, sans

1. Le comte d'Armagnac, le comte de Marsan et le duc de Gramont, qui avoient eu grande part aux commencements de sa fortune.
2. Ce qui faisoit murmurer qu'il ne feroit rien de la campagne.
3. Il fut obligé d'y rentrer parce qu'il ne voulut pas hasarder le combat que Marlborough lui présenta, et il fit bien, car Marlborough étoit beaucoup plus fort que lui.
4. La Ferrara étoit devant Montebaldo.

compter un grand nombre de paysans armés; que le marquis de Sénecterre avoit pris à Desenzano [1] vingt-sept barques, chacune desquelles pouvoit porter deux mille setiers de blé, et qui devoient être d'un grand usage dans la suite. Le duc de Vendôme mandoit au Roi qu'il avoit jugé à propos de changer quelque chose dans l'état du détachement que Sa Majesté lui avoit envoyé, d'y mettre deux ou trois régiments dont les colonels se mouroient en Italie à cause du mauvais air, et d'en conserver à leurs places deux ou trois autres; il ajoutoit que tous les soldats malingres des régiments détachés, lesquels deux jours auparavant ne pouvoient pas mettre un pied devant l'autre, avoient repris des forces et voulu marcher, dès qu'ils avoient su que leurs régiments alloient en Allemagne.

30 juillet. — Le 30, on eut nouvelle qu'il y avoit tous les jours des escarmouches entre l'armée du maréchal de Villars et celle des ennemis, et qu'il y en avoit eu depuis peu une assez grosse entre la cavalerie françoise et les houssards, lesquels avoient été battus et avoient perdu un de leurs étendards.

31 juillet. — Le 31, on murmuroit que le roi de Suède avoit offert sa médiation aux Hollandois, et cela faisoit croire que ce n'étoit pas sans la participation des rois de France et d'Espagne.

On sut aussi, le même jour, que le Roi avoit érigé en titres de charge tous les emplois d'artillerie que le grand maître donnoit auparavant à ses créatures.

AOUT 1703

1er août. — Le premier d'août, quelques gens prétendoient avoir des lettres de l'armée du duc de Bourgogne, qui portoient que ce prince alloit repasser le Rhin et faire le siège de Landau; mais la plupart des courtisans étoient persuadés qu'il feroit celui de Fribourg, et qu'il iroit attaquer les retranchements des ennemis, peut-être seulement parce qu'ils croyoient ce dernier parti plus avantageux à la France [2]. Ce qu'il y avoit de bien certain

1. Ville de l'État de Venise, sur le lac de Garde.

2. Sans doute c'étoit le meilleur qu'ils eussent pu prendre, parce qu'en chassant les ennemis de leurs retranchements, ils avoient moyen de construire un pont au Fort-Louis du Rhin, et de là de donner librement la main au duc de Bavière et au maréchal de Villars, et d'entrer même au milieu de l'Allemagne.

étoit que le duc de Bourgogne s'ennuyoit beaucoup de ne rien faire, et même qu'il avoit demandé à revenir à Versailles.

L'après-dînée, on apprit que le duc de la Ferté étoit mort à Paris de maladie, ses jambes étant devenues depuis quelque temps extraordinairement enflées.

Les lettres d'Italie portoient aussi, ce jour-là, que l'on avoit trouvé tous les canons de la citadelle de Ferrare encloués; qu'on faisoit une exacte recherche des auteurs de cette action, et que beaucoup de gens en soupçonnoient les émissaires des Impériaux. Elles ajoutoient que l'évêque de Trente avoit envoyé au baron de Vaubonne un secours de deux mille hommes pour lui aider à défendre les défilés des montagnes, et qu'on avoit pris à Rome le valet de chambre de défunt Mgr Zeccadoro, convaincu d'avoir assassiné son maître dans la galerie du Pape, auquel on avoit fait souffrir le dernier supplice, et on avoit banni sa famille de Rome pendant quatre générations.

On disoit aussi que le maréchal de Villars s'étoit emparé d'Augsbourg, laquelle s'étoit déclarée neutre, et qu'il l'avoit fait à la prière du duc de Bavière, qui avoit eu des avis certains que les Impériaux vouloient s'en rendre maitres.

On sut aussi nouvelle que la flotte angloise, commandée par le chevalier de Schowel et l'amiral Almond, avoit passé à la hauteur de Brest, allant en Portugal, mais on étoit assuré qu'il n'y avoit dessus aucune troupe de débarquement. A l'égard de celle que commandoit le chevalier Rooke, elle étoit rentrée dans ses ports en très mauvais état, ayant été très souvent et très long temps battue de la tempête, qui avoit fait perdre deux de ses plus gros vaisseaux de guerre et une galiote aux côtes de France.

Le bruit couroit encore que l'Empereur avoit donné des billets cachetés à chacun des membres de son conseil, par lesquels il les consultoit séparément sur la question du temps, qui étoit de savoir s'il feroit passer l'archiduc en Espagne, et qu'il ne s'en étoit trouvé aucun qui lui conseillât de le faire avant que ce jeune prince fût marié, lui conseillant au contraire de le marier au plus tôt à la princesse de Guastalla pour en avoir des enfants, puisque le Roi des Romains n'avoit point de garçons.

On regardoit aussi comme une nouvelle le départ de l'équipage du maréchal de Vauban pour l'Alsace, et on ne doutoit pas qu'il ne le suivît de près.

2 août. — Le 2 au matin, il arriva à Marly un courrier du prince de Vaudemont, lequel étant allé trouver à l'Estang le secrétaire d'État de Chamillart, aussi bien qu'un courrier du duc de Vendôme, qui arriva peu de moments après, ce ministre vint en diligence trouver le Roi, et, au sortir de la messe, il lui apprit deux grandes nouvelles, dont la première fut celle de la reddition de Bercelle, aux conditions que le Roi l'avoit souhaitée : c'est-à-dire que la garnison, qui étoit encore de mille cinq cents hommes, demeureroit prisonnière de guerre avec le gouverneur et un officier général des ennemis qui commandoit au-dessus de lui ; outre cent trente-deux pièces de canon qui s'étoient trouvées dans la place, la plupart aux armes de France, et qui y étoient depuis la prise de François Ier. L'autre nouvelle regardoit les heureux commencements de l'entreprise du duc de Vendôme pour forcer l'entrée des montagnes, que nous ne pouvons pas mieux faire connoître, qu'en mettant ici mot à mot une lettre écrite au duc de Bourbon par un des officiers généraux de cette armée [1].

LETTRE AU DUC DE BOURBON.

« *Au camp de Montebaldo, le* 27 *juillet* 1703.

« J'ai déjà eu l'honneur de vous informer de l'arrivée de notre « armée à la Ferrara, et que le bruit du pays étoit que les en- « nemis avoient un corps de troupes retranchées à Acqua-Negra, « pour s'opposer à notre passage. Il y étoit effectivement, leur « droite à Montebaldo, et leur gauche à une autre montagne fort « escarpée. Le front de ce poste est très étroit. Le lac de Garde « est immédiatement au-dessous de Montebaldo, où étoit leur « droite, et l'Adige au pied de la montagne, où étoit appuyée leur « gauche. Le duc de Vendôme, résolu de s'ouvrir ce passage, « détacha avant-hier, 25, douze compagnies de grenadiers et « quatre-vingts carabiniers commandés par le comte d'Orge- « mont [2], qui devoit prendre le haut de Montebaldo, et dix autres « compagnies de grenadiers aux ordres du chevalier d'Ime-

1. [Une lettre du duc de Vendôme insérée dans les *Mémoires militaires*, etc., t. III, p. 236, rend compte au Roi de cette affaire. — *E. Pontal.*]
2. Brigadier d'infanterie, neveu du maréchal de Catinat.

« court [1], pour se saisir de la crête de l'autre montagne. Ces deux « détachements, malgré les difficultés du chemin, arrivèrent « hier à la pointe du jour sur les deux hauteurs de la droite et « de la gauche des ennemis, et le duc de Vendôme, avec deux « mille hommes choisis et tous les officiers généraux, arriva en « même temps par la gorge vis-à-vis le pont de leur camp. Il « trouva que le comte d'Orgemont, quoiqu'il eût toujours suivi « la crête du Montebaldo, n'avoit pas pu entreprendre de débus- « quer cent cinquante hommes des ennemis qui occupoient un « pain de sucre, qui est au plus haut du Montebaldo, et escarpé « de toutes parts, ce qui obligea le duc de Vendôme d'ordonner à « d'Orgemont de laisser deux compagnies de grenadiers sur le « haut du Montebaldo, vis-à-vis du pain de sucre, et avec le reste « de ses troupes de tâcher de se placer sur des endroits escarpés « qui étoient à mi-côte, et qui voyoient les ennemis dans un petit « camp qu'ils avoient dans un petit ouvrage qui étoit dans la « gorge, ce qu'il exécuta, malgré l'horreur des chemins qu'il « falloit qu'il se fît lui-même.

« Le comte de Kercado [2] fut commandé, à la faveur du feu « de ces troupes postées, pour attaquer les retranchements de « la droite. Les ennemis ne soutinrent pas un moment ce feu « de nos troupes; ils abandonnèrent leur camp et trois petites « pièces de canon. Cette action ne nous coûta qu'un carabinier et « deux grenadiers. Le duc de Vendôme, après avoir emporté leur « camp de la droite, résolut de faire attaquer leur gauche; mais « il voulut pour cela attendre la nuit, d'autant plus qu'il y avoit « une hauteur à regrimper à découvert pour attaquer leurs re- « tranchements, qui auroient pu coûter bien du monde, si l'on « n'avoit pas attendu l'obscurité de la nuit, à l'entrée de laquelle les « ennemis se retirèrent et laissèrent leurs tentes tendues. Cette « affaire aura répandu la terreur dans le pays, car c'étoit le « baron de Vaubonne qui commandoit dans ce poste. Nous mar- « chons à Torbole, et je continuerai de vous informer de ce qui se « passera. Un capitaine des ennemis qui fut fait prisonnier hier, « assure que le duc de Bavière avoit passé le Brenner [3], et étoit à

1. Brigadier d'infanterie, colonel du régiment d'Auvergne.
2. Brigadier d'infanterie très ancien.
3. Grande montagne qui est entre l'évêché de Brixen et celui de Trente; c'est une partie des grandes Alpes.

« une journée de Bolzano. C'est le marquis de Vaubecourt qui se « trouva de jour, qui attaqua et poussa les ennemis par leur « droite ; le comte de Bezons, à qui c'étoit à marcher, étoit chargé « de l'attaque de la gauche, mais les ennemis, comme je viens de « vous le dire, ne lui en donnèrent ni le temps, ni la peine. »

3 août. — Le 3, on sut que le Roi, renvoyant le courrier du prince de Vaudemont, lui avoit en même temps envoyé ordre de faire raser Bercelle, ce qui devoit être un terrible coup pour le duc de Modène, que cette seule place rendoit considérable.

On assuroit, ce jour-là, que le maréchal de Villeroy n'avoit pas envoyé sa cavalerie entre les deux Geettes, comme on l'avoit dit, parce qu'elle n'y auroit pas été en sûreté, mais qu'il en avoit envoyé une partie aux environs de Lierre, pour y subsister plus facilement, et qu'il avoit fait construire deux ponts sur l'Escaut, l'un à Rupelmonde, et l'autre au-dessus de l'endroit où la Durme entre dans l'Escaut.

4 août. — Le 4 au matin, on sut que la duchesse d'Orléans commençoit à sentir de vives douleurs, et tous les princes et princesses de la maison royale se rendirent auprès d'elle à Versailles, à la réserve de la duchesse de Bourgogne, qui prenoit encore les eaux de Forges; mais elle ne laissa pas d'y aller l'après-dînée avec une carrossée de dames.

Le soir, sur les neuf heures, un coureur de Madame [1] précéda tous les autres [2], et vint apporter au Roi la nouvelle de l'heureux accouchement de la duchesse d'Orléans, laquelle avoit mis au monde un fort beau prince, et, sur les dix heures, toute la famille royale étant revenue à Marly, Madame et le duc d'Orléans y reçurent les compliments de toute la cour, avec de grands témoignages de joie.

On disoit, ce jour-là, qu'il y avoit un grand soulèvement en Écosse, au sujet de la rupture du commerce avec la France et l'Espagne, le parlement de ce royaume prétendant que la reine Anne n'avoit pas eu le pouvoir de déclarer la guerre, ni de faire cette interdiction sans son consentement [3].

1. On avoit amené d'Angleterre et d'Italie la mode de ces coureurs, qui alloient quasi aussi vite que des chevaux, d'ailleurs gens assez inutiles au service de leurs maîtres; celui-là étoit Provençal.

2. C'est-à-dire le marquis de Castries, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, qui venoit dans sa chaise roulante.

3. Parce que le parlement d'Écosse ne reconnoit en rien celui d'Angle-

5 août. — Le 5, les lettres de Flandre portoient que Marlborough avoit marché; qu'il avoit la tête tournée vers la Meuse; qu'il sembloit vouloir retourner par le chemin par lequel il étoit venu, et qu'on croyoit qu'il avoit dessein d'attirer le maréchal de Villeroy à un combat général dans quelque pays d'infanterie, mais que ce général étoit encore dans ses lignes, attendant à voir quel parti prendroit son ennemi.

6 août. — Le 6, on disoit que le roi de Portugal dénioit toujours qu'il eût fait un traité avec les confédérés; mais d'autres gens assuroient qu'il y avoit une véritable rupture entre lui et l'Espagne; qu'il y avoit une grande disette de blé dans tout le Portugal, laquelle, selon les apparences, augmenteroit encore, si la guerre se déclaroit; que quelques soldats avoient insulté la nuit à Lisbonne le palais de l'envoyé d'Espagne; que les gens de l'envoyé étant sortis, les avoient chargés et en avoient blessé un, qui avoit fait connoître les autres, et que l'envoyé du roi d'Espagne en avoit fait ses plaintes au roi de Portugal, lequel avoit promis d'en faire justice.

D'un autre côté, le bruit couroit que le prince Ragotzki avoit si bien mené ses affaires qu'il avoit fait soulever toute la Hongrie, mais cette nouvelle étoit trop grande pour y ajouter foi sur des bruits vagues.

On sut, le même jour, que le maréchal de Vauban étoit parti avec une commission du Roi [1] scellée du grand sceau, pour aller commander l'armée sous le duc de Bourgogne; ce qui ne laissoit plus aucun lieu de douter que ce prince n'allât faire un grand siège.

L'après-dînée, le contrôleur général de Chamillart vint de Marly à Versailles apprendre au duc d'Orléans, de la part du Roi, que Sa Majesté avoit donné cinquante mille écus de pension à son fils, le duc de Chartres [2].

terre, et que, pour les affaires publiques où l'Écosse est intéressée, il faut le consentement du parlement d'Écosse, comme il faut le consentement du parlement d'Angleterre pour les choses qui regardent l'Angleterre.

1. On donne seulement des lettres de service aux lieutenants généraux et aux maréchaux de camp; mais, pour les maréchaux de France, on leur donne des commissions scellées du grand sceau, quand on les envoie commander en quelque endroit.

2. C'étoit proprement la pension de premier prince du sang, et il l'auroit été certainement, si le Roi n'avoit pas donné un grade au-dessus à

7 août. — Le 7, on apprit, par les lettres de Rome, que le comte de Lamberg, ambassadeur de l'Empereur, avoit fait donner des coups de bâton à un homme qui s'étoit trouvé auprès de son palais, sous prétexte que c'étoit un espion du gouvernement de Rome, et qu'afin que le Pape ne le pût pas ignorer, il l'avoit fait dire par un de ses secrétaires au maître de chambre de Sa Sainteté, qui en avoit été extrêmement irritée. On sut aussi qu'elle avoit donné des suffragants à Cologne et à Hildesheim, tels que l'électeur de Cologne les avoit souhaités [1]. On disoit encore que le chapitre de Cologne avoit envoyé des députés de son corps à ce prince, pour traiter avec lui au sujet d'une somme de quarante-huit mille écus qu'il lui demandoit, et peut-être pour de plus grosses sommes, si ce prince les vouloit exiger.

Le bruit couroit aussi que les Allemands accouroient de tous côtés pour demander de l'emploi au duc de Bavière, et on avoit nouvelle que le duc de Bourgogne étoit décampé de Wilstett pour s'avancer vers les retranchements des ennemis, ou pour quelque autre entreprise.

Ce jour-là, le Roi donna au comte d'Évreux [2] le justaucorps à brevet qui vaquoit par la mort du duc de la Ferté; et on apprit qu'on avoit arrêté à Rochefort deux vaisseaux du roi de Portugal, qui étoient venus pour achever d'y charger l'artillerie et les munitions de guerre que la France avoit promis de lui fournir, n'étant pas raisonnable qu'elle lui en donnât pour s'en servir contre elle.

8 août. — Le 8, on reçut par l'ordinaire des lettres du duc de Vendôme, qui portoient qu'il n'étoit qu'à deux lieues de Torbole, et qu'il faisoit le siège du château de Nago; qu'il avoit cru qu'il étoit entièrement fondé sur le roc, mais que les ingénieurs qui l'avoient reconnu lui avoient assuré qu'il y avoit tout un côté où il seroit fort facile d'attacher le mineur; qu'on croyoit qu'il n'y avoit dedans que cent hommes, au moins qu'il

son père le duc d'Orléans, lequel n'étoit naturellement que premier prince du sang; cependant, outre cela, le prince de Condé en avoit encore la pension et les prérogatives.

1. C'est-à-dire des évêques *in partibus infidelium* pour administrer ces deux diocèses en l'absence de leur évêque.

2. Troisième fils du duc de Bouillon.

n'en avoit paru que vingt-cinq dehors, quand les grenadiers de l'escorte des ingénieurs avoient fait leur retraite; que Duquesne le Mosnier [1], croisant avec son vaisseau dans le golfe de Venise, et ayant remarqué que les côtes étoient mal gardées, avoit mis pied à terre avec cent vingt hommes, et n'ayant pas trouvé de résistance, avoit passé jusqu'à Aquilée [2], y étoit entré, et, après avoir brûlé plusieurs magasins appartenant aux ennemis, s'étoit retiré paisiblement à son vaisseau.

On eut nouvelle, ce jour-là, que Marlborough faisoit de grandes diligences pour gagner la tête du Demert, et que le maréchal de Villeroy en faisoit encore de plus grandes pour l'en empêcher.

9 août. — Le 9, on apprit que le Roi avoit donné au maréchal de Joyeuse le gouvernement des Évêchés [3], qui étoit vacant par la mort du duc de la Ferté.

10 août. — Le 10, les lettres d'Italie portoient que le duc de Vendôme étoit à Brentonico; qu'il devoit, dès le jour précédent, avoir fait attaquer le château de Nago, qui auroit empêché ses barques de naviguer librement sur le lac de Garde, et après la prise duquel rien ne pouvoit plus l'empêcher de s'emparer de Torbole, qui n'étoit qu'à quinze milles de Trente; que le comte de Médavy avoit, de son côté, forcé les retranchements ennemis vers Nota; qu'il y avoit fait une centaine de prisonniers, parmi lesquels il y avoit un capitaine et un lieutenant, et qu'il devoit être arrivé à Riva avec le corps qu'il commandoit; que d'ailleurs le duc de Vendôme avoit reçu une lettre du comte de Ricous, envoyé du Roi auprès du duc de Bavière, datée du 18 juillet, par laquelle il lui donnoit avis que, le lendemain, Son Altesse Electorale devoit marcher pour aller au-devant de lui : et si cette nouvelle se trouvoit véritable, il n'y avoit plus à douter qu'on ne vît faire cette jonction tant désirée, et qui pourtant ne se seroit faite qu'après avoir surmonté des difficultés qui auroient peut-être paru insurmontables à d'autres qu'au duc de Vendôme.

1. C'étoit un neveu du célèbre Duquesne qui avoit battu Ruyter dans la Méditerranée.

2. Une des plus anciennes villes du monde; elle appartenoit à l'Empereur, quoique les Vénitiens eussent droit d'en nommer le patriarche.

3. C'est-à-dire Metz et Verdun, qui composoient un petit gouvernement de province, car Toul étoit un gouvernement de province séparé.

11 août. — Le 11, on disoit que le prince de Bade ayant fait un pont sur le Danube, à une petite ville nommée Munderfingen, et y ayant fait passer un gros corps de troupes, le maréchal de Villars, qui en avoit été averti à propos, y avoit fait marcher Legall, maréchal de camp, et le comte du Héron, brigadier de dragons, avec dix-huit escadrons et la brigade d'infanterie de Poitou; qu'ils avoient fait une extrême diligence, mais que Legall ayant été averti en chemin que, s'il ne se pressoit pas d'arriver, il trouveroit les ennemis trop forts, et voyant que son infanterie ne pouvoit le suivre, il l'avoit laissée derrière et avoit pris seulement cinq cents grenadiers ou fusiliers en croupe; qu'il étoit arrivé peu de temps après proche de Munderfingen, où il avoit trouvé les ennemis en bataille sur trois lignes; qu'il s'y étoit mis en même temps sur deux lignes, mais qui étoient débordées par celles des ennemis, et tout ce qu'il avoit pu faire avoit été d'appuyer sa droite au Danube; que cependant il les avoit chargés le premier, et que d'abord sa droite avoit enfoncé la gauche des ennemis et l'avoit poussée fort loin; mais que sa gauche avoit été fort rompue par la droite des ennemis, qui la débordoit de beaucoup et l'avoit poussée à son tour; que les cinq cents hommes d'infanterie françoise, voyant leur cavalerie plier, s'étoient jetés dans un chemin creux, et que, quand la cavalerie victorieuse des ennemis étoit venue passer auprès d'eux, ils lui avoient fait leur décharge si à propos, et lui avoient fait un si grand feu qu'ils l'avoient obligée de se renverser; que cela avoit donné le temps à l'aile gauche de la cavalerie françoise de se rallier; qu'elle étoit revenue à la charge, et que l'infanterie, la voyant marcher en bataille, étoit sortie de sa ravine, avoit marché en bataille aux ennemis, ayant la baïonnette dans le fusil, et qu'elle les avoit chargés en cet ordre avec la cavalerie; que cependant la cavalerie françoise de l'aile droite, revenant de poursuivre les ennemis, étoit venue prendre leur droite par les derrières, et que depuis ce n'avoit plus été qu'un carnage et qu'une défaite; qu'on avoit fait sauter quatre escadrons des ennemis tout entiers dans le Danube, dont il n'avoit jamais paru que dix cavaliers; qu'on avoit poussé vigoureusement le reste jusque dans la ville; qu'on en avoit tué mille cinq cents sur place, et fait huit cents prisonniers; que dix dragons françois avoient poussé jusque dans la ville, où ils avoient

resté longtemps, croyant être suivis par leurs camarades, mais que, se voyant seuls, ils avoient voulu se retirer par le pont, dont ils avoient trouvé le passage si bouché de corps morts qu'ils n'avoient pu passer, et avoient été faits prisonniers; que les ennemis, voyant que les François commençoient à rompre leur pont, leur en avoient ôté la peine en le rompant eux-mêmes; que Legall y avoit eu quatre cents hommes tués ou blessés, et que, du nombre de ces derniers, étoient le comte du Héron et le chevalier d'Aubusson, mestre du camp de cavalerie.

12 août. — Le 12, la duchesse de Bourgogne se trouva un peu incommodée et garda le lit, après avoir été le matin entendre la messe à la chapelle.

On disoit, ce jour-là, que le maréchal de Villeroy étoit campé à l'abbaye de Heylissen; que Marlborough étoit campé ayant sa droite à Borchloon, et sa gauche à Oerle, vers le Geer; qu'on avoit cru que les ennemis passeroient le Geer, et que le maréchal de Villeroy étoit prêt à marcher, mais que, comme ils avoient séjourné, il en avoit fait autant; qu'on croyoit qu'ils vouloient faire le siège de Huy et celui de Limbourg, à moins qu'ils n'eussent dessein de faire en liberté un gros détachement pour l'Allemagne.

13 août. — Le 13, on reçut des lettres du duc de Bavière datées du 24 juillet, du camp d'Inspruck, qui portoient que ce prince, étant maître du Brenner et prêt à marcher à Brixen, avoit été informé par un exprès que les paysans, joints à quelques troupes réglées, avoient surpris le poste de Charnitz, et que même la ville de Hall en avoit reçu trois mille, s'étoit soulevée et avoit égorgé la petite garnison qu'on y avoit laissée; que ce prince ayant laissé une partie de ses troupes au Brenner, étoit promptement retourné à Inspruck, avoit fait faire aux troupes le même jour sept lieues d'Allemagne, et étoit arrivé avec tant de diligence au poste où les ennemis s'étoient retranchés, qu'ils avoient été forcés et défaits en très peu de temps; que le comte de Sainfré avoit été envoyé à Charnitz avec un détachement, mais que, comme il y étoit entré peu de monde, ce poste avoit été abandonné à l'approche des troupes de Son Altesse Electorale et qu'elles y étoient entrées sans opposition; que ce prince devoit marcher ensuite à Hall, qui est une ville ouverte, pour punir les bourgeois de leur rébellion, et retourner ensuite au

Brenner joindre le reste de ses troupes pour marcher vers le Trentin.

Le même jour, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit que ce prince avoit pris Nago, Torbole, Riva, et généralement tous les postes qui étoient autour du lac de Garde, dont par conséquent il avoit la navigation toute libre pour faire transporter son canon et les munitions de guerre et de bouche; qu'il marchoit pour aller faire le siège du château d'Arco, qui n'étoit distant de Trente que de cinq lieues; qu'il étoit situé sur un rocher, qu'il avoit seize pièces de canon, et que le lieutenant-colonel du régiment de Nigrelli y commandoit dedans avec sept cents hommes, mais qu'on ne croyoit pas qu'il pût résister longtemps, parce qu'il étoit commandé par des hauteurs où l'on pouvoit mener du canon; qu'il y avoit au delà du Trentin une forteresse nommée Bolzano, et un château nommé Clauzen, dont le dernier étoit aussi fort que Kuffstein, et qu'on trouvoit après cela Brixen, qui n'étoit pas fort, et où on croyoit que le duc de Bavière étoit alors, et que cependant le duc de Vendôme n'en avoit eu aucune nouvelle depuis le 18.

14 août. — Le 14, la *Gazette de Hollande* assuroit que le duc de Savoie avoit fait un traité avec l'Empereur, et en marquoit toutes les conditions. On disoit aussi que le duc de Bavière avoit encore défait quatre mille paysans, et il couroit un autre bruit bien plus considérable, s'il avoit été vrai, mais qui ne venoit que par des rendus, qui étoit que, depuis l'affaire de Legall, il y avoit eu un combat presque général entre le prince de Bade et le maréchal de Villars, où ce maréchal avoit eu tout l'avantage.

On eut, ce jour-là, une confirmation certaine du combat de Legall, que beaucoup de gens avoient jusque-là traité d'apocryphe, et voici quelles étoient les relations qui en coururent dans le monde.

Relation de l'affaire de Legall [1].

« *A Ulm, le 2 août 1703.*

« Il y avoit cinq ou six jours que Legall s'étoit approché d'Ulm « avec son camp volant, composé de douze escadrons, tant de

1. [On trouve, dans le *Journal de Dangeau* et dans le *Mercure* d'août, cette relation dans des termes à peu près identiques; elle est donnée comme une lettre du gouverneur d'Ulm. — *E. Pontal.*]

« cavalerie que de dragons, sous prétexte d'empêcher les courses
« que les ennemis faisoient, afin d'empêcher qu'il n'entrât rien
« dans cette ville les jours de marché ; il étoit campé sous le
« canon de la place, ayant laissé le comte du Héron campé à
« Talfingen, qui est à deux lieues d'Ulm d'ici en descendant le
« Danube, avec la brigade de Poitou et six escadrons de cava-
« lerie, parce que l'on craignoit que les ennemis n'y fissent un
« pont. Le maréchal de Villars avoit projeté de surprendre le
« général la Tour, qui étoit campé avec six mille chevaux près
« de la ville de Munderkingen, qui est à six lieues d'Ulm en
« remontant le Danube ; mais on ne croyoit pas qu'il fût si fort.
« Il chargea Legall de cette entreprise, lequel décampa à huit
« heures du soir, afin que les ennemis ne fussent pas avertis de
« sa marche ; il mena avec lui ses douze escadrons et le comte
« de Héron, qui l'avoit joint à la même heure avec six escadrons
« et deux cents hommes de la brigade de Poitou ; il y en joignit
« cinq cents de la garnison d'Ulm, que l'on fit mettre en croupe
« des dragons avec le détachement de la brigade de Poitou. Il y
« ajouta encore Fontboizard avec un autre détachement de trou-
« pes mêlées, et il marcha sans bruit pendant toute la nuit, et
« ayant pris un détour de deux lieues, afin que les ennemis ne
« se doutassent de rien. Mais ils avoient déjà été avertis par un
« parti de houssards, si bien qu'en arrivant dans une prairie qui
« a deux lieues de long, où l'armée du maréchal de Villars avoit
« campé en venant à Ulm, on les aperçut éloignés d'environ une
« lieue et demie, en bataille devant leur camp, ayant fait passer
« le Danube à leurs bagages.

« On s'avança à eux incessamment, car il n'y avoit pas moyen
« de reculer, et l'on fit bonne mine et mauvais jeu, les voyant
« si forts, et on les vit mettre comme des gens qui n'avoient pas
« peur. La cavalerie françoise ayant eu beaucoup de peine à se
« tirer d'un marais, parce que les ennemis avoient fait rompre
« les ponts, on se dépêcha de se mettre en bataille, voyant qu'ils
« commençoient à faire des mouvements, et l'on approcha les
« uns des autres. Ils s'étoient emparés d'une petite hauteur, et
« débordoient de beaucoup de tous côtés la ligne des François,
« leurs escadrons étant sur trois rangs, et ceux des François sur
« deux ; ainsi ils étoient bien de mille cinq cents chevaux plus
« forts que les François. Avec tous ces avantages, les Allemands

« attaquèrent les premiers, ayant fait une très grosse décharge, « mais les François entrèrent l'épée à la main dans leurs escadrons, et les firent un peu plier d'abord. Cependant ils soutenoient toujours le combat très vigoureusement, et si bien qu'ils « firent plier la gauche des François, et l'affaire auroit pu mal « réussir sans l'infanterie françoise, qui, ayant eu ordre de se « jeter dans un chemin creux afin de couper les ennemis, et « voyant plier la cavalerie de la gauche, sortit du ravin en bataille et marcha la bayonnette au bout du fusil aux ennemis « avec une valeur incomparable, et arrêta en plaine la droite des « ennemis, sans tirer un seul coup ; elle donna par ce moyen-là « le temps à sa cavalerie de se rallier, ce qu'elle fit en bon ordre, « et rechargea si vigoureusement les ennemis qu'étant vaillamment secondée par la droite, ils commencèrent tous à plier, « s'enfuirent à bride abattue, et se jetant en foule dans la « ville.

« Ce fut là où on en fit un grand carnage ; il y eut près de quatre « escadrons entiers renversés dans le Danube, et il se trouva « une si grande quantité de morts sur le pont, qu'ils empêchèrent les troupes françoises de pousser jusque dans la ville. Les « ennemis eurent le temps de lever leurs ponts-levis. Il n'y eut « que huit ou dix dragons françois qui entrèrent dans la ville « pêle-mêle avec eux, et qui y furent pris. On leur prit sept étendards et cinq ou six officiers, que les officiers françois épargnèrent, car il a été impossible d'obliger les cavaliers, dragons « et soldats à faire aucun quartier, tant ils étoient animés. Jamais « on n'a vu un combat de cavalerie plus acharné, et c'étoient là « les meilleures troupes de l'Empire. On estime leur perte, même « de l'aveu des paysans, à quatorze ou quinze cents hommes, et « celle des François n'est au juste que de quatre ou cinq cents, « dans laquelle se trouvent près de cinquante officiers tués ou « blessés. Le comte du Héron est blessé à mort d'un coup de « mousqueton au travers du corps ; de la Pérouse, lieutenant-colonel du régiment de Forsat, tué ; le chevalier d'Aubusson, « mestre de camp de cavalerie, blessé d'un coup de pistolet dans « le corps, mais qui n'est pas mortel ; Desons, lieutenant-colonel « du régiment de Lévis, tué ; Brossard, lieutenant-colonel du « régiment de Condé, blessé à mort, et plusieurs capitaines, dont « on n'a pas encore la liste. Il y a entre autres trois régiments qui

« ont fait des merveilles [1]. Les troupes françoises s'en revinrent « le même jour, ayant resté une heure sur le champ de bataille « à faire ramasser les blessés, parce qu'on se doutoit que le « prince de Bade feroit marcher à cet endroit un gros détache- « ment de son armée. Cette action s'est passée le 31 juillet, à une « heure après midi. »

Le soir, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, par lequel on apprit que ce prince avoit résolu le siège de Brisach, et que le comte de Marsin devoit investir cette place le lendemain.

15 août. — Le 15, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, suivant sa pieuse coutume; ensuite il toucha fort peu de malades des écrouelles, et l'après-dînée, après y avoir entendu vêpres, il fit la distribution des bénéfices vacants, donnant l'archevêché de Narbonne à l'archevêque d'Albi [2], l'archevêché d'Albi à l'évêque de Montauban [3], l'évêché de Montauban à l'abbé de Vaubecourt, en conservant l'abbaye d'Ainay [4], l'abbaye d'Aniane à l'abbé Blouin [5], l'abbaye de Mortemer à l'évêque de Troyes, le jeune [6], l'abbaye de Blasimont à Binet, curé de la Sainte-Chapelle, l'abbaye de la Châtre à l'abbé Pommereau, l'abbaye de Saint-Ibery à dom de Monceau, la prévôté de Chambon à dom Domergue, et l'abbaye de Lisieux à Mme de Culant [7].

Le soir, Monseigneur partit pour aller à Saint-Maur, où le duc et la duchesse de Bourbon lui avoient préparé une fête, et la duchesse de Bourgogne l'y suivit le lendemain avec le duc de Berry.

1. [Dans la relation publiée par Danjeau, on cite ici les régiments de Fontboizard, Forsat et Mérinville. — *E. Pontal.*]

2. Il étoit de Bourgogne, frère du maître de requêtes de la Berchère; il avoit été aumônier du Roi, et depuis évêque de Lavaur, archevêque d'Aix et d'Albi.

3. Frère du défunt marquis de Nesmond, lieutenant général des armées navales du Roi.

4. Il avoit pris de nouvelles bulles du Pape, par lesquelles il avoit mis une clause qui ôtoit la nécessité d'y résider.

5. Frère de Blouin, premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles et de Marly.

6. Il étoit Chavigny-Bouthillier, et neveu de l'évêque ancien. Ce bénéfice lui venoit bien à propos, car son évêché ne valoit que sept mille livres de rentes. [L'auteur l'appelle *le jeune*, parce qu'il remplaçait sur le siège de Troyes son oncle, démissionnaire en sa faveur dans les circonstances que raconte Saint-Simon (Mémoires, éd. de Boilisle, t. IV, p. 115 et sq.). — *E. Pontal.*]

7. Damoiselle de Champagne.

16 août. — Le 16, le bruit couroit que l'almirante de Castille achevoit de perdre l'esprit, et qu'il étoit dans de continuelles appréhensions d'être assassiné; qu'il se défioit également de ses domestiques et des Portugais, et qu'à peine se pouvoit-il confier à lui-même.

On disoit aussi que le duc de Bavière avoit pensé périr par une décharge que des paysans du Tyrol avoient faite sur lui; que le comte d'Arco, qui étoit le plus magnifiquement vêtu de la troupe, ayant apparemment été pris pour ce prince par cette raison, avoit reçu un coup mortel, et que c'étoit ce qui avoit fait courir la nouvelle que Son Altesse Electorale avoit été assassinée [1].

Cependant il paroissoit, par les dernières lettres de Vienne, que l'Empereur ne savoit encore rien des heureux progrès du duc de Vendôme pour la jonction avec le duc de Bavière, mais qu'il l'appréhendoit tellement, qu'il avoit dépêché plusieurs courriers à toutes les puissances les plus considérables de l'Empire qui avoient des troupes sur pied, pour les presser de lui envoyer du secours, de peur que, faute de forces, la jonction ne se fît, et qu'après cela les cercles de Souabe et de Franconie ne fussent contraints d'accepter une neutralité qui exposeroit ses pays héréditaires à une ruine totale.

On vit paroître à la cour, ce jour-là, le chevalier de Tourouvre, capitaine de frégate [2], lequel venoit apporter lui-même la nouvelle de ce qui lui étoit arrivé dans la Manche, où il n'avoit pas été heureux; mais, dans son malheur, il avoit plus fait connoître son mérite qu'il n'auroit pu faire dans l'action la plus heureuse. Il escortoit une flotte de quarante vaisseaux marchands qui alloient de Saint-Malo à Dunkerque, chargés de vins d'Espagne et d'eau-de-vie, et il n'avoit que sa frégate de dix-huit canons, et deux autres petites frégates, chacune de douze ou quinze, commandées par deux soldats de fortune, qu'on avoit crus propres à un semblable emploi. Dans la Manche, il rencontra huit vais-

1. Ce n'étoit pas sans soupçon que ce ne fût par ordre de l'Empereur, et on disoit à Paris qu'on avoit pris celui qui avoit tiré sur lui, lequel avoit avoué qu'il en avoit l'ordre; mais tout cela pouvoit bien n'être pas véritable, et il étoit vraisemblable que des paysans révoltés contre l'électeur avoient tiré sur lui.

2. Gentilhomme du Perche, frère du colonel du régiment de Normandie, qui avoit depuis peu été fait brigadier en Bavière.

seaux de guerre anglois, dont le moindre étoit de quarante-cinq pièces de canon, et deux demi-galères [1], qui vinrent à toutes voiles sur lui. D'abord il ne songea qu'à sauver son convoi, s'il le pouvoit; il fit passer devant lui tous les vaisseaux marchands, et les ayant fait avancer sur la terre autant qu'il put, il se mit derrière, et essuya longtemps le canon des vaisseaux ennemis, sans leur tirer un coup, se contentant de tirer quelques coups aux demi-galères, qui s'efforçoient de se mêler avec les vaisseaux marchands. En cet ordre, il les fit presque tous aborder auprès de Granville [2], et les ennemis n'en prirent que douze, il en fit sauver quinze, et voyant que les ennemis, après avoir pris les frégates des deux soldats de fortune, qui ne se défendirent pas, venoient pour prendre le reste de ses vaisseaux marchands, il y fit mettre le feu, afin qu'ils n'en pussent pas profiter. Ensuite, comme les ennemis, qui avoient toujours tiré à ses mâts pour le démâter, lui envoyèrent un brûlot de chaque côté pour le brûler, il voulut leur en ôter le plaisir, et mit lui-même le feu à sa frégate, ne voulant pas souffrir qu'on en retirât la moindre chose qui lui appartînt: il monta dans sa chaloupe, et ayant fait quelques pas, il lui vint un scrupule que peut-être le feu pourroit s'éteindre, et il retourna dans sa frégate, où, voyant le feu bien allumé à l'avant et à l'arrière, il se retira si à propos qu'il n'étoit pas à cent toises de son bâtiment, quand il le vit sauter.

17 août. — Le 17, les lettres de Flandre portoient que Marlborough s'étant aperçu qu'il prêtoit le flanc au maréchal de Villeroy, avoit changé de camp au plus vite; qu'il avoit son quartier général aux censes [3] des Mineaux, et le quartier des Hollandois au village de Looz, en s'étendant du côté de Waremme; que le maréchal de Villeroy étoit campé au château de Geanse, le maréchal de Boufflers à Fadrenne, et le prince de Tzerclaës à Wasseiges; que les ennemis sembloient toujours avoir dessein de faire le siège de Huy, mais qu'on les observoit de près, et que le château en paroissoit presque inaccessible par les nouveaux travaux qu'on y avoit faits.

On apprit aussi, ce jour-là, par les lettres de Lisbonne du 6,

1. Ce sont des vaisseaux qui vont à voiles et à rames.
2. Petit port de la côte de Normandie.
3. [*Cense*, nom qu'on donne aux métairies, dans certaines parties de la France et de la Belgique. V. *Littré*. — *E. Pontal.*]

que la flotte d'Angleterre et de Hollande, composée de vingt-cinq vaisseaux de guerre, de cinq frégates et de cinq galiotes à bombes, avoit passé à la vue de Lisbonne, allant escorter cent cinquante-neuf vaisseaux marchands pour Smyrne et pour les Echelles de Levant.

Le Roi témoigna, ce jour-là, être content de Castelas, lieutenant-colonel de son régiment des gardes suisses, et des officiers de son régiment particulier, qu'ils avoient si bien rétabli, qu'après avoir été tout fait prisonnier à Liège, il se trouvoit alors plus que complet, et Castelas alloit servir à la tête, aussitôt qu'on auroit achevé son échange, dont on étoit convenu.

Ce jour-là, Madame fut attaquée d'une violente fièvre continue avec des redoublements.

18 août. — Le 18, à deux heures du matin, Monseigneur, la duchesse de Bourgogne et le duc de Berry partirent de Saint-Maur pour revenir à Versailles, où ils entendirent la messe à cinq heures; Monseigneur s'alla ensuite mettre au lit, mais la duchesse de Bourgogne alla se promener dans les jardins avec le duc de Berry, et ensuite ils montèrent dans une gondole, et s'en allèrent sur le canal déjeuner à la ménagerie; ils revinrent à Versailles à huit heures et un quart, et le duc de Berry ne songea qu'à s'aller coucher au plus vite; mais la duchesse de Bourgogne, étant arrivée dans son appartement, passa par les petits cabinets, alla voir le Roi à son réveil, et, après un moment de conversation, alla aussi se coucher.

On voyoit, ce jour-là, des lettres de divers particuliers de l'armée du Tyrol, qui marquoient en détail ce qui s'étoit passé : que c'avoit été Dillon, brigadier irlandois, et le chevalier de Sourches, colonel réformé détaché avec lui, qui avoient chassé six cents des ennemis qui gardoient un poste sur la montagne par le chemin où il falloit que le comte de Médavy passât pour aller à Riva; qu'ils en avoient tué soixante et fait deux cents prisonniers; que c'avoit été le comte de Bissy qui avoit occupé Torbole avec les grenadiers; que les ennemis y avoient abandonné les retranchements, et qu'on y avoit trouvé trois pièces de canon et une grande quantité de blé; que le duc de Vendôme avoit pris le château de Castelbarco, où il ne s'étoit trouvé qu'un sergent et dix hommes, quoique ce château fût beaucoup meilleur que celui de Nago; qu'il y avoit dedans trois pièces de canon et les mu-

bles du comte de Castelbarco; qu'il y en avoit pour des sommes considérables, et surtout de belles tapisseries de haute lice; que le duc de Vendôme les alloit faire vendre pour en faire distribuer l'argent aux officiers et aux soldats, et qu'il alloit faire raser les deux châteaux du comte de Castelbarco, pour le châtier des mauvais discours qu'il avoit tenus [1]; qu'il avoit envoyé occuper le village de Mori, à quatre milles de Rovere, où étoit le baron de Vaubonne, et que, dans ce village, on avoit trouvé une fonderie, dans laquelle il y avoit mille bombes et une grande quantité de boulets, et pour plus de dix mille florins de cuir, qui alloit bien servir à chausser les soldats; enfin que les villages de ce pays-là se trouvoient tous pleins, qu'il y avoit apparence qu'on n'y attendoit pas sitôt l'armée de France; que le duc de Vendôme assiégeoit le château d'Arco, mais que la situation en étoit très difficile, de sorte même qu'on avoit eu beaucoup de peine à se camper aux environs de cette place.

Madame cependant avoit toujours la fièvre de la même force, et même son mal s'augmentoit considérablement.

Il arriva le même matin un courrier du maréchal de Villeroy, qui, par ses lettres du 16, datées du camp de Wasseiges, donnoit avis au Roi qu'enfin les ennemis avoient investi le château de Huy avec leur petite armée, et que la grande étoit devant la ville depuis le 15, à midi; que Milon, qui commandoit dans la place, avoit tiré trente-trois coups de canon pour faire signal qu'il étoit assiégé; que le comte de l'Isle [2], brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Barrois, avoit demandé permission au maréchal de Villeroy de s'aller jeter dans cette place, parce que son régiment y étoit, ne comptant pour rien d'obéir à Milon, qui n'étoit pas brigadier; qu'on croyoit qu'il faudroit au moins six jours aux ennemis pour se mettre en état de battre le château, parce qu'il étoit très difficile d'y mettre du canon en batterie, et qu'on étoit persuadé que ce siége les occuperoit le reste du mois; que l'armée des Couronnes avoit sa droite à Wasseiges, appuyée sur la Mehaigne, et sa gauche tout du long de la ligne qui passe à Jandrain; que l'armée du prince de Tzerclaës étoit

1. On ne peut pas en tenir de plus insolents qu'il avoit fait, étant envoyé de l'Empereur auprès du duc de Mantoue, avant que les troupes françoises n'y arrivassent.
2. Gentilhomme du Maine, qui étoit demi-frère de l'évêque de Chartres.

en deçà de la Mehaigne, ayant sa gauche à la droite de la grande armée, et sa droite tout le long de la Mehaigne, du côté de Boneffe; que tout cela étoit ainsi disposé pour garder les lignes et couvrir la Flandre et pour être à portée de s'opposer à l'entreprise de Namur; que si l'on avoit voulu sauver Huy, on auroit été obligé d'abandonner la Flandre, et qu'on avoit envoyé Labadie avec dix bataillons du côté de Namur, pour être à portée de se répandre à Dinant, et aux autres endroits où on en auroit besoin.

Le soir, le Roi dit à son coucher qu'il avoit reçu une dépêche du cardinal d'Estrées, par laquelle il lui mandoit que la flotte angloise et hollandoise, composée de trente vaisseaux de ligne, de six frégates, de deux brûlots et de deux galiotes à bombes, avoit paru à l'entrée de la rivière de Lisbonne; que Schowel, qui la commandoit, avoit vu le roi de Portugal, et lui avoit dit qu'il avoit ordre de passer le détroit et d'entrer dans la Méditerranée; mais que la reine lui avoit commandé sur toutes choses de demander à Sa Majesté si elle souhaitoit qu'il restât à Lisbonne; que, sur cela, le roi de Portugal avoit répondu qu'il pouvoit exécuter ses ordres; que Schowel lui avoit assuré qu'il arriveroit bientôt une autre flotte pareille à la sienne, sur laquelle seroit l'archiduc avec dix mille hommes, mais que certainement il n'y avoit pas un seul homme de débarquement sur cette flotte. Le Roi dit tout cela avec un visage très content, et on sut qu'il avoit envoyé ordre à Châteauneuf[1], son ambassadeur, de continuer sa route à Lisbonne.

19 août. — Le 19, on apprit que la fièvre de Madame étoit toujours très violente, qu'elle avoit un grand mal de gorge, et qu'elle perdoit beaucoup de sang par le derrière, qu'on ne pouvoit pas soupçonner être un effet des hémorroïdes[2].

On sut ce jour-là, par les lettres d'Italie, que les assiégés d'Arco faisoient un prodigieux feu, tant de la ville que des dehors et du château, et que le duc de Vendôme avoit pensé être tué d'un coup de canon qui avoit coupé un arbre au-dessus de lui, dont la chute avoit pensé l'accabler, et lui avoit fait seulement des contusions sur les épaules. La prise de ce château étoit

1. Il étoit arrivé à Madrid.
2. Elle jetoit de gros caillots de sang.

d'une grande conséquence, parce qu'elle rendoit le duc de Vendôme maître de tout le Trentin qui est en deçà de l'Adige. On assuroit d'ailleurs qu'il y avoit un corps de dix mille révoltés en Hongrie, commandés par deux des plus grands seigneurs du pays, dont le prince Ragotzki étoit apparemment le principal, qui couroit partout le royaume, et qui donnoit de grandes inquiétudes à l'Empereur. C'étoit une chose surprenante que le bruit que causoit le prétendu traité du duc de Savoie avec l'Empereur, de sorte même qu'il en couroit dans Paris de tous côtés des copies imprimées : et la chose alla si loin que le Roi fit arrêter un de ceux qui les publioient, et que l'ambassadeur de Savoie se crut obligé de dépêcher un courrier à son maître pour savoir ce qu'il devoit répondre aux questions qu'on étoit en droit de lui faire.

Du côté d'Espagne, on assuroit qu'on faisoit amasser de tous côtés des munitions sur la frontière de Portugal, et qu'on y faisoit marcher des troupes, afin d'être en état de se défendre si le roi de Portugal continuoit à favoriser les intérêts des confédérés; que la Catalogne avoit envoyé deux régiments d'infanterie et trois régiments de dragons; que le roi d'Espagne levoit deux bataillons de déserteurs françois, et que ses troupes étoient fort bien payées.

On apprit encore que le Roi avoit envoyé ordre au comte de Toulouse de mettre à la voile le 22, avec vingt-huit vaisseaux et huit galères, qui avoient aussi ordre de lui obéir [1], et il n'y avoit pas à douter que ce ne fût pour aller au-devant de Schowel.

On sut aussi que Moulineaux [2], capitaine au régiment des gardes, épousoit Mlle de la Vogadre, fille du gouverneur de l'île d'Oléron [3], et qu'il vendoit sa compagnie, et que le Roi agréoit que le beau-père, qui étoit extraordinairement âgé, lui donnât la démission de son gouvernement.

20 août. — Le 20, le Roi prit médecine à son ordinaire; le même matin, il travailla deux heures avec le Pelletier de Souzy,

1. C'étoit la coutume que les galères obéissoient au commandant des vaisseaux, encore plus à l'amiral; mais il falloit pourtant un ordre du Roi particulier.
2. Fils d'un homme d'affaires nommé Solus.
3. Vieil officier italien, qui avoit été amené autrefois de Piémont par le défunt comte de Broglie, capitaine général, père des comtes de Broglie et de Revel.

intendant général des fortifications, et, l'après-dînée, il donna trois heures au conseil des dépêches, pour achever ce qui restoit du dernier, qui n'avoit pas duré longtemps. Sur les deux heures après midi, arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit que, le 11, la ville d'Arco avoit été prise d'assaut et pillée, les grenadiers n'ayant pas jugé à propos d'attendre que la brèche y fût entièrement faite, et l'ayant emportée l'épée à la main, de sorte que trois cents hommes qui étoient dedans avoient eu bien de la peine à se retirer dans le château; que le château étoit très fort de lui-même, et de très difficile accès; que la garnison n'en témoignoit pas beaucoup de vigueur, et que, le 13, on avoit déjà attaché le mineur à un ouvrage qui tenoit au château[1]; que le comte de Médavy étoit chargé de la conduite de ce siége; que les douze cents bombes qu'on avoit trouvées dans la fonderie de Mori, appartenant au comte de Castelbarco, étoient utilement employées contre le château d'Arco, s'étant trouvées du calibre des mortiers qu'avoit le duc de Vendôme; qu'on avoit fait sauter les bâtiments de cette fonderie, ce qui devoit être une grande perte pour le comte et pour les ennemis, qui en tiroient toutes les bombes et boulets qui leur étoient nécessaires; que le duc de Vendôme devoit remonter l'Adige et laisser Trente à côté, pour aller droit à Bolzano; qu'il n'avoit point de nouvelles positives du duc de Bavière, mais que le bruit du pays étoit qu'il s'avançoit au-devant du duc de Vendôme, mais qu'il étoit occupé à la prise de deux châteaux qui embarrassoient son chemin; que le baron de Vaubonne étoit de l'autre côté de l'Adige, entre Roveredo et Trente, avec un corps de cinq mille hommes, tant infanterie que cavalerie, et que le duc de Vendôme avoit grande envie de lui aller rendre une visite, mais qu'il falloit pour cela que l'Adige fût guéable, ce qu'on ne croyoit pas, quoique les paysans l'assurassent fortement; que le chevalier de Sourches ayant été détaché avec cinq cents hommes pour aller attaquer un gros corps de paysans armés qui étoient sur les montagnes, et qui incommodoient le camp, il avoit marché à eux; qu'ils l'avoient attendu à cinquante pas, et lui avoient fait toute leur décharge, mais qu'ensuite ils avoient pris la fuite; qu'il les avoit pour-

1. Ou plutôt à la première enveloppe du château.

suivis, et en avoit tué une centaine, fait trente prisonniers, et qu'il les avoit poursuivis jusqu'à la plaine qui est au delà des montagnes. A quatre heures du soir, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, par lequel on sut que les Allemands avoient donné à pleine tête dans le panneau qu'on leur avoit tendu; que le maréchal de Tallard, s'étant approché de leurs retranchements, leur avoit fait croire qu'il les vouloit attaquer; qu'en même temps, le comte de Marsin ayant fait semblant d'investir Fribourg, le gouverneur avoit brûlé un de ses faubourgs, et envoyé demander du secours à celui de Brisach, lequel, ne croyant pas qu'on osât l'attaquer, lui avoit envoyé cinquante canonniers et trois cents hommes; qu'en même temps, le duc de Bourgogne avoit fait investir Brisach, le 15; qu'on disoit qu'il n'y avoit que deux mille sept cents hommes dans la place, dont il y en avoit douze cents de milices; qu'il n'y avoit pas beaucoup de vivres et de munitions, et qu'ouvrant la tranchée le 19, comme on se le proposoit, le siége n'iroit pas bien avant dans le mois de septembre.

Le Roi augmenta, ce jour-là, de quatre mille livres la pension de la duchesse de la Ferté; ainsi elle jouissoit de dix mille livres de rente, et la duchesse d'Aumont, sa sœur, étoit assurée d'une pareille pension, si le duc son mari venoit à mourir.

Le soir, il arriva un courrier d'Espagne, par lequel on apprit que le cardinal d'Estrées ayant demandé par trois fois à revenir en France, le Roi le lui avoit enfin accordé, et qu'il revenoit avec tous les François qui s'étoient attachés à Sa Majesté Catholique depuis qu'elle étoit sur le trône, et que l'abbé d'Estrées restoit ambassadeur auprès de ce monarque, lequel envoyoit l'ordre de la Toison au maréchal de Boufflers, à cause de sa victoire d'Eckeren.

21 août. — Le 21, l'ambassadeur de Savoie eut une longue audience secrète dans le cabinet du Roi, de laquelle il sortit fort triste, et les courtisans ne faisoient plus de doute que son maître n'eût sacrifié les intérêts de ses deux gendres à ses intérêts particuliers; ce qui faisoit croire que le duc de Vendôme auroit bientôt un ordre positif de revenir du Trentin, pour s'opposer aux desseins que pourroit avoir le duc de Savoie, qui faisoit des levées de troupes aux dépens de l'argent de France.

Le même matin, le nonce ordinaire du Pape dit qu'il avoit reçu

une lettre de son confrère, le nonce qui étoit à la cour de l'Empereur, par laquelle il lui mandoit que le prince Ragotzki étoit effectivement en Hongrie à la tête de neuf mille mécontents avec du canon.

On reçut alors des lettres du duc de Bavière et du maréchal de Villars, portant un grand détail des affaires du Danube et du Tyrol; elles confirmoient le bruit qui avoit couru de la révolte de cette province nouvelle conquise, et marquoient que Son Altesse Electorale avoit fait pendre le chef de la révolte, et avoit taillé en pièces plus de quatre mille des rebelles. D'ailleurs on apprenoit par la *Gazette de Hollande* que le comte de Monasterol, étant entré en Bohême avec six mille hommes, y avoit pris quatre villes assez considérables, mais il falloit avoir la confirmation de cette nouvelle par des voies moins suspectes.

Du côté de Flandre, il étoit venu deux courriers, par lesquels on avoit appris que le feu sembloit s'allumer en Hollande et en Zélande sur la contestation de l'élection des bourgmestres et sur l'interruption du commerce; que Cohorn marchoit vers Utrecht, Amersfoort, Thiel et les autres villes mutines avec douze mille hommes et vingt pièces de canon; mais peut-être avoit-il quelque dessein caché, bien différent de ce qui paroissoit au dehors. Cependant on avoit fait passer le prince de Tzerclaës avec huit mille hommes sur un pont nouvellement fait à Namur, et on avoit mis le canon dans les dehors de cette place et dans les redoutes qui sont aux environs. On n'avoit pourtant pas laissé d'envoyer six bataillons au comte de Guiscard, qui se plaignoit hautement d'être trop foible, mais ses ennemis disoient qu'il étoit plus fort que le corps des confédérés qui lui étoit opposé; ce qui étoit véritable étoit qu'il avoit une prodigieuse étendue de pays à garder.

Le maréchal de Villeroy mandoit aussi, du 19, que les ennemis n'avoient pas encore commencé le siège de Huy, et les lettres des particuliers portoient que l'armée des Couronnes étoit au désespoir qu'on ne voulût pas la mener au combat.

On apprit, ce jour-là, que la veuve de Frémont, mère de la maréchale de Lorge, étoit morte subitement à Paris.

22 août. — Le 22, les députés des États de Languedoc, conduits par le duc du Maine, leur gouverneur, vinrent apporter

leurs cahiers au Roi. L'évêque d'Uzès [1] porta la parole, et fit un fort beau discours, et, le soir, le Roi alla s'établir à Meudon pour trois jours.

Il couroit, ce soir-là, un bruit très fâcheux, qui étoit que le duc de Bavière, voyant que le Tyrol entier étoit soulevé contre lui, et que tous les peuples généralement avoient pris les armes pour l'accabler, se saisissant de tous les passages, et ne se trouvant pas assez de forces pour surmonter de si grands obstacles, avoit pris le parti de se retirer de cette province et de retourner dans ses États; qu'il avoit néanmoins gardé Kuffstein et d'autres places, qui pourroient dans un temps plus favorable lui redonner l'entrée du Tyrol; et qu'il avoit emmené un grand nombre des principaux du pays, pour lui servir d'otages pour la sûreté des payements des grandes contributions qu'il avoit établies dans ce pays-là. Cette nouvelle paroissoit très désagréable, parce que ce manque de jonction devoit empêcher les cercles de Souabe et de Franconie d'accepter la neutralité, qu'ils auroient sans doute acceptée par nécessité, si la jonction avoit pu s'exécuter, ce qui auroit pu contribuer à la paix. On disoit même que le Roi avoit dépêché un courrier au duc de Vendôme, lui portant des ordres précis d'abandonner son entreprise, et de s'en revenir en Italie joindre le prince de Vaudemont.

23 août. — Le 23, on apprit, par des lettres d'Italie et des Grisons, que le duc de Bavière, après avoir pensé être assassiné, avoit bien battu le général Solari, qui avoit eu bien de la peine à se sauver; qu'il lui avoit pris ou tué deux mille hommes, tant paysans que troupes réglées, parmi lesquelles il s'en étoit trouvé qui étoient du nombre de celles qu'il avoit prises dans certaines places, et auxquelles il avoit donné la liberté, à condition de ne porter d'un an les armes contre lui; que même il avoit paru quelques officiers masqués, mais qu'on ne leur avoit voulu faire aucun quartier, à cause de leur manque de parole, quoiqu'ils voulussent se sauver en disant qu'ils étoient officiers des troupes de l'Empereur, et qu'on leur avoit répondu que c'étoit par cette même raison qu'on les passoit au fil de l'épée.

On sut, ce jour-là, qu'on faisoit en diligence des lignes pour mettre Namur en sûreté, croyant bien que les ennemis n'avoient

1. Fils de défunt Poncet, doyen du conseil, et conseiller du conseil royal de finances.

fait le siège de Huy que pour pouvoir faire celui de Namur, ou pour couvrir quelque autre dessein considérable; mais on étoit persuadé que, comme ils ne pourroient l'exécuter, ils se contenteroient de prendre Huy, et iroient en se retirant faire celui de Limbourg.

24 août. — Le 24, le maréchal de Noailles tomba malade à Meudon d'un grand rhumatisme avec la fièvre, et le duc d'Orléans, qui étoit resté à Versailles auprès de Madame, vint dîner avec le Roi, et lui dit qu'elle se portoit un peu mieux; qu'elle avoit pourtant toujours la fièvre assez forte, mais qu'elle ne vouloit point consentir à se faire saigner.

Ce jour-là, les nouvelles du siège de Brisach étoient que la tranchée devoit avoir été ouverte le 21 ou le 22; que le canon commenceroit à tirer le 25; que le maréchal de Vauban y étoit arrivé; que douze mille pionniers travailloient à faire les lignes de circonvallation; qu'il y avoit plus de cent pièces de canon, cinquante mortiers, deux millions de livres de poudre et une prodigieuse quantité de bombes et de boulets; et comme on espéroit avoir bon marché de cette place, on espéroit qu'on pourroit encore faire le siège de Fribourg, afin d'établir une communication certaine et commode avec le duc de Bavière.

Du côté de Flandre, on mandoit que, le 20, les ennemis avoient ouvert la tranchée au fort de Saint-Joseph, qu'ils étoient obligés de prendre avant d'attaquer le château de Huy, et que cependant il y avoit des lettres qui marquoient qu'on étoit encore incertain s'ils en vouloient véritablement à cette place, parce que l'armée de Cohorn, qui étoit toujours voisine de la mer, et qui venoit d'être renforcée de quelques bataillons, donnoit toujours du soupçon qu'ils n'avoient pas entièrement renoncé à leur grand dessein sur Anvers.

Cependant on disoit que le roi d'Espagne appeloit auprès de lui le prince de Tzerclaës pour commander en chef les troupes en Espagne, et que le comte de Pracomtal commanderoit le corps qui avoit servi sous ses ordres de l'autre côté de la Meuse.

Il vint en ce temps-là un invalide autrefois charpentier, qui déclara qu'en l'année 1689 il avoit aidé avec deux manœuvres à faire un petit caveau dans le jardin de Meudon, n'ayant pour témoin que le défunt marquis de Louvois, et qu'il fit une petite machine de charpente pour descendre dans ce caveau un tonneau

relié avec des cercles de fer, qu'il barbouilla avec de la chaux, et qu'ensuite on recouvrit ce caveau; que quand tout fut rétabli, le marquis de Louvois lui donna neuf écus, et lui dit de revenir deux jours après, et qu'il vouloit faire sa fortune; qu'il vint au jour marqué, et qu'avant d'aller à l'appartement du marquis, il chercha les deux manœuvres qui avoient travaillé avec lui; mais que, comme on lui dit qu'on ne savoit ce qu'ils étoient devenus depuis deux jours, il en fut effrayé, de manière qu'il s'absenta pendant sept ans. Il assuroit que la terre n'avoit pas été remuée en cet endroit depuis ce temps-là, et disoit tant de circonstances qu'on prit la résolution d'y faire fouiller dès que le Roi seroit parti de Meudon, pour voir s'il disoit la vérité.

25 août. — Le 25, on sut que Madame avoit toujours beaucoup de fièvre, et qu'elle avoit été saignée le matin, par complaisance pour le Roi, qui avoit absolument voulu qu'elle se fît saigner.

On apprit, le même jour, que l'ancien évêque de Condom [1], avoit remis au Roi son abbaye de Flogny, qu'il lui avoit donné l'abbaye de Saint-Victor de Marseille vacante par la démission du grand prieur de France [2], de laquelle néanmoins il ne devoit jouir que dans douze ans [3], à la réserve de la maison et du jardin.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le chevalier de la Luzerne [4], croisant avec trois vaisseaux du Roi dans les mers du Nord, avoit trouvé cent cinquante barques hollandoises qui faisoient la pêche de la baleine sous l'escorte de trois gros vaisseaux de guerre; qu'il les avoit attaqués, et qu'après en avoir coulé un à fond, il avoit pris les deux autres, dont l'un étoit de soixante, et l'autre de cinquante-quatre pièces de canon; que le chevalier de Saint-Paul, qui étoit à deux lieues de lui, étoit venu au bruit du combat pour le joindre [5], et qu'en chemin faisant il avoit pris

1. Frère du comte de Matignon, de l'évêque de Lisieux et du comte de Gacé.

2. Frère du duc de Vendôme.

3. Parce que le Roi avoit accordé ces jouissances pour payer les dettes du grand prieur.

4. Gentilhomme de Normandie, qui étoit frère du marquis de la Luzerne, enseigne de la première compagnie de mousquetaires du Roi.

5. Chose extraordinaire, car il étoit moins ancien que le chevalier de la Luzerne, et les capitaines moins anciens n'étoient pas curieux de se joindre aux plus anciens, à cause du commandement.

la plupart des barques des pêcheurs, de sorte qu'il ne s'en étoit pas sauvé.

Le même jour, les lettres de Toulon portoient qu'il y étoit arrivé un courrier de Lisbonne dépêché au comte de Toulouse, lequel avoit passé par Madrid, et n'avoit été que dix jours en chemin; qu'il avoit appris par ce courrier que le général Schowel étoit à Cascaës avec trente vaisseaux de guerre, vingt anglois et dix hollandois, dont il y en avoit six à trois ponts, et le reste étoit de soixante à quatre-vingts pièces de canon; qu'il devoit encore en avoir dix autres de la même force, qu'il avoit envoyés escorter des vaisseaux marchands dans les ports de Portugal pour y porter du blé; qu'il avoit six brûlots, dont il y en avoit un de quatre-vingts canons de bois peint de couleur de fonte, et qu'il comptoit beaucoup sur cette petite fourberie; qu'il avoit deux galiotes à bombes, et qu'il étoit suivi par cent ou cent vingt vaisseaux marchands, qu'il devoit escorter dans toutes les Échelles du Levant. Les mêmes lettres marquoient aussi que le comte de Toulouse faisoit travailler à force pour mettre son escadre en état, et que si la Harteloire[1] le joignoit, comme il en avoit l'ordre, il auroit trente beaux navires, cinq brûlots, trente frégates et les huit galères de Marseille, avec lesquels il pourroit donner de l'inquiétude aux ennemis.

Le soir, Mauriac[2], capitaine de carabiniers et aide de camp du duc de Vendôme, arriva à Versailles, apportant la nouvelle de la prise d'Arco, qui avoit battu la chamade après la huitième nuit de tranchée, lorsque le comte de Montsoreau y commandoit, comme il avoit fait à l'ouverture; qu'il avoit envoyé le comte de Langeais[3], aussi aide de camp du duc, lui porter en diligence cette bonne nouvelle si peu espérée, puisqu'il ne comptoit pas de prendre cette place de plus de huit jours, attendu que le mineur avoit encore plus de trois toises à creuser dans le roc, avant que de pouvoir faire sa mine sous la première enveloppe du château; que le duc y étoit venu en diligence, et qu'il avoit tenu si ferme, qu'il avoit fait le gouverneur et la garnison prisonniers de guerre, en leur promettant d'ailleurs toutes les petites douceurs qu'il

1. Chef d'escadre.

2. Gentilhomme de Franche-Comté qui étoit neveu de Saint-Mauris, lieutenant général.

3. Gentilhomme du Maine de la maison de Meinbre.

pourroit leur accorder; qu'il avoit choisi d'Astier[1], lieutenant-colonel du régiment de Sourches, pour commander dans cette place, et que, comme il en achevoit la capitulation, il avoit reçu des nouvelles du duc de Bavière, qu'il avoit appris être au milieu du grand Brenner. Il arriva le même jour un courrier du maréchal de Villeroy, qui apportoit des lettres du 24, qui portoient que les deux forts de Huy s'étoient rendus le jour d'auparavant, et qu'on ne croyoit pas que le château durât jusqu'à la fin du mois; que les lignes de la Mehaigne étoient presque achevées, parce qu'on y avoit fait travailler trois mille pionniers et soixante hommes par bataillon de son armée et du camp volant du prince de Tzerclaës; que le marquis de Bedmar commençoit à faire rétablir celles que les ennemis avoient rasées, après les avoir forcées du côté d'Anvers.

26 août. — Le 26, on apprit que l'*Amphitrite,* commandée par la Rigaudière-Frigier, et venant de la Chine richement chargée, étoit arrivée heureusement à Brest, après avoir été vingt-sept mois à faire son voyage.

Le même jour, les lettres de Lisbonne du 6 portoient qu'on ne s'y préparoit point à la guerre, et qu'on n'y attendoit point l'archiduc de cette année.

Le bruit couroit aussi que le duc de Bavière avoit été obligé de se retirer du Tyrol, et qu'en se retirant il avoit fait sauter Charnitz, et emmené avec lui les principaux du pays pour otages des contributions, gardant toujours Kuffstein, pour pouvoir rentrer dans ce pays-là quand il voudroit. Mais il y avoit des lettres en quantité, qui portoient que ce prince avoit battu un grand corps des Impériaux, la plupart détachés des troupes de Schlick.

On disoit aussi que le duc de Vendôme laisseroit Trente à droite, et n'y passeroit point pour aller à Bolzano; que Vaubonne avoit reçu un renfort de deux mille hommes du camp d'Ostiglia, et qu'il s'étoit retranché devant Trente

L'après-dînée, le prévôt des marchands[2] et les échevins de la ville de Paris vinrent présenter au Roi le scrutin pour l'élec-

1. C'étoit un officier du Comtat d'Avignon.

2. Boucher d'Orsay, frère de la défunte marquise de Montchevreuil, qui avoit été conseiller au Parlement.

tion des nouveaux échevins, et ce fut Martangis [1], maître des requêtes, qui porta la parole avec beaucoup de succès.

27 août. — Le 27, on disoit que le comte de Toulouse devoit, dès le 22, avoir mis à la voile avec trente vaisseaux, huit galères, cinq brûlots et beaucoup de frégates.

On sut que le comte d'Armagnac [2], qui avoit eu une violente fièvre, en avoit été guéri par l'émétique.

28 août. — Le 28, d'Alon, premier président du parlement de Bordeaux, prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi, et l'ambassadeur de Savoie eut sa troisième audience secrète dans le cabinet de Sa Majesté.

On apprit, ce jour-là, qu'un parti de Limbourg avoit pris la voiture publique de Dusseldorf, dans laquelle étoient neuf officiers de l'électeur palatin et de celui de Trèves, qui portoient beaucoup d'argent. On disoit encore que le député du canton de Berne devoit proposer à la diète savoir si l'on garderoit les quinze cents réfugiés de la principauté d'Orange [3], ou si on les chasseroit. On sut aussi que les Impériaux avoient pris Estimberg sur les Bavarois, avec composition honorable; que les prisonniers seroient échangés, et qu'on rendroit les archives à l'Empereur, qui avoient été prises en deux différents endroits.

On reçut, le même jour, des lettres de l'armée du duc de Vendôme du 20, qui marquoient qu'il avoit détaché huit bataillons, lesquels il avoit fait marcher à Doru, pour aller joindre le comte de Senecterre, qui s'y étoit avancé avec son régiment et un bataillon; que ce prince devoit marcher le lendemain pour l'aller joindre à Cadine, auprès de Bondiwiller, où il devoit établir sa munition, mais qu'on croyoit qu'il y trouveroit les ennemis, et qu'il faudroit les en chasser; qu'il avoit reçu une lettre du duc de Bavière, qui lui mandoit qu'il falloit qu'il s'avançât jusqu'à Brixen, et par conséquent qu'il prît Bolzano [4] en chemin.

1. Fils de Martangis, ci-devant maître des requêtes et ambassadeur pour le Roi en Danemark.

2. Grand écuyer de France.

3. Depuis la mort du prince d'Orange, le Roi s'étant emparé de la principauté d'Orange en attendant que le procès fût jugé entre les héritiers, il y avoit ruiné l'exercice de la religion calviniste, comme dans les autres endroits de son royaume, ce qui avoit obligé cette grande quantité à se réfugier en Suisse.

4. Il pouvoit pourtant, par de certains chemins, n'aller point à Bolzano, mais il ne le savoit pas encore en ce temps-là.

Le soir, on reçut la nouvelle de la reddition de Huy, dont la garnison avoit été faite prisonnière de guerre, et les uns disoient qu'elle avoit souffert plusieurs assauts, et les autres que non.

Il arriva aussi un courrier du duc de Bourgogne, parti le 25, par lequel on apprit que la tranchée avoit été ouverte le 23; que, dans les deux premières nuits, on n'avoit eu que six ou sept hommes tués ou blessés; que le duc de Bourgogne, le maréchal de Tallard et le comte de Marsin étoient campés de l'autre côté du Rhin, et que le maréchal de Vauban, lequel, en arrivant, avoit supplié le duc de Bourgogne de ne le regarder que comme chef des ingénieurs [1], étoit campé en deçà de ce fleuve; qu'il avoit fait faire une batterie de douze pièces de canon dans l'endroit où étoit autrefois la ville de paille [2], laquelle battoit l'écluse du bas Rhin qui soutient les eaux du fossé, et que Lapara conduisoit ce côté-là; qu'il en avoit fait une autre pareille dans l'île où étoit autrefois le fort des Cadets [3], qui battoit le bastion du haut Rhin, et l'écluse par laquelle les eaux du fleuve entrent dans le fossé, et qu'il y avoit deux attaques de l'autre côté du Rhin, l'une en bas et l'autre en haut.

On reçut encore, le soir, des lettres de quatre ordinaires de l'armée du maréchal de Villars, dont les plus fraîches, qui étoient du 13, portoient que le comte du Héron étoit extrêmement mal, et que le prince de Bade avoit la goutte très violente.

29 août. — Le 29, on disoit que Madame se portoit beaucoup mieux, par l'usage des eaux de Forges, qu'elle croyoit être des eaux de Sainte-Reine [4], et qui la purgeoient beaucoup, mais elle jetoit encore du sang.

1. Lui disant qu'il ne vouloit en aucune manière se mêler du détail de l'armée, dont le maréchal de Tallard étoit chargé, et véritablement cela étoit bien modeste à lui, puisqu'il étoit l'ancien et qu'il pouvoit commander de droit.

2. En deçà du Rhin, vis-à-vis de Brisach, il s'étoit établi un nombre de soldats et d'autres gens, qui y avoient bâti de petites maisons qui étoient couvertes de paille; et par cette raison on avoit donné à ce canton qui étoit assez grand le nom de *la ville de paille,* laquelle néanmoins, pour l'assurer contre les courses des partis, on avoit entourée d'une certaine muraille sèche, qui ne laissoit pas de marquer des bastions et des courtines.

3. Lorsque le Roi fit l'institution des cadets pour l'infanterie, il en mit une compagnie à Brisach, et pour les retenir davantage dans la discipline, il leur assigna leur habitation dans un fort revêtu qui étoit dans cette île.

4. On le lui avoit fait accroire, parce qu'elle n'en auroit pas pris, si elle avoit cru que c'eût été des eaux de Forges, ayant, malgré tout son bon esprit, une étrange préoccupation contre toutes sortes de remèdes.

On eut aussi nouvelle que le comte de Toulouse étoit embarqué et à la rade de Toulon, sans souffrir que personne descendît à terre, et que les galères de France qui étoient à Cadix, et qui devoient venir le joindre, avaient eu un contre-ordre.

On disoit encore que la prise de Huy donnoit aux ennemis de grandes espérances pour faire le siège de Namur, et qu'ils avoient envoyé sommer Reignac [1] de rendre Limbourg, mais qu'il avoit répondu qu'il ne se rendoit pas si légèrement; que d'ailleurs l'archevêché de Cologne étoit convenu de payer vingt-deux mille écus de contributions aux François, et cinquante mille écus à son électeur.

On assuroit alors que le prince Ragotzki avoit déjà assemblé douze mille mécontents et vingt pièces de canon, avec lesquels il marchoit au milieu de la Hongrie, et que plusieurs seigneurs se joignoient à lui pour lui aider à reprendre les places de la Transylvanie, de quelques-unes desquelles il s'étoit déjà rendu maître.

On eut aussi nouvelle que le comte de Thungen, qui commandoit aux retranchements de Stolhoffen, avoit mené un détachement de ses troupes au prince de Bade, laissant le commandement des retranchements au prince de Frise.

30 août. — Le 30, on apprit que le Roi avoit donné l'abbaye de Flogny au coadjuteur de Strasbourg [2].

Ce jour-là, les lettres des particuliers qu'on reçut d'Italie du 24, portoient que le duc de Vendôme, après avoir fait une marche de quinze milles sans trouver autre chose que des pierres, étoit venu camper au pont de la Sarca, où il n'avoit trouvé aucuns fourrages; qu'à la vérité, on en voyoit de l'autre côté de la rivière, mais que les ennemis ayant rompu le pont, il falloit le rétablir, tant pour y faire passer les fourrages que le canon, quand il seroit arrivé, mais que ce ne seroit pas une chose bien facile, parce qu'on n'avoit pas de pontons; que cependant le duc comptoit passer dessus le lendemain, pour s'aller établir jusqu'à l'arrivée de son armée au château de Tobolino, dont le chevalier d'Imécourt, qui avoit marché avec un détachement de l'autre

1. Officier gascon qui s'étoit déjà trouvé en diverses places assiégées, où il avoit bien fait son devoir. Il avoit été major au régiment de Navarre.

2. Fils du prince de Soubise.

côté de la rivière, s'étoit saisi dès le 22, après avoir rasé trois grands retranchements que les ennemis avoient l'un sur l'autre devant ce château, ayant abandonné le tout, quoique ces retranchements fussent excellents, et que le château fût presque imprenable. On faisoit même espérer au duc de Vendôme que, quand son armée y seroit arrivée, il ne resteroit plus qu'un retranchement que les ennemis avoient à trois milles de là, qui pût l'empêcher de se joindre au duc de Bavière. Le soir, on sut que le Roi avoit fait Legall lieutenant général de ses armées.

31 août. — Le 31, les lettres de Flandre portoient que le prince de Tzerclaës en devoit partir bientôt pour l'Espagne; que le comte de Pracomtal commanderoit son camp volant, et que les lignes du pays de Waës étoient entièrement rétablies, les ennemis en étant sortis avec beaucoup de précipitation à l'approche du comte de Guiscard, qui marchoit à eux avec trente bataillons, de sorte qu'on avoit trouvé dans leur camp des munitions de guerre et de bouche qu'ils n'avoient pas eu le temps d'emporter en se retirant sous leurs places [1].

Le soir, on apprit que le Roi avoit trouvé bon que le comte d'Avaux se démît de sa charge de prévôt de l'Ordre du Saint-Esprit en faveur de son neveu, le président de Mesmes, dont le père en avoit autrefois été revêtu, et que le comte ne laisseroit pas d'en porter toujours les marques [2].

SEPTEMBRE 1703

1er septembre. — Le premier de septembre, on assuroit que le Roi avoit renouvelé son traité avec le duc de Savoie;

1. C'est-à-dire sous Hulst.
2. C'est-à-dire le cordon bleu. — [L'ordre du Saint-Esprit comprenait seulement cent chevaliers ou commandeurs, ce dernier titre étant affecté aux prélats qui faisaient partie de l'Ordre; tous devaient justifier de trois degrés de possession de noblesse. Les ministres ou autres personnages importants qui ne pouvaient pas faire ces preuves de noblesse, pouvaient cependant être admis dans l'Ordre en qualité d'officiers. Ces officiers étaient le chancelier, le garde des sceaux, le prévôt, le grand maître des cérémonies, le greffier, le généalogiste; il n'en subsistait pas moins entre eux et les cent chevaliers ou commandeurs une grande différence; ils n'étaient qu'associés à l'Ordre, leurs manteaux de cérémonie étaient privés du semis de flammes d'or, et s'ils pouvaient porter le cordon bleu, ils n'avaient pas droit au collier. — *Comte de Cosnac.*]

qu'il lui donnoit dix mille écus d'augmentation par mois, et que ce prince lui entretenoit un nouveau régiment de cavalerie de mille chevaux.

2 septembre. — Le 2, on sut que la marquise de Maintenon avoit eu la fièvre toute la nuit; et qu'enfin le duc de Lorraine avoit tant pressé le Roi, qu'il lui avoit accordé Alliot [1] pour son premier médecin, dont il avoit actuellement besoin, la princesse sa fille étant malade.

On disoit, ce jour-là, que les assiégés de Brisach avoient fait une sortie la nuit du 26 au 27 d'août, à l'attaque du haut Rhin, qui étoit devenue la seule attaque, parce que l'eau du fleuve avoit empêché qu'on ne pût continuer celle du bas Rhin; qu'ils étoient venus charger les travailleurs, lesquels s'étoient retirés, suivant la coutume, mais que les régiments de la Couronne, de Greder allemand et le second bataillon du régiment de Sourches les avoient repoussés vigoureusement [2], et que les grenadiers de ce second bataillon y avoient fait aussi bien que les autres, quoiqu'il n'y eût pas un an qu'ils fussent sur pied.

3 septembre. — Le 3, on reçut encore des lettres du siège, qui portoient qu'on étoit sur le bord de l'avant-fossé de la lunette qui étoit au pied du grand glacis; qu'il n'y avoit que deux pieds d'eau dans cet avant-fossé, et qu'on avoit fait une fourche à cette attaque, pour suppléer à l'attaque du bas Rhin, laquelle embrassoit les ouvrages de la droite, mais qu'elle étoit enfilée en plusieurs endoits.

On disoit encore, ce jour-là, que les huit galères du Roi étoient parties de Marseille pour aller joindre le comte de Toulouse, et qu'elles seroient jointes par les galères d'Espagne et par l'escadre du prince de Tursi [3].

Cependant Madame avoit toujours la fièvre, et elle lui redoubloit tous les soirs; elle ne faisoit plus de sang, mais son mal de gorge et son dégoût pour la nourriture continuoient actuellement, de sorte qu'elle ne vivoit que de pain trempé dans du vin et de l'eau, par l'effroyable aversion qu'elle avoit de tout temps

1. Son père étoit venu s'établir de Bar à Paris pour traiter la reine mère du Roi de son cancer.
2. Cette sortie n'avoit été guère difficile à repousser.
3. Prince du royaume de Naples, qui commande toujours les galères de de Naples.

pour les bouillons et pour le potage. Le Roi alla la voir l'après-dînée, aussi bien que la duchesse d'Orléans, avant qu'il se vînt établir à Marly pour douze jours. En y arrivant, il reçut des lettres du maréchal de Vauban, du 29 août, par lesquelles il lui mandoit qu'il n'avoit point encore vu de place aussi forte que Brisach, qui se laissât si facilement faire les approches; qu'il faisoit canonner la lunette du pied du glacis, et qu'il avoit ordonné plusieurs petites batteries de canon, de bombes et de pierriers, pour incommoder divers ouvrages des dehors et du corps de la place. On ajoutoit que les assiégés avoient fait une seconde sortie [1], mais que les travailleurs du régiment du Roi, ayant jeté leurs outils dans la tranchée, avoient pris les premières armes qu'ils avoient trouvées sous leurs mains, et avoient recogné les ennemis dans leur contrescarpe. On ne savoit pas trop bien alors si le baron de Thungen étoit allé joindre le prince de Bade, ou bien s'il s'étoit venu poster aux environs de Fribourg pour en empêcher le siège.

4 septembre. — Le 4, un gentilhomme ordinaire du Roi, qu'il envoya savoir des nouvelles de la santé de Madame, lui rapporta qu'elle n'avoit plus de fièvre, et que son mal de gorge étoit fort diminué. On sut, le même matin, que Maréchal avoit fait une opération à la princesse de Soubise, pour une tumeur qu'elle avoit extérieurement à la gorge.

Le même matin, le prince de Tzerclaës, conduit par le marquis de Torcy, secrétaire d'État, vint saluer Sa Majesté dans son cabinet à Marly; il demeura enfermé avec elle en présence du marquis pendant une demi-heure, et puis il se retira, partant le lendemain pour se rendre en Espagne, où Sa Majesté Catholique lui donnoit le commandement en chef de son armée.

Ce jour-là, il arriva un courrier du comte de Toulouse, par lequel on sut qu'il étoit encore à Toulon, et les courtisans commencèrent à dire que peut-être il n'en partiroit pas.

Le soir, il arriva un courrier du duc de Bourgogne, dont les lettres marquoient qu'on avoit embrassé la lunette des deux côtés, et même que du côté gauche on avoit passé l'avant-fossé, et qu'on avoit poussé le travail sur le grand glacis jusqu'à dix toises du chemin couvert; qu'on n'attaqueroit point la lunette,

1. Faux.

et qu'elle tomberoit d'elle-même; que le bastion du bord du Rhin paroissoit tout éboulé du canon, et qu'on tiroit incessamment contre celui de la droite pour le mettre en même état; que le comte de Denonville avoit reçu une légère contusion, et que les ennemis, se contentant de tirer beaucoup de canon, faisoient fort peu de feu de mousquet.

Le même jour, des lettres de l'armée du maréchal de Villars, venues au camp devant Brisach, portoient que le prince de Bade avoit laissé dans son camp retranché douze mille hommes; qu'il en avoit envoyé six mille du côté de la rivière d'Inn; que, pour lui, il avoit marché le 23 vers Ulm, et qu'on croyoit qu'il vouloit passer le Danube; mais d'autres disoient, peut-être sans fondement, qu'il marchoit au secours de Brisach.

On reçut aussi des lettres d'Italie, par lesquelles on apprit que les maladies étoient grandes dans l'armée du prince de Vaudemont, mais qu'elles régnoient encore davantage dans celle des ennemis; que le prince Joseph de Lorraine [1], lequel y avoit deux régiments dans les troupes de l'Empereur, étoit allé s'y faire recevoir; que les ennemis avoient refusé l'échange du marquis de Barbezières avec un officier général de la garnison de Bercelle, parce qu'ils le traitoient toujours d'espion, quoiqu'il eût été pris, aussi bien que son valet de chambre, courant la poste l'épée au côté, et les pistolets à l'arçon de la selle.

Cependant on disoit que le Roi avoit accordé une commission de mestre de camp à Mauriac, pour la bonne nouvelle du château d'Arco, et six mille livres pour son voyage [2], et que l'arrêt de condamnation de l'almirante de Castille à cause de ses nouvelles marques de rébellion, ayant été publié à Madrid, n'avoit causé aucun mouvement, même parmi les partisans de la maison d'Autriche, ce qui donnoit bien de la joie aux bons serviteurs du roi d'Espagne; mais ils étoient affligés de ce que la reine n'étoit pas grosse, comme on l'avoit espéré.

Les nouvelles de Pologne étoient aussi que quinze mille hommes de divers palatinats s'étoient déclarés pour le roi de Suède, quoique ce prince n'eût pas refusé d'entendre à la paix, à condition néanmoins qu'on rétabliroit les Sapiha dans toutes leurs charges et dignités; qu'il avoit débarqué un corps de ses

1. Frère du duc de Lorraine.
2. Faux.

troupes à Oliva, qui avoit mis tout le pays en contribution, et qui donnoit d'autant plus de jalousie à Dantzick et à Elbing, que le général Steinbock, qui le commandoit, n'avoit pas voulu relâcher les vaisseaux anglois et hollandois, ni ceux de Dantzick, qu'il avoit trouvés à Oliva.

On disoit encore que les troubles d'Écosse continuoient, et que peut-être la reine Anne seroit obligée de rappeler une partie de ses troupes de Hollande pour les pouvoir apaiser.

5 septembre. — Le 5, qui étoit le jour de la naissance du Roi, toute la cour le vit avec une extrême joie dans une parfaite santé, entrant dans sa soixante-sixième année.

On sut, ce jour-là, que Sa Majesté avoit accordé trois mille livres de pension au marquis de Lusignan, qui en avoit un extrême besoin, et que le comte de Marsan avoit la dyssenterie à Paris.

On apprit le même jour, par les lettres de l'ordinaire d'Italie, que le duc de Vendôme étoit encore au pont de la Sarca, d'où naturellement il auroit dû partir le lendemain, mais que son départ avoit été différé de vingt-quatre heures; qu'il avoit fait marcher le matin le chevalier d'Imécourt avec sept cents hommes, pour aller prendre un poste plus avancé, et que, le soir, il lui avoit mandé qu'il avoit rencontré peu d'ennemis dans sa marche, mais qu'on ne trouveroit presque point de subsistance au lieu où il étoit, et où le duc de Vendôme devoit se rendre de sa personne, deux jours avant que tout le corps de son armée le pût joindre; que le pont ne devoit être achevé que le 27, mais que l'artillerie seroit peut-être obligée de passer dans l'eau, parce que le pont ne seroit pas assez fort pour porter des pièces de 24 et des mortiers, et qu'outre cela, il y avoit auprès d'un rocher un tournant trop étroit pour qu'elle y pût passer.

On disoit, ce jour-là, que Madame se portoit mieux, mais qu'elle ne vouloit plus prendre d'eaux de Forges, depuis que quelque indiscret les avoit nommées en sa présence de leur véritable nom.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villeroy, qui rapporta que les armées étoient toujours dans la même situation, et on eut nouvelle que la vieille duchesse d'Hanovre étoit morte [1], celle-là même que le prince d'Orange avoit rappelée en mourant à la couronne d'Angleterre.

1. Faux, c'étoit son fils qui avoit été tué au combat de Legal.

6 septembre. — Le 6, on reçut diverses lettres d'Italie, dont les unes portoient que le duc de Bavière avoit été obligé d'abandonner Inspruck, Rottenberg et toutes les autres places du Tyrol, toute cette province s'étant révoltée contre lui, ayant pris les armes, et ayant été secourue par les troupes de l'Empereur; qu'il gardoit encore Kuffstein, mais qu'il ne lui restoit plus que cela, et qu'il se retiroit en son pays. Les mêmes lettres ajoutoient que l'Adige n'étoit point guéable au-dessus de Trente, et qu'il ne restoit plus au duc de Vendôme d'autre chemin qu'un sentier pour des mulets; qu'autrement il faudroit qu'il passât par un chemin que les ennemis avoient coupé en trois endroits, dans lequel ils avoient fait tomber de gros rochers, et par lequel les gens de pied auroient bien de la peine à passer. Mais d'autres lettres du même pays assuroient que toutes ces mauvaises nouvelles du duc de Bavière n'étoient venues que par le canal d'un soldat renvoyé au duc de Vendôme par le commandeur Solari, gouverneur de Trente, lequel se disoit avoir été envoyé en poste par le duc de Bavière dans sa retraite, et ensuite fait prisonnier par les ennemis; mais comme il s'étoit coupé en plusieurs de ses discours, et qu'on avoit trouvé dans ses poches deux doubles ducats, on avoit mauvaise opinion de sa sincérité.

Cependant les courtisans se disoient l'un à l'autre à l'oreille que le prince de Bade avoit cinquante-deux mille hommes ensemble, et que le maréchal de Villars se trouvoit un peu pressé. D'ailleurs on savoit que le comte de Bezons avoit passé de l'armée du duc de Vendôme à Mantoue, et de là à San-Benedetto, où, après avoir eu une conférence de deux heures seulement avec le prince de Vaudemont, il s'en étoit retourné comme il étoit venu.

Le soir, il ne fut plus permis de douter des nouvelles du Tyrol, car on sut certainement que le duc de Bavière, forcé par les peuples et par les troupes de l'Empereur, avoit abandonné cette province, et étoit arrivé dès le 21 à Munich. Et comme le roi et la reine d'Angleterre vinrent ce soir-là se promener à Marly avec le Roi, les gens de leur suite montrèrent des lettres de Londres, qui portoient qu'on y travailloit aux équipages de l'archiduc.

7 septembre. — Le 7, comme le Roi couroit le cerf dans son parc de Marly, il arriva un valet de chambre du secrétaire d'État

de Chamillart, qui lui apportoit des lettres du camp de devant Brisach, par lesquelles on lui mandoit que, le 4, on avoit emporté le chemin couvert ; qu'on s'y étoit jeté fort vigoureusement, que les assiégés s'étoient enfuis, après avoir fait leurs décharges et avoir mis le feu à deux fourneaux ; qu'il n'y avoit eu personne de tué que les officiers des grenadiers de Greder allemand et quelques soldats ; qu'il y avoit au bastion du Rhin une brèche à monter trente hommes de front, et qu'on pouvoit aller à pied sec jusqu'au pied de ce bastion, par une fascinade qui avoit été faite pour le défendre contre les grosses eaux du Rhin, et qu'il y avoit fort peu d'eau dans le fossé ; mais que les ennemis faisoient un pont à Lauterbourg, apparemment pour entrer en Alsace.

Le soir, Madame manda au Roi qu'elle avoit encore un peu de fièvre, qu'elle attendoit un petit redoublement, mais que, quand il viendroit, elle ne laisseroit pas de se purger le lendemain ; on sut même qu'elle s'étoit laissée persuader de reprendre des eaux de Forges, aussi bien que la marquise de Maintenon. On disoit encore ce jour-là que le comte de Waldstein étoit en chemin pour aller à Bourges, conduit par Saint-Olon, gentilhomme ordinaire du Roi.

Les lettres de Lisbonne portoient aussi qu'il sembloit que le roi de Portugal voulût revenir à la neutralité, et qu'il n'exécutoit pas son traité avec l'Angleterre, parce qu'elle-même ne l'exécutoit pas.

On apprit encore que Berthier [1], avocat général du parlement de Toulouse, avoit été nommé premier président du parlement de Pau, à la place de d'Alon, sans être obligé de rien donner.

On eut, le même jour, des lettres d'Italie, qui marquoient que le duc de Vendôme étoit à Vezzano, d'où il avoit regardé Trente, et avoit jugé qu'il n'étoit pas impossible de jeter un pont sur l'Adige ; que le chevalier d'Imécourt étoit, depuis le 25 août, à la portée de cette place, et que les ennemis n'avoient en tout au delà de l'Adige que trois mille hommes de troupes réglées.

Le bruit couroit alors que les janissaires avoient déposé le Grand Seigneur, qu'ils avoient mis un de ses frères en sa place, qu'ils avoient étranglé le grand vizir, que le muphti étoit à la

1. Frère de l'évêque de Chartres; ils étoient de Toulouse.

tête des affaires, et que ceux que les janissaires avoient élevés demandoient la guerre aussi bien qu'eux.

On découvrit en ce temps-là que le jeune Canto, fils d'un banquier de Liége, avoit voulu faire passer aux pays étrangers quatre mille deux cents louis d'or vieux dans des ballots de poudre à poudrer, dans le dessein de les faire ensuite billonner, et qu'il avoit été arrêté avec trois de ses complices [1].

Le bruit couroit aussi qu'un lieutenant général des troupes du duc de Bavière avertissoit le prince de Bade de tout ce qui se passoit dans son armée, et que Son Altesse Electorale lui avoit fait couper la tête.

8 septembre. — Le 8, on sut au lever du Roi que l'évêque de Meaux étoit retombé malade, et que, le jour précédent, il avoit reçu le viatique; tout le monde en étoit sensiblement touché, car c'étoit un prélat vénérable par l'intégrité de ses mœurs et par sa doctrine, qui avoit soutenu l'Église depuis longtemps par ses écrits.

Il arriva ce jour-là un courrier du comte de Toulouse, qui étoit encore à la rade de Toulon, et qui, selon les apparences, n'en devoit pas partir sitôt, parce que Schowel étoit entré dans la Méditerranée beaucoup plus fort que lui.

L'après-dînée, comme le Roi tiroit dans la petite plaine du Trou-d'Enfer, au-dessus de Marly, le secrétaire d'Etat de Chamillart arriva, conduisant le comte de Denonville, premier aide de camp du duc de Bourgogne, qui étoit venu le trouver à l'Estang, apportant l'heureuse nouvelle de la reddition de Brisach, qui avoit battu la chamade et donné des otages le 6. Il étoit parti le même jour à deux heures après midi, et avoit fait une extrême diligence, quoiqu'il se fût trouvé mal en chemin. Il dit au Roi que le duc de Bourgogne ne l'avoit envoyé que parce que le maréchal de Tallard n'avoit pas voulu absolument qu'il envoyât le marquis de la Baulme, son fils, et que ce maréchal, sachant que les ennemis étoient entrés en Alsace par le pont de Lauterbourg, dans le dessein de la ravager, avoit ordonné qu'on tirât toujours du canon au parc de l'artillerie, afin de les amuser et de leur faire croire que le siège duroit encore, pendant qu'il

1. On en fit d'abord grand bruit, mais dans la suite il ne lui en arriva aucun mal, parce qu'il tenoit à trop de gens.

avoit fait passer sur les ponts du Rhin quinze cents chevaux, et qu'il devoit les suivre avec mille autres pour aller châtier l'insolence des Allemands.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villeroy, par lequel on apprit que les ennemis s'étoient avancés comme pour attaquer les lignes ; qu'ils s'étoient venus camper sur la hauteur qui est vis-à-vis, ayant leur gauche à Breff, sur le bord de la Mehaigne, et leur droite par delà Hennuye ; que le duc de Marlborough, accompagné de tous les généraux, étoit même venu reconnoître d'assez près la contenance du maréchal de Villeroy, et qu'il y avoit eu quelques volontaires de son armée qui étoient venus faire le coup de pistolet ; que toute cette journée s'étoit passée en de semblables fanfaronnades, et que cela n'avoit pas empêché toute l'armée des Couronnes de coucher à la françoise[1] aussi tranquillement que si elle n'eût pas été si proche des ennemis ; que tout ce qu'on avoit fait avoit été de faire décamper la seconde ligne, qu'on avoit fait passer pour plus grande commodité de l'autre côté de la Mehaigne, et de lui faire reprendre son premier poste, pendant que le comte de Pracomtal, avec le camp volant qu'avoit ci-devant commandé le prince de Tzerclaës, venoit occuper l'endroit que quittoit la seconde ligne ; qu'on avoit aussi mis tout le long un grand nombre de sentinelles, mais que la nuit s'étoit passée très paisiblement ; que, le lendemain, les ennemis avoient décampé pour aller du côté de Saint-Trond avec tant de précipitation, parce que le maréchal de Villeroy avoit fait placer du canon à sa gauche, dont il leur avoit fait tirer quelques coups ; que leur première ligne s'étoit jetée sur la seconde, laissant dans leur camp leurs échelles et les trois mille fascines qu'ils avoient faites à Vignamont de tous les arbres fruitiers du pays, parce qu'il ne s'y trouvoit point d'autre bois.

9 septembre. — Le 9, on parloit beaucoup à la cour du démêlé qui étoit entre le duc de Guiche, colonel général des dragons, et le comte de Verrue, commissaire général de la cavalerie, pour la préférence du logement dans le quartier du Roi, où certainement ils avoient droit de loger l'un et l'autre.

On disoit aussi que le duc de Mantoue et le duc de Parme se plaignoient fortement de ce que le Roi avoit sursis l'ordre qu'il

1. C'est-à-dire dans leurs lits.

avoit donné de raser Bercelle; mais le maréchal de Tessé en ayant parlé au ministre d'Etat de Chamillart, il lui répondit que le Roi avoit ses raisons, et qu'il les trouveroit bonnes quand il les sauroit.

Ce jour-là, le marquis d'Urfé tomba malade à Marly d'une fièvre assez violente.

10 septembre. — Le 10, on eut des nouvelles certaines que le duc de Bavière avoit joint le maréchal de Villars, et on disoit que ce prince s'ennuyoit de voir tant de petits combats qui ne portoient à rien, et qu'il en vouloit venir à une bataille décisive.

Le marquis de Torcy eut ce jour-là des nouvelles certaines de la révolution qui étoit arrivée à la Porte, et on sut que les mouvements d'Ecosse étoient très effectifs, et qu'en ce pays-là on avoit offert au chevalier de Saint-Paul, et même qu'on lui avoit donné des rafraîchissements, sans vouloir prendre de son argent.

Du côté de Flandre, les lettres portoient que l'électeur de Cologne [1] étoit venu à Namur à l'armée du maréchal de Villeroy; qu'il l'avoit vue sous les armes, et qu'il avoit reçu toutes sortes d'honneurs. Les mêmes lettres portoient qu'on disoit dans l'armée que les ennemis avoient fait un détachement de vingt-huit bataillons pour le Portugal, et que les généraux avoient été de rang en rang demander aux soldats ceux qui y vouloient aller de bonne volonté, disant qu'ils ne vouloient forcer personne; comme aussi qu'ils avoient fait un détachement pour aller prendre Limbourg; mais que Reignac avoit ordre de l'abandonner, après en avoir fait sauter toutes les fortifications, et que les mines étoient toutes faites. Ce qui étoit certain étoit que les ennemis n'entreprenoient rien en Flandre, et que leurs gros équipages étoient partis le 4, pour aller entre Liège et Maëstricht, et que cependant le maréchal de Villeroy se tenoit prêt en observant leurs mouvements.

On apprenoit le même jour, par des lettres d'Italie du 3, que le duc de Vendôme étoit campé à Cadine, tout proche de Trente, et qu'il avoit envoyé un trompette sommer le commandeur Solari, qui en étoit gouverneur, de lui envoyer des gens pour traiter avec lui des contributions, à faute de quoi il bombarderoit la ville; qu'on croyoit que le commandeur l'avoit refusé,

1. C'étoit un prince bossu, mal fait, petit, qui avoit le visage long d'une aune, et la lèvre à la manière d'Autriche.

et qu'on commenceroit bientôt à le bombarder. Cependant on savoit que les Vénitiens avoient armé trois grosses galiotes sur le lac de Garde, avec lesquelles ils empêchoient le transport des vivres et des munitions pour l'armée, ce qui ne causoit pas un médiocre embarras.

11 septembre. — Le 11, le bruit couroit que le Roi des Romains avoit de temps en temps des accès de folie, et qu'on étoit quelquefois obligé de l'enfermer, ce qui obligeoit encore plus fortement l'Empereur à refuser absolument de déclarer l'archiduc roi d'Espagne, pendant que les troubles de Hongrie augmentoient de jour en jour, le prince Ragotzki ayant déjà une armée de dix-huit mille hommes et vingt pièces de canon, laquelle étoit séparée en trois corps, pour subsister facilement; refusant souvent de l'argent qu'on lui offroit, mais demandant partout des chevaux pour monter sa cavalerie.

Le soir, le comte de Mimeurre [1] arriva à Marly, apportant la capitulation de Brisach, qui étoit presque pareille à celle de Landau, à la réserve que la garnison n'avoit pas eu la liberté d'aller à Fribourg, mais qu'on l'avoit envoyée à Rheinfeld. On sut par lui que la garnison étoit encore composée de trois mille quatre cents hommes assez bons, mal vêtus, à la réserve du régiment de Marsiglii; que le comte Marsiglii [2], homme de confiance de l'Empereur en toutes choses, chef de ses ingénieurs, et qu'il avoit envoyé dans Brisach pour y commander au-dessus du comte d'Arco, qui en étoit gouverneur, étant sorti le dernier, étoit venu faire la révérence au duc de Bourgogne; qu'ensuite il avoit demandé s'il ne pourroit pas avoir l'honneur de voir souper ce prince, lequel avoit d'abord été surpris de la proposition, mais qui avoit répondu, un moment après, qu'il ne le verroit point souper, mais qu'il souperoit avec lui; qu'en effet le comte avoit eu cet honneur et avoit même été à son coucher, et que, le lendemain, le duc de Bourgogne lui avoit encore fait servir un magnifique déjeuner, après lequel il lui avoit donné une escorte de cinquante gendarmes pour le conduire à deux lieues de là.

On apprit encore par Mimeurre que le maréchal de Tallard avoit marché avec trois mille six cents chevaux, y compris les

1. Second aide de camp du duc de Bourgogne.
2. C'étoit un Italien.

douze escadrons que Streff [1] commandoit à Molsheim; qu'il avoit fait embarquer sur le Rhin six mille hommes, qui devoient être joints par des bataillons de Strasbourg et de Molsheim; qu'il faisoit même marcher tous ces différents détachements par divers chemins, pour tromper et joindre plus tôt les ennemis, lesquels, au nombre de quatre mille hommes de pied et de deux mille chevaux, bombardoient Bischwiller [2] depuis vingt-quatre heures; mais que, sur l'avis de sa marche, ils s'étoient retirés à tire-d'aile; qu'il avoit détaché après eux deux mille cinq cents chevaux pour essayer de les amuser ou tout au moins de prendre leur artillerie.

12 septembre. — Le 12, on disoit que le duc de Bourgogne revenoit certainement, et qu'il seroit à la cour le 14 ou le 15; mais on étoit dans l'impatience de savoir si le maréchal de Tallard entreprendroit encore quelque chose, quoique la moitié de son armée fût composée de nouvelles troupes.

Il arriva le même jour un courrier du duc de Vendôme, par lequel on sut que ce prince, après avoir attendu vingt-quatre heures la réponse du commandeur Solari, qui lui avoit demandé ce temps pour prendre son parti, et voyant qu'il refusoit de traiter pour les contributions, avoit commencé à canonner Trente à boulets rouges, et ensuite à le bombarder; que d'Andigné [3], lieutenant général d'artillerie, reconnoissant la place d'une hauteur pour y pouvoir placer une batterie de bombes, y avoit reçu un coup de feu, qui lui avoit percé le poumon et cassé la clavicule de l'épaule; que les chirurgiens, jugeant cette blessure mortelle, l'avoient abandonné, et qu'il étoit entre les mains d'un soldat, qui le traitoit avec de la poudre de sympathie [4], sans qu'un péril de mort si visible pût rien diminuer de sa fermeté; que le duc de Vendôme alloit se dépêcher d'achever sa bombarde, qui ne laisseroit pas de durer quelques jours, parce qu'il avoit plus de cinq cents bombes, et qu'il n'avoit que deux mortiers, et qu'ensuite il s'en retourneroit vers le Mincio et vers la Secchia, et que ce prince avoit fait dire aux Vénitiens que s'ils ne désarmoient leurs trois galiotes qu'ils avoient armées à Pes-

1. Officier allemand qui étoit brigadier de cavalerie.
2. Château du prince de Birckenfeld.
3. Gentilhomme du Maine.
4. C'étoit bien une marque qu'il étoit désespéré.

cara, il prendroit cela pour infraction de la neutralité et pour déclaration de la guerre. On ajoutoit qu'il avoit reçu des lettres du prince de Staremberg, par lesquelles il lui mandoit qu'il vouloit bien rétablir le cartel pour l'armée d'Italie, et qu'il rendroit le marquis de Barbezières.

Le soir, de Frens, aide de camp du maréchal de Villeroy, arriva à Marly, apportant au Roi des lettres de compliment de ce général et du maréchal de Boufflers sur la prise de Brisach.

On sut par la même voie que Marlborough avait quitté l'armée, sous prétexte d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle, mais qu'avant que de partir il avoit renvoyé Milon très honnêtement.

Les lettres de Londres portoient aussi que le roi de Portugal se rengageoit peu à peu dans la neutralité, voulant rompre son traité avec les Anglois, parce qu'eux-mêmes ne l'exécutoient pas.

Cependant on disoit que le prince de Bade étoit campé le 27 d'août à Esslingen, au-dessus d'Ulm, et que le comte de Thungen s'étoit avancé avec son corps pour le joindre, de sorte qu'on croyoit que le maréchal de Villars auroit repassé le Danube, pendant que le duc de Bavière avoit jeté quatre mille hommes dans Ratisbonne, sur les avis qu'il avoit eus que l'Empereur vouloit s'en emparer.

13 septembre. — Le 13, on sut que Madame n'avoit plus la fièvre, mais qu'elle avoit encore de grandes sueurs qui l'affoiblissoient beaucoup.

On disoit que le roi de Suède s'étoit enfin emparé de Thorn, et que le czar demandoit au Pape des missionnaires pour prêcher dans ses Etats la religion catholique, ce que Sa Sainteté lui avoit accordé. On ajoutoit qu'elle soutenoit toujours vigoureusement la bulle contre le népotisme, malgré son frère dom Horatio et son neveu dom Annibal, qu'elle ne vouloit point faire princes, de peur d'être obligée de leur faire part des biens de l'Eglise.

On apprit aussi qu'on avoit porté à la Monnoie de Paris quarante mille marcs de piastres de la charge de l'*Amphitrite*, et que le Roi les prenoit au marc et en donnoit quatre-vingt mille livres de profit à la compagnie des Indes Orientales.

On mandoit aussi de Flandre que, depuis que les coupures qu'on avoit faites pour inonder les lignes jusqu'à Hulst étoient achevées, le marquis de Bedmar avoit renvoyé une partie de ses troupes pour renforcer l'armée du maréchal de Villeroy.

On disoit alors que le comte du Héron étoit absolument hors de danger de sa blessure.

Cependant le bruit couroit à Paris que le roi Jacques III avoit été proclamé roi d'Ecosse, mais cette nouvelle paroissoit bien sujette à caution.

14 septembre. — Le 14, on disoit que le duc de Savoie levoit cinq mille hommes, et néanmoins on assuroit qu'il avoit écrit au Roi une lettre très respectueuse, très soumise et très tendre.

On voyoit, ce jour-là, une lettre de Venise, par laquelle on mandoit qu'on avoit des lettres de Peterwaradin [1], qui confirmoient la nouvelle des révolutions de la Porte, et assuroient que le bassa de Belgrade avoit été étranglé, que le nouveau bassa y étoit arrivé avec quinze mille hommes, et que les Tartares s'assembloient pour marcher.

Il couroit aussi une autre lettre qui portoit que deux mille Rasciens [2], qui avoient été levés par l'Empereur pour passer en Italie, s'étoient jetés dans les troupes du prince Ragotzki, lequel avoit été joint par six mille Tartares.

15 septembre. — Le 15, le Roi revint de Marly à Versailles, où il ne devoit être que trois jours jusqu'à son départ pour Fontainebleau.

Le soir, le Roi, voyant à son coucher le comte de Denonville, lui donna une lettre pour le duc de Bourgogne, en lui disant qu'il ne reviendroit encore de quelques jours, et lui ordonna de prendre le lendemain matin les paquets du secrétaire d'État de Chamillart et de partir sur-le-champ.

16 septembre. — Le 16, on murmuroit qu'il devoit y avoir eu une bataille du côté de Bavière, l'électeur ayant dit qu'il s'ennuyoit de voir tous les jours des actions qui ne terminoient rien, et qu'il vouloit en voir une qui fût décisive.

On sut encore, ce jour-là, que le vieux d'Athis [3], lieutenant françois des Cent-Suisses de la garde, étoit mort d'une fièvre très légère.

17 septembre. — Le 17, le Roi prit médecine à son ordi-

1. Ville de Hongrie.
2. Ce sont proprement des milices de Hongrie.
3. Gentilhomme de Limousin, qui avoit autrefois été lieutenant au régiment des gardes.

naire, et l'on apprit que le Boiteulx, commis du secrétariat de la guerre, avoit acheté la charge de secrétaire général de l'artillerie soixante mille livres, et que le Roi avoit donné deux mille livres de pension à Sanguinière, qui l'exerçoit par commission.

Quelques bruits que le départ du comte de Denonville eût fait courir sur le sujet d'un nouveau siège à faire par le duc de Bourgogne, on sut, ce jour-là, que ce prince arriveroit le 23 ou le 24 à Fontainebleau.

18 septembre. — Le 18, on apprit sans en pouvoir douter que Desmaretz [1] rentroit dans les finances; et d'abord on dit qu'on lui créoit une charge au-dessus des deux directeurs généraux, mais on éclaircit depuis que sa fonction n'auroit point de titre; qu'il n'entreroit pas même au conseil, mais qu'il auroit toute la confiance des finances, sous le contrôleur général de Chamillart.

On disoit, ce jour-là, que le cardinal d'Estrées devoit être parti le 13 de Madrid, et le prince d'Harcourt, qui, après avoir été en Lorraine, s'étoit retiré dans ses terres de Normandie [2], ayant obtenu la permission de revenir à la cour, salua le Roi en rentrant de son dîner dans son cabinet. Sa Majesté alla quelques heures après dire adieu à Madame, qui se portoit beaucoup mieux et se promettoit bien de venir dans peu de jours à Fontainebleau.

Il arriva le même jour un courrier du prince de Vaudemont, qu'on fit repartir sur-le-champ; mais on ne sut rien de particulier de ce qu'il avoit apporté, sinon qu'on disoit qu'il y avoit de la division et de la mutinerie parmi les troupes de l'Empereur en Italie, et qu'on auroit été bien aise d'en profiter.

19 septembre. — Le 19, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par les lettres duquel on apprit que ce prince, après avoir jeté quatre cents bombes dans Trente, qui n'y avoient pas fait un grand effet, remarchoit vers le lac de Garde; qu'il devoit partir le 12 de Cadine; qu'il feroit brûler ce quartier et cinq autres en se retirant; que c'étoit Chartoigne, maréchal de camp, et le comte de Chamillart, brigadier de jour, qui devoient être

1. Neveu du défunt Colbert, contrôleur général des finances, ministre et secrétaire d'État. Il étoit fils de sa sœur.

2. Il s'étoit retiré par ordre du Roi, et n'en revenoit que par sa permission expresse.

chargés de la retraite avec le comte de Maulevrier et Colandre, colonels à marcher; que le duc de Vendôme viendroit d'abord camper au pont de la Sarca, et de là à Arco; que d'abord il avoit eu envie de conserver divers postes aux environs du lac de Garde, mais qu'enfin il avoit pris la résolution de faire sauter Arco, Riva, Torbole, Nago et Theno.

On sut, ce jour-là, qu'il étoit arrivé en Hollande vingt-quatre bâtiments de la pêche de la baleine, chacun avec deux poissons, que seize avoient été brûlés par les chevaliers de la Luzerne et de Saint-Paul, lesquels en tenoient soixante-dix enfermés, qui ne pouvoient se sauver.

On disoit aussi que quelques régiments de l'armée de Flandre des ennemis commençoient à défiler vers leurs quartiers d'hiver; mais ils avoient fait un très gros détachement pour l'Allemagne, lequel devoit en chemin faisant prendre Limbourg, dont néanmoins il n'y avoit pas d'apparence qu'ils pussent profiter, Reignac ayant eu ordre de le faire sauter. Et le maréchal de Villeroy de son côté avoit fait aussi un gros détachement, sous les ordres de Caraman, pour côtoyer celui des ennemis et se mettre devant Traërbach, qu'ils pouvoient bien avoir envie d'attaquer, et, afin que Caraman marchât avec plus de sûreté, il avoit aussi fait marcher le comte de Pracomtal avec ses troupes, pour l'escorter jusqu'à ce que le détachement des ennemis fût hors de portée. On ajoutoit que six mille Anglois marchoient pour aller s'embarquer à Williamstadt, soit pour l'escorte [1], soit pour le Portugal; que le commerce n'avoit point encore été interrompu entre Anvers et la Hollande, et qu'on espéroit qu'il se rétabliroit bientôt de tous côtés; qu'un vaisseau marchand portugais venant de Brest avoit été pris par un anglois et mené à Plymouth, mais que le capitaine anglois avoit été fort grondé, et qu'on avoit rendu le vaisseau, après avoir bien fait des excuses, lui permettant d'aller à son commerce où il voudroit.

On sut, ce matin-là, qu'après avoir fouillé à Meudon jusqu'à vingt-huit pieds de profondeur, on n'avoit trouvé aucun trésor, mais seulement neuf corps morts enterrés les uns auprès des autres, tous habillés.

1. [Il y a bien l'*Escorte;* il faut probablement lire : l'*Espagne*. — *E. Pontal.*]

L'après-dînée, Desmaretz, conduit par le contrôleur général de Chamillart, salua le Roi dans son cabinet, sans témoins que le premier valet de chambre de la Vienne, et puis le Roi partit pour Fontainebleau, ayant dans son carrosse la duchesse de Bourgogne et quelques-unes de ses dames, parce que Monseigneur et le duc de Berry étoient partis dès le jour précédent pour aller à droiture à Fontainebleau, au lieu que le Roi alloit coucher le premier jour à Sceaux, et le second jour à Villeroy. Le Roi arriva donc à Sceaux sur les cinq heures du soir, où il fût reçu par le duc et la duchesse du Maine et par le prince de Condé. Sa Majesté se promena ensuite à pied et dans un petit chariot dans les plus beaux endroits du jardin, d'où elle ne rentra qu'à la nuit dans le château, et même il parut une grande illumination dans tout le parterre et les environs, laquelle fut suivie d'un feu d'artifice.

20 septembre. — Le 20, le Roi s'étant encore promené le matin dans les jardins de Sceaux, et [après] y avoir dîné, en partit et vint coucher à Villeroy, où il se promena encore en calèche dans le parc, après avoir traversé à pied le magnifique parterre que le maréchal de Villeroy y avoit fait faire deux ans auparavant. Ce maréchal avoit envoyé exprès de l'armée son intendant Barcos pour y faire les honneurs en son absence, et il y fit donner à souper à toute la garde du Roi, sans en rien excepter, ce qui fit bien des ivrognes dans les deux régiments des gardes.

Ce soir-là, les particuliers commencèrent à recevoir les lettres d'Italie qui étoient venues par un courrier du duc de Vendôme, lequel étoit allé à Paris trouver le secrétaire d'Etat de Chamillart, pendant que le Roi étoit à Sceaux, et ces lettres contenoient le détail de tout ce qui s'étoit passé depuis le départ du dernier courrier. La première nouvelle étoit la mort de d'Andigné, arrivée dès le 4. Ensuite elles marquoient qu'on avoit bombardé Trente avec peu de succès, parce que les bombes crevoient presque toutes en sortant des mortiers, et qu'on avoit continué jusqu'au soir du 8; que, la nuit suivante, on avoit retiré les mortiers, dont on avoit brûlé les affûts, parce qu'ils ne valoient pas la peine de les remporter, les quatre pièces de canon qui avoient tiré à boulets rouges ayant été retirées le soir d'auparavant.

Les mêmes lettres ajoutoient que le comte de Sénecterre et le

marquis de Kercado, brigadiers, ayant été commandés pour aller chasser les ennemis d'un poste dans la montagne, d'où ils incommodoient la communication des vivres, ils les en avoient chassés avec perte de la part des ennemis, et sans perdre presque rien de leur part; qu'ensuite le duc de Vendôme ayant eu le dessein de faire entrer trois ou quatre cents chevaux dans la plaine qui est au-dessus de Trente, pour en piller et brûler les villages qui n'avoient pas voulu contribuer, il commanda le comte de Montsoreau et le marquis de Dreux, brigadiers, pour cette expédition : le premier, pour entrer avec la cavalerie et un détachement d'infanterie dans la plaine; et le second, avec un pareil détachement, pour aller prendre le chemin des montagnes les plus élevées, afin de couvrir ceux qui devoient entrer dans la plaine; que le comte de Montsoreau, ayant marché jusqu'à six milles de Cadine, avoit trouvé un petit retranchement des ennemis, où il n'y avoit que vingt hommes, lesquels avoient été contraints de l'abandonner aussitôt que le chevalier de Sourches, que son frère avoit détaché devant lui, eut pris la hauteur sur eux; qu'on les avoit poursuivis, mais que le pays étoit si fourré, qu'on n'avoit pu en prendre que deux, que le reste s'étoit sauvé à deux milles de là par un chemin large de deux pieds, au bout duquel on avoit trouvé un retranchement qu'on ne connaissoit pas, qui étoit gardé par un camp de plus de huit cents hommes, et totalement inaccessible du côté par où venoient les François: que cela avoit obligé le comte de Montsoreau d'envoyer dire au duc de Vendôme ce qui se passoit; que ce prince, lequel s'étoit avancé jusqu'au petit retranchement qu'on avoit forcé, étoit venu lui-même reconnoître le second retranchement, qu'il avoit trouvé impraticable, de sorte qu'après avoir fait avancer vingt carabiniers, qui avoient tiré une centaine de coups sur ce camp, il avoit ordonné au comte de Montsoreau de se retirer.

A l'égard du marquis de Dreux, les mêmes lettres marquoient qu'il n'avoit pu arriver jusqu'au-dessus de l'endroit où avoit été le duc de Vendôme, en étant même à plus de huit milles, mais qu'il étoit tombé sur deux cents hommes des ennemis qui étoient sans retranchement, qu'il avoit pris deux de leurs officiers et vingt-huit soldats, et qu'il auroit pris tout le reste, si le comte de Damas, colonel, qui étoit détaché avec lui, eût pu avoir assez tôt descendu les hauteurs qu'il avoit envoyé prendre sur eux.

Les mêmes lettres marquoient encore que, le 9, l'artillerie du duc de Vendôme avoit commencé à faire la contremarche pour retourner vers Arco, que le duc de Vendôme vouloit garder, aussi bien que Nago, Torbole et Riva; que le duc de Vendôme avoit pris les devants, et devoit s'être embarqué le 13 à Riva, pour se rendre à Desenzano, et arriver le 16 à San-Benedetto, où le prince de Vaudemont l'attendoit avec une extrême impatience, parce que sa santé demandoit qu'il allât au plus tôt prendre les eaux; que sa cavalerie prenoit le chemin du côté de Riva par où le comte de Médavy étoit venu, pendant que l'infanterie retourneroit par le côté que le duc de Vendôme avoit suivi en venant; qu'on travailloit toujours à fortifier les places qu'on vouloit garder, quoiqu'en même temps on les minât, en cas qu'on fût obligé de les abandonner, et que ce seroit le comte de Médavy qui commanderoit en ce quartier-là.

21 septembre. — Le 21, Barcos continua à faire de semblables largesses à toute la garde du Roi, et Sa Majesté, étant partie de Villeroy aussitôt qu'elle eut dîné, arriva de très bonne heure à Fontainebleau.

22 septembre. — Le 22, il arriva sur le midi un courrier du maréchal de Tallard, qui avoit laissé le jour précédent le duc de Bourgogne à Besançon, et qui assuroit que ce prince pourroit arriver le soir ou le lendemain matin. La plupart des courtisans ne croyoient pas qu'il pût faire une si grande diligence, mais ils se trompèrent dans leurs raisonnements, car il arriva à six heures du soir, suivi du comte de Montesson [1], du comte de Cayeux [2] et du comte de Denonville. D'abord il monta chez la marquise de Maintenon, où il trouva le Roi et la duchesse de Bourgogne, et après y avoir resté près d'une heure, il descendit chez la princesse de Conti, où il trouva Monseigneur, qui y avoit soupé. Il y resta environ une demi-heure, après laquelle il remonta à son appartement, dans le dessein de souper avec ceux qui étoient venus avec lui [3]; mais ils n'eurent pas cet honneur, parce que l'on n'avoit pas bien entendu l'ordre qu'il en avoit donné, et qu'on n'avoit mis de couvert que pour lui seul.

1. Lieutenant des gardes du corps qui avoit servi auprès de lui.
2. Lieutenant général des armées du Roi, qui étoit attaché auprès de lui.
3. C'est-à-dire le comte de Cayeux, le comte de Montesson et le comte de Denonville.

On disoit, ce jour-là, que la flotte de Schowel étoit devant Toulon, composée de quarante-quatre vaisseaux de ligne, sans compter les frégates et les brûlots, et que le maréchal de Villars étoit enfermé entre le prince de Bade et le comte de Styrum.

23 septembre. — Le 23, le comte de Pontchartrain assura qu'il avoit des nouvelles positives que la flotte des ennemis n'étoit pas devant Toulon, et le marquis de Torcy disoit qu'il ne pouvoit ajouter foi aux lettres de Suisse qui mettoient le maréchal de Villars en si grand danger, parce qu'il n'avoit eu aucunes lettres qui portassent la même chose.

Cependant on avoit nouvelle que la ville d'Augsbourg avoit reçu les troupes de l'Empereur, malgré la neutralité qu'elle avoit promise et les otages qu'elle avoit donnés au duc de Bavière.

L'après-dînée, le courrier du cabinet Sainte-Marthe arriva d'Italie, qui apporta la nouvelle que le duc de Vendôme étoit arrivé à San-Benedetto.

24 septembre. — Le 24, sur les trois heures après midi, Madame arriva en assez bonne santé de Versailles, d'où elle étoit venue tout en un jour.

25 septembre. — Le 25, on eut nouvelle que le prince Maximilien de Bavière [1], oncle de l'électeur, étoit mort, et on disoit que Monseigneur et sa famille en prendroient le deuil et que le Roi ne le prendroit pas.

On sut aussi que le comte du Héron étoit mort le trente-cinquième jour de sa blessure, et ainsi il ne lui servit de rien d'avoir été fait maréchal de camp.

26 septembre. — Le 26, il couroit un bruit qu'il y avoit eu une bataille entre le duc de Bavière et le prince de Bade, dont Son Altesse Electorale avoit eu tout l'avantage; mais cette nouvelle étoit trop grande pour y ajouter foi sur le simple bruit qui couroit qu'on avoit vu une lettre écrite par un homme d'Augsbourg qui commençoit par ces termes : *J'ai vu la larme à l'œil défaire les troupes de l'Empereur.....*

27 septembre. — Le 27, on sut que le maréchal d'Huxelles avoit eu deux accès de fièvre, et qu'il s'en étoit retourné à Paris.

On apprit aussi que la duchesse douairière de Lesdiguières

1. Celui qui avoit autrefois été tuteur du duc et administrateur de ses États pendant sa minorité.

étoit fort mal de la dyssenterie; que d'abord elle n'avoit point voulu faire d'autres remèdes que la saignée, mais que la violence du mal l'avoit obligée d'avoir recours à Helvétius, lequel l'avoit trouvée d'abord dans un grand danger, mais qui, lui ayant donné de ses remèdes, commençoit à espérer qu'il la tireroit d'affaire.

Ce jour-là, Madame courut pour la première fois le cerf en calèche avec le Roi.

On prétendoit, le même jour, que le secrétaire d'Etat de Chamillart avoit eu des lettres, lesquelles portoient qu'il n'y avoit point eu d'action générale en Allemagne, mais que le prince de Bade ayant voulu faire entrer quatre mille chevaux en Bavière, ils avoient été rencontrés sous Augsbourg par un détachement de l'armée françoise, qui les avoit taillés en pièces; ce qu'ayant vu les magistrats d'Augsbourg, ils avoient fait sortir de leur ville les deux mille hommes des Cercles qu'ils y avoient reçus.

28 septembre. — Le 28, on contoit la chose d'une manière différente, car on disoit que les magistrats d'Augsbourg, ayant reçu dans leur ville deux mille hommes de troupes des Cercles [1], les en avoient fait sortir, sur les plaintes que le duc de Bavière avoit faites que c'étoit une infraction manifeste à la neutralité; que ces deux mille hommes, s'étant joints à quatre mille autres près d'Augsbourg, avoient été attaqués et défaits par un détachement de l'armée françoise.

On disoit, ce jour-là, qu'on avoit pris à Cadix deux espions de l'almirante de Castille, qui avoient été convaincus de vouloir mettre le feu aux magasins et empoisonner les eaux.

On assuroit aussi que le duc de Vendôme devoit avoir marché à Finale, dans le dessein d'en chasser les ennemis, aussi bien que de tous les autres postes par lesquels ils tiroient leur subsistance du Ferrarois, le Pape ayant promis de faire fournir des vivres à l'armée des Couronnes, comme il en avoit fait fournir à celle de l'Empereur, suivant en cela les règles les plus exactes de la neutralité.

Le bruit couroit encore que le Roi détachoit quatorze mille hommes de l'armée du maréchal de Tallard, et qu'il les en faisoit passer en Bavière.

1. On en avoit, à ce qu'on prétendoit, une nouvelle certaine, mais cela n'avoit aucun rapport à la bataille qui s'étoit donnée.

29 septembre. — Le 29 au matin, il arriva un courrier du comte d'Usson, qui apporta la confirmation de la victoire remportée par l'armée du Roi sur le comte de Styrum. Il étoit chargé d'une lettre du duc de Bavière pour le Roi, que Sa Majesté fit lire publiquement pendant son dîner, et qui étoit pleine de témoignages de reconnoissance de l'honneur qu'il avoit eu de combattre à la tête des troupes du Roi, de protestations d'un éternel attachement et de louanges sur la valeur des troupes françoises. Le même courrier apporta au ministre de Chamillart une lettre du comte d'Usson, qui étoit une espèce de relation de la bataille, laquelle courut en manuscrit dès le même jour entre les mains de tout le monde, et parut imprimée dès le lendemain. Voici comme elle étoit conçue dans l'imprimé [1].

Le même jour, les lettres d'Italie portoient que le duc de Vendôme attendoit avec impatience que les troupes qui revenoient du Tyrol fussent arrivées à San-Benedetto; que tous les rendus et déserteurs des ennemis disoient que leur armée alloit bientôt marcher, mais qu'on ne pouvoit pas encore deviner de quel côté; que le baron de Vaubonne avoit marché à Riva avec cinq mille hommes de pied, six cents chevaux et du canon, mais qu'il s'étoit retiré du côté de Nago, voyant la bonne contenance du comte de Médavy et les bons ordres qu'il avoit donnés.

Du côté de Flandre, on disoit que l'armée des ennemis étoit encore dans son camp retranché de Saint-Trond; que Marlborough étoit effectivement allé au siège de Limbourg, où le canon n'avoit pas encore tiré le 22; que l'armée des Couronnes étoit proche de Diest en différents quartiers; que le duc de Villeroy, après plusieurs accès de fièvre tierce, avoit été obligé de se faire porter à Bruxelles; que le maréchal de Villeroy avoit permission de donner congé aux officiers généraux qui le demanderoient; que, suivant cette permission, le prince de Rohan étoit allé aux eaux d'Aix-la-Chapelle; que le roi d'Espagne faisoit venir de cette armée huit officiers généraux pour aller servir en Espagne, selon leurs grades, qui étoient de Baye, Ribaucourt, le gouverneur de Libers, d'Amensagne, le baron de Capres, Cicille et Toulongeon, mais sans qu'ils menassent aucunes

1. [Voir le texte de cette lettre à l'appendice n° II et dans la *Gazette* de 1703, p. 481. — *E. Pontal.*]

troupes avec eux, et que le comte de Pracomtal étoit toujours avec son camp volant auprès de Marche en Famine.

On assuroit aussi, le même jour, que les ordres étoient partis pour faire passer en Bavière quatorze mille hommes de l'armée du maréchal de Tallard.

30 septembre. — Le 30 au soir, le comte de Monasterol et le chevalier de Tressemane arrivèrent à Fontainebleau et furent fort surpris d'apprendre qu'un courrier du comte d'Usson les eût devancés de trente-six heures [1]. Le chevalier se plaignit même d'un capitaine de cavalerie qui avoit laissé passer ce courrier, contre l'ordre qu'il avoit eu de ne laisser passer personne. On sut par lui que le marquis de Legall les avoit amenés jusqu'en Suisse avec six cents chevaux, s'y étant offert de lui-même, parce que personne n'avoit voulu se charger de cette commission; qu'il n'avoit appris qu'en passant à Ulm, par la *Gazette de France*, que le Roi l'avoit fait lieutenant général depuis six semaines; que, le jour de la bataille, qui étoit le 20, le prince de Bade avoit passé le Lech et étoit entré en Bavière avec vingt-deux mille hommes; que, le 22, le duc de Bavière et le maréchal de Villars avoient commencé à repasser le Danube à Donauwert pour le suivre, dans le dessein de le combattre partout où ils le trouveroient; que l'on n'avoit perdu certainement que quatre cents hommes; que Chéladet n'étoit point blessé, comme on l'avoit dit; que Lée étoit blessé de trois coups de mousquet, dont il en avoit un à la tête; qu'il en avoit reçu sept ou huit autres dans ses armes, ou sur son cheval, en combattant à la tête du régiment Dauphin; que le marquis de Kercado [2] avoit chargé

1. Parce que ce courrier, à ce qu'on disoit depuis, s'étoit mis à leur suite en partant de l'armée, sans qu'ils s'en aperçussent, s'étant mêlé dans l'escorte, et qu'en arrivant à Schaffhouse, comme Legall demanda qu'on ouvrît la barrière et qu'on ne laissât passer que ceux que le comte de Monasterol et le chevalier de Tressemane nommeroient, ce courrier fut refusé. Mais deux heures après, pendant qu'ils prenoient un peu de repos, il revint à la barrière, montra le paquet du duc de Bavière qu'il avoit, et sur cela on le laissa passer, et il fit une diligence prodigieuse; ils l'accusoient même d'avoir fait son possible pour rompre leurs postes de son mieux. Ils alloient même jusqu'à soutenir que le comte d'Usson avoit proposé au duc de Bavière l'expédient de hasarder son courrier par une autre voie, et que c'étoit par cette raison qu'il lui avoit donné une lettre, afin que si le comte de Monasterol ne pouvoit pas passer, ce courrier essayât de le faire.

2. Gentilhomme de Bretagne, qui étoit cousin germain et aîné de la maison des deux Kercado, brigadiers d'infanterie.

et battu un bataillon des ennemis; que le chevalier de la Vrillière avoit pris une paire de timbales; qu'on avoit déjà ramassé quinze étendards et trois drapeaux, mais qu'on croyoit qu'il y avoit bien d'autres étendards de pris, que les soldats, cavaliers et dragons avoient de la peine à rapporter, parce qu'ils étoient tout couverts d'or, et qu'on leur avoit promis cent livres par étendard, pour les obliger à les rapporter; que quatre-vingts houssards qui servoient dans l'armée du maréchal de Villars avoient fait un pillage de plus de deux cent mille livres; que les habits des morts et des prisonniers avoient servi pour rhabiller les troupes françoises, qui en avoient un extrême besoin, et qu'elles étoient présentement vêtues de toutes sortes de couleurs; que, la veille du combat, le prince Charles, ayant été commandé avec deux cents chevaux pour aller reconnoître la marche du prince de Bade, avoit trouvé un parti de mille chevaux, qui l'avoit battu de la bonne manière, et qu'il y avoit reçu deux coups de mousqueton au bras, dont l'un lui perçoit les chairs et l'autre ne faisoit que lui effleurer le coude.

OCTOBRE 1703

1er octobre. — Le premier d'octobre, on apprit, par les lettres de Flandre, que le canon devoit avoir tiré devant Limbourg dès le 26 de septembre, et l'on appréhendoit dans le même temps que la flotte des ennemis ne fût allée à Majorque ou au Port-Mahon, parce qu'on savoit qu'elle avoit été à Alger.

2 octobre. — Le 2, on murmuroit sourdement à la cour qu'on pourroit bien faire revenir le maréchal de Villars et envoyer en sa place le maréchal de Tallard.

Le bruit couroit aussi qu'un des généraux du roi de Suède avoit battu huit mille Polonois, mais cette nouvelle n'étoit pas encore bien confirmée, et Kroonstrom, envoyé de Suède, n'en avoit pas même d'avis certains, quoiqu'il fût beau-frère de ce général suédois.

On sut encore, ce jour-là, que l'Empereur ayant fait, aussi bien que le Roi des Romains, une solennelle renonciation à la couronne d'Espagne [1], avoit proclamé publiquement, le 12 de

1. [On trouve dans le *Corps diplomatique* de Dumont, t. VIII, p. 133, ce document, dont le titre est ainsi libellé : *Cessio monarchiæ hispanicæ archi-*

septembre, l'archiduc roi d'Espagne; que ce prince avoit pris le même jour les livrées des Rois Catholiques, et qu'il devoit partir le 20 pour s'acheminer vers le Portugal.

3 octobre. — Le 3, les lettres d'Italie du 25 septembre portoient que le bruit couroit toujours que le prince de Staremberg alloit faire un mouvement; que les troupes revenant du Tyrol commençoient à arriver à San-Benedetto, mais qu'on ne croyoit pas que la cavalerie y pût venir, parce qu'elle n'y trouveroit point de subsistances, et qu'elle pourroit demeurer sur le Mincio au-dessus de Mantoue, où elle tireroit des fourrages du Brescian. Les mêmes lettres portoient que les Vénitiens levoient des troupes.

On eut, le même jour, la nouvelle de la prise de Limbourg, dont la garnison avoit été faite prisonnière de guerre, et il couroit un bruit à Paris, qu'on disoit venir de Samuel Bernard, qui étoit qu'il y avoit encore eu une bataille en Allemagne, où le prince de Bade avoit été entièrement défait; mais il étoit bien difficile que cette nouvelle fût véritable, à moins que le prince de Bade n'eût repassé le Lech et ne fût venu sans y penser au-devant du duc de Bavière. C'étoit ce qui faisoit croire à quelques gens que le duc de Bavière pouvoit être tombé sur les débris de l'armée du comte de Styrum, et les avoir entièrement défaits [1].

Le soir, le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent à Fontainebleau, et le Roi, les étant allé recevoir jusqu'au pied du grand escalier de la cour de l'Ovale, les conduisit dans leur appartement de la galerie de Diane.

4 octobre. — Le 4, le roi d'Angleterre vint, sur les dix heures du matin, rendre visite au Roi dans son cabinet, de même que faisoit autrefois le roi, son père, et Leurs trois Majestés allèrent à midi et demi entendre ensemble la messe à la tribune de la chapelle de Fréminet, et, après avoir dîné chacun en particulier, allèrent ensemble l'après-dînée courre le cerf, le Roi et la reine d'Angleterre en calèche, et le roi d'Angleterre à cheval.

Ce jour-là, le prince de Conti reçut une lettre, par laquelle on

duci Carolo, Leopoldi Imperatoris secundo genito ab eodem imperatore et ejus filio primogenito Josepho, Romanorum et Hungariæ rege, facta. Viennæ, die 12 septembris 1703. — *E. Pontal.*]

1. Cela étoit impossible, car le Danube étoit entre eux deux.

lui mandoit que l'Empereur avoit envoyé un ordre positif au prince de Bade de lui envoyer six mille hommes de son armée, pour les opposer aux rebelles de Hongrie, dont le nombre augmentoit tous les jours, et qu'on croyoit avoir une intelligence dans Mongatz [1].

5 octobre. — Le 5, le *Lardon de Hollande* laissoit entendre qu'on prendroit ces six mille hommes du corps qui étoit campé auprès de Passau, et il marquoit qu'il y avoit eu une grosse action, qui avoit duré trois heures, à l'occasion d'un fourrage, entre ces troupes-là et un corps de Bavarois qui étoient campés dans leur voisinage. D'ailleurs on assuroit que le bruit qui avoit couru d'une seconde bataille n'étoit point véritable, non plus que celui qui avoit couru que le Grand Seigneur avoit fait arborer le grand étendard de la queue de cheval. Cependant le *Lardon de Hollande* marquoit précisément qu'il l'avoit fait arborer, et même qu'il avoit marché douze mille hommes à Belgrade.

On disoit encore, le même jour, que l'archiduc s'étoit allé embarquer à Trieste, mais cela n'étoit pas encore bien assuré.

Du côté d'Espagne, on murmuroit que le cardinal Portocarrero s'étoit retiré ou demandoit à se retirer, et on assuroit que soixante hommes des ennemis, étant venus débarquer auprès d'Alicante, étoient entrés dans la ville, et y avoient affiché des placards et débité des manifestes, qui portoient, entre autres choses, que les puissances maritimes offroient aux Espagnols leur secours pour les délivrer de la tyrannie de la France; mais que les habitants, s'étant jetés sur eux, en avoient tué cinquante-huit, laissant aller les deux autres pour en porter la nouvelle à ceux qui les avoient envoyés.

On sut, le même jour, qu'il étoit arrivé, le soir d'auparavant, un courrier du duc de Vendôme; mais, quelque diligence qu'on pût faire, il se cacha si soigneusement, qu'il fut impossible de le joindre; et, n'ayant apporté aucunes lettres pour des particuliers, il repartit le même jour, comme il étoit venu.

6 octobre. — Le 6, on disoit que le prince de Staremberg avoit assemblé ses quartiers, qu'on ne savoit pas encore où il vouloit marcher, mais qu'on croyoit qu'il avoit fait avancer un

1. Place très forte de Hongrie

corps vers Trieste, lequel pourroit s'embarquer avec l'archiduc sur quelques vaisseaux détachés de l'armée ennemie.

Le bruit couroit aussi qu'on avoit une connoissance parfaite de toutes les intrigues du duc de Savoie avec les ennemis de la France ; que le Roi pouvoit bien avoir envoyé au duc de Vendôme un ordre précis de faire désarmer les troupes de ce prince qui étoient dans son armée, et qu'il pourroit bien ensuite entrer dans ses États.

On assuroit, ce jour-là, qu'on avoit reçu une lettre du maréchal de Boufflers, qui portoit qu'il lui étoit venu une lettre de Hollande, laquelle marquoit précisément qu'on y avoit eu nouvelle d'une seconde bataille entre le duc de Bavière et le prince de Bade, où le premier avoit reçu un coup de mousquet léger à l'épaule et avoit eu deux chevaux tués sous lui, et le second avoit été tué et défait entièrement.

On apprit encore le même jour que l'ambassadeur du prétendu roi de Prusse avoit été le premier à reconnoître l'archiduc roi d'Espagne, ensuite celui de Hollande [1], et puis celui d'Angleterre, et après eux celui du duc d'Hanovre et les envoyés de quelques autres princes ; que l'ambassadeur de Pologne avoit fait le malade, mais que l'Empereur ayant envoyé quelques gens à l'ambassadeur de Suède lui dire que Sa Majesté Impériale, étant alliée du roi son maître, étoit surprise qu'il ne vînt pas faire ses compliments au nouveau roi d'Espagne, l'ambassadeur de Suède leur avoit répondu que, voyant l'embrasement qu'on vouloit mettre dans toute l'Europe, il ne pouvoit s'imaginer que le roi son maître pût jamais consentir à une chose qui l'alloit causer ; que le nonce du Pape avoit pareillement répondu qu'il avoit ordre de Sa Sainteté de déclarer qu'ayant reconnu Philippe V pour roi d'Espagne, il n'en pouvoit plus reconnoître d'autre ; que l'ambassadeur de Venise et l'envoyé du grand duc avoient adhéré aux sentiments du nonce, mais qu'on ne savoit pas encore quel parti auroient pris le Danemark, la Savoie, le Portugal et Gênes.

7 octobre. — Le 7, le duc d'Auray [2] vint saluer le Roi à son lever, passant pour aller en Espagne, où on lui rétablissoit son

1. Quoique les Hollandois eussent déjà reconnu Philippe V.
2. Seigneur flamand qui étoit grand d'Espagne, et fils d'une damoiselle françoise qui se nommoit Mlle de Wailly.

régiment des gardes, qu'on lui avoit cassé. Le bruit couroit aussi que le roi d'Espagne avoit cassé la Junte, et qu'il gouverneroit à l'avenir par lui-même et deux secrétaires d'État.

On disoit ce jour-là que le duc de Vendôme avoit fait démonter et désarmer la cavalerie piémontoise qui étoit dans son armée, aussi bien que l'infanterie, et qu'il ne s'y étoit plus trouvé que deux mille cinq cents hommes, tout le reste ayant déserté [1] par troupes de vingt et de trente; qu'on étoit assuré que le roi de Portugal n'avoit signé son traité qu'après qu'il avoit vu celui du duc de Savoie signé en bonne forme; que ce duc avoit d'abord demandé à l'Empereur tout le Milanois, mais qu'il ne lui avoit accordé qu'Alexandrie, Novare et une autre place, avec quelques terres qui sont entre le Piémont et la rivière de Gênes, et le Monferrat, le tout sous le titre de royaume de Ligurie. Aussi, le même matin, l'ambassadeur de Savoie ayant dit au Roi qu'il étoit bien malheureux d'entendre tous les bruits qui couroient; qu'il ne pouvoit les croire, parce qu'il n'en avoit eu aucune connoissance, et qu'il pouvoit assurer Sa Majesté que le duc son maître ne lui en avoit donné aucune part, le Roi lui répondit : « *Monsieur l'ambassadeur, il peut bien être que vous ayez été trompé aussi bien que moi.* »

Le même jour, on eut en quelque manière la confirmation de la défaite des huit mille Polonois par les troupes de Suède, et on parloit beaucoup des grands mouvements qui se faisoient de tous côtés en Alsace, où l'on ne voyoit autre chose que marcher du canon, transporter des pontons, voiturer des munitions et des vivres, de sorte que tout le monde croyoit qu'on alloit faire le siège de Landau; et cela avoit d'autant plus d'apparence qu'on assuroit qu'il y avoit trois mille pionniers commandés, et qu'on savoit que le comte de Pracomtal avançoit à grandes journées avec vingt bataillons.

8 octobre. — Le 8, on disoit que le duc de Vendôme marchoit en Piémont par le Crescentin, mais on assuroit en même temps qu'il auroit eu un chemin beaucoup plus facile par l'Astesan, et que la ville d'Asti, qui étoit grande et sans fortifications, étoit un véritable endroit à en faire une place d'armes. On disoit aussi qu'il marchoit du Languedoc en Savoie six batail-

1. Selon les apparences, elles le faisoient par l'ordre de leur maître.

lons et quelques escadrons ; que le duc de Savoie avoit mandé à son ambassadeur qu'on lui avoit fait savoir de la part du Roi tout ce qu'on alloit faire contre lui et qu'il alloit assembler son conseil.

9 octobre. — Le 9, on assuroit que le Roi avoit dépêché un courrier au comte de Phélypeaux, son ambassadeur à Turin, pour lui porter ordre de demander certaines places de guerre au duc de Savoie, sans lesquelles on ne pouvoit, malgré ses belles protestations, s'assurer sur sa fidélité, puisqu'il avoit signé un traité avec les ennemis, dans le temps où il témoignoit plus d'attachement pour les deux couronnes.

On sut aussi le même matin, par des lettres d'Augsbourg du 30 de septembre, que les deux armées étoient en présence; mais on s'imaginoit bien que le Lech étoit entre deux, et que le prince de Bade étoit posté sous Augsbourg, dans un camp qui étoit inattaquable. D'ailleurs on ne doutoit plus du siège de Landau, parce qu'on savoit que le marquis de Varennes avoit marché de Metz avec quelques troupes et un grand nombre de pionniers, outre les trois mille dont on a parlé ci-devant, qui avoient été commandés de Franche-Comté, et que toute l'armée avoit passé sous Strasbourg en bon ordre, marchant vers le bas du Rhin ; ce qui donnoit une extrême joie à toute l'Alsace, laquelle étoit fort incommodée par le voisinage de Landau.

On avoit aussi des nouvelles certaines du combat donné en Pologne, et on sut qu'effectivement le général .... [1] avoit battu sept mille Polonois, dont il en étoit demeuré quatre mille sur la place, et le reste avoit été pris ou dissipé.

On apprit encore que le comte de Médavy avoit abandonné toutes les places du Trentin, après en avoir fait sauter les fortifications et brûler tous les villages des environs, et on ne doutoit pas qu'il ne marchât avec ses troupes pour se rendre en Piémont par le plus court chemin.

Ce jour-là, le secrétaire d'État de Chamillart déclara que, le même jour, Landau devoit être tout de bon investi.

10 octobre. — Le 10, on sut que de Baugue [2], enseigne des

1. [D'après Dangeau, il s'agit du général Renschild, beau-frère de Kroonstrom, ministre de Suède. — *E. Pontal.*]
2. Il étoit de Châlons en Champagne, et avoit servi longtemps dans le régiment d'infanterie de la Reine.

Cent-Suisses de la garde du Roi, avoit l'agrément de la lieutenance françoise de la même compagnie, vacante par la mort de d'Aly, à condition d'en donner soixante mille livres au fils du défunt, qui étoit en bas âge, et que le Roi lui donnoit un brevet de retenue de quarante mille livres.

On vit aussi, le même jour, Desmaretz arriver à Fontainebleau, quoiqu'on eût dit qu'il n'y devoit pas venir, et cela fit soupçonner aux courtisans que son sort seroit bientôt éclairci.

On disoit aussi, ce jour-là, que les ports d'Angleterre étoient fermés depuis quelque temps, et cela faisoit conjecturer que la reine Anne pouvoit être morte ou bien malade; et cette conjecture étoit fondée sur ce qu'on savoit qu'elle avoit fort altéré sa santé à force de boire.

On eut aussi nouvelle que deux vaisseaux des ennemis étoient venus sonder le mouillage du port de Cette, mais que, les deux galères qui y étoient ayant tiré du canon sur eux, ils s'étoient retirés fort à propos, parce que la tempête qui étoit survenue les auroit brisés contre les côtes de France; mais on croyoit qu'ils ne s'en tiendroient pas là, et on prenoit toutes les précautions nécessaires pour ruiner leurs entreprises.

Le soir, on apprit que le duc de Savoie avoit fait arrêter tous les François qui étoient dans le comté de Nice et dans le reste de ses États, pour représailles de ce qu'on avoit désarmé et arrêté ses troupes.

11 octobre. — Le 11, il y avoit des gens qui disoient que le Grand Seigneur n'avoit pas été déposé, comme on l'avoit dit; que soixante mille hommes s'étant révoltés contre lui, il en étoit resté trente mille à Constantinople; que les trente mille autres avoient marché à Andrinople; que le Grand Seigneur, ayant marché au-devant d'eux avec ce qu'il avoit pu ramasser de troupes, avoit été battu et avoit eu dix-huit mille hommes tués sur place; qu'il s'en étoit enfui à Myssa, qui est du côté de Belgrade, et qu'il y travailloit à remettre sur pied une armée de Timariots.

On apprit, ce jour-là, que l'on avoit découvert une grande conspiration à Naples, et on disoit que tous les principaux complices en avoient été arrêtés, à la réserve d'un, qui s'étoit sauvé sur une barque et étoit allé gagner la flotte ennemie, qu'on disoit être devant Livourne, et laquelle apparemment n'attendoit que le signal pour venir dans le port de Naples.

On ajoutoit que l'archiduc y devoit venir; qu'il étoit parti le 19, quoique indisposé, et que le duc de Savoie, après avoir retiré ses troupes de l'armée des Couronnes, se devoit déclarer en même temps; mais d'autres gens soutenoient au contraire que l'archiduc devoit traverser l'Allemagne pour venir s'embarquer en Hollande, et même qu'on avoit nouvelle qu'il avoit passé à Dusseldorf.

12 octobre. — Le 12, les lettres de Flandre portoient que l'armée des ennemis n'étoit pas encore séparée, et qu'ils menaçoient de bombarder Lewe, où ils savoient que le maréchal de Villeroy avoit fait mettre beaucoup de fourrages; mais que ce général avoit commencé de les faire distribuer aux chevaux de la cavalerie, de l'artillerie et des vivres, afin de rendre le dessein des ennemis inutile.

On sut, ce jour-là, que Desmaretz avoit la place de directeur général des finances au lieu de Rouillé, auquel on rendoit huit cent mille livres [1], et qu'on faisoit conseiller d'État.

Le soir, Fretteville [2], aide-major général de l'armée du maréchal de Villars, arriva à la cour, et on sut par lui que les armées étoient toujours en présence, mais que le prince de Bade étoit, comme on l'avoit cru, sous Augsbourg, dans un camp où on ne le pouvoit pas attaquer. La question étoit de savoir s'il ne pouvoit pas y subsister longtemps aux dépens de la Bavière [3].

13 octobre. — Le 13 au matin, on sut que le maréchal de Tessé alloit commander en Dauphiné, et qu'il étoit allé à Paris pour se préparer à son voyage.

On apprit aussi que la marquise de Janson [4] étoit morte à Paris d'une maladie qui lui étoit venue après une couche, et que le marquis d'Argenton, fils aîné du comte de Châtillon, étant allé à Barèges pour une blessure qu'il avoit reçue au bras l'année dernière en Italie [5], y avoit été attaqué d'une fluxion de poitrine qui l'avoit emporté en trois jours, et que le Roi avoit donné

1. C'étoit le prix qu'il avoit donné de cette charge.

2. Qui avoit été nourri page de la Dauphine, et avoit toujours servi depuis de capitaine dans le régiment de Bourbonnois.

3. Cela pouvoit aller à la ruine totale du pays de l'électeur.

4. Femme du marquis de Janson, qui étoit neveu du cardinal et sous-lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi.

5. Son gouverneur maniant des pistolets dans sa tente, il y en eut un qui tira, et dont le coup alla casser le bras au jeune Châtillon.

son régiment de dragons à son frère [1], qui avoit jusqu'alors été ecclésiastique.

Le bruit couroit alors que la flotte des ennemis avoit paru à la hauteur de Nice; mais cette nouvelle n'étoit pas encore bien assurée.

Le soir, la reine d'Angleterre eut une faiblesse assez considérable, qui fut suivie d'un peu de fièvre pendant toute la nuit.

14 octobre. — Le 14, on disoit de grandes nouvelles, mais dont on n'avoit pas encore la confirmation. La première étoit que la tranchée devoit avoir été ouverte le 13, devant Landau, et que la meilleure partie de l'artillerie et des munitions devoit y être arrivée, malgré les grandes pluies qu'il avoit fait; la seconde, que le duc de Vendôme devoit être entré le 14 en Piémont, et la troisième, que l'armée d'Espagne devoit être entrée le même jour en Portugal.

L'après-dînée, la reine d'Angleterre eut encore deux grandes foiblesses, et on commença à dire publiquement qu'elle ne les avoit eues que parce qu'elle avoit voulu mettre un corps, quoiqu'elle eût un cancer.

15 octobre. — Le 15 au matin, il arriva un courrier du prince de Vaudemont, qui mandoit que, le 10, il devoit avoir à Pavie une conférence avec le duc de Vendôme; ensuite de laquelle ce prince continueroit sa marche vers le Piémont, et que pour lui il s'en retourneroit en diligence à San-Benedetto.

Ce jour-là, les lettres de Flandre portoient que l'armée des ennemis ne témoignoit pas vouloir aller sitôt dans ses quartiers d'hiver, quoiqu'ils eussent envoyé leur gros canon à Maëstricht, sous l'escorte de sept bataillons; qu'on croyoit même qu'ils avoient envie d'aller encore faire un camp à Hasselt, et que, si cela arrivoit, l'armée des Couronnes iroit camper à Diest; qu'il y avoit un grand nombre de maladies en ce pays-là, et que la plupart des officiers généraux et colonels de l'armée des Couronnes étoient malades; que le chevalier de Mennevillette et de l'Isle, capitaines au régiment des gardes, avoient été obligés de quitter l'armée, étant extrêmement malades, et qu'on croyoit qu'ils pouvoient avoir la petite vérole. On disoit encore que le corps d'armée des ennemis qui avoit fait le siège de Limbourg

1. Qui étoit très jeune et dans les études.

étoit encore à Stavelo, et que cela obligeoit le comte de Pracomtal de rester encore au pays de Luxembourg avec le sien pour les observer. Le nonce du Pape dit encore que l'Empereur avoit fait dire au nonce qui étoit à Vienne de ne paroître plus à la cour [1], puisqu'il ne vouloit pas reconnoître son fils le roi d'Espagne, et qu'il avoit fait faire le même compliment à l'envoyé du grand-duc et aux autres envoyés qui avoient suivi le sentiment du nonce, mais que, pour l'ambassadeur de Venise, il n'avoit pas été obligé de se déclarer, parce qu'il n'avoit pas encore eu sa première audience, et qu'à l'égard de celui de Danemark, il avoit fait le malade.

Ce qui faisoit le plus de bruit, ce jour-là, étoit que la duchesse de Lorraine avoit écrit à Madame qu'elle avoit envoyé Alliot au comte d'Ayen, qui étoit extrêmement malade à Plombières, où la comtesse sa femme étoit allée le trouver, et qui avoit même le transport au cerveau, ce qui mettoit sa famille dans une étrange affliction; mais, le soir, il arriva un courrier qui la fit cesser tout d'un coup, parce qu'il apporta quatre lettres écrites de la main même du comte, qui marquoient qu'il avoit été très mal, mais qu'il étoit hors de tout danger.

Le même soir, un valet de chambre du duc de Lesdiguières arriva à Fontainebleau, apportant la nouvelle de la mort de son maître, arrivée en Italie par une violente fièvre de treize jours, et il fut regretté de tout le monde, étant très brave homme, et ayant les inclinations d'un grand seigneur.

16 octobre. — Le 16 au matin, le roi d'Angleterre vint prendre congé du Roi dans son cabinet, et ensuite le Roi alla prendre Leurs Majestés britanniques à leur appartement, et les conduisit à la tribune de la chapelle de Fréminet, ou ils entendirent la messe, après la fin de laquelle le Roi conduisit la la reine à son carrosse, où le roi d'Angleterre ne monta qu'après que le Roi eut remonté quelques degrés pour retourner à son appartement, et toute la cour d'Angleterre partit pour aller coucher à Saint-Germain. Le Roi étant remonté dans son cabinet, il y donna une audience secrète à l'ambassadeur de Venise, laquelle fut de très peu de durée.

Le bruit couroit, ce jour-là, que le duc de Savoie avoit fait

1. Cependant il ne quitta pas Vienne pour cela.

arrêter, fouiller et dépouiller divers courriers françois; qu'il les avoit fait mettre en prison, et ensuite il les avoit fait relâcher, et mettre dans des cabarets à leurs dépens. Le bruit couroit même qu'il avoit fait arrêter le comte de Phélypeaux, ambassadeur de France, et l'ambassadeur d'Espagne, et qu'il étoit sorti trois fois pour un jour dans son antichambre, où il avoit dit avec beaucoup de chaleur à ceux qui s'y étoient trouvés, qu'il espéroit que ses sujets lui seroient assez fidèles pour lui aider à se venger de l'insulte qu'on lui avoit faite. Le bruit couroit encore que ce prince s'étoit avancé avec ses troupes jusqu'à Verceil, et que le duc de Vendôme étoit à Casal, prétendant entrer en Piémont par l'Astesan.

17 octobre. — Le 17, on sut que le Roi avoit donné le régiment de Sault au marquis de Tessé, le régiment de Tessé au marquis de Sanzay, et le régiment de Sanzay, qui étoit très mauvais, au chevalier de Sourches. Il est vrai que, quand le grand prévôt remercia le Roi de s'être souvenu de son fils, le Roi lui répondit en riant : « *Au moins, ce n'est qu'en attendant que je lui en donne un meilleur.* »

18 octobre. — Le 18, on parloit beaucoup d'une grande conjuration, qui avoit été découverte à Messine. On disoit que le gouverneur et plusieurs autres Espagnols avoient promis de livrer la ville à la flotte des ennemis; mais que le cardinal del Giudice, vice-roi du pays, en ayant été averti, y étoit accouru [1], avoit fait mettre le gouverneur au cachot et arrêter plusieurs de ses complices, avoit fait fermer le port et prendre les armes à la bourgeoisie, qui étoit bien intentionnée pour le roi d'Espagne, et que, peu de temps après, la flotte des ennemis avoit paru.

Le même matin, le maréchal de Tessé partit de Fontainebleau pour aller en Dauphiné, et on disoit que le cartel étoit comme réglé en Flandre; qu'on avoit déjà échangé la garnison de Huy contre celle de Tongres; qu'on s'en tenoit à peu de chose pour régler tout le reste, et qu'on croyoit que, parce qu'il y avoit eu une trêve de vingt-quatre heures pour traiter cela, les ennemis n'avoient fait cette petite difficulté que pour avoir le temps de décamper sans qu'on s'en aperçût; que le maréchal de Villeroy,

1. Il n'y vint pas lui-même, mais il y envoya des troupes en diligence.

s'en étant douté, avoit fait un détachement de deux mille chevaux d'élite pour attaquer leur arrière-garde, mais qu'on les avoit trouvés déjà bien loin.

19 octobre. — Le 19, le bruit couroit que le roi d'Espagne avoit marché avec ses troupes pour entrer en Portugal.

Le soir, comme le Roi rentroit de chasse, le marquis de Canaples entra dans son cabinet et lui embrassa les genoux. Le Roi lui témoigna la part qu'il prenoit au changement de sa fortune, et ensuite le marquis l'ayant supplié de lui permettre de prendre le nom de Lesdiguières, le Roi lui répondit : « *Monsieur, personne ne peut vous en ôter le nom ni la duché* »; sur quoi le marquis embrassa encore les genoux du Roi, et, après lui avoir rendu mille grâces très humbles, sortit du cabinet, et commença dès lors à prendre le titre de duc de Lesdiguières. Cette duché, qui ne valoit que quinze mille livres de rente, lui étoit de tout temps substituée, et le duc de Lesdiguières, grand-père du dernier mort, lui avoit encore substitué d'ailleurs cinquante mille livres de rente; pour le reste du bien, le dernier duc de Lesdiguières avoit donné à sa mère [1] par testament tout ce qu'il pouvoit lui donner; de sorte que tout le bien du pays de droit écrit [2] qui devoit rester après les dettes payées, appartenoit à la duchesse de Lesdiguières la mère, dont la maréchale de Villeroy étoit l'unique héritière.

Le même soir, on sut que de l'Isle, capitaine au régiment des gardes, étoit mort de la petite vérole.

20 octobre. — Le 20, on disoit que la tranchée devoit être ouverte la nuit suivante devant Landau. Il arriva ce jour-là un courrier du maréchal de Tallard, par lequel on apprit que ce général ayant eu avis qu'un régiment de huit cents dragons du prince palatin s'étoit emparé de Neustadt, il y avoit fait marcher le marquis de Courtebonne, lieutenant général, avec deux maréchaux de camp, deux brigadiers de cavalerie et un d'infanterie, pour aller investir cette ville; que la chose avoit bien réussi; que la première troupe des ennemis étant sortie avant qu'on y

1. Qui étoit héritière de la maison de Retz.

2. Parce que les biens de la maison de Ragny, qui étoient situés en Bourgogne, ne pouvoient être donnés comme ceux du pays de droit écrit, et devoient naturellement revenir au marquis de Ragny, cadet de cette maison.

pût arriver, on s'étoit emparé de la porte comme la seconde troupe sortoit, et qu'on avoit pris tout le régiment, à la réserve de cette première troupe, et quarante officiers; qu'on avoit même eu une autre heureuse aventure en y marchant, qui étoit d'avoir trouvé un corps de trois cents houssards qui escortoient un convoi de balles, lesquels avoient été entièrement défaits, et leur colonel fait prisonnier, lequel on disoit être un Turc naturel, lequel ne donnoit quartier à personne, pas même à ceux auxquels il l'avoit promis, prenant plaisir à couper lui-même la tête aux officiers.

Le soir, le Roi, en soupant, ayant parlé de cette action de Neustadt, ajouta en parlant du prince palatin : « *Ces petits principions* [1] *qui se veulent jouer à de grands princes, se trouvent bientôt punis de leurs entreprises.* »

21 octobre. — Le 21, on disoit que l'ambassadeur de l'Empereur à Venise, ayant demandé audience au sénat, lui avoit donné part de la proclamation de l'archiduc en qualité de roi d'Espagne, et avoit dit qu'il avoit commencé son règne par faire quatre grands d'Espagne, qui étoient les comtes de Mansfeld et de Liechtenstein, le duc Gaetano et le marquis del Vasto; que Sa Majesté Catholique s'en alloit en Hollande s'embarquer pour passer dans ses royaumes, dont toutes les portes lui étoient ouvertes, la flotte d'Angleterre et de Hollande ayant été reçue dans tous les ports, et ceux qui étoient dessus y vivant avec la même liberté que dans leurs pays. Le sénat répondit par des discours vagues, et la plupart des sénateurs ne purent s'empêcher de rire de l'impudence de cet ambassadeur qui donnoit pour vraie et pour certaine une chose dont tout le monde connaissoit la fausseté.

Le même jour, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit qu'il avoit marché du côté d'Ulm, et que le duc de Bavière avoit marché du côté de Donauwert, laissant le comte d'Arco avec un corps sur le Lech pour observer le prince de Bade; mais les courtisans ajoutoient sourdement que le duc de Bavière avoit eu la complaisance pour le maréchal de Villars de marcher jusqu'auprès d'Ulm, sur l'espérance qu'il lui avoit

1. Le Roi n'avoit pas accoutumé de parler de cette manière, et cela faisoit connoître qu'il étoit bien piqué.

donnée d'y recevoir un grand secours de France, qui lui étoit très nécessaire, et que néanmoins il n'avoit pas trouvé quand il avoit été en ce pays-là.

Le bruit couroit alors que l'ambassadeur de Savoie avoit reçu un courrier de son maître, et qu'en même temps il étoit venu trouver le marquis de Torcy, lequel aussitôt étoit venu trouver le Roi, mais on ne disoit rien de positif. D'un autre côté, on assuroit que le corps d'armée des ennemis qui avoit pris Limbourg, étoit allé rejoindre leur grande armée [1], et que le comte de Pracomtal de son côté s'étoit rapproché de Namur.

22 octobre. — Le 22, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et l'on sut qu'il avoit donné la compagnie de de l'Isle, mais on ne put découvrir à qui il avoit fait ce présent, parce que, l'ayant écrit au maréchal de Boufflers, il ne voulut pas que la chose se sût par d'autre que par lui. On apprit pourtant qu'il avoit donné l'enseigne qui devoit vaquer au jeune comte de Matha [2], mousquetaire de la seconde compagnie, et qu'il y avoit ajouté neuf cents livres de pension.

23 octobre. — Le 23, on assuroit que l'archiduc étoit arrivé en Hollande et qu'il étoit à Honslardick, maison du défunt prince d'Orange.

Ce jour-là, Desmaretz prit séance au conseil royal de finance, et le soir, on sut que le Roi avoit donné à Sainctot un brevet de retenue de soixante-deux mille écus sur sa charge d'introducteur des ambassadeurs, c'est-à-dire de tout le prix qu'elle lui avoit coûté.

24 octobre. — Le 24, on murmuroit que, si les ennemis se séparoient bientôt en Flandre, comme on l'espéroit, dès qu'ils seroient séparés, on feroit le siège de Liège.

25 octobre. — Le 25, on eut des nouvelles de Landau, et on apprit que la tranchée y avoit été ouverte la nuit du 17 au 18; que les ennemis avoient fait un grand feu depuis dix heures du soir; mais qu'ils avoient tué et blessé peu de monde, et qu'on avoit fait cette nuit-là plus de travail que les Allemands n'en avoient fait en trois semaines, quand ils l'avoient assiégé.

Ce matin-là, le Roi partit de Fontainebleau pour venir coucher

1. Cela n'étoit pas véritable.

2. De la maison de Bourdeilles, qui est de Poitou et d'Augoumois. On disoit que la marquise de Maintenon lui avoit procuré ce bienfait.

à Villeroy, où, en arrivant, il alla visiter les ouvrages qu'il avoit ordonnés en passant [1]; et il y arriva un courrier du maréchal, par lequel on sut qu'il faisoit meubler un appartement à Bruxelles, où il devoit passer l'hiver.

On disoit, ce jour-là, que les révoltés de Hongrie, qui se fortifioient de jour en jour, avoient envoyé des députés au nouveau Grand Seigneur pour lui demander du secours, et que ce prince avoit témoigné vouloir signaler le commencement de son règne par une grande irruption en Hongrie. On croyoit d'ailleurs que ses troupes resteroient dans leur devoir, parce que le nouveau Grand Vizir, se voyant bien établi, avoit fait donner trois jours de suite la question au muphti, et avoit su par ce moyen tous les secrets de l'Empire; qu'ensuite il lui avoit fait couper la tête, avoit pris ses trésors immenses, ceux du Teptardar et plusieurs autres, et les avoit fait distribuer aux troupes pour une partie de ce qui leur étoit dû.

26 octobre. — Le 26, le Roi vint coucher à Sceaux, où Monseigneur, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, qui étoient allés le jour précédent coucher à Meudon, vinrent le rejoindre. On y apprit que les assiégés de Landau avoient fait une sortie, avoient renversé plusieurs gabions, et avoient tué cent hommes; mais que ce petit désordre avoit été bientôt rétabli, et qu'on travailloit à embrasser une lunette qui étoit sur le bord du glacis, parce qu'on vouloit, pour épargner les troupes, s'en rendre maître sans l'attaquer.

Du côté de l'Espagne, on eut nouvelle qu'aussitôt qu'on avoit eu appris à Madrid la proclamation de l'archiduc, tous les grands, les magistrats et les autres personnes principales avoient couru en foule au palais renouveler au roi leurs protestations de fidélité, et lui avoient juré de mettre tous leurs biens et leurs vies pour son service. On sut en même temps que Sa Majesté n'avoit pas encore marché, comme on l'avoit cru.

Il arriva le même jour un courrier du comte de Toulouse, qui mandoit au Roi qu'il avoit reçu une lettre du consul de Livourne, par laquelle il lui mandoit que la flotte des ennemis y étoit toujours à la rade; que l'ambassadeur de l'Empereur à Rome y avoit

1. C'est-à-dire quelques espèces de degrés par où les calèches pouvoient monter; et il en faisoit ainsi faire à Villeroy, comme il en avoit fait faire dans ses jardins.

eu pendant deux jours de très longues conférences avec Schowel, auxquelles ils avoient eu soin de ne pas admettre Almond, amiral de Hollande, parce qu'il soutenoit qu'il n'avoit pas de pouvoir de ses maîtres pour rester plus longtemps dans la Méditerranée, et qu'au contraire, il avoit un ordre positif de conserver la flotte, à quelque prix que ce fût, et de la ramener en Hollande; que cependant la peste étoit si forte dans cette flotte, qu'on y jetoit tous les jours plus de cinquante corps à la mer, qui étoient noirs comme du charbon; qu'ils avoient été obligés de jeter à la mer toutes leurs provisions, mais que, pour les remplacer, ils avoient acheté pour vingt mille écus de riz des marchands de Livourne. Outre cela, le comte de Toulouse mandoit au Roi que, s'il vouloit seulement lui envoyer les six vaisseaux qui étoient à Cadix, sous les ordres de la Harteloire, il espéroit, avec les galères de France et d'Espagne dont il pouvoit disposer, poursuivre la flotte ennemie dans sa retraite, la combattre et la défaire. Outre cela, le Roi avoit encore armé sept gros vaisseaux à Rochefort, et Pointis en avoit encore cinq à Brest pour une entreprise qui pouvoit se différer, et on pouvoit aisément joindre ces deux escadres pour aller à Cadix, et même au-devant du comte de Toulouse.

Le bruit couroit alors que la république de Gênes laissoit au Roi pendant la guerre l'intérêt de vingt millions qu'elle avoit sur l'hôtel de ville de Paris, et qu'elle armoit dix ou douze mille hommes pour se joindre à lui contre le duc de Savoie. Le Roi dit en ce temps-là que ce prince lui faisoit la guerre, mais qu'il aimoit mieux qu'il la lui fît ouvertement que par des pratiques secrètes.

On sut, ce jour-là, que Joyeux, premier valet de chambre de Monseigneur, soit qu'il eût fait une chute dans un degré, soit qu'il eût eu une attaque d'apoplexie, étoit à l'extrémité et avoit reçu tous les sacrements.

27 octobre. — Le 27, le Roi séjourna à Sceaux, où il se promena beaucoup le matin et l'après-dînée dans les jardins, et on y disoit que l'armée des ennemis se baraquoit en Flandre, peut-être sur les avis qu'elle avoit eus qu'on avoit quelque dessein sur Liège. Et effectivement, le Roi avoit envoyé un contre-ordre aux troupes de sa maison qui devoient revenir; mais tout cela ne se faisoit que pour empêcher les Anglois de s'embarquer pour aller

en Écosse ou en Portugal, car les troubles de l'Écosse duroient encore, et on assuroit que le parlement de ce royaume-là avoit envoyé des députés à la reine Anne, lesquels lui avoient demandé deux choses bien importantes : la première, que, suivant le traité fait entre l'Angleterre et l'Ecosse, lorsque le roi se donna au roi d'Angleterre, il fût permis aux Ecossois de faire un roi à leur choix. Ils lui avoient représenté qu'ils l'avoient regardée avec joie comme leur reine, et la regarderoient toujours comme telle, parce qu'elle sortoit de la maison des Stuart, mais que, si cette maison venoit à manquer, les Écossois prétendoient se choisir un maître à leur gré. Sur cette proposition, la reine ne voulut point leur répondre, mais ils demandèrent une seconde audience, et ayant fait de nouvelles remontrances plus pressantes que les premières, elle trouva encore moyen de les éluder, et, dans une troisième audience, ils lui dirent que, puisqu'ils voyoient qu'elle avoit peine à se déterminer sur-le-champ sur cette proposition, ils attendroient quelque temps pour lui donner le loisir de s'en faire instruire par son chancelier, afin qu'elle fût en état de leur rendre une réponse positive. Cela étoit d'autant plus considérable que, quelque temps auparavant, dans le parlement d'Écosse, milord Soupton avoit ouvert l'avis de mettre Jacques III sur le trône, disant : « *Que nous importe-t-il qu'il soit papiste? nous ferons bien notre traité avec lui;* » et que personne n'avoit contredit cette proposition, au lieu qu'un autre milord ayant proposé le duc d'Hanovre, tout le monde s'étoit élevé contre lui.

La seconde chose que les députés du parlement d'Ecosse avoient proposée à la reine Anne, étoit que, par leur capitulation avec le parlement d'Angleterre, il étoit expressément porté qu'on ne pourroit faire aucuns traités, guerres, ni alliances qu'elles n'eussent été proposées et reçues dans le parlement d'Ecosse, et que cependant la guerre qu'on faisoit actuellement contre la France, et toutes les alliances qu'on avoit contractées à cette occasion n'avoient jamais été proposées dans le parlement d'Écosse, et qu'il ne prétendoit nullement en être tenu, demandant le rétablissement du commerce avec la France, et la reine leur accorda sur-le-champ cet article ; mais les Anglois l'ayant appris la vinrent trouver, et lui chantèrent injures, de sorte que les nations étoient fort piquées l'une contre l'autre.

Le même jour, il arriva un autre courrier du comte de Toulouse, par lequel on sut qu'une tartane génoise arrivée à Toulon avoit trouvé la flotte des ennemis du côté de la Corse; qu'on croyoit qu'elle alloit repasser le détroit, et que le comte de Toulouse pourroit, avec plus de quarante vaisseaux qu'il auroit, la joindre dans sa route et la combattre; en tout cas, elle ne pouvoit pas être en état de repasser l'archiduc en Portugal. Ce prince n'avoit encore en Hollande que quatre vaisseaux prêts, et il disoit hautement qu'il ne quitteroit pas Dusseldorf[1] que son embarquement ne fût bien assuré.

28 octobre. — Le 28, le Roi étant parti de Sceaux pour venir à Versailles, trouva en chemin un courrier du secrétaire d'État de Chamillart, qui lui donna un paquet, par lequel il apprit que la lunette du glacis de Landau avoit été prise sans coup férir, malgré une petite sortie que les assiégés avoient faite. On parloit beaucoup ce jour-là de la bonne conduite du maréchal de Tallard pour faire supporter aux soldats les fatigues du siège dans une saison si rude; on disoit qu'il ne mettoit point de sauvegardes, et que, s'il en mettoit, ce n'étoit que pour conserver les provisions et les vivres dans tous les lieux des environs, d'où il les faisoit apporter dans le camp et distribuer aux soldats.

Il arriva ce jour-là un courrier du duc de Vendôme, par lequel on ne sut aucunes nouvelles; mais on apprit, par des lettres de Venise, que les Allemands faisoient de grands mouvements dans leur camp, et qu'on croyoit qu'ils avoient dessein de faire passer quatre mille chevaux pour aller au secours du duc de Savoie, et que les troupes françoises auroient bien de la peine à les en empêcher.

Il arriva le même jour un officier de l'armée du maréchal de Villars, qui avoit passé avec une escorte jusqu'à Schaffhouse, et qui avoit amené avec lui un secrétaire du duc de Bavière. Mais le chevalier de Tressemane, s'étant trouvé à Schaffhouse avec Fretteville, avoit dit à ce secrétaire qu'il n'avoit qu'à donner ses paquets à l'officier qui venoit en France, et à s'en retourner avec eux, parce que toutes les affaires pour lesquelles il avoit été dépêché étoient faites; et ainsi ils étoient repassés tous trois en Bavière avec l'escorte. Et on sut seulement par cet officier que

1. Où il étoit retourné depuis qu'il avoit vu l'armée de Flandre.

le duc de Bavière étoit seul avec ses gardes et sa maison dans l'armée du maréchal de Villars, toutes ses troupes étant occupées à défendre ses frontières.

29 octobre. — Le 29, on eut nouvelle que l'archiduc avoit fait la revue de l'armée des confédérés, étant venu exprès de Dusseldorf, et s'y en étant retourné ensuite. On disoit qu'il étoit fort mécontent de l'électeur palatin, qui n'avoit pas daigné venir au-devant de lui [1] et s'étoit contenté de le venir recevoir au pied de son escalier, et qu'il ne s'accordoit pas trop bien avec tous les autres électeurs; que Marlborough lui avoit mené deux députés de la ville de Limbourg pour le reconnoître pour leur souverain, et qu'il prétendoit que toute la Gueldre lui appartînt, mais que les États-Généraux n'étoient pas de cet avis, et qu'ils lui avoient même fait dire qu'ils ne pouvoient pas le reconnoître, parce qu'ils en avoient déjà reconnu un autre pour roi d'Espagne, et qu'ils étoient obligés de désavouer leur ambassadeur, qui l'avoit reconnu sans attendre leurs ordres; qu'ils lui donneroient toute sorte de secours, conformément à leurs traités, mais qu'il ne pouvoit passer en Hollande qu'*incognito*. Cependant ils continuoient à faire bombarder Gueldre, mais le gouverneur espagnol ne paroissoit pas s'en inquiéter beaucoup.

30 octobre. — Le 30, le bruit couroit que le duc de Bavière avoit enlevé un quartier de huit cents hommes des ennemis, lesquels étoient encore très forts, le comte de Styrum ayant même rassemblé une armée de vingt mille hommes.

Ce jour-là, le cardinal de Coislin eut un quatrième accès de fièvre, sans s'être encore voulu faire aucun remède; et on sut que Joyeux étoit entièrement hors de danger.

31 octobre. — Le 31, on apprit que, le 25, on s'étoit logé sur le commencement du glacis de Landau, que les assiégés avoient fait sauter un fourneau, mais que, comme ils s'étoient trop pressés d'y mettre le feu, il n'y avoit eu personne de tué, et l'effet du fourneau n'avoit fait que faciliter davantage le logement.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit donné la compagnie de de

1. D'abord l'électeur palatin avoit eu dessein d'aller au-devant de lui, mais ayant su qu'il ne le vouloit pas traiter comme il croyoit devoir l'être, il s'étoit contenté de le recevoir au pied de son escalier.

l'Isle, dans son régiment des gardes, à d'Orgemont [1], qui étoit l'ancien lieutenant, et premier lieutenant de grenadiers, et à d'Oquecy [2], aussi lieutenant, l'agrément d'acheter celle de Moulineaux.

Il y avoit une autre nouvelle qui faisoit beaucoup de bruit, qui étoit que l'ambassadeur de l'Empereur à Rome avoit fait préparer chez lui un grand dîner, et une fête solennelle dans l'église de................ qui étoit desservie par des Allemands, pour le jour de la naissance du Roi des Romains; il y avoit fait mettre en parade le portrait de l'Empereur et celui du Roi des Romains, et il avoit fait mettre dans la sacristie le portrait de l'archiduc avec toutes les marques de roi d'Espagne, lequel devoit être découvert quand la fête seroit bien échauffée; que le Pape, en ayant été averti, avoit envoyé prier l'ambassadeur de l'Empereur de ne pas faire dans Rome une chose que Sa Sainteté ne pouvoit pas approuver, après avoir reconnu Philippe V roi d'Espagne; mais que l'ambassadeur avoit répondu qu'il ne pouvoit pas s'empêcher de faire une chose qui étoit pour la gloire de son maître; que le Pape, voyant cela, avoit interdit l'église, et étoit prêt d'envoyer afficher l'interdiction à toutes les portes; et parce qu'il appréhendoit que ces bons religieux allemands ne passassent outre, par la crainte qu'ils auroient de l'Empereur, il fit armer six cents hommes de la bourgeoisie, qu'il fit disposer autour de l'église; mais que l'ambassadeur, voyant que le Pape avoit pris de bonnes mesures pour n'en avoir pas le démenti, avoit renoncé à faire la fête et donné seulement à dîner à ses amis.

On sut, ce jour-là, que la comtesse de Clermont-Lodève étoit morte de maladie à Paris; elle avoit été fille d'honneur de la Reine sous le nom de Mlle des Hostels, et elle avoit épousé le comte de Clermont, frère aîné du marquis de Sessac, dont elle n'avoit point eu d'enfants.

1. Il étoit d'une famille de Paris, et avoit perdu un bras dans le service.

2. Gentilhomme de Picardie qui étoit parent du marquis de Boufflers.

NOVEMBRE 1703

1er novembre. — Le premier de novembre, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, et communia par les mains de l'abbé de Maulevrier [1], l'ancien de ses aumôniers [2], parce que le cardinal de Coislin étoit malade, et que l'évêque de Metz, premier aumônier, étoit à son diocèse. Ensuite Sa Majesté toucha les malades des écrouelles, et puis elle entendit la grand'messe chantée par la musique, où l'évêque de Blois officia. L'après-dînée, il entendit le sermon du P. de la Rue, Jésuite, qui lui fit un très beau compliment, et puis vêpres, au sortir desquelles il distribua le peu de bénéfices qui vaquoient, lesquels étoient si peu considérables qu'on n'en distribua pas la liste.

Il arriva ce jour-là un courrier du duc de Vendôme, par lequel on sut que le prince de Vaudemont, ayant eu avis que les ennemis vouloient faire passer trois mille chevaux pour aller au secours du duc de Savoie, avoit détaché quinze cents chevaux avec un corps d'infanterie pour s'opposer à leur passage; mais que, sur un avis différent, il avoit fait marcher ce détachement d'un autre côté, et que cependant les Impériaux avoient passé; que le duc de Parme en avoit envoyé avertir le duc de Vendôme, lequel sur-le-champ avoit fait marcher dix-huit cents chevaux et trois mille hommes de pied, pour aller couper au-devant d'eux, parce qu'on croyoit qu'ils étoient déjà arrivés à Plaisance, et qu'ils vouloient prendre un chemin que le défunt duc de Savoie avoit fait faire pour le charroi des sels, et qui va à Oneglia, par lequel ils pourroient passer, en faisant un plus grand tour.

Le soir, on reçut la nouvelle que, le 28, on s'étoit rendu maître de la contrescarpe de Landau sans effusion de sang, parce qu'on l'avoit prise à la sape, l'ayant embrassée de tous côtés; que, comme les ennemis, en l'abandonnant, s'étoient retirés avec beaucoup de précipitation, on s'étoit douté qu'il y avoit quelques fourneaux, et qu'on en étoit sorti; qu'effectivement le fourneau avoit sauté, qu'on étoit rentré ensuite dans le chemin

1. De la famille de Langeron, de Bourgogne.
2. Les aumôniers de quartier auroient peut-être pu lui disputer ce droit avec raison, mais ils lui cédèrent.

couvert, et qu'on s'y étoit logé. Le maréchal de Tallard mandoit aussi au Roi que, suivant la prophétie qu'il avoit faite il y avoit longtemps, il espéroit faire la Saint-Hubert dans Landau. On disoit aussi que l'armée de Flandre étoit séparée.

2 novembre. — Le 2, on apprit que le marquis de Vergetot, à la tête du premier bataillon du régiment Royal Comtois, et ayant avec lui quarante Irlandois, avoit rencontré sept cents fanatiques bien armés, soutenus de cent quatre-vingts cavaliers bien montés; qu'il les avoit attaqués et défaits, avoit tué cent vingt hommes de l'infanterie et soixante de leur cavalerie, qui étoient leurs meilleures troupes. On assuroit, ce jour-là, que le maréchal de Villars revenoit de Bavière, et que le Roi envoyoit à sa place le comte de Marsin, lequel on disoit devoir venir faire un tour à la cour pour y prendre ses instructions, et peut-être pour y recevoir le bâton de maréchal de France. On vit aussi le président Duret [1] qui fit la révérence au Roi, pour le remercier de l'agrément qu'il lui avoit donné de la charge de secrétaire du cabinet que la famille du vieux Rose [2] avoit à vendre. Le soir, le Roi alla s'établir à Marly pour neuf jours.

3 novembre. — Le 3, on parloit de fixer la valeur des monnoies pour tout le temps de la guerre, et de donner cours aux monnoies étrangères.

4 novembre. — Le 4, à onze heures du matin, le chevalier de Montendre, aide de camp du duc de Vendôme, arriva à la cour, apportant la nouvelle que, le 26 d'octobre, le duc de Vendôme avoit joint les deux mille chevaux choisis qui étoient sortis du camp du comte de Staremberg pour passer en Piémont, conduits par deux officiers du duc de Savoie qui leur servoient de guides; qu'ils étoient venus auprès d'Acqui à Saint-Sébastien, qui est dans les Alpes, à six lieues de Gênes, sous les ordres du général Visconti; que le comte de Bouligneux [3] les avoit trouvés le premier avec dix-huit cents hommes, et ne les avoit pas marchandés; que le duc de Vendôme, marchant à sa droite, étoit monté, vers les six heures du matin, sur un clocher d'où il les avoit aperçus, et le comte de Bouligneux, qui étoit à portée

1. D'une famille de Paris, il étoit président au Grand Conseil.
2. C'est-à-dire qu'elle étoit tombée dans le lot de l'avocat général Portail, qui avoit épousé sa petite-fille.
3. Maréchal de camp.

de les attaquer; qu'il étoit descendu du clocher avec précipitation, et qu'il étoit monté à cheval, criant qu'on le suivît le mieux qu'on pourroit; que tous les officiers et les cavaliers montés ne l'avoient point quitté; que l'infanterie l'avoit suivi avec tant d'ardeur qu'elle étoit arrivée au commencement du combat; que le duc avoit joint les ennemis à sept heures, qu'il avoit attaqué et renversé leurs escadrons, et que l'action n'avoit fini qu'à trois heures; que les houssards de l'armée françoise avoient fait des merveilles, et qu'ils avoient bien coupé des têtes; qu'il étoit resté quatre cents des ennemis sur la place, et qu'on avoit fait cinq cents prisonniers; que Visconti s'étoit retiré de bonne heure, que le prince de Salerne s'étoit sauvé à Gênes avec des blessures mortelles, et qu'on croyoit que le prince Doria, qui commandoit le régiment du prince Eugène, y avoit été tué; qu'on avoit quarante officiers prisonniers, du nombre desquels étoient treize capitaines et un des officiers du duc de Savoie qui servoient de guides; qu'on avoit pris tous les chevaux, les équipages et les étendards; la plupart des cavaliers ennemis abandonnant leurs chevaux pour chercher leur salut dans les montagnes; que les grenadiers, les Irlandois et les Montferrins les suivoient à la piste; que le duc de Vendôme les pressoit d'un côté, et le comte de Bouligneux de l'autre, et que ce duc espéroit qu'il s'en sauveroit peu et qu'il n'en entreroit pas un en Piémont; que le comte de Chémerault avoit été blessé au bras en cette occasion, et qu'on n'y avoit perdu qu'un lieutenant et vingt grenadiers.

D'un autre côté, on apprenoit que les assiégés de Landau chicanoient encore, et se défendoient mieux qu'on ne l'avoit espéré; mais le Roi croyoit qu'ils pourroient tant chicaner qu'ils se feroient à la fin prendre prisonniers de guerre. On mandoit aussi de cette armée que le comte de Marsin en étoit parti et étoit allé droit à Schaffhouse, pour passer en Bavière avec l'escorte qui auroit amené le maréchal de Villars.

On eut aussi nouvelle que l'armée de Flandre s'étoit séparée le premier de novembre, et que les régiments des gardes revenoient, aussi bien que les officiers généraux.

On disoit aussi que le nouveau Sultan étoit à Constantinople, fort paisible, et seulement occupé à ramasser les millions que les Anglois et les Hollandois avoient prodigués aux ministres qui

avoient péri. On disoit que ces deux nations y étoient fort haïes, et qu'on avoit trouvé chez la Sultane Validé, chez le Muphti, le Vizir, Mavrocordato et autres, cent millions qu'on destinoit à la guerre contre l'Empereur.

5 novembre. — Le 5, on disoit que la duchesse de Bourgogne étoit toujours grosse, et elle se couchoit les après-dînées pour se conserver.

6 novembre. — Le 6, le Roi envoya de Libois [1], l'un de ses gentilshommes ordinaires, pour se tenir à Paris auprès de l'ambassadeur de Savoie. Ce prince essayoit de tromper encore le Roi, en faisant faire des négociations par le moyen du duc d'Orléans; mais le duc déclara au Roi qu'il se soucioit fort peu du duc de Savoie, et qu'il n'envisageoit que les intérêts de Sa Majesté.

Cependant le duc de Vendôme étoit piqué au vif contre son neveu, le duc de Savoie, et n'avoit pas envie de l'épargner, parce qu'il avoit voulu le tromper, le priant de suspendre sa marche, et lui protestant qu'il avoit écrit au Roi de manière que les choses s'accommoderoient, pendant qu'il faisoit marcher les Allemands à son secours.

Le soir, il arriva un courrier de Rome, qui rapporta qu'il avoit trouvé Visconti sous Gênes, qui demandoit des barques à la république pour passer à Nice [2], et en même temps un courrier du comte de Toulouse apportant des lettres de l'envoyé du Roi à Gênes au sujet de cet embarquement, et les projets que le comte proposoit pour s'y opposer; on étoit persuadé que quelques galères et des barques suffiroient pour en venir à bout. On croyoit toujours cependant que la flotte des ennemis étoit allée passer le détroit.

Ce jour-là, les officiers généraux de l'armée de Flandre commencèrent à arriver à la cour, et on sut que le maréchal de Villeroy étoit allé faire une tournée pour visiter les places de la mer. On apprit aussi qu'enfin le roi de Suède s'étoit emparé de Thorn, et que la garnison qui la défendoit ayant, de cinq mille hommes, été réduite à quinze cents, avoit été obligée de se rendre à discrétion.

1. Gentilhomme liégeois, qui avoit bon esprit.

2. Ce courrier fut arrêté par les gens de Visconti auprès de Gênes, et mené à ce général, qui lui dit qu'il pourroit le faire prisonnier s'il vouloit; mais le courrier lui répondit avec esprit, le raillant finement sur sa défaite, et Visconti le laissa aller.

7 novembre. — Le 7, on reçut des lettres de Landau du 31 octobre, qui portoient qu'il y avoit des batteries de canon et de bombes sur le chemin couvert; qu'on savoit qu'il y avoit mille hommes de la garnison à l'hôpital; que les assiégés crioient aux assiégeants de se hâter de les venir tirer de captivité; qu'ils tiroient des balles de brique et de pierre couvertes de plomb; que le comte de Pracomtal avoit passé, avec le corps qu'il commandoit, à Luxembourg et à Thionville, et qu'on croyoit qu'il alloit passer en Bavière avec ses troupes. Cependant le maréchal de Villars mandoit qu'il étoit sous Memmingen; qu'il avoit obligé douze mille hommes des ennemis de quitter l'Iller, où le prince de Bade les avoit envoyés, pendant que lui-même étoit resté sous Augsbourg avec huit mille hommes; que le comte de Styrum avoit bien de la peine à ramasser les débris de son armée, et que, quand le secours seroit venu, il espéroit faire la guerre tout l'hiver. Cependant l'archiduc étoit toujours à Dusseldorf, et les lettres de Venise flattoient l'Empereur au sujet des affaires de la Porte, disant que le Grand-Seigneur n'étoit pas en état de faire la guerre.

8 novembre. — Le 8, le maréchal de Boufflers arriva à la cour, et l'on sut certainement que le général Visconti ne s'étoit sauvé sous Gênes qu'avec quatre cent vingt-six maîtres de compte fait ; qu'on n'avoit pas voulu laisser entrer ces troupes dans la ville; qu'elles avoient campé sur une petite hauteur, où on leur avoit fourni des vivres pour leur argent; mais que Visconti, voyant qu'on ne vouloit point lui fournir de barques, ni lui faciliter d'autres moyens pour passer en Piémont, avoit délogé en diligence le long des murailles de Gênes, et que, par des chemins affreux dans les montagnes, il s'étoit échappé dans la rivière de Levant [1], d'où, passant par les terres du grand-duc, il devoit regagner le camp du comte de Staremberg; et sans doute il avoit bien fait, car le duc de Vendôme marchoit à lui à tire-d'aile pour l'écraser à la vue des Génois. On disoit cependant que la plupart des cavaliers de Visconti vendoient leurs chevaux trois livres ou les abandonnoient, parce qu'ils ne pouvoient marcher, et cela faisoit croire qu'ils auroient bien de la peine à faire huit lieues à pied pour se rendre à Ostiglia. On ne doutoit

1. C'est une partie de l'État de Gênes dans la Toscane.

pas d'ailleurs que le duc de Vendôme ne traitât bientôt le duc de Savoie comme il le méritoit, d'autant plus que les Suisses n'avoient pas voulu écouter les plaintes qu'il leur avoit fait faire contre la France, ni se tier à un prince de si mauvaise foi.

Le soir, il arriva un courrier de Landau apportant des lettres du 5, qui portoient que, la nuit précédente, un grenadier ayant eu la curiosité de monter sur la demi-lune, et n'y ayant compté que douze hommes, en étoit venu donner avis; qu'on l'avoit attaquée [1] et emportée, mais qu'on avoit trouvé à la gorge un retranchement, que les ennemis avoient défendu très longtemps avec un feu prodigieux, et d'où on les avoit enfin chassés; que, pendant cette attaque, une bombe des assiégeants étant tombée sur un fourneau [2], l'avoit fait sauter assez près des deux compagnies de grenadiers du régiment de Greder allemand; qu'il y en avoit eu plusieurs d'enlevés, mais seulement deux de perdus, et qu'on avait déterré un capitaine et plusieurs soldats qui n'avoient eu que des contusions; que, cette nuit-là, on avoit envoyé soixante-sept hommes à l'hôpital, et que le logement avoit été achevé sur la demi-lune; que les contregardes du bastion et de la porte de France étoient déjà fort maltraitées, et qu'on voudroit contraindre le gouverneur à abandonner ces barbares houssards qui avoient tant fait de cruautés sur la Sarre.

9 novembre. — Le 9, on apprit que l'archiduc étoit à Honslardick, et que le bruit qui avoit couru que les États-Généraux ne vouloient pas le reconnoître, n'avoit été fondé que sur une lettre que le pensionnaire avoit écrite à l'ambassadeur qui étoit auprès de l'Empereur; mais qu'à la première assemblée des États où l'on avoit agité la question de la reconnoissance de l'archiduc pour roi d'Espagne, elle avoit passé tout d'une voix. Cependant on disoit que le roi de Portugal prenoit chez ses sujets, hommes, chevaux, mulets et argent, se moquant des remontrances des grands de son royaume, des ecclésiastiques et du peuple; qu'il entreprenoit cette guerre avec ardeur, et qu'il sembloit être assuré de son fait, ce qui surprenoit les plus sages. On sut aussi que le président de Rouillé, passant

1. Peut-être un peu trop tôt, parce que la brèche n'étoit pas encore assez bien faite.

2. Cela n'étoit pas vrai, mais les ennemis firent eux-mêmes sauter deux fourneaux.

par Madrid[1], avoit eu une longue audience de Leurs Majestés Catholiques; qu'on se préparoit en Espagne sérieusement à la guerre, et que tous les seigneurs, nobles et peuples y faisoient à l'envi de nouvelles protestations de fidélité.

On sut encore que le comte de Toulouse avoit envoyé à Nice et à Final des barques armées et des frégates pour attaquer Visconti, s'il s'embarquoit pour venir à Nice, et que les dix galères qui étoient à Cadix, et les deux qui étoient à Cette, en étoient revenues à Marseille. On ne doutoit plus alors que la flotte des ennemis ne fût allée passer le détroit pour retourner dans ses ports, et on assuroit que les vents l'avoient déjà refusée plusieurs fois.

D'un autre côté, on assuroit que le roi de Suède, après la prise de Thorn, pour être sûr de son fait, avoit traité avec l'électeur de Brandebourg et l'avoit reconnu Roi, afin qu'il ne l'empêchât pas de détrôner son ennemi; qu'on faisoit le mariage de la sœur du jeune roi avec le prince électoral; que la France avoit quelque part à ce traité, et que la Hollande en paroissoit intriguée.

10 novembre. — Le 10, on disoit que le Grand-Seigneur envoyoit un ambassadeur à l'Empereur, pour lui redemander les places qui lui avoient été cédées par Mustapha, contre les lois et l'Alcoran; que le nombre des mécontents de Hongrie augmentoit tous les jours; que le bruit couroit qu'ils avoient proclamé le prince Ragotzki roi de Hongrie et qu'ils attendoient un secours considérable du nouveau Sultan.

Cependant la grossesse de la duchesse de Bourgogne continuoit et donnoit de fortes espérances, et on avoit nouvelle que le cardinal d'Estrées, revenant d'Espagne, étoit, dès le 3, à Bayonne.

On eut encore des lettres de Landau du 5, qui portoient que la contregarde étoit presque toute ouverte et le fossé presque tout comblé, et que le marquis de Gensac, colonel d'infanterie, étant allé à la tranchée par curiosité, y avoit été tué.

On apprit aussi que le duc de Savoie avoit fait tirer du canon du fort Saint-Hospice sur les galères du Roi, et que l'Empereur

1. Revenant de son ambassade de Portugal. Il étoit frère de celui qui avoit été directeur général des finances, et avoit été président du Grand Conseil.

se brouilloit de plus en plus avec le Pape, ayant fait déclarer à Sa Sainteté qu'il feroit hiverner une partie de ses troupes dans l'État de l'Eglise.

On sut encore que le maréchal de Villars étoit arrivé à Schaffhouse avec l'escorte qui devoit mener en Bavière le comte de Marsin, qu'on disoit avoir le titre de capitaine général sous le duc de Bavière,

11 novembre. — Le 11, on apprit certainement le traité du roi de Suède avec l'électeur de Brandebourg, que ce monarque le reconnoissoit véritablement pour roi de Prusse, et même qu'il devoit lui aider à conquérir la Prusse royale.

D'un autre côté, on mandoit d'Italie que le duc de Savoie avoit fait marcher un corps de troupes à Asti, qu'il s'y étoit avancé en personne : mais que ces troupes s'en étoient retournées en Piémont, et que ce prince avoit pris la route de Turin ; que, sur cette nouvelle, on avoit mandé au marquis de las Torres de ramener à Alexandrie trois cents chevaux de la cavalerie de l'État de Milan, qu'il avoit menés au marquis de Bouligneux, qui avoit six bataillons, tant pour barrer les chemins jusqu'à la mer, que pour observer les mouvements du duc de Savoie ; que le duc avoit beaucoup de peine à faire ses nouvelles levées, jusqu'à obliger ceux qui avoient trois laquais d'en donner deux pour prendre parti ; qu'il avoit fait jeter sur les frontières des imprimés, par lesquels il promettoit des avantages à ceux qui voudroient prendre les armes pour lui ; qu'il traitoit avec beaucoup de rigueur le comte de Phélypeaux, ambassadeur de France, qui n'avoit personne de libre chez lui que son maître d'hôtel, lequel ne sortoit même qu'à la garde de deux soldats, et que l'ambassadeur d'Espagne étoit un peu mieux traité.

On disoit, le même jour, que le Roi avoit demandé à Sa Majesté Catholique une explication en faveur du duc d'Orléans sur le testament du feu roi Charles II, lequel n'appeloit pas ce duc à la couronne d'Espagne au défaut du duc de Berry, le défunt duc d'Orléans ayant fait dans le temps les protestations nécessaires en pareil cas ; que le roi d'Espagne avoit donné cette explication favorable au duc d'Orléans ; qu'à la vérité, elle n'avoit pas encore été passée dans tous les conseils, mais qu'elle le seroit bientôt.

On ajoutoit que le duc d'Orléans avoit demandé à aller en

Espagne pendant que la guerre dureroit, et cela étoit bien capable de charmer la nation espagnole [1].

On mandoit alors de Languedoc qu'il avoit paru quelques vaisseaux et frégates vers le port de Cette, comme pour favoriser les fanatiques; mais que le maréchal de Montrevel y avoit fait marcher des troupes et y étoit allé lui-même, et qu'ainsi on n'appréhendoit rien de ce côté-là.

Le même jour, les lettres du camp de San-Benedetto du 30 octobre portoient qu'encore que l'armée impériale fût depuis un an de l'autre côté de la Secchia, dans le duché de la Mirandole, elle paraissoit y vouloir demeurer encore; qu'il lui arrivoit toutes les semaines quelques hommes et quelques chevaux de recrue; qu'elle étoit encore forte de quinze à seize cents hommes de pied et de cinq mille chevaux, non compris le détachement de deux mille cinq cents chevaux qu'on avoit fait pour le Piémont; que le bruit couroit que le prince Eugène revenoit commander cette armée, mais qu'on n'y voyoit guère d'apparence; qu'il n'y avoit plus dans l'armée du prince de Vaudemont que des François, les Espagnols et les troupes de l'État de Milan étant allés fortifier l'armée du duc de Vendôme, qui devoit entrer incessamment dans les Etats du duc de Savoie. On disoit aussi que le marquis de Barbezières étoit arrivé à Bolzano, où il attendoit son échange avec le comte de Waldstein; que le duc de Vendôme ayant eu avis que Visconti s'étoit arrêté à Recco, sur le bord de la mer, soit pour reprendre haleine, ou pour attendre la retraite des troupes françoises, afin de tâcher d'entrer en Piémont, avoit mandé à Lussiennes [2], envoyé du Roi auprès de la république de Gênes, que, si elle souffroit que les Allemands restassent à Recco, il feroit marcher ses troupes sur ses terres pour les en chasser, et regarderoit l'inaction de la république en cette rencontre, comme une infraction à la neutralité.

12 novembre. — Le 12, les lettres du 6, venues de Landau par l'ordinaire, portoient que les deux contregardes n'avoient pas été attaquées comme on le croyoit, les brèches ne s'étant pas trouvées dans leur perfection, et qu'on s'étoit seulement occupé à assurer les postes et à élargir les chemins de la droite

1. Ceux qui disoient cela ne connaissoient pas l'humeur des Espagnols; au contraire, cela étoit très capable de leur donner de l'ombrage.

2. Gentilhomme ordinaire du Roi.

et de la gauche; qu'on avoit aussi élargi les boyaux de communication et les places d'armes, où on avoit élevé un logement pour escarmoucher; que, le même matin, sur les quatre heures, les assiégés, que le gouverneur avoit fait boire à discrétion, étoient venus tout à découvert sur la brèche de la contregarde de la gauche, pour empêcher de combler le fossé; qu'il y avoit eu un feu terrible de part et d'autre, et que les assiégeants avoient été obligés de se retirer; qu'on faisoit venir actuellement seize cents chariots de fascines à la droite, et autant à la gauche, outre un nombre infini qu'il y en avoit déjà, et qu'ainsi le fossé seroit bientôt comblé; que les brèches seroient le lendemain assez grandes, et que tout seroit en état de donner un assaut, si le gouverneur ne faisoit pas battre la chamade avant le 8, mais qu'on croyoit qu'il souffriroit l'assaut.

Le même jour, à midi, il arriva un courrier de Landau, par lequel on apprit que, le 8, les contregardes avoient été attaquées, et manquées, peut-être pour s'être trop pressé de les attaquer, avant qu'on eût tout ce qui étoit nécesaire; qu'il y avoit eu un grand feu de part et d'autre, et qu'on y avoit perdu beaucoup de monde; que, deux jours auparavant, le comte de Roucy avoit été blessé d'un coup de pierre à la tête; qu'il vouloit malgré cela monter la garde de tranchée, mais que le maréchal de Tallard le lui avoit défendu; cependant il écrivoit à sa femme et au duc de la Rochefoucauld [1] que sa blessure ne seroit rien, et qu'on n'en devoit pas être en peine On mandoit aussi que le comte de Hautefort et le marquis de Grammont, lieutenants généraux, avoient aussi été blessés légèrement.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit donné le régiment de Gensac à son frère, qui étoit capitaine des grenadiers dans le même régiment, et que le régiment suisse de Curten marchoit dans les Cévennes, étant, de tous les Suisses, celui où il y avoit le moins de protestants.

D'ailleurs, comme la grossesse de la duchesse de Bourgogne se confirmoit, les médecins commencèrent à proposer de la faire saigner, mais l'accoucheur Clément et toutes les femmes s'y opposèrent fortement, disant que les médecins ne s'y connoissoient pas et vouloient apporter une nouvelle mode.

1. Son parent et son ami.

On eut alors nouvelle que le conseil d'Espagne, après avoir examiné le testament du feu roi et l'ordre de la succession, avoit déclaré le duc d'Orléans et ses successeurs héritiers de la couronne après le duc de Berry.

On sut ce jour-là que le Roi avoit donné les emplois de son régiment des gardes qui étoient vacants par la mort de l'Isle; qu'il avoit donné à Coadelet [1] la lieutenance de grenadiers qui vaquoit par la promotion de d'Orgemont, sa lieutenance à Romainville [2], sous-aide-major et le plus ancien sous-lieutenant du régiment, la sous-aide-majorité à Saint-Mars [3], sous-lieutenant, sa sous-lieutenance à la Monneraye [4], le plus ancien enseigne, l'enseigne de grenadiers à Pereuse [5]; pour l'enseigne, elle avoit déjà été donnée au comte de Matha. On disoit aussi le même jour que la moitié du régiment de cuirassiers de la Tour avoit été noyée en passant le Danube pour aller en Hongrie, et que l'aîné Reding, capitaine au régiment des gardes suisses, ayant quitté sa demi-compagnie, le Roi l'avoit donnée à son frère, qui de cette manière en avoit une tout entière.

On parloit aussi de faire marcher en Espagne dix-huit bataillons wallons, le régiment de dragons du chevalier de Hautefort et les deux régiments de cavalerie de Fiennes et de Parabère.

13 novembre. — Le 13, il arriva des courriers de tous côtés; mais les ministres étoient tellement secrets, qu'on ne débita pas une seule nouvelle qu'ils eussent apportée. On sut seulement que le comte de Toulouse n'avoit point désarmé, et cela faisoit croire qu'il mettroit bientôt à la mer. D'ailleurs le bruit couroit que l'escadre de Pointis ne partiroit plus de Brest, et que la flotte des ennemis passeroit bientôt le détroit.

Cependant l'archiduc étoit certainement en Hollande, et tout s'y préparoit pour son embarquement. On disoit cependant que le prince de Bade, ayant reçu un renfort de six mille hommes, composé de la garnison de Brisach et des troupes qui étoient à la garde des villes forestières, avoit quitté son camp d'auprès Augsbourg, dans laquelle il avoit laissé quatre mille hommes, et

1. Gentilhomme de Basse-Bretagne.
2. Gentilhomme des environs de Versailles.
3. Gentilhomme du Maine.
4. Il étoit Breton.
5. D'une famille de Paris.

avoit marché du côté du lac de Constance, vers la tête de l'Iller; que le comte de Styrum s'étoit mis en marche pour essayer de le joindre, mais que les mouvements du duc de Bavière et du maréchal de Villars rendoient cette jonction difficile, et qu'ils promettoient bien de l'attaquer, s'ils le pouvoient joindre. D'un autre côté, le comte de Pracomtal s'avançoit toujours sur la Moselle, prêt à se porter partout où il seroit le plus nécessaire.

On vit alors le comte de Baye et les autres officiers principaux des troupes d'Espagne venant de Flandre faire la révérence au Roi, et Sa Majesté les pressa de partir au plus tôt, et de forcer leur marche pour se rendre au plus tôt sur la frontière du Portugal. On eut aussi nouvelle, par les lettres d'Italie du 4, que, le 2, le marquis de las Torres, le comte de Bouligneux et Dillon, brigadier d'infanterie, avec sept bataillons et quelque cavalerie, avoient rencontré entre Acqui et la mer deux mille cinq cents paysans du Mondovi, par le moyen desquels le duc de Savoie vouloit favoriser sa jonction avec Visconti; qu'ils les avoient battus, en avoient tué soixante sur la place, et qu'il y en avoit eu beaucoup de blessés. Il sembloit néanmoins qu'on voulût encore écouter le duc de Savoie.

14 novembre. — Le 14 au matin, le duc d'Albe, nouvel ambassadeur d'Espagne, eut sa première audience secrète du Roi dans son cabinet, et de là il alla chez le duc et la duchesse de Bourgogne, Monseigneur n'étant pas chez lui à Versailles. On disoit que son équipage étoit très grand, et que sa femme avoit une camarera [1] mayor et douze filles d'honneur. Pour ce qui est de l'ambassadeur de Savoie, qui étoit toujours à Paris, on disoit qu'il continuoit d'avoir des conférences avec le duc d'Orléans; mais on étoit en même temps persuadé qu'elles étoient absolument inutiles.

En ce temps-là, on ne doutoit presque plus que la duchesse de Bourgogne ne fût grosse, mais les femmes et Clément paroissoient avoir gagné leur procès contre les médecins au sujet de la saignée.

On voyoit alors publiquement par écrit les conditions du traité fait entre le roi de Suède et l'électeur de Brandebourg, lequel

1. C'est-à-dire une dame d'honneur.

demandoit même à la république de Pologne trois cent mille livres, qui lui étoient dues pour avoir aidé à racheter Elbing.

Le Roi résolut en ce temps-là de lever trente mille hommes de milices[1] pour les recrues des armées, et fit mander de les tenir prêtes à marcher au premier de décembre.

15 novembre. — Le 15, on sut que, le soir précédent, il étoit arrivé un courrier du comte de Toulouse, par lequel on avoit appris que la flotte du Roi s'étoit mise à la grande rade, et sur cela on ne doutoit pas qu'elle n'eût mis à la voile, et on présumoit qu'après avoir passé le détroit, et pris à Cadix l'escadre commandée par Harteloire, elle devoit aller à Lisbonne pour faire expliquer le roi de Portugal. On disoit aussi que les troupes d'Espagne devoient s'avancer pour le même sujet vers la frontière de ce royaume.

On avoit aussi nouvelle que le comte de Pracomtal devoit arriver le 17 devant Landau avec vingt-deux bataillons et quarante-cinq escadrons, pour grossir l'armée du maréchal de Tallard, parce que les troupes de Hesse qui avoient passé à Coblentz, devoient arriver le 15 à Kaiserslautern, dans l'intention de tenter le secours de Landau, s'il y avoit lieu. On ajoutoit qu'on ne savoit pas si le comte de Styrum, qui s'étoit mis en marche avec dix ou douze mille hommes, ne songeoit pas à se joindre aux troupes de Hesse, au lieu d'aller joindre le prince de Bade.

On disoit alors qu'au lieu de deux régiments de cavalerie qui devoient marcher en Espagne, on y en envoyoit quatre; que le maréchal de Tessé recevroit dans peu des secours considérables, et que cependant on travailloit à diverses négociations qui pourroient enfin conduire à une paix générale. D'ailleurs les lettres d'Anvers marquoient que les Hollandois n'étoient pas sans inquiétudes de l'alliance du roi de Suède avec l'électeur de Brandebourg, cimentée par le mariage du prince électoral avec la sœur du roi. Celles de Vienne portoient que les mécontents de Hongrie se fortifioient à vue d'œil; qu'ils avoient battu les troupes impériales en deux ou trois rencontres; que, dans la dernière, ils avoient tué plus de sept cents Impériaux, pris beaucoup de drapeaux et étendards, et que le prince Ragotzki préparoit un gros

1. On en leva quarante-deux mille.

équipage d'artillerie, et que ces mauvaises nouvelles causoient une grande consternation dans Vienne. Le Pape, d'autre côté, voyant qu'il n'y avoit aucune apparence à la paix, avoit, à ce qu'on disoit, résolu de rappeler ses nonces extraordinaires de Vienne, de France et d'Espagne.

Les lettres de Varsovie portoient cependant que les brouilleries augmentoient en Pologne; que le Roi devoit convoquer une diète pour le 18 de novembre; qu'on croyoit que, par la prise de Thorn, la plupart de la noblesse s'attacheroit aux intérêts du roi de Suède; que ce prince ne vouloit point faire de paix aux conditions qu'on lui avoit proposées, à moins qu'on ne le dédommageât des ravages que les Moscovites avoient faits en Livonie, et qu'on ne rétablit les anciennes lois de Pologne, que le roi avoit violées en plusieurs occasions.

16 novembre. — Le 16, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit que ce prince étoit arrivé le 7, vers le midi, devant Asti, et qu'il avoit envoyé sommer cette ville par son trompette de se rendre, lequel étoit ressorti un moment après avec l'évêque, le clergé et les magistrats apportant les clefs de la ville au duc, et implorant la protection et les bontés du Roi, de sorte qu'il sembloit qu'ils se soumissent avec plus de plaisir que de peine.

On sut par le même courrier qu'on avoit marché le 10 pour aller au plus tôt établir des quartiers d'hiver; qu'on ne savoit pas encore où on les mettroit, mais qu'il n'y avoit point d'argent en Piémont, et qu'ainsi ils ne seroient pas bons; qu'on ne savoit pas bien où étoit alors le duc de Savoie, mais qu'on disoit que la tête lui avoit tourné depuis la défaite de Visconti; qu'il y avoit trois mois qu'il avoit tiré les magasins qui étoient dans Asti, marque certaine qu'il préméditoit dans ce temps-là le tour qu'il avoit joué depuis; qu'on ne croyoit pas d'ailleurs que les peuples de Piémont voulussent épouser sa querelle.

17 novembre. — Le 17, on disoit que le maréchal de Tessé devoit être le 15 à Chambéry, avec quatre bataillons, et le bruit couroit que le duc de Bavière, qui avoit feint de suivre le prince de Bade pour l'attaquer, avoit tourné tout d'un coup vers le Haut-Palatinat, et avoit défait entièrement les troupes qui assiégeoient Rattenberg; mais cette dernière nouvelle avoit besoin de confirmation. On soupçonnoit aussi, par la grande quantité de coups

de canon qu'on avoit entendu tirer dans la Manche, que l'archiduc pouvoit être embarqué, et le bruit couroit que le prince Eugène devoit venir commander les troupes du duc de Savoie[1] et lui amener un grand renfort.

Ce jour-là, le Roi eut une longue conférence avec le maréchal d'Huxelles dans son cabinet, et les courtisans s'imaginèrent que Sa Majesté le destinoit pour aller commander en Espagne, ou sur la Secchia, le prince de Vaudemont ayant demandé à se retirer à cause de ses infirmités, mais ils découvrirent bientôt après qu'il avoit refusé ce dernier emploi, s'excusant sur sa mauvaise santé.

On disoit alors que le petit marquis d'Alincourt, fils du duc de Villeroy, étoit à l'extrémité, ayant jeté divers abcès, et que le maréchal son grand-père reviendroit de Flandre vers le 15 de décembre seulement pour quelques jours.

Le soir, on eut nouvelle que les deux contregardes de Landau avoient été attaquées et prises, et les logements faits dessus; que, sur l'avis que les troupes de Hesse s'avançoient, le maréchal de Tallard avoit détaché le comte de Roucy et le marquis du Chastelet avec deux mille chevaux, pour aller joindre le comte de Pracomtal et Streff avec mille chevaux, pour avoir des nouvelles des ennemis, et s'opposer ainsi aux ennemis qui sembloient vouloir secourir la place, dont le gouverneur témoignoit beaucoup de résolution et d'envie de se bien défendre.

Le bruit couroit cependant que l'Empereur rappeloit ses houssards d'Italie pour les envoyer en Hongrie; et on disoit que le duc de Savoie avoit proposé aux Suisses de faire de la Savoie un quatorzième canton, mais qu'ils n'avoient pas répondu à cette proposition, et qu'ils n'y consentiroient pas.

18 novembre. — Le 18, on eut nouvelle que le duc de Vendôme s'étoit avancé à Albe, Quiras, Fossano, Savigliano et Villeneuve d'Asti, et que le comte de Bouligneux avoit pris un château du Mondovi, dans lequel il y avoit quatre cents paysans, qui avoient été passés au fil de l'épée. On disoit aussi que le maréchal de Tessé étoit entré dans Chambéry avec cinq bataillons et huit escadrons.

1. Il n'y avoit guère d'apparence à cette nouvelle, car le prince Eugène étoit le chef du conseil de l'Empereur.

19 novembre. — Le 19, on apprit que le comte de Fimarcon avoit battu à quatre lieues de Nîmes un gros parti de fanatiques, et on disoit qu'il y en avoit plusieurs qui demandoient l'amnistie et que le Roi pourroit bien la leur accorder.

On sut, ce jour-là, que le maréchal de Tessé étoit nommé pour aller commander à la place du prince de Vaudemont, et que Vallière, maréchal de camp, alloit commander en Savoie.

Fagon, premier médecin du Roi, eut le même jour une grande foiblesse, pareille à celle qu'il avoit eue deux ans auparavant; les médecins de la cour lui donnèrent de l'émétique, et il le trouva très mauvais quand il fut revenu.

On apprit ce jour-là que la république de Venise avoit refusé de recevoir une lettre que le duc de Savoie lui avoit fait présenter par un de ses agents, et ne s'étoit point voulu mêler de ses affaires, non plus que les Suisses. Cependant Kroonstrom, envoyé du roi de Suède auprès du Roi, avoit cru être obligé de faire connoître à Sa Majesté les bonnes intentions du Roi son maître au sujet du traité qu'il avoit fait avec l'électeur de Brandebourg, et on fut fort content de la manière dont il les expliqua. D'un autre côté, le prince de Tzerclaës donnoit en Espagne de bons ordres pour les troupes, et il avoit soin qu'elles fussent payées régulièrement; ainsi l'infanterie ne désertoit plus. Cependant on préparoit à Lisbonne une magnifique entrée pour l'archiduc, avec douze mille hommes de pied et quatre mille chevaux, et l'on préparoit en Hollande et en Angleterre tout ce qui étoit nécessaire pour son passage.

20 novembre. — Le 20, le marquis de la Baulme arriva à la cour à six heures du soir, étant parti le 16, à la pointe du jour, du camp de la petite Hollande, près de Spire, avec une grosse escorte qui l'avoit conduit vingt lieues durant. Il apportoit la nouvelle d'une grande et importante action, et comme il étoit extrêmement fatigué, le Roi eut la bonté de le faire asseoir pour faire son récit plus facilement. Il dit donc à Sa Majesté que son père, le maréchal de Tallard, ayant eu avis que le landgrave de Hesse passoit le Spirebach avec vingt-huit bataillons et cinquante-cinq escadrons, il avoit laissé Laubanie pour commander au siège avec ses quartiers garnis; qu'il avoit pris avec lui vingt-sept bataillons et quarante-cinq escadrons, et avoit marché droit aux ennemis; qu'il étoit parti à quatre heures du matin, et étoit arrivé

à leur vue sur les neuf heures en ordre de bataille; qu'il les avoit trouvés ayant leur gauche à la petite Hollande, leurs derrières à Spire, où ils avoient laissé leurs gros équipages, et leur droite à Dundenhofen; que, sur le midi, le comte de Pracomtal l'avoit joint avec vingt-quatre escadrons, ce qui avoit fort surpris les ennemis, qui croyoient avoir, le lendemain 16, huit mille hommes de renfort des troupes du comte de Styrum et de celles des lignes de Stolhoffen, qu'ils avoient trente pièces de canon, dont ils n'avoient pas eu le temps de se servir à propos; qu'à deux heures et demie, on les avoit attaqués sans tirer un coup; que la droite de l'armée, où étoit la gendarmerie, avoit culbuté leur gauche, et qu'il s'y étoit fait des actions d'une grande valeur; que la gendarmerie avoit essuyé quelques décharges de l'infanterie des ennemis, où elle avoit beaucoup perdu, mais qu'elle n'avoit jamais souffert que leur aile de cavalerie se ralliât, et qu'elle l'avoit mise en déroute; que l'aile droite des ennemis avoit rendu un combat plus opiniâtre; qu'elle s'étoit mêlée plusieurs fois avec la gauche de l'armée françoise, mais qu'enfin elle avoit été renversée par la seconde ligne, qui étoit presque toute composée de la cavalerie que le comte de Pracomtal avoit amenée; que ce comte y avoit été tué de la première décharge avec quelques autres officiers de considération; que cependant l'infanterie avoit combattu avec fureur; que le régiment du Roi avoit essuyé une décharge des grenadiers de Hesse, qui lui avoit tué ou blessé vingt-six officiers, mais qu'il s'étoit bien vengé en les tuant tous sur la place dans leurs rangs; que le régiment de Navarre avoit pris son temps; que les bataillons qu'il avoit devant lui avoient fait leur décharge sur la gendarmerie, et avoit attaqué le premier la bayonnette dans le fusil, dont il s'étoit bien trouvé, n'ayant perdu que deux officiers, et étant entré dans les bataillons ennemis, dont il en avoit taillé plusieurs en pièces; qu'il avoit été suivi de tous les autres bataillons, qui étoient aussi entrés dans ceux des ennemis, et que ce n'avoit plus été alors qu'une boucherie sans quartier; que le landgrave, qui s'étoit flatté de venir ce soir-là coucher à Landau, avoit chargé trois fois à la tête de ses beaux grenadiers, et avoit eu le chagrin de n'en voir pas échapper un seul, tous les bataillons étant restés morts en ordre de bataille, de sorte que, de vingt-trois bataillons, il ne s'étoit sauvé que cent cinquante hommes, et que les cinq

autres bataillons qui s'étoient séparés par hasard, s'étoient retirés fort maltraités dans Spire avec le landgrave; qu'on avoit peu ramassé de prisonniers, le maréchal de Tallard ayant inutilement crié quartier; qu'on avoit pris les tentes, les menus équipages, le canon et quantité de munitions; que le comte de Calvo [1] y avoit été tué par un cavalier françois, le marquis de Baumanoir [2], le prince de Croy [3], le comte Cajetano [4], le marquis de Meuse, Saint-Maur, major du régiment de Cravates [5], le comte de Dauriac [6], le marquis de Bruslard [7], Saint-Paul [8] et le chevalier de Causans [9], le chevalier de Thoiras [10], Hauterive, le fils et le neveu du comte de Pudion, que lui-même avoit été blessé dangereusement, et qu'il y avoit eu vingt-deux officiers du régiment de Bourgogne qu'il commandoit hors de combat; que Scheldon [11], du Barail [12], le marquis de Fontenay [13], le comte de Jussac [14] et le chevalier de Livry [15] y avoient été blessés; que, le même jour, Laubanie avoit envoyé dire au maréchal de Tallard que le gouverneur de Landau avoit fait battre la chamade, et que le maréchal avoit répondu que les choses avoient changé de face, et que, le lendemain, il retourneroit au siège, et qu'effectivement, le 16, il y étoit retourné. Il mandoit au Roi qu'il y avoit deux jours qu'il disputoit avec le

1. Neveu du défunt comte de Calvo, lieutenant général des armées du Roi et chevalier de ses Ordres; celui-ci étoit un garçon de mérite.

2. Fils unique du défunt marquis de Lavardin, et le seul qui restoit de sa famille; il avoit épousé la cinquième fille du maréchal de Noailles, et n'avoit au plus que vingt ans.

3. C'étoit un seigneur flamand d'une très illustre maison, qui étoit officier général dans les troupes d'Espagne, lesquelles étoient alors mêlées avec celles de France.

4. Seigneur italien, qui étoit aussi officier général parmi les Espagnols.

5. Gentilhomme de Champagne de la maison de Choiseul, mestre de camp de cavalerie.

6. Gentilhomme d'Auvergne, brigadier de cavalerie.

7. Capitaine de gendarmerie.

8. Gentilhomme de Dauphiné, dont le frère étoit aide-major du régiment des gardes.

9. Gentilhomme de Provence, neveu du cardinal de Janson.

10. Gentilhomme de Languedoc.

11. Officier irlandois.

12. Lieutenant-colonel du régiment du Roi d'infanterie.

13. Gentilhomme de Normandie, guidon des gendarmes écossois.

14. Gentilhomme de Poitou, guidon de gendarmerie.

15. Troisième fils du marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi. Il étoit lieutenant dans le régiment du Roi.

comte de Frise, gouverneur de la place, et qu'il lui avoit envoyé son fils, qui avoit été fait prisonnier à la bataille, pour l'informer de la véritable situation des affaires; qu'il auroit bien voulu, pour rendre l'action plus éclatante, prendre la garnison prisonnière de guerre, et que cependant on avoit mis du canon sur les contregardes; qu'on avançoit toujours les travaux, et que l'infanterie du comte de Pracomtal étoit arrivée à l'armée.

Jamais le Roi ne témoigna tant de joie qu'en apprenant cette grande nouvelle; il témoigna regretter beaucoup le comte de Pracomtal, et sur-le-champ il envoya un exprès porter la lettre du maréchal de Tallard à Monseigneur, qui étoit à Paris à l'Opéra; la joie fut grande, et le bruit à proportion, de sorte que le spectacle fut fort longtemps interrompu.

Ce jour-là, le petit prince de Dombes, fils aîné du duc du Maine, eut une violente attaque de colique, et le duc éprouva qu'on n'a pas toujours une joie parfaite dans les prospérités publiques.

21 novembre. — Le 21, on sut que le Roi avoit donné le gouvernement de Menin à la comtesse de Pracomtal pour le vendre, le régiment royal au comte de Denonville, et celui de Denonville au chevalier de Livry. On apprit aussi que Bragelogne, capitaine au régiment des gardes et inspecteur d'infanterie, se retiroit à cause de ses incommodités, avec six mille livres de pension; qu'il vendoit sa compagnie à la Faye [1], lieutenant au même régiment, et que Maupeou, qui y étoit aussi capitaine, avoit l'inspection de Bragelogne; que le jeune d'Ecquevilly [2] achetoit le guidon des gendarmes du Roi que le marquis de Buzenval [3] avoit encore à vendre, et que le Roi avoit donné le gouvernement de Landau à Laubanie, et celui du nouveau Brisach au comte de Saint-Mauris.

22 novembre. — Le 22, on sut qu'un lieutenant du régiment de Cravates, qui étoit parti de l'armée d'Allemagne avec congé pour venir demander la compagnie de son frère, qui avoit été tué à la bataille, étoit arrivé à Paris, qu'il s'étoit caché deux

1. Fils d'un homme d'affaires.
2. Il s'appeloit en son nom Hennequin; son père étoit capitaine du vautrait pour le sanglier.
3. Vieux lieutenant général auquel on avoit donné ce guidon en payement de sa sous-lieutenance des gendarmes du Roi, quand il l'avoit vendue.

jours, pour ne pas faire du chagrin au chevalier de Croissy, mais que, le troisième jour, appréhendant qu'un autre n'eût la compagnie à son préjudice, il s'étoit montré au secrétaire d'État de Chamillart; qu'il auroit bien voulu ne lui parler que de son affaire, mais que ce ministre l'ayant questionné et lui ayant ordonné absolument de parler, il avoit été obligé d'avouer que Landau étoit rendu, et que le chevalier de Croissy en apportoit la capitulation; que la garnison en étoit sortie le 18, avec une capitulation toute pareille à celle qui avoit été accordée à Mélac par le Roi des Romains.

23 novembre. — Le 23, le chevalier de Croissy, dont on avoit été fort en peine, parce qu'il étoit encore arrivé un cornette du régiment de Bourgogne qui étoit parti depuis lui de l'armée, arriva enfin, et on sut par lui que le maréchal de Tallard ayant promis au gouverneur qu'il lui accorderoit capitulation s'il parlementoit dans le 16, et le gouverneur ayant fait battre la chamade dès le 15, il n'avoit pu manquer à sa parole; que la garnison avoit été conduite à Philipsbourg, forte de dix-sept cents hommes, que trois cents s'étoient éclipsés; qu'il étoit sorti six chariots couverts, qu'il y avoit eu douze cents hommes tués pendant le siège, qu'il en restoit encore huit cents à l'hôpital; qu'ils avoient perdu cent officiers, et peut-être encore trois cents hommes plus qu'ils ne disoient; qu'on avoit fait passer la garnison par le champ de bataille, afin qu'ils fussent eux-mêmes témoins de leur perte. D'ailleurs il assuroit qu'il étoit certain que les ennemis avoient eu à la bataille cinq mille cinq cents hommes tués, trois mille cinq cents prisonniers, du nombre desquels étoit un lieutenant général, six colonels, six lieutenants-colonels et deux cents officiers, sans compter les blessés qui s'étoient réfugiés dans les villages des environs, où on les trouvoit tous les jours; qu'on avoit pris trente-deux drapeaux et six étendards; qu'on disoit que les ennemis avouoient eux-mêmes qu'ils avoient plus de quatre mille blessés, et l'on comptoit que cette journée leur coûtoit plus de dix mille hommes effectifs; qu'on avoit brûlé les munitions et les chariots, faute de voitures, les soldats ayant traîné à bras les trente pièces de canon jusqu'au camp; que les partis qu'on avoit envoyés de tous côtés, n'avoient plus trouvé personne; qu'on avoit appris qu'il leur venoit en diligence six mille hommes dans des chariots,

qui s'en étoient retournés de même; que Cesarges [1] avoit été tué sur le champ de bataille; que le marquis de Mesnières [2], Saint-Mars [3] et Matharel [4] avoient été fort blessés.

24 novembre. — Le 24, on disoit que les débris de l'armée du prince de Hesse avoient repassé le Rhin, partie à Philisbourg et partie à Mayence, et que l'électeur avoit perdu en cette occasion de belles et bonnes troupes.

On sut aussi que le Roi avoit envoyé ordre au comte de Toulouse de revenir, et c'étoit une suite de la nouvelle qu'un courrier de Cadix avoit apportée, qui étoit que, le 7, la flotte des ennemis avoit passé le détroit, faisant voile vers l'Angleterre et la Hollande; que le consul de Gibraltar mandoit qu'on avoit compté cent soixante-douze bâtiments, dont il y avoit trente-cinq vaissseaux de ligne; qu'ils étoient apparemment en très mauvais état, parce que, s'ils avoient été en bon état, en faisant douze lieues de plus pour s'approcher de Cadix, ils auroient pu donner grande jalousie, n'y ayant alors pour toute défense que les cinq vaisseaux de la Harteloire. Il étoit vrai que les forts étoient en bon état par les soins d'Arnoul, mais qu'il n'y avoit ni poudre, ni canonniers; que même la plupart des marchands françois faisoient leurs paquets pour se retirer, quand la Harteloire y étoit arrivé, qui les avoit rassurés par sa présence.

On eut aussi nouvelle, ce jour-là, que le duc de Vendôme, ayant eu avis que le duc de Savoie avoit fait jeter un pont sur le Pô, et qu'il avoit fait passer dessus deux cents dragons pour venir observer sa marche, y avoit envoyé un détachement, qui en avoit tué cent soixante, et que le reste s'étoit retiré si brusquement, que le duc de Savoie, épouvanté de ce qu'il avoit lui-même pensé être pris, avoit fait rompre son pont, quoiqu'il eût deux mille hommes avec lui.

Cependant la grossesse de la duchesse de Bourgogne continuoit toujours, et, ce jour-là, le jeune comte de Briord [5], aide de camp du maréchal de Villeroy, arriva de Flandre, apportant au Roi de sa part une lettre de compliment sur le gain de la bataille.

1. Gentilhomme de Dauphiné, très bien fait et très honnête homme.
2. Gentilhomme de Normandie qui étoit enseigne de gendarmerie.
3. Fils de Saint-Mars, gouverneur de la Bastille.
4. Il étoit d'Auvergne et officier de gendarmerie.
5. Fils du comte de Briord, que tout le monde appeloit Briolle, ci-devant ambassadeur en Piémont et en Hollande.

Il lui mandoit aussi que les ennemis, pour se dépiquer de ce mauvais succès, avoient jeté pendant deux jours des bombes dans le fort de Bedmar et dans quelques-unes des redoutes qui sont le long des lignes du pays de Waës, néanmoins sans y faire aucun dommage, et sans qu'il eût jugé à propos de faire faire le moindre mouvement aux troupes des Couronnes.

On disoit, ce jour-là, que l'archiduc n'étoit point encore embarqué, et qu'il étoit toujours à la Haye.

On assuroit aussi que le duc de Bavière et le prince de Bade disputoient toujours pour les quartiers d'hiver, et qu'il pourroit bien encore y avoir quelque action, le prince de Bade les voulant prendre aux environs d'Augsbourg, et le duc de Bavière ne voulant point absolument le souffrir. On ajoutoit que le comte de Marsin avoit passé à l'armée, et que le maréchal de Villars étoit arrivé à Schaffhouse, mais cela ne se trouva pas véritable.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit donné six mille livres de pension et une commission de colonel réformé au comte d'Arco [1], avec cinq mille livres de gratification pour les frais de son voyage d'Italie à la cour, qu'il avoit fait par ordre du duc de Vendôme [2].

Le Roi donna aussi le gouvernement de l'île de Ré à Rigauville, premier sous-lieutenant de sa deuxième compagnie de mousquetaires, rendant celui de Salins à d'Aubarède, qui l'avoit eu autrefois. Ainsi, comme Rigauville quittoit les mousquetaires, le marquis de Canillac devint premier sous-lieutenant, et le comte d'Hautefort, qui étoit premier enseigne, second lieutenant; Curly devint premier enseigne; l'Escussan, qui étoit premier cornette, devint second enseigne; la Seurière [3], qui étoit premier maréchal des logis, devint second cornette, et tous les autres officiers inférieurs montèrent de même.

Les lettres de Chambéry du 19 portoient ce jour-là que le duc de Vendôme avoit établi sa droite à Gabian, au-dessus de Verceil; que son armée feroit une chaîne jusqu'à Asti, où il mettroit un corps suffisant pour soutenir un si grand poste, et que sa gauche seroit à Alba, qui devoit être soutenue par son gros

1. C'étoit le frère de celui qui avoit été tué derrière le duc de Bavière, étant son capitaine des gardes, et de celui qui étoit gouverneur de Brisach.

2. [Il y a écrit par erreur *par ordre de la cour Vendôme.* — *E. Pontal.*]

3. Gentilhomme de Normandie.

quartier d'Asti; qu'il avoit dû marcher le 16 avec son armée à Castel-Vitro, pour établir les postes de la droite, et qu'il avoit dû y trouver un convoi venant d'Alexandrie; que le maréchal de Tessé avoit reçu à Chambéry le serment de fidélité de la ville et du pays; que le marquis de Sales s'étoit d'abord retiré sous Montmélian, et de là dans la Tarentaise et à Conflans; que le duc de Savoie avoit envoyé à Venise un abbé piémontois, avec une lettre pour le doge, par laquelle il prioit la république d'interposer ses offices auprès du Roi, pour sauver son pays de la disgrâce dont il étoit menacé, mais que le doge la lui avoit renvoyée sans vouloir l'ouvrir, et que son député désavouoit un libelle contre la France qui avoit couru à Venise; que deux mille Danois qui restoient à Ostiglia s'étoient retirés, et que deux mille Allemands avoient pris la route du Tyrol; que les ennemis se retranchoient dans leur camp de la Secchia, et s'y baraquoient.

25 novembre. — Le 25, le mariage du duc de Mortemart avec Mlle de Beauvillier fut déclaré, et tout le monde courut à l'envi faire des compliments. On sut aussi que le Roi avoit fait le marquis de la Baulme brigadier, et qu'il partoit le lendemain pour aller retrouver son père le maréchal. Le même jour, le comte de Briord, conseiller d'État, fut taillé par Maréchal, qui lui tira soixante-dix-sept petites pierres, et le comte de Vignaux, exempt des gardes du corps, eut l'agrément d'acheter le régiment de cavalerie du défunt marquis de Meuse, que le Roi avoit donné à sa mère pour le vendre, parce qu'elle en devoit encore le prix.

On disoit aussi que le duc de Bavière s'étoit emparé de Kempten et de Grumembach, entre le Sech et l'Iller, et le bruit couroit qu'il y avoit pris quatre bataillons des ennemis. Cependant le prince de Bade étoit proche le lac de Constance, faisant travailler à une ligne pour se couvrir.

26 novembre. — Le 26, le Roi prit médecine à son ordinaire, et on sut que le dernier courrier arrivé de Landau avoit rapporté que quatre mille paysans qu'on avoit employés à enterrer les morts de la bataille, en avoient compté près de huit mille, et que les prisonniers qui s'étoient rendus au camp, ou qu'on y avoit amenés de tous côtés, étoient près de six mille. On apprit aussi que le comte de Coigny avoit eu ordre de partir pour aller commander le corps que commandoit le comte de Pracomtal, et

que Filley, ingénieur, qui avoit conduit le siège de Landau, avoit été fait maréchal de camp. On disoit aussi que le maréchal de Villars étoit arrivé à Schaffhouse, et que le comte d'Usson n'avoit pas encore ses ordres pour revenir.

27 novembre. — Le 27, on disoit que le duc de Savoie excitoit tout le monde contre le Roi, et que cependant il demandoit à s'accommoder pour gagner du temps, mais qu'on ne lui en donneroit pas. Il perdoit déjà cinq millions de revenu, savoir deux millions de Savoie, cent mille livres des pensions des deux Couronnes, quinze cent mille livres de l'Astesan, et huit cent mille livres du pays entre le Pô et le Tanaro.

Ce jour-là, le comte de Monasterol fit voir au Roi des lettres du duc son maître, par lesquelles il ne marquoit pas qu'il eût pris aucunes troupes dans Kempten, comme on l'avoit mandé à Sa Majesté. D'ailleurs on disoit que le maréchal de Tallard alloit marcher vers le Rhin, et il y avoit des gens qui croyoient qu'il le passeroit et qu'il marcheroit à Stolhoffen, mais il n'y avoit guère d'apparence. On disoit cependant qu'il mouroit beaucoup de ceux qui avoient été blessés à la bataille; qu'on avoit coupé la cuisse à Saint-Mars, et qu'on le croyoit mort. Le soir, le Roi alla s'établir à Marly pour jusqu'au 7 de décembre, et [on disoit] que, le lendemain, la duchesse de Bourgogne y seroit saignée, suivant l'avis des médecins, qui avoit prévalu contre les autres.

28 novembre. — Le 28, cette princesse fut effectivement saignée, et elle commença à garder le lit exactement. Il arriva ce jour-là un courrier d'Allemagne, par lequel on sut que le landgrave de Hesse avoit renvoyé au maréchal de Tallard un de ses aides de camp qui avoit été pris à la bataille, lequel disoit que les ennemis avouoient avoir perdu huit mille hommes, et même plus; que le landgrave de Hesse avoit fait des merveilles, ayant rallié deux fois, ramené à la charge son beau régiment, qui avoit été entièrement défait; que le maréchal de Tallard avoit fait un détachement pour aller du côté de Kaiserslautern; qu'on parloit d'en envoyer un autre prendre Hombourg; que plusieurs régiments avoient eu ordre de marcher en Dauphiné et à Bayonne; que le corps qu'avoit commandé le comte de Pracomtal devoit retourner en Flandre; qu'on travailloit à combler les lignes et les tranchées de Landau, où l'on avoit mis en garnison les régiments de Luxembourg, de Hainaut, de Tilly, de Gensac

et de Borgia; qu'on croyoit que le maréchal de Tallard pourroit marcher aux lignes de Stolhoffen, ou rétablir le pont du Fort-Louis du Rhin, pour les rendre inutiles, et s'assurer un passage en Bavière.

On vit aussi ce jour-là une lettre de Worms, qui faisoit la perte des ennemis pour le moins aussi grande qu'on la faisoit en Flandre, et nommoit beaucoup de gens de considération qui avoient été tués, comme un prince de Hesse-Hombourg, les deux fils du prince de Nassau-Weilbourg [1], le comte de Waldeck et grand nombre d'autres officiers principaux. On disoit aussi que les meilleures troupes de l'électeur palatin y avoient été taillées en pièces.

On eut le même jour confirmation que le maréchal de Villars étoit arrivé le 18 à Schaffhouse; qu'il y avoit trouvé le comte de Marsin, lequel, avec son escorte de deux mille chevaux et deux millions d'argent comptant, étoit passé en Bavière. Les dernières nouvelles de l'électeur, du 16, étoient qu'il avoit fait assembler auprès de Munich six mille charrettes à quatre chevaux chacune, chargées de toutes sortes de munitions, et qu'il lui arrivoit sans cesse des députés de la ville d'Augsbourg, pour le prier de ne les pas perdre de vue. On ajoutoit que le prince de Bade n'avoit pas plus de douze mille hommes, et qu'il se retranchoit entre le lac de Constance et les montagnes, et que les troupes du comte de Styrum étoient en pitoyable état.

On sut encore ce jour-là que le duc de la Feuillade avoit été déclaré commandant en Dauphiné en qualité de gouverneur, et qu'il commanderoit aussi en Savoie, restant néanmoins dans le grade de maréchal de camp, et ayant sous lui Gévaudan et Vallière, qui étoient moins anciens que lui.

29 novembre. — Le 29, on eut nouvelle que, le 20, l'archiduc étoit parti de la Haye à six heures du matin, et s'étoit embarqué à Orange-Polder, pour passer en Angleterre avec quatorze vaisseaux de guerre. On sut aussi que l'électeur de Cologne avoit donné à Namur une fête magnifique, en réjouissance de la bataille de Hochstædt et de celle de Spire, dans laquelle il avoit distribué un assez grand nombre de médailles

1. C'était lui qui commandoit cette armée et non le prince de Hesse, quoiqu'on n'eût parlé que de lui.

au portrait de son frère, sur laquelle étoit cette inscription latine : *Læsæ Germanicæ Libertatis Defensor.*

On disoit encore que Bontemps, premier valet de chambre du Roi, avoit demandé et obtenu la permission d'aller porter en Espagne la nouvelle de la couche de la duchesse de Bourgogne. On apprit encore que le prince de Soubise s'étoit démis de sa charge de capitaine lieutenant des gendarmes du Roi en faveur du prince de Rohan, son fils aîné, et que le Roi lui avoit accordé, pour lui et pour sa famille, un brevet de retenue de quatre cent mille livres, en cas que le prince de Rohan vînt à mourir.

On disoit alors que les fanatiques commençoient à se soumettre dans les Cévennes, et qu'il y avoit un de leurs chefs avec quatre cents hommes qui demandoient grâce avec instance.

Le soir, le comte de Toulouse arriva à Marly, et ses gens disoient que, si l'on avoit voulu lui donner encore douze vaisseaux, il auroit pu exterminer entièrement la flotte des ennemis.

30 novembre. — Le 30, on sut que le Roi, ayant besoin de son argent pour les dépenses de la guerre, avoit assuré à Mlle de Beauvillier [1] deux cent mille livres sur le prix des charges de la maison du duc de Berry, quand elles se vendoient.

On apprit aussi que le comte d'Imécourt s'étoit avancé vers Neustadt et vers Spire, pour observer si les ennemis ne se rallieroient pas, et couvrir Caraman, qui travailloit à nettoyer le pays, ayant pris Bitche et Hombourg, et marchoit pour s'aller jeter dans Kaiserslautern, dont il s'étoit ensuite rendu maître [2], parce que le landgrave de Hesse en avoit tiré quinze cents hommes, qui étoient toute la garnison, et avoit laissé la place à la garde des bourgeois. On assuroit encore que si le maréchal de Tallard faisoit tant que de passer le Rhin, il ne lui falloit que huit jours pour prendre le petit fort qui étoit vis-à-vis du Fort-Louis du Rhin, et qu'on ne croyoit pas que le comte de Styrum vînt le défendre, ni que les troupes de Stolhoffen osassent rester dans leurs retranchements.

On apprit alors une particularité assez remarquable. Le maré-

1. Le Roi donnoit toujours deux cent mille livres aux filles de ses ministres, quand elles se marioient; mais le temps étoit trop mauvais pour les donner en argent comptant, et on trouva cet expédient, qui n'étoit ni guère certain, ni guère prompt.

2. Il étoit bien aisé, car il n'y étoit resté que les bourgeois, qui ne se défendirent point.

chal de Tallard avoit mis dans la cour du faubourg de Spire un capitaine d'infanterie avec quatre-vingts hommes ; le landgrave, passant, le jour de la bataille, par Spire, et y laissant ses gros équipages, fit sommer ce capitaine de se rendre, mais il demanda vingt-quatre heures, qui lui furent accordées par le landgrave, qui ne jugea pas à propos de s'amuser à attaquer ce poste, et y laissa seulement quelques troupes pour la sûreté des équipages. Sur la fin de la bataille, les fuyards ayant fait connoître à ce capitaine que le landgrave avoit été battu, il sortit de son poste, tua trois cents de ces fuyards, et fit quarante prisonniers, qu'il envoya au maréchal de Tallard.

Les lettres de Saint-Malo du 24 portoient, le même jour, que les armateurs y avoient amené pour quatre à cinq cent mille livres de prises, et l'on sut que le Roi avoit donné à Mahoni[1], Irlandois, trois cents louis d'or pour aller en diligence en Espagne commander un régiment de dragons irlandois de trois escadrons, que le roi d'Espagne avoit formé.

Cependant les ennemis continuoient de canonner les lignes du pays de Waës, et on avoit nouvelle que, le 28, ils bombardoient encore le fort de Saint-Jean, et qu'ils faisoient des retranchements pour couvrir les petits forts qu'ils avoient auprès de Lillo, et qui donnoient entrée dans le pays de Waës.

DÉCEMBRE 1703

1er décembre. — Le premier de décembre, on sut que le maréchal de Villars étoit arrivé le jour précédent à Paris, où il avoit trouvé sa femme accouchée d'un second garçon, et qu'il assuroit avoir laissé l'armée en très bon état. Cependant on se plaignoit que la duchesse de Bourgogne ne se conservoit pas assez, et que, depuis sa saignée, au lieu de se tenir au lit pendant neuf jours, elle marchoit dans sa chambre, et ne se tenoit pas même en repos quand elle étoit dans son lit.

Ce jour-là, l'ancien ambassadeur d'Espagne assuroit que le marquis de Villadarias étoit entré dans la province d'Algarve, à

1. C'étoit le même qui avoit apporté la nouvelle de l'affaire de Crémone.

la tête de quatre mille hommes de pied, de deux mille chevaux et d'un petit équipage d'artillerie, pour obliger le roi de Portugal à se déclarer ami ou ennemi avant l'arrivée de l'archiduc. On croyoit d'ailleurs que le duc de Berwick passeroit en Espagne, dans le dessein de débaucher les Irlandois qui viendroient avec l'archiduc, lequel n'étoit pas parti de la Haye le 25 de novembre; mais, comme ses domestiques avoient été embarqués dès le 17, on avoit cru qu'il l'étoit aussi. On sut encore qu'une partie des troupes du maréchal de Tallard avoit marché dans ses quartiers d'hiver, qu'une autre avoit pris la route de Dauphiné, et la troisième celle de Bayonne.

2 décembre. — Le 2, les lettres de Castelnuovo du 20 novembre portoient que, lorsque l'armée du duc de Vendôme étoit partie, le 14, du camp de Villanuova, pour venir à Castelnuovo, il faisoit un brouillard tellement épais que ses houssards étoient tombés sans s'en apercevoir sur une sentinelle d'un parti des milices du duc de Savoie qui s'étoit embusqué sur la marche de la colonne, et qu'il avoit été attaqué si brusquement qu'avant qu'il eût pu gagner un bois qui étoit proche, les houssards en avoient tué plus de soixante, sans faire de prisonniers; qu'il avoit paru sur une montagne voisine six cents paysans, qui s'étoient retirés à l'approche des troupes françoises; qu'ils étoient cependant venus, le 19, attaquer un poste de dix hommes, lequel ayant été soutenu par cent dragons, qui étoient sous les ordres du marquis d'Aubeterre, ils avoient été repoussés et chassés d'une cassine qu'ils occupoient au delà de ce poste, et conduits à coups de fusil pendant une heure ; qu'on avoit remarqué en cette occasion que les troupes réglées du duc de Savoie, qui étoient sur la gauche, avoient fui les premières.

On mandoit aussi qu'un corps de deux mille hommes, à la tête duquel étoit ce prince, ayant abandonné une cassine, le marquis d'Aubeterre l'avoit fait brûler, pour tenir parole aux paysans, que le duc de Vendôme avoit fait avertir qu'il feroit brûler les villages et les cassines d'où ils tireroient. Les mêmes lettres ajoutoient que, pendant ce temps-là, le duc de Vendôme étoit allé visiter les postes du Montferrat, où Dillon, brigadier, s'établissoit avec deux bataillons pour le quartier d'hiver; que Marignane, colonel d'infanterie, en faisoit de même à celui de Passeran, avec les régiments de Bresse et de la Sarre; que les deux quar-

tiers feroient la tête de ceux qu'on étendroit depuis Gabian et Monteil pour couvrir le Montferrat, jusqu'à Alba, et que, quand ces deux postes seroient en sûreté, l'armée se sépareroit dans ses derrières, et que le quartier général seroit à Asti. Ces lettres portoient aussi que plusieurs villages du Piémont avoient déjà envoyé traiter des contributions, et que les paysans commençoient à revenir dans leurs maisons.

Les lettres de Chambéry du 22 novembre marquoient que la ville d'Annecy avoit voulu voir du canon avant que de se rendre, comme avoit fait celle de Chambéry, et que le maréchal de Tessé ne manqueroit pas de lui en faire voir au plus tôt; qu'il partoit le même jour deux bataillons de Chambéry pour Rumilly, où l'on devoit faire un détachement pour aller charger quelques compagnies que le marquis de Sales avoit postées sur les avenues de Seyssel, où sont les magasins à sel du duc de Savoie, de Genève et du pays de Vaud, et dont ce maréchal vouloit s'emparer; que les milices avoient abandonné la vallée de Maurienne, et que l'on comptoit que cette contrée seroit soumise au premier jour; que le marquis de Sales s'étoit retiré dans la Tarentaise, et s'étoit retranché dans un poste avantageux, mais en mauvais capitaine, ayant fait faire des murailles qui ne tiendroient guère contre le canon, qu'on pouvoit conduire aisément jusqu'au pied de ce retranchement, mais que le gouverneur de Montmélian avoit des vivres pour très longtemps. Pour les lettres du 20, du camp de San-Benedetto, elles portoient que les ennemis avoient fait un grand mouvement dans leur camp, où on avoit entendu marcher beaucoup de chariots et autre attirail, et que, le lendemain, on avoit su qu'ils marchoient avec quatorze cents grenadiers et trois mille hommes d'autres troupes du côté de Carpi; que le prince de Vaudemont avoit fait marcher sur cet avis vingt-huit compagnies de grenadiers avec six bataillons de ce côté-là, sous les ordres du comte de Saint-Fremond; qu'on croyoit que les ennemis n'avoient marché que pour aller piller Curtiglio, qu'on avoit longtemps conservé pour la subsistance de Carpi.

On apprit aussi ce jour-là que la duchesse de Mantoue [1] étoit

1. Elle étoit de la maison de Gonzague, aussi bien que son mari; d'ailleurs c'étoit une princesse d'un mérite reconnu.

morte après une maladie de six mois, et que le Roi en prendroit le deuil.

On sut encore que la république de Venise étoit en inquiétude du voisinage de dix mille Turcs, qui s'étoient avancés du côté de la Dalmatie, et qu'elle appréhendoit une guerre avec ces infidèles.

Cependant on continuoit à dire que les fanatiques demandoient avec instance amnistie, et que le Roi la leur accordoit, afin de pouvoir envoyer en Espagne les troupes qui servoient contre eux.

On sut pareillement que le Roi conservoit à Mélac le titre de gouverneur de Landau, dont il avoit les appointements, et que Laubanie n'auroit que la qualité de commandant.

D'ailleurs on pressoit vivement l'armement des vaisseaux que Pointis devoit commander, et on y travailloit en diligence à Brest, au Port-Louis et à Rochefort. Il y avoit néanmoins des gens qui croyoient que le maréchal de Cœuvres iroit conduire la flotte de Toulon à Cadix, où il prendroit l'escadre de la Harteloire, et seroit ensuite joint par celle de Pointis. On apprit ce jour-là que le marquis de Saint-Mars étoit mort de sa blessure.

3 décembre. — Le 3, on assuroit que la duchesse de Bourgogne avoit tous les véritables signes de grossesse, les dégoûts, les maux de cœur, vomissements, etc., et elle donnoit de favorables espérances au royaume, pendant que son père faisoit la guerre à la France et à l'Espagne [1], et n'offroit pour otage de sa parole que sa femme et ses enfants ; mais on vouloit absolument qu'il donnât des places. On savoit qu'il avoit paru enseignes déployées vers Castelnuovo, où le duc de Vendôme étoit campé ; que le comte de Chamillart avoit été détaché avec les régiments de Médoc et de Bresse ; qu'il y avoit eu une action ; qu'il en avoit coûté au duc de Savoie cent cinquante hommes, et à la France huit, et que les majors de Médoc et de Bresse y avoient été fort blessés ; que le duc de Vendôme avoit choisi Asti pour son quartier général, à cause de la proximité du Milanois ; qu'enfin Visconti avoit trouvé moyen de passer par les montagnes d'Oneglia, et étoit entré dans le Piémont avec quatre cents

1. [*La déclaration de guerre de Louis XIV, Roi de France, contre Victor-Amédée, duc de Savoie,* porte la date du 4 décembre 1702. On en trouve le texte dans Dumont, t. VIII, 1re partie, p. 135. — *E. Pontal.*]

cavaliers à cheval et deux cents à pied; que le commandeur de Rouannez étoit au désespoir de ne les avoir pas aperçus avec les barques et les quatre galères qu'il avoit à Monaco; que le duc de Savoie avoit fait publier partout des défenses sous peine de la vie et du feu de payer aucune contribution.

Ce jour-là, le maréchal de Villars passa toute la journée à Marly, il salua le Roi dans son cabinet et en fut très bien reçu, mais il n'y demeura pas longtemps. Il le questionna assez à la promenade, et le maréchal répondit avantageusement pour les officiers et pour les soldats; d'ailleurs il répondit avec hauteur à toutes les questions des courtisans, et les princes ayant voulu l'avoir chacun à leur tour, il ne s'en retourna de Marly qu'après le coucher du Roi.

4 décembre. — Le 4, on eut nouvelle que les Impériaux faisant le siège de Kuffstein, avoient été battus par un des généraux du duc de Bavière, avoient levé le siège et perdu leurs équipages et leur artillerie.

Ce jour-là, on sut que les bruits de Metz, fondés sur les lettres des Juifs et des marchands, étoient que le comte de Marsin [1] passant avec deux mille chevaux d'escorte, le prince de Bade avoit envoyé quatre mille chevaux pour le couper, mais que le duc de Bavière, en ayant eu avis, en avoit aussi envoyé quatre mille au secours du comte, lequel, ayant fait voir ses pouvoirs aux officiers commandants, avoit attaqué les ennemis et les avoit battus; mais le Roi n'en avoit point encore de nouvelles.

On sut certainement ce jour-là que le duc de Berwick alloit commander en Espagne un corps de douze mille François, Irlandois et Wallons, sous les ordres du prince de Tzerclaës en qualité de généralissime, et que Puységur, Geoffreville et le chevalier d'Asfeld y alloient sous lui en qualité de maréchaux de camp.

Le même jour, on apprit que l'archiduc s'étoit embarqué le 19 de novembre, mais que le gros temps l'avoit obligé de relâcher à Orange-Polder, et qu'on lui avoit annoncé en cet endroit [2] la perte de la bataille de Spire; que les Hollandois y avoient un député, qui avoit pris soin de leur donner avis de ce carnage, mais que l'électeur palatin les avoit assommés par ses

1. Cela se trouva faux dans la suite.
2. Il savoit cette nouvelle avant que de s'embarquer.

cris et ses lamentations, parce qu'il y avoit perdu toutes ses troupes, son canon, ses équipages, et que son pays étoit en proie aux vainqueurs, de la fureur desquels il n'étoit pas échappé cinq cents hommes de ses troupes, pendant que le maréchal de Tallard mettoit ses troupes en de bons quartiers où elles se remettoient facilement.

On disoit ce jour-là que les Etats-Généraux achetoient encore vingt mille hommes en Allemagne, mais il n'y avoit guère d'apparence que cela fût possible. On ajoutoit qu'ils donnoient le pouvoir et les moyens au duc de Savoie de lever quatre régiments de réfugiés, auxquels il accorderoit la liberté de conscience dans ses États, aussi bien qu'à quatre régiments de Suisses protestants, et à tous les autres hérétiques qui voudroient le secourir. On ne doutoit plus aussi qu'il ne fît élever son fils dans la religion protestante, pour le faire roi d'Angleterre [1].

Pour les Vénitiens, on disoit qu'ils étoient dans les horreurs, parce qu'on croyoit que les Turcs leur avoient déclaré la guerre; qu'ils disoient que le Grand Seigneur s'accommodoit avec l'Empereur pour leur faire la guerre plus facilement. Mais ce n'étoit que la peur qui les faisoit parler de cette manière, et le Grand Seigneur étoit plus animé contre l'Empereur que contre leur république.

5 décembre. — Le 5, on sut que l'archiduc n'étoit pas encore parti le 25 novembre, le vent l'ayant refusé une seconde fois, et l'on disoit qu'il avoit beaucoup pleuré.

On disoit ce jour-là que la reine Anne avoit fait l'ouverture de son parlement, où elle avoit harangué longtemps à son ordinaire, et que, dans son discours, elle avoit demandé de nouveaux subsides pour ses chers alliés, le roi de Portugal et le duc de Savoie, l'électeur palatin, et surtout pour son cher fils, le nouveau roi d'Espagne.

Le bruit couroit aussi qu'Augsbourg étoit assiégé par le duc de Bavière.

6 décembre. — Le 6, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel il mandoit au Roi que vingt-sept officiers des

1. Il y avoit droit, parce que la duchesse de Savoie étoit fille du défunt duc d'Orléans et de Henriette d'Angleterre, sœur des rois Charles et Jacques II, mais ce dessein était bien détestable.

troupes du duc de Savoie, qui étoient officiers [1] sur leur parole, s'en étoient enfuis, et que le duc s'en étant plaint au marquis de Saint-Thomas, premier ministre du duc de Savoie, il avoit répondu qu'on ne pouvoit pas donner de parole [2] contre les intentions de son maître, ce qui avoit obligé de faire mettre en prison tous les autres officiers qui ne s'étoient pas encore sauvés.

7 décembre. — Le 7, on sut que le fils unique du duc de Montbazon, qui avoit déjà quatre ans, étoit mort de maladie à Paris, et que le petit marquis d'Alincourt, fils aîné du duc de Villeroy, étoit dans un extrême danger, ayant déjà vidé plusieurs abcès.

8 décembre. — Le 8, le cardinal d'Estrées arriva à la cour, où il fut très bien reçu du Roi, mais les courtisans le trouvèrent extrêmement vieilli. On sut ce jour-là que Stoppa, capitaine au régiment des gardes suisses, se trouvant trop chargé d'avoir une compagnie tout entière, que le Roi lui avoit donnée à la mort de Stoppa, colonel du régiment, qui étoit son oncle, avoit supplié Sa Majesté de lui ôter une demi-compagnie, laquelle le Roi avoit donnée à son cousin Stoppa, l'un des majors du régiment, dont elle avoit donné la majorité à Burki, lequel avoit autrefois été capitaine lieutenant dans le régiment, et qui avoit quitté, parce qu'on avoit donné la compagnie à un autre.

9 décembre. — Le 9, on apprit qu'on n'envoyoit plus tant de bataillons wallons en Espagne qu'on l'avoit dit; qu'on n'y en envoyoit plus que quatre, mais qu'à leur place on y envoyoit dix-huit bataillons françois et deux irlandois du régiment de Berwick, qu'on avoit composés des déserteurs irlandois de l'armée que les ennemis avoient en Flandre. On disoit que les régiments françois étoient ceux de la Couronne, d'Orléans, du Maine, de Sillery [3], de Brie, de Vexin, de Charolois, de Barrois, et le régiment suisse de Curten; outre cela, on y faisoit marcher dix-neuf escadrons de cavalerie ou de dragons; que les régiments de cavalerie étoient ceux de Berry, de Fiennes, de Vignaux, de Parabère, de Pelleport, de Montrevel [4] et de Vienne; et que les

[1. Il faut lire sans doute *prisonniers*. — *E. Pontal.*]

2. Tel maître, tel valet, comme dit le proverbe.

3. Celui-là n'y marcha pas, mais en Dauphiné, et il y en eut quelques autres de cavalerie et d'infanterie qui furent changés.

4. Celui-là n'y marcha pas non plus.

régiments de dragons étoient ceux de Bouville [1] et de Fimarcon; que Puynormand [2], colonel réformé, étoit nommé pour major général de cette armée, et Puységur pour inspecteur général de l'infanterie et de la cavalerie.

Le même jour, on vit arriver à la cour le comte de Louville, pour ne plus retourner en Espagne; mais il avoit sujet de se consoler, puisque le roi d'Espagne lui donnoit une pension de vingt-quatre mille livres et le gouvernement de Courtray, qui en valoit douze mille, sans compter une pension de six mille livres, qu'il avoit du Roi.

10 décembre. — Le 10, on sut, le matin, que le comte d'Egmont avoit été nommé pour général de la cavalerie en Espagne, et en même temps on voyoit des lettres de divers particuliers qui confirmoient le siège d'Augsbourg, mais on en doutoit encore avec raison.

Les courtisans virent aussi avec quelque surprise que le ministre le Pelletier vint voir le Roi, et qu'il eut dans son cabinet une audience de demi-heure. On apprit aussi, le même matin, que le Roi avoit donné le régiment de d'Auriac à Coulanges, qui commandoit le régiment Mestre de camp général avec commission de colonel, et que Sa Majesté avoit donné une pension de quinze cents livres à la veuve et au fils de d'Auriac.

Le soir, il arriva un courrier de Bavière, par lequel on apprit que le comte de Marsin étoit parti du siège de Landau, ayant dans sa poche ses patentes de maréchal de France, et il mandoit au Roi par ce courrier qu'il étoit arrivé sans trouver les ennemis en chemin; que le duc de Bavière avoit remis l'armée entre ses mains, et que ce prince étoit allé ramasser toutes ses forces pour faire le siège d'Augsbourg, où il n'y avoit que trois mille hommes.

On sut aussi, par le même courrier, que le marquis de Montgaillard, colonel au régiment de Lorraine, étoit mort en ce pays-là; et on assuroit que la diète générale des Suisses avoit refusé les propositions du duc de Savoie, mais que son ambassadeur

1. C'étoit un vieux régiment, qui avoit été acheté par un fils de Bouville, conseiller d'État, intendant d'Orléans.

2. Gentilhomme de Poitou, neveu des La Hoguette, qui avoit été longtemps enseigne au régiment des gardes, depuis colonel d'infanterie, et puis réformé dans le régiment royal, à la tête duquel il avoit combattu bravement à la bataille de Spire; ainsi on lui avoit fait un grand tort de lui préférer le comte de Denonville.

avoit ensuite fait assembler une diète particulière des cantons catholiques et une des protestants séparément, dans lesquelles il avoit représenté qu'il y avoit un ancien traité entre les ducs de Savoie et les cantons, par lequel ils étoient obligés respectivement de se fournir douze mille hommes quand ils seroient attaqués, et que sur cela on lui avoit répondu qu'on examineroit la chose, et qu'on lui rendroit réponse.

Le même jour, les lettres d'Italie du 1er décembre portoient que les ennemis avoient tenu, le 27 novembre, un grand conseil de guerre, qui avoit duré neuf heures, dans lequel on disoit qu'ils avoient pris la résolution d'attaquer quelque poste pour se faire un passage.

11 décembre. — Le 11, on parloit d'une médaille des deux rois d'Espagne qu'on avoit frappée en Italie; d'un côté, il y avoit le portrait de Philippe V, avec cette inscription : *Philippus V, Dei gratia Rex Catholicus;* de l'autre étoit le portrait de l'archiduc, avec cette inscription : *Carolus II, hereticorum gratia Rex Catholicus.*

On sut ce jour-là que le chevalier de Rouey, capitaine de vaisseau, épousoit la fille unique de du Casse, chef d'escadre, qui lui donnoit en la mariant quatre cent mille livres, et qu'il achetoit du bailli de Noailles la charge de lieutenant général des galères deux cent mille livres. On apprit aussi que le duc de Vendôme avoit retiré quelques-uns de ses quartiers, qui étoient trop avancés; qu'il avoit laissé son armée aux ordres de son frère, le grand prieur, et qu'il s'en étoit allé sur la Secchia voir l'état des choses, y devant rester jusqu'à ce que le maréchal de Tessé y fût arrivé, et qu'ils fussent convenus ensemble de tout ce qu'il y avoit à faire.

12 décembre. — Le 12, on disoit que le roi de Danemark et l'électeur de Brandebourg avoient refusé des troupes aux Hollandois, en ayant besoin pour eux-mêmes; ainsi les espérances qu'avoient eues les États-Généraux de trouver vingt mille hommes à acheter en Allemagne s'évanouissoient tout d'un coup.

On apprit aussi que la chambre haute du parlement d'Angleterre avoit accordé à la reine Anne tout ce qu'elle lui avoit demandé, mais que la chambre basse murmuroit encore, disant qu'elle n'étoit point en état de payer.

Le bruit couroit encore que le prince de Bade avoit fait un gros détachement pour la Hongrie, et si cette nouvelle étoit véritable, il n'étoit ni en état, ni en lieu d'empêcher le siège d'Augsbourg, puisqu'il étoit campé du côté du lac de Constance; mais il y avoit des gens sages qui croyoient qu'il songeoit uniquement à faire passer des troupes en Piémont.

Le soir, on eut nouvelle que l'archiduc avoit essuyé un si furieux ouragan, qu'il avoit été obligé de relâcher pour la troisième fois à Orange-Polder et d'y débarquer, aussi bien que ses troupes, parmi lesquelles la maladie s'étoit mise pour avoir été trop longtemps en rade; qu'elles disoient hautement qu'elles ne vouloient plus s'embarquer, et qu'elles désertoient. On disoit aussi que ses vaisseaux avoient été fort endommagés.

13 décembre. — Le 13, le bruit couroit que le duc de Bavière avoit fait marcher un corps au secours de Hamberg, qui étoit assiégé depuis deux mois et défendu par le comte Bonifacio, qui avoit déjà défendu Rottemberg; que le prince de Bade étoit sur le bord du chemin du lac de Constance à Kempten, où il avoit fait assembler une partie des députés du cercle de Souabe, et leur avoit demandé trois millions de florins pour rétablir son armée, qui étoit toute ruinée, n'ayant plus ni habits, ni pain, ni argent; mais que, lui ayant répondu qu'étant eux-mêmes ruinés ils ne pouvoient lui donner aucun argent, il les avoit fait menacer de les forcer par exécution militaire, s'ils ne payoient de bonne grâce, et qu'ils avoient répondu qu'ils savoient bien le parti qu'ils avoient à prendre, s'il faisoit sur eux la moindre exécution.

On sut, le même jour, que le Roi avoit nommé les chefs de brigade de ses gardes du corps qui devoient servir auprès de lui pendant la campagne prochaine, qui étoient le comte de Montesson, lieutenant, Suzy, le comte de Savine, le comte de Tournefort, Garagnoles et le chevalier de la Villeneuve, enseignes. Et comme le comte de Montesson avoit été choisi depuis trois ans pour servir auprès du duc de Bourgogne, lorsqu'il s'étoit éloigné de la personne du Roi, les courtisans conjecturèrent d'abord que ce prince n'iroit point à l'armée cette campagne.

On apprit encore que le marquis de Courtebonne avoit été nommé directeur général de la cavalerie à la place du maréchal de Marsin, et que le marquis de Coigny avoit été nommé inspecteur à sa place.

14 décembre. — Le 14, il couroit un grand bruit que le prince Ragotzki avoit battu le baron de Schlick, et même les lettres par lesquelles on apprenoit cette nouvelle avoient l'air de la vérité.

D'un autre côté, on apprit plus certainement que les ennemis ayant assemblé quatre cents bâtiments à Lillo, apparemment pour une entreprise sur Damm, dont ils couvroient le dessein en canonnant les lignes et forts du pays de Waës, le même ouragan qui avoit obligé l'archiduc à débarquer, avoit tellement battu ces bâtiments, qu'il les avoit dispersés, et en avoit fait périr plusieurs, de sorte qu'il y avoit eu plus de deux mille cinq cents hommes de noyés.

On assuroit aussi que le prince de Bade étoit revenu à son château de Rastadt, ou en quelque endroit voisin, où étoit la princesse sa femme; qu'il avoit fait mettre aux arrêts Gohoor, général des Hollandois qui étoient dans son armée, et le général des Saxons, qui lui avoient manqué de respect, et qu'il étoit fort mécontent des discours que tenoient les gens de son parti, et particulièrement des officiers généraux, qui disoient qu'il les trahissoit et qu'il s'entendoit avec la France. On voyoit même une médaille qui avoit été frappée en Hollande, où il paroissoit les yeux fermés, et une grande perruque nouée, au bout des nœuds de laquelle, au lieu de cheveux, on voyoit pendre quantité de louis d'or, avec cette inscription : *Le prince Louis Dort.*

Cependant le bruit couroit que le roi de Portugal avoit refusé une somme de un million cinq cent mille livres que les Anglois avoient voulu lui faire toucher sur et tant moins [1] des sommes qu'ils lui avoient promises.

On sut, le même jour, que le prince de Vaudemont étoit arrivé à Milan dès le 2, et que le fils aîné de Quentin, premier valet de garde-robe du Roi, épousoit la troisième fille de Montarsis, joaillier, qui lui donnoit cinquante mille écus en mariage.

On voyoit aussi des lettres d'Italie du 5, qui portoient que l'armée avoit cru marcher, parce que les ennemis avoient fait passer un corps de cinq mille hommes sur la Secchia au moulin de Novi, mais qu'ils étoient repassés de même.

15 décembre. — Le 15, le Roi vit en particulier dans son

1. [*Et tant moins*, substantif composé, qui signifie la quantité, la somme qu'il y aura de moins sur une quantité à fournir, une somme à payer. *Sur et tant moins*, en déduction. Voy. Littré. — *E. Pontal.*]

cabinet la comtesse veuve d'Arco [1], dont le mari avoit été tué en Tyrol derrière le duc de Bavière, son maître, dont il étoit capitaine des gardes. Le soir, on sut que le Roi avoit donné au comte d'Evreux un brevet de retenue de trois cent mille livres sur la charge de colonel général de la cavalerie, qu'il devoit acheter de son oncle, le comte d'Auvergne.

16 décembre. — Le 16, les lettres de Louvain portoient qu'on y avoit appris par le messager de Bréda, qui y venoit toutes les semaines par permission des Etats-Généraux, à cause des écoliers, que l'ouragan avoit noyé la moitié de Bréda et vingt-sept villages. Le Roi donna aussi ce jour-là le régiment de Lorraine au comte de Mouchy, colonel réformé, qui servoit en Bavière et qui étoit parent du cardinal d'Estrées; et le comte Pontchartrain apporta le soir au Roi une lettre de Calais, par laquelle on lui mandoit que trois matelots, qui s'étoient sauvés, rapportoient que quatre-vingts bâtiments de charge et six vaisseaux de guerre des ennemis avoient péri dans la Manche.

17 décembre. — Le 17, les lettres de l'armée du Piémont du 6 portoient que le duc de Vendôme étoit parti le 4 et devoit arriver le 6 à Milan; que, depuis son départ, le grand prieur avoit eu avis que le duc de Savoie avoit assemblé six bataillons de ses troupes, six de milices, avec deux de ses régiments de cavalerie et de dragons, et les débris de Visconti, et qu'il étoit avec ce corps entre Alba et Caneglia, où commandoit le comte de Bouligneux; qu'on ne savoit pas quel étoit son dessein, mais que, s'il tentoit quelque chose sur un des quartiers du grand prieur, il n'en seroit pas bon marchand, parce que le grand prieur pouvoit en vingt-quatre heures rassembler tous ses quartiers, dont il n'y en avoit pas un qui ne fût assez bon pour donner le temps de le secourir.

Le même jour, on sut que le Roi avoit encore augmenté de cinquante mille livres le brevet de retenue du comte d'Evreux, ou pour mieux dire qu'il y avoit un an que le Roi lui avoit accordé celui de trois cent mille livres, et qu'on ne l'avoit su que quand le Roi y avoit fait cette nouvelle augmentation.

On sut, l'après-dînée, que le Roi avoit donné une partie des

1. Flamande d'une médiocre naissance, mais belle, qui s'appeloit en son nom Popuel; elle avoit été maîtresse du duc de Bavière, qui l'avoit fait épouser au défunt comte d'Arco, capitaine de ses gardes.

charges que la bataille de Spire avoit fait vaquer dans la gendarmerie; c'est-à-dire la compagnie des gendarmes de Berry, vacante par la mort de Brûlart, au comte de la Messelière; la sous-lieutenance des chevau-légers dauphins à la Martinière [1]; la sous-lieutenance des chevau-légers de Bourgogne à Portail [2]; la sous-lieutenance des gendarmes d'Anjou au chevalier de Janson [3]; l'enseigne des gendarmes bourguignons au marquis de Fontenay; la première cornette des chevau-légers de la Reine au comte d'Harcourt [4], et l'enseigne des gendarmes de Bourgogne au baron de Busca [5]. A l'égard des guidons et cornettes, ils ne furent pas encore donnés ce jour-là. On vit, le même jour, le maréchal de Vauban saluer le Roi, revenant de ses terres de Bourgogne; et les lettres d'Anvers portoient que l'Ecosse insistoit toujours à vouloir se choisir elle-même un roi.

18 décembre. — Le 18, l'envoyé de Mantoue vint donner part au Roi de la mort de la duchesse, femme de son maître; et on sut que le comte de Pontchartrain avoit eu divers avis que les pertes des Hollandois et des Anglois étoient très considérables.

Ce jour-là, le Roi déclara qu'il avoit eu nouvelle que le siège d'Augsbourg étoit formé, et que la tranchée y avoit été ouverte le 6. On sut aussi que le comte de Coigny rassembloit beaucoup de troupes du côté de Trèves, et on croyoit que c'étoit pour faire le siège de Kirn, qui étoit presque la seule place qui pouvoit incommoder la frontière d'Alsace.

19 décembre. — Le 19, d'Auger, exempt des gardes du corps du Roi, eut une seconde attaque d'apoplexie, et même se blessa à la tête en tombant; et, le même jour, on eut nouvelle que les cantons catholiques avoient refusé quatre mille hommes au duc de Savoie, prétendant que le traité de l'ancienne alliance

1. Il étoit d'Orléans et le plus ancien des enseignes du corps.

2. Il étoit fils d'un conseiller de grand'chambre du parlement de Paris, et un des plus anciens enseignes du corps. Il avoit été nourri page de la petite écurie du Roi, et attaché à Monseigneur.

3. Gentilhomme de Provence, neveu du cardinal; il étoit un des plus anciens enseignes du corps.

4. Gentilhomme de Normandie, de la même maison que le maréchal d'Harcourt. Il étoit le plus ancien cornette du corps, et passa à la première cornette des chevau-légers de la Reine, qui avoit rang d'enseigne, comme tous les premiers cornettes.

5. Fils du baron de Busca, lieutenant général; il étoit un des plus anciens guidons.

étoit rompu entre eux, attendu que les ducs de Savoie avoient manqué de les assister contre les cantons protestants.

Le même jour encore, le comte de Pontchartrain fit voir des lettres de Dunkerque, qui portoient qu'une frégate angloise et hollandoise ayant été jetée dans le port toute démâtée, on avoit su, par ceux qui étoient dedans, qu'une flotte de deux cents voiles, chargée de charbons, avoit péri sur les côtes d'Angleterre, et que, de quatre vaisseaux qui l'escortoient, ils n'en avoient plus vu que trois qui se débattoient contre la tempête.

On disoit aussi ce jour-là que les mécontents de Hongrie avoient pris Agria, et le Roi donna les quatre guidons ou cornettes qui vaquoient dans la gendarmerie, au jeune comte de Briord, au marquis de Saint-Valery [1], au marquis de Clères [2] et au comte de Cernay [3].

On eut nouvelle ce jour-là que le maréchal de Tessé ayant assiégé des châteaux qui coupoient la communication entre Grenoble et Chambéry, le marquis de Sales étoit descendu dans la plaine; mais qu'aussitôt qu'il avoit eu avis que le maréchal marchoit à lui, il étoit allé se renfermer dans ses montagnes; que le maréchal devoit être parti le 16, après avoir remis toutes choses entre les mains du duc de la Feuillade, et se rendre en diligence à la Secchia, où le duc de Vendôme devoit être arrivé dès le 11.

On apprit aussi que le comte de Bezons étoit allé à Carpi, pour achever d'y saisir tous les biens du duc de Modène, dont on le dépouilloit, parce qu'il avoit reconnu l'archiduc roi d'Espagne.

20 décembre. — Le 20, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire; et, le même jour, le maréchal de Tallard arriva à Versailles, et fut reçu du Roi dans son cabinet avec de grands témoignages de bienveillance. Il assuroit que Schlick avoit été battu par les mécontents de Hongrie, et que le prince

1. Fils du défunt marquis de Saint-Valery, brigadier de cavalerie, lequel étoit frère du comte de Cayeux et fils du marquis de Gamaches, chevalier de l'Ordre. Ce jeune homme étoit depuis longtemps lieutenant dans le régiment d'infanterie du Roi.

2. Gentilhomme de Normandie de bonne maison, qui étoit depuis longtemps capitaine dans le régiment de cavalerie du Maine.

3. Gentilhomme des Pays-Bas, parent du maréchal de Boufflers, qui avoit eu un grand coup de mousquet au combat d'Eekeren.

de Bade avoit laissé ses troupes dans un état déplorable, n'ayant pas de souliers et étant toutes nues.

Le soir, le comte de Pontchartrain rapporta que cent quatre-vingts bâtiments, escortés par six vaisseaux de guerre, destinés pour le Portugal, avoient péri dans la Manche, et que, des six vaisseaux, il ne s'en étoit sauvé qu'un en Zélande, mais démâté et si défiguré qu'on l'avoit pris pour une machine infernale et qu'on avoit tiré dessus. Il ajoutoit qu'il y avoit eu quatre mille matelots noyés aux environs de la Tamise, et que, des vingt vaisseaux destinés pour l'escorte de l'archiduc, un seulement s'étoit sauvé dans un port, et les dix-neuf autres avoient été enlevés vers le nord, sans qu'on en eût eu de nouvelles depuis. Enfin ces désordres étoient si grands que les Etats-Généraux avoient fait de très sévères défenses d'en parler et d'aller s'en informer sur les ports.

21 décembre. — Le 21, on disoit que les Hollandois s'ennuyoient fort de défrayer l'archiduc, parce qu'ils s'étoient engagés à le traiter magnifiquement, ne croyant pas que la chose dût durer si longtemps; et que, de son côté, il leur avoit témoigné qu'il n'auguroit pas plus favorablement de son passage en Angleterre que du voyage de leur flotte dans la Méditerranée, sur les projets de l'almirante de Castille.

L'électeur de Cologne mandoit aussi qu'un chanoine de Ratisbonne, gagné par le conseil de l'Empereur et envoyé en Bavière pour attenter sur la personne du duc, avoit été tué et trouvé garni d'une cotte de mailles depuis les pieds jusqu'à la tête. Le Roi dit aussi qu'on lui mandoit de Lisbonne que le roi de Portugal avoit sérieusement invité l'ambassadeur d'Espagne à demander à son maître une suspension d'armes jusqu'à ce qu'il eût reçu chez lui les Hollandois et les Anglois.

On eut ce jour-là des lettres positives, qui portoient que, le 6, la tranchée avoit été ouverte devant Augsbourg par vingt-deux mille hommes, du nombre desquels étoient vingt bataillons françois, et que le maréchal de Marsin y commandoit une attaque, et le comte d'Arco une autre, pendant que le comte d'Usson étoit à la tête du reste des troupes pour couvrir l'armée qui faisoit le siège. Le soir, le Roi dit que le vice-amiral et le contre-amiral d'Angleterre avoient péri avec tous leurs équipages, et les lettres qui venoient de Flandre augmentoient consi-

dérablement les pertes de la Hollande et d'Angleterre; elles comptoient déjà dix-huit vaisseaux de guerre et douze cents bâtiments de charge, et trente mille âmes noyées.

Le Roi accorda le même jour au marquis des Marais [1], qui servoit en Bavière de capitaine de chevau-légers, l'agrément d'acheter le régiment du comte d'Egmont; et la duchesse d'Albe, ne pouvant encore s'accoutumer au grand fracas de la cour, vint faire *incognito* ses premières visites à la maison royale, après le souper du Roi; ayant elle-même soupé chez la maréchale d'Harcourt, elle fut conduite à onze heures par la duchesse du Lude et par la maréchale de Cœuvres dans le cabinet du Roi, où elle fut baisée par le Roi, par Monseigneur, par le duc de Bourgogne, par le duc de Berry et par le duc d'Orléans; et de là elle passa chez la duchesse de Bourgogne et chez la duchesse d'Orléans, où elle fut traitée de même.

22 décembre. — Le 22, on sut que le marquis d'Antin, lequel, un an auparavant, avoit acheté le régiment d'Uzès, en avoit fait sa démission en faveur du marquis de Gondrin, son fils aîné, et que le marquis de la Rongère, chevalier des Ordres du Roi et chevalier d'honneur de Madame, étoit mort à Paris d'une colique en trois jours de temps.

23 décembre. — Le 23, on apprit par des lettres de Suisse qu'Augsbourg, qui avoit été assiégé le 6, s'étoit rendu le 12, et on ajoutoit que le duc de Bavière, qui avoit, pendant le siège, fait investir Passau, y marchoit pour en faire le siège.

24 décembre — Le 24, on voyoit des lettres d'Alsace, qui portoient qu'il y avoit une grande division dans le cercle de Franconie, et qu'après une grande querelle que l'évêque de Wurtzbourg avoit eue avec les gens de la faction contraire, il avoit fait assembler douze mille hommes de ses troupes réglées et des milices de son État, et étoit allé assiéger Heilbronn [2]; mais cette nouvelle étoit si grande, qu'on avoit de la peine à la croire. On savoit aussi que le prince de Bade étoit allé à Aschaffenbourg trouver l'électeur de Mayence, pour essayer, à ce qu'on disoit, d'apaiser ces troubles. D'autres gens disoient que l'Empe-

1. Grand fauconnier de France; mais la question étoit de pouvoir revenir de Bavière.
2. Cette nouvelle paroissoit ridicule, aussi se trouva-t-elle fausse.

reur vouloit l'obliger à faire satisfaction à Gohoor et au général des Saxons, et qu'il n'avoit quitté l'armée que parce qu'il n'avoit pu se résoudre à obéir en cela à l'Empereur. Mais ce qui étoit de certain étoit que les États-Généraux avoient rappelé Gohoor, et que les troupes du prince de Bade étoient toutes séparées dans des quartiers.

On disoit aussi ce jour-là que le duc de la Feuillade s'étoit rendu maître de tous les postes des environs de Genève ; que les Suisses lui avoient envoyé des députés pour s'y opposer, mais qu'il avoit bu avec eux, pendant que les troupes s'avançoient toujours, et qu'il leur avoit fait entendre raison en leur disant : « *De quoi vous mettez-vous en peine ? vous êtes assurés de la bonne volonté du Roi, et d'ailleurs il vous fait les maîtres de terminer la guerre de Savoie quand vous voudrez, en obligeant le duc de Savoie à vous confier ses places.* » Et on ajoutoit que les Cantons avoient accordé au Roi un chemin pour passer en Italie [1], et avoient promis que le duc de Savoie ne tireroit ni hommes ni chevaux de leur pays, ayant même fait arrêter quinze cents chevaux qu'il y avoit fait acheter.

Le même matin, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, ensuite il toucha les malades des écrouelles, et l'après-dînée, à la suite de vêpres, il fit la distribution des bénéfices vacants, donnant l'évêché du Puy à l'abbé de la Roche-Aymon [2], et celui d'Agen au curé de Versailles, nommé Hébert [3]. On sut aussi que le comte de Briord étoit à l'extrémité, après avoir été plus de dix-sept jours sans sentir aucune incommodité de l'opération de la taille.

25 décembre. — Le 25, l'abbaye de Saint-Symphorien, que le Roi n'avoit pas donnée le jour précédent, fut donnée par Sa Majesté au fils de la Croix [4], aide-major de la compagnie de Villeroy de ses gardes du corps. Il arriva ce jour-là un courrier du comte d'Albert, qui s'étoit démis le pied en venant apporter la

1. Cela ne pouvoit pas être véritable.
2. Gentilhomme d'Auvergne, qui étoit grand vicaire, et qui avoit plusieurs frères vivants ou morts dans le service.
3. C'étoit un bourgeois de Paris, mais homme d'un grand esprit, d'une éminente science et d'une vertu exemplaire, qui étoit depuis longtemps curé de la plus grosse cure du monde et de la plus embarrassante.
4. C'étoit un homme qui étoit venu par les degrés, mais qui avoit servi avec beaucoup d'application et de valeur.

nouvelle de la prise d'Augsbourg, et on sut par ses lettres que la garnison avoit eu capitulation, et que la ville avoit été prise à discrétion de l'électeur.

Le soir, on apprit que le comte de Briord étoit mort, et il fut fort regretté.

26 décembre. — Le 26 au matin, le secrétaire d'État de Chamillart amena au Roi dans son cabinet le comte d'Albert, ayant beaucoup de peine à se soutenir et vêtu en houssard. Il avoit eu besoin de cet équipage, tout le pays étant gardé par les ennemis, et il n'avoit passé qu'avec un capitaine de houssards, un houssard et son valet. Il avoit même été si vivement poussé auprès de Schaffhouse, qu'il avoit été obligé de quitter son cheval et de se sauver à pied, et, en sautant une barrière, il s'étoit démis le pied. On sut aussi par lui qu'on ne faisoit pas le siège de Passau, et qu'on avoit mis les troupes en quartiers d'hiver; que le duc de Bavière avoit mis vingt-cinq bataillons et douze escadrons françois dans Augsbourg [1], où le maréchal de Marsin commandoit, et il mandoit au Roi qu'il avoit mis le reste de ses troupes dans de si bons quartiers, que dans deux mois elles seroient en état de recommencer la guerre.

Ce jour-là, les lettres d'Italie du 16, reçues par l'ordinaire, portoient que Staremberg avoit fait distribuer tous les fourrages qu'il avoit dans ses magasins, et qu'on attendoit à tout moment des nouvelles du mouvement qu'il vouloit faire; que l'armée françoise avoit eu, le 15, ordre de se tenir prête à marcher, sur l'avis qu'on avoit eu qu'une tête de ses troupes avoit paru vers Carpi; qu'on ne savoit encore s'il avoit dessein de faire un effort pour passer en Piémont, ou s'il vouloit passer en Hongrie, comme il y auroit eu apparence, s'il avoit été véritable que les Turcs eussent déclaré la guerre à l'Empereur, comme on le disoit en ce pays-là; que, le jour que les lettres étoient écrites, on avoit des avis presque certains que les ennemis devoient, le même jour, marcher vers le haut Mincio, et que, pour cet effet, ils avoient encore fait un pont sur le Pô, auprès d'Ostiglia; que leurs déserteurs rapportoient que leur marche étoit déjà réglée; que leurs grenadiers devoient marcher à la tête, et ensuite tous les soldats

1. Malgré les bourgeois, qui avoient demandé qu'il n'entrât pas de François dans leur ville.

choisis des compagnies; après cela les houssards, les bataillons et la cavalerie; que le duc de Vendôme devoit arriver le même jour et qu'il ordonneroit de toutes choses lui-même.

Mais, le soir, il arriva un courrier exprès du duc de Vendôme, qui apporta des lettres à quelques particuliers datées du 17, par lesquelles on leur mandoit que le duc étoit arrivé le même jour à San-Benedetto, à quatre heures après midi; qu'on y étoit toujours dans l'attente du grand mouvement qu'on disoit que les ennemis devoient faire, et qu'on assuroit qu'ils ne pouvoient plus différer, parce qu'ils n'avoient plus de quoi subsister où ils étoient; que la question étoit de savoir s'ils vouloient essayer de passer par le haut Mincio, comme tous leurs déserteurs le disoient, ou s'ils hasarderoient de passer par le même endroit où Visconti avoit passé; mais que ce ne seroit certainement pas sans coup férir, et que, la nuit précédente, on avoit entendu dans leur camp un prodigieux bruit de chevaux et de chariots, qui faisoit croire qu'ils marchoient effectivement. On avoit dit, les jours précédents, qu'un parti de Hongrois mécontents s'étant avancé jusqu'à Luxembourg, maison de plaisance de l'Empereur, qui est à cinq lieues de Vienne, ce prince, qui étoit à la chasse, y auroit été surpris, s'il n'en avoit eu des avis trois heures auparavant qu'ils y arrivassent; qu'il s'étoit promptement retiré à Vienne, et que les Hongrois avoient pillé Luxembourg; et ce jour-là, le bruit couroit que les mécontents, au nombre de soixante mille, marchoient avec de gros canons pour faire le siège de Presbourg, capitale de la Hongrie, qui n'est qu'à quinze lieues de Vienne, et que, pour cet effet, ils s'étoient séparés en deux corps égaux, et marchoient des deux côtés du Danube.

27 décembre. — Le 27, le bruit couroit que l'Empereur, qui avoit commandé un grand nombre de chariots dans la Bohême, s'étoit retiré à Gratz, n'osant pas aller à Prague, de peur de trouver en chemin des partis du duc de Bavière; mais cette nouvelle méritoit confirmation. On assuroit cependant qu'il avoit fait tirer de Presbourg la couronne royale de Hongrie, et tous les autres ornements royaux qu'on y laissoit toujours, et que les mécontents avoient réduit leurs milices en troupes réglées, ayant même formé cinquante bataillons, et ayant vingt pièces de canon de batterie.

28 décembre. — Le 28, on apprit que Courtin, doyen du

conseil, étoit mort à Paris, d'où il ne sortoit plus depuis longtemps, parce qu'il étoit devenu aveugle; et que le Roi avoit donné la place de conseiller ordinaire à Fourcy, doyen des conseillers d'État semestres, et la place de semestre à Rouillé, qui étoit surnuméraire. Naturellement la Reynie devoit être doyen, mais l'archevêque de Reims lui disputa cette place, et on fut quelque temps sans savoir en faveur duquel le Roi décideroit [1].

Le même jour, on sut aussi que Mélac, qui avoit eu quelques jours auparavant une grande attaque d'apoplexie, de laquelle il s'étoit tiré par les soins du maréchal de Choiseul, étoit alors tellement malade qu'on ne croyoit pas qu'il en pût revenir. Le duc de Berwick reçut aussi des lettres d'Angleterre, par lesquelles on lui mandoit que la ville de Bristol avoit été submergée par la mer, et d'ailleurs plus d'à moitié ruinée par l'ouragan; que quatorze gros vaisseaux de guerre anglois étoient péris aux côtes d'Angleterre, et deux aux côtes de Hollande; que l'amiral Schowel avoit été emporté avec douze vaisseaux, qu'on n'en avoit point de nouvelles, et que mille bâtiments étoient péris dans la Tamise, cinquante à Plymouth, et quantité d'autres dans tous les ports; que le désordre fait par le vent dans la ville de Londres ne se rétabliroit pas pour un million huit cent mille livres, et qu'on estimoit le dommage arrivé en Angleterre à huit millions de livres sterling. Cependant le bruit couroit que le parlement d'Angleterre avoit accordé qu'on augmentât les subsides jusqu'à la concurrence de tout ce qui seroit nécessaire pour raccommoder tous ces désordres; mais ce qu'il y avoit de bien surprenant étoit que, de vingt-quatre vaisseaux françois qui croisoient dans la Manche pendant cet ouragan, aucun ne s'étoit perdu, et qu'il sembloit que le vent eût été conduit par une secrète intelligence, puisqu'après avoir battu l'Angleterre, il avoit fallu qu'il changeât pour faire les mêmes désordres dans la Hollande.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit rappelé la duchesse de Nemours de son exil de Coulommiers, où elle étoit depuis trois ans.

On voyoit aussi un mémoire du marquis de Puisieux, ambas-

1. Ils donnèrent dans la suite leurs mémoires respectifs, et cela devint un procès dans les formes; mais la question étoit de trouver des juges, car tous ceux qu'on pouvoit choisir y sembloient intéressés, hormis le Roi et son chancelier.

sadeur de France, donné à la diète des Suisses, qui faisoit beaucoup de bruit, et qu'on a jugé assez beau pour l'insérer ici [1].

29 décembre. — Le 29, le comte d'Armagnac, grand écuyer de France, eut une grande audience du Roi dans son cabinet, et les courtisans s'imaginoient que c'étoit tout au moins pour le mariage de sa fille avec le duc de Mantoue, mais dans le fond il ne s'agissoit que d'une bagatelle entre les dames de la cour. Autrefois il n'y avoit que les filles qui quêtoient pour les pauvres aux grandes fêtes dans la chapelle du Roi; mais depuis que les chambres des filles de la Reine, de la Dauphine et de Madame eurent été abolies, il ne resta plus assez de filles à la cour pour pouvoir faire les quêtes, et on fit quêter les femmes de qualité. Les duchesses étant de ce nombre s'aperçurent que les princesses ne quêtoient jamais, et croyant que cela faisoit tort à leur dignité, elles déclarèrent qu'elles ne vouloient plus quêter; les femmes de qualité qui n'étoient point titrées, voyant cette conduite des duchesses, refusèrent aussi de quêter; ainsi les quêteuses alloient manquer pour toujours, et les pauvres ne s'en seroient pas mieux trouvés, quand le Roi prit l'expédient de parler au comte d'Armagnac, et de le prier de faire quêter Mlle d'Armagnac, sa fille [2], ce que le comte ne put lui refuser.

30 décembre. — Le 30, le bruit couroit que le comte de Staremberg avoit fait un nouveau pont sur le Pô, dans le dessein de marcher vers le haut Mincio, et qu'il marchoit déjà sur Ponte-Molino.

31 décembre. — Le 31, on disoit que les ennemis avoient marché en Flandre au nombre de quatorze mille hommes, commandés par le baron de Troignies [3], un de leurs officiers généraux, et qu'ils s'avançoient du côté de Namur, mais que le maréchal de Villeroy, lequel naturellement devoit venir en ce temps-là à la cour, avoit assemblé en diligence cinquante bataillons et trente escadrons pour venir se poster dans les lignes de Namur, et qu'on croyoit même qu'il marcheroit aux ennemis, s'ils osoient l'attendre.

1. [Voir à l'appendice, n° III. — *E. Pontal.*]
2. Il lui dit qu'il ne lui parloit pas comme son roi, mais comme son ami.
3. C'étoit celui qui commandoit les ingénieurs sous Cohorn.

JANVIER 1704

1er janvier. — Le premier jour de janvier, le Roi tint le chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit, où les preuves du président de Mesmes, prévôt de l'Ordre, furent reçues sans difficulté, son père et son oncle [1] ayant possédé la même charge; ensuite le Roi marcha processionnellement à sa chapelle, suivant la coutume, et y entendit la grand'messe, qui fut chantée par sa musique, et où l'archevêque de Reims, un des commandeurs de l'Ordre, officia pontificalement.

Le bruit couroit ce jour-là que la ville de Nuremberg avoit demandé au duc de Bavière une exacte neutralité [2]; mais l'infidélité de celle d'Augsbourg devoit l'obliger à prendre bien des sûretés contre celle de Nuremberg, qui ne demandoit la neutralité que parce qu'elle prévoyoit que les premiers efforts de la campagne prochaine ne manqueroient pas de tomber sur elle. On disoit encore que le comte de Staremberg s'étoit avancé jusqu'à Nogara, qui est à une journée de Ponte-Molino.

Ce jour-là, la maréchale d'Harcourt accoucha encore d'un garçon [3].

2 janvier. — Le 2, il arriva un courrier de Flandre, par lequel on apprit que les ennemis avoient rasé les vieilles lignes de Wasseiges jusqu'à Merdorp, mais seulement par intervalles, et de manière qu'on pouvoit les raccommoder en deux jours de temps, et qu'ensuite ils s'étoient retirés, ce qui faisoit assez connoître que cette expédition infructueuse n'avoit eu d'autre but que de faire du bruit dans la *Gazette*, pour leurrer les peuples et détourner leurs yeux de dessus la perte de la bataille de Spire, et les effroyables désordres causés par l'ouragan.

On disoit ce jour-là que le roi de Portugal demandoit une trêve de quatre mois; mais on savoit bien qu'on ne la lui accorderoit pas, car il étoit trop important de l'écraser avant l'arrivée de l'archiduc, ce qui n'étoit pas impossible, pourvu que les troupes françoises arrivassent assez à temps.

1. Le président de Mesmes et le comte d'Avaux.
2. Cette nouvelle n'eut pas de confirmation.
3. C'étoit son huitième enfant.

L'après-dînée, le Roi, allant se promener à Trianon, prit l'occasion de faire recevoir le prince de Rohan à la tête des deux quartiers de sa compagnie de gendarmes, qu'il trouva en bataille dans un champ de son parc, et le maréchal de Duras lui fit prêter le serment de fidélité [1], suivant la coutume; ce qu'il y eut de particulier fut que le prince de Soubise y parut dans le premier rang, en habit de gendarme vétéran, ne pouvant se résoudre à quitter entièrement une compagnie [2] qui lui avoit été si chère.

3 janvier. — Le 3, on assuroit que le général Rabutin avoit été battu en Transylvanie par les mécontents, qui avoient fort maltraité les régiments de Rabutin et de Stainville, qu'il avoit avec lui. On disoit aussi que le comte de Staremberg, ne trouvant pas possible de passer par le haut Mincio, avoit été obligé de revenir dans son camp.

Ce jour-là, le Roi vint s'établir à Marly pour dix jours.

4 janvier. — Le 4 au soir, on eut nouvelle que le duc de la Feuillade avoit enfin nettoyé toute la Savoie d'ennemis, à la réserve de Montmélian, et que le marquis de Sales avoit abandonné un pays qu'il ne pouvoit plus défendre.

5 janvier. — Le 5 au matin, le secrétaire d'État de Chamillart envoya au Roi l'extrait d'une lettre du duc de Vendôme, par laquelle il lui mandoit que les ennemis avoient passé la Secchia sur le pont de Concordia; qu'il les avoit côtoyés pendant deux jours, et qu'il auroit pu les combattre, mais qu'il avoit jugé plus à propos d'attendre toutes ses troupes, qui le joignoient à tout moment; qu'il feroit son possible pour empêcher le passage du Crostolo, mais que, s'il y arrivoit trop tard, il les suivroit, et les combattroit partout où il les pourroit joindre. Il écrivoit de Carpi en Modenois, et mandoit que les ennemis auroient leur droite à Campo-Galliano, et leur gauche à San-Martino d'Este. On sut aussi, par les lettres particulières, que le comte de Bezons [3] avoit reçu une contusion au ventre, et que le che-

1. Chose désagréable pour ces grandes charges de ne prêter pas le serment entre les mains du Roi, mais d'un maréchal de France, et quelquefois d'un commissaire, quand il ne se trouvoit point de maréchal de France.

2. Il y avoit bien de la politique et des vues dans cette démarche extraordinaire.

3. Lieutenant général.

valier de Vaudrey [1] avoit été blessé à la gorge, en marchant le long d'une rivière, par des paysans qui avoient tiré sur eux de l'autre bord.

Le soir, le Roi fit les Rois à Marly avec assez de joie; Madame fut reine à la table du Roi, et la comtesse de Mailly à celle du duc de Berry, car Monseigneur n'y étoit point, parce qu'il observoit toujours le régime de souper peu, et de bonne heure. Il y eut musique pendant le souper, on y chanta des chansons à boire à deux parties, et le chœur chanta : *la reine boit!* toutes les fois qu'une des deux reines en donna l'occasion.

6 janvier. — Le 6, on apprit que le grand prieur de France quittoit l'armée d'Italie pour aller commander en Languedoc, et que le maréchal de Montrevel alloit commander en Guyenne, le comte de Sourdis ayant eu une nouvelle attaque d'apoplexie.

L'après-dînée, comme le Roi se promenoit dans ses jardins, il vit un courrier du duc de Vendôme qui arrivoit au pavillon du secrétaire d'Etat de Chamillart, auquel il envoya dire de descendre, et qu'il l'alloit attendre devant son pavillon; il descendit, et après qu'il eut parlé un moment à l'oreille du Roi, Sa Majesté, se rapprochant des courtisans, leur dit que le duc de Vendôme lui mandoit en peu de mots qu'il suivoit les ennemis, qui marchoient avec leurs gros bagages et leur canon, qu'il ne savoit pas s'ils pourroient passer la Lenza, et qu'il les combattroit partout où il les pourroit joindre, quoique sa cavalerie fût très foible, presque tous les cavaliers étant à pied. On sut depuis, par le courrier, qu'il étoit parti la nuit du 30 de décembre, et que, la nuit précédente, les ennemis avoient passé le Crostolo à neuf heures du matin, et que le duc de Vendôme l'avoit passé à sept heures du soir.

Le soir, le roi et la reine d'Angleterre vinrent à Marly y rendre visite au Roi et souper avec lui, et ils y furent reçus avec les honneurs ordinaires. Au souper, on apporta des gâteaux, comme le jour précédent, lesquels ayant été coupés, la fève tomba à la reine d'Angleterre à la table du Roi, et elle disposa de sa royauté en faveur de la comtesse de Grammont, qu'elle chargea d'en faire les fonctions. La comtesse de Pontchartrain fut reine à la table de Monseigneur, qui se débaucha ce soir-là,

1. Maréchal de camp et inspecteur d'infanterie.

à cause de la cour d'Angleterre, et, à la petite table, la marquise d'Urfé se trouva reine; il n'y eut point de musique ce soir-là, mais, par une invention nouvelle, on donna à tous les conviés des sifflets qui faisoient toutes les parties de la musique, et on siffla toutes les fois que les reines burent.

7 janvier. — Le 7, il n'y eut rien de nouveau, sinon que la vérité de la nouvelle que Buffet, courrier du duc de Vendôme, avoit apportée le jour précédent, s'éclaircit d'une manière toute différente qu'on ne l'avoit débitée, et qu'on sut que, quand ce courrier étoit parti de l'armée, celle des ennemis avoit déjà passé le Crostolo, la Lenza et plusieurs autres rivières, de sorte qu'il n'y avoit nulle apparence qu'il se pût passer aucune action en ce pays-là; que le duc de Vendôme avoit pris en marchant trois cents traîneurs des ennemis, et qu'il lui étoit venu cent rendus.

8 janvier. — Le 8, on disoit que l'archiduc pouvoit bien être embarqué pour l'Angleterre, mais que, de plus de six semaines, il ne pourroit en partir pour passer en Portugal, et que les troupes qui le devoient suivre avoient recommencé à déserter, dès qu'on avoit voulu les obliger à se rembarquer. On assuroit aussi que les mécontents de Hongrie continoient le siège de Neustadt, et s'étoient emparés de l'île de Schutt; que l'Empereur avoit fait marcher en Hongrie les Danois qu'il avoit à son service, et que le roi de Pologne avoit rappelé le corps de Saxons qu'il lui avoit envoyé les années précédentes.

Le duc de la Rochefoucauld dit aussi au Roi, le même jour, à la promenade, que le marquis de Sillery, colonel d'infanterie, revenant du siège de Landau, en arrivant chez lui, avoit été attaqué de la petite vérole. On disoit d'un autre côté que le prince de Tzerclaës avoit fait arrêter le gouverneur de Badajoz, qui, étant créature de l'almirante de Castille, conservoit des intelligences avec lui et avoit même laissé passer son équipage; qu'on avoit aussi fait arrêter un commis du secrétaire d'État, qui avoit été secrétaire de l'almirante et avoit un commerce secret avec lui.

Le soir, on apprit que les ennemis avoient encore marché une seconde fois, et que cela avoit empêché le maréchal de Villeroy de venir à la cour, où naturellement il devoit arriver ce soir-là. Le marquis de Torcy eut aussi nouvelle que l'archiduc étoit parti le 3 d'Orange-Polder.

9 janvier. — Le 9, on sut que, le soir précédent, il étoit arrivé un courrier, par lequel on avoit appris que ce prince avoit passé à la hauteur de Calais avec vingt-deux vaisseaux de guerre et deux cents bâtiments de charge, ce qui fit raisonner les courtisans, dont quelques-uns croyoient qu'il passoit droit en Portugal; mais le plus grand nombre assuroit qu'il n'alloit qu'en Angleterre, et que les Hollandois, fatigués de le défrayer, avoient fait tous leurs efforts pour le faire partir plus tôt qu'on n'avoit espéré.

On mandoit encore qu'il étoit arrivé un courrier du maréchal de Tessé, qui mandoit qu'il étoit arrivé à Milan, et qu'il alloit partir pour joindre en diligence le duc de Vendôme, auquel il vouloit servir d'aide de camp [1].

10 janvier. — Le 10, on disoit partout qu'il étoit arrivé deux courriers, dont l'un venoit de Soleure, mais on ne put rien démêler de ce qu'ils avoient apporté. On dit seulement qu'on avoit vu une lettre écrite de Milan le... à un prince par un officier principal, par laquelle il lui mandoit que, le jour précédent, le maréchal de Tessé étoit parti pour aller en diligence joindre le duc de Vendôme, lequel n'étoit qu'à six milles des ennemis, qui, étant chargés d'artillerie et de gros bagages, avoient bien de la peine à faire une grande diligence. Il ajoutoit que le duc de Vendôme, qu'il avoit voulu suivre, lui avoit ordonné précisément de rester à Milan, et que le marécéchal de Tessé, en partant, lui avoit réitéré le même ordre. Ce jour-là, on ne doutoit presque plus que l'archiduc ne fût allé débarquer à Plymouth ou à l'île de Wight.

Le bruit couroit aussi que les mécontents de Hongrie avoient pillé et brûlé un faubourg de Vienne, et qu'ils y avoient trouvé trois cents bateaux, dont ils s'étoient servis pour faire un pont sur le Danube, sur lequel ils avoient passé dans l'île de Schutt.

11 janvier. — Le 11 au matin, entre le lever et la messe du Roi, le secrétaire d'État de Chamillart, qui étoit allé à sa maison de l'Estang le jour précédent, arriva à Marly, et apporta une importante nouvelle à Sa Majesté, qui venoit d'arriver par un courrier

1. Il étoit difficile qu'il servît dans la même armée que le duc de Vendôme sans lui obéir, et cela ne convenoit guère à la dignité de maréchal de France; ainsi il prit le parti de ne point commander du tout, et de dire agréablement qu'il alloit servir d'aide de camp.

du duc de Vendôme. Ce prince mandoit au Roi que, le 4, sur les onze heures du matin, il avoit joint l'arrière-garde des ennemis; que le marquis de Lautrec [1] l'avoit attaquée le premier avec trois cents chevaux; qu'ensuite les grenadiers, commandés par le chevalier d'Imécourt et le marquis de Sezanne, brigadiers, avoient attaqué les Stradelles, petit fort que les ennemis avoient pris sur les Espagnols; que d'abord les ennemis y avoient fait quelque résistance, mais que les grenadiers les avoient forcés avec peu de perte; qu'on avoit tué sur la place trois ou quatre cents des ennemis; qu'on leur avoit fait quatre ou cinq cents prisonniers, et qu'il y en avoit bien eu mille qui s'étoient dispersés de côté et d'autre; qu'on leur avoit pris trois cents chariots attelés de six cents bœufs et chargés de cent mille rations de pain ou de biscuit, et outre cela trois cents autres bœufs; que c'étoit grand dommage que Certirone, gouverneur des Stradelles, n'eût pas pu tenir encore douze heures, parce que toute l'armée des ennemis auroit été perdue; que son avant-garde les poussoit toujours, et qu'il partiroit le lendemain, à la pointe du jour, pour les suivre d'aussi près qu'il avoit fait jusqu'alors, et qu'il espéroit de les défaire entièrement; que le comte de Saint-Fremond, en arrivant de Modène, avoit reçu une contusion, et que le prince de Vaudemont avoit en cette occasion rendu un service essentiel et très bien placé, en envoyant à l'armée douze cents chevaux, qu'il avoit ramassés dans Milan et dans les villes voisines, pour remonter une partie de la cavalerie.

Outre cette lettre du duc de Vendôme, il y en avoit encore une du prince de Vaudemont pour le Roi, par laquelle il lui faisoit compliment sur l'avantage que venoit de remporter le duc de Vendôme; il lui mandoit qu'il espéroit que les ennemis ne pourroient pas se tirer de cette affaire, parce que la Scrivia qu'ils avoient à passer avec le Taro et la Trebia étoient débordés; que si trois bataillons que le grand prieur avoit fait marcher avoient pu arriver assez tôt aux Stradelles, ils auroient été certainement perdus; qu'il venoit d'envoyer de l'eau-de-vie, du fromage, et plusieurs autres rafraîchissements à cette vaillante et invincible infanterie, et qu'il auroit voulu pouvoir lui envoyer

1. Fils du marquis d'Ambres, lieutenant général de Guyenne; il étoit colonel de dragons.

du nectar, et que le maréchal de Tessé faisoit garder tous les ponts qui étoient sur les rivières que les ennemis devoient passer. Le duc de Vendôme écrivoit aussi au secrétaire d'État de Chamillart, qu'encore qu'il mandât au Roi qu'il ne partiroit que le lendemain à la pointe du jour, néanmoins il avoit pris la résolution de partir sur-le-champ, et qu'il alloit marcher.

12-13 janvier. — Le 12, le Roi revint de Marly à Versailles, et la cour se trouva sans nouvelles pendant tout le jour. Mais, le lendemain en dînant, le Roi dit qu'il avoit des nouvelles du duc de Bavière, qui lui mandoit qu'il devoit être le 5 devant Passau, et on ne croyoit pas que cette place, qui devoit lui donner quarante lieues de pays, pût durer plus de quatre ou cinq jours.

14 janvier. — Le 14 au matin, sur les neuf heures, il arriva un courrier d'Italie, et le Roi dit au prince de Condé que le duc de Vendôme lui mandoit que les ennemis avoient passé la Scrivia sur un pont qu'ils y avoient fait, et par des gués qui s'étoient trouvés entre Tortone et les montagnes; qu'ils avoient abandonné une grande partie de leurs équipages; qu'on leur avoit pris mille ou douze cents traîneurs; qu'ils s'étoient dispersés dans les montagnes et ne marchoient plus en corps, et qu'il ne paroissoit plus personne dans la plaine, parce qu'ils prenoient sur la gauche pour passer la Bormia, qui étoit plus grosse que la Scrivia, et qu'il les suivoit toujours de près. On disoit à la cour que le grand prieur étoit à portée de pouvoir les écorner de son côté; mais il avoit en tête le duc de Savoie, et il n'étoit pas à propos qu'il allât se mettre entre lui et Staremberg. Le même jour, on assuroit que le général d'Herbeviller avoit entièrement abandonné le Haut-Palatinat, et on prétendoit que le duc de Bavière se seroit rendu maître de Passau le 10, parce qu'il n'y avoit dedans qu'une faible garnison, et que les bourgeois n'auroient pas voulu hasarder de se laisser piller.

Le soir, le comte de Sousternon arriva à Versailles, envoyé par le maréchal de Villeroy, lequel étoit revenu jusqu'à Gournay, où il avoit été joint par un courrier du marquis de Bedmar, qui lui mandoit que les ennemis avoient marché en trois corps, l'un du côté de Leau, l'autre du côté de Marche-en-Famine, et l'autre du côté de Namur, ce qui l'avoit obligé de retourner sur ses pas en diligence. Le Roi dit qu'il étoit fâcheux de s'en retourner,

mais que le maréchal avoit pris le bon parti, et qu'il lui avoit fait plaisir.

15 janvier. — Le 15, on eut nouvelle que les Allemands assembloient aussi un corps sous Mayence; que Laubanie, craignant pour le poste de Neustadt, avoit envoyé des ordres à toutes les troupes d'Alsace jusqu'à Colmar, pour marcher, mais qu'il les avoit contremandées, ayant su que les ennemis se contentoient de s'établir dans le Hundsrück, pour y consumer les fourrages, qui auroient pu y attirer les François.

On sut ce jour-là que le Roi avoit accordé quarante mille écus de rente à la noblesse du Mantouan sur les revenus du duc de Modène, et cette générosité paroissoit plaire infiniment aux Italiens. On prétendoit ce jour-là que le grand prieur avoit détaché le comte d'Estaing avec quatre bataillons, des grenadiers, carabiniers et dragons, pour côtoyer la Bormia, et tâcher d'en empêcher le passage aux ennemis ou de les cerner, pendant que le duc de Vendôme poursuivoit leur arrière-garde. On disoit aussi qu'on ne croyoit plus qu'ils eussent du canon, et qu'ils avoient leurs équipages, leurs munitions et leurs vivres sur des mulets et des chevaux. Le même jour, les officiers des troupes qui alloient en Espagne eurent ordre de partir, aussi bien que ceux de l'armée d'Italie et de celle de Savoie. Ce jour-là, le duc de Berry conféra l'ordre de la Toison d'Or au maréchal de Boufflers.

16 janvier. — Le 16, on sut que le comte de Recheim [1], neveu du cardinal de Fürstenberg, qui étoit abbé de Saint-Évron, étoit mort de maladie. Le même jour, le Roi tint un conseil de marine avec le comte de Toulouse et le comte de Pontchartrain, où il donna tous les emplois qui vaquoient, au nombre de vingt-huit, parmi lesquels il n'y avoit qu'une place de capitaine, qui fut donnée à Sainte-Marie, le plus ancien des lieutenants ou capitaines de frégate.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Marsin, qui mandoit au Roi, du 3, que le duc de Bavière avoit marché pour aller faire le siège de Passau, où il devoit être le 5, pendant que lui, pour faire diversion, alloit marcher dans le Wurtemberg, et le

1. Fils d'une sœur du cardinal de Fürstenberg; il étoit peu ou point connu à la cour, mais il y avoit un frère portant le même nom que lui, qui y étoit fort connu, et auquel son oncle le cardinal avoit, avec la permission du Roi, cédé son abbaye de Barbeaux, près Fontainebleau.

marquis de Blainville dans la Franconie, et y établir et régler les contributions. Il y avoit cependant des lettres de Strasbourg, qui portoient que le duc de Bavière s'étoit, dès le 9, rendu maître de Passau.

17 janvier. — Le 17, on sut que le jeune Cabanac [1] avoit eu l'agrément d'un guidon de gendarmerie, qu'il avoit acheté quarante mille livres.

18 janvier. — Le 18, on apprit que Villars avoit fait une cruelle exécution des fanatiques dans les montagnes, ayant, pendant sept lieues de pays, brûlé toutes les cabanes et tué tout ce qu'il avoit rencontré, sans épargner les femmes ni les enfants.

Le soir, le maréchal de Villeroy, qui avoit trouvé les ennemis rentrés dans leurs garnisons, arriva à la cour avant le souper du Roi.

19 janvier. — Le 19, sur les neuf heures du matin, le secrétaire d'Etat de Chamillart apporta au Roi une lettre du duc de Vendôme [2], par laquelle il lui mandoit que les ennemis, après l'action arrivée à la Scrivia, avoient fait toute la diligence pour passer la Bormia, mais que l'âpreté des chemins et la fâcheuse saison avoient retardé leur marche, et qu'ils n'étoient arrivés sur le bord de l'Orba, petite rivière qui est entre la Scrivia et la Bormia; qu'il avoit fait faire un pont sur le haut de l'Orba, pour y passer avant eux, et essayer de leur couper par là le chemin des montagnes, mais que la rapidité de l'eau avoit emporté son pont, et que cela lui avoit fait perdre deux heures de temps; que cependant les ennemis, après avoir vu aussi deux de leurs ponts emportés par la rapidité de l'Orba, y en avoient enfin fait d'autres à Castelnuovo, sur lesquels il avoient passé cette rivière, et avoient mis à la tête de ce village six cents chevaux, jetant trois mille hommes de pied dans le village, qu'ils avoient retranché à la hâte, le tout sous les ordres de Solari [3], un de leurs officiers généraux. Le duc de Vendôme ajoutoit qu'il

1. Son père étoit premier écuyer cavalcadour de la petite écurie, et écuyer du Roi par quartier, et le fils avoit la survivance de cette charge; le père étoit Gascon et avoit été écuyer du maréchal de Duras, qui l'avoit donné au Roi depuis longtemps.

2. [On trouve le texte de cette lettre dans les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, t. III, p. 858. — *E. Pontal.*]

3. Fils ou neveu du prince de Lichtenstein, qui étoit auprès de l'archiduc pour lui servir de conseil.

y étoit arrivé en personne avec le comte de Bezons, lieutenant général de jour, Albergotti et le comte de Saint-Fremond et le marquis de Guébriant [1], maréchal de camp, à la tête de son avant-garde, qui n'étoit composée que de trois à quatre cents chevaux et de quinze cents grenadiers, commandés par Saint-Paterne [2], brigadier d'infanterie; qu'ayant peur que les ennemis ne se retirassent la nuit, et n'eussent gagné bien du terrain avant qu'il eût pu passer la rivière, il avoit fait charger les six cents chevaux des ennemis par les trois ou quatre cents de son avant-garde, qui les avoient culbutés d'abord sans résistance; qu'après cela, il avoit fait attaquer par ses quinze cents grenadiers le village, qui étoit défendu par trois mille hommes; que les grenadiers l'avoient emporté, et y avoient tué sept cents hommes, et fait trois à quatre cents prisonniers; mais que toute l'infanterie de l'armée ennemie étoit venue border la rivière, sur le pont de laquelle le reste de ceux qui avoient défendu le village s'étoit sauvé, et avoit fait un si grand feu, qu'elle avoit tué ou blessé un grand nombre d'officiers et de grenadiers; que le marquis de Guébriant y avoit eu le petit os de la jambe cassé; que Saint-Paterne, brigadier d'infanterie, le comte de Goas [3], brigadier de dragons, et le marquis de Morangiez [4], colonel d'infanterie, y avoient été blessés; qu'il y avoit eu trois capitaines de grenadiers tués et plus de blessés, sans compter les officiers subalternes, qui pouvoient être au nombre de quarante tués ou blessés; que les ennemis y avoient perdu leur général Solari, homme de grande distinction parmi eux, et le prince de Lichtenstein [5], fort blessé et pris; qu'on leur avoit pris sept drapeaux, dont il y en avoit six du régiment de Staremberg, qu'on assuroit avoir beaucoup souffert en cette occasion; qu'il étoit fort en peine du marquis des Clos [6], qu'il avoit envoyé à Acqui avec quatre cents chevaux, et dont il n'avoit point de nouvelles, et qu'il avoit envoyé divers partis pour essayer de savoir ce qu'il étoit devenu. On vit aussi des lettres du comte de Saint-Fremond,

1. Gentilhomme de Bretagne.
2. Gentilhomme du Maine, qui étoit neveu du marquis de Beringhen.
3. Gentilhomme de Languedoc.
4. Gentilhomme de Languedoc.
5. Fils ou neveu de celui qui étoit auprès de l'archiduc comme son gouverneur et son conseil.
6. Gentilhomme de Bretagne, qui étoit mestre de camp de cavalerie.

qui mandoit que le duc de Vendôme poursuivoit toujours les ennemis, et qu'il espéroit bien leur donner encore quelque atteinte dans peu de jours.

20 janvier. — Le 20, le duc d'Uzès prêta entre les mains du Roi le serment de fidélité pour son gouvernement d'Angoumois et de Saintonge [1], n'ayant pas encore fait cette formalité essentielle, depuis plusieurs années qu'il possédoit ce gouvernement. Le soir, on sut que le maréchal de Noailles avoit, avec l'agrément du Roi, cédé sa duché à son fils, le comte d'Ayen [2].

21 janvier. — Le 21 au matin, on apprit que le petit comte d'Alais, second fils du prince de Conti, étoit mort la nuit précédente, et que le Roi en prendroit le deuil, quoiqu'il n'eût pas encore six mois. On sut aussi que le comte de Romainville, maréchal de camp, étoit mort de maladie en peu de jours.

On n'avoit point encore de nouvelles certaines de la prise de Passau, mais on ne doutoit point qu'il ne se fût rendu, et il couroit un bruit sourd du siège de Nuremberg, qui ne paroissoit guère bien fondé, à cause de l'éloignement des lieux. Il étoit venu ce jour-là un courrier du côté d'Allemagne, et on commençoit à murmurer que les mécontents de Hongrie étoient entrés bien avant dans la Moravie, et même qu'ils avoient convoqué une diète générale de la Hongrie, dans le dessein d'y faire élire un nouveau roi. Si cette nouvelle avoit été véritable, elle auroit été d'une conséquence infinie, et, selon les apparences, le prince Ragotzki auroit eu bonne part à cette élection, ou peut-être le comte Tékély [3], son beau-père, que le Grand Seigneur lui avoit envoyé pour lui servir de conseil; mais cette nouvelle étoit si grande qu'on avoit peine à y ajouter foi, non plus qu'aux bruits qui avoient couru quelques jours auparavant que l'archiduc étoit parti d'Angleterre pour aller en Portugal. Et ce qui faisoit douter de son embarquement, étoit qu'il paroissoit impossible que les Anglois eussent retrouvé assez de vaisseaux pour rétablir leur flotte, principalement parce que leur amiral Calemberg,

1. Il l'avoit eu à la mort de son frère aîné, qui l'avoit eu après la mort du duc son père, lequel en avoit eu la survivance en épousant la fille unique du duc de Montausier, qui avoit ce gouvernement en titre.

2. Il l'auroit cédée depuis longtemps, mais la maquise de Maintenon par modestie s'y étoit toujours opposée, disant que sa nièce n'étoit pas si pressée d'être assise au Louvre.

3. Il avoit épousé sa mère, veuve de Ragotzki, prince de Transylvanie.

qui avoit été jeté sur les côtes de Norvège avec une escadre de plus de vingt navires, avoit été tellement maltraité, qu'il n'avoit encore pu regagner les côtes d'Angleterre, quoique deux ou trois de ces vaisseaux y fussent arrivés en un état pitoyable.

Le soir, le Roi dit à son souper qu'il avoit eu nouvelle par Huningue que Passau s'étoit rendu le 9; que le duc de Bavière s'étoit avancé à deux lieues plus loin dans l'Autriche, juqu'à un lieu qui se nommoit Entz, et qu'il y avoit établi des quartiers d'hiver; que le maréchal de Marsin avoit pris un château dans le Wurtemberg, où il y avoit trois cents hommes, et qu'il avoit établi des contributions dans tout le pays; que le marquis de Blainville avoit aussi pris un château dans lequel il y avoit quatre cents hommes, et qu'il avoit pareillement établi les contributions dans la Franconie; qu'il n'y avoit rien qui empêchât le maréchal d'aller jusqu'à Stuttgard, et le marquis d'aller jusqu'à Nuremberg, mais que la distance des lieux étoit trop considérable; que les troupes avoient des quartiers d'hiver excellents, chaque soldat ayant vingt sous par jour et nourri; les lieutenants généraux recevant du duc de Bavière cinquante mille livres, les maréchaux de camp trente mille livres, les brigadiers vingt mille livres et les colonels quinze mille livres pour leur quartier d'hiver, sans compter leur paye ordinaire, et beaucoup d'autres choses qu'ils tiroient encore, le tout aux dépens du pays.

22 janvier. — Le 22, on eut nouvelle que, la nuit du 11 au 12, il y avoit eu une grande tempête dans la Méditerranée; que la flotte qui alloit à Smyrne avait été écartée, et que deux vaisseaux marchands s'étoient perdus.

On apprit aussi, par les lettres de Milan, que le maréchal de Tessé y étoit tombé malade de la fièvre et la jaunisse.

23 janvier. — Le 23, le cardinal de Noailles fit à la paroisse de Versailles le mariage du Vidame[1] avec sa nièce de Lavardin.

Ce matin-là, le bruit couroit que les troupes de l'Empereur, qui étoient restées du côté de la Secchia, avoient marché vers le Canal-Blanc[2], ce qui faisoit dire que l'Empereur les avoit rappelées auprès de lui.

1. [Le vidame d'Amiens, Louis-Auguste d'Albert, duc de Chaulnes, second fils du duc de Chevreuse. — *E. Pontal.*]

2. C'est une des branches de l'Adige.

Il arriva aussi un courrier d'Espagne, par lequel on sut que toutes choses paroissoient bien disposées, et que la face des affaires sembloit changer en Portugal; qu'on n'y parloit plus avec la même fierté qu'autrefois, et qu'on soupçonnoit que le roi de Portugal entendoit à un nouveau traité avec les deux couronnes; que les peuples y étoient fort irrités contre l'almirante de Castille, disant que c'étoit lui qui attiroit la guerre dans leur pays; qu'ils l'avoient poursuivi à coups de pierres; que ni lui, ni aucun de ses gens n'osoient sortir de son logis, et qu'il ne savoit où se retirer.

On ajoutoit que l'électeur de Brandebourg assembloit des troupes dans ses États du côté du bas Rhin, résolu d'obliger les Hollandois à lui rendre la succession du prince d'Orange, qu'ils lui retenoient, sous prétexte de dettes; que cela avoit obligé les États-Généraux de faire marcher des troupes de ce côté-là, et qu'ils en paroissoient intrigués; que c'étoit peut-être par cette raison qu'ils avoient publié un manifeste assez bizarre, où ils protestoient entre autres choses qu'ils avoient fait pour leur parti plus qu'ils ne pouvoient et ne devoient.

Il y avait aussi des gens qui soutenoient que l'archiduc étoit parti d'Angleterre dès le 6, mais il n'y avoit guère d'apparence.

24 janvier. — Le 24, on sut que le Roi avoit donné au chevalier du Rozel [1], des carabiniers, le cordon de l'ordre de Saint-Louis, valant trois mille livres de rente, qui vaquoit par la mort du comte de Romainville. Le Roi prit ce jour-là le deuil pour le petit comte d'Alais, fils du prince de Conti, et il y avoit des gens qui disoient que les mécontents de Hongrie avoient pris Bude.

On avoit aussi renouvelé le bruit qui avoit couru ci-devant [du mariage] du duc de Berry avec la fille du duc de Bavière, de son premier lit, mais tout cela paroissoit bien incertain.

Ce jour-là, le Roi donna au jeune marquis de Courcillon, fils du marquis de Dangeau, le régiment de cavalerie de Fürstenberg, qui étoit vacant par l'absence de ......, qui étoit mestre de camp, lequel avoit disparu depuis un combat qu'il avoit fait, et dont le comte de la Marck [2] avoit eu depuis les appointements.

1. Brigadier de cavalerie.

2. Fils de la comtesse de la Marck, qui avoit épousé en secondes noces un cadet de Fürstenberg, dont elle étoit veuve sans enfants; son fils, qui avoit été d'Église avant la mort de son frère aîné, avoit épousé la fille

On eut encore nouvelle que le marquis de Montbron [1], brigadier d'infanterie et colonel du régiment de Monseigneur, étoit mort en Bavière de la petite vérole, et que le comte d'Albert demandoit ce régiment, avec raison, ayant perdu le régiment de dragons de Monseigneur.

On eut aussi nouvelle que le comte des Clos, qui s'étoit posté dans la montagne, sur la route du comte de Staremberg, s'étoit moqué des sommations qu'il lui avoit fait faire de se rendre, disant que dans dix jours il seroit temps d'y penser; que Staremberg n'avoit osé l'attaquer, de peur de donner au duc de Vendôme le temps de le joindre, et que le comte avoit donné sur son arrière-garde, dont il avoit tué cent cinquante hommes, et fait deux cent cinquante prisonniers.

On apprit encore que Catinat, conseiller d'honneur et frère du maréchal, étoit mort d'apoplexie la nuit précédente.

25 janvier. — Le 25, on disoit hautement que le canton de Berne avoit écouté favorablement les propositions des Hollandois et du duc de Savoie, et qu'il donnoit six mille hommes à ce prince.

Ce jour-là, le marquis de Chaumont [2], colonel d'infanterie, arriva à la cour, étant parti de l'armée le 17, et on sut par lui que les Allemands avoient joint le duc de Savoie le 14, que le duc de Vendôme avoit joint le grand prieur le 15, qu'il étoit à Alexandrie, que celui qui commandoit dans Alba l'avoit sauvée, et que le comte de Saint-Fremond devoit retourner à Modène avec un détachement de l'armée, qui y paroissoit très nécessaire,

aînée du duc de Rohan, et il avoit le régiment de Fürstenberg d'infanterie; mais, après la fuite de son cadet, qui avoit celui de cavalerie, il avait joui des deux régiments, et il devoit être bien mécontent de ce qu'on lui en ôtoit un pour le donner au jeune Dangeau: le comte de Nille, qui en étoit lieutenant-colonel avec commission de mestre de camp, n'avoit pas moins de sujet de se plaindre de ce qu'on lui préféroit un écolier.

1. Fils unique du comte de Montbron, chevalier de l'Ordre, lieutenant général des armées du Roi, lieutenant général en Flandre et gouverneur de Cambrai. Cette perte étoit d'autant plus sensible pour ce pauvre père qu'il n'avoit obtenu pour son fils la survivance de sa lieutenance générale et de son gouvernement, et qu'il étoit accordé à une fille qui avoit cinq cent mille livres. D'ailleurs on ne peut pas dire plus de bien d'un homme qu'on en dit de lui après sa mort, et on en parla comme d'un homme qui auroit pu aller aux emplois les plus considérables.

2. Gentilhomme de Picardie, neveu du défunt maréchal de la Mothe-Houdancourt.

les ennemis s'étant saisis de deux petits postes dans le Modenois, et on disoit même qu'ils avoient pris Ceberet[1], colonel d'infanterie, avec tout ce qui étoit dedans.

On disoit encore que le roi de Pologne étoit venu à Leipsick[2], pour y obliger les États de Saxe à lui donner de l'argent; et que le roi d'Espagne avoit dit tout haut qu'il n'obligeoit personne à le suivre[3], mais que pour lui il partiroit le premier de mars, pour suivre ses troupes, qui devoient marcher le 25 de février.

26 janvier. — Le 26, on sut que le comte de Toulouse avoit eu avis qu'il avoit paru le 19 une flotte de cent cinquante voiles sortant de la Manche, et il y avoit des gens qui croyoient que c'étoit celle de l'archiduc, mais la plupart étoient persuadés que ce n'étoient que des vaisseaux marchands, et qu'il étoit impossible que ce prince eût encore mis à la voile. On avoit nouvelle cependant que les Hollandois n'avoient embarqué leurs troupes que le 12.

Le soir, le duc de Berwick eut une longue audience du Roi chez la marquise de Maintenon, et y prit congé de Sa Majesté, partant pour l'Espagne. On eut nouvelle le même soir que Jullien, maréchal de camp, avoit fait une enceinte de troupes si considérable qu'il espéroit venir à bout totalement des fanatiques, qui paroissoient humiliés depuis la dernière exécution faite par Villars.

Au souper du Roi, la duchesse de Bourgogne avoua enfin qu'elle avoit senti remuer son enfant, et ce fut une grande joie pour le Roi. On disoit aussi que le maréchal de Tessé revenoit commander en Dauphiné et en Savoie, et que le duc de la Feuillade alloit servir de lieutenant général sous le duc de Vendôme ou sous le maréchal de Tessé. On ne peut pas lui refuser de mettre ici les deux actions qu'il avoit faites en arrivant dans son gouvernement de Dauphiné, quoiqu'il y eût déjà quelques jours qu'on les eût apprises. La ville de Grenoble lui ayant envoyé à son arrivée un présent de trois mille pistoles, il le refusa, et renvoya

1. Fils de défunt Ceberet, intendant de marine à Dunkerque.
2. D'abord on avoit dit qu'il avoit été contraint d'abandonner la Pologne, mais dans le fond il étoit venu pour assister aux États de Saxe, afin d'en tirer plus sûrement des secours. Cependant on pouvoit citer à son sujet le vieux proverbe qui dit : *Qui quitte la partie la perd.*
3. C'étoit qu'il connoissoit la mauvaise volonté des grands.

sur-le-champ ceux qui le lui apportoient. Les chefs de la ville vinrent le retrouver avec leur présent, et lui firent instance pour l'obliger à le prendre, lui disant que cela lui appartenoit légitimement à son premier avènement en Dauphiné, et qu'aucun de ses prédécesseurs ne l'avoit refusé; mais il répondit qu'il ne s'informoit pas de ce qu'avoient fait ceux qui étoient avant lui, et qu'à son égard il avoit résolu de ne rien prendre; et sur ce que les députés ne vouloient point remporter leur argent, il mit les mains dans une des bourses, en prit cinq cents pistoles et, les envoyant sur-le-champ à l'hôpital, obligea les députés de remporter le reste.

La seconde action ne fut pas moins éclatante que la première. Le maréchal de la Feuillade son père, faisant ériger la statue du Roi à Paris dans la place des Victoires, eut permission du Roi de vendre trois gouvernements dans le Dauphiné qui étoient attachés au gouvernement de la province, et entre autres il en vendit un à un homme de condition vingt-cinq mille écus. Cet homme, qui étoit déjà vieux, vint trouver le duc de la Feuillade, quand il arriva en Dauphiné, lui dit qu'il avoit acheté très cher son gouvernement du défunt maréchal son père; qu'il avoit un fils qui étoit un bon sujet, et que tout son désir étoit de pouvoir lui faire avoir la survivance; qu'il savoit bien qu'il ne l'obtiendroit jamais par ses propres forces, et que, par cette raison, il venoit le supplier d'employer son crédit auprès du Roi pour lui faire obtenir cette grâce, l'assurant qu'il n'en seroit pas ingrat, et qu'il avoit dix mille écus tout prêts à donner à qui il lui plairoit. Le duc le reçut fort honnêtement, et lui promit ses bons offices auprès du Roi, mais à condition qu'il ne feroit jamais la proposition des dix mille écus. Il en écrivit sur-le-champ à son beau-père, le ministre d'État de Chamillart, lui mandant naïvement la chose comme elle s'étoit passée, et ce ministre en ayant fait son rapport au Roi, Sa Majesté répondit qu'encore qu'elle ne fit cette grâce à personne, elle vouloit bien néanmoins la faire à cet homme-là, à la prière du duc de la Feuillade, auquel le ministre fit envoyer au plus tôt la survivance en bonne forme. Il envoya donc chercher le vieux gouverneur, et lui dit que le Roi avoit eu la bonté d'accorder la grâce qu'il lui avoit demandée pour lui, le voulant obliger de prendre l'expédition de la survivance; mais le bonhomme se défendit toujours de la prendre,

parce qu'il avoit intention de ne la recevoir qu'en lui donnant les dix mille écus. Cela dura quelque temps, et le duc comprit enfin la pensée du vieillard, mais il prit le ton d'autorité, et l'obligea de recevoir de ses mains la survivance. Le gouverneur ne s'en tint pas là, il alla chercher ses dix mille écus, et pendant que le duc étoit occupé à donner quelques ordres dans la province, il les porta à son intendant, qui les reçut et lui en parla aussitôt qu'il fut arrivé. Le duc, fort en colère de ce contre-temps, le querella furieusement, lui défendit de recevoir jamais d'argent de qui que ce fût sans sa permission, et lui ordonna de reporter les dix mille écus au vieux gouverneur, ce qui fut fait.

Le bruit couroit encore, le 26, que le prince Ragotzki avoit été proclamé roi de Hongrie, mais cette nouvelle avoit besoin de confirmation. On ajoutoit que les mécontents de Hongrie, après s'être avancés en Moravie, avoient aussi jeté un corps dans la Styrie, de sorte qu'il n'étoit plus possible à l'Empereur de passer ni à Gratz, ni à Prague, et que le prince Ragotzki avoit fait entendre au duc de Bavière toute l'envie qu'il avoit de venir se joindre à lui, mais que son Altesse Électorale lui avoit mandé qu'il n'étoit pas à propos qu'il s'avançât de si bonne heure [1].

27 janvier. — Le 27, on commençoit à voir dans le monde une lettre du Roi adressée au Pape, imprimée depuis peu, par laquelle il lui faisoit connoître toute la conduite du duc de Savoie; elle étoit assez belle pour mériter d'être insérée en cet endroit [2].

Le 27, on apprit qu'un matelot françois, ayant vu, le 19, embarquer l'archiduc en Angleterre avec dix-huit vaisseaux de guerre et cent cinquante bâtiments de charge, avoit trouvé moyen de se sauver, et étoit venu aborder à l'île d'Ouessant, d'où l'on avoit mandé cette nouvelle au comte de Pontchartrain. Mais il y avoit encore des gens qui la regardoient comme apocryphe.

28 janvier. — Le 28, le Roi prit médecine, suivant son régime ordinaire, et comme on étoit autour de son lit, Monseigneur déclara que son régiment avoit été donné au comte de Maure [3], et le régiment de Béarn, qu'il avoit, au chevalier de Montendre.

1. Peut-être parce qu'il ne vouloit pas être chargé de faire subsister un si grand corps et si mal discipliné.
2. [Voir l'appendice n° IV. — *E. Pontal.*]
3. Frère du duc de Mortemart.

Il couroit ce jour-là un bruit bien différent de celui du jour précédent, mais qui pouvoit néanmoins n'y être pas contraire : Caron disoit que le gros temps avoit forcé l'archiduc de relâcher en Angleterre, et effectivement on avoit remarqué que, depuis le 20, le vent du sud avoit toujours soufflé avec assez de force, et il avoit tellement redoublé depuis vingt-quatre heures, que le plus grand bonheur qu'il eût pu arriver à l'archiduc, auroit été que, dès le premier jour, il eût relâché en Angleterre, car s'il avoit été à la mer pendant cette tempête, il auroit couru un extrême danger.

On disoit ce jour-là que le comte de Pudion vendoit le régiment de cavalerie du duc de Bourgogne, ne pouvant plus se résoudre à servir à la tête de ce régiment, après y avoir perdu en un même jour son fils et son neveu, et que le Roi lui conservoit néanmoins le grade de brigadier pour y servir, et on assuroit que le marquis d'Ancenis en avoit l'agrément [1]. On sut encore que le maréchal de Tessé avoit vendu au marquis d'Orival-Remiancourt [2], parent du maréchal de Boufflers, sur le pied de cent vingt-six mille livres [3], le régiment de dragons de la Reine, qu'il avoit pris en payement du comte de Hautefeuille pour la charge de mestre de camp général des dragons, qu'il lui avoit vendue.

Le bruit couroit aussi que le prince Ragotzki avoit envoyé quinze mille chevaux au duc de Bavière, le priant de vouloir les bien discipliner, et l'assurant que pour lui il étoit en état de se bien défendre, outre qu'il avoit derrière lui trente-cinq mille Turcs qui venoient à son secours, sous les ordres d'Hassan-Peregrin-Bassa.

Les lettres de Suisse portoient aussi que le maréchal de Marsin faisoit le siège de Nordlingen, et que le nouveau grand vizir et le nouveau mupthi avoient été déposés ; qu'Hassan-Bassa, beau-frère du Grand Seigneur, avoit été fait grand vizir, mais que la sultane sa femme, ne pouvant se résoudre à se séparer

1. C'étoit donc un présent que le Roi lui faisoit pour accommoder ses affaires.
2. Gentilhomme de Picardie.
3. C'étoit cent vingt mille livres de prix principal, deux cents livres de pot de vin, et quatre mille cinq cents livres qui étoient dues par la compagnie, et toute la paye du quartier d'hiver comme colonel et comme capitaine.

de lui, avoit obtenu du Grand Seigneur qu'il n'iroit point commander l'armée, à la tête de laquelle elle l'avoit obligé de mettre Hassan-Peregrin, qui étoit né dans la Bosnie, et qui y avoit fait la guerre, aussi bien que dans la Hongrie et dans la Transylvanie, et qu'elle avoit fait tirer exprès de Chypre, où il avoit été exilé [1].

29 janvier. — Le 29, on disoit que les Etats-Généraux avoient donné un jugement, par lequel ils excluoient l'électeur de Brandebourg de la succession du prince d'Orange, et l'adjugeoient au prince d'Ostfrise, ce que l'électeur ne devoit pas souffrir patiemment. On ajoutoit que leurs troupes pour le Portugal n'avoient été embarquées que le 12.

On sut aussi que le marquis de Montmorency-Fosseuse avoit vendu le régiment de Forez cinquante mille livres au jeune Polastron, fils de celui qui étoit lieutenant général, et que le Roi avoit donné l'Ordre du Saint-Esprit au marquis de Bedmar.

Ce soir-là, la marquise de Bedmar, qui arrivoit d'Espagne, vint, accompagnée de la duchesse d'Albe et de la maréchale de Cœuvres, prendre sa première séance chez la duchesse de Bourgogne, où elle reçut le baiser et tous les autres honneurs, suivant la coutume; ensuite ces deux grandes d'Espagne allèrent au souper du Roi prendre possession du tabouret.

30 janvier. — Le 30 au matin, il y eut encore grande toilette chez la duchesse de Bourgogne en faveur de ces deux dames, et on apprit que du Rancher [2], gouverneur du Quesnoy, étoit extrêmement malade à Paris, aussi bien que Saint-Sylvestre [3], qui étoit retiré chez lui. L'après-dînée, un des officiers du duc d'Orléans, qu'il avoit apparemment envoyé exprès à Nancy pour lui apporter des nouvelles de la duchesse de Lorraine, sa sœur, arriva à Versailles, lui apportant, aussi bien qu'à Madame, la nouvelle de l'heureux accouchement de la duchesse, qui avoit, le 28, mis un prince au monde.

31 janvier. — Le 31, on sut que le Camus des Touches l'aîné, qui avoit été capitaine de cavalerie, avoit eu la place de son

1. Par le ministre précédent.
2. Il s'appeloit en son nom Brûlard, et avoit été longtemps capitaine au régiment des gardes.
3. Ancien lieutenant général, qui avoit été gouverneur en Dauphiné, d'où il étoit.

oncle, le Camus de Beaulieu, dans l'artillerie et pour la connoissance des déserteurs; ce qui étoit d'autant plus naturel, qu'ayant eu titre la charge de contrôleur de l'artillerie, son oncle ne l'avoit proprement exercée qu'à cause qu'il s'étoit trouvé en bas âge lors de la mort de son père, qui en étoit revêtu. Mais, à l'égard de la direction de l'hôtel royal des Invalides, le Roi la donna à Charpentier d'Audron [1], commissaire des guerres, qui s'en étoit déjà mêlé du temps du défunt marquis de Louvois.

Le soir, on voyoit une lettre écrite le 26 à Saint-Malo, par laquelle on marquoit que certainement l'archiduc avoit mis à la voile le 15; mais qu'il étoit venu un si gros temps le 19, que divers armateurs françois, qui avoient fait des prises sur l'arrière-garde de son convoi, avoient été obligés de les abandonner, après les avoir amarinées [2], n'ayant eux-mêmes songé qu'à se sauver; que, le 22, il avoit fait encore une tempête beaucoup plus violente par un vent de sud-ouest tout contraire à la navigation de l'archiduc, et qu'on étoit persuadé que le mieux qui eût pu lui arriver, étoit qu'il eût relâché dans un port d'Angleterre. On commença alors de voir le prétendu manifeste des Hollandois, qu'on a été bien aise de mettre ici [3].

FÉVRIER 1704

1er février. — Le premier de février, on parloit beaucoup de l'expédition qu'un détachement de Suisses de la garnison de Nice avoit faite à Saint-Laurens en Provence, dont ils avoient enlevé le seigneur, nommé Pilavy, brûlé le village et coupé toutes les vignes, après avoir défoncé tous les tonneaux de vin qu'ils y avoient trouvés.

On sut aussi que l'abbé de Fourcy [4] étoit tombé en apoplexie, ce qui n'embarrassoit pas médiocrement l'abbé de Valbelles, auquel le Roi avoit, depuis quelques jours, accordé l'agrément de la charge de maître de l'Oratoire, qu'il achetoit de son cousin,

1. Neveu de défunt Charpentier, premier commis dans les bureaux de la guerre.
2. C'est-à-dire avoir mis des matelots dessus.
3. [Voir l'appendice n° V. — *E. Pontal.*]
4. Fils de Fourcy, conseiller d'État, qui était gendre du défunt chancelier Boucherat.

l'évêque de Saint-Omer, et qui comptoit sur l'abbé de Fourcy, avec lequel il avoit traité de sa charge d'aumônier du Roi, pour partie du payement de celle qu'il achetoit.

2 février. — Le 2, le Roi tint le chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit pour proposer le marquis de Bedmar; ensuite il marcha en cérémonie à la chapelle avec les chevaliers, et puis à la procession dans la cour, et il entendit la messe, qui fut chantée par l'évêque de Metz, un des commandeurs de l'Ordre et son premier aumônier, à la fin de laquelle il retourna en cérémonie à son appartement. Entre la messe et son dîner, le comte de Pontchartrain vint le trouver dans son cabinet, et peu de temps après, Sa Majesté, étant sortie pour dîner, dit qu'elle venoit d'avoir nouvelle qu'entre le 22 et le 23 de janvier, la flotte des ennemis, composée de quarante navires de guerre et deux cent soixante bâtiments de charge, avoit essuyé un si furieux coup de vent à la hauteur des Sorlingues, qu'elle avoit été toute dispersée, et que le mieux qui pouvoit lui être arrivé, étoit d'avoir relâché aux côtes d'Angleterre, comme elle en avoit l'ordre, mais qu'elle pouvoit bien être entrée dans la Manche de Saint-George et de Bristol [1]; que l'archiduc étoit sur un vaisseau de cent pièces de canon, qu'on nommoit le *Royal Souverain* [2], et qu'on savoit cela par un armateur de Saint-Malo, lequel avoit fait six prises sur la queue du convoi de l'archiduc, et qui n'avoit pu en amener qu'une, à cause du gros temps, et qu'il vouloit venir apporter cette importante nouvelle, ayant amariné les autres prises pour hasarder si elles pourroient venir aux côtes de France.

Après son dîner, le Roi entendit le premier sermon du P. Massillon, prêtre de l'Oratoire, qui devoit prêcher le carême devant lui et lui fit un magnifique compliment, dans lequel il fit entrer la protection que Dieu accordoit manifestement au Roi par les vents et les tempêtes.

On sut, ce soir-là, que la fièvre avoit pris au maréchal de Noailles pendant le sermon, et qu'il avoit été obligé de céder le bâton au maréchal de Villeroy.

3 février. — Le 3, on apprit que, le soir précédent, il étoit arrivé deux courriers, l'un du duc de la Feuillade, et l'autre du

1. Endroit très dangereux, d'où elle auroit eu grande peine à se retirer sans faire naufrage.

2. Faux, le vaisseau qu'il montoit se nommoit *la Royale Catherine*.

duc de Vendôme, par le dernier desquels on sut que le duc de Savoie avoit marché avec toutes ses forces pour venir enlever les quartiers les plus avancés du duc de Vendôme ; que ces quartiers s'étoient repliés sur ceux qui étoient derrière eux ; que le duc de Vendôme avoit eu le temps d'assembler toutes ses troupes, et que, quand le duc de Savoie étoit venu pour attaquer les quartiers des derrières, il l'y avoit trouvé en bataille ; que les deux armées étoient restées en présence pendant vingt-quatre heures ; mais qu'encore que le duc de Savoie eût la plus belle cavalerie du monde, et que le duc de Vendôme n'en eût que très peu de fort mauvaise, le duc de Savoie n'avoit osé l'attaquer, peut-être parce que l'endroit où ils se trouvoient étoit un pays d'infanterie ; qu'il avoit décampé le premier durant la nuit, et qu'il avoit envoyé un corps de cavalerie vers la Sesia ; que le duc de Vendôme n'avoit pas jugé à propos de reprendre ses quartiers avancés, et qu'il les avoit resserrés du côté de Casal.

L'après-dînée, le Roi vint s'établir à Marly pour y passer six jours, et on apprit que la marquise de Mailly étoit malade de la fièvre avec un dévoiement, et que le marquis de l'Hôpital [1] étoit mort à Paris, pour avoir pris des remèdes de chimie dont il étoit lui-même l'inventeur.

4 février. — Le 4, on voyoit à la cour une lettre par laquelle on mandoit d'Allemagne qu'il y avoit eu à Vienne une grande sédition ; que le peuple avoit poursuivi à coups de pierres le comte de Kaunitz, ministre de l'Empereur, qui étoit chargé du soin des finances ; qu'il avoit été obligé de se sauver de maison en maison, parce que le peuple vouloit absolument l'avoir, et qu'il s'étoit enfin retiré dans le couvent des Jésuites ; mais que le peuple, échauffé, en auroit enfoncé les portes, et peut-être y auroit mis le feu, s'il n'étoit arrivé des troupes de l'Empereur, qui avoient contraint le peuple à se retirer ; que l'Empereur faisoit faire dans Vienne des prières publiques pour attirer la miséricorde de Dieu, et qu'il avoit fait défendre les bals, les mascarades et tous les autres divertissements pendant le carnaval ; que les mécontents de Hongrie faisoient le siège de Kœmœrn, et qu'ils avoient entièrement ôté la communication de Vienne à

1. Fils du défunt marquis de Sainte-Mesme, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, tante du Roi, et mis ensuite par Sa Majesté auprès de la grande-duchesse de Toscane, sa fille, depuis son retour en France.

Prague; que le duc de Bavière demandoit un million de contributions à l'Autriche, qui offroit déjà six cent mille livres; que la Franconie en offroit autant, et que Nuremberg crioit miséricorde, voyant bien que tout l'effort de la guerre alloit tomber sur elle. Le soir, le roi et la reine d'Angleterre vinrent voir le Roi à Marly, et soupèrent avec Sa Majesté.

5 février. — Le 5, on ajoutoit aux nouvelles du jour précédent que le duc de Bavière faisoit le siège de Lintz, qui ne devoit pas durer longtemps, étant une fort mauvaise place.

6 février. — Le 6, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit que le duc de Bavière avoit repassé le Pô, et qu'il étoit avec toutes ses troupes entre ce fleuve et les rivières de la Sesia et de la Doria-Baltea. C'étoit à la vérité son propre pays dans lequel il s'étoit mis; mais, par le pont de Verceil sur la Sesia, il pouvoit en deux jours de temps entrer dans le Milanois, et par conséquent il obligeoit le duc de Vendôme à se tenir derrière les rivières pour défendre l'Etat de Milan.

7 février. — Le 7, on apprit qu'on avoit pris aux côtes de France un petit bâtiment anglois, par lequel on avoit su que la flotte des ennemis s'étoit entièrement dispersée du côté de l'Angleterre.

On commença, ce jour-là, à être en peine pour la santé du marquis de Cavoye, grand maréchal des logis du Roi; son mal avoit commencé par une espèce de goutte ou d'érysipèle aux deux jambes, mais il s'étoit jeté sur sa poitrine avec une assez grande fièvre, de sorte qu'on avoit été obligé de le saigner brusquement.

8 février. — Le 8, le Roi, en se bottant pour aller courir le daim avec l'équipage du comte de Toulouse, dit que le maréchal de Villeroy venoit de lui faire voir une lettre de Liège, par laquelle on lui mandoit que le bruit étoit commun dans Liège et dans Maëstricht, que l'archiduc avoit relâché en Angleterre, qu'il y avoit la fièvre, et même que quelques-uns disoient qu'il étoit mort.

Le maréchal de Villeroy, qui étoit présent, ajouta qu'il y avoit plusieurs autres nouvelles dans cette lettre, et le Roi, reprenant la parole, dit qu'elle portoit aussi que les Hollandois avoient envoyé quinze bataillons pour se saisir de Gueldre, mais que les troupes de l'électeur de Brandebourg qui y étoient en

garnison leur en avoient refusé les portes [1]; ce qui sembloit avoir du rapport avec une nouvelle venue de Paris, qu'on avoit traitée d'apocryphe, qui étoit qu'il y avoit une ligue signée entre les rois de France, d'Espagne et de Suède, et l'électeur de Brandebourg, qu'on reconnoissoit pour roi de Prusse.

Ce jour-là, on apprit que la marquise de Bois-Dauphin [2] étoit morte à Paris, âgée de soixante-dix-neuf ans.

9 février. — Le 9, le bruit couroit que le roi de Suède avoit convoqué tous les palatinats de Pologne à une diète générale pour élire un nouveau roi [3], prétendant que son ennemi avoit abdiqué la royauté, en quittant la Pologne pour s'en aller en Saxe. Il étoit pourtant véritable qu'il n'avoit accepté la couronne de Pologne qu'à condition qu'il lui seroit permis de temps en temps de passer trois mois en Saxe pour y donner ordre à ses affaires. On ajoutoit que les États de Saxe ne vouloient lui donner aucun secours ni d'hommes, ni d'argent, parce qu'il y étoit autant haï que la reine sa femme et le prince son fils y étoient aimés.

On disoit en ce temps-là que les Suisses donneroient du secours au duc de Savoie, et il étoit certain que le canton de Schwitz et quatre autres petits cantons lui avoient promis d'exécuter l'ancien traité qu'ils avoient avec lui, par lequel ils étoient obligés de lui fournir une certaine quantité de troupes, quand il seroit attaqué; mais les gens bien informés assuroient qu'ils n'exécuteroient ce traité qu'à condition que le duc de Savoie en exécuteroit aussi toutes les clauses auxquelles il étoit obligé de sa part, dont la première étoit qu'il payeroit toutes les sommes qu'il devoit anciennement aux Cantons, lesquelles se montoient à plus de deux cent mille écus, de sorte qu'on pouvoit assurer qu'ils ne lui donneroient pas un seul homme, parce qu'il ne seroit pas en état de leur payer des sommes si considérables.

1. Cette place n'étoit pas assez pressée pour être obligée de se rendre quand les Espagnols l'avoient rendue, et ils ne l'avoient rendue aux troupes de l'électeur de Brandebourg par préférence que parce qu'on croyoit bien qu'ils ne la livreroient pas aux Hollandois, et que peut-être il y avoit un traité secret pour cela.

2. Elle étoit sœur de feu Barentin, ancien président au Grand Conseil. Elle avoit épousé en premières noces le marquis de Courtenvaux, fils aîné du duc de Souvré, duquel elle n'avoit eu qu'une fille, qui fut depuis la marquise de Louvois.

3. Il y avoit des gens qui disoient qu'il avoit écrit au prince de Conti pour lui faire reprendre ses anciennes prétentions.

On sut ce jour-là qu'un armateur de Dunkerque y avoit amené une prise de la flotte de l'archiduc, et qu'il avoit assuré qu'elle avoit été totalement dispersée du côté des côtes d'Angleterre, ce qui étoit la quatrième confirmation qui en étoit venue. On apprit encore que le chevalier de Croissy partoit pour aller de la part du Roi faire compliment au duc de Lorraine sur la naissance de son fils.

10 février. — Le 10 au matin, on sut que le marquis de Cavoye avoit été saigné trois fois, qu'il étoit plus mal, et qu'on le trouvoit en danger.

On disoit aussi que les aides de camp françois [1] qui avoient servi en Italie auprès du roi d'Espagne, avoient ordre de partir incessamment pour se rendre auprès de ce prince, et aller servir auprès de lui en la même qualité; et on ajoutoit que le marquis de Thouy alloit aussi servir en Espagne en qualité de maréchal de camp [2].

On eut aussi nouvelle que le feu, s'étant mis au palais de Bordeaux, en avoit consumé la moitié avec tous les registres du parlement.

On disoit encore que le maréchal de Villars avoit reçu une lettre, par laquelle on lui mandoit que les généraux du duc de Bavière avoient pris la ville et le château de Lintz, pendant que ce prince étoit allé faire un tour à Munich; que l'Autriche lui avoit payé deux cent mille écus, et lui avoit donné des otages pour une pareille somme. Le bruit couroit aussi qu'il avoit étendu ses contributions jusqu'aux portes de Gratz, et que le conseil de l'Empereur lui avoit voulu persuader de quitter Vienne, mais qu'il n'y avoit pas voulu consentir. On ajoutoit que le maréchal de Marsin mandoit au Roi qu'il lui venoit de tous côtés une prodigieuse quantité de déserteurs françois, et qu'au lieu de douze mille hommes de recrue qu'il avoit demandés, il ne lui en faudroit plus que six mille.

On apprit le même jour que le Roi avoit donné à Vauvray, son maître d'hôtel ordinaire et intendant de marine à Toulon, vingt mille écus de brevet de retenue sur sa charge, outre et par-dessus celui de quarante mille écus qu'il avoit déjà, avec

1. Dezeddes, Desons, Monchamp et Lessard.

2. A son grand regret, ne pouvant se consoler qu'on eût oublié à la dernière promotion de le faire lieutenant général.

ordre de partir incessamment pour Toulon, où il alloit donner ordre pour faire partir les recrues, et les faire aborder à Saint-Pierre d'Arenne[1], Sa Majesté lui donnant encore deux mille écus pour les frais de son voyage. Le Roi donna aussi deux mille livres de pension au chevalier de Montgon, capitaine dans son régiment des gardes. Mais la nouvelle qui faisoit le plus de bruit étoit celle d'une conspiration qui s'étoit faite à Milan, et que le prince de Vaudemont avoit heureusement découverte. Un certain officier milanois[2] étoit venu proposer au prince de Vaudemont des expédients pour empêcher les troupes du duc de Savoie de faire des courses dans un certain canton de l'État de Milan, ne lui demandant que la permission de lever deux cents hommes pour en venir à bout. Il lui avoit montré un plan si juste des mesures qu'il vouloit prendre, que ce prince lui avoit permis de lever ces deux cents hommes, et de les assembler à Pizzighettone, lui promettant de lui donner de quoi en faire les frais, et cet officier avoit effectivement fait venir deux cents grenadiers des troupes de l'Empereur, qu'il avoit fait filer un à un jusqu'à son rendez-vous, avec vingt-cinq officiers des mêmes troupes. Mais ne croyant pas qu'une si petite troupe fût capable d'exécuter une entreprise considérable, il sonda un officier vénitien qui étoit à Milan, pour voir s'il voudroit entrer dans son complot. Le Vénitien, pour approfondir le mystère, fit semblant d'entrer avec joie dans la proposition que le Milanois lui faisoit de lever du monde de son côté, et gagna si bien sa confiance que le Milanois lui découvrit toute l'entreprise, et même qu'il concerta avec lui qu'il iroit encore trouver le prince de Vaudemont et qu'il lui persuaderoit de faire encore une plus grosse levée de troupes. En effet, il alla trouver le prince de Vaudemont, lui dit qu'il avoit levé les deux cents hommes, lesquels étoient paarfaitement beaux, mais qu'il avoit fait réflexion qu'ils ne suffiroient peut-être pas pour défendre la frontière, et qu'il venoit lui proposer d'en lever encore un nombre pareil, à la tête duquel il lui proposa de mettre l'officier vénitien. Le prince de Vaudemont, ayant fait quelque difficulté, se rendit enfin, et lui accorda la permission et les fonds pour lever deux cents hommes par son ami.

1. Faubourg de Gênes, parce qu'elles ne pouvoient plus en sûreté aborder à ....., où elles alloient aborder ordinairement.

2. Nommé ......

Mais le Vénitien étoit déjà venu trouver le prince de Vaudemont, et lui avoit découvert toute la trahison, et lui en avoit si bien marqué toutes les particularités, qu'il n'avoit pu en douter; il lui avoit demandé un secret inviolable, sans lequel il n'auroit pas manqué d'être assassiné, et en même temps il lui avoit dit qu'il alloit se retirer avec les conjurés, afin qu'ils ne pussent avoir aucun soupçon contre lui, le priant de le faire arrêter avec eux. Ainsi le prince avoit donné tous ses ordres pour ne pas manquer les conspirateurs, et quand le Milanois le vint trouver, il l'amusa quelque temps, en lui disant qu'il ne pouvoit l'expédier que quand il auroit un secrétaire auprès de lui; et pendant ce temps-là, les gens qu'il avoit commandés arrivèrent, et se saisirent de sa personne. Avant que de le faire mettre en prison, il l'interrogea lui-même en particulier dans son cabinet, et le traître dénia longtemps sa conspiration; mais enfin, voyant que le prince lui en disoit toutes les particularités, et qu'il lui promettoit de lui sauver la vie s'il lui avouoit tout, il prit le parti de lui découvrir tout l'ordre de la conspiration, et le prince envoya sur-le-champ arrêter vingt-cinq officiers des troupes de l'Empereur, ce qui fut exécuté d'abord, et on alla ensuite prendre de tous côtés les deux cents grenadiers.

L'après-dînée, le Roi donna une audience particulière dans son cabinet au baron de Sparre [1], qui revenoit d'auprès du roi de Suède, où il avoit été longtemps, et où, selon les apparences, il avoit été envoyé de la part du Roi pour faire quelque négociation.

Le soir, il arriva un courrier du comte de Saint-Fremond, apportant la nouvelle de l'avantage qu'il avoit eu sur les ennemis du côté de la Secchia, ayant repris sur eux dans le Modenois les deux postes qu'ils y avoient pris quelque temps auparavant en sept jours sur les François avec le colonel Ceberet, qui n'y avoit en tout que cent hommes pour les défendre. Il avoit d'abord attaqué celui de la Bastiglia, qu'il avoit emporté en quatre heures de temps, et où il avoit tué deux cents hommes et fait trois cents prisonniers. Il y avoit trouvé quatre pièces de canon, deux charretées de poudre et de plomb, et une infinité de pillage que les Allemands avoient fait dans le Modenois; ensuite il avoit marché

1. Seigneur suédois qui étoit brigadier d'infanterie en France.

au poste de Buonporto; mais les ennemis ne l'y avoient pas attendu, et comme il les avoit poursuivis vigoureusement, il y en avoit plusieurs qui s'étoient précipités dans la Secchia, voulant regagner le côté de la Mirandole.

11 février. — Le 11, on disoit que les Vénitiens avoient mis un corps de troupes ensemble, et qu'ils s'étoient postés sur le bord de l'Oglio, peut-être pour empêcher que les Impériaux du Tyrol ne communiquassent par leurs terres à ceux du Piémont, ou plutôt pour favoriser leurs passages.

On croyoit ce jour-là que l'archiduc avoit relâché dans le port de Plymouth, et on disoit que le marquis de Cavoye étoit hors de danger.

Le soir, Blet [1], major du régiment de dragons d'Estrades, arriva, ayant été d'abord envoyé par le comte de Saint-Fremond au prince de Vaudemont, qui l'avoit dépêché au duc de Vendôme, lequel l'avoit envoyé au Roi, ce qui avoit été cause qu'il n'avoit pu le premier apporter la nouvelle de l'affaire de la Bastiglia, et on en sut néanmoins par lui quelques particularités. Il dit donc que le comte de Saint-Fremond, étant à peine arrivé à Modène [2], avoit marché avec deux mille hommes de pied et cinq cents chevaux pour attaquer ce poste, dont le jeune Moncault [3], colonel du régiment de Vauge, qui y avoit été durant six mois, lui avoit montré le plan, lui assurant qu'il y avoit un endroit du fossé qui étoit très mauvais; qu'à la vérité, il y avoit des maisons avancées dans lesquelles les ennemis ne manqueroient pas de jeter du monde, mais qu'on les emporteroit facilement, et que, quand on en seroit le maître, on y posteroit de l'infanterie, sous le feu de laquelle on feroit le passage du fossé; que cela avoit été exécuté comme Moncault l'avoit projeté, le marquis d'Angennes [4] donnant à la droite et Moncault à la gauche, outre un détachement de trois ou quatre cents dragons, qui avoient aussi été de l'attaque; qu'on avoit comblé le fossé avec des fascines; qu'on avoit forcé le poste, qui étoit palissadé; qu'on avoit tué d'abord tout ce qui s'étoit rencontré, mais

1. C'étoit un soldat de fortune, dont le père et le frère étoient morts valets de chambre barbiers du Roi; d'ailleurs estimé dans son corps.

2. Il ne donna aux troupes que le temps de repaître et partit.

3. Fils de Moncault, maréchal de camp.

4. Colonel du régiment royal de la marine.

qu'ensuite on avoit conservé des officiers et des soldats, à peu près autant que les ennemis en avoient de prisonniers à la Mirandole. Le même Blet avoit aussi apporté un drapeau des ennemis pris en cette occasion, et assuroit qu'ils avoient abandonné San-Felice, et un autre poste sur la Secchia, sur laquelle le comte de Saint-Fremond avoit fait faire un pont et une redoute de l'autre côté pour en défendre la tête, et qu'ainsi les Allemands n'avoient plus en ce pays-là que trois postes, qui étoient celui d'Ostiglia et de Revere, celui de la Mirandole et celui de la Concordia, dans lesquels il ne restoit plus en tout que quatre mille neuf cents hommes. Le même jour, le bruit couroit que le duc d'Ossone avoit passé en Portugal, mais on apprit depuis que cette nouvelle étoit fausse.

12 février. — Le 12 au matin, le comte de Beauvau eut audience du Roi dans son cabinet, venant donner part à Sa Majesté, de la part du duc de Lorraine, de l'heureuse naissance de son fils. Le même matin, on disoit que le duc de Marlborough étoit repassé en Hollande, et qu'il avoit parlé aux États-Généraux de la part de la reine Anne, les exhortant fortement de faire de puissants efforts pour les opérations de la campagne prochaine; parce que, si elle venoit à n'être pas heureuse, cette princesse appréhendoit de ne pouvoir peut-être pas dans la suite obliger les Anglois à fournir de si grands subsides. On sut aussi en même temps que les États d'Amsterdam ayant découvert que quelques banquiers faisoient passer de l'argent de France en Bavière, ils les avoient fait mettre en prison, mais que les banquiers d'Amsterdam étoient venus en corps les trouver et leur demander la liberté de leurs confrères, et que, sur le refus qu'ils leur en avoient fait, ils les avoient menacés de fermer la banque pour toute l'Europe, leur disant nettement qu'ils la feroient malgré eux partout où bon leur sembleroit.

Le bruit couroit ce jour-là que le roi de Portugal avoit demandé au roi d'Espagne jusqu'au 10 de février pour se déclarer, et comme ce terme étoit passé, on espéroit avoir bientôt des nouvelles du parti qu'il auroit pris.

On disoit aussi que les mécontents de Hongrie avoient un poste qui n'étoit qu'à deux lieues au-dessous de Vienne, et qu'ils tenoient Presbourg comme investi, depuis que le prince Eugène avoit cru être obligé de s'en retirer avec ses troupes. On ajoutoit

que ce prince commanderoit les troupes contre le duc de Bavière, pendant que le prince de Bade commanderoit l'armée sur le Rhin, et même le bruit couroit que l'Empereur s'étoit retiré à Prague[1]. On assuroit aussi qu'il alloit passer en Italie seize mille hommes de recrue et deux mille chevaux de remonte.

Le même matin, on croyoit que l'archiduc n'avoit pas relâché à Plymouth, comme on l'avoit dit, parce qu'on n'en avoit nulles nouvelles, ni par l'Angleterre, ni par la Hollande; mais, le soir, le comte de Pontchartrain eut nouvelle par des armateurs qu'une bonne partie de la flotte de ce prince avoit relâché en Irlande et en Écosse.

On disoit cependant que le Roi avoit résolu de faire cette année un armement de soixante-dix vaisseaux de ligne, ayant accepté sur cela les propositions que le maréchal de Châteaurenaud lui avoit faites; mais la difficulté étoit que, pour faire cet armement, il falloit vingt-six millions d'argent comptant, c'est-à-dire vingt-deux millions pour l'armement présent et quatre millions qui étoient dus de l'année dernière. Ce fut le même soir que la Harteloire, chef d'escadre, salua le Roi, arrivant de Brest, où il avoit ramené son escadre.

13-14 février. — Le 13, on assuroit que le duc de Bavière avoit renvoyé sans rançon à l'électeur de Brandebourg tous les prisonniers de ses troupes qu'il avoit, et que cet électeur l'avoit prié de traiter doucement la ville d'Augsbourg.

On sut aussi que les banquiers d'Amsterdam avoient été mis en liberté, malgré les oppositions du duc de Marlborough, qui vouloit qu'on en fît un exemple; mais les États avoient eu peur de ruiner totalement le commerce.

Ce jour-là, on croyoit que l'archiduc auroit pu relâcher dans la Manche de Saint-George, ce qui auroit été une chose très périlleuse pour lui; mais, le lendemain, le maréchal de Villeroy vint au lever du Roi avec le *Lardon de Hollande* du 5 de février, qui portoit expressément que l'archiduc avoit relâché à Torbay; que le vice-amiral Calemberg et le duc de Schomberg, après avoir pensé périr, avoient enfin relâché à la rade de Sainte-Hélène[2], d'où le duc s'étoit fait porter fort malade à Portsmouth; qu'une

1. Cela ne se trouva pas vrai dans la suite.
2. C'est la rade de l'île de Wight.

partie de la flotte avoit relâché en Irlande, et l'autre à l'ouest de l'Écosse; que onze vaisseaux marchands, venant de Portugal chargés de vin, avoient péri malheureusement, et que la reine Anne avoit harangué, le 31 de janvier, dans son parlement, sur la malheureuse nouvelle qu'elle venoit de recevoir de l'accident arrivé au Roi Catholique, et sur le grand péril où il s'étoit trouvé, exhortant le Parlement à terminer au plus tôt les affaires pour lesquelles il étoit assemblé, afin de travailler à rétablir les désordres de la mer.

Le même matin, on apprit que le baron de Bressey [1], lieutenant général, étoit mort le soir auparavant à Paris de maladie.

L'après-dînée, on voyoit à la cour des lettres de Saint-Malo, qui portoient que si on avoit eu assez d'armateurs à la mer, on y auroit fait des prises considérables [2], et qu'on croyoit qu'il y avoit eu quelques bâtiments de la flotte de l'archiduc, qui, s'étant opiniâtrés à tenir au large, avoient résisté à la tempête, après laquelle ils avoient passé en Portugal, de sorte qu'on avoit pu y avoir nouvelle de la dispersion de la flotte aussitôt qu'en France. Le soir, on apprit qu'une partie de la flotte de Buenos-Ayres, chargée de cinq millions pour le compte des marchands françois, étoit arrivée à Cadix, étant venue de conserve avec la flotte portugaise du Brésil, l'une ni l'autre n'ayant aucune nouvelle de la guerre; on disoit néanmoins qu'il étoit encore resté une partie de cette flotte de Buenos-Ayres à la baie de Todos Los Santos [3].

On apprit encore que deux vaisseaux du Roi avoient pris dans la Méditerranée un vaisseau de Hambourg portant pavillon moscovite, qui alloit à Livourne, et dont on estimoit la charge plus de six cent mille livres, parce que le capitaine avoit offert quatre cent mille livres pour le racheter.

Ce soir-là, on parloit fortement à la cour d'une promotion d'officiers généraux faite à l'armée d'Italie, et on prétendoit avoir une nouvelle certaine que le comte de Bouligneux [4] étoit fait

1. Vieil officier comtois qui avoit autrefois quitté le service d'Espagne pour s'attacher à la France.

2. C'étoit le défaut de cette campagne, et les armateurs se plaignoient qu'on leur avoit ôté tous les moyens de pouvoir armer.

3. C'est un golfe qui est dans le Brésil, lequel appartient aux Portugais, et par conséquent cette partie de la flotte étoit en grand danger.

4. Gentilhomme de Bourgogne, qui n'étoit pas des anciens maréchaux de camp.

lieutenant général; mais on nommoit encore pour le même grade le marquis de Bissy, le comte de Mursay et le marquis d'Aubeterre, et pour celui de maréchal de camp, le chevalier de Luxembourg, le chevalier de Maulevrier et le marquis de Sezanne, qui étoient des moins anciens brigadiers.

15 février. — Le 15, on en nommoit encore plusieurs autres [1] qui n'étoient pas plus anciens, ce qui donnoit d'étranges inquiétudes à ceux qui, par leur ancienneté, avoient droit de prétendre au grade de maréchal de camp; mais, le soir, quelques gens ayant parlé au secrétaire d'État de Chamillart, il leur assura que les chevaliers de Luxembourg et de Maulevrier et le marquis de Sezanne n'étoient et ne seroient point maréchaux de camp.

16 février. — Le 16 au matin, ces bruits commencèrent à s'éclaircir. On sut positivement que le Roi avoit fait une promotion d'officiers généraux dans son armée d'Italie, et on commença à en voir une partie de la liste, c'est-à-dire, pour lieutenants généraux, le comte d'Estaing, le comte de Bouligneux, le comte de Mursay, le marquis de Bissy [2] et le marquis de Langalerie; pour maréchaux de camp, le marquis de Kercado, le comte de Saint-Paterne, le comte du Gua [3], le marquis de Polignac [4], le comte d'Esclainvilliers [5], Mauroy [6] et le marquis de Wartigny [7]; et pour brigadiers, le marquis de Morangiez, le comte des Clos, le comte de Caylus [8], le marquis de Bonneval [9] et Bourck, Irlandois. On sut aussi que le marquis de Guébriant avoit vendu le régiment de Berry à la Gervaisais [10], sous-lieute-

1. Le marquis de Dreux et le comte de Chamillart, qui ne le furent pas, non plus que les autres.

2. Fils du défunt marquis de Bissy, chevalier de l'Ordre et lieutenant général commandant en Lorraine.

3. Il n'y avoit que deux ans qu'il étoit brigadier d'infanterie, mais on lui avoit fait tort auparavant dans deux ou trois promotions; ainsi il ne faisoit que reprendre son rang d'ancienneté.

4. C'étoit un vieux brigadier qui l'étoit devenu étant colonel de milice; d'ailleurs fort incommodé, et fort peu en état de servir de maréchal de camp; c'étoit un gentilhomme de Dauphiné.

5. Gentilhomme de Picardie, très ancien brigadier de cavalerie et très bon officier.

6. Brigadier de cavalerie, qui en faisoit le détail en Italie.

7. Gentilhomme de Champagne qui étoit brigadier de dragons.

8. Gentilhomme de Bretagne.

9. Gentilhomme de Limousin qui étoit mestre de camp du régiment de cuirassiers du Roi; il avoit épousé une sœur de Hautefort.

10. Il étoit de Bretagne, d'une naissance assez médiocre.

nant au régiment des gardes, qui lui en donnoit cinquante-cinq mille livres. On apprit encore qu'il y avoit un changement dans la seconde compagnie de mousquetaires du Roi par la retraite de Curly, premier enseigne, auquel le Roi avoit donné quatre mille livres de pension; que l'Escussan étoit devenu premier enseigne; que Trebons, premier cornette, avoit monté à la seconde enseigne; la Sevrière avoit monté à la première cornette, et des Combes [1], qui étoit premier maréchal des logis, avoit monté à la seconde cornette.

17 février. — Le 17, au matin, le Roi donna un conseil extraordinaire, qui ne fut composé que de Sa Majesté, de Monseigneur, du duc de Bourgogne, de Chamillart et du duc de Beauvillier, tous les autres juges qui pouvoient entrer dans ce conseil ayant été récusés par l'archevêque de Reims [2]. Dans ce conseil, le chancelier rapporta l'affaire de l'archevêque contre la Reynie pour la place de doyen du conseil, et l'archevêque la gagna tout d'une voix. Le soir, on sut que le Roi avoit encore fait un maréchal de camp en Italie, qui fut Courlandon [3], brigadier de cavalerie, très bon et très ancien officier, lequel avoit, quelque temps auparavant, demandé permission de vendre son régiment pour se retirer, et auquel le Roi avoit fait dire qu'il lui feroit plaisir de le servir encore.

18 février. — Le 18, on disoit que le duc de Savoie avoit reçu les Allemands dans Verceil, l'Empereur ne lui ayant pas donné de repos qu'il ne lui eût accordé cette sûreté.

On sut aussi qu'il étoit arrivé à Dieppe, le 14, six matelots de Suède et de Hambourg, qui s'étoient sauvés de Plymouth, lesquels disoient que, le 10, ils y avoient encore vu l'archiduc se promenant sur le port; que, le 11, il étoit resté sur son bord, et que la flotte se préparoit en diligence à mettre à la voile, ce qui avoit du rapport avec les avis qu'on avoit de Hollande, qui marquoient que le rendez-vous de toute la flotte étoit à Plymouth, et qu'il n'y manquoit que dix ou douze vaisseaux de guerre, dont

1. Il étoit de l'Ile-de-France.

2. Parce qu'ils étoient tous ses parties, car tous les conseillers d'État pouvoient prétendre à être doyen du conseil, et par cette raison les secrétaires d'État qui avoient aussi séance au conseil en cette qualité, pouvoient aussi prétendre la même chose.

3. Gentilhomme de Champagne, qui n'étoit pas ancien brigadier, mais très ancien et très bon officier de cavalerie.

on n'avoit point de nouvelles. Le soir néanmoins, il arriva une nouvelle bien contraire, qui fut apportée par le comte de Pontchartrain, c'est-à-dire que l'archiduc étoit mort en trois jours d'une fièvre chaude.

On sut aussi que le Roi avoit fait le marquis Thouy lieutenant général, et qu'il avoit augmenté le nombre des officiers généraux de l'armée d'Italie, en faisant le comte d'Avaray [1] lieutenant général, le chevalier de Kercado [2] et le comte de Goas [3] maréchaux de camp; le comte d'Uzès [4], Bourgneuf [5], la Bretonnière [6], le comte de Croy [7] et le comte d'Esterre [8] brigadiers, comme aussi le chevalier de Pezeux [9], brigadier de dragons pour l'armée de Dauphiné, Puynormand et Polastron, brigadiers d'infanterie pour l'armée d'Espagne.

19 février. — Le 19, on disoit que ce jour-là on devoit bombarder Montmélian pour essayer d'en affamer la garnison. On sut aussi que le marquis de Puysieulx, ambassadeur de France en Suisse, avoit demandé aux Cantons l'assemblée de la diète pour recevoir la réponse du Roi au sujet de la Savoie, et comme on ne doutoit pas que cette réponse ne fût agréable, on espéroit aussi que les Cantons seroient très satisfaits, et feroient ce que le Roi souhaitoit, ce qu'on avoit d'autant plus de sujet de croire que le canton de Zurich avoit déjà pris des mesures pour rac-

1. Gentilhomme de Poitou qui commandoit les troupes du Roi à Naples en qualité de maréchal de camp.

2. Gentilhomme de Bretagne, lequel, aussi bien que son frère, étoit très ancien officier et brigadier d'infanterie.

3. Gentilhomme de Languedoc, très ancien brigadier de dragons, et qui les commandoit en Italie depuis trois ans. Le duc de Guiche, voyant qu'il avoit été oublié les premiers jours, et qu'on lui avoit préféré le marquis de Wartigny, son cadet, alla trouver le secrétaire d'État de Chamillart, et ne lui donna pas de repos qu'il ne lui eût promis de parler au Roi pour rendre justice au comte de Goas, qui étoit un homme d'un mérite distingué.

4. Frère du duc d'Uzès, qui étoit mestre de camp de cavalerie.

5. Ancien lieutenant-colonel de dragons avec commission de colonel, il étoit à la tête du régiment de du Héron, ci-devant du chevalier d'Albert.

6. Lieutenant-colonel de cavalerie avec commission de mestre de camp.

7. Fils aîné du comte de Solre, lieutenant général; il ne devoit pas l'être suivant son rang.

8. Frère du prince de Robecque, il n'étoit colonel de Normandie que depuis quatre ans et demi.

9. Il reprit alors son ancienneté de colonel d'infanterie pour être brigadier.

commoder ce qu'il avoit gâté. On assuroit d'un autre côté que le roi de Suède étoit à Varsovie comme au milieu de ses amis; que toute la noblesse s'y rendoit sans escorte, de peur d'affamer le pays; qu'on ne doutoit pas que le primat n'y fît son devoir, et qu'on s'attendoit à entendre bientôt parler d'une nouvelle élection. On contoit aussi comme une chose certaine que les bruits qui avoient couru d'une déclaration des Vénitiens contre les Couronnes n'étoient pas bien fondés, et on savoit seulement que la république étoit fort mécontente de l'ambassadeur de France [1].

20-21 février. — Le 20, on sut que Saint-Germain [2], capitaine au régiment des gardes, avoit l'agrément de vendre sa compagnie; et, le lendemain, on apprit que du Mesnil [3], aide-major de la compagnie de Noailles, avoit été choisi pour aller discipliner les trois compagnies des gardes du roi d'Espagne, et que le Roi lui donnoit quatre cents pistoles pour son voyage.

On disoit, le même jour, que le canton de Berne, qui s'étoit opposé à ce qu'on assemblât la diète des Cantons, comme l'avoit demandé l'ambassadeur de France, sachant que la plupart des cantons, et même celui de Zurich [4], y avoient consenti, avoit député au canton de Soleure et à celui de Zurich pour les prier de ne pas se séparer de lui, ce qui faisoit connoître qu'il commençoit à avoir peur que toutes les mauvaises démarches contre la France ne lui attirassent quelque fâcheuse aventure.

22 février. — Le 22, on sut que le marquis d'Oizonville [5] et deux autres colonels du nombre de ceux qui avoient fait des régiments à leurs dépens, avoient demandé l'agrément de les vendre, mais qu'on leur avoit répondu qu'ils eussent à donner des mémoires pour faire connoître combien leurs régiments leur avoient coûté, et que le Roi leur nommeroit des successeurs. On ajoutoit même qu'Artagnan [6], sous-aide-major de gardes, avoit été nommé pour avoir celui de d'Oizonville.

1. Qui se nommoit Hennequin de Charmont, lequel étoit secrétaire du cabinet du Roi, après avoir été son procureur général au Grand Conseil.

2. Fils de Menestrel, homme d'affaires.

3. Gentilhomme de Normandie qui ne manquoit pas de capacité, étant venu par les degrés; mais on lui donnoit là une rude besogne à faire.

4. Le canton de Zurich avoit été un des plus échauffés contre la France, mais il commençoit à mettre de l'eau dans son vin.

5. Il étoit de la famille de Briçonnet de Paris.

6. Neveu du comte d'Artagnan, directeur général, lequel n'étoit pas, non

Le même jour, on apprit que le marquis de Thouy avoit vendu au jeune d'Albaret[1] son régiment étranger quatre-vingt mille livres, sans compter les ustensiles qu'il avoit retenus, qui se montoient encore à vingt mille livres. Le même jour encore, le maréchal de Boufflers eut une violente colique d'estomac, pour laquelle on fut obligé de le saigner brusquement.

23 février. — Le 23, on apprit avec assez de peine la promotion de brigadiers que le Roi avoit faite, parce qu'on n'en donnoit point la liste générale, et que chacun cherchoit de son côté à en découvrir quelqu'un, après quoi on se les communiquoit les uns aux autres. Voici donc ceux qu'on nommoit ce jour-là :

INFANTERIE

Tavagny[2].
Le chevalier de Selve[3].
Le Guerchois[4].
Le chevalier de Zurlauben[5].
Le chevalier de Mennevillette[6].
Maupeou[7].
Le marquis de Montpezat[8].
Bernières[9].

plus que lui, de la maison d'Artagnan, mais en portoit le nom, à cause de défunt Artagnan, capitaine lieutenant des mousquetaires, son oncle, car il s'appeloit en son nom Montesquiou.

1. Fils d'Albaret, premier président de Perpignan et intendant de Roussillon.

2. Gentilhomme de Lorraine, sur la frontière de Luxembourg, que le maréchal de Boufflers avoit mis à la tête de son régiment d'infanterie quand il l'avoit levé, lequel il avoit vendu depuis au marquis de Miromesnil.

3. Lieutenant-colonel du régiment de Picardie, très bon et très ancien officier. Il y avoit eu un premier président du parlement de Paris de son nom.

4. Colonel du régiment de la Marine, ci-devant capitaine au régiment des gardes.

5. Capitaine au régiment des gardes suisses, qui étoit frère de Zurlauben lieutenant général.

6. Capitaine au régiment des gardes.

7. Capitaine au régiment des gardes, qui étoit depuis peu inspecteur d'infanterie.

8. Capitaine au régiment des gardes, dont le père étoit lieutenant général des armées du Roi et gouverneur d'Artois.

9. Major du régiment des gardes.

CAVALERIE

Le marquis de Châtillon [1].
Mimeurre [2].
Le marquis de Bar [3].

INGÉNIEUR

Richerand.

24 février. — Le 24, on assuroit positivement que le Roi ne vouloit plus faire ni lieutenants généraux, ni maréchaux de camp; il y avoit même des gens qui disoient que la promotion avoit été réglée entre le Roi et le secrétaire d'État de Chamillart, mais qu'un quart d'heure après Sa Majesté lui avoit écrit un billet, par lequel elle lui avoit mandé qu'elle y avoit fait réflexion, qu'elle avoit déjà trop d'officiers généraux, et qu'il n'avoit qu'à jeter au feu le mémoire qui en avoit été fait.

Le soir, on sut de la même manière que le nombre des brigadiers avoit encore été augmenté; et voici les noms de ceux qu'on apprit de nouveau :

INFANTERIE

Le comte de Denonville.
Le comte de Bueil [4].
Le marquis de Sanzay.
La Motte [5].

1. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit un gentilhomme de Bourgogne.
2. Gentilhomme de Monseigneur, qui avoit été sous-lieutenant de gendarmerie, et étoit alors mestre de camp réformé et aide de camp du duc de Bourgogne, ce qui avoit facilité son avancement, auquel il s'étoit trouvé de grands obstacles aux dernières promotions, quoiqu'il y eût droit par son ancienneté.
3. Il étoit originaire de Gascogne, et avoit eu le gouvernement d'Amiens, en survivance de son père; il étoit mestre de camp de cavalerie.
4. Il prétendoit être de la maison de Sancerre, mais il avoit toujours été si pauvre qu'il n'avoit pu être autre chose que capitaine au régiment d'infanterie de la Reine, d'où le Roi le tira pour lui donner un des cinquante régiments qui furent faits tous à la fois à la fin de la guerre précédente; ensuite il fut réformé comme les autres, et le maréchal de Tallard lui donna divers commandements pendant la guerre présente, et le fit faire brigadier, commençant déjà à être avancé en âge.
5. Un des cinquante colonels qui étoit aussi réformé, et qui, depuis deux ans, aussi bien que le marquis de Sanzay et le comte de Denonville, servoit d'aide de camp au duc de Bourgogne, qui les fit faire tous trois brigadiers.

Greder [1].
Pfiffer [2].
Beuzeval [3].
Curten [4].
Le marquis de Miromesnil [5].
Le comte de Permangle [6].
Rohan [7].
Du Barail [8].

CAVALERIE

Le marquis de Savines [9].
Le comte de Marnay [10].
Des Fourneaux [11].
Le comte de Brissac [12].
Le comte de Bruzac [13].
Cheladet [14].
Le comte de Tournefort [15].
Le vidame d'Amiens.
Le marquis d'Illiers [16].
Le marquis de Gassion [17].

1. Colonel suisse.
2. Colonel suisse et capitaine au régiment des gardes.
3. Capitaine au régiment des gardes suisses.
4. Lieutenant-colonel du régiment suisse de son frère.
5. Colonel d'infanterie, dont le père avoit été intendant en Champagne, et depuis en Touraine.
6. Gentilhomme de Limousin qui étoit un des cinquante colonels.
7. On l'avoit mis par erreur sur cette liste, car il étoit brigadier depuis deux ans, et étoit un des plus anciens officiers d'infanterie de France, étant depuis longtemps à la tête du régiment du Maine, ci-devant Turenne.
8. Lieutenant-colonel du régiment du Roi.
9. Gentilhomme de Dauphiné, qui étoit enseigne des gardes du corps.
10. Gentilhomme de Dauphiné, qui étoit lieutenant des gardes du corps.
11. Lieutenant des gardes du corps, qui étoit de Touraine.
12. Gentilhomme de Normandie, qui étoit lieutenant des gardes du corps et neveu du major.
13. Gentilhomme de Périgord, de la maison de Hautefort, qui étoit aide-major des gardes du corps.
14. Gentilhomme d'Auvergne, enseigne des gardes du corps; il étoit frère du maréchal de camp.
15. Gentilhomme de qualité de Languedoc, qui étoit enseigne des gardes du corps.
16. Capitaine de gendarmerie, qui étoit de la maison d'Entragues.
17. Capitaine de gendarmerie, qui étoit fils d'un président de Pau, neveu du défunt maréchal de Gassion.

Le chevalier de Roye[1].
Dormoy[2].
Le comte de Durasfort[3].
Le prince Charles[4].
Pelleport[5].
Rosen[6].

DRAGONS

De Scorailles[7].
Joly[8].

ARTILLERIE

Des Touches[9].

INGÉNIEUR

Robert.

25 février. — Le 25, on sut qu'il étoit arrivé un courrier d'Espagne le jour précédent, qui avoit apporté quelques lettres à des particuliers, lesquelles marquoient qu'il y avoit en ce pays-là de grandes brouilleries au sujet des finances; qu'Orry avoit assuré au roi, en présence de Puységur, qu'il avoit des blés achetés sur la frontière autant qu'il en falloit pour la subsistance des troupes pendant la campagne, et que, sur la foi de sa parole, Puységur l'avoit mandé en France, mais qu'étant allé lui-même sur la frontière faire la visite des magasins, il n'y avoit pas trouvé un grain de blé; qu'à la vérité on trouveroit assez de blé à acheter, mais que, pour cet achat, il faudroit prendre l'argent

1. Capitaine de gendarmerie, qui étoit frère du comte de Roucy.
2. Major de la gendarmerie.
3. Fils du maréchal de Duras, qui étoit très jeune, mais le Roi eut égard aux services du père; il étoit mestre de camp de cavalerie.
4. Prince de la maison de Lorraine et dernier des fils du comte d'Armagnac; il étoit mestre de camp de cavalerie et fort jeune, mais sa naissance et l'amitié que le Roi avoit pour son père firent son avancement.
5. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit originaire de Gascogne.
6. Mestre de camp de cavalerie, fils du maréchal de Rosen.
7. Gentilhomme d'Auvergne, qui étoit colonel de dragons réformé.
8. Vieil officier, qui étoit lieutenant-colonel de dragons avec commission de colonel.
9. Il s'appeloit en son nom le Camus; son frère aîné avoit été capitaine de cavalerie, et étoit alors contrôleur de l'artillerie, et avoit la commission des déserteurs.

qu'on avoit destiné pour le commencement de la campagne, et que cela pourroit en retarder l'ouverture, quoiqu'on se flattât de pouvoir remplacer cet argent par les présents que les villes faisoient au roi d'Espagne.

On disoit cependant que le duc de Bavière avoit passé le Danube, dans le dessein d'aller combattre le comte de Styrum et le général d'Herbeviller, qui étoient postés entre lui et l'armée des mécontents de Hongrie, qu'on assuroit s'être emparés de Cassovie, de Tokay et de plusieurs autres villes. Le bruit couroit en même temps que le roi de Pologne étoit venu conférer à Vienne avec l'Empereur et l'électeur palatin, et que Sa Majesté Impériale vouloit se retirer à Klagenfurt, capitale de la Carinthie. On sut encore que le général Gohoor, qui commandoit les troupes hollandoises en Allemagne, venoit être gouverneur de Maëstricht à la place de Top, lequel de son côté alloit commander les troupes en Allemagne, et y menoit avec lui son régiment de dragons. Il y avoit même des gens qui croyoient qu'il y conduiroit un plus gros détachement, mais il n'y avoit guère d'apparence, si le bruit qui couroit alors étoit véritable, qui étoit que le duc de Marlboroug devoit encore venir cette année commander les Anglois, et même les Hollandois, car il n'étoit pas homme à souffrir qu'on fît un gros détachement de son armée, qui l'auroit mis hors d'état de pouvoir rien entreprendre, d'autant plus que les ennemis faisoient courir le bruit qu'ils vouloient faire le siège de Namur et de Traërbach en même temps [1].

26 février. — Le 26 au matin, le marquis de Beauvau vint prendre son audience de congé du Roi, et on apprit que Sa Majesté avoit encore augmenté le nombre des brigadiers. Voici les noms de ceux qu'il avoit nommés de nouveau :

INFANTERIE

Caulrieux [2].
Martin [3].
Le comte de Menou [4].

1. On croyoit que cela étoit impraticable, et on ne doutoit pas que leur dessein ne fût toujours sur Anvers.
2. Gentilhomme de Gascogne, qui étoit lieutenant-colonel d'infanterie.
3. Colonel du régiment des Galiotes, né à Versailles.
4. Gentilhomme d'Orléanois, qui avoit été réformé colonel de milice.

D'Hérouville [1].
Villefort [2].
Le comte de Talendre [3].
Le chevalier de Damas [4].
Belle-Isle [5].
Le comte de Mouchy.
Trecesson [6].
Courville [7].
Le comte de Damas [8].
Le chevalier de Villemort [9].
Le comte de la Marck.

CAVALERIE

Coadt [10].
Mortagny [11].
De Vienne [12].
Chamlin [13].

1. Il étoit de Paris et s'appeloit en son nom Ricouart. Il avoit été longtemps capitaine d'infanterie dans le régiment Dauphin avant que d'avoir un régiment.
2. Colonel réformé du nombre des cinquante.
3. Colonel réformé du nombre des cinquante. Il étoit de la maison de Pons, et avoit été longtemps capitaine et major dans le régiment du Roi de dragons.
4. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit colonel réformé du nombre des cinquante.
5. Colonel réformé du nombre des cinquante. C'étoit un garçon du côté de Nantes, qui avoit été assez longtemps capitaine dans le régiment Dauphin avant que d'être colonel.
6. Gentilhomme de Bretagne, qui étoit colonel réformé du nombre des cinquante.
7. C'étoit un garçon de Provence, qui avoit été colonel réformé du nombre des cinquante, et qui depuis avoit eu le régiment du Maine; on le faisoit brigadier avant son rang.
8. Frère aîné du chevalier de Damas, il avoit acheté un des cinquante régiments et avoit été réformé; on le faisoit brigadier avant son rang.
9. Gentilhomme de Poitou qui avoit été longtemps capitaine de dragons, avoit depuis eu le régiment de Chastellaillon, qui étoit un des cinquante, par la mort du colonel, avoit été réformé, et avoit depuis fait un nouveau régiment.
10. Officier allemand qui étoit mestre de camp de cavalerie, son père étoit aussi brigadier.
11. Officier allemand qui étoit mestre de camp de cavalerie réformé, et qui avoit autrefois commandé le régiment de houssards.
12. Mestre de camp de cavalerie qui avoit perdu un bras.
13. Mestre de camp de cavalerie.

Lessart [1].
Barentin [2].
Châteaumorand [3].
Le comte de Nille.

DRAGONS

Gaffart [4].
Dezeddes [5].
Le comte de Lautrec [6].

On eut nouvelle, ce jour-là, que le prince de Darmstadt étoit arrivé à Lisbonne sur la frégate *la Panthère*, qui étoit la seule de la flotte de l'archiduc qui eût résisté à la tempête. Cependant le bruit couroit que l'archiduc étoit parti du 17 au 19, et on disoit même qu'il avoit paru quelques vaisseaux à la hauteur de Belle-Isle. D'autre côté, on apprit que les ennemis avoient fait des mouvements en Flandre, avançant de gros corps à Maëstricht et à Liège, ce qui avoit obligé le marquis de Bedmar d'envoyer des ordres pour faire avancer dans les places de première ligne toutes les troupes françoises qui étoient en garnison dans les places de seconde ligne, lesquelles avoient été remplacées par celles qui étoient en garnison dans les derrières. Ce mouvement ne laissoit pas de donner de l'inquiétude, parce que le maréchal de Villeroy avoit alors une violente attaque de goutte, qui l'auroit empêché d'aller en Flandre, s'il y étoit arrivé quelque chose.

Le même jour, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par les lettres duquel on apprit que le comte de Staremberg faisoit le maître dans le Piémont, et qu'aussitôt que le duc de Savoie lui refusoit quelque chose, il envoyoit piller et fourrager les villages; que les ennemis avoient tenté le passage de la Sesia pour entrer en Milanois, mais que le comte d'Estaing, qui commandoit de ce côté-là, ayant paru avec ses troupes, ils s'étoient retirés.

1. Mestre de camp de cavalerie, qui étoit aide de camp du roi d'Espagne.
2. Fils d'un conseiller de la grand'chambre du parlement de Paris qui étoit mestre de camp de cavalerie.
3. Gentilhomme de Normandie, qui étoit mestre de camp de cavalerie réformé.
4. Lieutenant-colonel de dragons avec commission de colonel.
5. Colonel de dragons réformé, qui étoit aide de camp du roi d'Espagne.
6. Fils du marquis d'Ambres, lequel était colonel de dragons.

Les mêmes lettres portoient que le duc de Vendôme avoit déjà six mille chevaux de remonte, sans ceux qu'il attendoit de France. On sut aussi que le Roi avoit donné à Montaland [1] le gouvernement de Bar-sur-Aube, qui étoit vacant par la mort du baron de Bressey, avec cette différence qu'il valoit dix mille livres par an au défunt, et que le Roi ne le donnoit à Montaland que sur le pied de quatre mille livres par an, donnant d'ailleurs trois mille livres de pension à la baronne de Bressey.

On apprit encore que le Roi envoyoit en Espagne le comte de Lusancy [2], aide-major de son régiment des gardes, pour discipliner le régiment des gardes du roi d'Espagne; et le bruit couroit que le roi de Portugal ne vouloit reconnoître l'archiduc qu'en qualité d'archiduc, jusqu'à ce qu'il se fût rendu maître du royaume d'Espagne; mais il y avoit bien de l'apparence qu'il le reconnoîtroit aussitôt qu'il auroit épousé l'infante, sa fille.

27 février. — Le 27, on disoit que le comte de Grignan avoit demandé du secours pour empêcher les courses de la garnison de Nice, qui venoit impunément ravager la Provence, et qu'on lui avoit fait passer de Dauphiné six bataillons et deux régiments de dragons, avec lesquels il seroit en état de s'emparer de Villefranche et de tout le plat pays du comtat de Nice, qu'il pourroit même bloquer du côté de la France, s'il le jugeoit à propos.

On sut aussi que le duc de Saint-Pierre partoit pour aller joindre le roi d'Espagne, et que la princesse de Monaco partoit pour s'en aller trouver son époux à Monaco.

On disoit encore que le duc de Bavière avoit demandé des officiers au Roi pour mettre dans ses troupes, et que les intendants des provinces avoient ordre de ramasser ceux qui s'étoient retirés mécontents, auxquels on faisoit un bon parti.

Du côté de Flandre, on assuroit qu'un corps de quatre mille hommes avoit paru sur la Mehaigne avec dix pièces de canon, et qu'on ne doutoit pas qu'ils n'eussent un dessein; cela redoubloit encore l'impatience du maréchal de Villeroy, qui ne se voyoit pas en état de partir.

28 février. — Le 28 au matin, le marquis Colmenero, lieutenant général des troupes du roi d'Espagne en Milanois, qui

1. Ci-devant lieutenant-colonel du régiment royal d'infanterie.
2. Gentilhomme de Brie dont le père étoit mort capitaine au régiment des gardes.

étoit arrivé depuis deux ou trois jours à la cour, où le duc de Vendôme et le prince de Vaudemont l'avoient envoyé, eut une audience du Roi tête à tête dans son cabinet, qui dura une grande heure.

Le même matin, d'Argenson, lieutenant général de police de Paris, eut aussi deux audiences particulières du Roi, et l'on crut que c'étoit au sujet d'un nommé Vinaccio, soi-disant médecin napolitain, et qu'on croyoit néanmoins être allemand, lequel étant venu à Paris depuis peu d'années, et y ayant épousé la fille d'un aubergiste qui n'avoit que quinze cents livres une fois payées pour tout bien, se trouvoit alors avoir pour cinq cent mille livres de maisons dans Paris, et pour un million de pierreries et d'autres effets[1]. Soit qu'on le soupçonnât d'avoir la pierre philosophale, car il passoit pour un habile chimiste[2], soit qu'on l'accusât de faire la fausse monnoie, ou de fondre la véritable et d'en envoyer des lingots à Genève, comme quelques-uns le disoient, le secrétaire d'Etat de Chamillart lui manda de le venir trouver à Versailles. Ayant reçu cet ordre, il alla trouver Socart, commissaire au Châtelet, son ami particulier, pour savoir ce qu'il auroit à faire; Socart lui conseilla d'obéir, et lui promit de l'accompagner le lendemain à Versailles. En effet, ils s'y en allèrent le lendemain au matin, et le secrétaire d'Etat de Chamillart, ayant été averti qu'ils étoient dans son antichambre, fit entrer Vinaccio dans son cabinet, où il le questionna pendant une demi-heure, et en sortant il fut arrêté par la Coste, lieutenant de la prévôté de l'hôtel, et conduit à la Bastille, d'où la Coste alla se mettre en garnison chez lui, et le même jour, sur le soir, le commissaire Socart fut aussi arrêté et conduit à la Bastille, mais on ne mit point de garnison chez lui. Comme d'Argenson étoit le commissaire départi par le Roi pour faire le procès à tous ces gens accusés de crime d'Etat, apparemment il venoit rendre compte à Sa Majesté de cette affaire, qui pouvoit avoir des suites considérables.

On disoit ce jour-là que le Roi rappeloit Orry d'auprès le roi d'Espagne, et qu'on envoyoit à sa place le Marié, ci-devant com-

1. Dans la suite toute cette richesse s'évanouit, et on lui trouva seulement quelques pierreries, qu'il avoit achetées à la mort de feu Monsieur.
2. Cela lui avoit attiré la protection du duc d'Orléans, qui avoit même tenu un de ses enfants sur les fonts.

missaire ordonnateur. Et l'on voyoit à la cour Montigny-Languet[1], lieutenant-colonel d'un régiment de cuirassiers du duc de Bavière et son adjudant général, lequel avoit été pris depuis près d'un an dans une embuscade que les Impériaux avoient dressée[2] tout exprès pour lui, avec la Billarderie, mestre de camp de cavalerie. Comme les ennemis lui en vouloient particulièrement, parce qu'ils l'accusoient d'avoir fait commencer la guerre au duc de Bavière, et d'avoir des intelligences par toute l'Allemagne, et même parmi eux, lesquelles il avoit contractées pendant six mois qu'il s'étoit tenu auprès de Gergy, son frère, lors envoyé du roi à Stuttgard, ils l'avoient enfermé rigoureusement dans une tour à Constance, où ils le tenoient au pain et à l'eau; ils lui avoient instruit son procès dans les formes, et même ils l'avoient amené jusque sur la sellette, où ils lui avoient fait diverses menaces, mais il s'étoit toujours moqué d'eux, et n'avoit jamais voulu leur dire la moindre chose des intelligences qu'il avoit, non plus qu'un officier allemand, qu'ils avoient aussi fait mettre en prison. Il avoit fait plus, car sachant qu'on échangeoit tous les autres prisonniers, et qu'on ne vouloit point l'échanger, quoique cela fût contre toutes les règles de la guerre, et ayant trouvé un moyen de se sauver, il n'avoit pas voulu le faire, de peur qu'on ne les maltraitât à son occasion, et leur avoit dit un jour dans la chapelle où on les menoit à la messe, qui étoit celui auquel on les devoit échanger, que si, dans cinq jours, ils ne le voyoient

1. Gentilhomme de Bourgogne, frère de l'abbé Languet, aumônier de la duchesse de Bourgogne. — [Saint-Simon dans ses additions au Journal de Dangeau traite le baron de Montigny de *baron de sobriquet;* voici l'exacte vérité sur sa famille : elle était originaire de Bourgogne, où elle s'était fait connaître dès le XIVe siècle dans la magistrature, la diplomatie et l'Église. Hubert Languet fut au XVIe siècle un écrivain et un diplomate distingué. Pierre-Bénigne Languet, baron de Montigny, avait cinq frères; nous en citerons trois : Jacques Vincent, comte de Gergy, envoyé extraordinaire en Wurtemberg après le traité de Riswick, puis à Mantoue, ce fut en sa faveur que la baronnie de Gergy fut érigée en comté en 1706; Jean-Baptiste-Joseph, curé de Saint-Sulpice, auquel on doit la construction de cette église; Jean-Joseph, aumônier de Mme la Dauphine, évêque de Soissons et archevêque de Sens. Voy. *Hubert Languet*, par Henri Chevreul, 1852, et les *Lettres de Languet de Gergy, procureur général au parlement de Dijon au XVIIe siècle,* adressées au *président Séguier*, publiées par le même auteur, 1880. — *Comte de Cosnac.*]

2. On l'avoit manqué un an auparavant dans le même lieu, et cette fois-là les ennemis avoient passé le Danube et deux autres rivières pour s'aller embusquer.

pas auprès d'eux, ils pourroient compter qu'il seroit mort ou sauvé. La manière dont il se sauva fut aussi fort extraordinaire; un soldat milanois, du nombre de ceux qui le gardoient, eut pitié de lui, et lui fit confidence qu'il vouloit l'aider à se sauver, ne pouvant plus se résoudre à servir contre le roi d'Espagne, son maître. D'abord Montigny crut que c'étoit un panneau qu'on lui tendoit, mais enfin, voulant tout hasarder pour sa liberté, il lui dit qu'il ne pouvoit songer à se sauver, qu'il n'eût eu auparavant des nouvelles de son frère Gergy, envoyé du Roi auprès du duc de Mantoue, duquel seul il pouvoit tirer de l'argent. Le soldat se chargea de faire le voyage et de lui apporter la réponse et l'argent de Gergy, ce qu'il exécuta fidèlement et promptement; ensuite il lui apporta une corde et un bâton pour mettre en travers, afin qu'il pût descendre de sa tour, un poignard et un pistolet pour s'en pouvoir servir dans l'occasion. Le jour et l'heure de l'exécution étant pris entre eux, le soldat alla causer avec la sentinelle qui étoit la nuit au pied de la tour, afin de l'amuser; Montigny se mit en devoir de descendre, et n'étant pas éloignée de terre, la corde rompit, et il fit du bruit en tombant; la sentinelle cria : *Qui va là?* et il répondit : *bourgeois*. A sa voix, le Milanois dit à la sentinelle : « *Je sais bien qui est ce bourgeois, c'est un de mes bons amis qui me donne de l'eau-de-vie toutes les fois que je le veux, et si tu veux, nous en irons boire demain au matin ensemble chez lui.* » La sentinelle le crut, et ils se donnèrent rendez-vous pour le lendemain chez le bourgeois. Le soldat milanois se retira et suivit Montigny; mais comme les portes n'étoient pas encore ouvertes, ils allèrent se cacher dans un trou, où ils avoient de l'eau jusqu'à la ceinture, et où ils demeurèrent pendant deux heures; ensuite, la porte ayant été ouverte, ils sortirent de la ville, comme des gens qui ont affaire à la campagne, sans que la garde y fît attention, et comme la ville de Constance est très proche des terres de la Suisse, il ne leur fallut guère de temps pour les gagner et se voir en sûreté.

Le Roi le reçut avec beaucoup de démonstrations d'amitié [1], et on sut de lui qu'en chemin faisant il avoit appris que, sur un faux avis que le maréchal de Tallard étoit entré dans la Forêt-

1. [Il obtint le gouvernement de la principauté de Montbéliard. — *Comte de Cosnac.*]

Noire, les ennemis avoient, le 9, levé tous les quartiers, et étoient marchés en avant, de sorte qu'ils n'étoient rentrés que le 12.

Le bruit couroit le même jour que c'étoit le 22 que l'archiduc avoit mis à la mer, et cependant deux armateurs de Saint-Malo, arrivés le 24, avec deux prises marchandes, venant de Portugal, assuroient qu'ils n'avoient trouvé aucune flotte à la mer, et que leurs prisonniers leur avoient protesté qu'ils n'en avoient trouvé aucune depuis Lisbonne jusqu'à l'endroit où ils avoient été pris.

29 février. — Le 29, on sut que la duchesse de Bourgogne s'étant trouvée un peu enrhumée et même ayant eu quelque mouvement de fièvre, Fagon avoit voulu absolument la faire saigner, ce qui avoit été exécuté.

Le même jour, les lettres d'Italie du 22 portoient que, comme il y avoit quatre moulins sur le Pô entre Casal et le pont de la Stura, et qu'auprès de ces moulins il y avoit quelques bateaux sur lesquels on faisoit passer de temps en temps de petits partis qui incommodoient les ennemis, ils étoient venus, la nuit du 20 au 21, au clair de la lune, avec quelques pièces de canon, et avoient coulé à fond trois de ces moulins, et qu'à l'égard du quatrième, qu'ils n'avoient pu toucher, un de leurs soldats étoit venu à la nage y mettre le feu. Les mêmes lettres ajoutoient que le comte d'Estaing, qui commandoit de l'autre côté du Pô avec cinquante escadrons et vingt bataillons, avoit assemblé toutes ses troupes pour couvrir et mettre en sûreté quatre mille paysans qui travailloient aux lignes qu'on faisoit pour couvrir le Milanois; qu'il y avoit des gens qui assuroient que ces lignes réussiroient, comme celles qu'on avoit fait en Flandre, qui avoient sauvé certainement les Pays-Bas espagnols pendant la dernière campagne, mais d'autres soutenoient le contraire, et disoient qu'on seroit obligé de les abandonner dès qu'on seroit en campagne.

MARS 1704

1er mars. — Le premier de mars, on sut qu'il étoit arrivé le jour précédent un courrier du marquis de Puisieux, mais on ne dit pas un mot de ce qu'il avoit apporté. Les Suisses les plus intelligents qui étoient à la cour assuroient néanmoins que la

diète des Cantons étoit toute favorable à la France, et que tout s'y passoit comme on le pouvoit souhaiter. On pouvoit dire cependant que cette diète sondoit le Roi sur des articles très scabreux, mais que, comme Sa Majesté agissoit avec autant de droiture que de sagesse, on avoit sujet d'espérer que les suites en seroient telles qu'on pourroit le désirer. D'un autre côté, il étoit aussi arrivé un courrier d'Espagne, qu'on disoit avoir été dépêché par la princesse des Ursins, lequel étoit entièrement favorable à Orry, car on avoit engagé le roi d'Espagne à écrire au Roi qu'il étoit très content de lui; que si Puységur avoit eu quelque sujet de plainte, ce n'étoit pas sur lui qu'il en falloit jeter la faute, mais sur quelques Espagnols, qui ne s'étoient pas bien acquittés de leur devoir; qu'au reste tout se disposoit bien pour la subsistance des armées, ce qui fit connoître que le Marié n'alloit pas pour prendre la place d'Orry, mais pour avoir l'intendance de l'armée; que Sa Majesté Catholique partiroit de Madrid le premier de mars; qu'elle verroit six mille hommes en passant par Valladolid, et qu'elle entreroit incessamment sur les frontières de Portugal, pour étonner le roi son ennemi et prévenir ses alliés.

On croyoit ce jour-là que l'archiduc étoit parti du 24 de février avec un vent favorable; que sa flotte étoit composée de quarante-deux vaisseaux de guerre et de deux cent cinquante-huit bâtiments de charge; qu'il n'y avoit sur cette flotte que sept mille hommes de troupes réglées, les Hollandois n'ayant pas fourni les cinq mille hommes qu'ils avoient promis; encore ces sept mille hommes n'étoient-ils presque composés que d'Irlandois nouvellement levés, que milord Berwick n'auroit pas de peine à débaucher, pourvu que le roi d'Espagne eût un peu d'argent pour leur faire un bon parti. Cette nouvelle étoit venue par une lettre de Saint-Malo du 26 février, qui portoit qu'il y étoit arrivé ce jour-là un vaisseau françois revenant de Southampton, d'où il étoit parti le jour précédent avec deux cent cinquante matelots qu'on y avoit échangés, et cependant il y avoit des gens qui disoient que l'archiduc avoit fait partir devant lui six vaisseaux de guerre et trente bâtiments de charge. Il couroit en même temps un bruit bien contraire à ce que nous venons de dire des Hollandois, qui étoit que quelques troupes de cette nation, qui étoient sur un des vaisseaux qui avoient relâché à

la côte de Sainte-Hélène, s'étoient révoltées, sur ce qu'on n'avoit pas voulu les laisser aller à terre pour se rafraîchir; mais que l'amiral Calemberg ayant fait venir quelques Anglais sur le bord pour apaiser cette révolte, ils avoient blessé et jeté à la mer quelques Hollandois; que ce châtiment avoit fait rentrer les autres dans leur devoir, et qu'on les avoit désarmés et dispersés sur les autres bâtiments.

Les lettres de Ratisbonne portoient ce jour-là que le duc de Bavière avoit envoyé un détachement de ses troupes vers l'Autriche, lequel avoit défait un gros corps de paysans qui s'opposoient à son passage, et en avoit tué un grand nombre, sans avoir perdu plus de vingt hommes; que l'on continuoit de faire en Bavière de grands préparatifs pour la campagne prochaine; que les habitants de Nuremberg, dans la crainte d'être surpris, avoient commandé trois mille paysans pour travailler aux fortifications de leur ville, et garder les lignes qu'ils avoient faites; que les meilleurs marchands d'Augsbourg commençoient à faire banqueroute; et qu'outre le manifeste que le cardinal de Lamberg avoit fait publier pour se disculper de ce qu'on l'accusoit d'avoir favorisé la prise de Passau, dont il étoit évêque, il promettoit une somme considérable à ceux qui lui découvriroient les auteurs de cette calomnie.

Cependant on apprenoit, par des lettres de Suisse, que trois mille mécontents de Hongrie s'étoient avancés jusqu'où étoit le duc de Bavière, pour servir sous lui, et lui servir de gage de la fidélité des Hongrois et de l'union du prince Ragotzki avec Son Altesse Électorale.

Du côté de Bruxelles, on apprenoit, le même jour, que les Etats-Généraux avoient fait proposer à l'Empereur d'envoyer le prince Eugène commander sur le Rhin, et qu'à cette condition ils lui avoient offert d'augmenter les troupes qu'ils avoient en Allemagne, dont ce prince auroit le commandement, mais qu'on ne croyoit pas que Sa Majesté Impériale leur accordât cette demande, parce qu'on présumoit que le prince Eugène étoit moins nécessaire sur le Rhin qu'en Hongrie, où le danger paroissoit plus pressant. On ajoutoit qu'on croyoit qu'il y auroit du changement dans la nomination des officiers généraux des Provinces-Unies, faute dans la dernière assemblée des Etats de Hollande et de Westfrise de l'avis du conseil d'Etat, parce que

cette nomination n'étoit pas au gré des autres provinces, qui en avoient proposé quelques-uns, que ceux de Hollande avoient passés, et que, comme ces derniers États avoient été extraordinairement convoqués pour en délibérer, on attendoit la résolution qu'ils auroient prise pour cette affaire, afin de la décider; mais qu'on étoit persuadé que la charge de maréchal de camp général seroit conférée à Owerkerque, auquel le parlement d'Angleterre venoit de confirmer la pension de quatre mille livres sterling que le roi Guillaume lui avoit accordée; que le général Cohorn, qui étoit retourné à la Haye, ne seroit pas content de cette nomination, et qu'il vouloit donner la démission de ses emplois, sous prétexte de ses infirmités habituelles; que le duc de Marlborough étoit parti le 16 de février de la Haye, pour aller s'embarquer à Brill et repasser en Angleterre, mais que le vent étant devenu contraire, il étoit revenu à la Haye.

Ce jour-là, le maréchal de Villeroy eut une longue audience du Roi dans son cabinet, ensuite de laquelle on vint dire au duc du Maine et au comte de Toulouse que le maréchal Rosen iroit servir en Flandre avec le maréchal de Villeroy; mais on ne pouvoit pas regarder cela comme assuré.

On sut aussi par des lettres de Suisse que les comtes d'Arco et de Marsigli, qui commandoient pour l'Empereur dans Brisach, avoient été exécutés à Bregenz; que le premier avoit eu la tête tranchée; que le second avoit été dégradé et noté d'infamie, son épée ayant été cassée par la main du bourreau, et que l'aide-major de la place avoit été pendu. Les lettres d'Italie confirmoient aussi que le comte d'Estaing continuoit à faire travailler à la ligne qui devoit couvrir le Milanois, laquelle alloit depuis Brema jusqu'à Romasque; qu'elle laissoit Brema derrière elle, joignoit le Bourg, et alloit passer à Lazzo et à Zun; qu'on avoit trouvé au commencement du travail deux canaux qui formoient une partie de la ligne, et qu'on les fortifieroit de quelques redoutes, en rompant les gués; que le comte d'Estaing avoit jeté trois bataillons du régiment de Piémont et deux de Tessé dans Candia, qui n'avoit pu contenir plus de troupes, et qu'on avoit été obligé d'en raser les faubourgs; que, quand Brema seroit à couvert, le duc de Vendôme y feroit monter le pont de Valence, et qu'on croyoit que les ennemis, sachant la situation de l'armée françoise, abandonneroient leurs postes de Villanuova, Moran et

Bursola, qu'ils soutenoient encore avec le plus gros de leurs forces, qui étoient à Trino et à Crescentino; que les Allemands n'étoient pas contents de leurs quartiers, et que les Piémontois paroissoient très fâchés de les avoir chez eux; que le comte de Staremberg continuoit à vouloir être le maître des plus fortes places du Piémont, quoique le duc de Savoie s'y opposât, ce qui causoit le pillage et les incendies que les Allemands exerçoient dans leurs quartiers, sans que le duc pût les en empêcher.

2 mars. — Le 2, on prétendoit que le roi d'Espagne avoit fait publier dans tous ses États des ordonnances si avantageuses pour la levée des milices qu'on ne s'étonnoit plus du grand nombre qu'il y en avoit déjà sur pied, attendu qu'elles devoient être payées aussi bien en paix qu'en guerre, néanmoins à proportion, avec beaucoup d'autres privilèges, et qu'il y auroit cent régiments de cinq cents hommes chacun composés de ces milices.

On voyoit aussi ce jour-là les prétendus articles du traité fait entre le roi de Suède et l'électeur de Brandebourg, dont on a parlé ci-devant : « 1° *que le roi de Suède fera incessamment le mariage de la princesse sa sœur avec l'électeur de Brandebourg;* 2° *qu'ils prendront des arbitres pour régler leurs différends à l'égard de la Poméranie;* 3° *que le roi de Suède interposera ses bons offices auprès de la cour de France pour faire reconnoître l'électeur de Brandebourg en qualité de roi de Prusse;* 4° *que le roi de Suède donnera des troupes à l'électeur de Brandebourg pour l'aider à recouvrer la succession du défunt roi Guillaume d'Angleterre;* 5° *que réciproquement l'électeur de Brandebourg donnera des troupes au roi de Suède pour servir contre le roi de Pologne et la république, si elle se déclare;* 6° *que l'électeur de Brandebourg retirera ses troupes de l'Empire et de la Hollande;* 7° *qu'il ne feront point de paix qu'ils n'aient une entière satisfaction de ce qu'ils demandent.* »

On sut aussi que le Roi avoit nommé un sous-brigadier et quatre de ses mousquetaires pour aller conduire le marquis de Vernon, ambassadeur de Savoie, jusqu'à Antibes, où on devoit faire l'échange avec le comte de Phélypeaux. On apprit aussi que Préchac, maréchal de camp, avoit, par la protection du maréchal de Noailles, obtenu du Roi la sénéchaussée d'Armagnac

vacante par la mort de Hautmont [1], au grand regret de Polastron [2], de Fimarcon [3] et de Pelleport, qui la demandoient.

Cependant la duchesse de Bourgogne se portoit fort bien de sa saignée; le Roi venoit la visiter plusieurs fois par jour, et elle gardoit encore le lit ce jour-là; mais elle avoit résolu de se lever dès le lendemain, malgré les médecins, qui vouloient qu'elle demeurât au lit pendant neuf jours.

On disoit aussi que Jullien avoit surpris dans le village de Francastin en Vivarois cent cinquante fanatiques qui vouloient se jeter dans ce pays-là; qu'il en avoit tué soixante-dix sur la place et avoit poursuivi le reste de si près qu'il ne s'en étoit pas sauvé un seul; qu'on avoit trouvé parmi les morts une espèce d'officier ayant une épée d'argent et un bord d'argent à son chapeau.

3 mars. — Le 3, le Roi prit médecine à son ordinaire, le duc et la duchesse de Bourgogne lui tinrent compagnie depuis onze heures du matin jusqu'à une heure après midi, et la duchesse de Bourgogne lui fit un extrême plaisir en lui proposant de faire un voyage à Marly, depuis le dimanche 9 jusqu'au samedi 15: il fut résolu sur-le-champ, à condition que très peu de dames accompagneroient la duchesse de Bourgogne, et que les courtisans ne demanderoient point à suivre le Roi; il fut même arrêté que Monseigneur, qui étoit allé le même matin à Meudon pour y passer la semaine, y passeroit encore l'autre avec le duc de Berry, la princesse de Conti et une grosse cour; que le duc et la duchesse d'Orléans iroient passer ce temps à Saint-Cloud, et le duc et la duchesse de Bourbon à Saint-Maur. Il n'y avoit que Madame qui se trouvât embarrassée, parce qu'elle n'avoit point envie d'aller passer la semaine à Paris, ni de rester à Versailles; mais comme elle désiroit fortement d'aller à Marly, on croyoit que le Roi voudroit bien lui donner cette satisfaction.

Le même jour, on apprit que le marquis de Termes [4] étoit mort à Paris d'une dyssenterie, qui n'étoit que la suite d'une maladie de six mois.

1. C'étoit un gentilhomme de Gascogne qui avoit commandé longtemps le régiment de cavalerie de Cayeux.

2. Lieutenant général que cet emploi auroit fort accommodé, parce qu'il étoit dans son pays.

3. Gentilhomme de Gascogne.

4. Seigneur de Gascogne, de la maison de Gondrin.

On parloit aussi du mariage du jeune Nyert[1] avec la fille de Marsollier, conseiller au Grand Conseil, qui passoit pour être très riche, et l'on assuroit que le père Nyert, qui étoit de quartier auprès du Roi, lui avoit présenté le père et la fille dans son cabinet.

On n'étoit pas plus exactement informé ce jour-là du départ de l'archiduc que les jours précédents; mais on apprenoit, du côté de Hollande, qu'on avoit fait tant de diligence pour radouber les vaisseaux de sa flotte, qu'avant le 14 février ils étoient presque tous en état de remettre à la voile; que, le 14 au matin, l'amiral Rooke, qui les avoit tous fait venir à Spithead, avoit fait donner le signal pour obliger les officiers de venir à bord; que l'archiduc s'étoit embarqué le même jour, et que, comme le vent étoit favorable, on croyoit que la flotte auroit mis à la voile le soir ou le lendemain matin. Cependant tout cela étoit fort incertain, et on ne pouvoit se persuader que la flotte eût mis à la mer avant le 24 de février; d'autant plus qu'il y avoit un grand nombre de petits bâtiments françois en mer, tout exprès pour aller à la découverte, sans compter les armateurs de Saint-Malo, et qu'ainsi il auroit été impossible qu'on n'en eût pas eu déjà divers avis, s'il avoit été vrai que la flotte eût mis à la voile dans le temps marqué par les lettres de Hollande.

On sut encore que, par les dernières lettres de Madrid, on mandoit qu'on en avoit reçu de Lisbonne, qui portoient qu'après l'arrivée du prince de Darmstadt, qui avoit assuré positivement qu'il étoit suivi de près par l'archiduc, et qu'il ne pouvoit pas passer deux jours sans arriver, on y avoit été fort étonné, et même fort consterné, dans le conseil de Sa Majesté portugaise, d'en voir écouler huit ou dix sans en recevoir aucunes nouvelles, et qu'on en avoit demandé raison au prince de Darmstadt, lequel avoit été fort embarrassé pour y répondre, et que le peuple étoit outré contre lui, regardant tout ce qu'il avoit dit jusqu'alors comme des mensonges.

On disoit aussi qu'il étoit certain que le comte de Toulouse iroit s'embarquer à Brest; que même le départ de ses équipages étoit fixé pour le 12, et que, pour lui, il pourroit partir le 20,

1. Fils unique du premier valet de chambre du Roi, dont il avoit la survivance.

d'autant plus qu'il y avoit des gens qui disoient que ce prince avoit eu un avis que l'archiduc étoit sorti de l'île de Wight le 24, avec trente vaisseaux de guerre et deux cents bâtiments de charge.

On sut aussi que le marquis de Vaucieux [1] avoit vendu le régiment d'Auxerrois quarante mille livres au marquis d'Amfreville.

4 mars. — Le 4 au matin, le nonce du Pape et l'envoyé de Parme eurent audience du Roi, qui fit, l'après-dînée, dans une de ses avenues de Versailles, la revue de ses deux régiments des gardes françoises et suisses, et il convint qu'il ne les avoit jamais vus si beaux. On avoit fait sabler le terrain où se devoit faire la revue, et afin que les voitures qui auroient passé ne vinssent point embarrasser, on avoit interdit pour ce jour-là le chemin du pont de Sèvres, et obligé même les ministres des princes étrangers à passer par le chemin de Saint-Cloud. On disoit alors tout haut que le maréchal de Rosen serviroit en Flandre, et on assuroit que la diète des Suisses s'étoit séparée, et que les députés s'étoient retirés dans leurs cantons pour rendre compte à leurs supérieurs des délibérations et des résolutions prises en conséquence, et comme tout avoit été mis *ad referendum* [2], on ne doutoit pas que les rapports ne fussent favorables. On ajoutoit que le Roi demandoit un régiment au canton de Berne [3], et témoignoit souhaiter que les Suisses se chargeassent de la garde du Chablais et du Faucigny, à condition qu'ils garderoient aussi le Val d'Aoste et quelques autres terres proche du Valois.

Le bruit couroit aussi que c'étoit tout de bon que le cardinal de Médicis alloit se marier, voyant que les princes ses neveux n'avoient point d'enfants, et que le cardinal Ottoboni seroit protecteur des deux couronnes. On croyoit aussi voir des indices plausibles d'un assez prompt départ du duc de Bourgogne, mais cela n'étoit encore guère assuré.

Le bruit couroit aussi que, ce jour-là même, le grand prieur

1. Gentilhomme de Normandie, qui étoit parent proche du marquis de Beringhen, premier écuyer du Roi; il avoit été longtemps capitaine d'infanterie dans le régiment Dauphin et y avoit perdu un bras.

2. On ne met ce terme que sur des affaires qu'on veut remettre aux calendes grecques.

3. Il sembloit que c'étoit vouloir lui donner l'occasion de se raccommoder avec la France.

devoit attaquer les Allemands dans Revere, et que ce prince avoit obtenu un détachement de grenadiers et deux régiments de dragons d'augmentation pour cette entreprise; que, s'il réussissoit, il romproit le pont d'Ostiglia, et que par ce moyen la Mirandole demeureroit sans communication.

Le prince de Conti eut aussi une longue relation de Jullien, qui marquoit que les fanatiques étoient près de six mille hommes, et qu'ils avoient été fortifiés par des gens qu'on avoit voulu forcer de marcher pour la milice; qu'il les avoit tous défaits, et mis par là le Vivarois en sûreté, dont les peuples étoient déjà consternés.

On savoit aussi confusément qu'il y avoit eu une action en Souabe; que les ennemis, ayant assemblé six mille hommes, avoient voulu enlever un des quartiers des troupes françoises; qu'on s'y étoit bien défendu, que le marquis de Listenois [1] avoit repoussé les ennemis et les avoit poursuivis assez loin l'épée dans les reins.

5 mars. — Le 5, on disoit que le roi de Portugal, ayant inutilement tenté d'amuser les rois de France et d'Espagne par les propositions d'une trêve de trois mois, s'étoit ensuite flatté qu'il pourroit découvrir les projets du roi d'Espagne, en envoyant l'évêque d'Evora, en qui il avoit une confiance particulière; lui ayant ordonné pour cet effet d'écrire à la Junte qu'il étoit chargé de la part du Roi son maître de plusieurs propositions très importantes, et qu'il espéroit qu'elles seroient très agréablement reçues; qu'il demandoit un passeport pour sa sûreté, et qu'il l'attendoit sur la frontière; mais que Sa Majesté Catholique, par la réponse qu'elle lui avoit faite, lui avoit défendu l'entrée de son royaume. On ajoutoit que le roi d'Espagne avoit permis aux ducs de Médina-Sidonia, de Gandès, d'Abrantès, de Bejar, d'Ossone, d'Arcos et de Baños, au connétable, aux comtes de Benavente et de Peñaranda, et à plusieurs autres grands d'Espagne, de le suivre à leurs dépens, lorsque Sa Majesté Catholique se mettroit à la tête de ses troupes.

Il arriva ce jour-là un courrier de Provence, par lequel on apprit que le duc de la Feuillade marchoit avec vingt bataillons

1. Seigneur comtois, qui étoit colonel de dragons; mais cette nouvelle n'eut pas de suites.

et huit escadrons droit à Toulon, où il devoit s'embarquer avec ces troupes pour l'Italie, après qu'il auroit fait embarquer et partir les recrues pour les troupes d'Italie.

Le même jour, plusieurs avis de Vienne portoient que les mécontents de Hongrie faisoient de grands désordres dans la Styrie jusqu'aux environs de Gratz, et qu'ils menaçoient de mettre à feu et à sang Edimbourg, pour avoir reçu garnison impériale, après leur avoir prêté serment de fidélité.

On disoit aussi que le roi de Pologne étoit retourné dans son royaume par Olmutz; que le roi de Suède avoit proposé le prince Jacques pour la couronne de Pologne, et qu'il y auroit bientôt une diète pour en délibérer; que celle de Varsovie n'avoit point été favorable au roi de Pologne, lequel n'étoit venu à Vienne que pour demander à l'Empereur un secours de troupes et d'argent; mais que les ministres de Sa Majesté Impériale lui avoient remontré qu'elle n'étoit pas en état de lui accorder sa demande, à cause de la mauvaise situation de ses propres affaires.

D'autre côté on avoit nouvelle que le maréchal de Marsin avoit assisté à un grand conseil de guerre que le duc de Bavière avoit tenu à Munich, et qu'il étoit allé ensuite à Augsbourg pour y faire préparer toutes les choses nécessaires pour l'exécution des projets dont on étoit convenu : que les partis françois avoient fait plusieurs courses fort avant dans le pays, de l'une desquelles ils avoient amené trois cents houssards prisonniers; et qu'un grand corps de troupes françoises et bavaroises, s'étant mis en marche du côté d'Ulm et de Donauwert, avoit fait croire aux ennemis qu'on avoit dessein d'attaquer Nordlingen, ce qui les avoit obligés d'y mettre une forte garnison.

Le bruit couroit aussi de plus en plus que la diète des Suisses s'étoit bien passée à l'égard de la France, toutes les propositions que le duc de Savoie avoit faites ayant été renvoyées *ad referendum*, ce qui étoit les éluder honnêtement; il y avoit pourtant des gens qui assuroient que les trois cantons qui lui étoient affectionnés avoient résolu de lever des troupes pour lui, en cas que les choses ne tournassent pas à son avantage.

Les nouvelles d'Italie étoient aussi que les Vénitiens, pour faire plaisir à l'Empereur, avoient licencié un bon nombre de troupes allemandes, qui, n'ayant point d'argent pour subsister, avoient pris parti parmi les troupes de la Secchia, et qu'il s'en

étoit trouvé assez pour recruter les régiments qui y étoient, et même pour en composer de nouveaux.

D'autre côté les lettres de Hollande portoient que le duc de Marlboroug commanderoit encore, la campagne prochaine, l'armée angloise séparément de l'armée hollandoise, et qu'à la vérité les Etats-Généraux lui avoient donné un pouvoir plus étendu que l'année dernière, mais non pas indépendamment de leurs ordres.

Il couroit aussi un bruit qu'il y avoit du désordre en Zélande, et que tout s'y portoit à se désunir des États-Généraux.

6 mars. — Le 6 au matin, le Roi, en revenant de la messe, alla chez la marquise de Maintenon, qui avoit eu la fièvre; mais, le soir, elle se porta mieux. Sa Majesté fit aussi ce jour-là quelques chevaliers de Saint-Louis, dont il y en eut quatre capitaines de son régiment des gardes, des Pontis, Contades, le chevalier de Montgon et le comte de Bouzols, le comte de Lusancy, aide-major, et deux sous-lieutenants, Brizart et Duret. On assuroit même qu'il auroit fait un pareil honneur au chevalier de Montsoreau [1], enseigne de grenadiers, quoiqu'il n'eût que treize ans de service, si l'ordre de Malte, dont il étoit chevalier, n'avoit été incompatible avec. Sa Majesté fit aussi la même grâce à quatre capitaines de son régiment d'infanterie, Vidampierre, d'Orbessan, Puget et la Chevalerie, et quelques autres, du nombre desquels fut du Bois [2], huissier de sa chambre, qui avoit été longtemps capitaine d'infanterie et ingénieur avec réputation. Le Roi accorda aussi deux mille livres de pension au comte de Saint-Simon [3], capitaine dans son régiment des gardes, et des commissions de colonels aux trois plus anciens lieutenants, Saint-Paul [4], aide-major, Clisson [5], lieutenant de grenadiers, et Seraucourt [6], aide-major.

Le même jour, Barentin, intendant de Dunkerque, assuroit que, par les lettres qu'il avoit reçues, il étoit certain que l'archiduc n'étoit pas encore parti. On disoit aussi que le maréchal

1. Quatrième fils du marquis de Sourches, grand prévôt de France.
2. Lequel étoit fils d'un autre huissier, et qui servoit le Roi depuis très longtemps.
3. Gentilhomme de Picardie, de même maison que le duc du même nom.
4. Gentilhomme de Dauphiné.
5. Gentilhomme de Poitou.
6. Il étoit de Champagne, frère d'un maître des requêtes, et neveu de défunt Pussort, conseiller d'État.

de Villeroy partiroit sans faute le 13, pour se rendre en Flandre, et le ministre de la guerre demandoit à tous les officiers généraux s'ils étoient prêts ; ainsi il paroissoit qu'on vouloit les faire partir incessamment. On avoit aussi nouvelle que le maréchal de Tessé étoit arrivé, le 29 de février, à Grenoble, en bonne santé.

Ce fut encore le même jour qu'on sut que le jeune d'Hérouville [1], fils du maître d'hôtel du Roi, achetoit le régiment de Vauge [2] ; que Marqueville [3] achetoit celui de Rassé, qui n'étoit plus en état de servir ; que le comte d'Esclainvilliers cédoit le sien à son fils ; que Mauroy vendoit le sien à Soucarrière, son lieutenant-colonel, et Courlandon à Mauriac, capitaine des carabiniers.

7 mars. — Le 7 au matin, le comte de Monasterol eut une audience extraordinaire du Roi, et le marquis de Torcy, qui avoit eu deux accès de fièvre, et qui devoit être saigné, se leva tout exprès pour s'y trouver. On disoit ce jour-là que le comte de Toulouse faisoit partir sa maison le 15, et que pour lui il partiroit vers la fin du mois.

On assuroit alors que le canton de Berne donnoit quatre régiments au Roi, et si cette nouvelle étoit véritable, c'étoit une grande marque de raccommodement.

On mandoit aussi de Lisbonne, du 11 février, que le roi de Portugal, ayant appris que les Anglois n'envoyoient que sept mille hommes avec l'archiduc, avoit dépêché une frégate à son envoyé à Londres, pour déclarer que, si l'on n'envoyoit tout ce qu'on lui avoit promis, il prendroit ses mesures pour sa sûreté.

8 mars. — Le 8, on sut que le Roi avoit donné quatre mille livres de pension au marquis de Clérambault [4], et on eut nouvelle que le roi d'Espagne étoit parti de Madrid pour aller se mettre à la tête de son armée. On disoit alors que le régiment nouveau que le duc de la Feuillade avoit levé en Dauphiné [5], étoit en état de se mettre en campagne, étant tout composé de vieux

1. Il s'appeloit en son nom Ricouart, et étoit d'une famille de Paris.

2. C'étoit le jeune Moncault qui le lui vendoit, achetant le régiment de la Sarre du chevalier de Vaudrey, qui ne l'avoit pas encore vendu depuis qu'il étoit maréchal de camp.

3. C'étoit son lieutenant-colonel.

4. Lieutenant général.

5. C'étoit un régiment d'infanterie, qu'il n'avoit pas eu de peine à composer, étant gouverneur de Dauphiné, et de plus gendre du ministre d'État de la guerre.

officiers, et même de beaucoup de vieux grenadiers et autres soldats. On s'imaginoit alors que les Allemands manquoient de beaucoup de choses dans la Mirandole, et qu'ils auroient peine à y subsister, ce qui avoit été rapporté par les prisonniers françois qui y avoient été échangés.

On disoit d'ailleurs qu'un prisonnier nouvellement revenu d'Angleterre avoit vu l'embarquement de l'archiduc, et qu'il y avoit compté quatre mille Hollandois assez bons, deux mille cinq cents Anglois, qui n'avoient point l'air de guerre, et quinze cents Irlandois nouvellement levés, qu'on avoit forcés de marcher.

Ce jour-là, le chevalier de Saint-Germain-Beaupré [1] arriva d'Espagne, d'où il n'avoit apporté que des cartes de géographie très particulières des royaumes d'Espagne et de Portugal pour tous les princes, et il assura qu'il avoit trouvé, le 29 février, la dernière troupe qui entroit en Espagne, à laquelle on devoit faire doubler ses marches en lui donnant double étape. Tout le monde vouloit alors que le roi de Pologne fût déposé, et qu'on travailloit à en élire un autre.

Le 8, on sut que le marquis Pallavicini, ci-devant officier dans les troupes du duc de Savoie, et qui, pendant la dernière campagne, avoit, à la recommandation du duc de Vendôme, fait la fonction de maréchal des logis de l'armée d'Italie, ayant été sollicité par le duc de Savoie de faire en sorte de le venir trouver, et ainsi de manquer à la parole qu'il avoit donnée au duc de Vendôme, avoit déclaré au duc de Savoie qu'il étoit incapable d'un semblable procédé, et qu'en même temps il avoit proposé au duc de Vendôme de faire agréer au Roi ses services, le suppliant, pour empêcher qu'on ne le soupçonnât d'infidélité, d'obtenir du Roi qu'il pût servir dans une autre armée que celle d'Italie, n'étant pas bien aise d'ailleurs de porter les armes contre son prince, de sorte que le Roi l'avoit fait maréchal de camp, et qu'il devoit servir en Flandre en cette qualité.

On disoit aussi comme une chose certaine que le roi de Pologne avoit été déposé à la diète de Varsovie, et qu'elle avoit donné le pouvoir au primat du royaume, suivant son droit, de

1. Troisième fils du marquis de Saint-Germain Beaupré, gouverneur de la Marche, lequel étoit capitaine de cavalerie dans les troupes d'Espagne, et qui, selon les apparences, avoit été obligé de quitter, comme la plupart des autres officiers françois.

convoquer une diète générale pour y produire une nouvelle élection, et que cependant on proposoit les trois princes Jacques, Alexandre et Constantin Sobieski, et le prince Lubomirski, grand général; mais on croyoit que le roi de Suède penchoit du côté du prince Jacques. Les lettres de Varsovie par lesquelles cette nouvelle étoit venue étoient du 15 de février, et elles marquoient que le roi déposé étoit à Cracovie.

On n'avoit encore ce jour-là même, par les lettres de Hollande, aucune certitude du jour auquel l'archiduc étoit parti; on croyoit néanmoins que c'étoit le 24 ou le 25 de février, et il y avoit des gens qui disoient qu'une escadre suivoit l'armée navale de l'archiduc, portant trois mille Anglois détachés de l'armée de Flandre. Si cela étoit vrai, ce prince devoit être arrivé en Portugal, et le secours qu'il menoit assez considérable pour rassurer le roi de Portugal, dont un armateur du Havre avoit pris la frégate qu'il envoyoit à son agent à Londres pour dire qu'il vouloit qu'on lui envoyât tout ce qu'on lui avoit promis.

On disoit cependant que les Allemands étoient dans un terrible mouvement en Souabe, inquiétés par les grands préparatifs que le duc de Bavière faisoit à Scardingen, qui menaçoient la Haute-Autriche d'une irruption; et que Nordlingen étant en danger par le voisinage de l'armée du maréchal de Marsin, le duc de Wurtemberg s'y étoit jeté avec dix mille hommes. On ajoutoit que les mécontents de Hongrie étoient bien éloignés de traiter un accommodement, comme le bruit en avoit couru; que le comte Caroli, l'un de leurs principaux chefs, étoit venu jusqu'aux portes de Gratz avec vingt mille hommes, et y avoit fait un grand dégât; et que le général Heisler, s'étant présenté devant lui avec six mille Impériaux, avoit été poussé vivement jusqu'aux portes de Vienne, où les mécontents avoient brûlé beaucoup de villages.

On disoit encore que les Hollandois redemandoient les troupes qu'ils avoient en Souabe, assurant que l'électeur de Brandebourg s'étoit chargé de défendre les Cercles, pendant que le prince de Hesse travailloit à rétablir son armée.

9 mars. — Le 9, le Roi alla s'établir à Marly pour toute la semaine, et il dit à son souper que des armateurs de Provence, montant des vaisseaux de Sa Majesté, avoient pris dans la Méditerranée trois vaisseaux venant de Smyrne, dont la charge étoit de un million neuf cent mille livres, et qui portoient pavillon du

grand-duc, quoique les équipages fussent tous anglois et hollandois.

10 mars. — Le 10 au matin, Sa Majesté fit au Champ-de-mars la revue des quatre compagnies de ses gardes du corps et de sa compagnie de grenadiers à cheval, et Sa Majesté en fut très contente.

11 mars. — Le lendemain, elle vit une seconde fois les mêmes troupes en détail, à pied et à cheval, et après la revue, elle fit entrer dans son cabinet les quatre capitaines de ses gardes, les officiers-majors, et cinq ou six chefs de brigade[1], qui prirent congé d'elle pour marcher de là droit en Flandre.

Le soir, on apprit que la comtesse de Pontchartrain avoit fait une fausse couche, pendant que son mari étoit à Marly auprès du Roi, lequel étoit en peine de la disposition de la marine, quoiqu'on lui fît voir que de jour à autre il y avoit du travail fait et de l'augmentation; car on armoit douze gros vaisseaux et quatre frégates à Brest, huit gros vaisseaux à Rochefort, quatre au Port-Louis, deux frégates à Dunkerque, dont les moindres étoient de cinquante-six pièces de canon, et tout cela devoit être prêt au premier d'avril sous les ordres du maréchal de Cœuvres. On en préparoit aussi un pareil nombre à Toulon, qui devoient être commandés par le maréchal de Châteaurenaud; à l'égard du comte de Toulouse, il devoit monter le *Soleil-Royal*, qui étoit de cent huit pièces de canon.

On parloit alors toujours de l'électeur de Brandebourg, et l'on assuroit qu'il retiroit peu à peu et sans bruit ses troupes de chez les alliés.

12 mars. — Le 12, le maréchal de Villeroy prit congé du Roi pour s'en aller en Flandre, après avoir eu une longue audience de Sa Majesté.

13 mars. — Le 13, on eut nouvelle que l'Infante de Portugal, âgée seulement de huit ans, qui étoit promise à l'archiduc, étoit morte de la petite vérole; et que le roi d'Espagne étoit parti le 4 de Madrid, parmi les acclamations des peuples; que les grands l'avoient accompagné jusqu'à deux lieues de Madrid et pas plus loin, et que Sa Majesté Catholique marchoit droit à Almaraz.

1. Pour donner aux chefs de brigade quelques nouveaux règlements pour le service de la campagne.

14 mars. — Le 14, les lettres d'Italie portoient que quatre cents chevaux des ennemis, qui avoient passé à Verceil et étoient venus passer entre Camine et le pont de la Stura, avoient brûlé quelques cassines, et même quelques villages du côté de Serine : qu'en même temps les partis françois s'étoient mis à leurs trousses, et leur avoient pris cinquante chevaux et quelques prisonniers ; que le duc de Vendôme avoit envoyé quarante compagnies de grenadiers sur le Pô à son frère le grand prieur, pour son entreprise de Revere ; et que le duc de Mantoue étoit parti le 7 de Casal, pour aller à Milan se disposer à passer en France au premier jour.

15 mars. — Le 15, on sut que le comte de Lannoy [1] avoit épousé Mlle de Fürstenberg ; que le comte d'Avaux et de Harlay, conseiller d'Etat ordinaire, étoient fort mal, et qu'on avoit vu la flotte de l'archiduc à quarante lieues d'Ouessant, vers les Sorlingues.

Le soir, le Roi revint s'établir à Versailles.

16 mars. — Le 16, on sut que Sa Majesté avoit fait Saint-Laurent [2] lieutenant général, Montroux [3] et Boham [4], maréchaux de camp. Caraman prit congé du Roi pour suivre le maréchal de Villeroy, aussi bien que le chevalier de Gassion, et le maréchal de Tallard parut à la cour, revenant de Forez, où il étoit allé voir son fils, marié depuis huit jours [5].

17 mars. — Le 17, on apprit que le comte de Crevilly [6] avoit eu l'agrément du régiment de dragons du Roi, qu'il achetoit du comte de Nogent cent trente-cinq mille livres. On sut aussi que le Roi avoit accordé au comte de Verrue une gratification annuelle de quinze mille livres, laquelle devoit durer autant que la guerre, pour compenser en quelque manière la perte de ses terres qui étoient saisies en Piémont.

1. Gentilhomme de bonne maison, originaire de Flandre, mais dont le père étoit établi auprès de la ville d'Eu, dont il étoit gouverneur.

2. Vieil officier savoyard qui avoit un régiment étranger ; on lui avoit déjà fait tort en plus d'une promotion.

3. Ancien officier savoyard, qui avoit perdu un bras ; il avoit aussi un régiment étranger, et auroit dû être maréchal de camp dès l'année dernière.

4. Celui même qu'on avoit mis mal à propos sur la liste des nouveaux brigadiers.

5. A sa cousine, Mlle de Verdun.

6. Second fils du marquis de Seignelay, secrétaire d'État.

On voyoit ce jour-là une déclaration du Roi, par laquelle Sa Majesté supprimoit toutes les chambres de la Table de marbre ou des eaux et forêts dans tous les parlements de son royaume, dans chacun desquels elle créoit une nouvelle chambre, qui devoit être souveraine, et avoir toutes les prérogatives des autres chambres des parlements, à la réserve que les conseillers n'en devoient point monter à la grand'chambre [1].

19 mars. — Le 19 au matin, le comte de Tavannes [2], lieutenant de roi de Bourgogne, prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi, dans son cabinet.

Ce jour-là, le bruit couroit que le roi de Pologne avoit fait arrêter les princes Jacques et Alexandre Sobieski en sortant de Breslau, capitale de la Silésie, où ils avoient beaucoup de bien; mais il y avoit des gens, lesquels, en confirmant la nouvelle, la contoient d'une autre manière, assurant que le prince Alexandre avoit été tué, et que ses deux frères Jacques et Constantin avoient été conduits prisonniers à Leipsick [3].

On sut ce jour-là que le Roi avoit fait encore quelques nouveaux officiers généraux pour l'armée de Bavière; c'est-à-dire trois lieutenants généraux, qui étoient le marquis de Marivault, le comte de Chamarande, le comte de Chèladet; et quatre maréchaux de camp, qui étoient le marquis de Bouzols, le marquis de Lévis [4], Bligny et Fontboizard [5].

Il arriva encore le même jour un courrier du duc de Vendôme, qui avoit passé par Grenoble, et par lequel on apprit que le maréchal de Tessé n'étoit pas encore bien guéri de sa jaunisse et de sa fièvre.

On disoit alors que plusieurs anciens lieutenants généraux ne serviroient point cette année, comme par exemple le baron de Busca, le comte de Solre, Reynold [6], etc.

On sut, le même jour, que le duc d'Aumont, lequel étoit en

1. Cette nouvelle création faisoit un extrême tort à tous les parlements, dont les présidents et les conseillers venoient juger au souverain dans les chambres des eaux et forêts avec les officiers des sièges, fonction qu'ils perdoient tout d'un coup.

2. Fils du défunt comte de Tavannes, qui venoit de mourir de la pierre.

3. Capitale de la Saxe.

4. Fils du premier président de la cour des aides de Paris le Camus.

5. Soldat de fortune gascon, qui étoit brigadier de dragons.

6. Colonel du régiment des gardes suisses; il avoit demandé à ne plus servir, à cause de ses incommodités; les autres n'étoient pas de même.

parfaite santé le jour précédent, étoit tombé en apoplexie sur le minuit, et qu'on ne croyoit pas le pouvoir sauver. Pendant que le Roi étoit à Ténèbres, la maréchale d'Humières [1] arriva de Paris à Versailles, et, s'étant jointe avec la maréchale de la Mothe [2], elles vinrent toutes deux attendre le Roi dans son cabinet, dans le dessein de lui demander le gouvernement de Boulonnois pour le duc d'Humières, le duc d'Aumont étant mort à dix heures du matin. Mais, un moment après, le marquis de Villequier arriva, et dès qu'il eut appris au Roi la mort de son père, Sa Majesté lui donna le gouvernement de Boulonnois, dont elle lui avoit refusé la survivance quinze jours auparavant [3].

20 mars. — Le 20, le Roi entendit le sermon de la Cène, que fit devant lui l'abbé Miton, et assista à l'absoute, qui fut donnée par l'évêque de Metz, son premier aumônier, le cardinal de Coislin, grand aumônier de France, n'étant pas en assez bonne santé pour le faire lui-même. Ensuite Sa Majesté fit la cérémonie de laver les pieds aux pauvres et de les servir, suivant sa coutume.

On disoit ce jour-là que les Hongrois étoient venus brûler jusqu'aux portes de Vienne, et qu'ils la tenoient si bien bloquée qu'ils n'y laissoient rien entrer.

On ajoutoit qu'il y avoit déjà quelque temps que l'Empereur avoit fait conseiller par l'évêque de Breslau au prince Jacques, son beau-frère [4], de se désister de ses prétentions à la couronne de Pologne, ce qui n'avoit fait que l'ulcérer davantage, parce qu'il étoit persuadé que c'étoit l'Empereur qui avoit fait élire le duc de Saxe à son préjudice.

On eut aussi nouvelle que le second fils de l'électeur de Bavière étoit mort de la petite vérole, mais il en avoit encore six autres.

Du côté d'Espagne, on mandoit que le marquis de Villadarias avoit fait arrêter un homme venant de la part de l'almirante, chargé de lettres pour plusieurs personnes et de manifestes pour distribuer.

1. Belle-mère du duc d'Humières, second fils du duc d'Aumont.
2. Grand'mère du même duc par sa fille aînée, la duchesse d'Aumont.
3. Le défunt duc d'Aumont la lui avoit demandée pour son fils aîné.
4. Il avoit épousé la fille de l'électeur palatin du Rhin, sœur de l'Impératrice.

On sut encore le même jour que la veuve du secrétaire d'État de Lyonne étoit morte à Paris [1], dans un état bien différent de l'éclat où elle s'étoit vue autrefois, et que l'abbé de la Chesnaye [2] y étoit mort aussi d'une fluxion de poitrine.

Les lettres d'Italie portoient ce jour-là que les grandes pluies avoient empêché le grand prieur de commencer son entreprise, et qu'il ne devoit tout au plus avoir marché que le 12, en cas que le temps le lui eût permis. Le marquis de Dangeau eut en ce temps-là une grande alarme, son fils unique, le marquis de Courcillon, ayant eu une fièvre de cinq ou six jours avec plusieurs symptômes fâcheux, mais il s'en tira heureusement.

21 mars. — Le 21, qui étoit le jour du vendredi saint, on fut surpris de voir qu'après que le Roi et la famille royale eurent été à l'adoration de la croix, les officiers de la chapelle du Roi emportèrent aussitôt la croix dans la sacristie, sans qu'il fût permis à personne d'aller à l'adoration ; mais on découvrit bientôt que c'étoit un ordre donné par le Roi pour éviter la contestation entre les princes de la maison de Lorraine et les ducs, le comte d'Armagnac ayant fait de nouvelles instances [3] auprès de Sa Majesté de vouloir lui donner la préférence sur les ducs.

Ce jour-là, le maréchal de Tallard partit pour se rendre en Allemagne, où on croyoit qu'il seroit bientôt suivi par les officiers généraux, comme Caraman et le chevalier de Gassion avoient eu ordre de suivre le maréchal de Villeroy.

22 mars. — Le 22, le Roi alla faire ses pâques à la paroisse de Versailles, et ensuite il vint toucher les malades des écrouelles.

Le même matin, on sut qu'il étoit arrivé un courrier du grand prieur de France, par lequel on avoit appris que ce prince avoit trouvé Concordia abandonnée par les ennemis, mais que la garnison, composée de quatre cents hommes, se retirant en diligence à la Mirandole, avoit été coupée par le comte d'Estrades [4],

1. Pendant la vie de son mari, qui étoit ministre avec les secrétaires d'État le Tellier et Colbert, elle vivoit dans une grande magnificence, et alors elle étoit réduite à marcher à pied dans les rues de Paris.

2. Frère de la Chesnaye, grand tranchant de France, cornette blanche et gentilhomme de Monseigneur.

3. Il avoit voulu profiter du sacrifice qu'il avoit fait au Roi en faisant quêter sa fille, et en étoit presque venu à bout.

4. Brigadier de dragons.

qui en avoit tué soixante, et pris le reste prisonnier, et qu'à l'égard de Revere, il lui avoit été impossible d'en approcher, à cause de l'inondation du Pô. On ajoutoit même sourdement que les Allemands avoient fait passer un bras de cette rivière dans le fossé de cette place. L'après-dînée, le Roi travailla avec le P. de la Chaise, son confesseur, et il fit la distribution des bénéfices vacants, dont on mettra ici la liste.

Liste des Bénéfices

L'abbaye de Saint-Evroul au comte de Reckeim [1];
L'abbaye de la Grâcedieu à l'évêque d'Angoulême [2],
L'abbaye de Corneville à l'abbé de Châteaumorand [3];
L'abbaye d'Orbais à l'abbé de Monsoury [4];
L'abbaye de Langles à l'abbé de Sainte-Hermine [5];
L'abbaye de Bellefontaine à l'abbé de Druye [6];
L'abbaye de Saint-Lambert à l'abbé de la Bastie [7];
Le prieuré de Saint-Symphorien à l'abbé de Senevoy [8];
L'abbaye de Bonlieu à Mme de la Grange d'Espoisses [9];
L'abbaye de Notre-Dame de la Règle à Mme d'Aubusson [10];
L'abbaye de Saint-James à Dom Hardy;
L'abbaye de Fontenelle à Mme d'Escourois [11];

Le soir, on eut une mauvaise nouvelle, qui fut celle de la défaite de cinq cents hommes des troupes du Roi par dix-huit cents fanatiques. On disoit à la vérité que le maréchal de Montrevel avoit

1. Frère cadet de celui qui avoit cette abbaye, et neveu du cardinal de Fürstenberg.

2. Fils de défunt Besnard de Rezay, conseiller d'État.

3. Frère du brigadier et du capitaine de vaisseau; ils étoient tous neveux du défunt maréchal de Tourville.

4. Fils de Monsoury, maître particulier de la forêt de Saint-Germain, dont la femme étoit femme de chambre de la duchesse de Bourgogne.

5. Frère de la comtesse de Mailly.

6. Fils de Druy, lieutenant général et lieutenant des gardes du corps.

7. Fils du lieutenant de roi de Strasbourg, qui étoit grand vicaire de Chartres.

8. C'étoit un Bourguignon, parent du marquis d'Espinac, que le prince de Condé venoit de mettre auprès de son petit-fils, le duc d'Enghien, en qualité de gouverneur.

9. Parente du cardinal d'Arquien.

10. Parente du duc de la Feuillade, dont la tante venoit par sa mort de laisser cette abbaye vacante.

11. Damoiselle de Flandre.

assemblé ses troupes pour essayer de les couper, mais il n'étoit pas assuré qu'il y pût réussir.

Le même soir, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit le succès de deux petites affaires assez heureuses, dont on mettra ici la relation [1].

23 mars. — Le 23, on eut nouvelle que l'archiduc étoit arrivé le 7 dans le port de Lisbonne, avec trente vaisseaux de guerre et trois cents bâtiments de charge; qu'il n'étoit pas encore débarqué quand le courrier de Châteauneuf [2] étoit parti; qu'il n'avoit que sept à huit mille hommes; qu'un de ses vaisseaux anglois de soixante-dix canons avoit péri sous le fort Saint-Julien avec tout son équipage; qu'un bâtiment de charge y avoit aussi péri, mais que les hommes en avoient été sauvés; que le roi de Portugal avait envoyé complimenter l'archiduc, le faisant traiter de roi d'Espagne, et qu'il devoit l'aller prendre pour le mener au palais. On ajoutoit que ce prince ne croyoit pas qu'il y eût aucunes troupes françoises en Espagne, et qu'il soutenoit qu'elles étoient encore en Flandre et en Allemagne; qu'il étoit dans cette profonde ignorance par les artifices de son confesseur jésuite [3], qui prenoit soin d'éloigner de lui tous ceux qui pouvoient lui dire la vérité, et ne songeoit qu'à le fortifier dans l'erreur où il étoit, ne pouvant se persuader que la France prît véritablement la querelle de l'Espagne, et cela sur d'anciens systèmes qui n'avoient plus de lieu depuis la réunion des deux couronnes dans une même maison.

Le bruit couroit encore qu'un armateur françois avoit rencontré quinze vaisseaux de guerre ennemis qui suivoient la flotte de l'archiduc.

Le même courrier ne laissoit pas lieu de douter que Châteauneuf ne fût sorti de Lisbonne peu d'heures après son départ, pourvu qu'on eût voulu le lui permettre. Il avoit passé par l'armée françoise et apportoit des lettres du duc de Berwick, qui mandoit que toutes les troupes étoient fort belles, mais que

1. [Voir à l'appendice n° VI. — *E. Pontal.*]
2. Ambassadeur du Roi en Portugal.
3. Le Pape avoit écrit au confesseur pour lui défendre de porter le roi son maître à la guerre, et, sur ce qu'il avoit toujours continué, son général l'avoit menacé d'excommunication, mais tout cela n'avoit rien gagné sur son esprit.

les fourrages étoient bien rares. Il avoit aussi passé par Madrid, et ce fut par lui qu'on apprit que la reine d'Espagne avoit la fièvre depuis quatre jours; qu'elle avoit été saignée du pied, et que la fièvre étoit sur son déclin lorsqu'il étoit parti.

On apprit le même jour le détail de l'affaire des fanatiques, et on sut que cent dragons du nouveau régiment de Saint-Cernin, marchant à la tête de quatre cents soldats des troupes de la Marine, avoient pris la fuite dès qu'ils avoient aperçu les fanatiques au nombre de quinze ou seize cents, lesquels n'étoient armés que de bâtons, de fourches et de fléaux, à la réserve de quelques-uns en petit nombre, qui avoient des fusils chargés en menu plomb; que les soldats de la Marine, se voyant abandonnés, avoient tous jeté leurs armes, et que les fanatiques, ayant couru après, en avoient tué deux cents, entre lesquels étoient dix-neuf officiers; que la Jonquière [1], capitaine de vaisseau, qui commandoit ces quatre cents hommes, avoit été longtemps au milieu des fanatiques avec l'officier qui commandoit les dragons, et qu'ayant trouvé un cheval par hasard, il s'étoit jeté dessus et s'étoit sauvé. On apprit le même jour que le marquis de la Chastre étoit tombé en apoplexie, et le bruit couroit que les mécontents avoient battu en Transylvanie un corps de huit cents Allemands et de trois mille Rasciens commandés par le général Crutz, auxquels il avoit pris seize pièces de canon.

24 mars. — Le 24 au matin, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de la Veyrie [2] avec Mlle de Florigny [3].

On parlait ce jour-là d'une autre défaite de quatre régiments de cavalerie allemande commandés par Truckses, qu'on disoit que le prince Ragotzki avoit battus en personne [4], et on assuroit même qu'on voyoit une lettre de sa main, par laquelle il en mandoit la nouvelle, marquant qu'il leur avoit pris trente-deux étendards.

Le soir, tous les hommes de la famille du duc d'Aumont vinrent saluer le Roi en grands manteaux. On sut aussi que le Roi avoit

1. C'étoit un ancien officier qui avoit autrefois été major du régiment de Soissonnois.

2. Gentilhomme de Poitou, qui avoit levé depuis quelque temps un régiment d'infanterie sous le nom de Chasteaubriant.

3. Damoiselle de Paris, parente du marquis de Livry.

4. Il sembloit qu'on eût confondu cette action avec celle qui s'étoit passée peu auparavant en Transylvanie.

supprimé la charge de maréchal de bataille vacante par la mort de des Fougerais [1], et qu'il avoit donné quinze cents livres de pension à son fils, qui étoit lieutenant au régiment des gardes.

25 mars. — Le 25, on assuroit que la république de Pologne avoit envoyé une députation au roi, pour lui déclarer qu'elle entendoit qu'il se retirât au plus tôt dans ses États de Saxe.

On mandoit aussi de Hollande qu'on y avoit reçu une lettre de Vienne, laquelle avoit eu bien de la peine à passer, à cause du blocus que faisoient les mécontents, et que cette lettre marquoit l'extrême désolation où se trouvoit cette grande ville, qui alloit jusqu'à souhaiter que le duc de Bavière vînt l'assiéger en personne, pour délivrer la famille impériale de la fureur des mécontents. On savoit d'ailleurs que ce prince avoit refusé avec indignation les propositions qui lui avoient été faites par l'électeur de Mayence de faire sa paix en particulier, et qu'il avoit répondu nettement qu'il étoit trop honnête homme pour abandonner les intérêts des couronnes, ses alliées.

On assuroit encore que le prince Alexandre Sobieski n'avoit été ni tué, ni pris, mais que ses deux frères avoient été conduits prisonniers en Saxe.

L'après-dînée, on sut que la maréchale de la Mothe avoit été nommée gouvernante des enfants du duc de Bourgogne [2], avec la duchesse de Ventadour, sa fille, en survivance, la veuve de la Lande [3]

1. Des Fougerais n'étoit fils que d'un médecin, mais il s'étoit poussé d'abord dans le régiment des gardes, où il avoit été lieutenant; et ensuite il avoit acheté la charge de maréchal de bataille, qui comprenoit les fonctions de tout le détail de la cavalerie et de toute l'infanterie. Mais elle étoit devenue hors d'usage, depuis qu'on avoit laissé aux maréchaux de logis de la cavalerie tout le détail de leur corps, et qu'on avoit fait dans chaque armée un major général, auquel on avoit attribué tout le détail de l'infanterie.

2. Elle l'avoit déjà été de Monseigneur et de ses trois enfants, et elle l'alloit encore être de ses petits-enfants; mais comme elle étoit extrêmement vieille, on ne la nommoit que pour avoir occasion de donner sa survivance à sa fille, la duchesse de Ventadour, qui manifestement n'avoit quitté que dans cette vue la charge de dame d'honneur de Madame.

3. Elle étoit fille d'un ancien officier d'infanterie nommé Castelja, qui étoit Basque, et ayant été élevée à Saint-Cyr, elle avoit été la première que la marquise de Maintenon en eût tirée pour l'avoir auprès d'elle; ensuite elle l'avoit mariée à la Lande, gentilhomme qui avoit été huguenot, lorsqu'il étoit auprès du duc de la Force, et qui, s'étant converti, étoit entré au service du duc du Maine, dont il commandoit l'équipage pour le cerf: il mourut d'une chute à la chasse.

pour sous-gouvernante, et la veuve d'Hoquincant [1] pour première femme de chambre.

Les lettres du grand prieur du 19 portoient, ce jour-là, que les ennemis voyant qu'il avoit relevé ses ponts, et que le mauvais temps l'obligeoit de différer son entreprise de Revere et de renvoyer ses troupes dans ses quartiers, ils étoient venus, avec cinq cents chevaux et quelque infanterie, se promener vers la Concordia; mais qu'on les y avoit attendus de si bonne grâce, qu'ils n'avoient pas seulement osé s'en approcher, et s'étoient retirés très diligemment à Revere, après avoir pillé quelques cassines, craignant apparemment qu'il ne les coupât par son pont de Quistello. Il ajoutoit qu'il ne faisoit point de doute que son entreprise de Revere ne réussît, dès que le temps lui permettroit de la faire, et que le poste de la Concordia étoit pour cela d'une importance considérable; qu'il venoit d'avoir avis que le prince Charles de Lorraine, le général Visconti, Nigrelli, Rubini, secrétaire général des dépêches, et un sergent-major de bataille des ennemis étoient arrivés à Gênes, où ils devoient s'embarquer pour passer à Ostiglia, mais qu'il souhaitoit qu'il ne vînt pas aux ennemis de secours plus considérable que celui-là.

26 mars. — Le 26, on sut que le marquis de Cavoye étoit retombé dans ses premiers accidents, et qu'il étoit assez considérablement malade.

On ne pouvoit pas douter alors que Vienne ne fût véritablement bloquée par les mécontents, puisque les Hollandois l'avouoient par leur *Gazette*, convenant même que les mécontents avoient un poste sur le Danube, à trois lieues au-dessus de cette place.

27 mars. — Le 27, le Roi donna à l'abbé de Dromesnil [2] la charge d'aumônier qui vaquoit par la promotion de l'abbé de Vaubecourt à l'évêché de Montauban, dont les bulles étoient arrivées de Rome, et on parloit à la cour de la grande valeur des grenadiers du régiment de Coëtquen, lesquels étant allés à la guerre en Bavière, au nombre de quarantre-quatre, et ayant été

1. Sœur de Beaulieu, apothicaire du corps, et veuve d'un autre apothicaire du corps.

2. Gentilhomme de Picardie, dont le frère avoit été capitaine de gendarmerie; il étoit parent du maréchal de Boufflers, qui lui procura cette charge; d'ailleurs il s'étoit distingué en emportant le prix de l'éloquence proposé par l'Académie françoise.

surpris en plaine par six cents des ennemis, qui les avoient environnés, avoient d'abord demandé quartier, ce que les ennemis leur ayant refusé, ils s'étoient vigoureusement mis en défense et avoient tué plusieurs des ennemis, et qu'enfin, ayant été réduits au nombre de dix-sept, commandés par un sergent, ils s'étoient mis dos à dos, et avoient fait si bonne contenance, qu'enfin ils avoient été faits prisonniers de guerre.

28 mars. — Le 28, on sut que le marquis de Cavoye étoit extraordinairement mal, et l'on commença d'appréhender pour sa vie. On disoit ce jour-là que le roi de Suède avoit fait redemander au roi de Pologne les deux princes Sobieski, et que, par contre-batterie, l'Empereur les lui avoit aussi fait redemander [1], comme ayant été enlevés sur les terres de ses États.

29 mars. — Le 29, on apprit que le maréchal de Montrevel alloit commander en Guyenne, et que le Roi envoyoit à sa place le maréchal de Villars, lequel menoit même sa femme à Montpellier.

30 mars. — Le 30, la comtesse douairière de Tillières [2] mourut à Paris d'un squirre qu'elle portoit depuis trente ans.

31 mars. — Le 31, il arriva un second courrier de Châteauneuf, qui n'avoit point passé par l'armée du roi d'Espagne ; il apportoit des lettres de son maître, qu'il avoit laissé en chemin pour venir à Madrid, et qui mandoit qu'il avoit sur sa route trouvé des troupes portugaises les plus vilaines du monde; qu'il étoit déjà arrivé un démêlé entre le roi de Portugal et l'archiduc, lequel avoit forcé ce prince à le venir voir jusque dans son bord, et n'avoit qu'après des négociations consenti à sortir de sa chambre pour le venir recevoir; qu'il n'y avoit pas plus d'union entre les Allemands et les Portugais, les premiers n'ayant pas voulu souffrir que les autres servissent l'archiduc, lorsque le roi de Portugal lui avoit donné à souper dans son propre palais; que le duc de Berwick, voyant toutes les troupes de France arrivées, les laissoit rafraîchir pour quelques jours avant que de rien entreprendre, le roi d'Espagne ne devant entrer sur les terres enne-

1. Ils auroient été encore plus mal entre les mains de l'Empereur qu'entre les siennes, et cela lui fournissoit une excuse pour ne les pas rendre.

2. Fille de du Boulay-Favier, maître des requêtes : c'étoit une personne d'une grande piété.

mies que le 4 d'avril. Le soir, la duchesse du Maine accoucha d'un troisième garçon, auquel on donna le titre de duc d'Aumale.

AVRIL 1704

1er avril. — Le premier jour d'avril, l'on eut nouvelle que le maréchal de Villeroy avoit marché avec soixante-dix bataillons et soixante-dix escadrons pour aller rétablir les lignes, dont les ennemis avoient ruiné une partie pendant l'hiver, espérant même pouvoir tomber sur un de leurs corps, qu'ils avoient avancé du côté de Tongres.

On parloit ce jour-là des deux vaisseaux de Buenos-Ayres qui étoient restés à la *Baya de Todos los Santos*, dont l'un étoit arrivé à Cadix, et l'autre était échoué assez proche de cette place, aux côtes d'Algarve; on disoit que les Portugais avoient fait tous leurs efforts pour se rendre maîtres de celui-là, mais qu'un bon nombre de barques armées, sorties de Cadix, les avoient chassés, et avoient déchargé le vaisseau, malgré le feu de la côte; que le vaisseau s'étant remis à flot de lui-même, elles l'avoient remorqué à Cadix.

Le bruit couroit alors que le roi de Danemark s'étoit déclaré pour le roi de Pologne, en conséquence d'un traité que les Anglois et les Hollandois avoient fait avec lui, par lequel ils s'étoient obligés de lui fournir et entretenir trente vaisseaux tant que la guerre dureroit, et jusqu'à ce qu'il eût fait une paix dont il fût content.

Le soir, les femmes de la famille du duc d'Aumont vinrent saluer le Roi en mantes.

2 avril. — Le 2, le Roi prit médecine à son ordinaire, et on disoit que le marquis de Cavoye, qui avoit eu un peu de relâche, s'étoit trouvé plus mal la dernière nuit. On sut, le même matin, que le conseiller d'État ordinaire de Harlay [1] étoit mort, après une maladie de six mois, et après son dîner, lorsque le Roi s'habilla dans son cabinet, il déclara au duc de Gramont,

1. Celui-là même qui avoit été plénipotentiaire à Ryswick, qui étoit gendre du chancelier Boucherat; il étoit de même maison que le premier président.

avec beaucoup de marques d'estime et d'amitié, qu'il l'avoit nommé ambassadeur extraordinaire en Espagne.

Le soir, on apprit que Sa Majesté avoit donné la place de conseiller d'État ordinaire à Chauvelin, le plus ancien des semestres, et la place de semestre à Foucault [1], intendant à Caen, qui servoit depuis trente ans en cette qualité. On sut aussi que le Roi avoit accordé quinze mille livres de pension au comte de Sourdis [2] en quittant le commandement de Guyenne, dont il y en auroit six mille qui passeroient après sa mort sur la tête de la comtesse de Chabanois [3], sa fille.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villeroy, par lequel il mandoit au Roi qu'il n'avoit plus que pour deux heures de temps à travailler aux lignes, et que, moyennant cette réparation, il pouvoit lui assurer que les ennemis n'entreprendroient rien devant lui pendant toute la campagne prochaine.

3 avril. — Le 3, les médecins assuroient que le marquis de Cavoye étoit absolument hors de danger; et on eut nouvelle que le roi d'Espagne étoit à Plasencia, petite ville de la frontière de Portugal, avec quarante bataillons et soixante escadrons, pendant que le prince de Tzerclaës commandoit un autre corps du côté de l'Estramadure.

Le même matin, on sut que le Roi avoit donné à l'abbé d'Estrées une place surnuméraire de commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit [4], avec promesse positive de la première vacante, et permission de porter le cordon en attendant. Sa Majesté dit même au duc d'Albe [5] que l'abbé d'Estrées lui demandant son

1. Il y avoit longtemps qu'il attendoit cet honneur avec impatience, étant intendant depuis plus de trente ans, et ayant vu plusieurs de ses cadets passer devant lui; enfin le crédit du contrôleur général de Chamillart, son ami, le mit en place : il étoit fils d'un avocat au conseil, que le contrôleur général Colbert avoit fait greffier de la chambre de justice.

2. On disoit que, depuis son apoplexie, il n'étoit plus en état de gouverner la province; cependant il y étoit extrêmement aimé. Il avoit déjà douze mille livres de pension : ainsi on n'y en ajouta que six mille.

3. C'étoit le nom qu'avoit pris sa fille en épousant le fils de Saint-Poüenge, mestre de camp de cavalerie.

4. Chose singulière, car le Roi ne donnoit ordinairement l'Ordre du Saint-Esprit qu'aux évêques ; cependant on disoit qu'il se trouvoit un exemple d'un homme du second ordre qui en avoit été honoré, et c'en étoit assez pour un homme qu'on vouloit favoriser en le rappelant de l'ambassade d'Espagne.

5. Ambassadeur extraordinaire d'Espagne, mais le Roi ne pouvoit sur cela persuader le public que l'abbé d'Estrées eût demandé à revenir.

retour depuis trois mois, elle n'avoit pu lui refuser cette grâce.

Ce jour-là, presque tous les officiers généraux et particuliers prenoient congé du Roi, parce qu'il alloit cette après-dînée s'établir à Marly pour neuf jours. Ce fut en s'y promenant que Sa Majesté dit que, malgré tout ce qu'on lui avoit mandé du vaisseau de Buenos-Ayres, elle avoit eu nouvelle qu'il avoit été pris par les Portugais, et qu'il étoit chargé de piastres pour trois millions.

4 avril. — Le 4, l'évêque de Montauban[1], qui avoit été sacré le dimanche précédent, vint prêter son serment de fidélité entre les mains du Roi à Marly en la manière accoutumée, et on ne put rien savoir de ce qu'un courrier du duc de Vendôme avoit apporté le soir précédent, sinon que le comte de Saint-Fremond avoit pris un petit château dans les montagnes, du côté de Modène.

5-6 avril. — Le 5, le Roi dit que le maréchal de Villeroy avoit achevé de réparer les lignes, et qu'il étoit rentré dans ses quartiers sans avoir trouvé un seul ennemi, ce qui n'étoit pas surprenant, puisqu'il avoit marché assez fort pour que les ennemis n'osassent paroître devant lui avec les troupes qu'ils avoient dans leurs places de la Meuse. Ce jour-là, il s'étoit répandu un bruit sourd à Marly qu'il y avoit eu une action en Italie, où les ennemis avoient eu l'avantage, et le silence où l'on se tenoit sur le dernier courrier du duc de Vendôme fortifioit ce bruit. Mais, le lendemain, ce courrier parut à Marly, et donna aux particuliers les lettres qu'il avoit apportées, lesquelles ne portoient pas un seul mot de cette action prétendue. Elles marquoient seulement que toutes les lettres qui venoient de Rome, et même de Turin à Casal, parloient d'une paix en Italie, et cela avoit quelque rapport avec les bruits qui avoient couru que le duc de Savoie et le comte de Saint-Thomas avoient écrit plusieurs lettres au duc de Vendôme, qu'il leur avoit renvoyées sans même les vouloir ouvrir, disant qu'il ne vouloit avoir de commerce ni avec le maître ni avec le ministre, à quoi on ajoutoit ce jour-là que le duc de Savoie, voyant que cette porte lui étoit fermée, avoit trouvé moyen de faire tenir une lettre au Roi à droiture par le canal du nonce, et que le Roi avoit mandé au duc de Vendôme de ne se tenir pas si roide. Ajoutez à cela qu'on disoit que

1. [L'abbé de Vaubecourt, nommé le 15 août précédent. — *E. Pontal.*]

le marquis Pallavicini [1] avoit passé à Turin, et que ce qu'on regardoit comme une lâcheté qu'il avoit faite, pouvoit plutôt être une secrète négociation.

Le même jour, on parloit beaucoup d'une nouvelle action de la Croix, et l'on disoit que, lorsqu'il étoit dans son quartier de Vianden, sur la frontière du pays de Luxembourg, ayant eu avis qu'il y avoit cent dragons dans Wordingen, entre Nuys et Cologne, qui faisoient d'étranges désordres, il avoit pris la résolution de les aller enlever, quoiqu'il en fût éloigné de vingt lieues et qu'il y en eût quinze de plaine à passer; qu'en effet, il avoit exécuté la chose comme il l'avoit projetée; qu'il avoit attaqué la nuit ce quartier; qu'il avoit tué tous les dragons et emmené deux de leurs officiers prisonniers et plusieurs chevaux, et qu'en revenant, il avoit trouvé trois charrettes chargées d'armes, qu'il avoit pillées, brûlant tout ce qu'il n'avoit pu emporter. On disoit aussi qu'ayant eu avis que plusieurs François huguenots, réfugiés dans une petite ville du pays ennemi, y avoient bâti un temple, il y avoit marché, et avoit brûlé le temple et toutes ses dépendances.

On sut, le même jour, que le duc d'Aumont étoit à Paris, très incommodé d'un rhumatisme sur les reins, et que la marquise de la Vrillière, qui étoit grosse de huit mois, avoit été obligée de prendre du quinquina pour une fièvre double tierce, dont elle avoit déjà eu trois accès. Le soir, son mari vint apporter au Roi une nouvelle un peu plus heureuse touchant les fanatiques, qui étoit qu'on en avoit attaqué six cents, qui étoient presque tous revêtus des dépouilles des soldats de Marine qu'ils avoient tués, et qu'on en avoit tué deux cents sur la place.

7 avril. — Le 7, on disoit que le duc de la Feuillade étoit arrivé à Toulon, et qu'il alloit faire les sièges de Villefranche, de Montalban et de la ville de Nice, quoiqu'il n'eût que vingt bataillons. On disoit que le duc de Mantoue devoit être parti de Milan, le 25 de mars, pour s'en venir en France, et qu'on croyoit en Italie que l'entreprise de Revere s'exécuteroit le 4 ou le 5.

8 avril. — Le 8, on apprit, par les lettres de Flandre, que les ennemis, qui travailloient à faire des lignes du côté de Tongres,

1. Le même que le Roi venoit de faire maréchal de camp avec six mille livres de pension, ce qui faisoit présumer la négociation.

s'étoient retirés à l'approche du maréchal de Villeroy; qu'ils assembloient un corps à Eckeren, et qu'on y parloit toujours du traité secret de la France avec l'électeur de Brandebourg; mais ce qui avoit donné lieu à ce dernier bruit, étoit que, quelque temps auparavant, le roi d'Espagne avoit consenti que cet électeur fît mettre ses armes dans tous les lieux des Pays-Bas espagnols qui étoient de la succession du prince d'Orange.

9 avril. — Le 9, le maréchal de Villars, qui étoit à Marly avec sa femme, prit congé de Sa Majesté pour aller commander en Languedoc, et emmena avec lui la maréchale [1]. On sut, ce jour-là, que le prince de Robecque [2] s'étoit fait faire à Paris la grande opération, et que la marquise de Sourches [3] y étoit malade avec des accidents qui donnoient de l'inquiétude.

10 avril. — Le 10, le cardinal de Fürstenberg mourut à Paris, à deux heures du matin, d'une fièvre qu'on n'avoit pas crue dangereuse. Mais ce qu'il y eut de plus fâcheux fut qu'il mourut sans aucun sacrement, parce qu'on prit pour un bon sommeil une léthargie qui l'emporta. Le Roi ne sut sa mort qu'à deux heures après midi, quoique tout le monde le sût à Marly dès dix heures du matin, et en même temps il envoya Blouin, son premier valet de chambre, dire au cardinal d'Estrées, qui étoit dans son pavillon, qu'il lui avoit donné l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Aussitôt après qu'on l'eut su, quelques amis du baron de Rossworm [4], lui allant faire compliment, lui représentèrent le malheur de ce pauvre gentilhomme allemand, qui perdoit une pension de deux mille livres que lui faisoit le cardinal de Fürstenberg, et sur-le-champ le cardinal d'Estrées lui continua la même pension, quoiqu'il ne le connût point, offrant même de lui en donner une plus grosse, et conseillant qu'on la fît mettre dans le brevet du Roi pour la rendre plus assurée.

On sut, le même jour, que l'évêque de Meaux avoit reçu l'ex-

1. Quoiqu'on eût cru qu'il devoit la laisser à Marly jusqu'à la fin du voyage.

2. Brigadier d'infanterie, de la maison de Montmorency, frère aîné du comte d'Esterres.

3. De la maison de Montsoreau, femme du grand prévôt.

4. On l'appeloit au commencement le bel Allemand, et il étoit venu en France avec le défunt évêque de Strasbourg, frère du cardinal de Fürstenberg; on disoit qu'il avoit épousé la vieille Ligny, mais il n'en étoit guère plus riche, et il étoit très honnête homme.

trême-onction, et le Roi dit qu'il avoit fait un discours très beau et très édifiant, lorsqu'on lui avoit apporté le viatique.

On disoit encore ce jour-là que le maréchal de Tessé étoit en fort mauvais état, et il avouoit dans ses propres lettres à ses amis qu'il n'avoit point d'appétit, qu'il ne dormoit point, et plusieurs autres incommodités. On sut aussi que le Bret, premier président et intendant de Provence, cédoit son intendance à son fils, qui avoit celle de Pau, laquelle on donna à Meliand, maître des requêtes, qui étoit son gendre.

On eut aussi nouvelle que les ennemis avoient enlevé trois compagnies de dragons du régiment de Verceil [1] à Lasnebourg en Dauphiné; qu'elles s'étoient longtemps défendues, quoique les ennemis qui étoient sur les montagnes voisines les vissent depuis les pieds jusqu'à la tête, mais qu'enfin, s'étant avisés d'aller passer un ruisseau sur des planches, ils étoient allés les couper par derrière, et qu'après cette expédition ils étoient allés se retirer sous Montmélian.

On assuroit en même temps que dix-huit cents grenadiers ou soldats choisis du duc de Savoie étoient venus attaquer le nouveau régiment de Marcilly dans Chaumont, méchant village proche de Suse; que ce régiment s'y étoit bien défendu, et y avoit eu cent hommes de tués; mais que, voyant qu'il alloit être forcé, il s'étoit retiré par pelotons dans la montagne, où les ennemis n'avoient pu le forcer; qu'ensuite les ennemis avoient pillé le village de Chaumont, et s'étoient retirés, et qu'après leur retraite, le régiment de Marcilly étoit venu reprendre son poste; qu'il avoit trouvé du côté de l'attaque quarante des ennemis morts, dont il y avoit quatorze officiers, et que, le long du chemin par où ils s'étoient retirés, on avoit encore trouvé quantité de morts et de blessés; de sorte qu'on croyoit que les ennemis avoient plus perdu de monde que le régiment de Marcilly.

Le soir, le marquis de la Vrillière apprit au Roi que les fanatiques avoient été battus en deux petites rencontres, où ils avoient perdu soixante-quatre hommes.

11 avril. — Le 11, il arriva un courrier du duc de Vendôme,

1. C'étoit le régiment du fils de la Bastie, lieutenant de roi de Strasbourg, qui avoit été longtemps capitaine dans le régiment de Senecterre.

par lequel on ne sut autre chose sinon que le grand prieur devoit être le 7 devant Revere.

On disoit le même jour que les lettres d'Espagne portoient que le roi étoit encore à Plasencia, pendant que ses troupes s'avançoient pour se mettre en front de bandière.

Du côté de Flandre, on apprenoit que toutes les troupes des Couronnes étoient rentrées dans leurs quartiers, mais qu'il en étoit resté beaucoup dans Tirlemont, dans Judoigne, et dans les villages qui sont le long de la Geete, lesquelles étoient disposées de telle manière qu'en deux heures de temps on pouvoit jeter cinquante bataillons et autant d'escadrons dans les lignes pour les défendre, tant du côté d'Anvers que de celui de Namur. Les mêmes lettres portoient que les ennemis n'avoient pas commencé de lignes du côté de Tongres, comme le bruit en avoit couru, et que le maréchal de Villeroy avoit une violente attaque de goutte.

On sut ce jour-là que le Roi avoit bien voulu donner les deux mille livres de pension au baron de Rossworm, pour en décharger le cardinal d'Estrées, ayant peut-être trouvé quelque difficulté à lui accorder cette pension sur un bénéfice [1].

On apprit aussi que le duc de Mantoue étoit arrivé le 8 à Lyon.

12 avril. — Le 12 au matin, l'abbé Bossuet vint trouver le P. de la Chaise, qui étoit à Marly, et lui apprit la mort de son oncle, l'évêque de Meaux; le révérend père vint en donner avis au Roi, qui étoit dans son cabinet, après son lever; le Roi dit au père de faire entrer l'abbé Bossuet, lequel se jeta aux pieds du Roi, fondant en larmes; le Roi en fut touché, et lui donna sur-le-champ l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, qui vaquoit par la mort de son oncle, et qui valoit vingt-cinq mille livres de rente; ensuite, se tournant vers le P. de la Chaise, il lui dit qu'il donnoit la place de conseiller d'Etat du défunt à l'archevêque de Sens, et la charge de premier aumônier de la duchesse de Bourgogne à l'évêque de Senlis, frère du secrétaire d'Etat de Chamillart, auquel il en voulut mander lui-même la nouvelle par un courrier qu'il lui avoit envoyé une heure

1. Parce qu'il étoit marié à la vieille Ligny, et que les gens mariés ne peuvent pas posséder de pension sur des bénéfices; cependant il était chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, et les chevaliers de cet ordre peuvent posséder des bénéfices, quoiqu'ils soient mariés.

auparavant, prenant même la peine de rouvrir le paquet qu'il avoit déjà fait pour lui faire réponse.

Le soir, le Roi quitta Marly pour revenir à Versailles, et il arriva un courrier du maréchal de Marsin [1], qui avoit fait cinquante lieues à pied, habillé en paysan, et qui avoit été pris trois fois par les ennemis, sans qu'ils eussent pu trouver sur lui la lettre dont il étoit chargé [2], mais on ne put pas savoir de lui la moindre nouvelle.

13 avril. — Le 13, il arriva un courrier du maréchal de Tallard et un du duc de Berwick, par lesquels on n'apprit pas plus de nouvelles que par celui du maréchal de Marsin.

14 avril. — Le 14, on sut que l'abbé Bossuet avoit remis au Roi son abbaye de Savigny, et qu'il lui avoit dit que le défunt évêque de Meaux n'avoit que peu de dettes, qu'il se chargeoit d'acquitter.

On disoit aussi que des Alleurs avoit été choisi pour aller être l'homme du Roi auprès du vice-roi de Naples, à moins que ce fût un prétexte pour l'envoyer ailleurs [3]. D'un autre côté, on assuroit que les Suisses avoient enfin accordé cinq mille hommes au duc de Savoie, et que, le 13, il se devoit tenir une diète à Bade, où le marquis de Puisieulx avoit été invité. Mais il y avoit quelque temps qu'on voyoit un manifeste très insolent, que Mellarède, envoyé de Savoie, avoit fait pour répondre à celui de ce marquis, lequel on ne sera pas fâché de voir ici [4].

15 avril. — Le 15, l'envoyé de Portugal vint prendre son audience de congé. On le combla d'honneurs; mais le Roi ne laissa pas de lui témoigner quelque chagrin du parti qu'avoit pris le roi de Portugal.

Le même jour, le comte de Toulouse partit pour aller à Brest; il devoit coucher le premier jour à Blois, le lendemain à Fontevrault, et le troisième jour à Nantes, et devoit être reçu en Bretagne comme on recevoit le prince de Condé et le duc de Bourbon en Bourgogne.

Ce jour-là, le Roi, en sortant de sa messe, donna au maréchal

1. C'étoit un lieutenant de cavalerie gascon.
2. Il avoit plusieurs lettres, et il étoit incompréhensible comment il avoit pu les cacher.
3. Trouver le prince Ragotzki.
4. [Voir l'appendice n° VII. — *E. Pontal.*]

de Châteaurenaud la lieutenance générale de Bretagne, qui étoit vacante par la mort du marquis de Beaumanoir, à condition de donner cent mille livres à sa veuve, et l'évêque de Senlis prêta le serment de fidélité entre les mains de la duchesse de Bourgogne, après qu'elle eut entendu la messe.

On avoit dans ce temps-là des assurances que les mécontents de Hongrie n'avoient point été battus sur la Leitha, comme le bruit en avoit couru, et qu'ils étoient partout supérieurs aux Impériaux, ayant même depuis peu brûlé des villages aux portes de Vienne.

On eut aussi nouvelle dans le même temps que Renschild, un des généraux du roi de Suède, avoit pensé surprendre le roi de Pologne dans Varsovie; que ce prince en étoit sorti avec précipitation pour prendre le chemin de Moscovie, et que les Suédois le poursuivoient.

On disoit encore qu'on avoit fait sortir de Metz tous les hommes, équipages, vivres et munitions, qui étoient destinés pour les armées du Rhin et de la Moselle; pendant qu'on avoit nouvelle que le prince de Bade étoit à Aschaffembourg avec la goutte, dont il étoit peut-être moins incommodé qu'il ne le faisoit croire, et qu'il se faisoit de grands mouvements dans le Wurtemberg, pour s'opposer à la prétendue marche que le maréchal de Marsin devoit faire pour favoriser la jonction.

D'autre côté, un courrier arrivé d'Italie rapportoit que, le 9, le grand prieur passeroit la Secchia avec sa petite armée; que, le 10, il s'approcheroit de Revere, et que, le 11 ou le 12, il attaqueroit le pont et le poste, prenant toutes sortes de mesures pour surmonter les difficultés qui se trouveroient dans cette expédition.

16 avril. — Le 16, on apprit que le Roi avoit donné au maréchal de Boufflers une augmentation de brevet de retenue de deux cent mille livres sur sa charge de colonel du régiment des gardes, outre celui de trois cent mille livres qu'il avoit déjà. On sut encore que le Roi avoit donné six mille livres de pension à la comtesse de Fürstenberg, outre les six mille livres qu'elle avoit déjà, et pareille somme de douze mille livres de pension à partager également entre son fils, le comte de la Marck [1], et la comtesse de la Marck, sa belle-fille.

1. La comtesse de Fürstenberg avoit épousé en premières noces un comte de la Marck, et sa belle-fille étoit fille du duc de Rohan.

Peu de jours auparavant, le duc de Saint-Simon s'étant fait saigner par précaution, il s'étoit jeté une fluxion sur sa saignée, qui l'avoit mis en peu de temps en danger de la vie. Il avoit eu, le 15, un peu de relâche; mais, le 16, Maréchal jugea à propos de lui faire une incision quatre doigts au-dessus et au-dessous de la saignée. On disoit alors que le deuxième convoi parti d'Angleterre pour le Portugal avoit été dissipé par la tempête, et que le duc de Mantoue, qui venoit à Paris sous le nom de comte de San-Salvador, seroit logé à l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, et que Gergy [1], qui étoit venu en poste devant lui à la cour, étoit retourné de même au-devant de lui à Lyon avec le comte Truzzo [2], son envoyé auprès du Roi.

17 avril. — Le 17, le Roi tint le chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit, où il proposa l'abbé d'Estrées pour remplir la place du cardinal de Fürstenberg, lequel fut agréé sur-le-champ.

Ce jour-là, le prince de Condé eut le matin une audience d'une heure dans le cabinet du Roi, et les courtisans s'imaginèrent que c'étoit pour le mariage de Mlle d'Enghien avec le duc de Mantoue, ou pour la Pologne, où l'on disoit toujours que le prince de Conti étoit souhaité.

18 avril. — Le 18, on sut que le commandement de Calais, qui étoit vacant par la mort de la Cour [3], avoit été donné à Princey [4], brigadier d'infanterie et lieutenant-colonel du régiment Dauphin; que le gouvernement de la citadelle d'Arras, vacant par la mort de Provenchères, avoit été donné à Vauluisant, gouverneur du fort de l'Escarpe, et que son gouvernement avoit été donné à du Fort, lieutenant-colonel de dragons, qui avoit commission de colonel.

Le même jour, on commença à parler comme d'une chose certaine du mariage du prince d'Elbeuf avec Mlle d'Armagnac, et quoiqu'elle n'en reçût pas encore les compliments, on ne lais-

1. Gentilhomme de Bourgogne, frère de l'abbé Languet, aumônier de la duchesse de Bourgogne; il étoit envoyé du Roi auprès du duc de Mantoue. — [Voy. la *Note* de la p. 299. — *Comte de Cosnac.*]

2. Il étoit auparavant secrétaire de l'envoyé, et lui ayant succédé après sa mort, le duc de Mantoue l'avoit depuis peu fait comte.

3. C'étoit un vieil officier gascon, qui avoit servi dans le régiment de Piémont.

4. Il étoit de Paris, et parent du secrétaire d'État de Chamillart, ce qui lui servit beaucoup en cette occasion.

soit pas d'en dire les conditions, qui étoient que le comte et la comtesse d'Armagnac donnoient à leur fille quatre cent mille livres après leur mort, dont ils lui feroient la rente pendant leur vie; que le Roi lui donnoit deux cent mille livres à prendre sur un certain fonds, et dix mille livres de pension; qu'en faveur de ce mariage, Sa Majesté donnoit au prince d'Elbeuf le gouvernement de Picardie, dont elle accordoit la survivance au duc, son père, avec tous les émoluments, à la réserve de vingt mille livres, qu'il seroit obligé de donner tous les ans à son fils.

Ce jour-là, la duchesse de Bourgogne sentit que son enfant s'étoit déplacé, et il fut résolu qu'elle garderoit le lit pendant quarante jours, ce qui rompit le voyage de seize jours que le Roi devoit faire à Marly.

On disoit encore qu'il étoit entré en Savoie un corps de troupes des ennemis, et on commençoit à craindre que le Dauphiné et le Lyonnois n'eussent à souffrir. On eut aussi nouvelle qu'effectivement les mécontents de Hongrie avoient eu un petit échec sur la Meurte, où ils avoient seulement perdu quatre à cinq cents hommes, mais que cela ne les avoit pas empêchés de courir jusqu'aux portes de Vienne. Ce jour-là, le secrétaire d'État de Chamillart étant à Paris, et y donnant son audience publique, fut surpris d'une fièvre, qui lui commença par un frisson, nonobstant laquelle il ne laissa pas de revenir coucher à Versailles. On sut, le même jour, que cinq bâtiments de charge anglois étoient venus échouer au port de Vigo, où ils avoient été pris avec tout ce qui étoit dedans.

Du côté de Flandre, les lettres portoient que le bruit qui avoit couru que les ennemis assembloient un corps à Eckeren, ne s'étoit pas trouvé véritable; qu'il y avoit beaucoup de désunion chez eux; que la reine Anne vouloit absolument qu'on donnât la carte blanche au duc de Marlborough, mais que les Hollandois le refusoient avec opiniâtreté, et qu'ils étoient dans le dessein de faire un stathouder; ainsi il n'étoit pas encore assuré que le duc de Marlborough revînt d'Angleterre, où il étoit repassé depuis quelque temps.

On parloit aussi beaucoup dans le monde de divers mariages cachés depuis longtemps, qu'on disoit alors être déclarés, ou devoir l'être bientôt, par exemple celui du duc de Gramont avec

une certaine Mlle de la Cour [1]; celui de la comtesse de Fürstenberg avec le comte de Manderscheidt [2]; de celui de la comtesse de Beuvron [3] avec Harlein [4], ci-devant officier au régiment des gardes, et alors colonel d'infanterie, auquel on assuroit que Madame vouloit faire avoir sa charge de chevalier d'honneur [5], et enfin de celui de la veuve de Villetaneuse [6] avec le chevalier de Plancy [7].

On avoit su quelques jours auparavant que le prince de Talmond avoit été pris par un parti des ennemis entre Mons et Bruxelles, ayant sur lui un ancien passeport d'Opdam [8], officier général des Hollandois, et que le partisan l'avoit remis en liberté, à condition que, si le Roi son maître le jugeoit de bonne prise, il viendroit se rendre son prisonnier, et l'on disoit alors que le Roi l'avoit jugé de bonne prise. On assuroit aussi que le duc de Savoie n'espéroit plus trouver du secours en Suisse, et que ses envoyés étoient rebutés à Vienne et en Angleterre de faire des remontrances et des demandes. On eut aussi nouvelle que le chevalier des Augers avoit pris deux vaisseaux anglois dans les mers de l'Amérique, après un long combat, mais qu'il y avoit été blessé, et qu'il en étoit mort. Les lettres de Dauphiné portoient aussi que le maréchal de Tessé étoit aux eaux de la Motte, qui lui faisoient un très bon effet, et se remettoit de ses vomissements causés par un trop grand usage de l'émétique. Cependant sa femme et sa seconde fille [9], qui n'étoit pas mariée, avoient été à

1. Fille de peu de naissance, et son ancienne inclination.
2. Gentilhomme allemand qui étoit maréchal de camp.
3. Elle avoit été fille de la reine, et ensuite de Madame sous le nom de Théobon; le comte de Beuvron, frère du marquis, l'avoit épousée par amour; Madame l'aimoit particulièrement, et elle avoit été disgraciée du temps de feu Monsieur.
4. Gentilhomme allemand qui avoit été nourri page de Madame.
5. Mais il falloit obtenir le consentement du Roi, ce qui n'étoit pas facile à faire.
6. Veuve de Girard de Villetaneuse, procureur général de la Chambre des comptes de Paris.
7. Dernier des enfants du secrétaire d'État du Plessis-Guénégaud, qui étoit capitaine de gendarmerie.
8. On prétendoit qu'il ne lui avoit été donné que pour aller à la chasse.
9. A laquelle le maréchal avoit préféré par prédilection sa troisième pour la marier au marquis de Maulevrier, quoique la seconde fût plus belle et mieux faite : c'étoit la petite vérole que cette Mlle de Tessé avoit eue à Paris.

Paris extraordinairement malades, et n'étoient pas encore hors de danger.

19 avril. — Le 19, on sut que la princessse des Ursins s'étoit retirée de la cour de Madrid, et qu'elle avoit pris le chemin de Rome, aimant mieux s'y retirer que de venir en France, quoiqu'elle eût eu le choix de l'un ou de l'autre; que cela s'étoit fait par un ordre d'Espagne, qui lui avoit été apporté de l'armée par Châteauneuf, ci-devant ambassadeur en Portugal, mais que les modèles des lettres que le roi d'Espagne avoit écrites, tant à la reine qu'à la princesse des Ursins, lui avoient été envoyés par le Roi; qu'à cette nouvelle, la princesse avoit été chez la reine, et qu'il y avoit eu bien des pleurs répandus de part et d'autre; qu'ensuite la princesse s'étoit retirée dans son appartement, pour donner ordre à ses affaires, et qu'après trois ou quatre heures, elle étoit retournée chez la reine prendre congé d'elle, et qu'à cet adieu les larmes avoient encore redoublé; qu'elle étoit partie le même jour pour aller à Alcala, où elle avoit permission de séjourner quelques jours pour arranger toutes ses affaires, et que le Roi lui donnoit vingt-quatre mille livres de pension.

Sur les cinq heures du soir, le chevalier de Luxembourg arriva à Versailles, chez le secrétaire d'État de Chamillart, qui, étant incommodé, l'envoya sur-le-champ avec un de ses courriers trouver le Roi, qui s'étoit allé promener à Marly. Il apportoit à Sa Majesté la nouvelle de la prise de Revere, dont il lui fit le détail à peu près de la manière suivante : « Le grand prieur « ayant passé la Secchia le 9 avec dix-huit bataillons, les vingt-« quatre compagnies de grenadiers que le duc de Vendôme lui « avoit envoyées, sous les ordres du chevalier de Luxembourg, « et vingt-huit escadrons, il détacha Tavagny, brigadier d'infan-« terie, avec dix compagnies de grenadiers, et lui fit passer le « Pô sur des bateaux, avec ordre d'observer les ennemis, qui « avoient un gros retranchement avancé de ce côté-là, afin de « les empêcher de rien entreprendre sur le convoi des munitions « de guerre et de bouche qui venoit sur le Pô. Le 10, le grand « prieur marcha vers Revere, pendant que Tavagny, s'étant « approché du retranchement des ennemis, détacha de Serre, « capitaine de grenadiers de Vivarois, avec soixante grenadiers, « pour l'aller reconnoître. Ce capitaine alla jusqu'à la palissade « de ce retranchement, et y enleva un corps de garde de cava-

« lerie, qu'il trouva endormi, avec toutes les provisions de bouche « qu'avoient les officiers et cavaliers. Au bruit de cette action, « il sortit trois cents chevaux des ennemis et cinq cents hommes « de pied, qui poursuivirent chaudement ce capitaine, lequel, se « trouvant dans un pays propre à l'infanterie, fit sa retraite en « homme de guerre, et alla rejoindre Tavagny, suivant l'ordre « qu'il lui en avoit donné. Il le trouva avec son monde dans une « cassine, dont il avoit fait créneler et percer les murailles, et « qui se tenoit tout prêt à bien recevoir les ennemis. En effet, « comme ils croyoient qu'il n'y avoit dans cette cassine que les « soixante hommes qu'ils avoient vus, ils vinrent l'attaquer avec « fureur, jusqu'à passer leurs fusils dans les trous qu'on avoit « faits pour tirer sur eux. Mais ils furent bien surpris quand « Tavagny fit faire sur eux un feu épouvantable, qui en mit un « grand nombre hors de combat, et ils prirent la résolution de « se retirer hors de portée du mousquet pour attendre un plus « grand corps, et même du canon, s'il étoit nécessaire. Tavagny « profita habilement du mouvement qu'il leur vit faire, et se « retira de son côté, gagnant le bord du Pô en diligence. Les « ennemis s'aperçurent trop tard de sa retraite, mais ils ne lais« sèrent pas de le poursuivre vivement, et ne le joignirent que « quand il fut arrivé sur le bord du Pô. Alors le grand prieur « fit border d'infanterie l'autre côté de la rivière pour le pro« téger, et le chevalier de Laubespin, qui commandoit les « galiotes, les faisant approcher du bord, se mit à faire tirer du « canon sur les ennemis; de sorte que Tavagny eut le temps de « rembarquer tout son monde, et de passer la rivière, ayant « perdu en cette occasion deux capitaines et deux lieutenants, « avec sept ou huit grenadiers.

« Le soir, le grand prieur vint camper à la Piova, grand « village à demi-lieue en deçà de Revere, où il avoit résolu de « faire son quartier général, pour de là pouvoir monter à la tran« chée, s'il étoit obligé de faire le siège, comme il le croyoit. « Le lendemain au matin, on vint lui donner avis que les ennemis « avoient replié leur pont, et qu'il n'y avoit plus que trois grands « bateaux du côté de Revere; il ne put d'abord se persuader que « cela fût véritable; mais, pour ne rien négliger, il chargea le « comte de Saint-Fremond de prendre trois cents chevaux et six « compagnies de grenadiers, de celles qui étoient venues sous les

« ordres du chevalier de Luxembourg, qui voulut lui-même les « aller commander, et d'aller reconnoître si véritablement les « ennemis avoient replié leur pont, et l'état où se trouvoit leur « retranchement. Le comte de Saint-Fremond, avec ce détache- « ment, descendit au-dessous de Revere, d'où il reconnut tout à « découvert, et pendant deux ou trois heures, que les ennemis « avoient effectivement replié leur pont, et qu'ils n'avoient laissé « que trois bateaux à Revere, d'où on ne lui tira que sept ou huit « coups de mousquet, et un coup de canon d'Ostiglia. Il y avoit « une digue le long du Pô pour empêcher l'inondation, et une « autre parallèle à celle-là, qui servoit de grand chemin, de sorte « qu'on pouvoit passer entre ces deux digues à couvert des bat- « teries d'Ostiglia. Le comte de Saint-Fremond envoya donner « avis au grand prieur de tout ce qu'il avoit vu, lequel, ne voulant « rien hasarder mal à propos, et n'ayant pas encore son gros « canon arrivé, y envoya six pièces de campagne, et fit marcher « les grenadiers de l'armée du duc de Vendôme. Cependant le « comte de Saint-Fremond avoit fait approcher les trois cents « chevaux, et les avoit fait mettre en bataille sur un grand front, « aussi bien que les six compagnies de grenadiers, pour faire « paroître qu'il avoit beaucoup de troupes. Quand le corps des « grenadiers fut arrivé, on fut d'avis de faire tâter la barrière « par dix grenadiers et deux sergents. Ils se séparèrent en deux « et attaquèrent en même temps : un des détachements força la « barrière, et en même temps on marcha de front, on coupa les « barrières et les palissades; les ennemis, au nombre de deux « cents, firent leur décharge, s'enfuirent, et se jetèrent dans « leurs bateaux; les grenadiers entrèrent dans le fort, et les « poursuivirent jusque sur le bord de la rivière, leur tirant des « coups de fusil; mais alors on commença à leur tirer du canon « d'une batterie de quinze pièces qui étoit à l'autre bord, qui « emporta cinq hommes, outre quatre qui avoient été tués ou « blessés en attaquant, ce qui obligea le comte de Saint-Fremond « à faire mettre son infanterie en bataille dans une belle place, « qui étoit à couvert par les maisons d'une grande rue, laquelle « bordoit le Pô. Et ainsi finit l'action de Revere, qu'on avoit cru « devoir coûter tant de sang, et où il n'y eut presque personne « de tué. »

20 avril. — Le 20, la mode étant venue que les gens de la pre-

mière qualité demandoient à entrer dans l'ordre de Saint-Louis, et les ducs de Charost et de Roquelaure et de Montfort, le prince de Rohan, le marquis de Biron et plusieurs autres ayant été reçus les jours précédents, le duc de Luxembourg fut reçu ce jour-là; le secrétaire d'État de Chamillart lut son serment à l'ordinaire, ayant déjà le frisson à l'ordinaire, et assista ensuite pendant son accès au conseil, après la fin duquel il alla se mettre dans son lit, et ne laissa pas de travailler toute la journée [1]. Mais il commença à prendre le quinquina; il fut même obligé d'écrire une lettre au Roi, étant encore dans la fièvre, parce qu'il arriva un courrier de Savoie, apportant la nouvelle que les ennemis, au nombre de deux mille, avoient voulu surprendre Chambéry, qui n'avoit aucunes fortifications, mais seulement de bonnes murailles et des portes; qu'ils avoient attaqué une de ces portes, laquelle avoit été vigoureusement défendue; qu'ils y avoient perdu cent hommes, et qu'ils s'étoient retirés, sur l'avis qu'ils avoient eu que le duc de la Feuillade faisoit filer des troupes par les derrières, ce qui leur avoit fait appréhender d'être coupés, et leur avoit fait prendre le parti de s'aller mettre sous Montmélian.

On sut ce jour-là que le Roi iroit le 24 à Marly, pour y rester jusqu'au soir du 26, et qu'il en useroit de même toutes les semaines. On apprit aussi la mort de la fille unique du marquis de Thiange.

21 avril. — Le 21, le comte de Marsan fut reçu chevalier de Saint-Louis [2] tout seul, quoique, pour la commodité du Roi et du ministre, il eût été réglé qu'on n'en recevroit pas moins de trois à la fois. On sut aussi que le Roi avoit donné à l'évêque de Senlis les entrées de la chambre [3], comme les avoit le défunt

1. Étrange sort d'un homme que la fortune a élevé sur le pinacle; il n'avoit, comme il l'avouoit lui-même, le temps ni d'être malade, ni de se bien porter.

2. Quoiqu'il fût hors de service depuis longtemps, et qu'il n'eût jamais servi que quelques années d'enseigne de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi, et depuis d'aide de camp de Sa Majesté.

3. Tous les matins, dès que le Roi est éveillé, on appelle le grand chambellan, les premiers gentilshommes de la chambre, le grand maître de la garde-robe, le premier médecin et le premier chirurgien; ensuite on appelle ceux qui ont des brevets d'affaires et qui en ont l'entrée, et puis on appelle ceux qui ont l'entrée de la chambre, c'est-à-dire ceux qui entrent sans demander avec les huissiers, après lesquels un huissier va

évêque de Meaux; accordant néanmoins cette prérogative à sa personne et non pas à sa charge, parce que l'évêque de Meaux en avoit joui comme précepteur de Monseigneur, et non pas comme premier aumônier de Mme la Dauphine et de la duchesse de Bourgogne.

On apprit ce jour-là que le prétendu comte de San-Salvador logeroit au Luxembourg.

22 avril. — Le 22, Kroonstrom, qui jusqu'alors n'avoit eu que la qualité de résident, eut sa première audience du Roi dans son cabinet en qualité d'envoyé du roi de Suède. On vit aussi arriver Préfosse [1], major général de l'armée du maréchal de Montrevel, apportant la défaite des deux troupes de dix-neuf cents fanatiques, commandés par leurs chefs Cavalier et Catinat [2], qu'il conta à peu près de cette manière :

« Le maréchal de Montrevel, étant à Sommières, eut avis que « ces deux troupes de rebelles s'étoient jointes, dans le dessein « d'aller brûler le lieu de Calvisson, et d'enlever son équipage « qui marchoit pour aller en Guyenne.

« Il prit avec lui trois cent cinquante hommes du régiment de « Hainaut, trois compagnies de grenadiers de celui de Soissonnois, de celui de Charolois et de celui de Menou, une compagnie de fusiliers et deux cents chevaux, tant dragons qu'officiers irlandois.

« Il marcha le 16 au matin, avec ce corps, par le chemin qui « conduisoit du côté de Nages, ayant envoyé ordre à Grandval, « brigadier de dragons, de s'avancer vers Caveirac avec trois « cents hommes, pour en occuper le défilé, par lequel il croyoit « que les rebelles ne manqueroient pas de se retirer.

« Cette précaution eut tout l'effet que le maréchal de Montrevel « s'en étoit promis; les rebelles, qui avoient été avertis de sa « marche, se présentèrent au défilé qu'occupoit Grandval, qui « leur fit essuyer un grand feu et les obligea d'aller chercher un « autre passage.

« Ils furent dans ce temps-là chargés par le maréchal de

demander au premier gentilhomme de la chambre pour les plus qualifiés, et puis tout le monde entre en foule.

1. C'étoit un garçon de Paris, qui avoit été capitaine au régiment de Navarre.

2. C'étoit un sobriquet qu'il s'étoit donné.

« Montrevel à la tête des dragons avec tant de vivacité qu'il y en « eut six cents de tués en cet endroit, et qu'ils furent obligés de « se séparer en petites troupes. On les poursuivit de tous côtés, « et ils se défendirent mieux en détail qu'ils n'avoient fait en gros.

« Ils eurent près de huit cents de tués, et ils y perdirent onze « cents fusils, qui étoit tout ce qu'ils en avoient, le reste n'étant « armé que de fourches et de fléaux, et ceux qui se sauvèrent « n'ayant songé qu'à jeter ce qui pouvoit les embarrasser dans « leur fuite.

« On n'a perdu dans cette affaire qu'environ vingt dragons ou « soldats, et deux capitaines irlandois, fort braves gens, quoique « l'affaire eût duré depuis trois heures après midi jusqu'à neuf « heures du soir. Elle s'est passée entre Saint-Dionisy et Cla- « rensac, dans le pays qu'on appelle Lavonage. »

23 avril. — Le 23, on sut que le Roi avoit donné douze mille livres de gratification au chevalier de Luxembourg pour son voyage, mais il auroit mieux aimé n'avoir point d'argent, et être fait maréchal de camp, comme ceux qui l'avoient envoyé s'en étoient flattés. On commença ce jour-là à voir à la cour le baron Pallavicini, assurant fortement qu'il n'avoit point été à Turin, comme on l'avoit dit, et le prouvant par une circonstance qui paroissoit bien forte, qui étoit que le duc de Savoie lui faisoit faire actuellement son procès par le président Léon, l'un des présidents de son conseil.

Le même matin, le maréchal de Châteaurenaud prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi pour la lieutenance générale de Bretagne, et après qu'il l'eut prêté, le Roi lui dit qu'il lui donnoit un brevet de retenue de la somme de cent mille livres qu'il avoit payée à la marquise de Beaumanoir. On sut aussi que le Roi lui avoit dit que l'escadre de Toulon étant trop petite pour la lui donner à commander, il l'avoit choisi pour aller commander en Bretagne.

On disoit ce jour-là les conditions que l'évêque de Canisa avoit proposées de la part de l'Empereur aux mécontents de Hongrie, qui étoient : 1° que l'Empereur donneroit au prince Ragotzki la Transylvanie en souveraineté; 2° qu'il ôteroit aux Allemands tous les gouvernements de la Hongrie, et qu'il les donneroit à des Hongrois; 3° qu'il consentiroit qu'on assemblât les États du royaume pour y faire un règlement certain et irrévocable pour

maintenir les lois et les privilèges de l'État; 4° que l'Empereur donneroit pour cautions de l'exécution de ses conditions tels princes ou potentats que voudroient les mécontents. On ajoutoit que les mécontents avoient répondu que ces conditions étoient tellement opposées à toute la conduite que l'Empereur avoit tenue jusqu'alors qu'ils demandoient du temps pour en délibérer, et que d'ailleurs ils ne vouloient point d'autres cautions de la sûreté de leur traité avec l'Empereur que les rois de France et d'Espagne, et l'évêque de Canisa leur avoit dit franchement qu'ils feroient fort bien.

On sut en ce temps-là que le roi de Danemark avoit perdu un des princes ses fils, mais on ne croyoit pas qu'on en prît le deuil en France, parce qu'il ne donneroit point part au Roi de sa mort. On disoit aussi que le prince de Ligne, aîné de sa maison et veuf d'une Espagnole, dont il avoit de grands enfants, s'étoit fait Récollet.

24 avril. — Le 24, on sut que le duc de Mantoue ne paroîtroit point *incognito* à la cour, comme on l'avoit dit, mais qu'il y seroit reçu comme duc de Mantoue, le cérémonial ayant été entièrement réglé avec lui; qu'on lui meubloit deux appartements au Luxembourg, et que l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires serviroit pour les gens de sa suite.

On sut alors que le départ des officiers de l'armée de Flandre étoit marqué pour le 10 de mai, et le Roi vint s'établir à Marly pour deux jours. On y vit pour la première fois le prince d'Harcourt, dont les longues absences de la cour l'avoient empêché d'y venir plus tôt, et le chevalier de Luxembourg, qui méritoit ce petit agrément pour la bonne nouvelle qu'il avoit apportée.

25 avril. — Le 25, le Roi n'alla point à Versailles voir la duchesse de Bourgogne, comme on avoit dit le jour précédent qu'il le devoit faire, et il eut nouvelle le soir que le comte de Toulouse étoit arrivé à Brest, après avoir reçu partout sur sa route tous les honneurs qu'on avoit pu lui rendre, vu la diligence qu'il faisoit.

26 avril. — Le 26, on sut que le marquis de Montpeyroux, le père, étoit mort d'apoplexie à Paris en deux jours de temps.

27 avril. — Le 27, on disoit que tous les généraux demandoient à cor et à cri des officiers, ce qui obligea tous les officiers généraux d'Allemagne de prendre congé du Roi, aussi bien que

tous les officiers de gendarmerie qui se trouvèrent à la cour. Le même jour, le Roi augmenta de cent mille livres la fixation de la charge de premier président du Grand Conseil en faveur de Verthamont, qui en étoit revêtu, de sorte qu'elle alloit alors à cinq cent mille livres.

Il paroissoit que toutes choses se disposoient alors à une guerre très vive. On croyoit que le duc de Bavière iroit joindre les mécontents; que le maréchal de Marsin agiroit sur le Danube, et auroit plus tôt vingt mille Hongrois dans son armée que les dix-sept mille François qu'on lui avoit destinés; que cependant le maréchal de Tallard pourroit agir sur le Necker; que le roi de Suède devoit entrer en Silésie et en Saxe, mais qu'on ne savoit pas encore ce que feroit l'électeur de Brandebourg.

28 avril. — Le 28, on disoit que l'irruption que les ennemis [avoient faite] en Savoie avoit valu à la France plusieurs Irlandois, qui s'étoient venus rendre, et que quatre cents hommes de la même nation étoient venus trouver en Espagne le duc de Berwick. On assuroit aussi que le comte de Toulouse faisoit travailler à force pour avancer son armement, et qu'il y réussissoit. On parloit encore d'un corps de cinquante mille Turcs qui s'assembloit du côté de la Dalmatie, et qui intriguoit beaucoup les Vénitiens, et on disoit en même temps qu'il s'en assembloit un autre corps de quinze mille en Hongrie; que les mécontents étoient plus forts que jamais; que le comte Forgatz[1], un des généraux de l'Empereur, qui étoit allé pour faire des recrues pour ses troupes, s'étoit jeté parmi eux, et que c'étoit lui qui avoit enlevé les équipages des troupes danoises. On assuroit encore en même temps qu'il n'étoit point vrai que le général Heisler eût battu les mécontents, comme le bruit en avoit couru.

Le même jour, on disoit que la reine d'Espagne avoit écrit au Roi pour le prier de trouver bon que la princesse des Ursins ne sortît d'Espagne qu'après que le duc de Gramont y seroit arrivé, parce qu'elle pourroit l'instruire de plusieurs importantes vérités. On ajoutoit que l'armée du roi d'Espagne n'avoit point marché, parce que l'artillerie n'avoit point été prête, les affûts s'étant

1. Seigneur hongrois qui avoit toujours été dans les troupes de l'Empire avec distinction.

trouvés tous pourris, et n'y ayant point de bois dans les magasins pour en refaire d'autres, et qu'il n'y avoit point eu de conjuration à Placenza, comme on l'avoit dit. Du côté d'Italie, on écrivoit que le vice-roi de Naples avoit mandé au Pape qu'il étoit expédient pour le service du roi d'Espagne que le cardinal Pignatelli ne vînt point à Naples, dont il étoit archevêque, parce qu'il avoit de trop grandes liaisons avec l'Empereur, auprès duquel il avoit été nonce de Sa Sainteté.

Cependant tout le monde disoit que des Alleurs n'étoit point allé à Naples, mais auprès du prince Ragotzki; que les ennemis s'assembloient sous Coblentz; que les troupes de l'électeur de Brandebourg étoient arrivées sur le Mein; que le prince de Bade assembloit son armée à la tête du Danube, auprès de Rothweil, pendant que le comte de Coigny assembloit la sienne vers Sarrebourg, afin, comme on le croyoit alors, de s'aller joindre au maréchal de Tallard, lequel on soupçonnoit d'avoir un dessein sur Mayence.

29 avril. — Le 29, on eut nouvelle d'une seconde affaire des fanatiques. Le maréchal de Montrevel avoit envoyé le marquis de la Lande, lieutenant général, du côté de Brenoux, où il avoit appris qu'il paroissoit une troupe de rebelles, qui se formoit dans les montagnes, et qui grossissoit celle de Cavalier, quand il le jugeoit à propos, ayant même en ce lieu quelques magasins; et le marquis de la Lande avoit exécuté avec tant d'activité les ordres qu'il avoit reçus, qu'ayant trouvé cette troupe, il en avoit tué plus de cinq cents sur la place. Ensuite les miquelets, en s'en retournant à leur quartier, en avoient encore tué cent, et lui-même, étant allé rechercher les restes de ceux que le maréchal de Montrevel avoit battus, en avoit encore tué deux cent cinquante, pris quatre-vingts chevaux et tous leurs équipages; de sorte que l'on comptoit que, dans ces deux actions, on leur avoit tué plus de deux mille hommes, parce que, depuis la première, on leur en avoit tué plus de deux cents, qui s'étoient retirés dans des caves, où l'on en avoit même trouvé plusieurs qui s'étoient coupé la gorge eux-mêmes, ou qui y étoient morts de faim. On assuroit en même temps qu'un de leurs chefs nommé Castanet s'étoit venu rendre avec douze de ses compagnons, promettant d'en amener quatre cents autres qui se feroient tous catholiques, et demandant à épouser une femme ancienne catholique; que Catinat

avoit été tué, mais qu'on ne savoit ce qu'étoit devenu Cavalier; que, dans la dernière action qui s'étoit passée entre Brenoux et Milhaud, on leur avoit bien tué mille hommes, on leur avoit pris quatre-vingt-quinze mulets, plusieurs chevaux, beaucoup d'armes, tous leurs blés, leur magasin de châtaignes, leurs petits moulins à poudre, où ils en faisoient treize livres par jour, et leurs boutiques à faire des fusils.

30 avril. — Le 30, on disoit qu'il étoit arrivé un courrier du grand prieur de France, et le bruit couroit que les ennemis avoient dessein de passer d'Ostiglia à Chiari; qu'ils y avoient déjà fait passer trois cents chevaux; qu'ils y en devoient encore faire passer quatre cents, et qu'on ne savoit si c'étoit pour occuper le poste de Chiari, ou pour aller joindre le duc de Savoie ou même pour passer à Montmélian, le duc de Savoie demandant depuis longtemps des troupes pour fortifier le corps qui y étoit. Cependant on assuroit que le grand prieur marchoit pour essayer de les couper, et Vallière mandoit qu'il étoit dans Chambéry avec deux mille hommes, et qu'il espéroit y tenir assez longtemps pour pouvoir être secouru par le duc de la Feuillade, auquel on avoit renvoyé toutes les troupes de la Provence. Du côté d'Espagne, on apprenoit qu'il étoit arrivé à l'archiduc un secours de quatre mille Hollandois sur une escadre de quinze vaisseaux, et que le cardinal Portocarrero revenoit à la cour pour rentrer dans le ministère.

L'après-dînée, on disoit que le duc de Bavière écrivoit, du 8, que les troupes étoient fort belles, bien montées et bien vêtues, mais qu'elles n'étoient pas nombreuses. On ajoutoit que Legall étoit assez considérablement malade. On assuroit aussi que les ennemis avoient fait un gros détachement de l'armée de Flandre pour l'Allemagne: que les officiers généraux des armées des Couronnes en Flandre avoient ordre de s'y rendre le 10 de mai; que l'amiral Rooke étoit à la mer avec dix-huit vaisseaux, et qu'on ne savoit s'il en vouloit à Cadix ou à Vigo, s'il vouloit entrer dans la Méditerranée, ou s'il retourneroit dans les ports d'Angleterre, après avoir croisé quelque temps, et l'on croyoit qu'il prendroit un des deux derniers partis, parce qu'il n'avoit point de troupes de débarquement. On comptoit aussi certainement que les ennemis, qui étoient sous Montmélian, s'étoient retirés dans la Tarentaise et dans la Maurienne, et on se flattoit qu'ils pouvoient être tous repassés en Piémont. Ce qui étoit de

certain étoit qu'il leur avoit déserté plus de sept cents hommes, et qu'il leur en auroit bien déserté davantage sans la prodigieuse application de leurs officiers, ce qui faisoit connoître que le soldat ne se trouvoit pas bien parmi eux.

Le Roi donna ce jour-là dix mille livres par an au marquis d'Urfé, à prendre sur les confiscations de Savoie, pour le dédommager de sa terre de Sommerive, que le duc de Savoie lui avoit confisquée; et on sut que le prince de Condé avoit une violente attaque de goutte. D'ailleurs les lettres d'Italie portoient que les ennemis du corps d'Ostiglia s'étoient élargis sur les terres du Pape [1], où ils étoient fort à leur aise, et que le grand prieur avoit ordonné au comte de Saint-Fremond d'en faire autant, dès qu'il auroit un pont fait sur le Panaro.

MAI 1704

1er mai. — Le premier de mai au matin, le Roi donna au duc de Beauvillier un brevet de retenue de cinq cent mille livres sur sa charge de premier gentilhomme de la chambre, et on vit le général des Mathurins [2] saluer le Roi dans son grand appartement, à la tête de plusieurs députés de son ordre de toutes les nations, venant du chapitre général, où il avoit été élu de nouveau d'une commune voix, et reconnu universellement pour général.

On eut aussi nouvelle que les trois cents chevaux des ennemis, ayant passé par le Bressan et le Bergamasque, étoient entrés dans le Lodesan; que le grand prieur de France avoit détaché après eux le chevalier de Vaudrey, maréchal de camp, avec quatre-cents chevaux, et qu'il n'avoit pu les joindre, à cause de l'avance qu'ils avoient sur lui; mais que le prince de Vaudemont, averti par un courrier du grand prieur, les avoit fait suivre par mille chevaux, et qu'ils s'étoient jetés dans la Valteline, et qu'on croyoit que leur dessein avoit été de surprendre le fort de Fuentes, qui est entre les fourches de l'Adda, sur le bord du lac de Côme, ce poste pouvant favoriser les secours qui venoient de temps en temps d'Allemagne au duc de Savoie.

1. Leur quartier principal étoit à Trecento.
2. C'étoit un Lyonnois, qui ne manquoit pas de bon esprit, et qui avoit l'obligation de son élévation au P. de la Chaise.

Le soir, le Roi alla s'établir à Marly pour deux jours, et il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit qu'il devoit se mettre en campagne le 5 du courant.

2 mai. — Le 2, les lettres d'Espagne portoient que le comte d'Oropeza avoit envoyé au roi d'Espagne, en pur don, pour vingt mille écus de blés; que la charge de *camarera mayor* rouloit entre la duchesse de Médina-Celi et la duchesse de Monteleone, et que les vœux des François étoient pour la dernière, dont le génie leur convenoit mieux; que le duc de Berwick avoit marché contre une ville de Portugal où il y avoit six cents hommes de garnison, lesquels s'étoient retirés précipitamment à son approche, et dont on en avoit tué quarante et fait autant de prisonniers; ensuite de quoi le duc avoit donné le pillage de la ville aux troupes françoises; que le roi d'Espagne avoit fait afficher partout des placards, dans lesquels il prenoit la qualité de roi de Portugal et des Algarves, et enjoignoit aux Portugais, comme à ses sujets, de le venir joindre, sous peine de rébellion; qu'il n'étoit point vrai, comme on l'avoit dit, que Sa Majesté Catholique eût envoyé ordre à toute la noblesse d'Espagne de la venir joindre, et qu'au contraire elle avoit renvoyé quatre mille gentilshommes, qui étoient montés à cheval, leur faisant dire que ce n'avoit jamais été son intention de les fatiguer. Le même jour, on apprenoit, par les lettres de Flandre, que tout se disposoit pour le commencement de la campagne; que les ennemis y avoient formé un camp retranché de quinze mille hommes en deçà de la Meuse, ayant leur droite à Lonacken et leur gauche à Maëstricht, regardant Tongres, qui étoit un camp que le prince d'Orange avoit fait plusieurs fois, et le même que le maréchal de Villeroy avoit voulu attaquer la campagne dernière. Elles ajoutoient aussi qu'ils vouloient faire un autre camp du côté de Bréda. D'autre côté, les lettres de Vienne marquoient la prodigieuse inquiétude où l'Empereur étoit des grands préparatifs que faisoit le duc de Bavière, lequel avoit un redoutable équipage d'artillerie, tant en gros canons qu'en bombes et en toutes sortes de munitions.

On disoit aussi que le comte de Toulouse devoit avoir mis à la mer le premier du mois, et qu'il devoit avoir quatre mille hommes de débarquement, ce qui faisoit croire que son armement pouvoit bien regarder l'Écosse, où certainement il y avoit de grands

mouvements, et on se disoit à l'oreille que le marquis de Torcy avoit prétexté un voyage à Gaillon avec toute sa famille pour aller sans bruit au Havre conférer avec les députés d'Écosse qui devoient y être arrivés [1].

Le soir, on eut des nouvelles certaines que les ennemis étoient assemblés dans les Pays-Bas, mais que leur armée étoit à couvert de la Meuse, aux environs de Dalem et de Fauquemont.

Ce jour-là, le prince de Rohan, qui étoit à Marly avec le Roi, eut un violent accès de fièvre tierce, qui étoit le second ou le troisième qu'il avoit, et fut obligé de s'en aller à Paris. Le duc de Tresmes vint aussi dire au Roi que le duc son père étoit à l'extrémité, et lui demander permission de se rendre auprès de lui, ce que Sa Majesté lui accorda facilement.

3 mai. — Le 3, on sut que la marquise de Maintenon avoit eu la fièvre toute la nuit.

4 mai. — Le 4, les lettres d'Italie du 27 avril portoient que le grand prieur avoit laissé le comte de Saint-Fremond à Revere avec six bataillons et neuf escadrons, six petites pièces de canon et trois grosses avec trois mortiers, pour empêcher les ennemis de faire jamais un pont sur le Pô; il avoit ordre d'étendre ses postes jusqu'aux Quadrelles, et de faire un pont sur le Panaro, moyennant quoi le grand prieur se trouvoit de ce côté-là le maître des États du Pape, et espéroit les empêcher de contribuer en aucune manière à la subsistance des ennemis, qui étoient encore à Ostiglia, et à qui il avoit ôté totalement la navigation du Pô; que, de plus, le comte de Saint-Fremond avoit ordre d'occuper autour de la Mirandole tous les postes qui en pouvoient former le blocus, comme Finale, San-Félice, Quarentolo, etc. et qu'ainsi on pouvoit espérer que cette place, dans laquelle il y avoit une grosse garnison et fort peu de vivres, seroit bientôt entre les mains des François; que d'ailleurs le grand prieur étoit allé à Mantoue avec le reste de son armée pour y défendre le Mincio, recevoir les recrues qui y arrivoient tous les jours, et y raccommoder sa cavalerie, qui étoit complète en chevaux, et le seroit bientôt en hommes; de sorte qu'il espéroit commencer sa campagne au premier de mai.

5 mai. — Le 5, le Roi se fit saigner par précaution, et ce fut

1. Tout ce bruit fut reconnu faux dans la suite.

Maréchal [1], son premier chirurgien, qui le saigna fort adroitement.

6 mai. — Le lendemain, on eut nouvelle que le comte de Toulouse étoit à la rade du premier jour du mois, et qu'il devoit mettre à la voile le 5.

7 mai. — Le 7, le Roi prit médecine et s'en trouva fort bien. On eut ce jour-là la nouvelle que la duchesse de Lorraine, revenant de la chasse, étoit tombée de cheval, et s'étoit démis ou rompu le bras, car les lettres qu'on en reçut étoient équivoques : aussitôt Madame y dépêcha Went, son écuyer calvacadour, pour en savoir des nouvelles certaines.

Le même jour, on apprit, par des lettres d'Italie du 27, que les ennemis se retranchoient fortement à Serravalle et à Ponte Molino, pour y laisser moins de monde, en cas que le grand prieur les obligeât par ses mouvements à transporter ailleurs le gros de leurs forces. On disoit aussi qu'ils avoient quelques troupes à Carpi et à Castagnara, et qu'ils commençoient à y remuer la terre. On ajoutoit qu'ils avoient un pont à Zelo, sur le Tartaro, et qu'ils en alloient faire un autre sur le Canal-Blanc, et un troisième sur l'Adige à Castelbaldo, le tout pour faciliter leurs subsistances; qu'ils étoient cantonnés dans le val Ferrarois, qui est des terres du Pape, aussi tranquillement que s'ils avoient été sur les terres de l'Empereur ; que le grand prieur en avoit écrit au cardinal de Janson, pour savoir sur cela les intentions de Sa Sainteté, et qu'il attendoit sa réponse, espérant d'ailleurs de se mettre dans peu de jours en mouvement, et de trouver les moyens de déranger les dispositions des ennemis et de leur faire perdre du terrain.

8 mai. — Le 8, on disoit que le roi d'Espagne avoit marché le 2 le long de la Guadiana avec quarante bataillons et soixante-dix escadrons, et qu'il avoit encore deux corps de six mille hommes chacun, l'un en Algarve, et l'autre en Biscaye ; que les ennemis étoient aussi en campagne, mais beaucoup plus foibles, et que trois régiments anglois s'étant trop avancés, il étoit impossible qu'ils ne fussent tous pris ou taillés en pièces : ainsi on attendoit à tous moments les nouvelles d'une action.

1. Cela étoit bien juste, mais en même temps bien rude pour Gervais, qui le saignoit depuis longtemps.

Le bruit couroit ce jour-là que le comte de Toulouse devoit être à la voile le 5, et que, le même jour, le duc de Vendôme devoit avoir passé le Pô, et être en état, le 7 ou le 8, de donner bataille aux ennemis, qui ne la refuseroient pas.

9 mai. — Le 9, le bruit couroît que le prince de Bade avoit levé ses quartiers, et qu'il vouloit combattre le maréchal de Marsin avant qu'il fît la jonction, laquelle il voyoit bien qu'il ne pouvoit empêcher. Ce jour-là, les lettres de Piémont portoient que l'on devoit au premier jour échanger autant d'officiers du duc de Savoie et de l'Empereur qu'ils avoient d'officiers des troupes des deux couronnes [1], la convention ayant été réglée à cet effet.

10 mai. — Le 10, on apprit, par les lettres d'Italie du 30 d'avril, que le comte de Saint-Fremond travailloit à faire son pont sur le Panaro, entre Bondeno et la Stellata, au moyen duquel les troupes du grand prieur subsisteroient aux dépens des terres du Pape, comme faisoient les ennemis; qu'il commençoit à déserter bien du monde de la Mirandole; que les ennemis en deçà du Pô continuoient à se fortifier à Carpi et à Castaguara, témoignant beaucoup d'inquiétude pour la conservation des derrières de l'Adige et du Tartaro; qu'on ne savoit pas encore la situation qu'ils avoient prise, ni la qualité de leurs retranchements; mais que le grand prieur iroit bientôt les reconnoître lui-même, et qu'il n'attendoit pour cela que les équipages des vivres et de l'artillerie.

On disoit ce même matin que le maréchal de Tessé revenoit à la cour, et qu'on le croyoit déjà en chemin [2]. Ce fut ce même jour, qui étoit la veille de la Pentecôte, que le Roi fit ses dévotions en sa chapelle, après lesquelles il toucha un grand nombre de malades des écrouelles. L'après-dînée, il entendit vêpres, et ensuite il fit la distribution des bénéfices, donnant l'évêché de Meaux à l'évêque de Toul [3], l'évêché de Toul à l'abbé de

1. Ce fut dans ce temps-là que le marquis de Barbezières fut échangé, mais on disoit qu'il étoit revenu de prison étant presque aveugle.

2. On se trompoit, car il étoit encore si malade qu'il pensa mourir depuis.

3. Fils du défunt marquis de Bissy, chevalier de l'Ordre; il avoit consenti à quitter son évêché à cause des démêlés continuels qu'il avoit avec le duc de Lorraine.

Caylus [1], l'abbaye de Savigny à l'abbé de Tessé [2], le prieuré du Plessis à l'abbé de Tallard [3], l'abbaye de Cherbourg à l'abbé de Gacé [4], l'abbaye de Beaulieu à l'abbé de Quesnot [5], le prieuré d'Espoisses à Pernost [6], l'abbaye d'Hyères à Mme d'Avéjan [7], gardant *in petto* la petite abbaye de filles de Verneuil.

Le soir, on disoit que le duc de Gesvres étoit si mal qu'il n'en pouvoit revenir, et que le vieux Mélac [8] étoit mort le matin subitement en montant dans son carrosse : mais en même temps on étoit fort en peine de la duchesse de Bourgogne, laquelle, outre une insomnie qui duroit depuis longtemps, avoit une fièvre considérable.

11 mai. — Le lendemain, on apprit qu'elle se portoit mieux, et qu'elle avoit dormi sept heures.

Ce matin-là, le Roi tint le chapitre de son Ordre pour la réception des preuves de l'abbé d'Estrées, et ensuite il marcha avec tous les commandeurs et chevaliers, suivant la coutume, jusqu'à sa chapelle, où il entendit la grand'messe, qui fut célébrée par l'archevêque d'Aix [9], un des commandeurs de l'Ordre.

Le même jour, le bruit couroit à Paris que le duc de Marlborough marchoit en Allemagne avec un corps de quinze mille hommes, et que le maréchal de Villeroy le côtoyoit avec un corps de même force, et que cependant les ennemis se retranchoient entre Maëstricht et Liège, pour pouvoir protéger ces deux places, et peut-être pour se tenir d'ailleurs sur la défensive.

12 mai. — Le 12, les lettres de Flandre du 8 portoient que le bruit avoit couru que toutes les forces des ennemis mar-

1. Gentilhomme de Languedoc, qui étoit frère du comte de Caylus, lieutenant général; il étoit aumônier du Roi.
2. Fils du maréchal de Tessé.
3. Fils du maréchal de Tallard.
4. Fils du comte de Gacé, lieutenant général.
5. Précepteur des enfants du duc de Beauvillier.
6. Clerc de la chapelle du Roi, dont les deux frères étoient huissiers de son antichambre.
7. Sœur du comte d'Avéjan, lieutenant général.
8. Ci-devant lieutenant général et gouverneur de Landau; il laissa tous ses biens au duc de la Rochefoucauld, et lui en confia la disposition.
9. Il étoit si vieux qu'il ne pouvoit presque plus chanter. — [Daniel de Cosnac, dont nous avons publié les *Mémoires*. Il profita de sa présence à la cour pour atténuer auprès du Roi les effets de la disgrâce de la princesse des Ursins, sa cousine germaine, et fut cause qu'elle vint à Paris au lieu de se rendre à Rome. Voy. ses *Mémoires* et ceux du duc de Saint-Simon. — *Comte de Cosnac.*]

choient vers Sarrebourg, que cela avoit fait tenir le 6 un grand conseil de guerre à Louvain; que cela déconcertoit les projets du maréchal de Villeroy, qui avoit mis Montgeorge, capitaine de grenadiers du régiment des gardes, commander dans Anvers à la place de Princey, qui étoit allé prendre le commandement de Calais; que ce maréchal pourroit bien aussi se porter sur la Moselle avec toutes ses forces, s'il étoit vrai que les ennemis y eussent toutes les leurs; mais que les gens bien sensés croyoient seulement qu'ils y envoyoient un gros détachement; que cependant le maréchal de Villeroy devoit être campé ce jour-là en front de bandière, et que, si ces projets n'étoient point dérangés, il pourroit faire le siège de Huy.

On sut ce jour-là que la duchesse de Bourgogne avoit eu une assez mauvaise nuit, et que le Roi avoit donné au fils aîné du marquis de Saint-Germain-Beaupré l'agrément du régiment de cavalerie de Rassé[1]. L'après-dînée, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit que ce prince devoit avoir passé le Pô, la nuit du 5 au 6, avec cinquante-quatre bataillons et soixante-treize escadrons, ayant encore un autre corps séparé de six bataillons et de sept escadrons; que le duc de Savoie étoit toujours campé la droite à Moran, et la gauche à Villanuova, ayant la petite rivière de la Stura devant lui, qui étoit guéable en plusieurs endroits, et ainsi on attendoit au premier jour la nouvelle d'une grande action. Le même courrier apporta la nouvelle de la belle défense que deux compagnies de grenadiers avoient faite dans la Concordia, et on vit à la cour la relation envoyée par le grand prieur, qui étoit en ces termes.

Relation de ce qui s'est passé a la Concordia le premier de mai.

« Les Impériaux, au nombre de huit cents hommes de la gar-
« nison de la Mirandole, parurent à une demi-heure de jour à la
« pointe d'un retranchement de ce poste situé le long de la digue
« de la Secchia, qui va à San-Possidoni, s'étant coulés tout le
« long du rideau jusqu'au pied de la palissade du dernier retran-

1. Il y avoit aussi longtemps qu'il étoit capitaine de cavalerie en attendant cet agrément.

« chement, où il y avoit une sentinelle des milices du Modenois « qui s'enfuit, et ils se rendirent maîtres de cet ouvrage.

« Le sieur de Crèvecœur, capitaine de grenadiers du régiment « de Solre, qui étoit dans la Concordia, avec sa compagnie et « celle du sieur Tasseran, du même régiment, y accourut aus-« sitôt avec une partie de ses grenadiers, et étant monté sur le « parapet, il vit le fort rempli de troupes qui filoient pour cou-« per la communication d'une cassine nommée le Réduit; ce qui « lui fit prendre le parti de s'y jeter avec les deux compagnies « de grenadiers et quatre paysans, seuls restés de quatre cents « qui s'étoient enfuis. Les ennemis se saisirent de sept cassines « qui embrassent celle du Réduit, où le sieur de Crèvecœur « s'étoit jeté, et n'en sont éloignées que d'une longueur de « pique; ils firent avancer trois pièces de canon, l'une de 24 et « les deux autres de 12, ces deux dernières à quinze pas de la « cassine occupée par M. de Crèvecœur et ses grenadiers. Ils ne « purent jamais se servir de la première, et furent même obligés « de l'abandonner pendant tout le jour, à cause du grand feu que « les nôtres faisoient sur eux. Les deux dernières tirèrent toute « la journée, et furent retirées pendant la nuit, à la faveur de « laquelle ils se servirent de la grosse. Ils ont été vingt-quatre « heures devant cette cassine, d'où, si le sieur de Crèvecœur « avait eu assez de monde pour faire d'assez grosses sorties, « leur canon auroit été sûrement encloué, car les grenadiers « en firent plusieurs petites de quatre, de cinq ou de huit « hommes. qui leur réussirent toujours. Ils étoient si fort résolus « à se défendre jusqu'au bout qu'ils avoient mis des barriques « dans la seconde chambre, de deux qu'il y en avoit dans cette « cassine, pour leur servir d'un retranchement, derrière lequel « ils vouloient tous périr plutôt que se rendre, ou descendre « encore dans une cave pour y faire une dernière résistance. « Enfin, après les vingt-quatre heures, ce détachement, com-« posé de huit cents hommes, ayant appris l'approche de M de « Vaudrey, que M. le grand prieur avoit détaché avec huit cents « grenadiers et trois cents chevaux pour secourir ce poste, se « retira précipitamment avec perte de plus de quarante-cinq « hommes, qu'on a trouvés tués sur la place; car, pour cacher « leur perte, ils avoient grand soin de cacher leurs morts dans « la Secchia. Parmi les quarante-cinq qu'on a trouvés, il y a

« un capitaine de grenadiers : ils y ont eu un lieutenant-colonel « fort blessé, deux capitaines et deux lieutenants; et quant aux « soldats, ils en ont bien ramené six chariots chargés. Les sieurs « de Crèvecœur et de Tasseran, capitaines de ces deux com-« pagnies, y ont fait des actions surprenantes, et ce qu'il y a « de beau, c'est que les officiers et les grenadiers font à qui dira « plus de bien les uns des autres. Nous n'y avons perdu que « neuf grenadiers, et vingt et un blessés. »

On voyoit aussi le même jour une lettre de Nancy du 8, qui portoit que la duchesse de Lorraine se portoit de mieux en mieux; qu'elle n'avoit point eu le bras cassé, mais seulement démis, et remis parfaitement bien; que la demi-diète de Bade s'étoit séparée sans avoir pris aucune résolution; qu'elle avoit seulement formé un projet de neutralité pour la Savoie, que les députés l'avoient fait remettre entre les mains du marquis de Puysieulx, le priant de l'envoyer au Roi et de supplier Sa Majesté de lui donner sur ce projet ses ordres le plus tôt qu'il seroit possible; que néanmoins il y avoit apparence que l'on convoqueroit dans peu de jours une autre diète. On mandoit aussi d'Allemagne qu'il étoit très assuré que les troupes saxonnes, au nombre de sept mille hommes, qui étoient au service de l'Empereur, s'en retournoient en leur pays; que Sa Majesté Impériale se ressentiroit à l'avenir de plus en plus des troubles de Pologne, et que l'électeur de Brandebourg avoit reçu d'elle depuis peu un déplaisir qu'il n'oublieroit jamais. Plusieurs lettres de Francfort et de Bâle portoient encore qu'on avoit avis que les Suédois étoient entrés en Silésie, dans le dessein de faire une irruption dans l'électorat de Saxe.

Les lettres de Strasbourg marquoient aussi que le maréchal de Tallard avoit nouvelle positive que le duc de Bavière avoit battu un corps d'Impériaux, et qu'il les avoit poursuivis jusque dans les palissades de Nordlingen; qu'on croyoit que l'armée marcheroit le 15 ou le 20 au plus tard; qu'il y avoit à Neubourg neuf mille hommes de recrues, et que les colonels et lieutenants-colonels réformés qui les devoient commander jusqu'à la jonction, avoient ordre de s'y rendre; que toutes les troupes qui étoient aux environs d'Huningue avoient marché le 5 vers Strasbourg, et que le comte de Coigny devoit être arrivé le 7 en Alsace avec le corps qu'il commandoit.

On sut ce jour-là que le duc de Gesvres se portoit mieux, et on commença d'espérer qu'il se tireroit d'affaire. Mais il arriva le même jour une importante nouvelle, qui fut que l'escadre des Indes, composée de sept vaisseaux et chargée de huit millions de piastres, dont il y en avoit la moitié pour le roi d'Espagne, étoit arrivée à Cadix par un bonheur inespéré; car il y avoit une flotte de vingt-cinq vaisseaux anglois et hollandois qui croisoit depuis longtemps pour enlever cette escadre, et cette flotte avoit été tellement battue de la tempête qu'elle avoit été forcée d'entrer dans la rivière de Lisbonne pour s'y radouber, et aussitôt après sa retraite, l'escadre des Indes avoit passé sans trouver d'ennemis.

On eut encore ce jour-là la confirmation de la victoire remportée par les Suédois sur les Moscovites, auxquels ils avoient tué huit mille hommes sur la place, et pris tous leurs généraux et tous leurs bagages avec quatre mille prisonniers.

On eut encore nouvelle que le chevalier des Augers n'étoit point mort, et qu'il étoit arrivé heureusement avec sa prise à la Rochelle. L'après-dînée, le duc de Mantoue se rendit, sur les deux heures, à Versailles, dans ses carrosses de deuil; il vint mettre pied à terre dans l'appartement du comte de Toulouse, où on lui servit une collation pour se rafraichir, et où plusieurs courtisans le virent; ensuite il fut conduit par le grand degré dans l'appartement du Roi, qui le reçut dans son cabinet, ayant autour de lui Monseigneur, tous les princes et tous les grands officiers de sa chambre et de sa garde-robe, avec le cardinal de Coislin et le comte de Grammont, qui en avoient demandé une permission particulière. Le Roi se tint toujours debout et découvert, et après une demi-heure de conversation générale dans le cabinet, il conduisit le duc de Mantoue, sous le nom du comte de San-Salvador, dans sa chambre, dans son salon et dans sa galerie, d'où il lui fit voir ses jardins; et puis il le mena chez la duchesse de Bourgogne, qui étoit dans son lit, environnée d'un grand nombre de dames; il y resta environ une demi-heure, après laquelle le duc de Mantoue prit congé de Sa Majesté, qui l'avoit comblé d'amitié et d'honnêtetés, et alla remonter dans son carrosse pour regagner le palais du Luxembourg, où il étoit meublé et servi avec une magnificence extraordinaire.

13 mai. — Le 13, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit que ce prince avoit fait passer le Pô à son

armée sur les cinq ponts qu'il avoit fait faire à Casal, marchant en plein jour, tambour battant, trompettes et timbales sonnantes et drapeaux déployés, mais qu'aussitôt que le duc de Savoie l'avoit vu passé et campé vis-à-vis de lui, sachant bien qu'il ne le ménageroit pas, il avoit décampé la nuit sans trompette. Ce jour-là mourut à Paris le célèbre P. Bourdaloue, Jésuite, le plus illustre prédicateur de son temps, et homme d'une vertu très solide.

14 mai. — Le 14, les lettres de Flandre du 10 portoient que toutes les troupes s'assembloient pour aller camper le lendemain sous Louvain, et le second jour à l'abbaye d'Heylissem, d'où, selon les apparences, elles pourroient aller reprendre leur ancien camp de Tongres, pour y subsister le plus longtemps qu'elles le pourroient, en attendant des événements plus considérables. Le Roi reçut aussi une dépêche du comte de Toulouse du 8, par laquelle il lui mandoit qu'il étoit à la rade de Bertheaume [1], où il attendoit le marquis de Villette, qui ne l'avoit pas encore joint. On savoit déjà qu'il auroit en tout vingt-huit vaisseaux, et qu'il pourroit lui en venir autant de Toulon, où on avoit doublé l'armement qu'on avoit projeté, le tout sous le commandement du marquis de Langeron. On apprit aussi en même temps la mort funeste d'un capitaine de vaisseau anglois prisonnier, lequel s'étoit fendu le ventre avec un canif, et ensuite s'étoit tiré tous les boyaux les uns après les autres, et se les étoit coupés avec le même canif.

Ce soir-là, le Roi alla s'établir à Marly pour trois jours.

15 mai. — Le 15 au matin, on apprit que la marquise de Maintenon avoit eu la fièvre toute la nuit; elle ne laissa pas néanmoins d'aller l'après-dînée à Saint-Germain rendre visite à la reine d'Angleterre. On disoit ce jour-là que le marquis de Courtebonne avoit déjà passé le Rhin à Huningue avec une tête de deux mille cinq cents chevaux, qui devoient faire l'avant-garde des troupes destinées pour faire la jonction, et sur ce fondement, on disoit qu'elle se feroit par les villes forestières. Du côté d'Espagne, on mandoit qu'on travailloit fortement à rendre le Tage navigable, comme il l'avoit été du temps de Philippe II, et qu'on espéroit y réussir; qu'à la vérité, il y avoit quelques

1. Rade à la sortie du port de Brest.

sauts dans cette rivière, mais qu'on avoit fait l'épreuve d'y faire passer un bateau, dans lequel trois soldats irlandois avoient hasardé de se mettre, et que, dans ce bateau, il n'étoit entré que trois seaux d'eau, de sorte qu'on espéroit réussir en fabriquant des bateaux qui auroient l'avant fort relevé, et ainsi avoir le moyen de conduire facilement toutes sortes de munitions jusqu'à Lisbonne; mais ces bateaux ne pouvoient pas être sitôt construits par les soins du petit Regnault, parce qu'on en abattoit actuellement le bois dans la montagne.

16 mai. — Le 16 au matin, on vit arriver à Marly, contre son ordinaire, le secrétaire d'État de Chamillart venant de sa maison de l'Estang, et il fut enfermé avec le Roi dans son cabinet pendant trois quarts d'heure, ensuite desquels, n'ayant trouvé personne dans son pavillon, il alla écrire dans la chambre du marquis de Livry, premier maître d'hôtel, et même le Roi le renvoya quérir pendant qu'il écrivoit. Les courtisans surent que c'étoit qu'il étoit arrivé un courrier du maréchal de Villeroy, sans savoir d'abord ce qu'il avoit apporté, et que, pour plus grande diligence, parce que ce courrier étoit trop fatigué, on avoit envoyé porter la réponse par Sainte-Marthe, courrier du cabinet. L'après-dînée, ils découvrirent que le maréchal de Villeroy mandoit au Roi que les ennemis avoient fait un gros détachement sous les ordres du duc de Marlborough pour aller en Allemagne, et que, comme il appréhendoit qu'il n'eût dessein d'entreprendre quelque chose sur la Moselle, il s'offroit de marcher en personne après lui pour ruiner ses projets. Cependant on ne croyoit pas à la cour que le Roi eût accepté cette proposition, et on disoit qu'il auroit plutôt envoyé ordre au maréchal de Villeroy de profiter de l'éloignement de Marlborough pour attaquer les retranchements que les ennemis avoient entre Maëstricht et Liège, qu'on disoit même qu'ils travailloient à rétrécir. Mais, comme il y avoit bien des gens qui ne trouvoient aucune apparence que Marlborough entreprît rien sur la Moselle, parce qu'il ne pouvoit y tirer les convois que de Coblentz, qui étoit à vingt-cinq lieues des places qu'il auroit pu assiéger, ils étoient persuadés qu'il marcheroit ou de bonne foi en Allemagne, ou qu'il tendoit un panneau au maréchal de Villeroy pour le faire éloigner, et retomber tout d'un coup sur Anvers ou sur Namur.

Le soir, il arriva à Marly un courrier du secrétaire d'État de

Chamillart, apportant au Roi un étendard des troupes de l'Empereur, et les fragments d'un autre pris en Italie, et apportés par un courrier du duc de Vendôme resté à l'Estang, avec une lettre de ce prince du 9, dont voici la copie.

Lettre du duc de Vendôme, écrite le 9 de mai, au camp de Sainte-Marie.

« Je partis de Villanuova avant-hier à la pointe du jour pour « poursuivre les ennemis, qu'on m'avoit assuré être auprès de « Trino, mais je trouvai qu'ils m'avoient déjà prévenu, et avoient « décampé avec précipitation la nuit d'auparavant. Je rencontrai « seulement une arrière-garde, composée de quatorze cents che- « vaux et quatre ou cinq cents hommes de pied. Je la fis attaquer « par les dragons et la cavalerie de notre avant-garde, qui la « poussèrent deux lieues durant avec toute la vigueur possible; « elle auroit même été taillée en pièces, s'ils n'avoient eu la pré- « caution de poster de temps en temps de l'infanterie dans des « lieux où notre cavalerie ne pouvoit la forcer, et l'éloignement « de notre infanterie déroba cette arrière-garde des ennemis à « une défaite entière, et leur donna le temps de se sauver à la « faveur d'un bois. Nous leur avons tué ou blessé plus de quatre « cents hommes, et fait beaucoup de prisonniers, du nombre des- « quels est Vaubonne, avec trois ou quatre autres officiers. Nous « avons pris deux étendards, et nous n'avons perdu dans cette « action que cinquante hommes, tant tués que blessés. Nous « sommes présentement maîtres de Trino, que les ennemis ont « abandonné avec beaucoup de grains, farines et autres muni- « tions, qu'ils n'ont pas eu le temps d'emporter. Les ennemis « sont présentement campés le cul au Pô, et leur droite à Cres- « centino, où ils se retranchent. »

17 mai. — Le 17 au matin, on sut qu'il étoit arrivé un courrier de Portugal, et on vit une lettre du duc de Berwick du 8, dont il y eut sur-le-champ une infinité de copies; elle étoit conçue en ces termes:

LETTRE DU DUC DE BERWICK, ÉCRITE LE 8 DE MAI, AU CAMP DE SALVATIERRA.

« Hier au matin, Salvatierra fut investie par M. le comte « d'Aguilar et M. de Thouy; l'infanterie arriva l'après-dînée dans « son camp auprès de la place. Sa Majesté Catholique y arriva sur « le midi; après avoir reconnu la place et visité son camp, elle « retourna à la Sarsa loger, ses tentes n'étant pas venues, mais « aujourd'hui elle vient ici camper. L'armée consiste en vingt ba-« taillons et vingt escadrons. M. de Geoffreville devoit arriver sur « le midi à Almeida, avec dix-sept escadrons, pour reconnoître « ce qui se passe de ce côté-là, et après rejoindre l'armée du Roi

« M. de Tzerclaës, avec douze bataillons et trente escadrons, « marche ce matin de Codesira, pour aller camper entre Arron-« ches et Portalègre, pays des plus abondants du Portugal.

« M. le duc de Jear devoit aussi entrer en Portugal du côté de « la Galice, ainsi que M. de Villadarias, avec douze cents chevaux « et quelque infanterie du côté d'Andalousie.

« Cette place n'est pas si mauvaise qu'on la disoit, mais il faut « espérer que quand on pourra placer le canon, le gouverneur « sera obligé de se rendre. Il n'y a aucunes nouvelles que les « ennemis s'assemblent.

« Dans l'instant, Salvatierra capitule et se rend à discrétion. Il y a « dix compagnies d'infanterie. J'espère de prendre demain Segura. »

On ajoutoit que le gouverneur de Salvatierra étant le commandant de la province, on lui avoit persuadé qu'il étoit obligé de faire rendre aussi Segura, qui reconnoissoit ses ordres, et qu'en même temps il en avoit signé un, par lequel il enjoignoit au gouverneur de Segura de se rendre.

D'ailleurs on parloit beaucoup d'une lettre du duc de Schonberg à la reine Anne, qu'on prétendoit avoir été interceptée, par laquelle il lui mandoit qu'il ne voyoit aucune apparence à faire réussir l'entreprise d'Espagne; que le roi de Portugal et l'almirante de Castille étoient deux imprudents, qui lui avoient promis ce qu'ils ne pouvoient lui tenir, et qu'il croyoit que le plus court seroit de se rembarquer.

On parloit aussi beaucoup de la générosité de quatre cents matelots espagnols qui avoient été pris sur le vaisseau de Buenos-Ayres, et on disoit que l'archiduc, ayant employé successive-

ment les promesses et les menaces pour les obliger à le reconnoître pour roi d'Espagne, ils avoient résisté courageusement et protesté tout d'une voix qu'ils périroient plutôt que de reconnoitre un autre roi que leur roi légitime, don Philippe V, ce qui avoit obligé l'archiduc de les renvoyer avec des passeports; mais qu'un juge d'une ville frontière, ayant vu un de ces passeports, avoit fait mettre en prison les matelots qui en étoient chargés, disant que c'étoient des coquins d'avoir reçu des passeports dans lesquels l'archiduc prenoit la qualité de roi d'Espagne.

Sur le midi, Saint-Pierre, aide de camp du maréchal de Villars, arriva à Marly, apportant une nouvelle de grande conséquence. Il étoit d'abord allé à l'Estang, d'où le secrétaire d'État de Chamillart l'avoit envoyé au Roi avec un de ses gens, et il trouva le Roi qui se promenoit tout au bas de ses jardins, et qui alloit pour voir l'ouvrage qu'il faisoit faire à un des globes que lui avoit donnés le cardinal d'Estrées [1]. Comme il arrivoit au pavillon du globe, Saint-Pierre lui présenta le paquet du secrétaire d'État de Chamillart, dans lequel étoient les dépêches du maréchal de Villars. Le Roi l'ayant ouvert, et ayant lu la lettre du ministre et quelque autre papier qui étoit dans le paquet, se tourna vers les courtisans et leur dit que le maréchal de Villars lui mandoit que les fanatiques demandoient miséricorde et amnistie; que le comte de Menou les ayant battus en une petite occasion où ils avoient perdu trente ou quarante hommes, Cavalier, leur chef, avoit envoyé sous parole Catinat, un de leurs principaux officiers, trouver le marquis de la Lande, lieutenant général, lui demander une conférence sous parole, et lui offrir toutes sortes de sûretés; que le marquis de la Lande étoit allé au rendez-vous avec peu de monde; qu'il l'avoit trouvé dans la plaine, en un poste qu'il avoit mis en quelque état de défense; que, quand il étoit entré dans la barrière, il avoit trouvé tous les

1. Le cardinal d'Estrées avoit fait présent au Roi de deux globes, l'un céleste, et l'autre terrestre, qui étoient d'une prodigieuse grandeur, et faits très exactement, et le Roi avoit, pour les placer, fait rompre les dedans de deux des pavillons de Marly qui servoient pour les logements, dans lesquels il faisoit placer ces globes avec une magnificence vraiment royale. [Ces globes, dont le géographe Coronelli est l'auteur, ont un diamètre de 3 mètres 98; ils furent transportés au Louvre en 1722 et à la Bibliothèque du roi en 1782; ils sont encore aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. — *Comte de Cosnac.*]

fanatiques, cavalerie et infanterie, sous les armes; que l'infanterie lui avoit même présenté les armes quand il avoit passé; que le résultat de la conférence avoit été que Cavalier étoit au désespoir de tout ce qui s'étoit passé, et qu'il demandoit pardon, miséricorde et amnistie au Roi, suivant la requête qu'il lui donnoit pour être envoyée à Sa Majesté, afin de savoir si les conditions lui en seroient agréables. Ensuite le Roi lut lui-même la copie de cette requête, qui paroissoit dressée à la hâte; Cavalier y demandoit d'abord plusieurs fois miséricorde et amnistie au Roi pour lui, pour Catinat, et pour quatre cents hommes qu'ils avoient avec eux, suppliant Sa Majesté de vouloir leur accorder un passeport et une route pour sortir du royaume, en marquant les noms des quatre cents qu'il vouloit emmener avec lui; après cela il demandoit aussi la même grâce pour Roland et pour ceux de sa troupe. Ensuite il proposoit que le Roi permît à tous ceux de leur parti qui voudroient sortir du royaume, d'en sortir à leurs dépens, et à ceux qui voudroient vendre leurs biens, de les vendre; enfin il supplioit le Roi de pardonner à ceux de leur parti qui se trouveroient prisonniers. Cette nouvelle fit un extrême plaisir au Roi, qui questionna fort Saint-Pierre, qu'il avoit reconnu pour avoir été page de sa grande écurie. Ce jeune homme, qui avoit de l'esprit, répondit pertinemment à tout ce que le Roi lui demanda, prenant grand soin de tourner tout à l'avantage du maréchal de Villars, et disant entre autres choses que, par toutes les villes où il avoit passé, il avoit harangué les peuples, leur faisant entendre qu'il venoit dans un esprit de paix, et de terminer par la douceur les troubles de la province; et qu'il avoit parlé aux troupes d'un style tout différent, leur disant qu'il falloit finir cette guerre au plus tôt; qu'il ne leur donneroit point de relâche qu'elle ne fût terminée: qu'il leur donneroit bien de la peine, mais qu'il ne s'en donneroit pas moins. D'ailleurs Saint-Pierre dit qu'il étoit parti le 13, assez tard, et qu'il avoit été obligé de marcher pendant douze lieues avec une escorte, mais qu'il croyoit que ce seroit la dernière dont on auroit besoin en ce pays-là.

L'après-dînée, le comte de Pontchartrain vint apprendre au Roi que le comte de Toulouse avoit mis à la voile le 14, à cinq heures du matin; que, quand le courrier étoit parti, on avoit déjà perdu sa flotte de vue, et que le marquis de Villette ne l'avoit pas encore joint quand il avoit mis à la voile.

On sut aussi que le Roi avoit dit que, dans deux jours, on apprendroit des nouvelles considérables d'Allemagne, et on ne doutoit point que ce ne fussent celles de la jonction, car on savoit déjà, par une lettre du duc de Bavière du 8, qu'il étoit arrivé à Reutlingen, qui est à dix-huit lieues de France de la débouche des montagnes, avec vingt-quatre mille hommes, dont il y en avoit dix-huit mille François et six mille Bavarois, et qu'il devoit encore marcher en avant. On ajoutoit que le maréchal de Tallard devoit être en marche depuis trois jours pour aller au-devant de lui; que les troupes hollandoises qui étoient au service de l'Empereur s'étoient fort avancées vers le lac de Constance, et que, si cela étoit, elles auroient bien de la peine à s'empêcher d'être coupées par le duc de Bavière; enfin que le prince Louis de Bade étoit encore le 12 à Aschaffenbourg, accablé des douleurs de la goutte [1]. On disoit alors que le maréchal de Villeroy avoit eu la carte blanche, soit pour aller attaquer les retranchements des ennemis, soit pour suivre leur détachement, suivant les avis qu'il pourroit recevoir.

Ce jour-là, le comte de Bully [2] fut reçu chevalier de Saint-Louis et rendit grâces au Roi de l'agrément qu'il lui avoit donné pour acheter de la marquise de Pracomtal le gouvernement de Menin, son affaire étant terminée. Il arriva le même jour un courrier du maréchal de Tallard, qui mit les courtisans dans un étrange mouvement, parce qu'on ne dit point ce qu'il avoit apporté.

18 mai. — Mais, le lendemain au matin, on sut à peu près ce que portoient les lettres dont il avoit été chargé. On disoit donc que le duc de Bavière écrivoit qu'il seroit sans faute le 16 à Donaueschingen, qui est la source du Danube; que le maréchal de Tallard avoit passé à trois cent cinquante pas de la contrescarpe de Fribourg; que c'étoit Zurlauben qui menoit l'avant-garde, composée de quatre mille hommes, et qu'il marchoit une journée avant le corps d'armée, de sorte qu'il étoit déjà dans le val Saint-Pierre, quand le courrier étoit parti; qu'on croyoit que les ennemis avoient abandonné tous leurs retranchements de ce côté-là; et le maréchal de Tallard mandoit au Roi qu'il espéroit souper le 16, ou tout au plus tard le 18, avec le duc de Bavière : cepen-

1. En faisant semblant de l'avoir encore.
2. Gentilhomme de Normandie qui étoit estropié d'un rhumatisme qu'il avoit gagné en Italie.

dant qu'on disoit que les ennemis avoient levé tous leurs quartiers de ce côté-là, et que ce ne pouvoit être que pour s'opposer à la jonction ; dessein auquel ils avoient une si prodigieuse attention que, de quatorze hommes que le Roi avoit envoyés par différents endroits au duc de Bavière, il n'en étoit parvenu qu'un seul jusqu'à lui, tous les autres ayant été tués ou pris.

Le soir, il arriva un courrier qui avoit l'air d'un officier, et qu'on crut venir de la part de Laubanie, mais c'étoit un valet de chambre de la Houssaye, intendant d'Alsace, qui apportoit au Roi une lettre du marquis de Surville. Comme il commandoit l'arrière-garde, le maréchal de Tallard, qui étoit engagé trop avant dans les défilés, lui avoit ordonné qu'aussitôt qu'il verroit toute l'armée passée au delà de Fribourg, il dépêchât au Roi pour lui donner avis que Zurlauben avoit occupé les deux hauteurs qui étoient des deux côtés du Torder, dont il devoit suivre la vallée, qui alloit jusqu'à Donaueschingen, et cela sans trouver un ennemi ; qu'il avoit nouvelle que le duc de Bavière s'avançoit au-devant de lui en deçà de Donaueschingen, et qu'ils n'étoient plus qu'à huit lieues l'un de l'autre. Ainsi on ne doutoit plus que la jonction ne se fût faite le 17 ou le 18, pendant que le comte de Coigny, avec le corps qu'il commandoit, tenoit Fribourg investi, pour donner une libre communication de Brisach à l'armée, et un passage facile à un très grand nombre d'officiers, qui étoient arrivés un peu tard.

19 mai. — Le 19, la marquise de Maulevrier partit en chaise de poste pour aller trouver le maréchal de Tessé, son père, qu'on disoit être extrêmement mal, et avoir même le bourrelet.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, par lequel on apprit un contretemps arrivé dans l'affaire des fanatiques ; Corbeville, lieutenant-colonel du régiment de Tournon, étant sorti de son poste avec les troupes qu'il commandoit, sans avoir pris les précautions nécessaires, avoit été chargé par Roland, qui n'étoit pas averti des propositions d'accommodements, et avoit été tué avec deux capitaines et une centaine d'hommes. Aussitôt que Cavalier avoit eu avis de ce malheur, il en avoit témoigné sincèrement son désespoir, se soumettant à toute sorte de châtiment, s'il se trouvoit que ni lui, ni aucun des hommes qu'il avoit avec lui, eussent trempé dans cette affaire ; et en même temps il avoit offert de servir le Roi contre ses ennemis, et de lui amener plus de trois mille hommes.

Le même jour, le Roi donna deux mille livres de pension à Mlle de Busca[1], pour consoler son père de ce qu'il ne le servoit plus.

20 mai. — Le 20 au matin, il arriva un nouveau courrier de la Houssaye, par lequel on apprit que les ennemis avoient abandonné tous leurs retranchements, dans lesquels on n'avoit trouvé que des canons de bois; que le maréchal de Tallard étoit arrivé le 17 au soir à Donaueschingen, où il avoit soupé avec le duc de Bavière, et que, le 18, il devoit lui avoir livré toutes les recrues.

21 mai. — Le 21, on eut nouvelle que le maréchal de Villeroy avoit passé la Meuse sur le pont de Namur, à la tête de la maison du Roi, et que, le lendemain, l'armée la passeroit aussi, composée de quarante bataillons et de soixante escadrons, et que le dessein du maréchal de Villeroy étoit de côtoyer le duc de Marlborough, qui marchoit avec son détachement vers la Moselle.

22 mai. — Le 22, qui étoit le jour de la fête du Saint-Sacrement, le Roi n'alla point à la procession, étant trop enrhumé; Monseigneur y alla à sa place avec les princes et princesses, et le représenta parfaitement, toutes les compagnies ayant marché avec lui en cérémonie, presque comme si le Roi y eût été[2].

On sut ce jour-là que le maréchal de Tessé se portoit mieux, et que le duc de Beauvillier avoit eu un troisième accès de fièvre, en ayant caché les deux premiers.

23 mai. — Le 23, le duc de Mantoue vint à Versailles, où il arriva sur le midi. Après s'être rafraîchi un moment, il alla se promener dans les jardins, où toutes les fontaines jouoient pour l'amour de lui, mais il n'en vit qu'une partie et revint au château à deux heures, où il vit le Roi en particulier dans son cabinet; et ensuite il retourna pour achever de voir les jardins, faisant ces deux promenades dans une chaise traînée par des Suisses, suivi de dix-neuf autres pour les gens de sa suite. Sa promenade étant achevée, il remonta en carrosse sur les six heures, et s'en retourna à Paris, laissant parmi les courtisans un grand bruit de son mariage avec Mlle d'Enghien[3].

1. Fille du baron de Busca, lieutenant général; elle étoit femme de chambre de Madame, dont sa mère étoit première femme de chambre.

2. Le capitaine et les officiers des gardes n'y étant pas, mais seulement d'Avignon, aide-major, pour donner les ordres.

3. Dernière fille du prince de Condé.

Le Roi donna ce jour-là l'évêché de Toul, que l'abbé de Caylus avoit refusé, à l'abbé de Camilly [1], grand vicaire de Strasbourg, et la petite abbaye de Verneuil au Perche à une sœur du maréchal de Châteaurenaud. On sut aussi que Sa Majesté avoit donné douze mille livres de pension à la duchesse de Ventadour en qualité de survivancière, ce qui en faisoit vingt mille avec les huit mille qu'elle avoit déjà; et on vit encore la marquise de Polignac remercier le Roi de ce qu'il avoit donné à son mari quatre mille livres, et à elle une pareille somme [2] en rentes viagères sur l'Hôtel-de-Ville de Paris.

Le même jour, il arriva un courrier du duc de Bavière nommé Saint-Victor [3], qui étoit aussi premier capitaine du régiment royal de cavalerie, lequel rapporta que jamais on n'avoit vu de si belles troupes qu'étoient celles de l'armée de Bavière; qu'avant la jonction toutes les compagnies de cavalerie étoient à trente-deux maîtres, et qu'on leur en avoit encore donné dix à chacune; que l'infanterie étoit aussi plus que complète au moyen des recrues, et que toute l'infanterie étoit habillée de neuf et bien armée, aussi bien que la cavalerie, à laquelle il ne manquoit pas la moindre chose. Il disoit aussi que le maréchal de Tallard, ayant soupé le 17 avec le duc de Bavière à Donaueschingen, étoit allé, le 18, voir le maréchal de Marsin, qui étoit campé à une lieue de là, et qu'étant revenu sur ses pas, il avoit sur-le-champ repris la route de Fribourg, de sorte même que, le 19, il l'avoit trouvé à Saint-George, qui n'en étoit guère qu'à trois lieues. Ainsi on apprit que le maréchal de Tallard étoit revenu camper sous Brisach, et on sut que les grands projets qu'on avoit formés avoient été renversés par un accident imprévu, qui étoit qu'un million six cent mille rations de biscuit ou pain, que le duc de Bavière avoit fait faire en son pays, s'étoient trouvées toutes pourries.

24 mai. — Le 24, la duchesse de Ventadour prêta entre les mains du Roi, dans son cabinet, après sa messe, le serment de

1. C'étoit un Normand qui avoit beaucoup d'esprit.

2. C'étoit une justice et non pas un présent; car le Roi avoit donné à Mlle de Rambures, alors fille d'honneur de Mme la Dauphine, en la mariant au marquis de Polignac, une somme de vingt mille écus, laquelle ne lui ayant point payée depuis son mariage, il est certain qu'il leur en devoit le principal et les intérêts.

3. C'étoit un Lyonnois, frère de défunt Pouliaud, enseigne des Cent-Suisses du Roi.

fidélité comme gouvernante des Enfants de France, en survivance de sa mère, la maréchale de la Mothe, et elle trembla de tout son corps en le prêtant. Comme la coutume est que celui ou celle qui prête serment [se mette à genoux], et que celui devant qui elle le prête lui tienne les mains jointes entre les siennes, le Roi lui fit galamment des excuses de ce qu'il étoit obligé qu'elle fût à genoux devant lui, et lui dit qu'il avoit par politesse mis des gants, et qu'il auroit sans cela beaucoup mieux aimé lui tenir les mains nues entre les siennes. Le Roi donna aussi le même matin à l'abbé Villemareuil, chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, l'abbaye de Cherbourg, dont l'abbé de Gacé l'avoit remercié, parce qu'elle étoit d'un revenu trop modique, et peut-être aussi parce qu'il espéroit que son oncle l'évêque de Lisieux se démettroit de l'abbaye de Lessay [1], et que le Roi auroit la bonté de la lui donner. On sut le même jour que la duchesse de Bourgogne avoit passé une assez mauvaise nuit, ayant même eu un peu de fièvre, et que le duc de Beauvillier avoit eu un quatrième accès plus violent que les autres.

25 mai. — Le 25, on disoit que le maréchal de Villeroy avoit divisé son armée en quatre corps, pour marcher plus aisément et plus vite, lesquels marchoient à une certaine distance les uns avant les autres, ayant donné le commandement de chaque corps aux lieutenants généraux les plus anciens, et n'ayant laissé que le comte d'Artagnan auprès du marquis de Bedmar, qui avoit encore quarante bataillons et cinquante escadrons.

On apprit ce jour-là que le vieux comte de Grancey, père du marquis de Médavy, étoit mort en Normandie, et, le soir, le secrétaire d'État de Chamillart reçut une lettre du prince de Vaudemont, par laquelle il lui mandoit que son fils étoit mort de maladie [2].

1. Cela n'étoit pas vrai, mais le fait étoit que Mansard souhaitant fortement d'avoir pour Bodin, chanoine de Notre-Dame de Paris, son beau-frère, une petite abbaye que l'abbé de Villemareuil avoit auprès de sa terre de Sagone, on avoit fait entendre à l'abbé de Gacé que l'abbaye de Cherbourg étoit trop peu de chose pour lui, et qu'on lui en donneroit une autre, ce qui l'ayant obligé à remercier le Roi, Sa Majesté avoit donné l'abbaye de Cherbourg à Villemareuil, et celle qu'avoit Villemareuil à Bodin, lequel avoit donné son canonical de Notre-Dame à un fils de de Coste, autre beau-frère de Mansard.

2. C'étoit une grande perte pour l'Empereur, parce qu'il étoit très bon officier et en état d'être bientôt à la tête des armées.

26 mai. — Le 26, le duc de Mantoue, toujours *incognito*, alla dîner à Meudon avec Monseigneur, et pour que les rangs fussent en quelque manière observés, sans conséquence, Monseigneur fut assis à table d'un côté, ayant auprès de lui la princesse de Conti, et le duc de Berry fut assis vis-à-vis de Monseigneur avec le duc de Mantoue.

Il arriva ce jour-là un courrier d'Espagne, apportant la nouvelle que le roi avoit encore pris trois places en Portugal, qui n'avoient fait aucune défense, du nombre desquelles étoit Segura, et qu'il avoit fait un assez grand nombre de prisonniers. On ajoutoit que, dans toutes ces places, on trouvoit très peu de munitions de guerre et fort peu de canon, dont une partie étoit de fer.

27 mai. — Le 27, on disoit que le duc de Vendôme étoit toujours dans son camp de Fontanetto; qu'il avoit un pont derrière lui sur le Pô, à la tête duquel il avoit mis un corps pour établir la communication entre lui et Albergotti, qui en commandoit un autre de l'autre côté de la rivière.

Ce jour-là, on disoit que Vanolles, trésorier de la marine, avoit reçu des lettres de Toulon, qui portoient qu'on y en avoit reçu de Durazzo en Dalmatie, par lesquelles on mandoit que trente mille Turcs avoient joint le prince Ragotzki; que le Grand Seigneur se préparoit tout de bon à la guerre, et que des Alleurs s'étoit embarqué pour aller trouver Sa Hautesse et pour lui communiquer le plan des affaires de la France en Allemagne, en Flandre, en Espagne et en Italie, afin qu'elle pût ensuite prendre plus juste les mesures qu'elle jugeroit à propos.

Le bruit couroit aussi que le duc de la Feuillade alloit faire le siège de Suse avec vingt bataillons, et on savoit que Lapara, tout moribond qu'il étoit depuis trois semaines [1], étoit parti de Paris en poste et avoit pris la route de Lyon.

28 mai. — Le 28, les lettres de Namur portoient qu'un parti bleu des ennemis, étant tombé sur la marche des équipages des gardes du corps, avoit enlevé plusieurs mulets des officiers; qu'un parti de la maison du Roi, étant ensuite tombé sur ce parti bleu, l'avoit battu, mais que les mulets n'en avoient pas été moins perdus pour cela; que le maréchal de Villeroy devoit arriver le 27 à Luxembourg, et qu'on croyoit que le duc de Marlborough

1. De la goutte et de la néphrétique.

continuoit sa marche vers Witlich. Il y avoit cependant des gens qui disoient que son dessein avoit été d'assiéger Landau [1], et que, pour cette entreprise, dix-huit mille hommes des Allemands devoient passer le Rhin et se joindre à lui; mais que la nouvelle de la jonction qu'il avoit reçue et le camp de huit mille hommes que Laubanie avoit sous Landau avoient déconcerté son projet. Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villeroy, qu'il avoit dépêché le 25 en arrivant à Bastogne, par lequel on sut que son maître devoit arriver le 28 ou le 29 à Luxembourg; qu'on disoit que, sur la nouvelle de la jonction, Marlborough avoit ralenti sa marche, et qu'en arrivant à Coblentz deux jours avant son armée, il avoit dépêché deux courriers, l'un au prince de Bade et l'autre aux Etats-Généraux; mais qu'on appréhendoit toujours qu'il ne fît embarquer son armée sur un nombre infini de bateaux qui avoient apporté un grand convoi de toutes sortes de munitions à Coblentz, et qu'il ne la transportât en très peu de jours devant Anvers; ce qui étoit d'autant plus apparent qu'un des princes d'Orange avoit fait une semblable manœuvre, qui lui avoit réussi, quand il avoit voulu faire le siège de Hulst.

On apprit, par les lettres que ce même courrier apporta, que les officiers des gardes du corps n'avoient point perdu de mulets, mais que les gros équipages de la maison du Roi faisant une assez longue file, et ayant à la tête vingt grenadiers à cheval, et à la queue vingt maîtres détachés de tous les corps de la maison, un parti de quarante hommes de pied des ennemis étoit venu donner sur le milieu de la file et avoit dételé une vingtaine de chevaux des charrettes; qu'au bruit, l'escorte étoit arrivée de la tête et de la queue, et que le parti des ennemis, s'étant retiré dans un bois, avoit fait feu sur cette escorte et en avoit tué ou blessé quelques-uns [2], comme aussi l'escorte avoit tué et pris quelques-uns des ennemis, mais que les chevaux avoient été perdus.

29 mai — Le 29, on sut qu'un courrier d'Espagne, arrivé le soir précédent, avoit apporté des lettres du 14, qui portoient que le roi avoit encore pris trois places, Rosmarinos, que les marau-

1. Le grand convoi qu'il avoit fait monter à Coblentz le pouvoit faire croire.

2. Entre autres un gentilhomme messinois nommé Sigala, qui étoit mousquetaire du Roi dans sa seconde compagnie.

deurs avoient emportée l'épée à la main, pendant qu'elle capituloit, d'un autre côté, Idanha Nueva, qui s'étoit rendue à discrétion, et Monte-Santo, que les Portugais avoient toujours crue imprenable, et qu'on avoit emportée au troisième assaut, trois cents hommes qui la défendoient ayant été passés au fil de l'épée; qu'on avoit marché pour assiéger une autre place dont la garnison étoit composée d'Anglois et de Hollandois, et qu'on envoyoit à Pampelune quinze cents prisonniers qu'on avoit faits dans les quatre premières places qu'on avoit prises.

30 mai. — Le 30, le marquis des Marais, grand fauconnier de France [1], venant de l'armée de Bavière, fit la révérence au Roi, quand il entra dans son cabinet, au sortir de son lever, et fut reçu de Sa Majesté avec toutes les marques de bienveillance qu'il eût pu souhaiter.

31 mai. — Le 31, on apprit que le duc de Marlborough avoit passé le Rhin à Coblentz, et son armée à Andernach; mais on ne pouvoit se persuader qu'il allât en Allemagne et qu'il abandonnât les places des Hollandois à une armée très puissante, laquelle, en son absence, pourroit entreprendre ce qu'elle voudroit. C'étoit ce qui faisoit présumer que son dessein étoit toujours d'embarquer son infanterie sur le Rhin, pour la porter devant Anvers ou devant Ostende, pendant que sa cavalerie s'y rendroit par le plus court chemin à grandes journées.

On disoit encore que les fanatiques continuoient à s'assembler de bonne foi dans la plaine de Calvisson, où le Roi leur faisoit fournir des vivres; que la troupe de Cavalier et celle de Castenet y étoient déjà arrivées et que celle de Roland y marchoit; que néanmoins il y en avoit eu cinquante qui n'avoient pas voulu profiter des bontés du Roi, lesquels avoient été dénoncés par Cavalier comme des coquins, qui méritoient d'être pendus, et que, comme il avoit déclaré leurs retraites, on y avoit marché pour les prendre; que d'ailleurs on croyoit que le Roi feroit de ces troupes des régiments pour s'en servir où il jugeroit à propos.

Il arriva ce jour-là un courrier du duc de Vendôme, et on apprit, par les lettres des particuliers qu'il apporta, que ce prince

1. Il avoit servi en qualité de capitaine de cavalerie, et avoit depuis acheté le régiment d'Egmont, qui servoit dans l'armée du maréchal de Villeroy.

avoit envoyé sept bataillons à Albergotti, sur les avis que les ennemis avoient dessein de l'aller attaquer; que cependant il étoit toujours dans son même camp de Fontanetto, attendant les occasions ou les ordres pour quelque grosse entreprise, et peut-être pour faire le siége de Verrue, quoiqu'il parût bien difficile, par la commodité que les ennemis avoient d'y faire entrer du secours; qu'un certain moulin qui étoit sur le Pô au-dessus du pont, qu'ils avoient entre Verrue et Crescentino, s'étant détaché par la force de l'eau, étoit venu tomber sur ce pont, qu'il avoit rompu; que les bateaux qui le composoient, étant venus choquer avec impétuosité le premier pont du duc de Vendôme, l'avoient rompu de même, et que tous ensemble avoient ensuite rompu le second pont qu'il avoit un peu plus bas, de sorte qu'on n'avoit pu arrêter tous ces bateaux qu'à Casal. Cette aventure étoit très fâcheuse pour les deux partis, mais surtout elle retardoit les projets du duc de Vendôme.

On étoit alors en grande impatience d'apprendre des nouvelles du comte de Toulouse, qu'on savoit être à l'entrée de la rivière de Lisbonne, ce qui avoit obligé la reine Anne à faire rentrer dans les ports d'Angleterre le grand convoi qu'elle avoit destiné pour le Portugal.

Il couroit alors un bruit sourd que l'on alloit faire le siége de Nice, et non pas celui de Suse, comme on l'avoit dit, mais ce bruit ne paroissoit guère bien fondé.

On sut, le même jour, que la duchesse de Bejar avoit été nommée *camarera mayor* [1] de la reine d'Espagne, et que la duchesse de Verneuil étoit extrêmement malade à Paris.

Le duc de Mantoue arriva ce jour-là, sur les deux heures après midi, à Versailles; d'abord il alla voir le chenil, ensuite la petite écurie du Roi et puis la grande écurie, où il vit travailler les chevaux du manège avec plaisir [2]. Après cela, il alla à la ménagerie, où il s'amusa longtemps à voir les différents animaux; enfin il s'embarqua sur le canal pour aller à Trianon, dont on lui fit voir toutes les beautés, et s'en retourna sur les sept heures du soir à Paris.

1. C'est-à-dire dame d'honneur à la place de la princesse des Ursins.

2. C'étoit l'homme de l'Europe qui aimoit mieux les chevaux de manège, et qui les menoit le plus adroitement.

JUIN 1704

1er juin. — Le premier de juin, on disoit que le comte d'Usson revenoit de Bavière pour aller aux eaux, et qu'il avoit passé à Schaffhouse, comme aussi que les houssards des ennemis avoient pris tout l'équipage et la vaisselle d'argent du comte d'Arco, général des troupes de Bavière.

On sut aussi que la duchesse de Bourgogne avoit fort bien passé les deux dernières nuits, ayant dormi sept heures chaque nuit sans s'éveiller, ce qui donnoit de grandes espérances pour une heureuse couche, cette princesse étant depuis plusieurs jours dans son neuf.

On assuroit aussi que ce n'étoit point cinquante ou soixante fanatiques qui n'avoient point voulu signer, mais que c'étoit Roland, qui ne vouloit point tenir le traité qu'avoit fait Cavalier, et qui vouloit faire son traité à part.

On vit ce matin-là Briçonnet, conseiller au parlement, remercier le Roi de l'agrément qu'il avoit donné à son père de se démettre entre ses mains de la charge de président en la troisième chambre des enquêtes, accordant en même temps à son père des lettres de président honoraire. Ce qui avoit déterminé son père à se démettre entre ses mains de sa charge de président étoit que le Roi, ayant rétabli la chambre de la table de marbre qu'il avoit depuis peu supprimée [1], avoit à la place créé un nouveau président et un conseiller en chaque chambre des enquêtes et des requêtes du parlement de Paris, et que le président Briçonnet n'avoit pu souffrir que son fils passât derrière celui qui auroit acheté la charge de président de nouvelle création. On vit aussi à la cour le président de Lesseville, auquel, pour le même sujet, le Roi avoit donné quinze cents livres de pension et la place de conseiller d'honneur de défunt Catinat, et en même temps on vit encore la Garde et Frizon, conseillers au parlement

1. Le contrôleur général de Chamillart avoit cru que beaucoup de gens s'empresseroient à acheter des charges dans cette chambre de la table de marbre de nouvelle création, mais cette affaire n'avoit pu réussir, parce qu'elle faisoit un grand tort aux parlements, et on avoit été obligé de prendre le parti, pour retrouver le même fond, de faire une autre espèce de création.

de Paris, qui avoient traité les deux premiers de ces nouvelles charges de président aux enquêtes sur le pied de deux cent mille livres chacune, le Roi prenant leurs charges de conseiller pour soixante-dix mille livres.

On sut, le même jour, qu'on alloit faire une nouvelle réformation de la monnoie, que les louis d'or vaudroient quinze livres, les écus blancs quatre livres et les autres espèces à proportion.

Le soir, on apprit que le comte de Saint-Mauris [1], gouverneur du Neuf-Brisach, étoit mort de maladie, et que le Roi avoit donné son gouvernement au marquis de la Lande, lieutenant général, et celui de Saint-Quentin, qui étoit vacant depuis longtemps par la promotion du comte de Maupertuis au gouvernement de Toulois, au marquis de Barbezières [2].

On disoit aussi que le maréchal de Tallard avoit repassé le Rhin et qu'il marchoit vers le Palatinat.

Cependant on murmuroit qu'il étoit encore incertain si la princesse des Ursins ne reviendroit point en France; que d'abord le duc de Gramont avoit eu ordre de l'éviter, mais qu'ensuite on lui avoit permis de la voir, à condition néanmoins de tirer d'elle toutes les lumières qu'elle lui voudroit donner et de ne lui rien dire de tout ce qu'elle voudroit savoir.

Ce jour-là, on vit arriver à la cour du Liebois, gentilhomme ordinaire du Roi, qui venoit de conduire le marquis de Vernon, ambassadeur de Savoie, sur la frontière de Provence, et en faire l'échange avec le comte de Phélypeaux. On apprit de lui avec indignation les duretés inouïes que le duc de Savoie avoit exercées envers cet ambassadeur de France, contre le droit des gens, et les circonstances particulières qui étoient arrivées, lorsque l'échange s'étoit fait. Il disoit donc que lorsque les domestiques du comte de Phélypeaux l'avoient aperçu, ils s'étoient tous venus jeter à ses pieds avec de grands cris, l'appelant leur libérateur et lui rendant grâces de les avoir tirés d'une si rude servitude, jetant leurs chapeaux en l'air, et criant : *Vive le Roi!* qu'ensuite ils s'étoient mis à dire mille choses fâcheuses au marquis de Vernon, touchant le traitement qui leur avoit été fait, et que le marquis lui ayant demandé pourquoi il ne faisoit pas taire ces

1. Gentilhomme de Franche-Comté, qui étoit lieutenant général des armées du Roi, et un des plus capables.

2. Il étoit revenu de sa prison presque aveugle.

gens-là, il lui avoit répondu qu'il n'étoit pas le maître de les empêcher de parler, dans le transport où ils étoient de sortir de captivité, et que d'ailleurs il ne voyoit pas que ses gens eussent autant de joie de retourner en Piémont que ceux-là en témoignoient de revenir en France. Il ajoutoit que le duc de Savoie, ayant envoyé un de ses gens faire excuse au comte de Phély, peaux de ce qu'on ne lui avoit pas tiré le canon en passant à Nice, comme cela lui étoit dû, le comte lui avoit répondu qu'il n'avoit qu'à dire à son maître qu'il se soucioit fort peu qu'il fît tirer du canon pour lui, mais qu'il espéroit bientôt entendre celui qu'il feroit tirer contre lui; et que, se retournant en même temps vers celui qui le conduisoit, et qui avoit été un de ceux qui l'avoient le plus maltraité dans sa prison, il lui avoit dit : « *Je suis lieutenant général des armées du Roi, et je vous conseille de bien prendre garde à vous dans les occasions; car si vous venez à être pris, je vous ferai pendre sur-le-champ.* »

2 juin. — Le 2, le bruit couroit que Suse étoit investi du 27 de mai et que la tranchée devoit avoir été ouverte le 31. On disoit aussi que des Essarts [1], mestre de camp de cavalerie, avoit été tué dans une petite occasion auprès de la Mirandole. On murmuroit encore que l'accommodement du duc de Modène étoit fait, et qu'il revenoit dans ses États, où le Roi le devoit laisser jouir d'une partie de ses revenus, et l'on croyoit que c'étoit à cette occasion que, le même matin, le nonce du Pape avoit eu une audience du Roi dans son cabinet.

On vit aussi, le même matin, Saint-Olon, gentilhomme ordinaire du Roi, faire la révérence à Sa Majesté, revenant de conduire le comte de Walstein à Genève.

Il arriva le même matin un courrier du maréchal de Tallard, qui confirma la nouvelle qu'on avoit sue qu'il avoit repassé le Rhin et qu'il marchoit vers le Palatinat pour se joindre au maréchal de Villeroy; que le duc de Bavière avoit repassé l'Iller; qu'il avoit marché vers Stockach, et que c'étoit dans cette marche que les houssards lui avoient pris une partie de son équipage, aussi

1. Gentilhomme de Poitou, parent de la marquise de Maintenon; il avoit enlevé tous les chevaux et mulets de la garnison de la Mirandole et neuf hommes qui les gardoient, mais ayant voulu reconnoître de près une cense où étoient les ennemis, on lui en avoit tiré douze coups de fusil, dont il avoit été tué tout seul.

bien que celui du comte d'Arco; mais que le marquis de Blainville étoit tombé par hasard sur ces houssards, dont il en avoit tué quatre-vingts et trois de leurs officiers, et avoit repris les équipages, à la réserve de trois mulets du duc de Bavière, qui portoient le petit équipage de sa chambre.

On sut aussi, dans le même temps, que le maréchal de Villeroy avoit passé, le 30 de mai, la Moselle à Thionville, et que le duc de Marlborough continuoit sa marche vers Francfort; ce qui étant véritable, il n'y avoit plus à douter qu'il ne s'allât joindre au prince de Bade, et qu'enfin les Anglois et les Hollandois ne se fussent rendus aux pressantes instances de l'Empereur, qui se croyoit perdu à moins que d'un puissant secours.

On sut encore ce jour-là que le marquis de Rivarolles [1] étoit mort à Paris de maladie, et que le Roi avoit donné sa place de grand-croix de l'ordre de Saint-Louis au comte de Bezons; la commanderie de ce comte, valant quatre mille livres, au comte de Laumont, et celle du comte de Laumont, valant deux mille livres, à Gasquet, brigadier d'infanterie, outre celle de deux mille livres qui vaquoit par la mort de Saint-Mauris, que le Roi avoit donnée à la Gibaudière [2], qui commandoit à Bayonne.

Le soir, comme le Roi arrivoit de Marly, où il étoit allé se promener, le secrétaire d'État de Chamillart lui envoya un paquet de lettres et vint lui-même le trouver un moment après chez la marquise de Maintenon; ce qui fit juger aux courtisans, qui d'ailleurs savoient l'arrivée de deux courriers, qu'il y avoit quelque nouvelle considérable. En effet, le Roi, à son coucher, dit au marquis de Dangeau que le lieutenant de Cavalier avoit persuadé aux fanatiques assemblés dans la plaine de Calvisson que Cavalier les trahissoit et qu'il vouloit les mener à la boucherie, ce qui les avoit obligés à se retirer tous dans la montagne par petites troupes; que Cavalier étoit resté avec cinquante hommes seulement, et qu'il promettoit néanmoins d'en faire revenir un bon

1. Gentilhomme piémontois, qui de tout temps étoit dans le service de la France, où il étoit parvenu au grade de maréchal de camp avec bien de la valeur; il y avoit perdu une jambe d'un coup de canon et avoit reçu un coup de mousquet au travers du corps, qui l'obligeoit à porter une canule, et c'étoit ce qui avoit causé sa mort; d'ailleurs il n'étoit plus dans le service.

2. Il avoit presque toujours servi dans le régiment de Normandie et avec distinction.

nombre, ou de combattre contre eux pour le service du Roi; que cependant le maréchal de Villars et le marquis de la Lande avoient marché contre eux pour les accabler.

On apprit le même jour que le prince de Darmstadt, s'étant embarqué avec quatre mille hommes de débarquement sur la flotte de l'amiral Rooke, qui étoit de trente vaisseaux, étoit parti de Lisbonne et avoit passé le détroit pour aller à Barcelone, à la rade de laquelle on le croyoit déjà arrivé. La question étoit de savoir s'il avoit un parti formé en Catalogne; car, si cela étoit, il n'y auroit pas de doute que son entreprise ne pût réussir; mais, n'étant point assuré d'une révolte dans le pays, tout ce qu'il pouvoit faire étoit de donner inutilement de la jalousie, et en même temps il dégarnissoit le Portugal. Cependant on assuroit que le comte de Toulouse le suivoit avec trente et un navires plus forts que les siens, auxquels huit gros vaisseaux de Toulon devoient se joindre, ce qu'il ne faisoit qu'en dessein de combattre Rooke partout où il le trouveroit.

3 juin. — Le 3, on sut que la duchesse de Verneuil étoit plus mal que jamais, et on ne croyoit pas qu'à son âge elle en pût revenir, ayant au moins quatre-vingt-deux ans.

On disoit aussi que les ennemis du côté de Flandre étoient entrés par deux endroits dans les lignes, mais qu'à l'approche du marquis de Bedmar ils s'étoient retirés.

On parloit encore de Vallière, maréchal de camp, et on disoit qu'il s'étoit brouillé avec le duc de la Feuillade et qu'il avoit eu ordre de passer à l'armée du grand prieur, mais que la générosité du duc avoit tout apaisé et qu'il avoit gardé Vallière auprès de lui.

4 juin. — Le 4, on assuroit que les esprits étoient bien disposés en Suisse dans onze cantons; que ceux de Berne et de Fribourg faisoient encore un peu les rétifs, mais qu'on viendroit à bout de gagner le dernier.

On eut aussi nouvelle que les ennemis n'étoient point entrés dans les lignes, comme on l'avoit dit; qu'ils avoient marché du côté de Wasseiges pour les forcer, mais que le marquis de Bedmar, qui marchoit vers Saint-Trond, en ayant eu avis, avoit fait une contremarche et s'étoit présenté devant eux, et que Owerkerque, qui les commandoit, s'étoit retiré la nuit.

5 juin. — Le 5, on vit à la cour un envoyé de Tripoli, qui

venoit faire excuse au Roi des pirateries exercées sur ses sujets, lui demander son amitié et lui amener un présent d'onze chevaux et d'une jument, que l'on trouva très bien choisis.

Sur les quatre heures du soir, il arriva un courrier du comte de Toulouse venant de Cadix, par lequel on apprit que ce prince y étoit arrivé le 25 de mai, ayant fait sa route en dix jours, et qu'il en devoit partir au plus tard le 27, pour passer le détroit; qu'il prendroit en passant six vaisseaux qui étoient à Alicante sous les ordres de Duquesne, et qui y étoient heureusement arrivés deux heures après que la flotte des ennemis avoit été passée; qu'il avoit même dépêché un courrier à Duquesne pour lui porter l'ordre de venir au-devant de lui, et qu'ensuite il pourroit venir à Toulon pour y prendre encore neuf vaisseaux, qu'il devoit y trouver prêts, et aller ensuite combattre Rooke.

On sut, par le même courrier, qu'il avoit appris, passant par Madrid, de la propre bouche de la reine, que le roi, s'approchant de Castelbranco pour en faire le siège, avoit eu avis que la cavalerie et l'infanterie qui devoient défendre cette place s'enfuyoient vers les montagnes; que Sa Majesté avoit sur-le-champ détaché la cavalerie espagnole pour aller après eux, laquelle, se servant à propos de la vitesse de ses chevaux, avoit coupé l'infanterie; qu'ensuite la cavalerie françoise l'avoit enveloppée et que quatre bataillons hollandois avoient été faits prisonniers de guerre sans tirer un coup.

Le soir, on eut nouvelle que la Catalogne faisoit bien son devoir, que la noblesse et les peuples assemblés par le vice-roi et un prince de Bournonville avoient marché sur la côte, et qu'on ne craignoit plus que les ennemis y pussent faire une descente.

Il arriva le même soir un courrier du maréchal de Villeroy, par lequel on apprit que Cavalier avoit, par la permission de ce général, fait un tour dans la montagne, d'où il avoit ramené une centaine d'hommes; que les esprits paroissoient se calmer, et qu'on espéroit que dans peu Roland et les autres chefs se mettroient à la raison.

Le soir, on sut encore que la duchesse du Verneuil étoit morte.

6 juin. — Le 6, le Roi envoya Voisenon, l'un de ses gentilshommes ordinaires, à Paris, faire des compliments de sa part à

la duchesse du Lude sur la mort de la duchesse sa mère [1], mais il n'en fit qu'à elle seule de toute la famille, et Sa Majesté déclara qu'elle prendroit, le 8, le deuil pour quinze jours.

On apprit ce jour-là que le prince de Bournonville, qui servoit dans l'armée du maréchal de Villeroy, y avoit eu une forte attaque d'apoplexie, laquelle avoit dégénéré en une paralysie, qui s'étoit jetée sur un de ses bras.

Le bruit couroit alors que la ville de Suse étoit prise, et qu'il y avoit cinq bataillons dans les châteaux; mais cette nouvelle n'étoit pas trop certaine, et il falloit chasser auparavant les Piémontois des hauteurs où l'on assuroit qu'ils avoient deux bataillons et un régiment de dragons.

Il arriva ce soir-là un courrier du maréchal de Tallard, par lequel il mandoit qu'il avoit nouvelle que Marlborough avoit passé à Francfort [2] et qu'il marchoit pour s'aboucher avec le maréchal de Villeroy entre Landau et Sarrelouis.

7 juin. — Le 7 au matin, il arriva un courrier de Barcelone, lequel apporta des nouvelles auxquelles on ne s'attendoit pas; car on avoit cru que la flotte des ennemis devoit faire voile vers Villefranche et vers Livourne, les alliés ayant fait menacer le grand-duc de lui déclarer la guerre, s'il ne leur donnoit son port de Livourne, ce qui ne lui avoit pas fait grand'peur; et au lieu de cela, on apprit que les ennemis bombardoient Barcelone et qu'ils avoient mis à terre quatre ou cinq mille hommes; que cependant personne ne se déclaroit en leur faveur; que le gouverneur de la place veilloit à sa conservation, pendant que le vice-roi rassembloit des troupes et avoit jeté dans la place un régiment de Napolitains.

Le même matin, le Roi donna au marquis de la Vrillière un brevet de retenue de quatre cent mille livres sur sa charge, sans qu'il l'eût demandé, et accompagna ce présent de tous les agréments imaginables.

L'après-dînée, le duc de Berry courant le loup avec Monseigneur et le poussant vigoureusement pour le pouvoir tirer, son cheval mit le pied sur une grosse pierre et tomba rudement, de

1. Ce fut une marque de considération particulière pour la duchesse du Lude, que le Roi ne voulut pas faire passer jusqu'au duc et la duchesse de Sully.

2. Cela se trouva faux dans la suite.

sorte que le prince en eut l'épaule démise; Monseigneur arriva un moment après, et Cancé, chirurgien par quartier, qui étoit à la chasse, n'ayant osé entreprendre de remettre lui seul l'épaule du duc de Berry, Monseigneur envoya un homme à toute bride à Versailles avertir Maréchal de se tenir tout prêt pour l'opération, et fit monter le prince son fils en carrosse pour gagner Versailles au petit pas. Le Roi se trouva dans son appartement à son arrivée, et Maréchal lui remit l'épaule avec une adresse sans égale. Le prince montra une extrême fermeté pendant l'opération, et Maréchal le saigna un moment après, le laissant dans le meilleur état où il pouvoit être après un semblable accident. Le duc de Mantoue alla ce jour-là voir les beautés de Marly.

8 juin. — Le 8, Maréchal saigna le duc de Berry pour une seconde fois, et on eut des nouvelles de Catalogne qui firent plaisir. On apprit que le prince de Darmstadt avoit envoyé un tambour à Barcelone porter trois lettres qu'il écrivoit au marquis de Velasco, vice-roi de Catalogne, à la gouvernance et aux chefs de la bourgeoisie, les exhortant à rentrer sous l'obéissance de la maison d'Autriche ; que le vice-roi, ayant pris les trois lettres et fait garder le tambour en lieu de sûreté, avoit envoyé quérir les officiers de la gouvernance et les chefs de la bourgeoisie, auxquels il avoit présenté les lettres du prince de Darmstadt; que d'abord ils avoient refusé de les recevoir, mais que le vice-roi leur ayant dit de les prendre, et qu'il leur permettoit d'y faire telle réponse qu'ils voudroient, ils les avoient prises pour les aller lire dans leurs assemblées et y faire réponse ; que, peu de temps après, ils avoient apporté au vice-roi des réponses pleines de zèle et de fidélité pour le roi d'Espagne ; qu'alors le vice-roi avoit fait venir le tambour, auquel il avoit donné ces deux réponses, et lui avoit dit : « *Dis à ton maître que, pour moi, je ne l'estime pas assez pour lui faire réponse.* » Cela faisoit croire que le prince de Darmstadt, ne trouvant aucune apparence de réussir du côté de Catalogne, se seroit rembarqué pour aller ailleurs. Mais ce n'étoit pourtant pas en l'air que le prince de Darmstadt avoit fait cette démarche du côté de Barcelone, car le Roi reçut une lettre du marquis de Velasco par le canal du comte de Quinçon, lieutenant général commandant en Roussillon, par laquelle il marquoit à Sa Majesté que, comme il donnoit toute son application à la conservation de Barcelone, un particulier l'étoit

venu trouver et lui avoit donné avis qu'il y avoit dans la ville une conjuration formée, dont les chefs étoient un frère d'un grand d'Espagne et un gentilhomme qui avoit autrefois voulu livrer Perpignan aux Espagnols; que toute cette intrigue se conduisoit par des prêtres et par des moines, et que, la nuit suivante, les conjurés devoient sans bruit se rendre maîtres d'une certaine porte et la livrer au prince de Darmstadt, qui devoit s'y rendre par dehors avec deux mille cinq cents hommes qu'il avoit débarqués; que cet homme lui ayant marqué précisément les noms et les demeures de tous les conjurés, il avoit donné des ordres pour les arrêter, ce qui avoit réussi, les chefs et les autres ayant été arrêtés et ayant tout avoué; que d'ailleurs il avoit fait mettre sans bruit une bonne garde à cette porte, et que le prince de Darmstadt, étant demeuré jusqu'au jour tout auprès et voyant que rien ne branloit, avoit pris le parti de se retirer et de rembarquer ses troupes.

Ce jour-là, Mansard, surintendant des bâtiments du Roi, donna à Marly un grand repas au duc de Richelieu et à plusieurs personnes considérables de Paris; et comme, à l'occasion de cette fête, les jardins de Marly furent ouverts à tous les honnêtes gens, il s'y trouva plus de cinq cents carrosses. On parla beaucoup de cette fête de Mansard et de la manière avec laquelle il l'avoit exécutée, et le Roi même lui en parla longtemps à Marly, lorsqu'il s'y alla promener le lendemain.

Du côté de Savoie, on apprenoit que le duc de la Feuillade avoit été d'avis qu'on attaquât les troupes ennemies qui étoient sur la hauteur avant qu'elles fussent retranchées, mais que le conseil de guerre qu'il avoit assemblé sur ce sujet ayant été d'avis contraire, il n'avoit pas osé prendre cela sur lui, et qu'il avoit eu le chagrin de voir le même jour arriver aux assiégés un secours considérable d'infanterie et de dragons par ce même endroit.

Il arriva le même matin un courrier du prince de Monaco, qui venoit donner avis au Roi que les ennemis menaçoient de le venir bombarder; quelques heures après, il en arriva un du comte de Grignan, qui venoit apporter la nouvelle que les ennemis menaçoient la côte de Provence, et, sur les trois heures après midi, on en vit arriver un troisième de la part du même comte, pour donner avis que de Saint-Tropez on avoit compté vingt-cinq vais-

seaux de guerre qui s'approchoient de la côte; ce qui donna matière à divers raisonnements, les uns soutenant que c'étoit la flotte de Rooke, qu'on savoit avoir embarqué ses troupes dès le 31 de mai, et les autres disant que ce pouvoit bien être l'armée du comte de Toulouse, qui, après avoir joint les six vaisseaux de Duquesne, venoit encore en prendre à Toulon pour aller combattre les ennemis. Le même jour, on disoit encore que Cavalier, ayant fait une seconde course dans la montagne et n'ayant pas réussi, avoit représenté au maréchal de Villars que ce n'étoient point les hautes Cévennes qui entretenoient la révolte, mais que c'étoient les basses qui fournissoient des hommes, des vivres et de l'argent, et que, par cette raison, il l'avoit supplié de ne rien entreprendre que contre les basses Cévennes, lui marquant les villes, bourgs et villages qui secouroient les rebelles, et la quantité de chaque chose qu'elles leur fournissoient; que, sur ce mémoire, le maréchal avoit envoyé dans tous ces endroits, pour leur faire connoitre qu'il étoit instruit de tout le particulier de leur conduite et pour les menacer de les ruiner, jusqu'à ne pas laisser pierre sur pierre, s'ils donnoient le moindre secours aux rebelles.

On sut ce jour-là que le maréchal de Tessé étoit parti de Grenoble pour revenir à la cour.

9 juin. — Le 9, on apprit, par un courrier du maréchal de Villars, que Cavalier étoit revenu de la troisième course qu'il avoit faite dans les montagnes, mais que les femmes qui avoient déjà été cause de la révolte de ses gens avoient encore empêché Roland de s'accommoder, en criant qu'on vouloit égorger tous les hommes; que Roland s'étoit retiré tout à fait et qu'on devoit avoir marché tout de bon contre lui.

Ce jour-là, on vit pour la seconde fois la duchesse de Bourgogne dans le salon qui touchoit à sa chambre, non pas debout, mais dans un petit lit à roulettes, et le Roi admira la magnificence de la layette qu'on avoit faite pour son enfant [1].

On sut aussi que la marquise de Villars, mère du maréchal, étoit tombée en apoplexie à Paris. Il arriva encore un courrier du

1. On disoit sourdement qu'elle coûtoit deux cent mille livres, quoique tout haut on ne dît que cent vingt mille livres. Mais l'un et l'autre étoient exorbitants, vu la nécessité des affaires.

maréchal de Villeroy, par lequel on apprit qu'il étoit entré dans la Basse-Alsace.

On voyoit aussi une lettre du grand prieur du 28 de mai, par laquelle il mandoit que, la nuit précédente, il avoit fait attaquer le Chiaviche [1] de Serravalle par cent grenadiers commandés par de Serre, capitaine de grenadiers de Vivarois, qui les avoient emportées, sans que les ennemis, qui y avoient quatre-vingts hommes, tinssent un moment; que, le même jour, il avoit été reconnoître de près les tours de Serravalle, et qu'après les avoir bien examinées, il en avoit trouvé la situation si extraordinaire et si avantageuse aux ennemis qu'il ne savoit pas s'il pourroit tenter quelque chose par cet endroit-là, mais que, si cela ne pouvoit lui réussir, il pourroit avoir d'autres ressources qui ne lui manqueroient pas; que cependant le comte de Saint-Fremond devoit avoir passé le Panaro avec un corps de troupes et du canon, pour faire une diversion du côté du Pô. D'ailleurs on étoit fort en peine du siège de Suse, parce que les ennemis s'étoient retranchés sur la hauteur, et on craignoit fort qu'on ne fût obligé de lever le siège; néanmoins Lapara avoit proposé de mettre du canon sur une autre hauteur qui commandoit celle-là, et on y travailloit.

10 juin. — Le 10, il arriva un courrier de Vauvray, intendant de la marine à Toulon, qui demandoit à cor et à cri qu'on lui fît donner de l'argent, ne pouvant sans cela faire achever l'armement qu'on lui avoit ordonné, et qui mandoit en même temps que la flotte des ennemis avoit passé devant Toulon, composée de vingt-neuf vaisseaux, sans compter les moindres bâtiments; qu'on croyoit qu'elle avoit débarqué à Villefranche les deux mille cinq cents cavaliers à pied auxquels le roi de Portugal n'avoit pu fournir de chevaux, et qu'ensuite elle avoit reviré vers le sud, comme si elle eût voulu aller aux côtes de Barbarie, apparemment pour éviter le comte de Toulouse.

On disoit ce matin-là que le duc de Marlborough avoit passé le Necker, et l'envoyé de Gènes eut une audience secrète du Roi dans son cabinet. L'après-dînée, le secrétaire d'État de Chamillart, étant chez le duc de Beauvillier à l'assemblée des finances [2],

1. C'étoit un lieu où il y avoit des écluses.

2. Le contrôleur général, les deux directeurs des finances, les six intendants, les deux conseillers du conseil royal, et outre cela quelques

reçut un courrier du duc de la Feuillade, qui l'obligea à quitter l'assemblée pour venir trouver le Roi dans son cabinet, où il travailloit avec le secrétaire d'État de Pontchartrain; et il apprit à Sa Majesté que la batterie qu'on avoit faite sur la hauteur près de Suse avoit réussi; qu'on avoit emporté les traverses que les ennemis avoient faites sur la hauteur inférieure, qu'il ne restoit plus à prendre que la redoute de Catinat [1], qu'on espéroit avoir dans deux ou trois jours; que les ennemis avoient perdu dans cette action environ quatre cents hommes; qu'il étoit venu cinq cents de leurs déserteurs allemands et piémontois; que le colonel Schlagenbourg y avoit été tué, son frère et le chevalier de Santenas, son lieutenant-colonel, pris et blessés, et que Vallière avoit reçu une contusion sur le cœur.

Le soir même, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel on apprit qu'il avoit investi Verceil le 5. Voici comme il en écrivoit lui-même à l'auteur de ces Mémoires, et le détail qu'il en faisoit, qu'on mettra après avoir dit que le bruit couroit dans son armée que le duc de Savoie avoit envoyé les Allemands au secours de Suse, pendant qu'il devoit entrer avec ses Piémontois dans le Montferrat; c'est ce que portoient les lettres des particuliers, qui marquoient aussi que les houssards avoient enlevé l'équipage du marquis de Guébriant, maréchal de camp, par la faute de son maître d'hôtel, et qu'il lui en coûteroit plus de quinze mille livres.

Lettre du duc de Vendôme, écrite au camp de Desana, le 4 de juin, avec l'addition du 5, du camp devant Verceil, et l'état des postes, retranchements et troupes qui devoient être employées pendant le siége de cette place.

« J'arrivai ici avec l'armée le 30 du mois dernier, et je n'y ai « séjourné jusqu'à présent que pour donner le temps de perfec- « tionner les retranchements que j'ai fait faire à la tête de notre « pont de Trino, et pour faire travailler à Tricero, qui est entre

conseillers d'État et quelques maîtres des requêtes rapporteurs, se trouvoient à cette assemblée, qui se tenoit dans l'appartement du duc de Beauvillier, chef du conseil de finances, et on y préparoit les matières pour les conseils et les grandes directions.

1. Ainsi nommée parce que le maréchal de Catinat l'avoit fait construire sur une hauteur voisine du château de Suse.

« Trino et Desana, et dont le poste nous est absolument néces-« saire pour conserver notre communication avec le Montferrat.

« J'ai laissé aux ordres de M. d'Albergotti dix bataillons et « sept escadrons pour soutenir nos postes de Gabbiano et de « Monfestino et défendre contre M. de Savoie l'entrée du Mont-« ferrat. J'ai pour cet effet fait retrancher les passages par où il « pourroit y pénétrer, et j'espère que nous trouverons par là le « moyen de garantir entièrement des courses des ennemis un pays « qui paroissoit devoir y être exposé par l'éloignement de notre « armée.

« J'ai laissé cinq régiments de dragons aux ordres de M. de « Senecterre, dont trois seront employés à garder Trino et l'ou-« vrage qui est au bout du pont du Pô ; les deux autres seront à « Tricero pour conserver ma communication, et en cas que « M. d'Albergotti eût besoin de troupes et que les ennemis vou-« lussent tenter quelque chose de son côté, ce corps sera à « portée de le secourir et pourra le joindre, s'il le faut, en moins « de deux heures.

« Je marcherai demain pour investir entièrement Verceil ; je « laisserai ici cinq bataillons et neuf escadrons, et avec le reste « de l'armée j'appuyerai ma droite au canal qui vient d'Ivrée, et « ma gauche au château de Larizale, pendant que M. de las « Torres l'investira de l'autre côté avec les troupes qui sont déjà « à ses ordres, et qu'il commandoit sur la Sesia, et avec un déta-« chement que je lui envoie de l'armée.

« Voilà notre disposition et de quelle manière j'ai posté mes « troupes ; je suis persuadé que les ennemis ne sauroient nous « inquiéter, à cause que le pays est fort coupé, et qu'il a quantité « de rizières, qui sont presque toutes impraticables. Tous les déser-« teurs assurent qu'il y a dans Verceil quatorze bataillons et près « de mille chevaux. Ainsi voilà un grand siège ; je m'en vais le « commencer incessamment. Je vous informerai très exactement « de tout ce qui s'y passera. »

« *Au camp devant Verceil, le 5 juin 1704.* Nous venons d'in-« vestir Verceil.

« Louis de Vendôme. »

État des postes qui sont occupés dans le Montferrat et depuis le Pô jusqu'à Verceil.

« Les retranchements qu'on fait dans le Montferrat tiennent « depuis la hauteur de Villa-Deati jusqu'à Montalero, de Montalero à Odalengo, d'Odalengo à la hauteur de Varengo, et « de la hauteur de Varengo à Gabbiano. Lesdits retranchements « sont gardés par dix bataillons, sept escadrons et six pièces de « canon, le tout aux ordres de M. d'Albergotti; il y a quatre « milles de Villa-Deati à Gabbiano.

« Dans le retranchement de Trino, il y a trois régiments de dragons et six pièces de canon; le village de Tricero est à présent « retranché de manière qu'il faut un siège et du canon pour le « prendre ; ledit village est gardé par deux régiments de dragons. Desana est occupé par cinq escadrons et neuf escadrons « aux ordres de M. de Langalerie; il sera mis en défense en deux « jours. Nous occupons aussi les châteaux de Lignano et de « Montenaro avec le village de Casta-Rossa, lequel est un poste « excellent par les eaux qui l'environnent. »

Distances d'un lieu a un autre.

« De Gabbiano au pont du Pô, proche Trino, quatre milles.

« Du pont à Trino, un demi-mille.

« De Trino à Tricero, deux petits milles.

« De Tricero à Desana, un mille.

« De Desana à Larizale, où sera la gauche de l'armée, un mille.

« Il est à remarquer qu'à un demi-mille de Trino il y a des « rizières qui couvrent nos postes jusqu'à Desana, de sorte qu'il « est impraticable que l'armée ennemie puisse venir par là; elle « ne peut donc venir qu'entre Trino et Tricero, ou entre Desana « et Larizale. Il n'est pas vraisemblable que l'ennemi ose prendre « son chemin entre Trino et Tricero, parce qu'il se mettroit entre « M. d'Albergotti et nous et s'exposeroit à se perdre, sans qu'il « s'en pût sauver un seul homme; il ne reste donc que cet espace « d'un mille entre Desana et la gauche de notre armée; les chemins sont gardés par les châteaux de Lignano et de Casta-« Rossa et de Montenaro, et nous allons de plus faire rompre les

« chemins en avant le plus loin que nous pourrons, de sorte qu'il « est presque sûr que les ennemis ne pourront pas nous appro- « cher d'assez près pour nous inquiéter pendant le siège de Ver- « ceil. Nous avons fait faire plusieurs chemins et plusieurs « ponts dans nos derrières, aux moyens desquels nous nous « communiquerons en moins de quatre heures. »

Noms des troupes employées pour le siège de Verceil.

Troupes qui sont aux ordres de M. d'Albergotti.

Infanterie.

Auvergne, 2 bataillons.
Grancey, 1 bataillon.
Morangiez, 1 bataillon.
Constantin, 1 bataillon.
Labour, 1 bataillon.
Dillon, 1 bataillon.
Galmoy, 1 bataillon.
Bourck, 1 bataillon.

Cavalerie.

Grammont, 2 escadrons.
Soucarrière, 2 escadrons.
Senecterre, 3 escadrons.

Troupes qui sont dans les retranchements de Trino.

Cavalerie et Dragons.

Dauphin, 3 escadrons.
Vérac, 3 escadrons.
Languedoc, 3 escadrons.

Troupes qui sont a Desana aux ordres de M. de Langalerie.

Infanterie.

La Fère, 1 bataillon.
Bassigny, 1 bataillon.
Beaujolois, 1 bataillon.

Beauce, 1 bataillon.
Croy, 1 bataillon.

Cavalerie.

Du Tronc, 3 escadrons.
Bouzols, 2 escadrons.
Villiers, 2 escadrons.
Melun, 2 escadrons.

TROUPES QUI SONT DANS TRICERO.

Dragons.

Du Héron, 3 escadrons.
Lautrec, 3 escadrons.

TROUPES QUI SERONT AU SIÈGE.

Infanterie.

Piémont, 3 bataillons.
Berwick, 1 bataillon.
La Marine, 3 bataillons.
Tessé, 2 bataillons.
Sourches, 1 bataillon.
Maulevrier, 2 bataillons.
Lyonnois, 2 bataillons.
Tournoisis, 1 bataillon.
Leuville, 2 bataillons.
Normandie, 3 bataillons.
Anjou, 2 bataillons.
Bourgogne, 2 bataillons.
Vaisseaux, 3 bataillons.
La Sarre, 1 bataillon.
Médoc, 1 bataillon.
Vendôme, 1 bataillon.
L'Ile-de-France, 1 bataillon.
Limousin, 1 bataillon.
Royal-Artillerie, 1 bataillon.

Cavalerie.

Commissaire général, 3 escadrons.
D'Ourches, 2 escadrons.

Ruffey, 2 escadrons.
Royal-Roussillon, 3 escadrons.
Carabiniers, 4 escadrons.
Villeroy, 3 escadrons.
Bartillat, 2 escadrons.
Cuirassiers, 3 escadrons.
Dauphin, 3 escadrons.
Forbin, 2 escadrons.
Broglie, 2 escadrons.
Bourbon, 3 escadrons.
Des Clos, 2 escadrons.
Elbeuf, 2 escadrons.
Sully, 2 escadrons.
Anjou, 3 escadrons.
Chartres, 3 escadrons.
Brissac, 2 escadrons.
Coulanges, 2 escadrons.

Troupes d'Espagne.

Six bataillons.

« On tirera encore le régiment de Cambrésis pour le siège, « lequel est à Casal. »

11 juin. — Le 11, le Roi prit médecine à son ordinaire, ayant néanmoins différé de deux jours, à cause de la chaleur et de ses affaires. On disoit ce jour-là que Marlborough avoit passé le Necker à Ladenberg et que, selon les apparences, son dessein étoit d'aller relever le poste de Stolhoffen et tous les autres postes qui avoient jusque-là été occupés par le prince de Bade, afin que ce prince, avec des troupes toutes fraîches, pût se rejeter vers la Bavière.

12 juin. — Le 12, le bruit couroit que Sa Majesté Impériale était plus pressée que jamais; que ses affaires alloient très mal en Hongrie; que les Transylvains s'étoient aussi révoltés et que les mécontents ne vouloient entendre à aucun accommodement.

Le même matin, il arriva un courrier du grand prieur de France, et l'on vit des lettres qu'il écrivoit à des particuliers, qui étoient conçues en ces termes :

Lettre du grand prieur de France, écrite le 5 de juin, au camp de l'Albiole.

« Le baron d'Ertrich, Suisse de nation, lieutenant-colonel d'in-
« fanterie et ingénieur principal parmi les ennemis, dégoûté avec
« grande raison du service de l'Empereur et se fiant à la parole
« que je lui ai donnée de lui procurer des grâces de Sa Majesté,
« me vint trouver il y a trois jours ici : il m'a rendu si bon compte
« des forces des ennemis, des postes qu'ils occupent et des forti-
« fications des tours de Serravalle, que j'ai résolu de faire tous
« mes efforts de ce côté. La chose est très difficile ; mais, par les
« dispositions que je fais et le concert que je mettrai entre M. de
« Saint-Fremond et moi, j'espère de faire réussir cette grande et
« importante entreprise et de donner bientôt à Sa Majesté le
« plaisir de voir ses ennemis de l'autre côté du Canal-Blanc. Le
« cardinal Astalli m'a signifié et aux Allemands de faire, dans
« le terme de six jours, sortir nos troupes de dessus les États de
« Sa Sainteté, sous peine de toutes les censures ecclésiastiques,
« et que le Pape unira ses troupes avec celles de celui qui se
« soumettra pour chasser par la force celui qui aura refusé de
« sortir de ses États. Pour moi, j'ai répondu à cela avec la sou-
« mission qui est due au Saint-Père, et j'ignore encore la réponse
« que les Allemands ont faite.

« Philippe de Vendôme. »

13 juin. — Le 13, on disoit que le prince Eugène venoit sur le Rhin et que le Roi des Romains pourroit y venir aussi ; que cependant Marlborough avoit séparé son armée en deux corps, dont il en avoit envoyé un par la Franconie, et marchoit avec l'autre, moins éloigné des bords du Rhin. On ne comprenoit guère tout cela, parce que d'ailleurs on disoit que le prince Ragotzki avoit fait une course jusqu'à Raab, et qu'ainsi il tenoit les deux côtés du Danube.

Le même matin, le comte de Phélypeaux, présenté par le marquis de Torcy, fit la révérence au Roi dans son cabinet.

Le soir, il arriva un courrier du maréchal de Villars, apportant au secrétaire d'État de Chamillart des lettres de ce maréchal, et au marquis de la Vrillière des lettres de Basville, intendant de Languedoc, qui portoient que Roland avoit écrit au maréchal en

termes très soumis et très respectueux qu'il acceptoit très volontiers pour lui et pour les siens l'amnistie que le Roi avoit bien voulu leur accorder, le priant de vouloir bien entrer en négociation; que, pour cet effet, il lui avoit envoyé deux de ses principaux lieutenants et prophètes [1] pour otages, demandant que pour leur sûreté on lui envoyât aussi un lieutenant-colonel pour otage, ce qui avoit été exécuté; qu'on étoit persuadé qu'il vouloit conclure de bonne foi, et qu'on attribuoit un changement si soudain à diverses causes : la première, que le maréchal de Villars pressoit avec ses troupes les fanatiques de tous côtés; la seconde, qu'ils avoient perdu toute espérance de secours, ayant eu avis que les ennemis avoient manqué leur entreprise de Barcelone et qu'ils étoient hors d'état de leur tenir les magnifiques promesses qu'ils leur avoient faites; la troisième, que les femmes de la plaine étoient venues trouver Roland, criant que, s'il s'obstinoit, elles alloient toutes être égorgées et qu'il étoit temps de faire finir une guerre et des cruautés qui avoient désolé toute la province; et la quatrième, l'intrépidité de Cavalier, qui, étant retourné dans les montagnes, n'avoit été nullement ébranlé du danger où il s'étoit trouvé parce que plusieurs fanatiques avoient voulu l'assassiner, ayant même dit au frère de Roland, qui lui présentoit le pistolet pour le tuer : « *Tire, si tu l'oses, mais tu ne m'empêcheras pas de prêcher* », ce qui avoit retenu ce furieux et toute sa rage. Cependant le maréchal de Villars mandoit qu'il n'avoit accordé aux rebelles que trois jours pour prendre leur résolution, et qu'on travailloit actuellement à faire le traité.

14 juin. — Le 14, on disoit que le prince Eugène avoit vu de la part de l'Empereur tous les membres des cercles de Souabe et de Franconie, et qu'il avoit conféré avec le duc de Marlborough, le prince de Bade et tous les autres généraux; ensuite de quoi il étoit retourné à Vienne pour rendre compte de son voyage à Sa Majesté Impériale, mais que le duc de Marlborough s'étoit donné à lui-même le titre de généralissime de la ligue, ce qui ne devoit pas être trop agréable au prince Eugène, ni au prince de Bade. Cependant on avoit avis du désordre des affaires de l'Empereur en Hongrie, et la *Gazette* même *de Hollande* convenoit que les mécontents y étoient très puissants; que la haute Hongrie

1. C'étoit la plus grande dignité parmi ces insensés.

s'échauffoit et sembloit se vouloir donner tout entière au prince Ragotzki ; que la Transylvanie étoit presque toute révoltée ; que la Croatie témoignoit aussi du chagrin ; que le Roi des Romains avoit été obligé d'aller en Bohême, pour essayer de rassurer les peuples qui chanceloient à la vue des forces du duc de Bavière, et qu'un corps d'armée que l'Empereur devoit faire marcher contre lui avoit été retenu pour s'opposer aux violents efforts des mécontents.

15 juin. — Le 15, le Roi descendit exprès dans sa chapelle pour y entendre la messe et y recevoir le serment de fidélité de l'évêque de Strasbourg [1]. Ce matin-là, le maréchal de Duras se trouvant les jambes et les cuisses enflées, Fagon, premier médecin du Roi, lui conseilla de s'aller purger au plus tôt, ce qui l'obligeant à donner le bâton à un autre capitaine des gardes, il trouva dans le cabinet du Roi le maréchal de Noailles, auquel il demanda s'il n'avoit point vu le maréchal d'Harcourt, et sur ce que le maréchal de Noailles lui répondit qu'il ne l'avoit point vu, il lui répondit froidement qu'il en étoit bien fâché, parce qu'il le cherchoit pour quelque chose, et sur ce que le maréchal de Noailles lui demanda ce qu'il vouloit au maréchal d'Harcourt, le maréchal de Duras lui dit qu'il étoit bien fâché de ne pas le trouver chez le Roi, parce que cela l'obligeroit de l'aller chercher chez lui pour lui remettre le bâton [2].

Ce même matin, le duc de Bourgogne tint avec Madame le comte d'Eu, second fils du duc du Maine, et ce fut l'abbé de Pomponne qui fit la cérémonie, comme le plus ancien des aumôniers du Roi qui se trouvèrent à la cour, quoique le cardinal de Coislin, grand aumônier de France, et l'évêque de Metz, premier aumônier du Roi, y fussent tous les deux [3].

Ce jour-là, le duc de Mantoue, qui depuis quelques jours n'étoit plus servi aux dépens du Roi, vint dîner à Versailles chez le marquis de Torcy et, l'après-dînée, vit le Roi dans son cabinet, où il fut une grosse heure et lui parla beaucoup de la fête que

1. C'étoit le premier évêque de Strasbourg qui prêtoit ainsi le serment de fidélité. [Armand-Gaston Maximilien de Rohan, d'abord coadjuteur et depuis peu successeur du cardinal de Fürstenberg. — *E. Pontal.*]

2. Il le rendoit au maréchal de Noailles, qui lui avoit ôté le bâton l'année dernière.

3. Cela fit raisonner les courtisans, car le prince qu'on baptisoit étoit petit-fils du Roi ; mais ils prétendoient ne devoir agir que dans les cérémonies où le roi se trouvoit en personne.

le baron de Breteuil lui avoit donnée à sa maison de Charonne, laquelle avoit été composée d'un grand repas, d'un bal, d'une musique et d'une illumination [1].

Après que ce prince s'en fut retourné à Paris, le comte de Ponchartrain vint rendre compte au Roi des nouvelles qu'il venoit de recevoir par l'ordinaire de Provence, qui étoient qu'on ne savoit pas encore précisément où étoit le comte de Toulouse, mais qu'on savoit certainement qu'il avoit joint les six vaisseaux de Duquesne, et qu'on croyoit qu'il pouvoit aussi avoir été joint par un ou deux vaisseaux de Dunkerque; qu'on avoit pris une barque des ennemis, dans laquelle on avoit trouvé tous les ordres pour leurs signaux et pour leur route, qu'on croyoit devoir être fidèles pour l'avenir, parce qu'ils étoient justes, suivant la route qu'ils avoient faite jusqu'alors; qu'ils n'avoient que vingt-sept vaisseaux, qu'on avoit comptés lorsqu'ils avoient passé à la vue de Toulon; qu'on les croyoit à la rade de Nice; qu'ils n'avoient point de troupes de débarquement, et que les deux mille cinq cents hommes qu'ils avoient débarqués à Barcelone étoient de la soldatesque des vaisseaux; qu'ils avoient été quelque temps en calme aux îles d'Hyères, et que le marquis de Roye étoit sorti de Marseille avec huit galères, pour voir s'il ne pourroit pas leur écorner quelque chose, mais qu'il ne les y avoit plus trouvés; qu'il y avoit rencontré une petite flotte, qui s'étoit mise en bataille devant lui, mais qu'ayant reconnu les galères de France, elle s'étoit venue joindre à lui, et que c'étoit une flotte de vaisseaux marchands escortés par un des vaisseaux de guerre du Roi, laquelle avoit eu grand'peur de trouver les ennemis, dont elle avoit eu avis.

16 juin. — Le 16, on disoit au matin que le maréchal de Tallard avoit mandé qu'il avoit reçu avis de trois endroits différents que le duc de Bavière avoit défait douze mille hommes des troupes que commandoit le prince de Wurtemberg. L'après-dînée, comme le Roi étoit à Marly avec Monseigneur, il y arriva un valet de chambre du secrétaire d'État de Chamillart, qui lui rendit une lettre de son maître. Le Roi l'ouvrit sur-le-champ, et puis il dit à Monseigneur que ce ministre avoit appris par les lettres du duc de la Feuillade, venues par l'ordinaire, que la redoute de Catinat avoit capitulé le 7, que la garnison, composée

1. [Le *Mercure* de juin, p. 204 à 212, donne les détails de cette fête. — *E. Pontal*.]

d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un enseigne et de cinquante hommes, avoit été faite prisonnière de guerre; qu'il falloit trois jours pour élever des batteries sur la redoute contre le château, lequel pourroit encore durer quatre ou cinq jours.

Le soir, lorsque le Roi arriva à Versailles, le comte de Pontchartrain vint le trouver dans son cabinet et lui apprit que le comte de Toulouse, avec vingt-neuf vaisseaux, avoit été trois jours en présence devant l'amiral Rooke, qui en avoit trente-cinq, et que, le troisième jour, Rooke s'étoit retiré. Quelques moments après, les particuliers reçurent leurs lettres, et on disoit que le comte de Toulouse n'avoit pu attaquer Rooke, parce qu'il avoit quarante-cinq vaisseaux, et même que Rooke avoit eu le vent sur le comte de Toulouse pendant près de vingt-quatre heures.

A peine le Roi, après avoir rendu visite à la duchesse de Bourgogne, comme il le faisoit toutes les après-dînées et tous les soirs, étoit rentré chez la marquise de Maintenon, que le secrétaire d'État de Chamillart y vint, amenant avec lui le chevalier de Tessé, qui apportoit au Roi la nouvelle de la prise du château de Suse. On sut par lui que cette place s'étoit rendue le 12 et que, le 13, la garnison, composée de trois cents hommes, en étoit sortie avec une capitulation honorable; que ce qui avoit avancé la prise de cette place étoit que Lapara avoit tout d'un coup fait élever des batteries à l'opposite de l'attaque, qui lui paroissoit très difficile, et qu'en peu de temps ces batteries ayant fait une brèche, les assiégés avoient battu la chamade; qu'il n'y avoit pas eu cent hommes tués ou blessés pendant le siège, et que les ennemis, qui avoient occupé ci-devant la hauteur de la Brunette à Suse, s'étoient retirés à Vegliano, où ils avoient d'ailleurs un camp et où ils se retranchoient.

Il y eut ce soir-là des particuliers qui reçurent des lettres de Languedoc du 9, par lesquelles on leur mandoit que les fanatiques, voyant que Roland vouloit tout de bon conclure son accommodement, l'avoient assassiné; qu'ils s'étoient retirés plus avant dans la montagne, après que les otages avoient été renvoyés de part et d'autre, et que le maréchal de Villars marchoit avec toutes ses forces pour les écraser.

17 juin. — Le 17, il arriva un courrier du duc de Vendôme, par lequel il mandoit au Roi, du 12, qu'il n'avoit encore pu faire ouvrir la tranchée devant Verceil, parce que tout n'étoit pas prêt,

mais qu'elle seroit ouverte sûrement la nuit du 14 au 15, et qu'il espéroit se servir si avantageusement de son artillerie, que la place dureroit tout au plus vingt jours de tranchée ouverte. Les lettres des particuliers portoient aussi que, le 16, il y auroit quarante-huit pièces de canon en batterie en deçà de la Sesia, et vingt au delà pour battre les ouvrages à revers; qu'on s'étoit emparé d'un poste qui donnoit le moyen d'ouvrir la tranchée à la portée de la carabine: que le marquis de Montgon avoit la fièvre depuis trois jours avec des redoublements tous les soirs et de grands maux de reins, et que le comte de Bezons avoit fait une chute dans laquelle il s'étoit démis le bras droit, qu'on le lui avoit remis, mais qu'il l'avoit encore fort enflé. Le duc de Vendôme envoyoit aussi au Roi une lettre de son frère, le grand prieur de France, par laquelle il lui mandoit qu'il prenoit toutes les mesures imaginables pour l'attaque des tours de Serravalle; elle étoit conçue en ces termes.

Lettre du grand prieur de France.
Au camp de l'Albiole, le 8 *juin* 1704.

« Tous mes bateaux du pont de San-Benedetto et toutes mes « munitions de guerre ont achevé d'arriver ici aujourd'hui: de- « main je commencerai à faire construire mon pont sur le Pô, qui « ira aboutir vers le milieu de l'île de Mezzana, hors de la portée « du canon des tours de Serravalle. Je crois qu'après-demain au « soir je ferai commencer dans la même île trois grosses batteries, « qui, d'une bonne portée, battront les deux tours et verront à « revers les ouvrages qui les environnent. Quand j'aurai vu « l'effet que les batteries auront fait pendant deux jours, je « résoudrai la manière dont j'attaquerai les tours de ce côté par « le front; enfin je ferai de mon mieux et j'espère réussir, en « ménageant la vie des hommes autant qu'il me sera possible. Nos « ennemis ont été fort embarrassés des menaces du Pape, et ont « demandé seulement le temps d'envoyer un courrier à Vienne, « ce qu'on n'a pu leur refuser : quatre ou cinq jours nous dé- « brouilleront cette affaire importante. Pour moi, je ne puis m'em- « pêcher de me flatter que, devant qu'il soit peu, nos ennemis, « de gré ou de force, seront de l'autre côté du Canal-Blanc.

« Philippe de Vendôme. »

On ajoutoit qu'il auroit des grenadiers dans des galiotes pour tenir le commerce du Pô plus libre; que d'ailleurs il savoit que les ennemis n'avoient que dix-huit cents hommes de pied, douze cents chevaux et sept cents cavaliers à pied pour défendre Serravalle, Ostiglia et tous les retranchements qu'ils avoient faits en quatre milles de terrain.

18 juin. — Le 18, on disoit que le comte de Toulouse étoit toujours à la grande rade de Toulon, faisant tous les efforts imaginables, et de ses soins, et de sa bourse, pour y faire achever l'armement des vaisseaux qu'il avoit cru y trouver tout prêts [1].

Du côté d'Allemagne, le grand bruit étoit que le maréchal de Tallard alloit repasser le Rhin à Kehl, pour aller ensuite se joindre au duc de Bavière, pendant que le maréchal de Villeroy demeureroit sur les bords du Rhin pour défendre l'Alsace des entreprises des ennemis, si par hasard ils en vouloient faire quelqu'une. Mais il y avoit des particuliers qui se croyoient mieux instruits, lesquels assuroient que le maréchal de Tallard avoit seulement fait paroître une tête vers Strasbourg, pour faire croire aux ennemis qu'il alloit y passer le Rhin, pendant qu'il avoit jeté dix ou douze mille hommes dans une île qui est au-dessous du Fort-Louis du Rhin, dans laquelle il établissoit de grosses batteries pour favoriser la construction d'un pont, ayant pour cet effet fait venir de Strasbourg quarante-huit bateaux sur des chariots, sans compter les pontons de son armée.

Cependant on disoit que Marlborough pilloit impunément toute l'Allemagne, comme si ç'avoit été un pays de conquête, et que les peuples alarmés passoient le Rhin et venoient se jeter entre les bras du maréchal de Tallard.

19 juin. — Le 19, on reçut des lettres de Suisse, qui portoient que le prince Ragotzki avoit défait, sur les frontières de la Hongrie et de la Moravie, un corps de douze mille Impériaux commandés par le général Ritschau, qui avoit succédé au général Gronsfeld, lorsqu'il s'étoit retiré; que les Impériaux avoient eu

1. Cela donna occasion à un sanglant démêlé entre le comte de Toulouse et le comte de Pontchartrain, les créatures du comte jetant feu et flamme contre ce secrétaire d'État de la marine pour n'avoir pas trouvé tout ce qu'ils croyoient trouver à Toulon, et celui-ci rétorquant l'argument contre eux, et disant hautement que c'étoit la faute des commandants de la flotte de n'avoir pas attaqué les ennemis, qui n'étoient nullement aussi forts qu'ils l'avoient mandé.

deux mille hommes tués sur la place, tout leur canon et tous leurs équipages pris; que les Danois avoient plus souffert que les autres troupes, et qu'on étoit fort en peine de leur chef, qui ne se trouvoit plus; que le général Ritschau s'étoit retiré blessé avec une partie de ses troupes, dans un château que les mécontents avoient investi sur-le-champ, et que le reste s'étoit dispersé. Les mêmes lettres portoient encore que le duc de Bavière avoit défait douze cents hommes des troupes du prince de Wurtemberg, et que les Impériaux faisoient courir le bruit qu'ils avoient résolu de faire le siège d'Ulm, auquel il n'y avoit néanmoins guère d'apparence.

On eut aussi nouvelle d'Espagne que le roi n'avoit pu encore commencer le siège de Portalègre, parce que son gros canon n'étoit pas encore arrivé, mais qu'il arriveroit dans trois jours; qu'il n'y avoit dans cette place qu'un bataillon anglois et deux bataillons portugais, avec les bourgeois qui étoient tous armés, jusqu'aux moines; que les ennemis en avoient fait sortir quatre autres bataillons et quinze mille chevaux, qui avoient marché pour fortifier un corps qui devoit couvrir Lisbonne; que le roi d'Espagne avoit détaché un gros corps pour les poursuivre et essayer de les écorner avant qu'ils fussent en lieu de sûreté; que les peuples du Portugal avoient pris les armes pour empêcher les courses des partis de l'armée d'Espagne, et qu'un parti de deux cents hommes de cette armée, en ayant rencontré un de près de cinq cents hommes des ennemis, l'avoit taillé en pièces. Ce jour-là, le secrétaire d'État de Chamillart donna magnifiquement à dîner au duc de Mantoue dans sa maison de Paris. On sut aussi que la princesse des Ursins étoit venue jusqu'à Bayonne, mais qu'Argoust, commissaire général de la marine, après lui avoir donné un magnifique souper, lui avoit présenté un petit ordre du Roi pour s'en aller à Rome par la Provence.

Le même jour, le comte de Brionne prit congé du Roi pour aller faire un voyage en Lorraine, où il n'avoit point encore été.

20 juin. — Le 20, comme on avoit appris l'entrevue des maréchaux de Villeroy et de Tallard à quelques lieues de Landau, et qu'on savoit que les courriers qu'ils avoient dépêchés à la cour s'en étoient retournés, on étoit dans l'attente de ce qu'ils pourroient entreprendre, et la commune voix étoit qu'ils hasarderoient tout pour pouvoir jeter un pont sur le Rhin au-dessous

du Fort-Louis; mais on savoit néanmoins que les ennemis avoient un corps de huit à dix mille hommes de l'autre côté, et même qu'on avoit commencé à se canonner.

21 juin. — Le 21, il arriva un courrier du duc de Vendôme, qui rapporta que la tranchée avoit été ouverte devant Verceil la nuit du 14 au 15, sans bruit, de manière qu'il n'y avoit eu qu'un sergent des ennemis qui, faisant la ronde avec dix à douze hommes, s'étoit avisé de tirer en l'air et de s'enfuir, et que d'ailleurs il n'y avoit pas eu un seul homme de tué; que, le 15, il n'y avoit eu qu'un soldat tué d'un coup de canon, mais que, le soir, les ennemis avoient fait un grand feu, qui n'avoit blessé que cinq soldats et qui n'avoit pas empêché qu'on n'eût fait un travail immense, parce qu'on avoi trouvé un terrain très favorable, et qu'on ne se fût rendu maître d'une abbaye qui devoit beaucoup favoriser les assiégeants; qu'on avoit aussi détourné un canal qui passoit dans la ville, et qu'ainsi il n'y restoit plus de moulins qui fussent en état de servir; qu'on avoit poussé la tête du travail jusqu'à cent vingt toises du chemin couvert; que les lignes parallèles étoient perfectionnées; que l'attaque étoit du côté de la porte de Milan, et qu'il y avoit très certainement onze bataillons dans la place et cinq cents chevaux, qui ne serviroient de guère, puisque les lignes parallèles leur ôtoient le moyen de faire des sorties.

Le même courrier apporta des lettres du grand prieur de France, qui portoient qu'il avoit fait faire une batterie de vingt pièces de canon dans l'île de Mezzana, qui battoit à revers les tours de Serravalle; qu'il espéroit les renverser en peu de jours, et ainsi épargner ses troupes et forcer les Allemands à sortir de leur trou d'Ostiglia; que d'ailleurs ils paroissoient intrigués des menaces du Pape et de la situation dans laquelle ils se trouvoient. Le bruit couroit aussi que le Pô s'étoit tellement enflé qu'il avoit entièrement ruiné le quartier du duc de Savoie, qui étoit dans une île, près de Crescentino, où commandoit le prince Joseph de Lorraine; qu'il avoit renversé tous les retranchements et même qu'il y avoit eu des équipages emportés, et que l'on ne disoit pas que cette inondation eût apporté aucun dommage aux troupes du Roi. D'un autre côté, non seulement la victoire remportée sur les troupes de l'Empereur par les mécontents en Moravie se confirmoit, mais on apprenoit que la défaite avoit été

bien plus grande que l'on n'avoit dit d'abord ; que les Impériaux y avoient eu trois mille hommes tués sur la place, mille de noyés dans le Wagh, et que presque tous ceux qui avoient pu échapper de cette action étoient blessés, et entre autres le général Ritschau, qui avoit deux balles au travers du corps ; que le prince Ragotzki, se voyant fortifié par une infinité de gens qui accouroient à lui de tous côtés, avoit détaché un corps de trente mille hommes pour entrer plus avant dans la même province.

22 juin. — Le 22 au matin, la duchesse de Bourgogne alla de son pied entendre la messe à la chapelle, et l'on fut fort surpris de voir arriver Legall à la cour, croyant d'abord qu'il apportoit quelque importante nouvelle ; mais on sut bientôt qu'il n'avoit entrepris de passer avec habileté au travers des lignes et des quartiers des Impériaux que pour informer le Roi de la situation où se trouvoient le duc de Bavière et le maréchal de Marsin, laquelle n'auroit pas laissé d'être assez pressante, si le duc de Marlborough étoit allé joindre le prince de Bade, au lieu de rester sur le Necker, près de Stuttgard, comme il avoit fait. Legall fut donc introduit au conseil, où, pendant une demi-heure, il rendit compte au Roi sommairement de l'état des choses, et sur-le-champ le secrétaire d'État de Chamillart dépêcha Leclerc, un de ses valets de chambre, avec ordre de courir nuit et jour pour aller porter des ordres au maréchal de Villeroy, dont toute l'armée devoit s'être jointe le 20, auprès de Landau. On sut aussi par Legall que le duc de Bavière étoit campé au-dessus d'Ulm, ayant sa droite au Danube et sa gauche à Esslingen, et que le prince de Bade étoit du même côté de cette rivière, y ayant sa gauche, et sa droite à Blanburen. Pour Legall, il étoit venu le long du lac de Constance, escorté par quarante cavaliers allemands et quelques dragons françois, mais il y avoit grand danger que son escorte ne pût pas rejoindre l'armée. D'ailleurs il disoit qu'il y avoit bien des malades parmi les recrues qu'on avoit envoyées au duc de Bavière.

Ce jour-là, il arriva un courrier du comte de Toulouse, par lequel on apprit que ce prince étoit en bonne santé et qu'il pressoit de son mieux pour faire achever l'armement, espérant de repartir bientôt, mais qu'on ne croyoit pas que ce pût être aussitôt qu'il le souhaitoit.

Comme le Roi dînoit, le marquis de Torcy vint lui apprendre

qu'il étoit arrivé à midi un courrier de Madrid, par lequel le duc de Gramont lui mandoit, du 13, qu'en y arrivant, il avoit appris que le roi d'Espagne ayant fait toutes ses dispositions pour le siège de Portalègre, il s'en étoit rendu maître le 8, un boulet rouge ayant mis le feu à un magasin de poudre, ce qui avoit entièrement déconcerté les assiégés, lesquels s'étoient rendus à discrétion; que la garnison s'étoit trouvée composée de mille Portugais et de cinq cents Anglois, et que, lorsqu'on avoit demandé aux derniers par quelle raison ils avoient fait si peu de défense, ils avoient répondu que, voyant que les Portugais ne se vouloient pas défendre, ils n'avoient pas jugé à propos de s'exposer seuls pour une cause qui les touchoit si peu; que l'on avoit pillé les faubourgs de cette ville, où l'on avoit fait un butin considérable, et surtout de toiles, marchandise très rare en ce pays-là; qu'à l'égard de la ville, elle s'étoit rachetée du pillage en payant cent cinquante mille livres [1], et que les maraudeurs de l'armée avoient déjà fait quelques ouvertures au corps de la place pendant qu'elle capituloit; que l'évêque de Portalègre n'avoit pas voulu prêter le serment de fidélité au roi d'Espagne, quoique l'abbé d'Estrées lui eût représenté que, s'il ne le prêtoit, il seroit prisonnier de guerre, et qu'on ne lui avoit donné que vingt-quatre heures pour prendre sa résolution; qu'on ne savoit pas encore si l'on alloit faire le siége d'Elvas, ou marcher à Abrantès, pour y passer le Tage et de là marcher droit à Lisbonne, où l'on assuroit que la consternation étoit très grande.

D'ailleurs le duc de Gramont mandoit qu'il alloit partir de Madrid pour aller joindre le roi, et il marquoit quel étonnement lui avoient causé l'esprit de la reine et toutes ses grandes qualités, dont il écrivoit en des termes magnifiques. Il parloit aussi de la conséquence dont étoit la conquête de Portalègre, qui étoit une place à cinq bastions et avoit outre cela trois châteaux; il disoit qu'on alloit en faire passer la garnison par Madrid pour la faire voir au peuple, qui faisoit des réjouissances infinies pour les prospérités du roi, lesquelles alloient jusqu'à la folie, la populace y pendant journellement l'almirante, et y promenant la reine d'Angleterre sur un âne, et insultant les grands suspects d'être

1. Elle auroit payé plus quatre cent cinquante mille livres, si on n'avoit pas pillé les faubourgs.

mal intentionnés, les arrêtant dans les rues et les forçant de crier : *Vive le roi don Philippe V!* sans néanmoins que les grands osassent s'en plaindre ; car le peuple, qui avoit longtemps gémi sous leur tyrannie, voyoit avec d'autant plus de joie la rapidité des conquêtes du Roi et l'augmentation de sa puissance qu'elle diminuoit celle des grands.

On disoit encore ce jour-là que Roland, ayant été pris par deux grenadiers, avoit trouvé moyen de se tirer de leurs mains en leur donnant quatre-vingts pistoles.

Le soir, le duc de Mantoue vint à Versailles, où le marquis de Dangeau lui donna une fête [1] et un souper dans son appartement, et ensuite il alla coucher dans celui du comte de Toulouse.

23 juin. — Le 23, il alla à la grande écurie, où il monta les chevaux les plus vigoureux, et il n'eut pour spectateurs que le comte d'Armagnac, grand écuyer de France, et les écuyers, l'entrée du manège ayant été interdite à tous les autres. Il alla ensuite se promener à cheval dans toutes les routes de la forêt et du parc de Marly, où il fut conduit par Mansard, et pour cette promenade la petite écurie lui fournit des chevaux. On dit que pendant cette promenade il dit plusieurs choses du Roi qui méritoient d'être écrites [2].

L'après-dînée, la duchesse de Bourgogne alla chez la marquise de Maintenon, où elle demeura quatre ou cinq heures, et sur les six heures du soir elle vint se remettre au lit. Il arriva ce jour-là un courrier du maréchal de Tallard, mais on ne sut point ce qu'il avoit apporté. Cependant on en dépêcha un pour presser [3] les ordres que Leclerc avoit portés, et on disoit qu'il étoit temps d'entreprendre ; qu'il falloit tout faire pour passer le Rhin, pour forcer les lignes de Stolhoffen, pour aller secourir le duc de Bavière assiégé de toutes parts et qui ne trouvoit pas la duchesse sa femme en sûreté dans Munich.

24 juin. — Le 24 au matin, Legall prit congé du Roi, et sa femme se trouva fort mal à la messe, peut-être par le saisissement de voir retourner son mari dans un si grand danger. Ce fut encore le même matin que repartit le courrier du comte de Toulouse ; mais on attendoit avec impatience le retour de celui qu'on

1. Un opéra italien, où on répéta plusieurs fois : « Viva il amico del Re. »
2. Il est vrai qu'il avoit une véritable tendresse pour le Roi.
3. Ou les suspendre.

lui avoit dépêché, parce qu'il avoit porté des lettres assez chagrinantes pour certaines gens [1].

On apprit aussi que le duc de la Feuillade, étant entré en Piémont par le col de la Fenêtre, avoit laissé Vegliano sur sa gauche et avoit marché à Pignerol et à la Pérouse.

D'ailleurs on savoit que le maréchal de Villars avoit bien commencé; qu'il avoit passé au fil de l'épée tous les fanatiques qu'il avoit trouvés sous les armes; qu'il avoit reçu ceux qui s'étoient soumis, et qu'il les avoit envoyés sur les bords du Rhône; qu'il avoit pris des châteaux où il avoit trouvé des magasins, et où il n'avoit rien laissé; que Roland demandoit fortement à négocier, mais qu'on lui répondait qu'il falloit accepter l'amnistie ou périr.

On apprit encore ce jour-là que Quentin [2] avoit acheté de la Faluère [3] la charge de maître d'hôtel du Roi quatre-vingt-dix-huit mille livres, dont il avoit obtenu la survivance pour son troisième fils, nommé la Godinière. On assuroit cependant que les mécontents avoient assiégé Bude dans les formes. On sut aussi que le comte de Phélypeaux, ayant demandé au Roi la charge de conseiller d'Etat d'épée vacante par la mort du comte de Briord, le Roi lui avoit répondu qu'il la lui donnoit avec joie, et qu'il auroit voulu lui faire quelque grâce plus considérable; que cependant il se préparât pour aller servir en Flandre. D'autre côté les médecins auguroient très mal de l'état où se trouvoit le maréchal de Duras et ne croyoient pas qu'il pût aller bien loin.

Le soir, il arriva un courrier du duc de Vendôme parti le 19 du camp de devant Verceil, par lequel on sut que la Sesia s'étant débordée avoit fort retardé les travaux; que les assiégés, voulant profiter de ce que l'inondation avoit séparé les deux attaques, avoient fait une sortie sur celle des Espagnols, mais que les grenadiers espagnols et ceux du régiment de Cambrésis étoient

1. Pour les gens du comte de Toulouse, et particulièrement pour Valincourt, secrétaire de l'amirauté.

2. Frère de la Vienne, qui avoit commencé comme lui par être valet de chambre barbier du Roi, et l'étoit encore dans les quatre quartiers, quoiqu'il eût deux charges de premier valet de garde-robe et une de maître d'hôtel.

3. Il étoit de Tours et avoit acheté la charge de grand maître des eaux et forêts de l'Ile-de-France de la succession de Bruyslenest, frère aîné de Forget, son beau-père.

sortis au-devant d'eux, et que le corps des régiments qui étoient à la tranchée avoient fait un si grand feu sur eux, qu'ils les avoient forcés de rentrer dans leur chemin couvert; que le comte de Montsoreau étant de garde à la tranchée, et n'ayant pas voulu se retirer brusquement, avoit enfin été obligé de songer à son salut; qu'en passant d'un ponton à un autre, comme il étoit estropié d'une jambe, il étoit tombé dans un endroit où il y avoit huit pieds d'eau, et que, ne sachant point nager, il n'en avoit été retiré par deux soldats que par une espèce de miracle; qu'il n'y avoit encore eu que cinquante hommes tués ou blessés, malgré le grand feu de mousquet et de canon que faisoient les assiégés [1]; que les batteries des assiégeants, tant de bombes que de canons, avoient commencé à tirer le 18, et qu'elles devoient toutes être en état le lendemain. On apprit aussi que le duc de Savoie n'avoit eu garde de faire aucun mouvement, parce que le Pô avoit crû de huit pieds et qu'il avoit entraîné son pont, aussi bien que celui du duc de Vendôme, qu'on n'avoit pu arrêter qu'à Casal.

Du côté du Rhin, on savoit, par des lettres de l'armée du maréchal de Tallard du 18, que, le 16, le maréchal de Villeroy, le maréchal de Tallard et le comte de Coigny avoient soupé ensemble, après avoir eu une longue conférence, et qu'on faisoit en ces quartiers-là des préparatifs considérables; qu'on ne doutoit point qu'on ne fît toutes choses pour passer le Rhin, afin d'aller secourir le duc de Bavière, qui n'avoit que trente-trois mille hommes dans son camp, ayant été obligé d'en laisser en divers postes; qu'il avoit découvert une conspiration qui s'étoit faite pour livrer Passau aux Impériaux, et qu'il en alloit changer la garnison. On mandoit aussi que le prince Alexandre Sobieski avoit refusé la couronne de Pologne.

25 juin. — Le 25, sur les deux heures après midi, la duchesse de Bourgogne commença à sentir de grandes douleurs, et, sur les trois heures, il courut un bruit très violent qu'elle étoit accouchée d'un prince, jusque-là qu'on en vint donner la nouvelle au duc de Bourgogne, qui étoit dans sa chambre, et qu'il partit en même temps une infinité de courriers pour en aller porter la nouvelle à Paris. Mais le duc de Bourgogne, étant venu à la chambre

1. Le quatrième jour de tranchée, ils avoient déjà tiré six mille coups de canon.

de la duchesse, trouva qu'elle n'étoit pas encore accouchée et s'en retourna à sa chambre. Les douleurs alloient même assez lentement; quand il fut question d'accoucher, la duchesse avoit si peu de force que l'enfant ne pouvoit venir et fut quelque temps pris par le col; enfin la duchesse, s'armant de courage au-dessus de ses forces, fit un grand effort et mit au monde un beau prince. Clément en avertit le Roi tout bas à l'oreille, parce que la duchesse n'étoit pas encore délivrée; mais cette princesse, ayant jeté les yeux sur le visage du Roi, y démêla tout d'un coup la joie qu'il retenoit, et dit que c'étoit un garçon, et qu'elle l'avoit bien reconnu au visage du Roi. On ne peut pas s'imaginer quelle fut la joie du Roi, qui, par un privilège que le ciel n'avoit jusqu'alors accordé à aucun des rois ses prédécesseurs, se voyoit bisaïeul, dans un temps où il jouissoit encore d'une pleine force et d'une entière santé. Le duc de Bourgogne fut aussi transporté de joie, et témoigna sa reconnaissauce à Dieu par une grande profusion d'argent qu'il employa en aumônes. La cour, la ville et toute la France n'en eurent pas moins de joie, et ils en donnèrent très longtemps des marques éclatantes par des feux, des *Te Deum* et des fêtes que le public et les particuliers firent à l'envi.

26 juin. — Le 26, on sut que le duc d'Albe ayant disposé des courriers de cinquante en cinquante lieues pour porter avec plus de diligence la nouvelle de l'heureux accouchement de la duchesse de Bourgogne au roi son maître, Bontemps n'étoit point parti, parce qu'il n'auroit jamais pu arriver devant les courriers du duc d'Albe. Cet ambassadeur assuroit alors que le roi son maître avoit pris toutes les places autour de Portalègre, et qu'il ne lui restoit plus à prendre de ce côté-là qu'Elvas, qui étoit dégarni de troupes et dont il pourroit faire la conquête avant le quartier d'été.

27 juin. — Le 27, on disoit que Cavalier passoit au Neuf-Brisach en qualité de lieutenant-colonel avec deux cents de ses gens qui l'avoient suivi de bonne volonté; que le marquis de la Lande marchoit pour environner Roland et le mettre entre lui et le maréchal de Villars.

Ce jour-là, on disoit que la duchesse de Bourgogne se portoit fort bien, et tout le monde alloit voir le nouveau duc de Bretagne, qui paroissoit vif, fort et d'une bonne santé. On sut, le même jour, que l'archevêque de Sens étoit tombé à Paris en apoplexie,

qui avoit dégénéré en paralysie, laquelle étoit tombée sur sa langue. On sut aussi que le Roi avoit fait Lapara lieutenant général.

28 juin. — Le 28, Leclerc arriva d'Allemagne et rapporta que Marlborough marchoit toujours vers le Danube; que le duc de Bavière n'étoit point pressé et donneroit le temps à nos généraux de faire une diversion, et que le maréchal de Villeroy attendoit l'arrivée du second courrier qu'on lui avoit dépêché pour marcher où il jugeroit à propos, ce qui obligea le Roi d'ordonner à Legall d'attendre le retour de ce courrier pour savoir quelle route il pourroit prendre pour retourner en Bavière, et en même temps il lui donna une augmentation de pension de trois mille livres. Le même matin, on apprit, par un courrier du duc de la Feuillade, qu'il étoit entré dans les vallées des Vaudois; qu'il alloit faire les siéges des forts de Sainte-Marie, de Mirabon et de Luzerne. Mais cette guerre étoit très dangereuse, et il n'étoit pas sûr d'en sortir à son honneur.

Comme le Roi achevoit de dîner, le chevalier d'Aubeterre, qui étoit appuyé contre la porte du cabinet, tomba tout d'un coup en faiblesse et fut trois quarts d'heure sans connoissance dans l'antichambre où on l'avoit porté; mais enfin il revint, et dès le même jour il s'en alla en carrosse à Paris, chose bien surprenante pour un homme qui avoit plus de quatre-vingt-six ans.

Le soir, on apprit que le marquis de Vérac [1], chevalier des Ordres du Roi et lieutenant général pour Sa Majesté en Poitou, y étoit mort de maladie en peu de jours.

29 juin. — Le 29, on voyoit encore Legall à la cour, et le comte de Pontchartrain, secondé du duc de la Rochefoucauld, demanda au Roi la lieutenance générale du Poitou pour le second fils du marquis de Vérac, qui servoit avec distinction de colonel de dragons dans l'armée de Piémont [2]; mais le Roi répondit seulement à son ordinaire : « Je verrai [3] ».

1. Il avoit été huguenot, et, depuis qu'il s'étoit converti, il avoit servi le Roi très utilement.

2. Il avoit eu l'année dernière du chagrin : il n'avoit pas été fait brigadier, et en ayant parlé un peu vivement au Roi, il avoit eu le déplaisir de recevoir une rebuffade.

3. Depuis que le Roi avoit commencé à prendre le timon des affaires, après la mort du cardinal Mazarin, il s'étoit fait une règle de ne répondre jamais sur-le-champ à aucune proposition, et il disoit toujours : « Je verrai ».

On eut le même matin la confirmation de la prise de Portalègre par le roi d'Espagne, et on sut qu'on avoit trouvé dans cette place un assez grand nombre de munitions, et entre autres choses des bombes de terre cuite. On apprit aussi qu'enfin les ennemis s'étoient mis en campagne; qu'ils avoient d'un côté onze bataillons et vingt-cinq escadrons; que ce corps, ayant une intelligence dans Monte-Santo, en avoit surpris la ville, mais n'avoit pu se rendre maître du château [1]; que le duc de Berwick avoit détaché devant lui don Pedro Ronquillo, le comte de Geoffreville et le marquis de Richebourg avec un corps pour essayer de les joindre, et qu'il les suivoit avec l'armée; que le roi de Portugal étoit à Santarem et le duc de Schonberg avec un autre petit corps à Estremoz; que l'archiduc étoit encore à Lisbonne et que les Portugais avoient pillé un village de Castille nommé Guinaldo.

Ce fut encore le même matin que le prince de Condé présenta au Roi dans son cabinet son petit-fils, le comte de la Marche, fils unique du prince de Conti, âgé de huit à neuf ans, que le Roi devoit nommer le lendemain avec la reine d'Angleterre.

On sut ce jour-là que le Roi avoit écrit de sa propre main [2] au duc de Savoie pour lui donner part de l'heureux accouchement de la duchesse de Bourgogne, et qu'il avoit envoyé la lettre par un courrier exprès au duc de Vendôme, pour la faire passer par un trompette au duc de Savoie.

Les lettres du grand prieur de France, arrivées par l'ordinaire en date du 20, portoient ce jour-là qu'on devoit monter le soir la quatrième garde de tranchée devant Serravalle; qu'on étoit au pied du glacis, à soixante-dix toises du corps de la place; qu'on travailloit aux batteries; que les ennemis faisoient un assez gros feu de canon, mais qu'aussitôt que celui des batteries de l'île du Mezzano tiroit, il faisoit taire le leur, et qu'ainsi, dès que ses batteries du front commenceroient à tirer et à se croiser avec celles de l'île qui battoient à revers, il n'y avoit guère d'apparence que les ennemis pussent tenir dans leurs ouvrages, qui

1. Ils le prirent peu de temps après, parce qu'il n'y avoit dedans que cent hommes.

2. Il y eut beaucoup de ses bons serviteurs qui furent fâchés qu'il eût poussé l'honnêteté si loin à l'égard du duc de Savoie, appréhendant que ce prince n'y répondit pas comme il devoit.

étoient très petits, outre qu'on alloit commencer à leur tirer des pierres avec deux gros mortiers, ce qui devoit les incommoder beaucoup. Le grand prieur ajoutoit qu'il alloit ce jour-là coucher aux Quadrelles pour s'y aboucher avec le comte Paulucci [1] et y savoir la réponse positive que les Allemands avoient faite au Pape, lequel, en cas qu'ils refusassent de sortir de ses terres, avoit fait imprimer une excommunication des plus terribles, qu'il feroit fulminer et afficher aux portes de toutes les églises de Ferrare, et feroit joindre ses troupes avec celles de France pour chasser à frais communs les Allemands. D'ailleurs il promettoit à l'auteur de ces *Mémoires*, auquel il écrivoit régulièrement, de joindre au siége de Serravalle quelque autre chose qui lui feroit plaisir quand il seroit exécuté, mais qu'il ne pouvoit encore exprimer ouvertement.

30 juin. — En effet, le 30, on sut que, le soir précédent, il étoit arrivé un courrier de ce prince, qui avoit apporté la nouvelle d'une entreprise qu'il avoit heureusement exécutée, voyant que le cardinal Astalli, vice-légat de Ferrare, le remettoit de jour en jour, lui promettant de fulminer l'excommunication contre les Allemands qui ne sortoient point des terres du Pape, et cependant n'exécutant rien, ce qui faisoit connoître combien il étoit dans les intérêts de l'Empereur. Les ennemis avoient un quartier au-dessous d'Ostiglia nommé Ficharuola, où commandoit le général Visconti avec le baron de Linange [2]; le grand prieur entreprit de le surprendre, et, pour cet effet, il fit embarquer un bon nombre d'infanterie sur des bateaux, qu'il fit couler la nuit le long du Pô, jusqu'auprès de Ficharuola. Quand les bateaux furent près d'aborder, la sentinelle des ennemis ayant demandé : *Qui Vive?* on répondit : *Papistes!* c'étoit le nom qu'on donnoit aux troupes du Pape; ce qui ayant persuadé à la sentinelle que c'étoient effectivement des troupes du Pape, sur les terres duquel les Allemands étoient campés, elle laissa aborder les bateaux. Mais aussitôt que les François furent débarqués, ils chargèrent le corps de garde l'épée à la main, et entrèrent dans le quartier. Visconti et Linange eurent à peine le temps de se jeter à bas de leur lit, de monter à cheval et de se sauver, et toutes leurs

1. C'étoit un agent de Sa Sainteté en ce pays-là.
2. Officier principal qui étoit Lorrain.

troupes en firent de même, de sorte qu'on ne tua que cinq officiers des ennemis et quelques soldats. Le lendemain, le grand prieur fit passer à Ficharuola, sur des ponts volants et sur des bateaux, une partie de sa cavalerie et de son infanterie, et il commença à s'y établir, pendant que le marquis de Praslin continuoit le siége de Serravalle et que le comte d'Estrade étoit avec un corps à Sanguinetto. Ainsi on croyoit que les ennemis, attaqués à Serravalle, enveloppés par Revere, par Ficharuola et Sanguinetto, seroient bientôt obligés de repâsser le Canal-Blanc.

On eut aussi, le même jour, des lettres du camp de devant Verceil, qui portoient qu'on n'étoit plus qu'à dix ou douze toises du chemin couvert et qu'on travailloit aux lignes parallèles pour l'embrasser entièrement, le dessein du duc de Vendôme étant de ne le pas attaquer par force, mais de le prendre à la sape; que le marquis de Dreux y avoit reçu un coup de mousquet au-dessus du coin de l'œil, qu'il étoit tombé du coup, et qu'il avoit beaucoup saigné; mais il écrivoit à sa femme que ce n'étoit rien, et qu'il en seroit quitte pour porter un emplâtre pendant quelques jours [1].

Le même matin, les deux nonces du Pape eurent séparément chacun leur audience publique du Roi dans son cabinet. Fieschi, nonce extraordinaire, vint le premier, et Gualtieri, nonce ordinaire, vint ensuite.

L'après-dînée, sur les quatre heures, le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent à Versailles; le Roi les reçut à l'ordinaire dans son appartement, et, un moment après, ils descendirent dans la chapelle, où le cardinal de Coislin, tout malade qu'il étoit d'un érysipèle [2] au visage, ne laissa pas de suppléer au comte de la Marche les cérémonies du baptême. Le Roi fut son parrain avec la reine d'Angleterre, et il fut nommé Louis-Armand, du nom du défunt prince de Conti, frère aîné du prince son père. Après la cérémonie, le roi d'Angleterre monta dans son carrosse pour s'en retourner à Saint-Germain, et la reine pour s'en aller à Chaillot [3].

1. Ou plutôt une mouche pour toute sa vie.

2. Son neveu l'évêque de Metz, premier aumônier du roi, qui auroit pu le soulager, étoit parti pour Metz le jour d'auparavant.

3. Au couvent des Filles de la Visitation, où elle se retiroit souvent, à l'exemple de la reine Henriette de France, sa belle-mère.

APPENDICES

I

A. — BREF A LA CHRÉTIENTÉ.

CLEMENS PAPA XI, AD PERPETUAM REI MEMORIAM[1]

Cum nuper in lucem prodierint quædam folia gallico idiomate edita sub titulo : « Lettre de M., chanoine de B., à M. T. D. A. etc., Cas de conscience proposé par un confesseur de province touchant un ecclésiastique qui est sous sa conduite, et résolu par plusieurs docteurs de la Faculté de théologie de Paris; » quamplures autem ex Venerabilibus Fratribus nostris S. R. E. Cardinalibus, quos ad examen dictorum foliorum specialiter delegimus, audita ac diligenter perpensa foliorum hujusmodi censura, quæ coram nobis relata fuit, folia ipsa damnanda et prohibenda esse censuerint; hinc est, quod nos, pro commissa a nobis ab æterno Pastore gregio sui cura, dominicas oves, quantum nobis ex alto conceditur, a noxiis præservare cupientes, de memoratorum cardinalium consilio folia prædicta, auctoritate apostolica, tenore præsentium, damnamus et reprobamus, ac legi et retineri prohibemus, illorumque impressionem, descriptionem, lectionem, retentionem et usum omnibus et singulis Christi fidelibus, etiam specifica et individua mentione et expressione dignis, sub pœna excommunicationis, per contra facientes, ipso facto, absque alia declaratione incurrenda, omnino interdicimus. Volentes, et auctoritate præfata mandantes, ut quicumque eadem folia penes se habuerint, illa statim atque præsentes litteræ eis innotuerint, locorum ordinariis, vel hæreticæ pravitatis inquisitoribus tradere atque consignare teneantur, in contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Ut autem eædem præsentes litteræ ad omnium notitiam facilius perveniant, nec quisquam illarum ignorantiam allegare possit, volumus, et eadem auctoritate decernimus, ut illæ ad valvas basi-

1. [Voir ci-dessus, p. 42. — *E. Pontal.*]

licæ Principis Apostolorum ac cancellariæ apostolicæ, nec non curiæ generalis in monte Citatorio et in acie campi Floræ de urbe, per aliquem ex cursoribus nostris, ut moris est, publicentur, illarumque exempla ibidem affixa relinquantur, et sic publicatæ, omnes et singulos quos concernunt perinde afficiant, ac si unicuique illorum personaliter notificatæ et intimatæ fuissent; utque ipsarum præsentium litterarum transumptis seu exemplis, etiam impressis manu alicujus notarii publici subscriptis, et sigillo personæ in ecclesiastica dignitate constitutæ munitis eadem prorsus fides, tam in judicio, quam extra illud ubique locorum habeatur, quæ eisdem præsentibus haberetur, si forent exhibitæ vel ostensæ. Datum Romæ apud sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die XII februarii, M. D. CC. III, Pontificatus nostri anno tertio.

F. OLIVERIUS.

B. — BREF DU PAPE CLÉMENT XI AU ROI TRÈS CHRÉTIEN[1]

Charissime in Christo fili noster, salutem. Audivimus nuper audaci plane ac subdola nonnullorum hominum opera, qui in id nati esse videntur, ut Ecclesiæ ac Reipublicæ pacem turbare non cesset, libellum quemdam prodiisse, cui titulus : « Cas de conscience proposé par un confesseur de province. touchant un ecclésiastique qui est sous sa conduite, résolu par plusieurs docteurs de la faculté de théologie de Paris », quo sane plura perniciosa doctrinæ capita erroresque damnati revocantur in lucem, et ipsa etiam hæretica Jansenii dogmata non obscure foventur, dum editæ olim pro his omnibus abolendis apostolicæ constitutiones captiosis subtilitatibus eluduntur. Id porro in quantum Christi fidelium scandalum atque utriusque regiminis perturbationem vergat, Majestas tua, cujus mentem tanta in gubernandis populis sapientia illustravit Altissimus, ex se satis ipsa deprehendet. Quoniam vero contra istiusmodi homines continua novitatem prurigine laborantes, non amplius legibus ac sanctionibus quæ satis multæ hactenus promulgatæ fuerunt, sed gravium potius adhibitione pœnarum agendum videtur, ne malum toties compressum et quotidie reviviscens ulterius serpat, opportunum existimavimus, damnato prius juxta Sedis apostolicæ morem libello, dilecti filii nostri Ludovici Antonii S. R. E. cardinalis de Noailles ecclesiæ Parisiensis præsulis, zelum ac pietatem per apostolica scripta excitare, ut in ejusdem libelli auctores, evulgatoresque præcipuos summo studio conquisitos severius animadvertat; doctoresque non paucos, qui, Romanorum Pontificium prædecessorum nostrum constitutiones et regia etiam Majestatis tuæ decreta contemnentes, eidem libello

1. [On trouve dans le *Mercure* d'avril une traduction française de ce bref, reproduite par les éditeurs de Dangeau, t. IX, p. 144, note 1. — *E. Pontal.*]

palam subscribere non sunt veriti, debitis pœnis afficiat. Ea autem in re, qua non Ecclesia solum, quæ majestati tuæ maxime cura est, sed et ipsius regni utilitas quæritur, summopere decet regalis brachii tui in præfati cardinalis auxilium exerceri potestatem; atque ita paucorum hominum temeritatem compesci, ut palam fiat omnibus eam hodie inter Sacerdotium et Imperium, miserante Domino, vigere concordiam, ut impune non liceat turbulentis ingeniis, ac nunquam cavillandi finem facientibus, Ecclesiasticas simul ac Regias Leges infringere. Novit profecto, carissime Fili noster, novit et gratulatur Ecclesia omnis quanto pietatis studio, quanta Regii nominis laude, eliminandis catholicæ fidei ac disciplinæ adversis erroribus et novitatibus, præcipue vero radicitus extirpandis Jansenii dogmatibus adlaboraveris; tuæ nunc prudentiæ, tuæ religionis ac pietatis est capto operi supremam manum adjicere, traditamque tibi ab Altissimo potestatem in ipsius atque Ecclesiæ suæ obsequium exercere. Ne patiaris igitur, carissime Fili, ut tot labores ac studia quæ exterminandæ ex florentissimo Regno tuo pessimæ hæresis contagioni adhibuisti, paucorum hominum vesania, fructu evacuentur. Sileant inquieti homines, coerceantur protervi, pareant contumaces; et quos Ecclesiæ mansuetudo non flectit, potestas regalis compescat et conterat; ut ita, quam Ecclesiæ Dei dederis, Deus ispe donet regnis tuis ac perpetuo servet tranquillitatem. Eam interim ex animo precantes, apostolicam simul benedictionem Tibi amantissime Impertimur. — Datum Romæ die 13 februarii 1703.

II

LETTRE DU COMTE D'USSON ÉCRITE AU MINISTRE DE CHAMILLART, DU CAMP DE DILLINGEN LE 21 SEPTEMBRE 1703[1].

Je vous apprends avec une extrême joie que l'armée du Roi commandée en personne par l'Électeur de Bavière gagna hier une bataille contre celle de l'Empereur commandée par le comte de Styrum, forte de soixante-quatre escadrons et de quatorze mille hommes d'infanterie, de l'aveu de tous les prisonniers, qui sont au nombre de plus de quatre mille. Tout leur bagage a été pris, et trente-trois pièces de canon avec plusieurs timbales et étendards, dont on ne sait pas encore le nombre.

Sur le mouvement que le comte de Styrum fit pour se mettre dans la plaine de Hochstett, sa gauche appuyée au Danube près de

1. [Voir ci-dessus, p. 186. — On trouve la lettre du marquis d'Usson dans la *Gazette* de 1703, p. 481. — *E. Pontal*.]

Gremmer, où il y a un gué, et sa droite occupant quasi entièrement la plaine, jusqu'auprès des grands bois qui sont sur la hauteur qui termine cette plaine, M. le maréchal de Villars, qui étoit à Norendorf sur le Lech, vint à Donauwert avec les ailes de la gauche de la cavalerie, où S. A. E. le joignit avant-hier au soir avec le reste de l'armée.

J'avois détaché le sieur de Chéladet avec mille chevaux et cinq cents grenadiers vis-à-vis de Gremmer.

Je reçus hier, à deux heures après minuit, ordre de M. le maréchal de Villars de marcher avec les troupes qui composent ce camp et de m'approcher de celui du comte de Styrum vers la pointe du jour; qu'il s'en approcheroit à la même heure, qu'il feroit tirer trois coups de canon, auxquels je répondrois par trois autres coups, et que dans l'instant je marcherois droit aux ennemis.

Je n'étois pas encore à Steinheim qu'il étoit grand jour et que j'entendis tirer trois coups de canon; mais c'étoit le comte de Styrum qui les avoit fait tirer, sur les avis qu'il avoit eus de ma marche. Malgré les conseils qu'on me donna d'y répondre, je différai de le faire jusqu'à ce que le sieur de Chéladet, qui m'avoit joint avec son détachement, eut passé les défilés de Hochstett, que notre canon et notre infanterie passa avec une égale diligence qu'elle étoit sortie de nos retranchements, et qu'on ne peut assez louer.

Je me mis en bataille dans la plaine, je convins des signaux avec le commandant de Hochstett, qui découvroit à plein le camp des ennemis; car, quoique je n'en fusse qu'à une demi-lieue et qu'il n'y eût ni ruisseau ni buisson dans cette plaine, je ne les voyois pas, ni n'en étois vu. J'attendis plus d'une heure dans cette situation avec beaucoup d'impatience, n'ayant aucune nouvelle de M. le maréchal de Villars et n'entendant point tirer.

Le commandant du château de Hochstett fit pendant ce temps-là le signal dont nous étions convenus en cas que les ennemis se retirassent; je m'avançai en bataille, et je fis occuper le village d'Underklau par la brigade de cavalerie du comte de Vivans Saint-Christau, composée de sept escadrons, et par celle de Bourbonnois, composée de quatre bataillons et commandée par le marquis de Perry.

J'avois été reconnoître le camp des ennemis, et j'avois jugé qu'ils se retireroient par ce village; j'avois écrit la nuit à M. le maréchal de Villars que j'y appuierois ma gauche, et que j'attendrois dans cette disposition qu'il attaquât le comte de Styrum, ne pouvant m'avancer sur lui que l'action ne fût engagée.

Je n'avois pu mener que quatorze escadrons et seize bataillons, par la nécessité de laisser quelques troupes dans nos retranchements, précaution qui n'étoit pas inutile, comme vous verrez par la suite.

Je fis avancer seize pièces de canon que j'avois près de ce village, soutenues par mille grenadiers commandés par le comte de Mailly la Houssaye et le marquis de Nangis. A peine cette disposition étoit

achevée que je vis paroître un gros de cavalerie qui venoit le grand trot droit à ce village : je leur fis tirer plus de cinq cents volées de canon.

Pendant ce temps, toute l'armée des ennemis marchoit sur moi en pleine bataille. Je jugeai alors que M. le maréchal de Villars n'avoit pas été si juste au rendez-vous que moi, quoiqu'il n'eût que deux lieues à faire et que j'en eusse près de quatre. J'envoyai dans ce moment ordre aux brigades de Vivans et de Bourbonnois de se retirer, mais elles étoient déjà coupées : incident qui n'a pas peu contribué au gain de la bataille par la valeur et la conduite extraordinaire des troupes et de ceux qui les commandoient, comme vous verrez par la suite de l'action.

M. l'Electeur de Bavière trouva l'armée de l'Empereur non seulement occupée à attaquer ces deux brigades dans le village d'Underklau, mais aussi partagée pour entrer dans nos retranchements, et à se présenter à un défilé à Hochstett, par où notre infanterie se retira.

Je pris le parti de me retirer en même temps sous Hochstett, ce que je fis avec tant de bonheur que je ne perdis pas un seul homme. Les grenadiers qui soutenoient notre canon, animés par l'audace du comte de Mailly, se retournoient de temps en temps contre l'ennemi, quoique dans une campagne fort rase.

A peine l'infanterie commençoit à se placer près de Hochstett pour y recevoir notre cavalerie, que M. de Chéladet et le marquis de Nangis conduisoient avec toute la valeur et la conduite possibles, que je m'aperçus qu'environ vingt escadrons couroient de la montagne pour venir droit à nos retranchements. Je ne balançai plus à faire repasser les défilés de Hochstett à nos troupes, pour y arriver plus tôt qu'eux. J'avançai avec la cavalerie pour combattre celle des ennemis, qui avoit déjà passé les marais qui sont entre la montagne et nos retranchements. Les troupes du Roi battirent à leur ordinaire celles des ennemis ; et s'il m'étoit permis de louer M. de Chéladet et les autres officiers généraux et particuliers, je ne pourrois trouver de termes pour m'exprimer. Ce premier avoit deux frères auprès de lui qui lui servoient d'aides de camp : l'un fut pris et l'autre dangereusement blessé.

Je ne dois pas oublier le parti que prit pendant ce temps-là le comte de Mailly. Il se mit à la tête de la première infanterie qu'il trouva et se jeta dans les retranchements avec diligence, parce que, pendant que notre cavalerie combattoit celle des ennemis, j'avois envoyé ordre à l'infanterie, qui étoit encore à notre hauteur, de faire halte.

Le comte de Vivans prit dans cette occasion deux étendards, et le chevalier de la Vrillière, qui s'y étoit fort distingué, une paire de timbales.

Il étoit onze heures, et je n'avois aucune nouvelle de M. le maréchal de Villars; mais, me voyant délivré de la cavalerie qui vouloit gagner nos retranchements, je pris le parti de n'y pas faire entrer

nos troupes, pour être plus à portée de remarcher sur les ennemis, ce qui me réussit heureusement.

J'entendis peu de temps après redoubler un gros feu de mousqueterie et de canon au village d'Underklau, où les brigades de Vivans et de Perry étoient restées. Elles avoient été attaquées par trente escadrons de cavalerie et de dragons.

Le comte de Vivans fit des décharges surprenantes; et enfin, obligé de céder au nombre, il se retira dans le village, non sans pertes, et surtout dans son régiment et dans celui d'Aubusson, dont le colonel s'est extrêmement distingué.

Le marquis de Perry, voyant ce désordre, sortit des haies qu'il occupoit avec son infanterie pour favoriser la retraite de la cavalerie.

Ce gros feu me fit juger que S. A. E. étoit arrivée avec l'armée du Roi. Des aides de camp bien montés que j'y envoyai pour le reconnoître, me rapportèrent que je ne m'étois pas trompé. Je repassai dans ce moment les défilés, et notre petite cavalerie arriva assez à temps pour prendre la tête de l'armée de M. l'Électeur de Bavière, et poursuivre avec beaucoup de vigueur celle des ennemis, qui commençoit à plier, et qui avoit déjà passé le village pour gagner le grand chemin de Nordlingen, comme je l'avois jugé.

C'est là où le fort de l'action s'est passé. Le régiment de Styrum de six escadrons ne s'est retiré qu'avec cent hommes, de l'aveu des derniers prisonniers qu'on a faits.

S. A. E. poussa les ennemis pendant plus de deux lieues, qui se jetèrent enfin dans les bois, où notre infanterie pénétra et fit un grand carnage de la leur.

M. l'Électeur de Bavière prit le parti de se retirer à Hochstett, où S. A. E. séjourna et m'ordonna de regagner mes retranchements.

Le marquis de Montmain, qui commande notre cavalerie, fit l'arrière-garde de tout, et eut un cheval tué de la dernière décharge que les ennemis firent. Il s'y est extrêmement distingué par sa valeur et par sa conduite.

M. d'Orington a toujours conduit l'infanterie avec beaucoup de valeur; il est encore sur le champ de bataille avec les brigades de Champagne et de Nettancourt, pour ramasser le canon et les prisonniers. M. le maréchal de Villars y a laissé aussi le comte de Druy avec quelques troupes de son armée.

Je ne dirai rien des officiers généraux ni des troupes de la grande armée, parce que j'en ai toujours été séparé. Je sais en général que tous s'y sont comportés avec beaucoup de valeur, et surtout le marquis de Chamarande, et que le marquis de Lée a été dangereusement blessé à la tête de la brigade du Dauphin.

Je dois rendre cette justice aux ennemis qu'ils se sont retirés avec beaucoup d'ordre, l'infanterie côtoyant les bois soutenue à leur gauche par la cavalerie, et qu'il n'y a que l'extrême valeur des troupes du Roi qui ait pu les entamer de temps en temps.

Cependant cette action doit leur avoir coûté plus de huit mille hommes, et les troupes de Sa Majesté n'en ont pas perdu mille.

Nous avons près de quatre mille prisonniers, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer ci-dessus, dont les troupes de Campy en ont amené onze cents avec un colonel de dragons de Brandebourg et environ trente officiers, entre autres un capitaine de Palfi, qui m'assure que le comte de Styrum n'avoit aucun avis que l'armée du Roi étoit arrivée à Donauwert, dont il n'était campé qu'à deux lieues; qu'il ne songeoit qu'à faire un pont à Gremmer, et qu'après m'avoir découvert dans la plaine de Hochstett, il ne balança pas un moment à venir m'attaquer, n'ignorant pas la foiblesse où j'étois.

Ce capitaine ajoute que ce qui l'a empêché de m'attaquer dans mes retranchements avec toutes ses échelles, c'est le retranchement que j'ai fait faire et les redoutes pour les protéger, avec les autres ouvrages qui ont mis les villes de Dillingen et de Lawingen hors d'insulte.

J'apprends dans ce moment par les troupes qui étoient restées sur le champ de bataille que la perte des ennemis se trouve de plus en plus considérable, par le nombre des prisonniers qu'on ramasse dans les bois et dans les fossés. Ils ont abandonné les bateaux qu'ils destinoient à faire un pont sur le Danube, toutes leurs tentes, leurs chevaux de frise et quantité d'armes. Le laquais de M. de Chéladet, qui avoit été pris et qui vient d'arriver, s'est sauvé, parce que, dès que l'infanterie a eu passé les bois qui sont près de Nordlingen, elle s'est entièrement dissipée et la cavalerie aussi.

Le prince d'Isenghien, qui est des troupes qui sont sur le champ de bataille, m'envoie dire qu'on ramasse à chaque buisson des prisonniers, et qu'il a trouvé une très grande quantité de poudre.

Je viens de lui envoyer trois cents chevaux de l'artillerie qui est ici pour ramener tous les débris de cette armée, qui, comme vous voyez, n'est pas en état de se mettre en campagne.

III

MÉMOIRE DONNÉ PAR SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE PUYSIEUX, AMBASSADEUR DE FRANCE A BADE, LE 13 DÉCEMBRE 1703 [1].

Magnifiques Seigneurs,

Les siècles à venir auront peine à se persuader que, dans l'espace de quatre mois, il se soit passé des événements aussi considérables que ceux dont en quelque façon vous venez d'être les témoins.

1. [Voir ci-dessus, p. 254. — *E. Pontal.*]

Qui pourra croire que des remparts formidables, que les plus grands capitaines de l'antiquité se seroient fait gloire de conquérir dans une année, aient été forcés en trois jours par la capacité et par la valeur d'un prince qui, pour ainsi dire, ne fait que de naître!

Qui pourra s'imaginer qu'une armée que l'on regardoit comme enveloppée par toutes les forces de l'Empire, ait triomphé de ses ennemis par une victoire aussi complète que celle qu'elle a remportée dans les plaines d'Hochstett, sous les ordres de M. l'Électeur de Bavière, dans le temps même qu'on se promettoit de l'accabler!

Ne sera-t-on pas surpris qu'une armée si supérieure à celle qui lui étoit opposée, et qui ne se promettoit pas moins que la conquête des principales villes des Pays-Bas, ait été contrainte par la haute capacité des généraux de France et d'Espagne à borner tous ses projets à la prise de quelques châteaux, qui étoient de si peu d'importance, que l'on en a même négligé la conservation?

Qui ne regardera pas comme un prodige et un événement merveilleux que l'armée du Roi commandée par le maréchal de Tallard ait dans le même jour conquis une des plus fortes places de l'Europe, et défait entièrement auprès de Spire l'armée des alliés qui venoit pour la secourir?

D'un autre côté, Magnifiques Seigneurs, qui pourra croire qu'une flotte capable de faire trembler les côtes les plus inaccessibles ait été obligée jusques ici de parcourir toutes les mers sans avoir osé rien entreprendre?

On vient de vous donner part que l'archiduc a été proclamé roi d'une monarchie possédée par un prince qui y a été appelé par les droits du sang, par le testament de son prédécesseur et par tous les États de son royaume. Enfin vous venez de voir un prince dont les paroles doivent être sacrées, qui vivoit tranquillement à l'abri des royaumes de France et d'Espagne, prendre un parti contraire à ses véritables intérêts et fausser la foi des traités qu'il avoit jurés solennellement, et qu'il avoit scellés par les deux plus grandes alliances de l'Europe.

Tout ce que je vous rapporte ici, Magnifiques Seigneurs, est l'ouvrage de quatre mois, et sans qu'il soit besoin que j'entre dans un plus long détail, ne vous est-il pas aisé de conclure, par tout ce que vous voyez, que le Dieu des armées protège visiblement la juste cause des deux couronnes? Rien ne résiste contre les troupes qu'elles ont assemblées pour leur défense; les places les plus fortes ne peuvent soutenir leurs attaques; à peine sait-on qu'elles sont assiégées, que l'on apprend qu'elles sont prises par la seule valeur des soldats, par la sage conduite des généraux, et sans qu'on s'abaisse, pour faire ces rapides conquêtes, à mettre en usage ni les surprises, ni les intelligences. Cette même protection divine n'éclate-t-elle pas encore, lorsqu'un prince du sang de France, appelé par le droit de succession à la couronne d'Espagne, trouve dans ses nouveaux sujets toute la fidélité, tout le zèle qu'il peut désirer d'eux; lorsqu'il voit que ses

peuples, non seulement ne peuvent être ébranlés par les sollicitations et par les promesses continuelles de ses ennemis, mais même qu'ils sont prêts à sacrifier et leurs biens et leur vie pour découvrir, pour rendre inutiles les conspirations qu'excitent sans relâche ces mêmes ennemis contre un roi légitime qu'ils ne peuvent détrôner à force ouverte, et contre lequel ils tâchent vainement d'employer les secours des perfidies les plus horribles et des trahisons les plus noires? Que vous devez avoir été surpris, Magnifiques Seigneurs, après des succès si heureux pour les deux couronnes, d'apprendre ce qui s'est passé à la cour de Vienne, et que l'Empereur ait fait non seulement proclamer l'archiduc son fils, roi d'Espagne, mais même qu'il ait pu déjà le voir partir pour l'Angleterre sous la conduite des Anglois et des Hollandois! Ce prince ne pouvoit jamais se porter à une plus grande extrémité; car enfin cette démarche fait connoître évidemment, ou l'ambition démesurée de la maison d'Autriche, ou l'extrême nécessité où elle est réduite. Que ce soit par l'une ou par l'autre de ces deux raisons qu'elle ait pris cette résolution, n'est-ce pas une chose étonnante de voir l'Empereur abandonner son fils à la merci des flots et à l'inconstance de la fortune, sans avoir la moindre sûreté pour le succès de ses projets?

Ce n'est pas sans raison, Magnifiques Seigneurs, que je vous représente ici que nous sommes dans le temps des événements extraordinaires. Vous voyiez il y a peu de temps M. le duc de Savoie à la tête des troupes des deux couronnes, il commandoit leurs forces, il y avoit même joint les siennes pour soutenir leurs droits incontestables; maintenant vous voyez chez vous un agent de ce prince, qui vous demande des troupes de la part de son maître pour agir contre la France et l'Espagne. Cet agent ayant ramassé tout ce que les ministres des puissances ennemies du Roi mon maître avoient déjà rebattu tant de fois en ce pays-ci, en a formé un mémoire, par lequel il tâche de rendre odieuses à votre louable république toutes les actions de Sa Majesté; mais il a cru renchérir sur M. le comte de Trautmansdorff en tâchant de vous persuader que si la France s'emparoit de la Savoie, rien ne seroit plus dangereux pour vos frontières; il conclut de là que vous devez prendre cette province sous votre protection, et ayant déjà pris la même route que prennent nos ennemis, accoutumé à leurs maximes, il tâche de vous engager dans la guerre qui agite présentement toute l'Europe, et il s'efforce de vous faire embrasser une conduite toute contraire à celle de vos illustres ancêtres et aux sages m exeples qu'ils vous ont laissés. Enfin, pour tout dire en un mot, M. le duc de Savoie, par une alliance purement défensive qu'il a avec les louables cantons catholiques, prétend être en droit d'exiger de vous de puissants secours toutes les fois qu'il s'avisera, comme il fait aujourd'hui, de se jeter imprudemment dans une guerre à laquelle non seulement il n'a aucune part, mais même qu'il entreprend contre la foi des traités et en renonçant aux liaisons du sang les plus étroites, et tout cela dans la

vue de profiter d'une conjoncture où, croyant que les deux couronnes ne pourront résister aux efforts redoublés de leurs ennemis, il sera en état de se faire valoir et d'exécuter au gré de ses désirs les vastes projets que lui inspire son ambition démesurée. Mais, Magnifiques Seigneurs, vous connoissez trop bien vos véritables intérêts et ceux de toutes les puissances de l'Europe pour vous laisser persuader par des discours si souvent et si inutilement rebattus, et pour ne pas connoître surtout que cette crainte que l'on tâche de vous inspirer sur les conquêtes du Roi mon maître, n'est qu'un prétexte spécieux et sans fondement, dont on se sert pour vous faire sortir de cette neutralité qui est le seul fondement de votre repos. Le Roi mon maître et ses glorieux prédécesseurs se sont emparés de la Savoie autant de fois que les princes de ce nom se sont joints à leurs ennemis; mais vous devez remarquer, Magnifiques Seigneurs, que dès que ces princes ont repris le parti de la France, ont embrassé une sincère et véritable neutralité ou ont fait quelque alliance avec elle, elle leur a restitué sur-le-champ ce même duché, qu'elle auroit conservé sans doute si elle eût eu le dessein de s'en servir pour opprimer ses voisins. Vous avez vous-mêmes été témoins de ce que je vous représente ici, lorsqu'à la fin de la dernière guerre, Sa Majesté a rendu non seulement la Savoie au prince de ce nom, mais même la plus grande partie des pays qu'il possède au delà des monts.

Une pareille conduite, lorsque vous la considérerez bien, ne vous doit-elle pas faire connoître évidemment que tous les discours de M. de Mellarede touchant votre voisinage sont mal fondés et contraires à l'expérience qu'on a faite de tout temps? Pourrez-vous croire après cela que la conquête de la Savoie ne tend qu'à vous enfermer? Non, certainement, Magnifiques Seigneurs, vous ne donnerez jamais dans des raisonnements si chimériques; vous distinguerez de vous-mêmes vos véritables amis, et il seroit superflu que j'entreprisse de vous les faire connoître. Vous avez vu le Roi mon maître toujours glorieux, toujours triomphant, toujours en état d'imposer la loi à ses ennemis, donner généreusement la paix à la Chrétienté dans le temps que rien n'étoit capable de résister à ses forces. Vous avez vu en même temps que Sa Majesté a toujours été la même à votre égard, et que si ses ennemis ont ressenti l'effet de son juste ressentiment et ont succombé sous ses forces, vous qui êtes ses plus chers alliés, n'avez jamais reçu de sa part que toutes les marques possibles de l'estime et de l'affection qu'elle conserve pour le Louable Corps Helvétique; vous avez vu que Sa Majesté n'a jamais cherché que votre repos et votre tranquillité; que ses soins sur ce sujet ont été sincères et désintéressés, et qu'elle a toujours été prête à vous soutenir de toutes ses forces contre ceux qui voudroient attaquer votre liberté. Jamais rien n'a été plus constant que la bonne intelligence qui règne entre Sa Majesté et le Louable Corps Helvétique. Tout ce que je vous dis sur ce sujet est sans réplique : ce ne sont point de belles paroles

qui ne tendent qu'à vous éblouir, comme disent les ennemis de la France; il leur est impossible de pouvoir contredire ces vérités, et s'ils l'entreprennent, les effets sont les seules armes dont je me servirai pour détruire et pour anéantir leurs raisonnements. Examinez tout ce qui s'est passé, considérez tout ce qui arrive aujourd'hui; considérez ce que les puissances qui vous sont alliées ont fait autrefois et font encore à présent à votre égard, et votre équité ordinaire vous fera convenir que parmi elles la France s'est assurément toujours distinguée envers vous par les solides avantages qu'elle vous a procurés; vous avouerez que notre nation vous convient mieux qu'aucune autre par mille raisons incontestables; qu'il y a entre elle et vous une étroite sympathie, d'où procède une union que rien ne sauroit affaiblir; qu'en France, dans les armées, dans les garnisons, que partout enfin les François et les Suisses sont toujours d'accord, vivent familièrement, sans répugnance, sans haines secrètes, sans jalousies, et se comportent en un mot les uns envers les autres d'une manière qui feroit croire qu'ils sont nés sous un même ciel et qu'ils ne composent qu'une seule nation, si l'on ne savoit que les uns sont sujets d'un grand monarque, et que les autres ont reçu le jour dans une république également digne d'admiration et par ses fameux exploits, et par le rang considérable qu'elle tient parmi les puissances de l'Europe. Si j'opposois à cela la manière dont les troupes que vous avez au service des autres États sont traitées tous les jours, je ferois une comparaison qui vous déplairoit trop, et que je veux supprimer par cette seule considération.

C'est donc en vain que M. de Mellarede, à l'exemple des ministres des puissances ennemies de la France, veut tâcher de vous persuader que vous devez vous défier du Roi mon maître; j'ai vu la lettre de créance que cet agent a présentée aux Louables Cantons de la part de M. le duc de Savoie. Dans cette lettre, ce prince tâche de vous insinuer que Sa Majesté a eu tort d'en agir comme elle a fait à son égard; mais vous conviendrez avec moi qu'il n'a d'autre sujet de se plaindre du Roi, que de ce que Sa Majesté a su prévenir ses mauvais desseins. Quelle surprise de voir un prince, qui doit plutôt perdre la vie et ses États que de manquer à sa parole, prendre les armes contre son gendre, chercher les moyens de détrôner sa propre fille, en un mot tenir une conduite qui paroît indigne à nos ennemis mêmes avec lesquels il s'est engagé!

Un pareil procédé, Magnifiques Seigneurs, me persuade que le Louable Corps Helvétique, qui fonde sa principale gloire sur la bonne foi, sur l'équité qu'il fait éclater en toutes sortes d'occasions, n'écoutera jamais les propositions qui pourront lui être faites par M. le duc de Savoie; et d'ailleurs les Louables Cantons connoissent trop bien leurs véritables intérêts pour vouloir contribuer à l'agrandissement d'un prince inconstant, dont l'ambition démesurée ne pourroit être que très préjudiciable à ses voisins, si ses forces lui permettoient

d'entreprendre sur eux, et qui ne pourra jamais être assez puissant pour contribuer en aucune chose aux avantages du Louable Corps Helvétique.

Toutes ces considérations me font espérer que les instances que vous fait M. de Mellarede ne produiront aucun effet sur vos esprits, et que vous ne prendrez aucune résolution qui puisse préjudicier aux intérêts du Roi mon maître. Dans le temps qu'il triomphe de ses ennemis, vous êtes témoins des soins qu'il prend pour empêcher que sa puissance ne puisse vous causer aucun ombrage. Vous avez pu le remarquer lorsque ses troupes, sous les ordres de M. le maréchal de Villars, pénétrèrent dans l'Allemagne. Vous ne lui eûtes pas plus tôt fait connoître que leur approche vous causoit quelque inquiétude pour votre voisinage, que j'eus ordre de vous faire de sa part toutes les offres que vous pouviez désirer pour votre tranquillité. Je vous promis alors au nom de Sa Majesté que ses troupes ne s'empareroient d'aucune place sur vos frontières, pourvu que vous pussiez trouver les moyens d'établir un commerce pour les lettres de France avec cette armée, et je vous assurai qu'en cas que l'Empereur ne voulût entendre à aucun accord avec vous sur ce sujet, la garde des places qu'on seroit obligé de prendre vous seroit entièrement confiée ; vous ne pûtes vous empêcher de convenir que rien n'étoit ni plus juste ni plus raisonnable que les propositions que je vous faisois. Tous ces témoignages si constants de l'affection sincère et confédérale que le Roi mon maître a pour vous, devroient rebuter ses ennemis des soins continuels qu'ils prennent de vous faire craindre les desseins qu'ils imputent faussement à la France de vouloir vous entourer de toutes parts.

Enfin j'ai ordre du Roi mon maître de vous renouveler encore les assurances de son affection confédérale, et de sa royale bienveillance pour tout le Louable Corps Helvétique. Je suis persuadé que vous les recevrez aussi agréablement qu'elles le méritent, puisque vous devez croire qu'elles seront suivies par des effets aussi avantageux pour vous que ceux que vous en avez toujours ressentis jusques à présent.

Toutes les victoires que les troupes du Roi ont remportées cette dernière campagne, toutes les conquêtes qu'elles ont faites et celles que la bénédiction de Dieu procurera à la juste cause des deux couronnes, ne feront jamais changer les sentiments que Sa Majesté a toujours conservés pour des alliés qui lui sont aussi chers que vous. Elles augmenteront au contraire, si cela est possible, le désir qu'elle a de contribuer à tous vos avantages. C'est sur quoi je vous prie de vous reposer absolument ; après cela, Magnifiques Seigneurs, Sa Majesté a lieu de croire que, parmi vos alliés, vous ferez une juste distinction de ceux qui se signalent en votre faveur d'une manière qui doit vous être si agréable. Cette reconnoissance que vous en témoignerez répondra dignement à la réputation que vous vous êtes si justement acquise par votre prudence et votre équité, et fera sentir en même temps à ceux qui n'ont pas mérité votre confiance

qu'ils doivent, pour se l'acquérir, en agir avec vous comme le Roi mon maître a toujours fait à votre égard. Cette sage conduite fera connoître à l'univers que vous marchez dignement sur les traces de vos glorieux ancêtres. De mon côté, Magnifiques Seigneurs, je n'aurai rien plus à cœur, que de vous donner des preuves solides et authentiques du désir que j'ai de contribuer à tout ce qui peut vous être le plus avantageux.

IV

LETTRE DU ROI AU PAPE CONTENANT LES MOTIFS DE LA GUERRE DE SAVOIE [1]

Très-Saint-Père, nous suivons les sentiments que notre vénération filiale pour Votre Sainteté nous inspire, en l'éclaircissant des motifs de la conduite que nous avons été obligés de tenir dans ces derniers temps à l'égard du duc de Savoie. Nous ne voulons point devoir à la seule amitié dont elle nous donne tant de marques la bonne opinion qu'elle a de la justice de nos démarches, et nous lui ferons connoître particulièrement le véritable auteur des nouveaux troubles de l'Italie.

Il nous est important qu'un pape si digne de la place où Dieu l'a élevé, et que nous chérissons personnellement, voie la vérité sans ombres; qu'il sache certainement que nous conservons les mêmes sentiments que nous lui avons témoignés, lorsque l'Empereur, trop vivement frappé de la crainte de déplaire à ses alliés, refusoit d'écouter les saintes exhortations et de recevoir les ministres du vicaire de Jésus-Christ, et que Votre Béatitude trouvoit de notre part seulement et de celle du Roi Catholique, les facilités qu'elle pouvoit désirer pour la paix.

Si le désir d'augmenter les États que nous avons reçus de Dieu par notre naissance, nous eût fait agir contre le duc de Savoie, il y a longtemps que les raisons de nous assurer contre un ennemi secret ne nous manquoient pas, et il nous étoit aussi facile de le faire que de l'en menacer.

Votre Sainteté, employée aux principales affaires du gouvernement longtemps avant son pontificat, est suffisamment instruite des mesures que nous primes après la conclusion de la paix de Ryswick pour conserver le repos public. Les négociations de la maison d'Autriche pour enlever injustement la succession de la monarchie d'Espagne à notre préjudice, annonçoient à l'Europe une nouvelle guerre, si le Roi Catho-

1. [V. ci-dessus, p. 271. On trouve le texte de ce document à la Bibliothèque nationale sous la cote Lb^{37}-4237. Paris, F. Delaulne, 1704, in-fol. Pièce. — *E. Pontal.*]

lique, depuis longtemps malade, mouroit sans enfants; nous crûmes la prévenir par le traité de partage. Pendant qu'il se négocioit, les intérêts du duc de Savoie nous étoient présents. Il l'ignoroit, mais les effets lui auroient appris que nous voulions sincèrement contribuer à son agrandissement, si ceux qu'il a regardés depuis comme ses plus fidèles amis ne s'étoient constamment opposés à toutes les propositions que nous fîmes alors en sa faveur. Ils y consentirent enfin, mais Dieu vouloit que ce traité n'eût point d'exécution.

L'Empereur refusa d'y souscrire. La mauvaise foi de l'Angleterre et de la Hollande à notre égard se découvrit; leurs ministres révéloient à Vienne les circonstances les plus secrètes du traité. Nous trouvions de la part de ces deux puissances de continuelles difficultés aux mesures où la diligence étoit la plus nécessaire; si quelque prince approuvoit le partage, sa déclaration leur suffisoit pour le traiter aussitôt comme ennemi. Ainsi la Providence nous conduisoit, par ces avertissements, à préférer le parti le plus juste à celui dont nous devions en apparence retirer le plus d'utilité.

Le roi Charles II mourut; il avait confié quelque temps auparavant au feu Pape la disposition qu'il avoit dessein de faire en faveur de ses légitimes héritiers. Votre Sainteté en étoit informée. Nous apprîmes les dernières volontés de ce prince par la régence qu'il avoit établie, nous acceptâmes son testament, et nous consentîmes à donner le roi notre petit-fils aux vœux empressés de toute l'Espagne.

Les États de cette monarchie ainsi réunis sous un seul prince, il ne dépendoit plus de nous de faire jouir le duc de Savoie des avantages que le traité devoit lui apporter. Mais s'il eût été possible de l'arrêter dans le seul parti conforme à ses véritables intérêts, rien ne pouvoit être plus capable de le fixer que le mariage de la princesse sa fille avec le Roi Catholique. Le duc de Savoie devoit souhaiter une nouvelle alliance avec nous aussi glorieuse à sa maison. Nous prévînmes ses désirs, et la proposition lui en avoit été faite par notre ambassadeur même avant l'arrivée du Roi Catholique à Madrid.

Le duc de Savoie ne disoit pas alors, comme il dit présentement, que, sous prétexte de défendre l'Italie, notre intention étoit d'augmenter nos États aux dépens des siens; l'entreprise n'eût pas été difficile; mais il ne pouvoit ni le penser, ni le faire croire. Nos premiers soins furent de l'inviter lui-même à prendre part à la gloire de repousser les ennemis du roi d'Espagne, et de contribuer à maintenir la tranquillité de l'Italie menacée par les grands préparatifs que l'Empereur faisoit pour l'attaquer. Le duc de Savoie parut content du traité que nous fîmes avec lui. Il avoit obtenu de nous les conditions qu'il avoit demandées.

Toutefois, la campagne finie, il prétendit de nouveaux avantages; nous les lui accordâmes. Nous aurions pu croire que toute notre conduite à son égard augmenteroit sa reconnoissance, si, dans le même temps, nous n'avions eu des preuves certaines de ses liaisons secrètes avec nos ennemis.

Son penchant naturel étoit pour eux. Il l'avouoit sans peine, et même il ne choisissoit pas les seules personnes admises à sa confiance pour leur parler de son aversion pour la France. Il nous assuroit cependant d'un attachement sans bornes à nos intérêts, mais ces mêmes termes dont il se servit lorsqu'il nous promit le passage demandé pour nos troupes, furent employés pour s'excuser auprès de l'Empereur de la permission qu'il avoit donnée contre son inclination, et forcé par la malheureuse situation de ses États.

Ses protestations à Vienne étoient plus sincères, et il éluda longtemps la promesse qu'il avoit faite de laisser le passage libre à nos troupes. Enfin le traité que nous fîmes avec lui étant conclu, il prit quelque temps après le commandement de nos troupes et de celles du roi d'Espagne. Nous n'aurions que de justes louanges à lui donner, s'il avoit pu comprendre que la véritable gloire ne se borne pas seulement à celle que l'on acquiert par les armes. Sa valeur naturelle parut en différentes occasions; il eût été à souhaiter qu'il se fût moins exposé, et qu'il eût accompli plus fidèlement les principales conditions du traité. Ses régiments étoient foibles; l'achat des chevaux avoit été fait lentement, et lorsqu'il joignit notre armée avec toutes ses troupes, le mois de juillet étoit presque passé.

Nos ennemis retirèrent de plus grands avantages du commandement que nous lui avions donné. Il s'en est fait un mérite auprès d'eux; ainsi nous n'avançons à Votre Sainteté que ce qu'il écrivit quelques mois après à l'Empereur.

On nous donna pendant le cours de la campagne plusieurs avis de ses intelligences secrètes avec les généraux de ce prince; quelques incidents confirmèrent ces avis. Un officier piémontois, élevé auprès du duc de Savoie et dans la confiance de son maître, fut surpris avec des officiers ennemis et ramené au camp par un parti de notre armée. Ils ne le traitoient point comme prisonnier.

Ce prince avoit concerté avec les généraux de notre armée une entreprise dont l'exécution dépendoit du secret. Le prince de Vaudemont, instruit de toutes les circonstances et de la conduite du projet, partit pour Mantoue : à peine cependant il avoit quitté l'armée, que le duc de Savoie lui écrivit tous les détails du dessein qu'on avoit formé. Il dépêcha deux courriers par des voies différentes pour porter la même lettre sans être chiffrée; l'un des deux fut pris; les ennemis, avertis du projet, le prévinrent. Il étoit difficile d'accuser ce prince de simple imprudence; il dit qu'il avoit eu tort, qu'à l'avenir il se garderoit bien d'une pareille négligence. Il en étoit incapable lorsqu'il s'agissoit de parvenir à ses desseins.

Il crut qu'il lui convenoit de publier que l'Empereur avoit ordonné aux habitants des terres impériales en Piémont de prendre les armes et de se joindre aux rebelles du Mondovi; qu'il promettoit de leur fournir l'argent et les munitions nécessaires. Les officiers piémontois l'annoncèrent à ses troupes en leur donnant l'ordre.

Le récit seroit long, s'il falloit rapporter tous les sujets qu'il y avoit

de soupçonner ses intentions, les prétextes qu'il cherchoit de se plaindre, les voyages secrets de ceux de ses ministres qu'il traitoit alors avec plus de confiance.

Les armées étoient encore en campagne, et celle des ennemis supérieure en nombre, lorsqu'il ramena ses troupes en Piémont; les instances qu'on lui fit pour laisser encore ses forces jointes à notre armée et à celle du Roi Catholique furent inutiles.

Immédiatement après son retour à Turin, il nous représenta qu'il lui étoit impossible d'exécuter le traité. Il se plaignit de la modicité de ses subsides, et il demanda de nouveaux avantages. Il insistoit pour les obtenir, dans le temps que ses intelligences avec nos ennemis étoient le plus vives. Son ambassadeur à Vienne, attaché à l'Empereur par des intérêts particuliers, sous prétexte de ces mêmes intérêts, étoit demeuré à cette cour longtemps après l'entrée des troupes allemandes et le commencement de la guerre en Italie. Le duc de Savoie avoit peine à le retirer, quoiqu'il comprit parfaitement qu'une correspondance aussi publique avec l'Empereur ne convenoit plus, depuis les engagements qu'il avoit pris avec nous et avec le roi d'Espagne. On jugea, par les longues audiences qu'il donna à cet ambassadeur depuis son retour à Turin, que les ordres du duc de Savoie avoient plus contribué que les intérêts de l'ambassadeur à prolonger son séjour à Vienne. Ces conjectures n'étoient pas fausses, et les avis certains que nous reçûmes vérifièrent le jugement du public.

Le duc de Savoie sait conduire ses desseins avec un profond secret, mais son caractère excite souvent la curiosité des personnes même indifférentes. Les faits publics rapportés avec les avis particuliers découvrent quelquefois assez promptement la vérité, et dévoilent les mystères qu'il croit le plus cachés.

Nous sûmes que l'Empereur, vers le commencement de l'année 1702, lui offroit le Montferrat; qu'il lui promettoit ses offices auprès du feu roi d'Angleterre, Guillaume III, pour en obtenir des subsides, qu'il le pressoit d'entrer dans son alliance et d'en signer le traité. Le marquis de Piré n'étoit pas seul chargé de cette négociation, mais le détail de la manière dont elle étoit conduite seroit présentement inutile.

On avoit alors de grandes espérances à Vienne des progrès des Allemands en Italie; et soit que l'Empereur se crût assuré d'y terminer glorieusement la guerre sans secours, soit qu'il voulût simplement presser le duc de Savoie de se déclarer, il protestoit que si ses offres n'étoient promptement acceptées, il ne se tiendroit plus engagé. Il promettoit d'oublier entièrement le passé, et lui remontrant ses devoirs envers son souverain, il l'assuroit du retour de ses bonnes grâces, pourvu qu'il n'attendit pas pour se déclarer une conjoncture où l'on ne pourroit attribuer le parti qu'il prendroit qu'à une nécessité forcée.

L'inclination que le duc de Savoie avoit toujours témoignée pour la maison d'Autriche étoit retenue par la considération de ses intérêts.

Il souhaitoit à la vérité de lui devoir son agrandissement, mais il vouloit être assuré de le trouver en traitant avec elle. La simple parole de l'Empereur ne lui suffisoit pas. Il doutoit qu'on lui eût encore pardonné à Vienne le traité qu'il avoit fait avec nous en 1696. Plus cette cour paroissoit assurée de la conquête de l'Italie, plus il jugeoit qu'elle se rendroit difficile sur les avantages qu'il croyoit mériter. Ceux qu'elle lui offroit ne répondoient pas aux espérances dont il s'étoit flatté.

Comme il avoit une haute idée de la politique du roi d'Angleterre, il crut que ce prince n'épargneroit rien pour le faire entrer dans la ligue. Il lui communiqua donc et les propositions de l'Empereur, et la réponse à ces propositions. Mais, témoignant au roi de la Grande-Bretagne une confiance entière et sans réserve, il eut soin de prendre en même temps toutes les précautions qu'une juste défiance lui inspiroit.

La crainte du duc de Savoie étoit fondée sur la défiance réciproque qu'il savoit que l'on conservoit à Vienne et à Londres de ses sentiments et de sa facilité à rompre ses engagements. Il prescrivit à son envoyé en Angleterre de se servir des termes les plus forts et les plus soumis, mais il lui défendit de rien laisser par écrit.

Cet envoyé devoit assurer que son maître étoit résolu de se conduire uniquement par l'organe du roi d'Angleterre (car nous rapporterons même les termes à Votre Béatitude); que c'étoit de sa protection qu'il vouloit tenir toutes choses; que c'étoit par lui qu'il attendoit le succès des prétentions qu'il lui avoit déjà découvertes, et que jamais il ne s'en ouvriroit directement avec l'Empereur; que le péril dont il se voyoit menacé était imminent, mais que, plus le sacrifice étoit grand, plus les avantages devoient être proportionnés aux dangers où il s'exposeroit.

C'étoit de la protection du roi d'Angleterre, termes souvent répétés, que le duc de Savoie espéroit désormais la grandeur de sa maison. Il croyoit, en s'abaissant lui-même, devenir beaucoup plus considérable, s'il obtenoit par sa soumission quelque nouvelle augmentation à la promesse de Montferrat. L'offre lui paroissoit trop simple par rapport à l'utilité dont il croyoit être à l'Empereur.

Il avoit reçu des assurances positives du roi Guillaume III de la déclaration de guerre que l'Angleterre et la Hollande jointes ensemble nous devoient faire incessamment; l'idée peu avantageuse qu'il s'étoit formée de nos forces, lui persuadoit qu'elles ne suffiroient pas à soutenir les efforts de nos ennemis. Le premier service qu'il promettoit de rendre à la ligue, étoit de réduire les troupes qu'il nous donnoit et de nous obliger à nous contenter qu'à l'avenir le nombre fût moindre de la moitié. Il s'engageoit de refuser tous les avantages que nous offririons pour laisser ses troupes jointes aux nôtres pendant l'hiver; et pour marquer son dévouement, il assuroit que la possession de Montferrat ne seroit pas capable de le tenter, et qu'il ne l'accepteroit pas si elle lui étoit offerte de notre part. Il prétendoit, en ne

recevant de nous aucun nouvel avantage, devenir libre et maître d'unir ses troupes à celles de l'Empereur, dans l'instant de la conclusion du traité qu'ils devoient faire ensemble. Il réservoit à convenir des temps et des moyens de l'exécution, lorsque l'article de ses intérêts particuliers seroit réglé.

Son envoyé devoit représenter la nécessité indispensable pour son maître de se ménager pendant cet intervalle, et d'employer la plus grande dextérité, puisque le secret étoit plus que nécessaire pour éviter les conséquences fatales que sa découverte entraîneroit.

Sa réponse à l'Empereur vérifioit encore mieux les soupçons que sa conduite précédente à notre égard avoit fait naître: et s'il n'étoit nécessaire de faire voir qu'ils étoient bien fondés, nous passerions sous silence ce qu'il disoit de sa reconnoissance profonde pour l'acte plein de bonté dont ce prince avoit daigné en user à son égard; de l'espérance qu'il avoit toujours eue que l'Empereur avoit la générosité de compatir au dur engagement qu'il avoit été forcé de prendre pour la conservation de ses États; enfin de sa confiance fondée sur la grande utilité dont ces mêmes engagements étoient pour le service et pour les intérêts de la maison d'Autriche.

Il exprimoit la violence que son cœur avoit soufferte en subissant la loi fatale qu'il s'étoit vu imposer, mais sans être intérieurement détaché des intérêts de l'Empereur; car enfin il y étoit lié par la reconnoissance inviolable de sa bonté, de sa protection, et par l'attachement égal qu'il professoit, disoit-il, pour un prince à qui il avoit conservé son cœur sans la moindre diminution.

Il lui representoit que, depuis la paix de Ryswick, il s'étoit offert le premier à servir en Italie; qu'il avoit continuellement insisté sur l'importance de prendre les mesures nécessaires pour conserver à la maison d'Autriche les États appartenant à la couronne d'Espagne: qu'après la mort du feu Roi Catholique, il avoit représenté à Vienne la nécessité de prévenir l'occupation du duché de Milan; que si ses conseils avoient été suivis, l'exécution du plan qu'on avoit formé devenoit facile; qu'il auroit la liberté de se sacrifier suivant ses désirs au service et aux intérêts de la maison d'Autriche, et qu'il eût été dispensé des violentes extrémités où il s'étoit vu contraint de se soumettre.

Il déploroit la perte de tant de conjonctures heureuses, et pour relever le prix de son alliance, il décrivoit le bon état de nos forces en Italie, bien différemment de ce qu'il en pensoit et de ce qu'il en disoit ordinairement. Il représentoit les malheurs dont son pays étoit menacé. Il ajoutoit que s'il exposoit ces risques et ces difficultés à la haute intelligence de l'Empereur, il ne le faisoit que pour le mieux assurer de sa constante persévérance dans le désir sincère qu'il avoit de le servir et de sacrifier aveuglément toutes choses à sa gloire et à ses avantages. Il citoit le roi d'Angleterre comme un témoin assuré de ses sentiments, et il espéroit que l'Empereur feroit briller en sa faveur des effets de sa juste et généreuse magnificence, proportionnés

au sacrifice aussi bien qu'à l'avantage très essentiel que la maison d'Autriche retireroit du parti qu'il vouloit prendre.

Enfin il faisoit valoir comme une marque indubitable de son attachement la conduite qu'il avoit tenue l'année précédente, puisqu'il étoit facile de remarquer ses véritables sentiments dans le retardement de la marche de ses troupes, parties même en moindre nombre qu'il n'étoit obligé de les fournir, et dans les délais qu'il avoit apportés à se rendre à l'armée, où sa présence n'avoit pas été inutile aux intérêts de l'Empereur. Il promettoit de tenir encore la même conduite à la campagne suivante; et se vantant d'avoir déjà pris des mesures pour réduire les troupes qu'il donneroit à la moitié de celles qu'il avoit fournies, il assuroit qu'il laisseroit les meilleures dans ses États, car il vouloit marquer en toutes manières sa passion pour le service de l'Empereur, se flattant qu'il agréeroit ses sentiments très soumis et très sincères.

La conquête du royaume de Naples paroissoit alors le principal objet de l'Empereur. Quelques séditieux en représentoient l'entreprise et le succès faciles, et pressoient ce prince d'y porter ses armes. Le duc de Savoie craignit d'être abandonné si elles s'éloignoient du Piémont; il représenta vivement à Londres que la principale utilité de son alliance se perdoit si l'armée allemande étoit employée ailleurs que dans le Milanois; qu'on devoit regarder l'acquisition de cet État comme la base de l'établissement de la maison d'Autriche en Italie.

Pendant que la négociation s'avançoit en Angleterre, il eut le plaisir d'attribuer à son habileté le consentement que nous donnâmes à la réduction des troupes qu'il étoit obligé de nous fournir. Mais cette satisfaction fut troublée par la nouvelle de la mort du feu roi d'Angleterre. Il fondoit ses principales espérances sur le crédit que ce prince s'étoit acquis sur ses alliés. Il eut peur de trouver désormais l'Empereur plus difficile. Il ne désavoueroit peut-être pas qu'il fut quelque temps agité de la crainte que les secrets qu'il avoit confiés au roi Guillaume ne fussent découverts, comme beaucoup d'autres, par les papiers trouvés après la mort de ce prince.

Nous sûmes donc ses desseins et ses démarches, mais sans lui témoigner ni inquiétude ni défiance. Il accomplit librement ce qu'il avoit promis à l'Empereur et au feu roi d'Angleterre; ses troupes, réduites à la moitié, ne partirent que tard pour se rendre à notre armée. Il ne tint qu'à lui de prendre le commandement et d'y servir encore nos ennemis, comme il s'étoit vanté de l'avoir fait l'année précédente, mais il avoit changé d'idée. Il s'étoit engagé de mettre tout en usage pour s'exempter de commander l'armée, et s'il étoit forcé, il prioit l'Empereur de ne l'attribuer qu'aux malheureuses circonspections qu'il étoit obligé de garder pour éviter de nous donner le moindre ombrage.

Nous laissâmes à son choix le parti qu'il prendroit; il se plaignit de cette indifférence, car il cherchoit incessamment des prétextes de

se plaindre, et il saisissoit les plus frivoles. L'arrivée du roi d'Espagne en Lombardie lui en fournit de nouveaux; il se plaignit du cérémonial. Vous savez, Très-Saint-Père, qu'il abandonneroit les prétentions qu'il soutient avec tant d'ardeur contre le Saint-Siége, s'il pouvoit à ce prix obtenir de Votre Sainteté qu'elle voulût traiter les ambassadeurs de Savoie aussi favorablement que ceux de la république de Venise, et qu'elle les admît à son audience dans la salle royale du Vatican Mais comme il vouloit se plaindre, oubliant les bornes du rang qu'il tient en Italie, il affecta de paroître mécontent du refus que le Roi Catholique fit de lui donner la main et le fauteuil; il parla du traitement qu'il en avoit reçu comme d'une nouvelle preuve de l'ingratitude dont ses services étoient récompensés.

Le récit seroit long si nous entrions dans les détails des envois secrets du prince Eugène à Turin, de ceux du duc de Savoie à l'armée de l'Empereur. Sa retraite en différentes maisons de campagne, ni la difficulté d'en aborder, n'empêchoient pas que la vérité ne fût pénétrée. Ses conférences les plus secrètes avec ses ministres employés auparavant à Vienne et à Londres étoient sues. On découvroit jusqu'à ses chagrins, ses peines, ses agitations, lorsqu'il trouvoit l'Empereur plus difficile sur les avantages dont il croyoit que son alliance devoit être achetée. Le mystère étoit même inutile à l'égard du public; instruit depuis longtemps de l'inclination du duc de Savoie pour la maison d'Autriche, il jugeoit par les démarches de ce prince que son unique vue étoit de suivre son premier penchant, aussitôt qu'il le pourroit faire utilement et avec sûreté.

C'est ainsi qu'on interprétoit l'attention extraordinaire qu'il donnoit à ses troupes, les soins qu'il apportoit à pourvoir et à fortifier ses places. Loin de louer en lui cette application digne de la sagesse des princes, on vouloit seulement qu'elle découvrît ses véritables desseins. Il aidoit à les faire connoître par les tentatives différentes qu'il fit pour lever des troupes en Suisse, et par la continuation des levées dans ses États. Il assuroit que les subsides qu'il recevoit ne suffisoient pas aux dépenses qu'il étoit obligé de faire pour l'exécution du traité; il obtenoit de nous la réduction de ses troupes; et dans le même temps, il augmentoit les fortifications de ses places, il faisoit de nouvelles levées. Il étoit difficile que ses projets fussent cachés, la contrariété entre ses actions et ses discours étant si manifeste.

Il se flattoit cependant encore du plaisir de croire que son secret n'étoit pas pénétré, lorsque les princes ligués contre nous commencèrent à le révéler. Ils crurent persuader plus facilement le roi de Portugal d'entrer dans leur alliance en lui faisant voir que la ligue acquéroit chaque jour de nouveaux alliés; qu'il nous seroit impossible de résister au nombre de nos ennemis; et pour l'en convaincre, ils lui découvrirent les dispositions du duc de Savoie.

La nouvelle en fut bientôt divulguée dans toute l'Europe; de tous côtés on écrivoit que le duc de Savoie vouloit réparer le tort qu'il

avoit fait à ses alliés dans la dernière guerre ; qu'il regagneroit leurs bonnes grâces par un coup éclatant. On nommoit comme le négociateur employé par l'Empereur ce même Salvay, qu'il vient de faire conseiller aulique, avec gratification de quarante mille florins, pour le récompenser de ses peines et des voyages qu'il a faits à Turin.

L'ambassadeur de l'Empereur en Pologne y parloit, dès le mois de mai dernier, du traité de son maître avec le duc de Savoie, aussi publiquement que le comte de Lamberg a fait depuis à Rome.

Les paris étoient ouverts à Londres et à la Haye, les marchands et le peuple étoient informés du parti que ce prince prendroit avant la fin de l'année. On comptoit principalement en Angleterre et en Hollande aussi bien qu'à Vienne sur les progrès des fanatiques du Languedoc, sur les intelligences du duc de Savoie avec ces malheureux révoltés, et sur les secours qu'il leur donneroit.

Plût à Dieu, Très-Saint-Père, qu'un profond silence sur cet article fît perdre à jamais l'idée des espérances qu'un prince catholique fondoit sur les cruautés de ces séditieux, pour ne pas dire des liaisons qu'il prenoit avec eux. Ainsi nous ne parlerons pas même à Votre Sainteté des facilités que les religionnaires, venant des pays étrangers trouvoient à traverser les États de ce prince pour entrer ensuite dans notre royaume. On ne sait que trop le discours qu'il tint au président du parlement d'Orange; le conseil qu'il lui donna de ne se pas éloigner des frontières de France, puisque les temps pouvoient changer, et qu'il feroit bien d'attendre dans le voisinage les conjonctures favorables de retourner dans sa patrie avec l'entière liberté d'y exercer sa religion. Ceux de cette même religion ont publié les éloges qu'il donna à leur valeur, à leur zèle; enfin c'étoit sur eux principalement qu'il comptoit, disoit-il, pour la défense de ses États.

Mais ces circonstances sont inutiles; nous sommes persuadés que Votre Béatitude, lisant celles que nous lui avons rapportées, s'étonne qu'instruits des desseins d'un ennemi caché, nous ayons aussi longtemps différé à lui ôter les moyens de les exécuter. Nous avouons que la supériorité de nos armes en Italie nous donnoit lieu de croire que nous rétablirions enfin le repos; que l'entrée de nos troupes dans le Tyrol, et leur jonction avec l'électeur de Bavière, obligeroit celles de l'Empereur à repasser les montagnes pour venir défendre les États héréditaires de la maison d'Autriche; que le duc de Savoie, privé de toute espérance de secours de la part de nos ennemis, feroit de sérieuses réflexions sur sa conduite, et que, renonçant à toute idée de nouveaux engagements, il accompliroit ceux qu'il avoit pris avec nous. Nous étions également éloignés et d'exciter une nouvelle guerre, et de regarder encore comme ennemi un prince que tant de liaisons étroites devoient attacher inséparablement à nos intérêts.

Enfin nous apprîmes que le comte d'Auersperg partoit de Vienne pour aller à Turin consommer une négociation commencée long-

temps auparavant, conduite en apparence avec secret, et pénétrée presque aussitôt que commencée. Nous fûmes informés de l'arrivée de ce ministre, de tous les pas qu'il fit, des différentes maisons où le duc de Savoie le faisoit loger, tantôt à la ville, tantôt à la campagne, du temps que ce prince ou ses ministres employoient à travailler avec lui. La négociation devint si publique que le duc de Savoie seul en faisoit encore mystère. On s'entretenoit à Turin des conditions du traité; on parloit des projets de porter la guerre dans le Dauphiné, d'y employer les habitants des vallées et les François de la religion prétendue réformée que ce prince pourroit attirer à son service. On étoit informé de la manière dont les Allemands devoient entrer dans l'Alexandrin, pour le laisser ensuite au duc de Savoie, comme la récompense de ses engagements avec l'Empereur.

Si ces bruits répandus si généralement étoient faux, l'honneur et l'intérêt de ce prince l'obligeoient également à rendre la vérité publique; mais gardant le silence, il ne s'offensa pas seulement de la part que le comte de Lamberg donna du traité à tous ceux que cet ambassadeur voulut faire considérer comme partisans de la maison d'Autriche à Rome.

Nous rompîmes enfin ce silence que le duc de Savoie observoit avec tant d'obstination. Après avoir porté la patience jusqu'à l'extrémité, nous crûmes pouvoir faire une dernière démarche pour sauver ce prince du précipice où il se laissoit entraîner. Nous voulûmes éprouver s'il y avoit encore lieu aux réflexions, et si, dans l'incertitude où peut-être il étoit encore, on pourroit le déterminer à suivre ses véritables intérêts et ceux de toute l'Italie.

Les avis généraux que nous avions reçus de ses engagements furent communiqués par notre ordre à son ambassadeur. Il les désavoua, quoique sans ordre. Il assura que son maître seroit toujours fidèle aux traités qu'il avoit faits avec nous et avec le roi notre petit-fils. Cette réponse fut confirmée par le duc de Savoie. Il y joignit de fortes protestations, qu'il n'avoit fait et ne feroit aucun traité avec l'Empereur, ni avec ses alliés; et suivant sa coutume, pratiquée avec nous et avec d'autres, il demanda de nouveaux avantages, comme le fruit et la juste récompense de son alliance et de ses services.

Il parla lui-même à peu près dans le même sens à notre ambassadeur à Turin, sans l'assurer cependant aussi positivement qu'il ne concluroit point de traité avec l'Empereur. Il est difficile de nier soi-même une vérité connue. Le duc de Savoie détourna toute explication sur un point aussi essentiel. Il fit une espèce d'apologie de la conduite qu'il avoit tenue depuis la mort du feu roi d'Angleterre; toutes les plaintes qu'il avoit faites en différentes occasions furent rappelées; il conclut enfin en disant qu'il avoit les sentiments et toute la délicatesse nécessaires pour ressentir vivement les atteintes de tels procédés. J'ai ployé, dit-il, je me suis contenu; mais enfin mon temps bourrasqueux est passé; je me suis trouvé dans des conjonc-

tures, ou bien, il n'en arrivera jamais à espérer les avantages de ma maison. Parlant ensuite de l'horreur et de la pauvreté de la Savoie, quoique sans dessein de traiter, il fit entendre qu'il comptoit mériter par ses services l'agrandissement de ses États. Il auroit eu peine à faire connoître en termes plus clairs le progrès de la négociation commencée entre l'Empereur et lui, à moins que d'avouer le véritable état où elle étoit alors; mais les mesures pour l'exécution n'étoient pas entièrement prises; il étoit nécessaire d'en suspendre la déclaration, et de nous laisser quelque temps encore dans l'incertitude.

Il fit dresser pour cet effet un mémoire vague, dont les termes généraux laissoient pénétrer qu'il prétendoit le Milanois pour récompense de ses grands services et du salut des États de la monarchie d'Espagne en Italie, dont il croyoit que nous et le roi notre petit-fils nous lui étions redevables.

Comme nous avions été ponctuellement instruits de toutes ses démarches, nous savions aussi que le détail des audiences qu'il donnoit à notre ambassadeur, les réponses qu'il lui faisoit, étoient communiquées au ministre de l'Empereur à Turin; que rien ne se faisoit plus que de concert avec lui; qu'il seroit averti de toutes les propositions que nous pourrions faire au duc de Savoie. La manière de répondre au mémoire qu'il nous avoit donné devenoit indifférente. Nous prévoyions l'usage qu'il feroit de ce qu'on lui diroit de notre part. On a vu comme il s'en est servi dans le premier mémoire qu'il a fait présenter aux cantons suisses. Enfin il n'étoit plus temps de négocier. Il falloit prendre un dernier parti, si nous voulions dissiper les desseins de ce prince. Déjà, depuis quelque temps, les officiers et les soldats de ses troupes se retiroient de l'armée sous de feints prétextes de maladie. Nous n'avions plus à nous reprocher que de risquer de perdre les affaires, en différant trop longtemps une résolution extrême, à la vérité, mais indispensablement nécessaire. Nous la prîmes donc, et nous fîmes arrêter et désarmer les troupes de Savoie, forcés de le faire par toutes les raisons que nous venons d'exposer à Votre Béatitude.

Quoique le récit n'en soit déjà que trop long, nous pouvons assurer que nous omettons plusieurs circonstances très essentielles. Mais que serviroit-il de les rapporter, puisque nos ennemis mêmes ont rendu témoignage à la justice de nos résolutions? La princesse de Danemark s'est fait honneur dans sa harangue au parlement d'Angleterre d'avoir engagé le duc de Savoie dans les intérêts de la ligue. Si nous eussions formé le dessein d'envahir ses États, comme il s'efforce de le persuader, sa conduite nous donnoit depuis longtemps de justes sujets de le traiter comme ennemi, il étoit inutile de les laisser accumuler. Mais, bien loin d'avoir eu jamais cette pensée, nous sommes encore disposés à laisser jouir le Piémont et la Savoie d'une parfaite neutralité pendant le cours de cette guerre, pourvu que les places en soient gardées par les Suisses, ainsi que nous l'avons fait proposer aux Cantons; que le passage au travers du pays soit

ouvert à nos troupes, et que le duc de Savoie désarme les siennes.

La sûreté ainsi établie, Votre Sainteté verroit bientôt finir l'inquiétude que cette nouvelle guerre peut lui causer. Nos armes en Italie ne seroient plus employées qu'à procurer le rétablissement de son repos, et à la faire jouir d'une parfaite tranquillité. Nous l'attendons de la Providence divine, aussi bien que la paix générale de la Chrétienté; nous ne doutons pas des prières ardentes de Votre Béatitude pour l'obtenir. Elle doit croire aussi que plus il plaît à Dieu de répandre ses bénédictions sur la justice de nos armes et de confondre les desseins de nos ennemis, plus nous sommes disposés à terminer par une bonne paix les malheurs dont l'Europe est depuis longtemps agitée. Sur ce, nous prions Dieu, Très-Saint-Père, qu'il conserve longues années Votre Sainteté au régime de son Église.

Ecrit à Versailles, le 14 janvier 1704.

Votre dévot fils, le Roi de France et de Navarre.

LOUIS.

Et plus bas,

COLBERT.

V

MANIFESTE DES HOLLANDOIS A LA DIÈTE DE RATISBONNE, LE 5 JANVIER 1704[1].

TRÈS VÉNÉRABLES, TRÈS ILLUSTRES, ETC., ENVOYÉS DES ÉLECTEURS, PRINCES ET ÉTATS DU SAINT EMPIRE ROMAIN ASSEMBLÉS A LA PRÉSENTE DIÈTE DE RATISBONNE.

Comme tous les bons et fidèles alliés et tous ceux qui se sont unis ensemble pour entreprendre la guerre sont obligés de donner des avis et des moyens nécessaires pour s'opposer à l'ennemi commun et pour prévenir les maux qu'on en doit craindre, et qu'il est nécessaire de rassembler ses forces pour soutenir la cause commune dans le malheureux état présent particulièrement des affaires de l'Empire, qui se trouve exposé à de grands dangers, nous n'avons pu nous empêcher de vous faire connoitre et à tous ceux qui ont le même ennemi et ami, nos inquiétudes et nos peines sur l'augmentation des malheurs que l'Empire a essuyés pendant la dernière campagne, et nous avons cru à propos de vous exciter à chercher des moyens de prévenir dorénavant les progrès des ennemis, de recouvrer les pertes souffertes et de terminer les pertes avec avantage.

Nous espérons avec confiance que vous aurez pour agréable notre zèle, mais même nous sommes persuadés que vous chercherez les

1. [V. ci-dessus, p. 274. — *E. Pontal.*]

facilités de défendre et de mettre en sûreté l'Empire, et que vous n'en négligerez pas l'exécution.

Nous croyons que la présente guerre dans laquelle les hauts alliés sont réunis et engagés, doit être considérée comme une guerre qui doit mettre en balance le salut et le repos de toute l'Europe, qui, bien loin de conserver sa liberté, tomberoit dans une rude servitude, si la France se mettoit en possession de la monarchie espagnole; elle deviendroit d'autant plus redoutable à tous les princes de l'Europe, que pas un d'eux ne seroit en état de résister à sa puissance, qui en seroit considérablement augmentée, et qu'elle entraîneroit les uns après les autres sous sa domination, sans qu'il fût possible de s'y opposer de quelque manière que ce fût.

Ce qui arrive au duc de Savoie, qui étoit si entièrement attaché au roi de France par alliance et par les nœuds de mariage, et qui étoit si fort dans ses intérêts, doit bien nous faire connoître ce que chaque prince doit espérer de cette couronne.

Si elle s'imagine que la domination universelle lui appartienne, il est nécessaire de s'opposer conjointement au mal qui nous menace, avant que les deux royaumes soient entièrement réunis.

Il faut considérer les traités conclus entre S. M. I. la reine de la Grande-Bretagne et nous, lesquels ont été approuvés par les autres princes qui y sont pareillement entrés, que l'on appelle ordinairement la grande alliance, ce qui est le fondement sur lequel tout l'Empire a entrepris la guerre; qu'un chacun des hauts alliés et intéressés a été obligé dans cette indispensable guerre de faire un dernier effort, comme les conjonctures le demandoient, pour parvenir au but qu'ils s'étoient proposé, qui étoit d'empêcher la trop grande puissance de la France et la réunion des deux monarchies, pour procurer par ce moyen une bonne, sûre et ferme paix.

Nous croyons inutile de marquer, puisque les effets le font voir assez, que nous avons tout entrepris pour cette fin; que nous avons fait dès le commencement tout ce que nos forces nous permettoient, et que nous les avons même surpassées, puisque nous avons été obligés de couvrir et mettre en état de défense nos frontières, qui étoient en sûreté auparavant par les Pays-Bas espagnols. Nous avons augmenté considérablement le nombre de nos milices, qui excède celui que nous avons eu dans les guerres précédentes, lesquelles nous ont causé des dépenses extraordinaires et des conditions très onéreuses. Nous avons mis en mer une flotte qui nous a coûté des sommes considérables pour assurer les côtes et empêcher l'approche des ennemis. Outre ce que nous avons fait pendant cette année, Sa Majesté Britannique nous obligea à de nouvelles dépenses, tant à cause de la nouvelle alliance avec le Portugal, en considération de laquelle il nous faut augmenter nos troupes, que pour remédier aux malheurs qui sont arrivés.

Nous ne pouvons point douter qu'on nous rende témoignage que nous avons fait de notre côté pour notre propre sûreté et pour la

défense publique au delà de ce qu'on demandoit de nous, et que nous avons supporté tout ce qu'on pouvoit attendre, de quelque sorte que ce fût, de bons et de fidèles alliés.

Notre zèle doit paroître visiblement, puisque nous avons retiré d'auprès de nous une bonne partie de nos troupes pour envoyer en Allemagne, et même jusque sur les bords du Danube. Nous pouvons espérer avec justice que nos hauts alliés, et particulièrement Sa Majesté Impériale et l'Empire, feront paroître un pareil zèle, puisqu'ils y sont plus intéressés et même plus en danger que qui que ce soit.

Depuis que M. le duc de Bavière a pris le parti de la France, nous n'avons point discontinué de représenter avec instances pendant l'hiver et dans le temps nous avons cru propre, que l'on devoit mettre tout en usage pour prévenir les fâcheux accidents qui en ont résulté, et pour prendre des mesures suffisantes et dans un temps convenable; mais, à notre grand malheur, cela n'a pas produit l'effet que nous en avions espéré; car, quoique quelques États de l'Empire, qui étoient les plus proches de l'ennemi, aient donné des marques de leur bonne intention et de leur dévouement, et qu'ils aient fait au delà de ce que leurs forces leur permettoient, cela n'a pas toujours duré; ils n'ont pas été secondés des autres avec les mêmes empressements et les mêmes efforts pour les préserver du danger.

Pour considérer en général les affaires de l'Empire, on ne peut pas disconvenir que les troupes que S. M. I. y tient n'ont pas été recrutées pendant la dernière campagne, et que, par conséquent, elles ont été beaucoup affaiblies; qu'outre cela, elles ont été dépourvues de toute nécessité; que l'armée de l'Empire n'a point été en campagne, comme elle le devoit, parce que quelques princes et États n'avoient point fourni leur contingent; quelques-uns ne l'avoient fait qu'en partie, d'autres avoient envoyé leurs troupes si tard en campagne, et pour un si court espace de temps, et en si mauvais ordre, qu'elles n'ont pas été en état de faire le service nécessaire; qu'outre cela les principales places et forteresses de l'Empire n'ont point été pourvues des choses nécessaires pour une bonne et vigoureuse défense.

Nous avons appris que les résolutions que vous avez prises depuis longtemps de fortifier et de munir Philipsbourg à frais communs n'ont point été encore exécutées, quoique pour cet effet il ait été accordé quelques mois romains.

Il ne faut pas s'étonner si l'Empire tombe dans un extrême danger, puisqu'il y a eu tant de désordres, que les affaires ont si mal été sur la fin de l'été dernier, et que les pertes ont été si considérables, outre les avantages que l'ennemi a remportés du côté du Danube, qui consistent dans les prises du fort de Kehl, de Brisach et de Landau, qui sont des places très importantes.

Vous conviendrez avec nous qu'il reste plus de temps qu'il ne

faut pour se mettre en état d'empêcher les progrès des ennemis, et que les membres de l'Empire qui n'ont pas fourni jusqu'à présent leur contingent comme ils y étoient obligés, et selon que la nécessité, le service de l'Empire et le bien de la cause publique le demandoient, peuvent s'animer davantage à laisser là toutes sortes de prétextes qui ne sont point capables de détourner l'ennemi.

Nous nous sommes laissé persuader au commencement de cette année, sur la demande qui nous a été faite d'envoyer quelques-unes de nos troupes en Allemagne, sous l'assurance qu'on nous donnoit que ce ne seroit que pour peu de temps, et jusqu'à ce que l'armée de l'Empire fût arrivée avec les troupes nécessaires pour la composer. Nous avons été engagés de les y laisser plus longtemps et de les faire aller plus loin.

Mais nous devons nous plaindre ici que plus nous avons pris de soin de la conservation de l'Allemagne, ce qui regardoit les membres de l'Empire, plus ils se sont reposés sur les événements et sont demeurés en arrière.

Nous nous soumettons au jugement du public pour savoir si l'on peut prétendre d'un allié qu'il sacrifie le sang de ses propres sujets, comme nous avons fait en considération de l'Empire, pour la conservation d'un autre pays qui n'emploie pas seulement ses meilleures forces pour se défendre soi-même.

Nous sommes obligés contre notre attente de rappeler nos troupes qui sont éloignées les unes des autres, et quoiqu'elles aient déjà été en Allemagne, nous ne pourrions pas cependant les y envoyer, puisqu'elles ont été tellement dispersées depuis le Danube jusqu'à la mer, qu'elles ne sont pas en état de faire le service qu'on en pourroit exiger, et qu'outre cela il en a été envoyé en Portugal un corps très considérable, tant de Sa Majesté Britannique que des nôtres, et ce pour le bien et l'utilité de la cause commune.

On ne peut pas exiger de nous, puisqu'il n'est pas en notre pouvoir, de mettre à couvert l'Allemagne et notre pays en même temps, et on ne peut pas nier qu'il est juste que nous préférions notre propre défense à celle des autres, principalement l'Empire étant si grand, et renfermant tant de princes puissants, qui doivent contribuer avec plus d'ardeur qu'ils n'ont fait jusqu'à présent à la défense de leur propre patrie, qui est réduite à une extrême nécessité.

Nous croyons avoir fait assez connoître réellement par nos efforts extraordinaires, outre notre propre maintien, que la cause commune de tous les alliés nous est à cœur, sachant bien qu'elle ne tend qu'à procurer la sûreté de toute l'Europe.

Nous sommes encore dans le dessein et même prêts de continuer de tout notre pouvoir la guerre, et de faire autant d'avance qu'il nous sera possible pour la conduire à une heureuse fin; mais nous ne la pourrons voir terminée avec satisfaction, si les hauts alliés ne prennent plus de courage, ne défendent leur pays avec plus de vivacité, et ne font pas les mêmes efforts que nous, principalement

aujourd'hui que les affaires, outre leur mauvais état présent, sont exposées à la fureur et aux maux que cause une guerre qu'ils sont obligés de soutenir dans leur propre pays.

Nous espérons que S. M. I., tous les membres de l'Empire assemblés et un chacun en particulier se laisseront fléchir par la nécessité pressante et par le danger qui les menace, et qu'ils se mettront sans différer en état de rétablir leurs troupes dans un ordre convenable, qu'ils les recruteront et qu'ils feront des magasins d'artillerie, de munitions et de vivres dans les places où il sera nécessaire; qu'ils muniront les villes et les forteresses qui sont sur les frontières de tous les secours et de toutes les choses qui peuvent contribuer à une vigoureuse résistance; il faut qu'un chacun des membres de l'Empire fournisse non seulement son contingent complet, mais même qu'il l'augmente autant que les conjonctures dangereuses des affaires et que la sûreté de leur pays le demandent, et qu'ils prennent de bonne heure des mesures suffisantes pour s'opposer à l'ennemi et le détruire.

Vous conviendrez sans doute avec nous de la nécessité absolue de toutes ces choses, et nous espérons que vous demeurerez fermes dans les mesures que vous avez déjà prises avec nous, et qui peuvent être regardées comme indispensables pour obtenir la sûreté publique, et nous sommes persuadés que vous entreprendrez tout de bon la défense de l'Empire, sans vous arrêter au moins pour un temps à toutes les autres considérations de peu d'importance qui peuvent retarder les résolutions nécessaires pour le bien de la sûreté publique, et que vous aiderez à prévenir les malheurs imminents.

Comme la ville de Ratisbonne où se tient la diète est dans un pays ennemi et occupée par ses milices, nous avons cru devoir vous demander s'il ne seroit pas nécessaire qu'elle fût transférée le plus promptement qu'il seroit possible dans un autre lieu, puisque les députés du Saint-Empire n'y sont point maîtres d'y délibérer sur les moyens d'en procurer la sûreté, au sujet de laquelle ils ne sont point libres de prendre des résolutions, ni de les exécuter.

Nous vous supplions de faire ces réflexions selon que les fâcheuses conjonctures des affaires le demandent, vous assurant que de notre côté nous continuerons de mettre toutes nos forces en usage pour le bien commun, dans la confiance que nos représentations vous seront agréables, et que vous regarderez les inclinations que nous vous faisons pour le service public, comme des marques certaines de l'envie que nous avons de procurer et de conserver la tranquillité universelle; et nous prions Dieu Tout-Puissant qu'il ait V. E., etc., en sa sainte garde.

Les très humbles et très affectionnés bons amis les États-Généraux des Pays-Bas réunis.

Jost de Hemskerken.

Par ordre desdits Seigneurs.

J. Fagel.

VI

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ A LA PRISE DE ROBIO ET ROSASQUE, LE 11 DE MARS 1704 [1].

Sur l'ordre donné au comte d'Estaing par le duc de Vendôme de marcher avec mille hommes pour attaquer les postes de Robio et de Rosasque, il partit de Novare pour se rendre à Seretto, où il rassembla deux cents hommes par bataillon du régiment de Piémont, et trois cents de celui de Normandie, y compris les grenadiers, et deux cents chevaux détachés de plusieurs régiments, le tout commandé, sous les ordres du comte d'Estaing, par le comte de Goas, maréchal de camp, et le comte d'Esterre, brigadier d'infanterie.

Le 11, les troupes du Roi marchèrent par San-Angelo droit à Robio. On avoit reçu plusieurs avertissements que les ennemis avoient fait sortir le 7 une partie de la garnison de ces deux postes, ce qui faisoit croire qu'ils les vouloient entièrement abandonner.

Sur un parti envoyé à Robio pour en savoir la vérité, les ennemis ayant pris quelque inquiétude, le baron de Vaubonne y conduisit le 9 un renfort, et ordonna à tous les paysans de prendre les armes sous peine de la vie, en quoi il ne fut point obéi. Il laissa un capitaine de son régiment pour commander dans ce poste avec quarante-cinq dragons à cheval et cinquante soldats du régiment d'infanterie de Lorraine, avec promesse de leur envoyer le lendemain un renfort et de les secourir en cas qu'ils fussent attaqués. En approchant de Robio, on aperçut deux petites troupes de cavalerie, on les fit pousser par la compagnie de houssards de Dillon, soutenus de quarante maîtres espagnols; ils se retirèrent dans la barrière, et en même temps on aperçut auprès de la Madone trente soldats du régiment de Lorraine, commandés par un lieutenant, qui marchoient en diligence pour se jeter dans Robio; ils furent coupés à la barrière par nos houssards et les Espagnols; il y en eut cinq de tués et tout le reste prisonnier, dont plusieurs furent fort blessés. Notre capitaine de houssards eut son cheval tué, vingt cavaliers détachés de Rosasque abandonnèrent les trente soldats, et se retirèrent si diligemment qu'il ne fut pas possible de les joindre. Trente grenadiers de Normandie occupèrent le poste de la Madone, et vingt dragons d'Espagne à pied furent chargés de la garde du pont qui est sur la fosse Birague.

Notre infanterie n'étoit pas encore arrivée. Pour ne point perdre de temps, le comte de Caylus et le comte d'Esterre entrèrent avec quelques dragons d'Espagne à pied dans le faubourg, et nous arrivâmes à la faveur des maisons au pont-levis.

1. [V. ci-dessus, p. 321. — *E. Pontal.*]

Le poste de Robio est fort grand, c'est un carré irrégulier avec de petits flancs, entouré d'un fossé plein d'eau difficile à saigner, et d'un marais qui le rend presque inaccessible; la muraille est de brique de trois pieds d'épaisseur, et des créneaux; toutes les brèches étoient réparées par de bonnes fascinades, et les deux portes avec des ponts-levis et de bonnes barrières; le château est terrassé, la muraille est bonne; une partie du fossé est sec; il est flanqué par plusieurs endroits, et a un réduit fort élevé qui commande partout.

Le trouble des ennemis fut assez grand à l'arrivée des troupes du Roi pour les obliger à se retirer au château sans laisser aucune garde aux portes. Dix grenadiers du régiment de Normandie rompoient le guichet à coups de hache, quand un paysan gagné par argent nous abattit le pont-levis, ce qui abrégea matière et nous épargna bien du monde. Les compagnies de Normandie se mirent en bataille sur la place. Nous fîmes les approches à la faveur des maisons qu'on fit percer, et nous étant logés sur le bord du fossé du château, on les fit sommer par un tambour du régiment de Normandie, qui fut tué en faisant son appel. Le commandant en a fait depuis ses excuses, disant qu'il croyoit que le tambour battoit la charge, et qu'il n'avoit pu empêcher les soldats de tirer, ce qu'on devoit plutôt attribuer à une épouvante ou méprise qu'à aucune intention de violer les droits de la guerre. On occupa les maisons voisines du château pour l'investir et tirer aux créneaux du réduit, qui nous incommodoient, et l'on prépara les chemins pour conduire notre canon à la batterie qu'on avoit dressée vis-à-vis la porte.

Les postes de la ville furent occupés par notre infanterie, et la cavalerie demeura la nuit en bataille à l'entrée du faubourg; notre canon arriva à minuit, et commença à tirer au point du jour.

Le capitaine de Vaubonne attendoit avec impatience qu'on lui fît cet honneur. Il battit la chamade à sept heures du matin; la capitulation fut signée une heure après, et la porte du château livrée en même temps.

La garnison consiste en quatre officiers, quarante-cinq dragons de Vaubonne à cheval, et cinquante soldats du régiment de Lorraine avec les vingt-trois prisonniers de la ville, lesquels sont tous prisonniers de guerre.

Le comte d'Estaing, ayant destiné un bataillon du régiment de Piémont pour la garnison de Robio, avoit pris ses mesures pour marcher à Rosasque. Dans ce temps-là, il apprit par un espion qu'un parti de nos troupes avoit chassé Vaubonne de Rosasque et occupoit actuellement le château, disant plusieurs circonstances qui ne rendoient pas la chose plus croyable; d'autant plus que les cent chevaux que nous avions envoyés le 11 à quatre heures du soir avoient rapporté que les ennemis étoient encore à Rosasque.

La nuit du 11 au 12, le baron de Vaubonne s'approcha fort près de nos gardes, un de ses dragons y fut tué et trouvé mort le matin.

Un autre paysan ayant donné le même avis que le premier espion,

nous reçûmes par un troisième paysan une lettre de Champagnette, capitaine au régiment de Piémont, commandant au château de Cosso, par laquelle il mandoit qu'il s'étoit rendu maître de Rosasque, sur les avis qu'il avoit eus par les paysans que les ennemis, sachant Robio attaqué, retiroient leur infanterie et pilloient le village.

Il avoit laissé vingt hommes dans Cosso, et étoit sorti avec Neufville, lieutenant au régiment de Piémont, et cinquante-quatre hommes des deux régiments de Piémont et de Tessé.

Il avoit marché diligemment à Rosasque, où d'abord, ayant aperçu à la porte une troupe de houssards, il avoit marché à eux et les avoit poussés vigoureusement à coups de fusil. La barrière s'étant trouvée fermée, les houssards n'avoient pu rentrer dans le village et avoient été contraints de s'enfuir.

Le détachement d'infanterie que commandoit Champagnette n'ayant aussi pu passer par la barrière étoit entré par-dessus les retranchements, et comme il marchoit au château, Vaubonne, qui étoit par l'autre côté du village avec deux cent cinquante maîtres ou dragons et cinquante grenadiers, s'étoit mis en état de charger notre détachement, mais il avoit été bien étonné de voir la fermeté avec laquelle un aussi petit nombre d'infanterie marchoit à lui l'épée à la main. Ils avoient repoussé Vaubonne, et lui avoient tué plusieurs cavaliers et dragons, dans le nombre desquels il s'étoit trouvé un capitaine de dragons fort estimé parmi eux.

Ensuite Champagnette et Neufville avoient marché au château, qu'ils avoient occupé. Vaubonne, piqué d'une si triste aventure, avoit voulu faire attaquer le château, qui est très bon, et qui ne se peut prendre que dans les formes ordinaires. Il avoit fait mettre pied à terre à ses cavaliers et dragons, avoit fait apporter des planches et des portes; mais ceux de son conseil qui étoient moins piqués au jeu que lui, lui ayant représenté inutilement qu'il feroit périr toutes ses troupes dans cette attaque à laquelle il ne réussiroit pas, il avoit jugé à propos de prendre le parti de la retraite.

Nous n'avons perdu en nous rendant maîtres de ces deux postes que deux grenadiers, un tambour et un mineur et un commissaire d'artillerie légèrement blessé au bras.

Cette action a été fort vigoureuse, conduite très sagement et très utile, car on marchoit pour aller attaquer ce poste, qui est très bon et auroit coûté bien du monde, s'il avoit été bien défendu.

Le comte d'Estaing a mis dans Rosasque deux bataillons de Piémont et deux cents chevaux. Le comte de Goas, qui commande dans les lignes, demeurera dans ce quartier, et comme elles sont entièrement couvertes par les postes de Cosso, Rosasque, Robio et Monticello, cette partie des lignes ne sera plus gardée que par les milices que le prince de Vaudemont a fait lever dans le Milanois.

VII

LETTRE DE M. DE MELLAREDE, ENVOYÉ DE SON ALTESSE ROYALE DE SAVOIE, ÉCRITE DE BERNE, LE 29 FÉVRIER 1704, A TOUS LES LOUABLES CANTONS SUISSES, POUR SERVIR DE RÉPONSE TANT AU DISCOURS QUE M. LE MARQUIS DE PUYSIEUX, AMBASSADEUR DE FRANCE, A PRONONCÉ LE 18 DU MÊME MOIS A LA DIÈTE GÉNÉRALE DES LOUABLES CANTONS ASSEMBLÉS A SOLEURE, QU'AU MÉMOIRE QU'IL LEUR PRÉSENTA ENSUITE LE 22 DUDIT MOIS [1].

Illustrissimes et très puissants Seigneurs,

Vous vous souviendrez sans doute que lorsque j'eus l'honneur de vous informer de la part de S. A. R. mon maître, du procédé violent, injuste et inouï que la France avoit pratiqué à son égard, je vous fis remarquer que si elle avoit traité d'une telle manière un prince qui lui étoit si étroitement uni par le sang, et à l'alliance duquel elle devoit toute sa conservation en Italie, vous n'en deviez pas espérer un procédé plus doux, ni douter qu'elle n'embrasse toujours avec avidité les occasions de s'abandonner avec vous à ses hauteurs et à sa dureté ordinaire. Je vois avec beaucoup de douleur que je n'ai que trop bien prévu le traitement que vous aviez à attendre d'elle.

Véritablement elle n'a pas encore arrêté vos troupes qui sont à son service; elles lui sont trop nécessaires pour se soutenir contre les efforts de tant d'ennemis que son ambition lui a attirés; et comme c'est à l'intrépidité de ces troupes à qui elle doit toute la grandeur où elle est montée, elle ne se trouve pas en état de la soutenir sans leur moyen; mais elle emploie une autre route pour vous mettre dans la nécessité de subir ses lois. Le parti en est pris chez elle, elle a résolu de tâcher à vous enfermer de telle manière, qu'elle puisse entrer en même temps de tous côtés dans vos pays pour les accabler, qu'elle puisse être la maîtresse absolue de tout votre commerce, vous retrancher tout ce que vous tirez des pays étrangers, et qui est indispensable pour votre subsistance, vous mettre dans la nécessité de n'employer votre monde qu'à son service et de le lui accorder aux conditions qu'elle voudra vous imposer et enfin couper aux autres puissances de l'Europe tous les chemins par où elles pourroient vous secourir contre son ambition. Non seulement toutes ses vues se manifestent pleinement, mais encore M. le marquis de Puysieux vous les découvre d'une manière tout impérieuse, non pas

1. [V. ci-dessus, p. 333. — *E. Pontal.*]

comme l'ambassadeur d'un roi votre allié, et qui vous doit tout, mais comme en usent d'ordinaire les ministres de France, toujours hautains lorsqu'ils se figurent de pouvoir agir despotiquement.

La connoissance que j'ai de la sincère affection de Son Altesse Royale mon maître à l'égard de Votre Louable Corps, mon respect et ma vénération pour une République qui, comme la vôtre, s'est attiré par mille glorieuses actions l'estime universelle; les témoignages de bonté dont vous m'avez bien voulu honorer depuis le temps que mon prince m'emploie auprès de vous, tous ces motifs ne me permettent pas d'envisager le procédé de la France sur votre sujet sans être pénétré de douleur, et ils me font entrer avec vous dans tous les mouvements de ressentiment que de telles démarches doivent inspirer. Je ne renouvellerai pas vos chagrins en retraçant ici tout ce que la conduite passée de la France envers vous a eu d'insupportable; je ne pourrois même entrer dans de pareils détails sans faire un volume; mais permettez-moi, Illustrissimes et très puissants Seigneurs, que j'examine ici son procédé avec vous par rapport à la Savoie. Vous le savez, elle n'avoit fait que de légers efforts contre ce duché avant que vous l'eussiez sollicitée avec tant d'empressement et tant de raisons d'en accorder la neutralité, et elle n'en occupoit alors qu'une très petite partie, et uniquement ce qui étoit contigu à ses États. Mais voyant que vous entriez dans une alarme proportionnée au danger où vous vous trouviez d'être enfermés de toutes parts, alors elle a prévu qu'attentifs à votre conservation, vous prendriez de fortes mesures pour prévenir le péril qui vous menaçoit. Elle a voulu précipiter la chose, aller au-devant de ces mesures en se saisissant, tandis que vous lui faisiez des représentations, de tout ce qu'elle a pu prendre en Savoie. Elle s'est imaginée qu'elle pourroit plus aisément trouver moyen de vous faire des illusions pour vous engager à la lui laisser, quand une fois elle l'auroit envahie, qu'il ne lui seroit possible de détourner vos soins pour la garantir, tandis que vous la verriez entre les mains de son légitime souverain.

Vous les voyez maintenant les illusions et les détours qu'elle emploie pour conserver son usurpation; quels efforts n'a-t-elle pas mis en usage parmi tout le Louable Corps Helvétique pour décrier la conduite et les démarches des deux Louables Cantons de Berne et de Fribourg? par quels artifices n'a-t-elle pas tâché de rompre l'union et la confiance si nécessaires parmi vous, et qui, tandis qu'elles subsisteront, vous rendront la terreur de tous ceux qui voudroient entreprendre quelque chose contre vous, de même que l'objet des égards et de la considération du reste de l'Europe.

S'apercevant ensuite que c'étoit inutilement qu'elle avoit cherché à détourner le Louable Canton de Zurich d'entrer dans les sentiments de précaution et de défiance qui faisoient agir les deux Louables Cantons de Berne et de Fribourg, et que l'on vouloit enfin savoir à quoi on en étoit avec elle, alors M. le marquis de Puysieux, lui qui vous

devoit depuis si longtemps une réponse positive, qui avoit les voies ordinaires pour vous la donner et pour vous éviter des peines inutiles, a écrit au Louable Canton de Zurich qu'il avoit ordre de son Roi de vous prier d'assembler une diète à Soleure, où il vous expliqueroit en détail les intentions de S. M. T. C. Il a fallu pour savoir ses intentions que tous les députés du Louable Corps Helvétique se soient transportés dans le lieu où le marquis de Puysieux fait sa résidence, et lui qui étoit ambassadeur vers vous, et par conséquent dans l'obligation de suivre vos coutumes et vos usages, vous fait venir vers lui, si je l'ose dire, presque de la même manière que si vous étiez de sa dépendance.

Un tel procédé ne pouvoit en quelque manière être adouci qu'au cas qu'il vous eût accordé à Soleure vos souhaits et vos demandes, et qu'il vous y eût assuré votre repos et votre tranquillité, en vous donnant toutes les sûretés convenables touchant vos frontières; mais ce n'étoit pas là le dessein de la France, cela ne s'accordoit pas à ses vues directement opposées à votre liberté; elle n'a eu garde d'abandonner le plan qu'elle a formé pour votre destruction.

Véritablement M. le marquis de Puysieux, dans son discours du 18 de ce mois, vous assure de l'affection de son roi pour vous, vous promet que son voisinage ne vous apportera jamais que des avantages et des véritables sujets de satisfaction; il vous étale pompeusement les grâces que, selon lui, vous avez reçues, et il infère que vous en devez attendre à l'avenir une suite de pareilles. Mais ce sont là des paroles, et même des paroles qui, sous une apparence d'amitié, sont outrageantes par cette répétition de grâces qu'il prétend que vous avez reçues, et que vous recevrez de la France. Est-ce ainsi qu'on parle à une puissante nation, sans l'appui de laquelle la France seroit peut-être l'objet de la pitié de l'Europe, au lieu qu'elle est celui de sa terreur? Mais au reste votre expérience à l'égard du passé vous a appris combien ses approches sont dangereuses, et qu'elle ne s'est prévalue du voisinage qu'elle a usurpé le long de vos frontières que pour tâcher d'arrêter la liberté de vos résolutions par les divers motifs de crainte qu'elle s'est appliquée d'inspirer parmi vous. Et dans ce même discours de M. le marquis de Puysieux, où il vous assure si magnifiquement de l'affection de son roi, il vous refuse des choses si équitables que vous lui aviez demandées; et encore de quelle manière vous les refuse-t-il? d'une manière qui doit lui attirer toute votre indignation, puisque, lorsqu'il ne vous accorde rien de tout ce que vous aviez souhaité, il ose entreprendre de vous persuader que les offres qu'il vous fait sont précisément ce que vous aviez demandé.

Je ne parlerai pas des réserves et des équivoques avec lesquelles il élude de vous donner une entière satisfaction du côté de l'Allemagne; je m'assure que ceux qui agissent de la part de S. M. I. vous en feront voir toute l'illusion. Il suffira de vous dire que, comme il sait que l'Empereur ne peut, par les engagements où il est avec

l'Empire et avec les hauts alliés, accorder aucune chose qui ait l'ombre de neutralité, il fait toujours des réserves dans ses déclarations, qui donneront suffisamment des prétextes à la France d'envahir les villes le long du lac de Constance, du moment que l'occasion en sera favorable, principalement si elle pouvoit par ses détours faire abandonner à une partie de Votre Louable Corps les résolutions qu'il a prises pour la conservation de ses frontières.

Mais souffrez, Illustrissimes et très puissants Seigneurs, que je vous fasse remarquer le procédé du marquis de Puysieux à l'égard de la Savoie : il dit que vous avez demandé pour grâce d'accorder la neutralité d'une lieue le long du lac de Genève; et c'est selon lui tout ce que vous avez souhaité. Où sont donc tous ceux qui ont à traiter avec la France, puisque ses ministres ne se font ni scrupule ni honte de vouloir en imposer sur des choses toutes récentes qui se sont passées dans les assemblées publiques? y a-t-il quelqu'un en Suisse qui ne sache pas que vous avez sollicité la neutralité pour toute la Savoie? Vous l'avez déjà vu dans mes réponses précédentes aux écrits de M. le marquis de Puysieux; ce n'est pas ici la première fois que je vous ai fait apercevoir qu'il supposoit sans scrupule des faits publics d'une manière tout opposée à ce qui est véritablement.

Quant à l'offre que vous a faite la France de vous confier la garde du Chablais et du Faucigny, dont son ministre vous parle comme d'un grand sacrifice que le Roi vous fait de son juste ressentiment, comme d'un témoignage d'une extrême condescendance pour vous, et dont il tâche à vous faire remarquer le mérite pour attirer votre reconnoissance, puis, dit-il, que S. M. T. C. en prenoit toutes les suites; pour ce qui est dit de ce qu'il vous avance à cet égard, les véritables vues de la France n'ont point échappé à votre pénétration. Vous avez d'abord remarqué que cette condescendance, ce sacrifice que l'on vous fait d'un juste ressentiment, que tout cela ne consiste qu'à vouloir vous engager d'être les soutiens de l'usurpation de cette puissance, et que, bien loin que de telles offres aboutissent à votre sûreté, elles y sont diamétralement contraires. En effet, Illustrissimes et très puissants Seigneurs, la France, qui sait avec combien de fermeté et avec quelle probité vous maintenez tous vos engagements, est bien certaine que si vous aviez reçu de ses mains la garde du Chablais et du Faucigny, vous tâcheriez de lui conserver ces pays contre ceux qui voudroient les attaquer, et ainsi elle empêcheroit par votre moyen que S. A. R. votre voisin, votre ami et votre allié, ne pût entrer en possession de son patrimoine. Elle sait de plus que la garde de ces deux provinces ne feroit que de vous affoiblir contre elle, puisque vous seriez obligé d'occuper votre monde à la conservation d'un pays qui n'a aucune place forte, et qui lui est de telle manière ouvert de tous côtés que vous ne pourriez le conserver contre elle qu'autant qu'elle le trouveroit à propos. Mais ce n'étoit pas à des personnes si éclairées à qui M. l'Ambassadeur devoit s'adresser

avec de telles illusions, et ce n'étoit pas à une nation si juste à qui il devoit proposer de garder au nom de la France les États d'un prince qui a des sentiments tout remplis d'estime et d'amitié pour vous, et dont le voisinage vous a toujours été agréable, sans vous avoir jamais donné aucun sujet de jalousie. Aussi vous avez témoigné avec votre fermeté ordinaire à M. le marquis de Puysieux combien peu de pareilles offres assureroient votre liberté, et combien peu elles répondroient au soin que vous devez avoir de votre conservation et aux égards que vous aviez lieu d'attendre du Roi T. C. pour peu qu'il voulût avoir de reconnaissance qu'exigeroient de lui tant de signalés services que vous lui avez rendus. Qu'a ensuite fait M. le marquis de Puysieux? voyant que vous aviez découvert tous ses pièges, et que tous ses détours lui étoient inutiles, il n'a plus été le maître de supprimer cet esprit de violence qui anime la cour de France à l'égard de tous ses voisins; il vous l'a manifesté dans toute son étendue, sans réfléchir que la circonstance ne lui étoit pas favorable, qu'il alloit justement irriter une redoutable nation et qui peut si puissamment influer dans tout le sort de l'Europe. Quand il a vu ses artifices échouer, rien ne l'a pu davantage retenir; il vous a donné cet injurieux mémoire du 22 février, ce mémoire où il vous parle en souverain, et où il ose vous dire que vous affectez de lui faire des demandes irrégulières, et que vous comptez pour rien les grâces que son maitre vous a faites; où il traite vos craintes les plus justes et les mieux fondées d'imaginaires, où il vous déclare qu'il n'emploiera point ses offices vers son roi que lorsque vous lui ferez des demandes qui ne soient point préjudiciables à ses intérêts; où il vous dit qu'il déplairoit absolument à S. M. T. C. s'il accompagnoit d'aucune instance de sa part celles que vous lui faites présentement; ce mémoire enfin dans lequel il avance qu'il a mis en usage tous les moyens possibles et raisonnables pour vous désabuser de la crainte que vous témoignez d'être entourés, et dans lequel il vous dit que vous voulez exposer une partie des États de son maître à la discrétion de ses ennemis.

Sont-ce là les bons offices que vous devez attendre d'un ministre accoutumé depuis si longtemps à vivre parmi vous, et qui vous promettoit de se faire toujours une loi de s'intéresser à tout ce qui vous pourra être avantageux, à tout ce qui pourra contribuer au maintien de votre repos, et à une parfaite intelligence entre le Roi son maitre et vous? c'est ce qu'il vous avoit assuré cinq jours auparavant. Ces demandes irrégulières qu'il dit que vous affectez de lui faire, consistent à vouloir conserver à son prince légitime presque la seule province qui empêche que vous ne soyez pas entièrement entourés par la France, à vouloir la neutralité d'un pays à la conservation duquel vous êtes autant intéressés que S. A. R. même, qu'une partie des Louables Cantons se sont engagés de secourir par les alliances qu'ils ont avec mon souverain, et pour la défense duquel tout le Louable Corps s'est réservé dans sa paix perpétuelle avec la France

de pouvoir donner du monde. Les grâces dont M. le marquis de Puysieux vous parle, et que selon lui vous comptez pour rien, consistent uniquement à des pièges palpables qu'il vous avoit tendus, et à des artifices qu'il avoit employés. Pour éluder votre satisfaction, il ose traiter vos craintes d'imaginaires ; est-ce de la manière qu'il doit parler à une nation qui a toujours donné de si grandes marques de sagesse? et y a-t-il rien de plus naturel et de plus indispensable que de prendre de justes précautions pour empêcher qu'une puissance dont l'ambition est généralement reconnue de tout le monde, ne puisse la satisfaire à votre égard quand la volonté lui en viendra? Et tous les peuples qui ont été sensibles à leur conservation, n'ont-ils pas toujours tout sacrifié pour éviter de tomber dans un état pareil à celui où la France voudroit vous mettre? et enfin l'unique moyen de maintenir sa liberté ne consiste-t-il pas à empêcher qu'aucune puissance ne soit en état de l'attaquer impunément? M. le marquis de Puysieux ne veut employer ses offices pour vous satisfaire sur vos demandes que lorsqu'elles ne seront pas préjudiciables aux intérêts de son roi. Ces intérêts consistent à vous mettre dans un tel état que vous soyez entièrement à la disposition de la France; du moment que vos demandes ne seront pas conformes à cela, vous n'avez rien à espérer d'elle, son ambassadeur même vous déclare qu'il attireroit sa disgrâce s'il les accompagnoit d'aucune instance de sa part; il a selon lui déjà mis en usage tous les moyens possibles et raisonnables pour vous désabuser de la crainte que vous témoignez de vous voir entourés, et il ne peut rien faire de plus. Ainsi, Illustrissimes et très puissants Seigneurs, vous n'avez rien à attendre de la voie de la négociation qui puisse assurer votre tranquillité; et quant enfin à ce qu'il vous dit que vous voulez exposer une partie des États de son roi à la discrétion de ses ennemis, vous le savez, S. A. R. mon maître a toujours été disposée à vous donner toutes les sûretés raisonnables pour vous mettre en état de garantir à la France qu'elle ne seroit point attaquée du côté de la Savoie. Si la France ose donc vous traiter avec cette hauteur dans une conjoncture aussi embarrassante que l'est celle où elle se trouve, que ne devez-vous pas attendre d'elle lorsqu'elle sera plus libre d'agir suivant son inclination, surtout si vous ne prenez pas d'avance de solides et de fortes mesures contre ses vues.

Il est évident que cette négative si sèche que vous donne M. le marquis de Puysieux ne part point des avantages que la France peut tirer de la Savoie dans la guerre qu'elle fait à S. A. R., mais uniquement de ce qu'elle ne veut pas, si elle n'y est forcée, abandonner le plan qu'elle a fait contre votre liberté. Elle s'est proposée d'obliger S. A. R. à lui échanger la Savoie; elle l'a déjà tenté à diverses reprises, mais inutilement; elle sait que l'unique moyen d'y parvenir consiste à rendre de telle manière inutile à S. A. R. mon maître tout ce qui lui appartient en deçà des Alpes, que des moindres États que l'on pourroit donner contigus au Piémont lui fussent d'un plus grand

usage que toute la Savoie. Pour y réussir, elle a déjà pendant la guerre précédente presque entièrement épuisé cette province; elle veut achever de la mettre à la dernière misère. Elle veut de plus faire voir à mon souverain que ce pays lui sera toujours inutile, lorsqu'il aura la guerre avec elle, et comme elle sait bien l'inclination que S. A. R. a de conserver d'aussi bons voisins que vous, des voisins en qui elle a tant de confiance, et desquels les intérêts sont dans la circonstance présente les mêmes que les siens, elle veut tâcher de lui rendre ce voisinage inutile, afin qu'il ne compte plus dessus.

Il est d'autant plus sensible, Illustrissimes et très puissants Seigneurs, que la France ne cherche en tout cela qu'à vous entourer, que, dans la guerre précédente, n'ayant pas le duché de Milan, et l'électeur de Bavière n'étant pas joint à ses intérêts, comme elle ne se voyoit pas encore dans le pouvoir de vous enfermer, elle vouloit bien alors consentir à la neutralité de la Savoie, puisque par ce moyen ses Etats étoient couverts de ce côté-là, et qu'elle n'en tireroit jamais un usage proportionné à la diversion qu'elle seroit obligée de souffrir pour la conserver. Cette province lui est maintenant tout autrement à charge, sans qu'elle en puisse tirer avantage essentiel que celui de vous enfermer. Montmélian est dans un tel état qu'elle ne peut pas en entreprendre le siège sans y employer des forces considérables, sans y occuper des troupes qui lui sont très nécessaires autre part, et sans donner lieu à S. A. R. de se prévaloir de cette diversion pour la pousser vivement par d'autres endroits. Tandis que Montmélian sera entre les mains de mon souverain, le blocus de cette place, qui est fournie de tout ce qui est nécessaire, lui coûtera quelques mille hommes; elle pourra faire ce blocus et empêcher que S. A. R. ne puisse pénétrer dans la Savoie par les passages qu'elle s'est conservés, et qui lui en donnent l'entrée libre, à moins qu'elle n'y tienne toujours un corps considérable. Son ministre dit que la Savoie lui est nécessaire pour avoir un passage facile pour attaquer le Piémont; est-ce par le Mont-Cenis? Mais on sait qu'il est impraticable à une armée, à la conduite d'un attirail qui doit la suivre, et que peu de monde peut arrêter les forces plus considérables. Est-ce par la vallée d'Aoste? N'y a-t-il pas les mêmes inconvénients qu'au Mont-Cenis, et les troupes que S. A. R. y a mises ne sont-elles pas suffisantes pour empêcher ce passage à quatre fois autant de monde? et si la France veut tâcher d'entrer dans le Piémont, n'a-t-elle pas différents autres passages qui y aboutissent par le Dauphiné, tous plus aisés et plus à portée que celui de la vallée d'Aoste et du Mont-Cenis? n'y a-t-elle pas des places voisines, et ne sont-ce pas les endroits par où les armées ont toujours passé? Il n'y a personne qui connoisse ce pays, et qui sache par où la France est entrée autrefois en Piémont, qui n'en soit convaincu. Le dessein de la France ne peut pas aussi consister à se servir de la Savoie pour faire passer du monde dans le duché de Milan par le pays de Valais; outre qu'il n'est pas à supposer que les Louables Dizains voulussent accorder ce passage

directement contraire à leur alliance avec S. A. R., la situation des troupes impériales et celles de S. A. R. est telle que les François ne peuvent pas entrer du Valais dans le duché de Milan sans un danger éminent. De tout cela il en résulte donc évidemment que l'opiniâtreté que la France témoigne à vouloir conserver la Savoie, vous a uniquement pour objet, et que c'est à vous seuls à qui elle en veut par là; plutôt que de se désister de cette vue, elle aime mieux souffrir une diversion aussi grande que celle-là, et s'exposer, pour peu que les événements de la guerre répondent à la justice de la cause des hauts alliés, non seulement à en être honteusement chassée, mais aussi à voir de ce côté-là ses propres pays exposés à tous les malheurs que la guerre entraîne après soi.

Mais, Illustrissimes et très puissants Seigneurs, quoique les vues de la France sur votre liberté l'engagent à souhaiter si ardemment de se conserver la Savoie, vous n'avez qu'à le vouloir résolument, elle sera bientôt obligée d'abandonner ce sinistre projet. Les circonstances lui sont trop peu favorables pour lui permettre de s'y fixer présentement contre vos résolutions, et du moment qu'on vous verra prendre des mesures proportionnées à l'exigence de cette grande affaire, elle cessera de faire la rétive et viendra au-devant de vos souhaits.

Ayez, Illustrissimes et très puissants Seigneurs, la bonté d'excuser la longueur de cette lettre; le juste ressentiment que la conduite de M. le marquis de Puysieux m'a inspiré, m'a conduit si avant. Je finirai en disant pour réponse à ce que M. l'Ambassadeur de France s'émancipe d'avancer sur S. A. R. mon maître, que, comme je suis prêt de confondre tous les faits qu'il pourroit inventer pour attribuer à mon souverain de s'être attiré la violence qu'on lui a faite, en échange, tandis qu'il ne se servira que des termes généraux si opposés à la notoriété des faits publics, je ne daignerai plus y répliquer. Je prie Dieu, Illustrissimes et très puissants Seigneurs, qu'il vous maintienne en toute prospérité, et qu'il vous comble de ses bénédictions. J'ai l'honneur d'être d'une manière très distinguée, Illustrissimes et très puissants Seigneurs, votre très humble serviteur.

Signé : MELLAREDE.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE DES APPENDICES DU TOME VIII

Coulommiers. — Typ. P. BRODARD et GALLOIS.